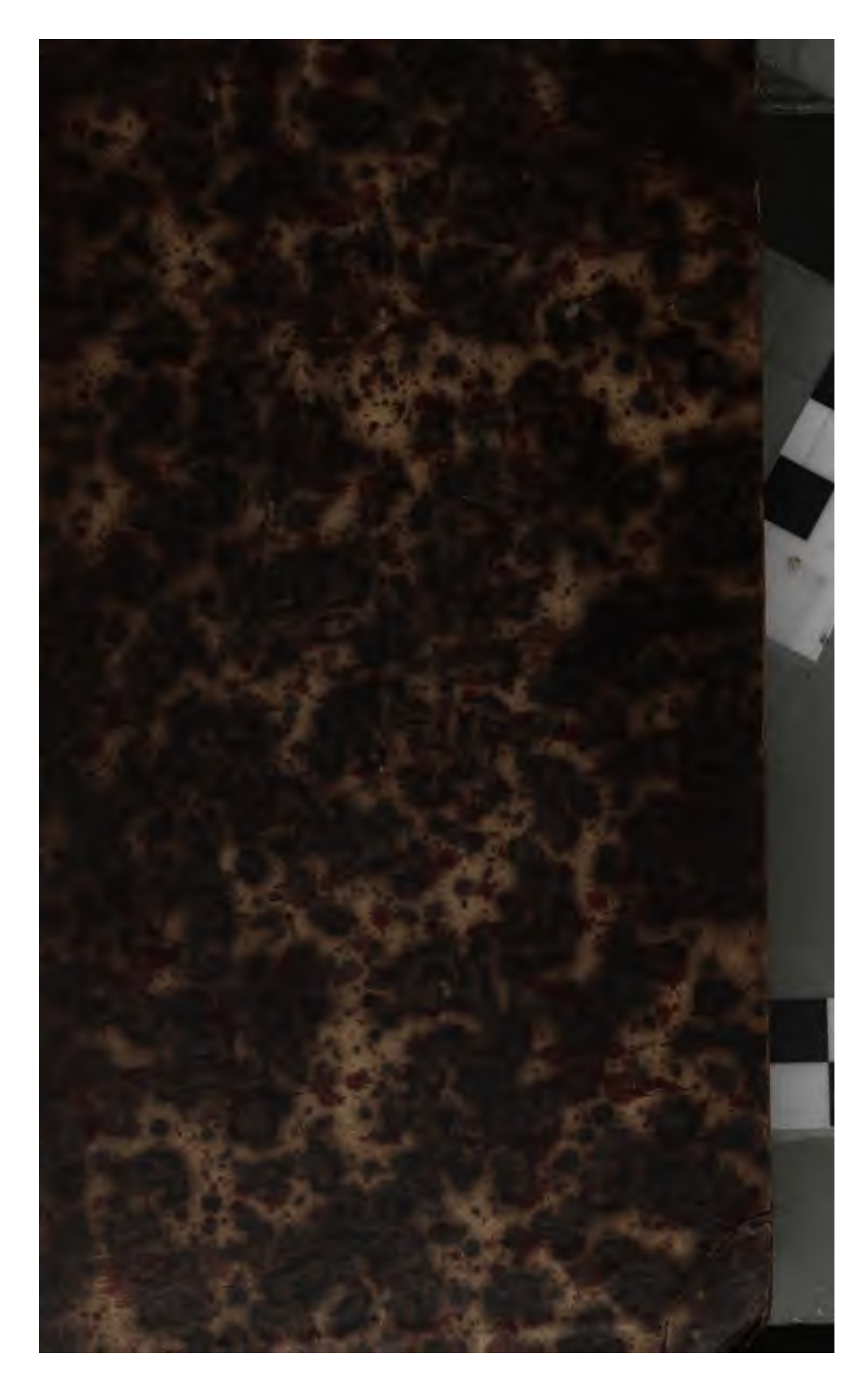
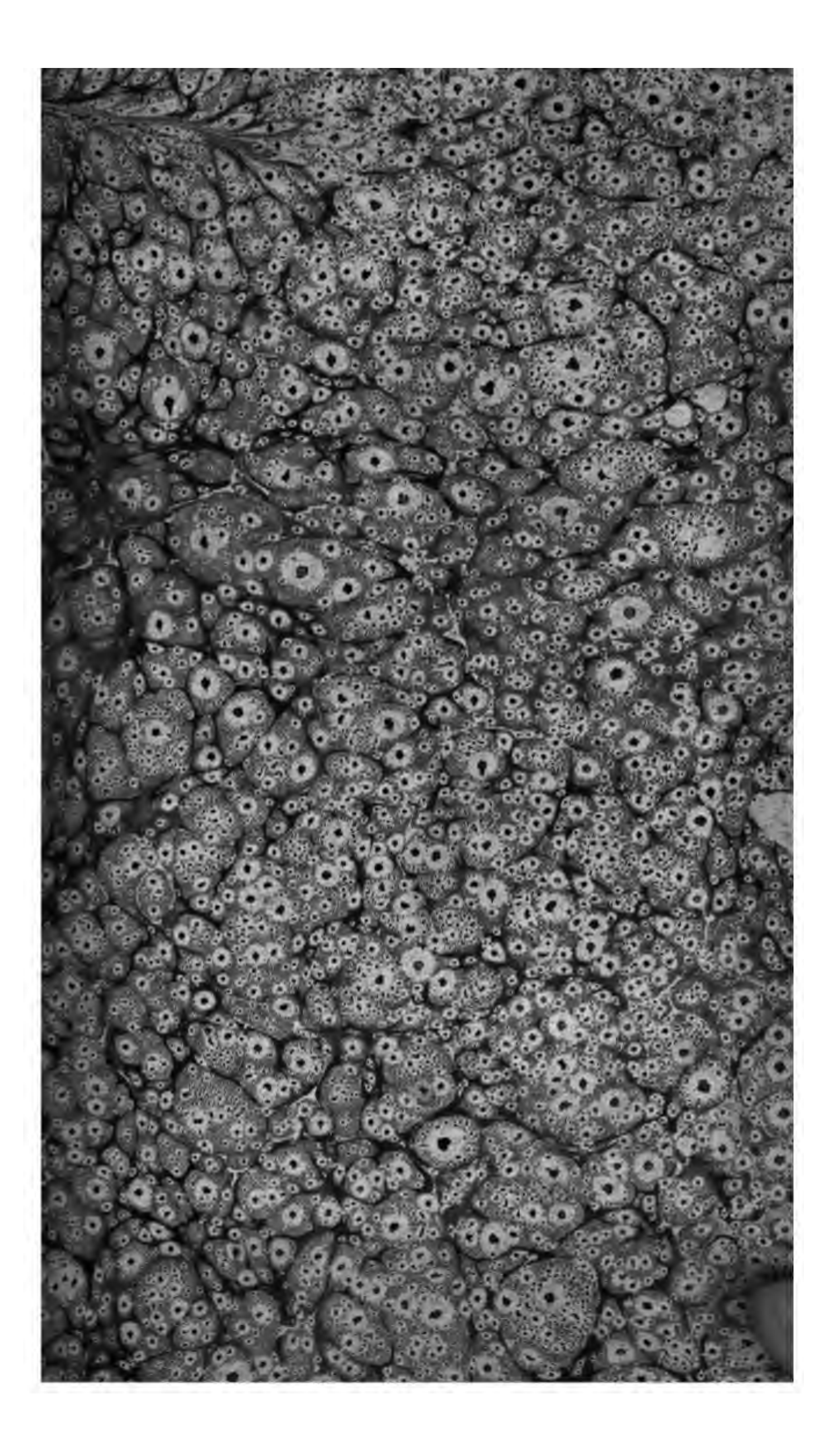




LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

TOME VII.

Imprimerie d'Amédée GRATIOT et Ce, rue de la Monnaie, 11.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SEPTIÈME

Paris
FURNE ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS;
TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES
17, RUE DE LILLE.

1840

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE I.

Suite de la guerre des Turcs; leurs ravages dans la Carniole et le Friuli; ceux des Vénitiens dans la Grèce et l'Asie-Mineure. — Révolutions de Chypre qui réduisent ce royaume sous la dépendance de la république de Venise.

1469-1473.

Paul II n'avait point voulu, pendant son pontificat, conserver la paix que son prédécesseur avait établie en Italie; mais il songea moins encore à défendre la chrétienté contre les invasions toujours plus menaçantes des Turcs. Un des principaux motifs qu'avait eus le conclave pour arrêter son choix sur lui, avait été sa naissance vénitienne. On avait cru que son affection pour sa patrie, que l'influence de ses parents, de ses amis, seconderaient les intentions de l'Église, qui voulait rallier toute la chrétienté à la république de Venise, pour re-

pousser en commun les Ottomans. On avait vu Pie II prêt à monter sur la flotte du vieux doge, et l'on avait compté que son successeur s'accorderait mieux encore avec le premier magistrat de la république où il était né. Mais Paul II, incertain dans ses rapports avec sa patrie, fut, pendant l'expédition de Coléoni, sur le point de se déclarer contre elle; et lorsque ensuite il contracta une étroite alliance avec les Vénitiens, ce fut pour satisfaire sa propre ambition, en détournant à son profit les armes qu'ils employaient contre les Turcs. Il ne nuisit pas moins à leur cause en dirigeant contre les hérétiques de Bohême les forces de Mathias Corvinus, leur unique allié.

Mathias Corvinus était fils du grand Jean Huniades, qui avait été vingt ans le bouclier de la Hongrie. Ladislas de Pologne, qu'il avait fait roi, lui avait, en retour, donné la dignité de waivode de Transylvanie. Pendant la minorité de Ladislas le Posthume ou l'Autrichien, que Frédéric III retenait captif dans sa cour, Jean Huniades avait gouverné douze ans le royaume comme régent et capitaine général. Un mois avant sa mort, il avait encore, en 1426, repoussé Mahomet II qui attaquait Belgrade [1]. Ladislas le Posthume, fils d'Albert d'Autriche, loin de se montrer reconnaissant envers la famille de ce grand homme, jeta, lorsqu'il parvint au trône, Mathias Corvinus dans un cachot à Prague, et fit mettre son frère à mort. Corvinus fut tiré de prison au bout de deux ans, par George Podiébrad, au moment de la mort subite de Ladislas, à Prague, le 23 novembre 1457; il avait encore les fers aux pieds et aux mains lorsqu'il fut proclamé roi de Hongrie à la place de Ladislas, en même temps que George Podiébrad fut proclamé roi de Bohême. Il épousa la fille de ce dernier; et ces deux souverains, nommés par deux nations reconnaissantes, se montrèrent également dignes

[1] *Spiegel der Ehren*. B. V, c. X, p. 626. — *Thomæ Ebendorfferi de Haselbach. Chron. Austriac*. L. IV, p. 880. — [2] *Spiegel der Ehren*. B. V, c. XI, p. 633.

du trône [1]. Le règne de Mathias Corvinus fut dès lors signalé par des victoires aussi brillantes que celles de son père. En 1462, il recouvra Jaicza, capitale de la Bosnie, et il la défendit l'année suivante contre Mahomet II [2]. La guerre s'étant dès lors allumée entre les Vénitiens et les Turcs, Corvinus contracta une étroite alliance avec la république, et celle-ci lui fit passer chaque année cent mille ducats, pour défrayer en partie ses armements [3]. Le roi de Hongrie porta ses armes tour à tour dans la Rascie, la Valachie, la Croatie, la Transylvanie ; il y remporta de brillantes victoires sur les musulmans, et plus encore sur les princes chrétiens leurs vassaux.

Le bruit de ses victoires ayant donné au pape une haute idée de la puissance de Mathias Corvinus, la cour de Rome le sollicita de tourner ses armes contre un ennemi qu'elle redoutait moins que les Turcs, mais qu'elle haïssait davantage ; c'était George Podiébrad, roi de Bohême. La secte de Jean Huss était toujours fort nombreuse dans son royaume ; et Podiébrad, élevé sur le trône par les suffrages de sa nation, était obligé de ménager des sectaires qui faisaient son plus ferme appui. La cour de Rome ne lui reprochait point de partager leurs opinions, mais seulement de ne pas vouloir sévir contre eux. Pour écarter tout soupçon d'hérésie, il avait offert de déclarer solennellement qu'il ne croyait pas nécessaire aux fidèles de recevoir le sacrement sous les deux espèces ; et on lui avait répondu que sa déclaration ne suffisait point, s'il n'autorisait l'archevêque à punir sévèrement ceux qui donneraient ou recevraient la communion sous cette forme. « Qu'il « déclare expressément, ajoutait le pape, si le bras séculier « exécutera les sentences de l'archevêque, pour punir les prê- « tres qui favorisent les erreurs ; si on lui donnera toute as-

[1] *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XII, p. 644. *Thomæ Ebendorfferi de Haselbach. Chron. Austr.* L. IV, p. 889. — [2] *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XVIII, p. 734. — [3] *Bonfinus Rer. Ungaricar.* Deca III, L. IX, p. 583.

« sistance réelle et actuelle pour réduire à l'obéissance du « siége apostolique tous ceux qni dévient, et pour extirper « toutes les hérésies [1]. » Jamais le roi de Bohême ne voulut se se soumettre à ces conditions ; jamais il ne voulut livrer aux tribunaux ecclésiastiques Rockizane, archevêque schismatique de Prague ; et ce refus de se joindre aux persécuteurs, considéré par Paul II comme une rébellion odieuse contre l'Église, attira enfin de la cour de Rome une sentence de déposition. George Podiébrad fut condamné, le 25 décembre 1466, comme coupable d'hérésie, et déclaré déchu du trône de Bohême [2]. Ce trône fut offert à Casimir, roi de Pologne, qui ne voulut point l'accepter [3]. Peu de mois après, une nouvelle excommunication atteignit tous les sujets demeurés fidèles à Podiébrad, et tous ceux qui lui prêteraient aide ou faveur. En même temps tous les princes chrétiens furent dégagés de tous les serments qu'ils pouvaient lui avoir prêtés, et de tous les traités conclus avec lui ; enfin Rodolphe, évêque de Lavenza, fut chargé de prêcher une croisade contre la Bohême [4]. C'était l'année qui suivit la mort de Scanderbeg ; la Macédoine venait d'être mise à feu et à sang, et la Bosnie envahie ; et cependant le pape allumait, sur les frontières même de la chrétienté, une guerre civile insensée, qui favorisait les progrès des Turcs. Mathias Corvinus se laissa séduire par l'espérance d'une nouvelle couronne ; il déclara en 1468 la guerre à George Podiébrad, son allié, son beau-père et son libérateur ; il dégarnit les frontières de la Hongrie, pour dévaster et conquérir la Bohême ; il abandonna les Venitiens dans la lutte où il s'était engagé de concert avec eux. Pendant sept ans il continua ses attaques impolitiques, non plus contre Podiébrad, mort en 1740, mais

[1] *Articuli et modus super reductione Regni Bohemiæ in veram Apostolicæ sedis obedientiam, Responsio ad tertium paragraph. Pauli II Liber Brevium. Anno* 7°, p. 130. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1471, § 17-26, p. 224. — [2] *Spiegel der Ehren*. V. Bruch., XIX capitel, p. 744. — [3] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1466, § 26-30, p. 183. — *Jacobi, Cardin. Papiensis*. L. VI, *et ejusd. epistola* 282. — [4] *Raynaldi Annal.* 1467. § 8, p. 186.

contre Uladislas, fils du roi de Pologne, que les Bohémiens lui avaient substitué ; et tandis qu'il consumait vainement ses forces dans ce combat, Mahomet II frappait la chrétienté de coups désastreux [1].

L'événement qui causa le plus de terreur aux Italiens fut une expédition conduite par Hassan Bey, chrétien renégat et pacha de Bosnie. Il avait été appelé en Croatie, par un gentilhomme de cette province qui voulait se venger de son frère ; il y pénétra, au mois de juillet 1469, avec vingt mille chevaux, avant qu'on y eût fait aucun préparatif de défense : huit mille chrétiens qui s'étaient réfugiés dans une ville de Croatie furent passés au fil de l'épée ; trois mille furent réduits en esclavage. L'armée turque, poursuivant ses succès, traversa la Carniole qu'elle ravagea ; elle avait déjà pénétré jusqu'à cent soixante milles dans l'intérieur des terres, et elle n'avait plus qu'une petite journée de chemin à faire pour se porter sur Trieste ou sur les frontières du Friuli, et pour entrer en Italie. Mais les vainqueurs, se trouvant suffisamment chargés de butin et embarrassés de captifs, retournèrent sur leurs pas, sans avoir entrepris de s'emparer d'aucune place forte. Dix-huit mille chrétiens avaient été massacrés, quinze mille étaient emmenés en Turquie pour être vendus comme esclaves ; les vieillards ou les enfants n'avaient point été épargnés ; toutes les moissons avaient été brûlées, tout le bétail que les Turcs n'avaient pu emmener avait été égorgé, et l'on eût dit, non que des ennemis, mais que des furies avaient dévasté le pays [2]. Les Turcs, pour rentrer en Bosnie, avaient à traverser un fleuve que le cardinal de Pavie nomme *Lupratia* [3]. Il avait été tellement grossi par les pluies, que leur

[1] *Bonfinius Rer. Ungar.* Deca IV, L. II, p. 574. *Raynaldi Annal. Eccles.* 1468, § 9, p. 185. — *Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 465. — [2] *Comment. Jacobi, Card. Papiens.* L. VII, p. 449. — *Ejusdem epistola* 394.—*Annal. Eccles.* 1469, § 14, p. 203.—*Spiegel der Ehren des Erzhauses Oesterreich.* Buch. V, capitel XIX, p. 752 —[3] Fugger nomme cette rivière Caracanne. Elle sépare la Bosnie de la Croatie. *Spiegel der Ehren.* p. 753.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

TOME VII.

Imprimerie d'Amédée GRATIOT et Cᵉ, rue de la Monnaie, 11.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SEPTIÈME



Paris
FURNE ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS;
TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES
17, RUE DE LILLE.

1840

il a le moins de largeur. Luigi Calvo commandait dans cette ville comme capitaine, Jean Bondumieri comme provéditeur, et Paul Erizzo comme podestat ; une faible garnison était sous leurs ordres, avec quelques nobles Vénitiens. Cependant Mahomet II arriva dans la Béotie, vis-à-vis de Négrepont, avec son armée de terre, que Labellicus, le plus modéré des Latins, dans son calcul, porte à cent vingt mille hommes. La flotte turque s'était déjà emparée du canal, et elle avait cherché à en fermer l'entrée avec des chaînes arrêtées à des vaisseaux coulés à fond, de place en place [1]. Dès que le sultan fut arrivé en vue de l'île, les Turcs s'efforcèrent de lier, par un pont de bateaux, l'Eubée à la Béotie ; et après quelques combats vaillamment soutenus par les habitants, ce pont fut établi devant l'église de Saint-Marc, à un mille de distance de la ville [2]. Aussitôt le siége fut commencé, plusieurs batteries furent ouvertes, et l'on regardait alors l'activité de l'artillerie turque comme prodigieuse, parce que chaque bouche à feu tirait contre les murs cinquante-cinq coups par jour.

Cependant on avait porté à Venise la nouvelle du siége de Négrepont et du danger que courait cette île ; elle était regardée comme le chef-lieu de toutes les colonies militaires des Vénitiens dans l'Archipel. Le sénat fit armer avec précipitation tout ce qu'il avait de galères, et à mesure qu'elles étaient prêtes, il les envoyait joindre Nicolas Canale, en lui donnant l'ordre de tout hasarder pour délivrer Négrepont. De son côté, Girolamo Molini qui, avec le titre de duc, gouvernait Candie pour la république, avait envoyé à la flotte sept grosses galères chargées de vivres. Après avoir reçu ces renforts, l'amiral vénitien pouvait se croire en état de se mesurer avec les Turcs. Il n'y avait plus de temps à perdre pour délivrer les assiégés. Trois assauts leur avaient été livrés successive-

[1] *F. Philelphi Epist. ad Federicum Urbinati comitem.* L. XXXII. — [2] *M. Ant Sabellico.* Deca III, L. VIII, f. 208. — *Andr. Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1128.

ment, le 25 juin, le 30 juin et le 5 juillet[1]; et quoique les Vénitiens cherchassent à s'encourager, en affirmant que 16,000 Turcs avaient été tués dans les deux premiers assauts, et 5,000 dans le troisième, les pertes des assiégés, dont le calcul était mieux avéré, devenaient pour eux plus effrayantes. Nicolas Canale, poussé par un vent favorable, et secondé par les courants, rompit enfin les chaînes qui lui fermaient l'entrée de l'Euripe, et parut le 11 juillet en vue de la ville, de la flotte turque, et du pont, dont il n'était plus qu'à un mille. Les assiégés, au comble de la joie, se crurent délivrés. Mahomet, craignant de voir le pont coupé, et de se trouver enfermé dans l'île, fut, à ce qu'on assure, sur le point de s'enfuir. Mais Canale n'avait été suivi que par quatorze galères et deux vaisseaux; la peur, ou quelque malentendu, avait arrêté tout le reste de sa flotte en dehors de l'Euripe. Cependant son pilote, Candiano, et deux capitaines de vaisseau, les frères Pizzamani, l'exhortaient à venir donner contre le pont; ils se croyaient assurés de le rompre, à l'aide du courant et du vent qui les secondaient, et ils redoutaient peu la flotte turque rangée derrière le pont, dans un lieu trop étroit pour manœuvrer. Mais Canale manqua de résolution : il défendit à son pilote de passer outre jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par le reste de sa flotte, à laquelle il envoyait message sur message pour la presser. Pendant qu'il l'attendait vainement, Mahomet II avait livré un quatrième assaut, et en même temps il avait fait approcher sa flotte des murs, du côté de Borgo alla Zuecca. Les assiégés avaient les yeux toujours fixés sur le lieu où ils avaient vu paraître les voiles vénitiennes, dont l'immobilité les désespérait. Cependant ils se défendirent avec une extrême vaillance, jusqu'à ce que la nuit séparât les combattants. Au point du jour, le 12, le combat recommença,

[1] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1190.

et les assiégés opposèrent toujours la même résistance. Déjà les brèches étaient praticables; des soldats toujours nouveaux se présentaient à l'attaque, et les Chalcidiens étaient accablés de fatigue. Vers la deuxième heure du jour, ils furent repoussés des murailles; mais comme toutes les rues étaient barricadées, ils continuèrent à se défendre dans la ville, jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. Tous périrent, car le féroce Mahomet avait fait publier dans son camp qu'il enverrait au supplice quiconque aurait épargné un seul prisonnier âgé de plus de vingt ans[1]. Les cadavres, rassemblés sur la place de Saint-François et sur celle du Patriarche, furent ensuite jetés à la mer.

Pendant que cette effroyable boucherie durait encore, le reste de la flotte vint joindre Canale; mais il était trop tard; les étendards de Saint-Marc étaient arrachés des murailles, la ville était perdue, et les soldats des galères découragés. Les Vénitiens ressortirent en hâte du canal de l'Euripe, frémissant de douleur et de rage d'avoir laissé détruire sous leurs yeux une colonie si importante. Deux des commandants vénitiens qui étaient dans Chalcis étaient morts les armes à la main; Paul Erizzo, le troisième, s'était enfermé dans la citadelle; il la rendit sous condition d'avoir la tête sauve. Mahomet ordonna qu'il fût scié par le milieu du corps, ajoutant, avec une atroce plaisanterie, qu'il n'avait garanti que sa tête, et qu'il la lui laissait[2].

La douleur que causa la perte de Négrepont à Venise fut accompagnée de la plus violente indignation contre Nicolas Canale. Loin d'encourager ses soldats au combat, il avait retenu des guerriers plus ardents que lui, et il s'était refusé à

[1] *M. A. Sabellico.* Deca III, L. VIII, f. 209. — *Andrea Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1128. — *Crusii Turco-Græciæ Histor. politic.* L. I, p. 25. — *Sansorino, Del origine e Impero de' Turchi.* L. II, f. 167. — [2] *Annales Ecclesiastici.* 1470, § 12-36, p. 210. — *M. Ant. Sabellico, Hist. Veneta.* Deca III. L. VIII, f. 208-209. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1190.

tenter de rompre le pont de vaisseaux des Turcs, au moment où il aurait pu sauver ainsi la ville. Son courage n'avait jusqu'alors jamais paru douteux dans les combats ; mais on prétendit que, dans cette occasion, la présence de son fils sur la flotte lui avait inspiré une crainte inaccoutumée. Après la chute de Chalcis il ne fit rien pour réparer l'affront que l'étendard de Saint-Marc avait reçu. Cependant Jacques Veniero, et d'autres encore, lui avaient amené de si puissants renforts, qu'il avait enfin réuni cent galères sous ses ordres. Cet armement était bien plus redoutable que celui des Turcs, lors même que la flotte de ceux-ci aurait été effectivement composée de quatre cents vaisseaux, comme le rapportent plusieurs historiens. Le sultan avait réuni tous ceux du commerce, tous ceux qui pouvaient lui servir de transports, et sa flotte mal aguerrie ne savait ni manœuvrer dans les batailles, ni obéir aux signaux, tandis que les Vénitiens étaient les plus hardis de la Méditerranée, parce qu'ils en étaient les plus habiles.

Après la conquête de Négrepont, la flotte ottomane se retira vers les Dardanelles, et Nicolas Canale la suivit jusqu'auprès de Scio ; là, il assembla un conseil de guerre, et sur l'avis de ses capitaines, il s'abstint d'attaquer les Turcs qui se croyaient déjà perdus. Il revint ensuite à Négrepont qu'il tenta de reprendre ; mais l'attaque des troupes de débarquement n'ayant pas été bien combinée avec celle des galères, il fut repoussé avec perte. Pendant que cette action durait encore, Pierre Mocénigo, que la république avait nommé pour le remplacer, arriva auprès de lui. Mocénigo déclara que, pour ne point déranger, par son arrivée, des plans combinés d'avance, il était prêt à combattre sous les ordres de Canale, si celui-ci voulait renouveler l'attaque. Canale s'y refusa, tout en déclarant que si Mocénigo voulait combattre, il était prêt à servir sous lui. Tous deux semblaient redouter la responsabilité d'une entreprise trop périlleuse ; tous deux refusèrent de tenter la

fortune; mais Mocénigo ayant vainement offert à son prédécesseur une occasion de se réhabiliter, prit le commandement de la flotte, déploya la commission dont il était chargé par le conseil des Dix, fit arrêter Canale, et l'envoya chargé de fers à Venise; après quoi il ramena ses vaisseaux dans les ports de la Morée pour y passer l'hiver [1].

Nicolas Canale ne demeura pas sans apologiste : le pape Paul II écrivit au doge de Venise pour le justifier; François Philelphe, auquel sa haute réputation littéraire donnait, en politique, un crédit presque égal à celui que Pétrarque avait exercé dans le siècle précédent, composa aussi une apologie de ce général. Canale fut néanmoins relégué à Porto-Gruero pour le reste de ses jours.

La conquête de Négrepont causa dans la chrétienté un effroi universel. Jusqu'alors les Vénitiens avaient paru maîtres de la mer. Quelque supériorité que le nombre ou une force brutale pût donner aux Turcs, on les avait vus arrêtés par le moindre canal. Un bras de mer semblait une barrière insurmontable pour les étendards du croissant. Encore que la conquête de l'Illyrie les eût rapprochés du centre de la civilisation, on supposait toujours qu'ils seraient arrêtés par la double chaîne des montagnes qui se présenteraient à eux avant qu'ils pussent entrer en Italie, et l'on ne songeait pas même au danger de cette longue étendue de côtes, depuis Reggio de Calabre jusqu'à Venise, d'où l'on avait partout à la portée de la vue des pays musulmans. Comme ces côtes n'avaient pas été insultées depuis le x[e] siècle, on les croyait à l'abri de toute attaque. La création subite d'une redoutable marine musulmane apprit à tous les pays baignés par la mer que leurs portes étaient ouvertes à un conquérant résolu à détruire le siége de la religion chrétienne [2]. Ferdinand, dont les états n'étaient séparés de la

[1] *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. IX, f. 209-210. — *Andrea Navagiero, Storia Veneziana*. p. 1129. — *Coriolanus Cepio, De rebus Venetis*. L. I, p. 341. — [2] *Antonio di Ripalta*,

Turquie que par un canal de douze lieues de largeur, fut à juste titre le plus effrayé; Mahomet lui avait communiqué, avec une arrogance insultante, sa victoire de Négrepont, le priant de s'en réjouir avec lui. Le roi de Naples répondit qu'une victoire remportée sur des chrétiens, ses alliés, ne pouvait être pour lui une occasion de joie; qu'il ne pouvait conserver d'amitié pour sa hautesse tandis que sa foi était en danger; qu'il ne manquerait point aux besoins de sa religion, et qu'il donnerait ordre à sa flotte de se joindre aux Vénitiens pour combattre les Ottomans [1].

Bessarion, cardinal de Nice, l'un des plus illustres parmi ces Grecs qui avaient assisté aux conciles de Ferrare et de Florence, invitait déjà les autres Grecs, ses compatriotes, à s'enfuir loin de cette Italie où ils ne pouvaient plus trouver de sûreté [2]. Cependant il avait aussi adressé une exhortation éloquente aux princes de cette contrée, pour leur montrer le danger affreux qui les menaçait [3]. Le pape Paul II, qui savait que Mahomet en voulait personnellement à lui et à son siége, s'adressait à tous les états chrétiens pour s'efforcer de les réunir. Galéaz Sforza venait d'attaquer les seigneurs de Correggio, et de leur enlever Brescello; Paul le supplia de poser les armes, et de ne pas poursuivre davantage ces petits princes, dont les autres fiefs étaient sous la protection du duc de Modène [4]. Les Vénitiens faisaient sur le Mincio des travaux qui donnaient de l'inquiétude au marquis de Mantoue, et qui l'avaient engagé à recourir à la garantie du duc de Milan; Paul II leur écrivit pour les presser de se désister d'une entreprise qui pouvait troubler la paix de l'Italie [5]. Nous avons vu qu'il re-

Annal. Placentini. T. XX, p. 929. — [1] Les deux lettres sont rapportées dans Guernieri Bernio, *Cronica d'Agobbio*. T. XXI, p. 1019. — [2] Lettre du cardinal Bessarion à un abbé Bessarion. *Apud Raynaldum, Annal. Eccles.* 1470. — [3] *Ibid.*, § 24, p. 213, et § 29, p. 214. — [4] *Bulla Pauli II, 17 septembris* 1470, *in Libro Brevium, Anno septimo*. p. 3. — *Raynaldi Annal.* § 39, p. 216. — [5] *In libro Brevium, et apud Raynaldum*. § 40, p. 517.

nonça lui-même à ses projets d'envahissement sur le territoire de Rimini, et à sa vengeance contre Ferdinand. Il ne négligea point non plus les moindres potentats : Louis, marquis de Mantoue, Guillaume de Montferrat, Amédée IX de Savoie, les Siennais, les Lucquais, le roi Jean d'Aragon à qui la Sicile était soumise. Il réussit enfin à engager leurs ambassadeurs à renouveler la ligue d'Italie aux mêmes conditions sous lesquelles elle avait été conclue à Venise en 1454, et confirmée à Naples le 26 janvier suivant. Cette alliance de tous les états d'Italie pour leur défense mutuelle fut publiée à Rome le 22 décembre 1470, et célébrée en chaque lieu par les fêtes du peuple [1].

1471.—Paul II avait aussi tourné ses vues vers l'Allemagne; il approuva, le 14 janvier 1471, la paix qui venait d'être conclue entre Mathias Corvinus et l'empereur Frédéric III, qui tous deux excités par lui avaient prétendu à la couronne de Bohême, et se l'étaient disputée par les armes [2]. Il envoya François, cardinal de Sienne, qui fut depuis Pie III, à la diète convoquée à Ratisbonne pour le 25 avril 1471 [3]. Il le chargea d'une double mission : d'une part, le cardinal devait hâter les secours nécessaires pour préserver l'Allemagne d'invasions semblables à celles qui venaient de dévaster la Carniole et la Carinthie ; de l'autre, il devait empêcher les princes de l'Empire de prendre quelque résolution favorable à George Podiébrad. La mort de ce roi de Bohême rendit vaine cette partie de la mission du légat [4].

La première séance de cette diète, dont on attendait de si puissants secours, ne fut tenue que le 24 juin. L'évêque de Trente y parla le premier : ce fut lui qui exposa aux princes les ravages commis par les Turcs sur les frontières d'Allema-

1 *Raynaldi Annal. Eccles.* 1470, § 42, p. 217. — 2 *Pauli II. Liber Brevium, Anno VII.* p. 75.—*Raynaldi Annal. Eccles.* 1471, § 1, p. 221. — 3 *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XX, p. 757. — 4 *Raynaldi Annal. Eccles.* 1471, § 3. p. 221.

gne, durant les deux précédentes années [1]. Le cardinal de Sienne, qui avait vécu en Allemagne avec son oncle Pie II, et qui connaissait tous les intérêts de cette contrée, parla à son tour avec beaucoup de force, pour engager les Allemands à défendre la patrie commune [2]. Le lendemain, Paul Morosino, ambassadeur des Vénitiens, s'adressa à la nation germanique : « Depuis plus de deux cents ans, dit-il, les Vénitiens ont com-« mencé à faire la guerre aux Turcs : ils ont soutenu seuls « et surtout pendant les huit dernières années, leurs constantes « attaques en Thrace et en Illyrie. Ils se sont présentés seuls, « comme les défenseurs de la chrétienté, et cependant dans un « danger commun à tous, ils se trouvent abandonnés par le « reste des chrétiens. La puissance de l'ennemi s'est accrue « pendant le sommeil de l'Europe. Plût à Dieu que celle-ci, « en se réveillant, fût encore assez forte pour lui résister ! Cet « ennemi s'avance également par l'Illyrie, par la Pannonie, « et par le golfe Adriatique ; il ne laisse espérer de sûreté ni « sur la terre ni sur la mer. Que les Allemands voient enfin « quelle est l'espèce de guerre dont ils sont menacés. Les vieil-« lards sont massacrés, les enfants étranglés ; tous ceux qui, « réduits en esclavage, peuvent être mis à prix, sont entraînés « par les barbares, pour être vendus dans le fond de l'Asie ; « les temples sont brûlés avec leurs prêtres qu'on y enferme ; « tous les produits de l'agriculture ou des arts sont détruits « par le fer et le feu...... Cependant, ajouta-t-il, il n'y a point « lieu de désespérer encore, pourvu que les Allemands ap-« portent au combat cette valeur avec laquelle on doit défendre « sa vie et la liberté des siens. Les Vénitiens ont encore une « flotte nombreuse et des garnisons semées sur toutes les côtes « de l'Illyrie et de la Grèce ; vingt-cinq mille hommes servent « sous leurs étendards. Le roi Ferdinand joindra vingt-trois

[1] *Spiegel der Ehren*. B. V. c. XX, p. 758. — [2] *Ibid.*

« galères aux soixante qu'ils ont déjà ; le reste de l'Italie por-
« tera aisément leur flotte à cent vingt vaisseaux ; si les Alle-
« mands les secondent par terre avec autant de vigueur,
« bientôt ils seront hors de danger, et le reste de la chrétienté
« demeurera garanti [1]. »

Dans une autre séance on lut à la diète des lettres adressées par les états de Carniole. Dans tout le pays ouvert, y était-il dit, il ne restait plus aucun temple ni aucune maison de cultivateurs. Les cadavres des enfants et des vieillards que les Turcs avaient égorgés, parce qu'ils ne trouvaient point à les vendre, n'avaient point encore été ensevelis, et corrompaient l'air par leur puanteur ; et cependant près de vingt mille captifs avaient été enlevés de cette seule province. Les Turcs y avaient fortifié quelques places, où ils mettaient en sûreté leur butin, après avoir dévasté tout le voisinage. D'autre part, on lut aussi des lettres reçues de Strigonie et des magnats de Hongrie : elles annonçaient que l'armée des Turcs, partagée en deux corps, menaçait les frontières des chrétiens ; l'un avait pris la route de la Carniole, et entrait en Allemagne par les états de Frédéric III ; l'autre s'était arrêté sur la Save, et il paraissait vouloir y établir un pont et une forteresse, pour étendre de là ses ravages dans la Hongrie. Les Hongrois ajoutaient que depuis cent ans ils combattaient contre les Turcs, que leur royaume était épuisé d'hommes et d'argent ; que s'ils ne recevaient des secours étrangers, ils ne pourraient soutenir plus longtemps les attaques d'un ennemi si puissant et si obstiné ; qu'ils combattaient autant pour la cause commune que pour eux-mêmes ; et que, quoiqu'ils fussent les premiers exposés au danger, ils ne périraient pas seuls ; qu'ils s'adressaient à l'empereur et aux princes d'Allemagne, comme à ceux qui se

[1] Relation de Campanus, évêque de Téramo, qui était envoyé à la diète avec le cardinal de Sienne. *Epistol.* L. VI, n° 12, *Raynaldi Annal.* 1471, § 9, p. 222.

trouveraient les premiers à découvert s'ils succombaient ; et qu'après tout, c'était à celui que le titre d'empereur mettait à la tête de la république chrétienne, à se ranger le premier parmi les défenseurs de la chrétienté [1].

Mais cet empereur était loin de répondre par son zèle à ce qu'on demandait de lui. Pendant qu'on délibérait, la Carniole était dévastée, et il ne faisait rien pour la défendre, rien pour la venger [2] ; il ne songeait point à secourir ses alliés et ses voisins, mais il demandait seulement à la diète de lui accorder dix mille hommes, dont le quart fût de cavalerie, pour garder ses propres frontières [3] ; bientôt même il n'en voulût plus que quatre mille, effrayé sans doute de l'obligation que lui imposerait une armée plus nombreuse, celle de s'engager dans une guerre plus active, comme aussi peut-être de la nécessité de la défrayer tandis qu'elle traverserait ses états. Après de très longues délibérations, la diète décida enfin, dans sa séance du 19 juillet, que l'empire entier contribuerait en proportion de ses revenus, en sorte que chaque millier de florins de capital fournirait et entretiendrait un cavalier. On annonça aux légats et à l'ambassadeur vénitien que cette levée pourrait produire deux cent mille hommes équipés et entretenus. Ils répondirent, avec défiance, à un calcul si exagéré, que quatre-vingt mille hommes, si on pouvait les obtenir, suffiraient de reste [4]. Mais il était bien difficile de mettre à exécution un décret aussi vague, et de soigner une pareille répartition dans chaque état de l'empire ; toute l'activité de l'empereur le plus ambitieux et le plus accrédité y aurait à peine pu suffire. Frédéric III n'y songea seulement pas ; déjà il n'était plus occupé que de sa rivalité avec l'électeur palatin [5]. La

[1] *Joan. Ant. Campani Epistolar.* L. VI, nº 13. — *Jacobi Cardinal. Papiensis. epistol.* 378, p. 718. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1471, § 11, p 223. — [2] *Dlugoss. Histor. Polonicae.* L. XIII, p. 476. — [3] *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XX, p. 759. — [4] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1471, § 12, p. 293. — [5] *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XX, p. 761.

diète fut transférée à Nuremberg ; aucune de ses ordonnances ne fut exécutée, et l'Allemagne, la Hongrie et l'Italie furent abandonnées sans défense à la fureur des Turcs [1].

Paul II avait chargé le cardinal de Sienne de solliciter la diète de Ratisbonne, pour qu'elle déclarât la guerre aux Bohémiens aussi bien qu'aux Turcs [2]. Il repoussa même, comme une calomnie, la supposition qu'il eût jamais consenti à quelque accord avec Podiebrad, si ce monarque avait vécu [3]. Les délibérations des Allemands, à l'égard de la Bohême, ne furent suivies d'aucun effet ; mais Mathias Corvinus, roi de Hongrie, à qui le pape avait accordé la couronne de Bohême, poursuivait ses projets de conquête dans ce royaume. Les Bohémiens, plutôt que de se soumettre à lui, avaient offert la royauté à Uladislas, fils du roi de Pologne, qui vint se mettre à leur tête. En même temps, Casimir, son père, appelé par les mécontents de Hongrie, vint attaquer Corvinus dans ses propres états, et s'avança jusqu'à Nitria, où il soutint ensuite un siége [4]. Ainsi donc, loin que les Hongrois fussent assistés par le reste de la chrétienté, le pape les affaiblissait par une diversion puissante, et les Polonais par une invasion redoutable. La campagne contre les Turcs ne fut cependant point aussi désastreuse pour la chrétienté qu'on aurait pu le craindre. Les Musulmans avaient achevé, sur les frontières de Syrmie, au passage de la Save, les fortifications d'une citadelle, qu'ils nommèrent dans leur langue *Sabatz* ou *l'Admirable* [5]. Mais Mahomet ne conduisit, cette année, aucune expédition par lui-même, et celles de ses pachas étaient beaucoup moins redoutables. Il parut même avoir quelque pensée de faire la paix avec les Vénitiens. La veuve

[1] *Campanus, Lib. VI. Epist.* 22. — *Raynaldi.* § 13-14, p. 223. — [2] *Lettre de Paul II, du 8 avril. Liber Brevium, anno VII*, p. 128. *Raynaldi.* § 26, p. 225.— [3] *Bref de Paul II, du 25 juin. Ibid.* § 28, p. 226. — [4] *Bonfinius, Rerum Ungaricarum.* Deca IV, L. III, p. 590. — *Dlugossi Hist. Polon.* L. XIII, page 471. — [5] *Bonfinius, Rer. Ungar.* Dec. IV, L. II, p. 583. — *Spiegel der Ehren.* B. V. c. XX, p. 763.

d'Amurat II, fille de George Bulkowitz, dernier despote de Servie, s'offrit pour en être médiatrice ; et deux ambassadeurs vénitiens, Nicolas Cocco et François Capello, furent envoyés auprès de Mahomet. Ce monarque avait été informé des armements de la ligue, et il voulait les ralentir par une négociation : c'était dans ce but seul qu'il avait appelé les députés vénitiens à la Porte, et il les renvoya sans rien conclure[1].

Ce n'était pas au reste parmi les Européens et les chrétiens seulement que Paul II et les Vénitiens avaient été chercher des auxiliaires contre les Turcs ; une négociation beaucoup plus extraordinaire était entamée entre eux et Hassan Beg, ou Ussun Cassan, qui avait conquis la Perse, en 1468, sur les descendants de Timour, et qui y avait fondé la dynastie du Mouton blanc[2]. Un frère Louis de Bologne, de l'ordre de Saint-François, se rendit par Caffa auprès du conquérant de la Perse, pour l'exciter à faire valoir les droits de cet empire, qu'il renouvelait, sur la Colchide et Trébisonde, et pour lui promettre en même temps les secours des occidentaux dans une guerre contre les Turcs. Ussun Cassan s'engagea en effet dans la confédération qu'on lui proposait ; il écrivit à Paul II une lettre emphatique et d'un style oriental, pour lui promettre sa coopération. Après avoir pris pour lui-même les titres les plus pompeux, il en accorda aussi au pape de très magnifiques ; l'annaliste de l'Église y a vu une confession de la grandeur des pontifes arrachée à un infidèle par la force de la vérité[3]. Le défi qu'Ussun Cassan envoya peu de temps après à Mahomet II était tout symbolique. L'ambassadeur persan versa devant le trône du sultan un sac de millet, qu'il balaya ensuite : ainsi le balai d'Ussun devait

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 210, v. — *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1130. —*Coriol. Cepio.* L. I, p. 342.—[2] *Voyez* d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, au mot *Uzun Hassan Beg.* L'*h* aspirée des orientaux se confond avec le *C.* Le nom turc d'*Usun*, de même que celui de *Al Thaui*, que lui donnent les Arabes, veut dire *le long.* — [3] La lettre est rapportée *Annal. Eccles.* 1471, § 48, p. 229.

emporter aisément toute la multitude de l'armée ottomane. Mahomet répondit dans le même style; après avoir fait étendre le millet de nouveau, il fit apporter des poules qui le mangèrent. « Dis à ton maître, ambassadeur, ajouta-t-il, que « comme mes poules ont mangé son millet, ainsi mes janis- « saires mangeront ses bergers de Tartarie, dont il a cru faire « des soldats[1]. »

Le pape, qui avait provoqué les Persans contre les Turcs, ne put pas voir la suite de ces menaces mutuelles; il mourut, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le 26 juillet 1471[2]. François de la Rovère de Savonne, que Paul II avait tiré de l'ordre de Saint-François dont il était général, et qu'il avait fait cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, lui fut donné pour successeur, le 9 août 1471, sous le nom de Sixte IV[3]. La Rovère était alors âgé de cinquante-sept ans; il était sorti de la plus basse classe; mais, depuis son exaltation, il chercha à confondre son origine avec celle de la noble maison de la Rovère de Turin, qui portait le même nom que lui. Cette maison ayant répondu à ses avances, il récompensa sa condescendance par deux chapeaux de cardinaux[4]. Ce pape, qui sacrifia ensuite scandaleusement les intérêts de l'Église à la grandeur de sa famille, et qui, comme le remarque Macchiavel, « montra le premier tout ce que pouvait « un souverain pontife, et comment beaucoup de choses « qu'on appelait auparavant des erreurs pouvaient être ca- « chées sous l'autorité pontificale[5], » parut, dans les premiers mois de son règne, tout occupé des intérêts publics, et de la

[1] *Marin Sanuto, Vite de' duchi*. p. 1197. — [2] La mort subite de Paul II, qui paraît avoir été causée par des melons mangés en trop grande abondance, fut prise par ses nombreux ennemis pour un jugement du ciel. Guernieri Bernio, l'historien d'Agobbio, qui termine sa narration à l'année suivante, raconte, comme un fait constant, que ce pape fut étranglé par les diables. On trouva, dit-il, son corps tout noir, étendu par terre, et la porte de sa chambre fermée en dedans. *Cronica d'Agobbio*. T. XXI, p. 1021. — [3] *Diario di Stefano Infessura*. L. III, P. II, p. 1143. — [4] *Annales Ecclesiastici*. 1471, § 66-70, p. 233. — [5] *Macchiavelli, Istorie*. T. VII. p. 324.

défense de la chrétienté. Il se montra même disposé à accorder à la Bohême une pacification ou une trêve, pour réserver de plus grandes forces à opposer aux Turcs[1]. Mais tandis qu'il s'occupait d'apaiser ces troubles éloignés, peu s'en fallut qu'une guerre civile allumée dans le duché de Ferrare ne contraignît la république de Venise à diviser ses forces, pour faire respecter ses frontières.

Borso d'Este était mort le 20 août, moins d'un mois après le pontife qui l'avait fait duc de Ferrare. Cet aimable prince ne laissait point d'enfants; il avait paru traiter avec une égale prédilection son neveu et son frère. Le premier, Nicolas d'Este, était fils légitime de Lionnel, prédécesseur et frère de Borso, et bâtard comme lui; le second, Hercule d'Este, était fils légitime de Nicolas III, père de Borso. Le droit de succession, mal établi dans la maison d'Este, semblait n'appeler à la couronne ducale que celui entre les princes qui était en état de gouverner. Parmi les enfants de Nicolas III, les deux bâtards avaient passé avant les deux fils légitimes, uniquement parce que ceux-ci, nés de Richarde de Saluces, étaient encore en bas âge à la mort de leur père. Le fils de Lionnel, né d'un légitime mariage avec une princesse de Gonzague, avait pour la même raison fait place à son oncle Borso. Mais à la mort de ce dernier, Nicolas et Hercule étaient tous deux également en âge de gouverner. Les droits de l'un et de l'autre paraissaient égaux. Ni l'institution des duchés de Modène et de Reggio par l'empereur, ni celle du duché de Ferrare par le pape, n'avaient décidé entre eux, et Borso lui-même ne s'était pas déclaré davantage. Lorsque sa maladie fit prévoir une prochaine ouverture de la succession, les deux prétendants cherchèrent à s'emparer des lieux forts, pour être en état de dicter la loi; en même temps ils s'assu-

[1] *Diploma apud Raynaldum.* 1471, § 77, p. 235.

rèrent d'alliances étrangères. Hercule, le premier, se rendit maître de Castel-Novo sur le Pô, et y établit beaucoup d'infanterie; d'autre part, il demanda l'assistance des Vénitiens, dans les armées desquels il avait servi. La Seigneurie de Venise fit en effet approcher de Ferrare trois galères, deux fustes et soixante-dix barques, tandis qu'elle assembla près de quinze mille hommes dans le Polésine de Rovigo. Nicolas, de son côté, s'était fortifié dans le palais même du duc, où ses amis vinrent le joindre. En même temps il avait sollicité les secours de Louis de Gonzague, son beau-frère, et de Galéaz Sforza, duc de Milan. Le dernier avait rassemblé quinze mille hommes dans le Parmesan, pour favoriser le fils de Lionnel; mais la mort de Paul II dérangea les projets de Galéaz. Il ne voulut pas s'exposer à entrer en guerre avant de connaître quelle serait la politique du nouveau pontife. Nicolas, consterné de cette immobilité et de l'approche des Vénitiens, se rendit à Mantoue auprès de son beau-frère, pour réveiller le zèle de ses alliés. Pendant ce temps Borso mourut; Hercule entra dans la capitale avec une suite de plus de deux mille hommes armés; il fut proclamé duc de Ferrare et de Modène; plusieurs des partisans de Nicolas furent tués dans les rues, et celui-ci ne fut plus, aux yeux du vainqueur, qu'un exilé et un rebelle [1]. Le 24 novembre suivant, plus de quatre-vingts gentilshommes ou bourgeois de Ferrare, qui s'étaient attachés à Nicolas, et qui l'avaient suivi dans son exil, furent condamnés à mort par contumace. Plusieurs d'entre eux, étant tombés ensuite entre les mains d'Hercule, furent pendus [2].

Cependant, la succession de Ferrare ne causa qu'une inquiétude passagère, tandis qu'elle assura à la république un voisin qui lui était absolument dévoué. 1472. — D'autre part,

[1] *Diario Ferrarese*. T. XXIV. *Rer, It.* p. 230. — *Gio. Batt. Pigna*, *Storia de' Principi d'Este*. L. VIII, p. 783. — *Cronica di Bologna*. T. XVIII, p. 788-789. — [2] *Diario Ferrarese*. T. XXIV, 236-238.

un nouveau doge, Nicolas Trono, fut donné pour successeur à Christophe Moro, qui était mort le 9 novembre[1]. Tranquille sur son intérieur, Venise s'efforça de tirer parti des différentes négociations qui l'avaient occupée dans l'année précédente, et d'attaquer Mahomet II avec des forces redoutables, de tous les côtés à la fois. Catherino Zeno avait été envoyé dans l'hiver à Ussun Cassan, pour lui annoncer l'armement des Vénitiens, et demander sa coopération[2]. Le roi de Perse était en même temps excité par sa femme qui était chrétienne et fille du dernier empereur de Trébisonde. Il entra en Géorgie avec trente mille chevaux; il massacra un grand nombre de Turcs et enleva un butin considérable; mais, à la réserve de Tocat, dont il s'empara, dans la province de Siwas, en Arménie, il n'assiégea aucune forteresse, et il retourna dans son pays sans avoir fait aucune conquête[3].

D'autre part, Pierre Mocenigo, assuré que le grand Seigneur dégarnirait l'Archipel, pour s'opposer à l'invasion des Persans et défendre ses provinces d'Asie, partit de Modon où il avait passé l'hiver. Il embarqua beaucoup de Stradiotes ou

[1] *Marin Sanuto*. p. 1195. — *Andrea Navagiero*. p. 1130. — [2] Catherino Zeno avait une sorte de parenté avec Ussun Cassan, ou du moins avec sa femme Despina, fille de David Comnène, empereur de Trébisonde. Despina avait une sœur mariée à Nicolas Crespo, duc de la mer *Ægée*. Les cinq filles de celles-ci avaient toutes épousé des nobles vénitiens : l'aînée, femme d'un Cornaro, fut mère de Catherine, reine de Chypre; la troisième, Violante, fut femme de Catherino Zeno. Ussun Cassan, qui avait près de soixante-dix an, avait vécu dans une rare union avec sa femme, toujours demeurée chrétienne, et il témoigna à Catherino Zeno toute l'affection d'un oncle et d'un ami. *Petri Bizarri Histor. Rerum Persicarum*. L. X, p. 261. Ce même Catherino Zeno fut ensuite renvoyé par Ussun Cassan au roi de Pologne, puis à tous les princes chrétiens, pour les réunir contre Mahomet II. Il visita la cour de Casimir, roi de Pologne, en 1474. *Dugloss. Hist. Polonicœ*. L. XIII, p. 509. Ces négociations sont l'objet d'un traité de Callimachus Experiens, *De his quœ a Venetis tentata sunt, pro Persis ac Tartaris contra Turcos movendis*; traité imprimé à Francfort, 1601, *in-fol.*, avec l'*Histoire de Perse de Bizarro*. Callimachus Experiens, attaché comme historien au roi de Pologne, eut lui-même une grande part à ces négociations. Il fait connaître aussi le chemin suivi par Catherino Zeno, p. 408. — [3] *Andrea Navagiero*. T. XXIII, p. 1131.—*Dugloss. Hist. Polonicœ*. L. XXIII, p. 481. D'après Cantemir, ce ne fut pas Ussun Cassan, mais son général Yusufiche Beg, qui prit Tocat, et fut ensuite battu. *Dem. Cantemir*. L. III, c. I, § 25.

de soldats grecs à Napoli de Romanie, et vint ravager Mitylène et Délos[1]. Les Stradiotes commençaient alors à faire une partie essentielle des armées vénitiennes; vingt ans de malheur et d'oppression avaient forcé les Grecs à reprendre des habitudes militaires. Ils avaient appris à former une cavalerie légère, armée de boucliers, de lances et d'épées; au lieu de cuirasses, ils garnissaient leurs vêtements d'une grande quantité de coton, pour amortir les coups; leurs rapides chevaux pouvaient fournir les plus longues courses; la vigueur de ces chevaux fit bientôt reconnaître le mérite de la nouvelle milice. Les hommes, à leur tour, trouvèrent moyen de se distinguer. Ceux de la Morée, et surtout du voisinage de Napoli, furent les plus estimés, et le mot grec qui signifie soldat demeura le nom propre de cette cavalerie légère[2].

Mocénigo résolut cette année de porter ses armes vers l'Asie, habitée presque uniquement par des musulmans, plutôt que vers les îles et le continent de Romanie, où les chrétiens formaient toute la population. La guerre maritime, lorsqu'elle se fait entre deux flottes, est la plus noble de toutes, parce qu'elle ne compromet la vie et la richesse que de ceux qui de part et d'autre se sont destinés au combat; mais les ravages d'une flotte sur les côtes sont, au contraire, presque toujours souillés par une honteuse piraterie; ce n'est pas au souverain, mais au peuple; ce n'est pas au soldat, mais au bourgeois, qu'on cherche alors à nuire. Le but des expéditions maritimes est la destruction, non la conquête; les marins préfèrent la surprise au combat, ils attaquent ceux qui sont hors de leurs gardes, et s'enfuient à l'approche des ennemis; ils s'accoutument ainsi à un mélange odieux de crainte et de cruauté. Par quelques épouvantables dévastations que les Turcs eussent mérité des représailles, on ne

[1] *Navagiero*. p. 1132. — *Coriol. Cepio*. L. I, p. 343. — [2] Στρατιώτης. *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. IX, f. 211.

peut s'intéresser à l'amiral chrétien qui promet un ducat de récompense pour chaque tête de musulman qu'on lui apporte, gratification qui fit massacrer plusieurs centaines de Grecs, pour vendre ensuite leurs têtes comme enlevées aux musulmans. On ne peut s'intéresser à la flotte de Mocénigo, lorsqu'elle fait un débarquement près de Pergame, pour enlever du butin sur les malheureux paysans, et des trophées de têtes plus honteux encore ; lorsqu'elle porte ensuite les mêmes ravages dans la Carie, autour de Cnide, puis sur la côte opposée à l'île de Cos[1]. Dans ces expéditions de piraterie, la seule chose qui intéresse encore, ce sont ces noms autrefois fameux, qu'on ne prononce jamais sans réveiller le souvenir du triomphe des arts, de la poésie, de l'élégance et du goût ; mais lorsque ces noms ne reparaissent dans l'histoire que pour nous apprendre comment ces villes antiques furent enlevées par des barbares à d'autres barbares ; lorsque surtout c'est le peuple le plus civilisé qui s'efforce de les détruire, et le peuple le plus farouche qui défend encore ces antiques monuments de la civilisation, une profonde tristesse s'attache aux fastes de cette horrible guerre.

Pierre Mocénigo avait déjà étendu ses ravages sur une grande partie de l'Asie Mineure, et il avait enlevé un grand nombre de têtes musulmanes, lorsque, le 15 juin 1472, Requesens vint le joindre près du cap Mallio, avec dix-sept galères napolitaines. Peu après, le cardinal Olivier Caraffa lui amena aussi dix-neuf galères du pape. L'un et l'autre général déclara que, nonobstant le rang supérieur de son souverain, il avait ordre d'obéir au généralissime vénitien, et de témoigner ainsi la reconnaissance des chrétiens pour la république qui soutenait seule la cause commune[2].

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 211. — *Coriolanus Cepio, De Reb. Venetis.* L. I, p. 343. — [2] *M. A. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 212. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1472, § 48, p. 244. — *Vita Sixti IV; Platinæ tributa.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1057. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* T. XXIII. *Rer. Ital.* p. 90. — *Coriolanus Cepio.* L. I, p. 346.

Les divers historiens de cette guerre ne s'accordent pas sur la force de la flotte chrétienne ; mais le calcul le plus modéré la porte à quatre-vingt-cinq galères. Les Turcs, cependant, ne sortirent point des Dardanelles à sa rencontre, en sorte qu'un armement si considérable, et qui coûtait au pape seul plus de cent mille florins, n'eut d'autre résultat que de ravager quelques villes de l'Asie Mineure. La première que les Latins attaquèrent fut Attalée, ou Satalie, ville riche de la Pamphilie, vis-à-vis de l'île de Chypre, qui servait de marché aux Égyptiens et aux Syriens. Soranzo franchit avec dix galères la chaîne qui fermait le port, et s'en rendit maître. Les troupes de débarquement, conduites par Malipiero, s'emparèrent de la première enceinte de murs qui entourait les faubourgs. Ces faubourgs furent pillés, aussi bien que le port, et une grande quantité de poivre, de cannelle, de girofle et d'encens fut transportée sur les galères. Mais les murs intérieurs de la ville furent défendus avec vigueur ; on ne pouvait les attaquer sans artillerie, et la flotte chrétienne n'en portait point. Mocénigo fit ravager la Pamphilie aussi loin que ses troupes purent s'étendre ; puis il fit mettre le feu aux faubourgs de Satalie, et il ramena sa flotte à Rhodes[1]. Il y trouva l'ambassadeur que Ussun Cassan envoyait au pape et aux Vénitiens[2]. Ce Persan rendit compte aux généraux chrétiens des succès de son maître ; il avait pris aux Ottomans Tocat, ville du Pont, sur les frontières de l'Arménie, et il envoyait demander aux Européens de l'artillerie, sans laquelle le Sophi ne pouvait assiéger d'autres villes[3].

La flotte vénitienne, ayant remis à la voile, vint ravager l'antique Ionie, vis-à-vis des rivages de Chios. On n'y trouva

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 212, v°. — *Coriolanus Cepio.* L. I, p. 347. — [2] *P. Callimachi, Hist. de Venetis contra Turcos.* p. 409. — [3] *M. A. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 213. — *Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1132. — *Annal. Turcici Leunclavii.* T. XVI, p. 258. *Coriol. Cepio.* L. I [illegible]

point d'ennemis à combattre ; mais les chrétiens arrachèrent les vignes, et brûlèrent les oliviers de ces riantes campagnes ; et le légat paya cent trente-sept ducats, pour autant de têtes qu'on lui apporta sur sa galère. Tous les malheureux qu'on enleva de leurs chaumières, ou qu'on trouva cachés dans les bois, furent vendus comme esclaves [1]. Après cette expédition, Requesens quitta, devant Naxos, la flotte vénitienne, et ramena les galères de Ferdinand à Naples, pour y passer l'hiver. Mais Mocénigo et le légat voulurent profiter de ce qui restait encore de la belle saison, pour étendre plus loin leurs ravages. Ils prirent des informations sur l'état de Smyrne. Cette ville, la plus riche et la plus commerçante de l'Ionie, est située au fond d'un golfe, et elle n'avait point vu d'ennemis depuis longtemps ; aussi les Turcs n'avaient pas eu soin de relever ses murailles, ou de les faire garder. Le 13 septembre 1472, Mocénigo parut à l'aube du jour devant Smyrne ; ses troupes, débarquées avec célérité, plantèrent leurs échelles contre les murailles, et les attaquèrent aussitôt. Les bourgeois effrayés se présentèrent bien sur leurs ruines pour les défendre; mais ils étaient si peu accoutumés aux armes, et tant d'anciennes brèches étaient demeurées ouvertes, qu'ils ne retardèrent que de peu de moments l'entrée des soldats ou des marins. Les habitants, voyant la ville prise, s'enfuirent avec des cris lamentables ; les femmes, avec leurs enfants dans les bras, se réfugièrent dans les temples et les mosquées ; quelques hommes défendaient encore les toits et les terrasses de leurs maisons, un grand nombre furent taillés en pièces, d'autres enlevés comme esclaves ; les femmes surtout furent poursuivies, elles furent arrachées de leurs temples, déshonorées, et ensuite vendues. Les vainqueurs ne voulurent point distinguer les églises chrétiennes des mosquées, ils feignirent de croire tous les ha-

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 214.

bitants musulmans, pour les traiter tous avec la même rigueur ; et cependant même aujourd'hui près de la moitié des habitants professe encore le christianisme, après être restés si longtemps sous le joug des Turcs. Balaban, pacha de la province, averti du débarquement des Vénitiens, accourut pour les repousser avec ce qu'il put rassembler de troupes ; il fut lui-même mis en déroute. Les vainqueurs, à leur rentrée dans la ville, y mirent le feu, et en peu d'heures l'antique patrie d'Homère fut réduite en cendres. On ne porta sur les vaisseaux que deux cent quinze têtes ; les soldats avaient trouvé, dans cette ville opulente, à se charger d'un butin plus profitable ; il fut vendu à l'enchère, et partagé entre les soldats et les matelots [1].

En revenant du sac de cette ville, les Vénitiens débarquèrent encore à Clazomène, sur l'isthme de la péninsule qui ferme le golfe de Smyrne ; mais les habitants effrayés s'étaient réfugiés dans les montagnes, et l'on ne trouva guère à enlever que des chameaux et du bétail. Les galères, profitant alors d'un vent favorable, firent voile vers Modon ; l'amiral vénitien passa l'hiver dans la Morée, et le légat du pape, Olivier Caraffa, revint en Italie. Il fit son entrée à Rome le 23 janvier de l'année suivante. On conduisait dans la ville douze chameaux montés par vingt-cinq Turcs, qu'il avait réservés en vie pour orner son triomphe : il fit aussi suspendre devant les portes du Vatican des fragments de la chaîne qui fermait le port d'Attalée [2].

Les ravages des Vénitiens dans l'Asie Mineure étaient vengés par les ravages des Turcs dans les possessions vénitiennes ;

[1] Les détails que donne Sabellico sur cette campagne (Deca III, L. IX, p. 214) sont tirés d'une relation élégamment écrite en latin, et divisée en trois livres, par Coriolan Cepio, Dalmate qui commandait une des galères de Mocénigo et qui ne quitta point l'expédition. Elle a été imprimée 1556, à Bâle, *in-fol.*, à la suite de *Laonicus Chalcocondyles*, p. 341-368.—*Raynaldi Annal. Eccles.* 1472, § 42, p. 244. — [2] *Stefano Infessura, Diario Romano*. p. 1143.

et dans cet échange de férocité et de brigandage, il est difficile de reconnaître quel était le peuple le plus barbare, quel était celui que les premiers outrages avaient provoqué à user de représailles. Les villes de l'Albanie, qui étaient demeurées aux Vénitiens dans l'héritage du grand Scanderbeg, voyaient leur territoire dévasté régulièrement deux fois par année, aux approches de la moisson et de la vendange, jusqu'aux murs de Scutari, d'Alessio et de Croia; mais ces courses rapides de cavalerie n'étaient suivies d'aucune attaque régulière [1].

L'apparition du pacha de Bosnie dans l'état vénitien causa bien plus de terreur. Après avoir traversé rapidement la Carniole ou l'Istrie, il entra, au milieu de l'automne, dans le Friuli. La cavalerie turque parvint au commencement de la nuit sur les bords de l'Isonzo, et aussitôt elle entreprit de le passer à gué. La cavalerie vénitienne, cantonnée sur ses bords, se rassembla en hâte, et repoussa vivement au-delà du fleuve les premiers musulmans qui l'avaient traversé; mais quoique restée maîtresse de son bord, elle céda à son tour à une terreur panique, et se retira avant la fin du jour dans l'île de Cervia, formée par deux bras de rivière, devant Aquilée. Les Turcs passèrent l'Isonzo au lever du soleil, sans rencontrer aucune résistance, et ils se répandirent dans les riches campagnes du Friuli. 1473.—L'incendie de toutes les maisons et de toutes les granges qu'ils trouvaient sur leur chemin, avertit de loin le reste des habitants de se sauver dans les lieux forts. Les portes d'Udine, capitale de la province, étaient encombrées par les familles des paysans fugitifs, leurs chars et leur bétail. Les églises étaient remplies de femmes suppliantes, les murs garnis de citoyens mal armés; et si les Turcs avaient poussé plus loin leur cavalerie, la ville aurait pu être prise dans sa première terreur. Mais ils s'arrêtèrent à trois milles de

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 213.

distance, et s'en retournèrent chargés de butin, chassant devant eux des troupeaux d'esclaves.

Tandis que Pierre Mocénigo, retiré pendant l'hiver à Napoli de Romanie, s'occupait de mettre sa flotte en état de commencer vigoureusement la campagne prochaine, un jeune Sicilien, nommé Antonio, que les Turcs avaient fait prisonnier dans l'île d'Eubée, et conduit à Constantinople, s'échappa de cette ville, et vint se présenter à l'amiral vénitien. Il lui demanda un bateau et quelques compagnons résolus, s'engageant, avec leur aide, à mettre le feu à la flotte turque, au milieu de laquelle il avait passé à Gallipoli. Il déclara avoir vu dans cette rade cent galères qui, n'étant point gardées pendant la nuit, seraient aisément détruites par un seul incendie. Mocénigo combla de louanges le jeune homme, et lui promit les plus magnifiques récompenses. Il lui fit donner une barque chargée de fruits, avec quelques matelots les plus résolus de sa flotte. Antonio s'annonça aux Turcs comme un marchand de fruits, et remonta sans difficulté les Dardanelles : quand il fut parvenu à Gallipoli, il commença à vendre ses fruits aux soldats; et comme il ne leur causait aucune défiance, on lui laissa passer la nuit auprès de la flotte. Il en profita pour mettre le feu aux vaisseaux les plus près de lui; mais de prompts secours l'empêchèrent de continuer et le forcèrent de s'enfuir lui-même sur sa barque, à laquelle l'incendie s'était aussi communiqué. Le feu l'obligea d'en sortir, pour se cacher avec ses compagnons dans le premier bois qu'il trouva le long du détroit. Il laissa sa barque à moitié consumée au lieu où il était descendu, et elle fit découvrir sa retraite, en sorte qu'il fut arrêté avec ses compagnons. Le sultan voulut le voir, et il lui demanda s'il

[1] *M. Ant.Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 214. Cet historien était lui-même enfermé dans Udine au moment de l'apparition des Turcs. — *Guernieri Bernio, Stor. d'Agobbio.* p. 1022.

avait reçu quelque injure qui pût le porter à une vengeance aussi forcenée. « Aucune, répondit fièrement Antonio, mais « je t'ai reconnu pour l'ennemi commun des chrétiens; mon « exploit est assez glorieux, et il le serait davantage si j'avais « pu brûler ta tête comme j'ai brûlé tes vaisseaux. » Le Turc, peu touché du courage de son ennemi, le fit scier par le milieu du corps avec ses compagnons. Le sénat de Venise ne voulut pas que tant de résolution demeurât sans récompense. Ne pouvant plus rien faire pour lui, il donna une dot à sa sœur et une pension annuelle à son frère[1].

Cependant Pierre Mocénigo reçut de Venise l'ordre de mettre en mer, et de suivre dans la prochaine campagne les indications que lui donnerait Ussun Cassan. L'ambassadeur de celui-ci avait resserré son alliance avec les Vénitiens; Josaphat Barbaro, homme avancé en âge, qui parlait bien la langue persane, avait été chargé de le reconduire à son maître, et d'offrir au sophi, au nom du sénat de Venise, de riches présents de vases d'or et d'étoffes de Vérone. Il menait avec lui trois galères chargées d'une grande quantité d'artillerie, et cent artificiers commandés par Thomas d'Imola, que la république mettait au service du souverain de la Perse. C'était par les côtes de la Cilicie et de la Syrie qu'ils comptaient se rendre auprès de lui : ils devaient y trouver deux frères, princes de Caramanie, déjà dépouillés en partie par Mahomet, mais qui défendaient encore contre lui le reste de leurs états[2].

[1] *Coriolanus Cepio*. L. II, p. 350. — *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. IX, f. 215. — *Raynaldi Annal. Eccles*. 1473, § 2, p. 248. — [2] *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. IX, f. 215, v°. — *Coriol. Cepio*, L. III, p. 361.

Les premières commmunications diplomatiques des Vénitiens avec la Perse sont un événement remarquable dans l'histoire des voyages, et par conséquent dans celle de l'esprit humain ; elles ouvrirent aux observations des Occidentaux des régions inconnues; elles mirent en rapport des peuples toujours séparés ; elles jetèrent de premières lueurs sur la géographie jusqu'alors si confuse, et elles commencèrent en quelque sorte la période dans laquelle nous vivons aujourd'hui, cette période dont le caractère le plus frappant est le rapport établi entre tous les peuples de la terre.

Pour ouvrir, par cette route, la communication avec Ussun Cassan, Pierre Mocénigo se dirigea d'abord vers l'île de Chypre. Il avait alors quarante-cinq galères vénitiennes ; deux galères des chevaliers de Rhodes, et quatre du roi de Chypre vinrent se joindre à lui. Avec cette flotte il fit voile vers Séleucie, qu'un des princes de Caramanie assiégeait. Pyrameth, le plus âgé de ces deux frères, était dans le camp d'Ussun Cassan ; le plus jeune, Cassan Beth, donna rendez-vous aux Vénitiens à un mille de distance de Séleucie, auprès d'un temple ruiné. Il expliqua à Victor Soranzo, qui fut envoyé vers lui, que la Caramanie, dévouée à sa famille, était cependant retenue par Mahomet II dans la crainte et la dépendance, à l'aide de trois forteresses situées le long de la mer, vis-à-vis des rivages de Chypre, savoir : Sichesio, Séleucie et

Les aventures de ces premiers voyageurs en Orient ont été consignées dans des relations originales qui nous ont été conservées. Elles sont traduites en latin et imprimées à la suite de l'*Historia Rerum Persicarum* de P. Bizarro. La première est celle de Josaphat Barbaro, qu'on peut regarder comme un modèle de talent, d'observation, de justesse d'esprit et d'intérêt (p. 458 et suivantes). Barbaro, après la prise de Séleucie par Mocenigo, reconnut l'impossibilité de pénétrer en Perse avec tout son cortége. Il laissa en Crète les présents dont la république l'avait chargé pour Ussun Cassan ; il prit congé à Séleucie de ses compatriotes ; et, malgré son âge avancé, il s'aventura avec l'ambassadeur de Perse, et une suite très peu nombreuse, au travers de ces pays barbares. De Tarse, il suivit la route de la Petite-Arménie, et ensuite du pays des Curdes. Son petit cortége fut attaqué chez ce peuple de brigands ; l'ambassadeur persan, son compagnon de voyage, fut tué ; son secrétaire et deux hommes de sa suite le furent aussi. Barbaro fut grièvement blessé et dépouillé de tout ; son courage ne se démentit point cependant ; il continua son voyage, et il trouva enfin Ussun Cassan à Tauris. Ce monarque le reçut avec magnificence, et ne cessa dès lors de lui montrer les plus grands égards pendant cinq ans qu'il le retint près de lui. A la mort d'Ussun, en 1488, Josaphat Barbaro revint à Venise par Alep et la route des Caravanes, qui traversait des états soumis aux Mameluks et au soudan d'Égypte.

Pendant ce même temps, la république avait envoyé aussi deux autres ambassadeurs au sophi, par deux chemins différents : l'un, Leopardo Bettoni, se rendit auprès de lui par Trébisonde, mais il n'a rien écrit ; l'autre, Ambroise Contarini, prit sa route par le nord de l'Europe, pour éviter plus sûrement les embûches des Turcs, et nous avons sa relation. Contarini partit de Venise le 23 février 1473 ; il se rendit d'abord à Francfort sur l'Oder, où il arriva le 29 mars ; il traversa ensuite la Pologne par Posna, Lublin et Kiovie ; il était le 1er mai dans cette dernière ville, et le 16 à Caffa, d'où il s'embarqua pour la Colchide et les bords du Phaze. Ce fut dans la Géorgie et la Mengrélie qu'il eut le plus à souffrir de la tyrannie des princes et du méchant caractère des peuples ; enfin, il

Coryco (Sikin, Selefki, Curko), où les Turcs tenaient garnison, et dont les Caramans ne pouvaient se rendre maîtres sans artillerie. Mocénigo assiégea successivement ces forteresses, et il les rendit à Cassan Beth, après avoir forcé les garnisons turques à capituler. Cette première opération semblait devoir ouvrir une communication facile avec Ussun Cassan [1].

Pendant ce temps, ce monarque s'était avancé par l'Arménie jusqu'au voisinage de Trébisonde et du royaume de Pont, avec une armée que, malgré les calculs extravagants des Latins, nous devons évaluer entre quarante mille et, tout au plus, soixante-dix mille hommes. Mahomet II marchait à sa rencontre avec dix mille janissaires, dix mille gardes de la cour, vingt mille fantassins et trente mille auxiliaires. Avec ces forces, Mahomet s'empara de Carachizara ou Cara-Issar, sur le fleuve Lycus [2]. Chaz Murath, beglierbey de Romanie, commandait son

entra le 25 juillet, par l'Arménie, dans les états d'Ussun Cassan, mais il ne put atteindre ce souverain qu'à Ispahan, au mois de novembre de la même année. Il passa l'hiver auprès de lui; il prit de justes renseignements sur la puissance du souverain de la Perse, que tous les écrivains latins se plaisaient à exagérer; il reconnut que sa patrie n'en pouvait pas tirer à beaucoup près le parti qu'elle en attendait, et que dans la bataille de Cara-Issar, Ussun Cassan commandait tout au plus à quarante mille hommes, presque tous de cavalerie. Après avoir recueilli ces informations, qui pouvaient avoir une grande influence sur la république de Venise, il se mit en chemin au commencement de juin 1474 pour rentrer en Europe. Il revint par la même route, avec des dangers et une fatigue infinis, jusqu'aux bords du Phaze. Mais là, il apprit avec une douleur profonde que les Turcs, soupçonnant les relations des Occidentaux avec les Persans, veillaient sur tous les chemins, et lui avaient fermé la route qu'il comptait suivre, en s'emparant de Caffa. Contarini ne vit plus alors que la Moscovie par laquelle il pût rentrer en Europe. Rebroussant chemin au travers de la Médie, il parvint jusqu'à Derbent sur la mer Caspienne; il y passa l'hiver au milieu de pauvres pêcheurs; il en repartit le 6 avril 1475 pour Astracan, ville alors dépendante des Tartares; il traversa leurs déserts et ceux de la Moscovie, luttant sans cesse avec la misère et la faim; le 26 septembre enfin, il fit son entrée à Moscou, où le grand-duc lui avança de l'argent sur le crédit de la république de Venise. Mais Contarini ne pût pas repartir de cette capitale avant le 21 janvier 1476. Passant par Smolensko et Troki, où il retrouva le roi Casimir, par Warsovie, Francfort-sur-l'Oder et Nuremberg, il arriva enfin à Venise le 10 avril 1476, après un des voyages les plus hasardeux qui eussent jamais été entrepris.—[1] *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. IX, f. 216, v°. —*Callimachus Experiens de Venetis contra Turcos*, p. 409.—*Coriol. Cepio*. L. II, p. 352. —[2] *Annales Sultanorum Osmanidarum, ab ipsis Turcis memoriæ proditi*,

avant-garde : il se trouva au milieu des Persans avant de s'y être attendu. Ses troupes, attaquées avec impétuosité, furent défaites, et lui-même fut tué dans ce premier choc. Mais comme les Persans poursuivaient les fuyards, ils rencontrèrent le corps de bataille que commandait Mahomet avec ses trois fils, Bajazet, Mustapha et Gem. Le sultan profita du désordre des vainqueurs pour les attaquer. Ussun Cassan se défendit avec vigueur; la mêlée fut longue et cruelle. Cependant Dauth-Pacha, beglierbey de Natolie, qui commandait une des ailes, ayant fait avancer son artillerie, jeta le désordre parmi les Persans, peu accoutumés aux armes à feu. Un des fils d'Ussun Cassan fut tué, et sa tête fut présentée à Mahomet. Ussun prit la fuite, et se retira avec une partie de son armée dans les montagnes de l'Arménie. Son camp fut pillé; les captifs qu'il avait enlevés furent délivrés, et Mahomet, après cette éclatante victoire qui assurait ses frontières, rentra en triomphe à Constantinople [1].

Mocénigo, avant d'être instruit du sort de l'allié de la république, avait attaqué différentes places dans l'Asie Mineure. Il assiégea d'abord Myra dans la Lycie; Aiasa Beg, commandant de la province, rassembla quelques troupes musulmanes, et s'avança pour délivrer la ville : il fut battu et tué dans le combat. Myra se rendit alors aux Vénitiens, qui accordèrent à la garnison et aux habitants la permission de se retirer; mais ils pillèrent et brûlèrent la ville. Mocénigo effectua ensuite un débarquement devant Physsus dans la Carie, dont il ravagea les environs. Il y reçut un message de Catherino Zeno, ambassadeur auprès d'Ussun Cassan, qui l'invitait à se rapprocher

et Leunclavio editi. Byzantin. T. XVI, *editio Venet.* p. 258. *Parisiens.* p. 330. Les Latins donnent 320,000 hommes à Mahomet II, et 350,000 à Ussun Cassan. *Demet. Cantemir.* L. III, c. I, § 27. — [1] *Annales Turcici, Byzant. Veneta.* p. 258. — *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 217, v°. — *Annales Eccles. Rayn.* 1473, § 8, p. 249. Cette défaite d'Ussun Cassan fut représentée comme une victoire aux Polonais, que Catherino Zeno voulait engager dans une ligue générale contre les Turcs. *Dlugoss. Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 498.

de la Cilicie, pour pouvoir au besoin seconder le monarque persan. Il était revenu à Coryco, lorsqu'il reçut un nouveau courrier de Zeno, qui lui annonçait la défaite du sophi et sa retraite en Arménie [1].

Pendant toute cette campagne, Mocénigo avait agi seul. Tandis qu'il était en Cilicie, l'archevêque de Spalatro, nouveau légat du pape, lui avait bien fait dire qu'il viendrait le joindre avec dix galères, s'il croyait que l'amiral vénitien voulût entreprendre quelque chose pour le bénéfice de la chrétienté. Mais ce message blessa Mocénigo, qui croyait avoir déjà beaucoup fait pour la cause commune, et il refusa des secours offerts d'aussi mauvaise grâce. D'ailleurs son attention commençait à être distraite par les affaires de Chypre; le crédit qu'il s'arrogeait déjà dans cette île était d'une plus haute importance pour la république que toutes les conquêtes qu'il avait tentées jusqu'alors, et il ne voulut point, en traitant avec les derniers Lusignan, être gêné par un légat du pape, qui lui reprocherait toute entreprise étrangère à la guerre des Turcs.

L'île de Chypre qui, en 1191, avait été donnée si généreusement par Richard-Cœur-de-Lion à Gui de Lusignan, comme dédommagement du royaume de Jérusalem, s'était conservée dès lors, jusqu'en 1458, dans la descendance légitime de cette illustre maison. Janus III [2], le quatorzième des rois de Chypre de cette famille, était un prince efféminé, qui n'avait vécu que pour le plaisir. Sa première femme, de la maison de Montferrat, était morte, non sans soupçon de poison; la seconde, Hélène Paléologue, était une Grecque du Péloponnèse, qui gouvernait despotiquement son mari. Elle l'avait engagé à rétablir le culte grec dans l'île, acte de justice et de pru-

[1] *M. Ant. Sabellico. Coriol.* Deca III, L. IX, f. 216, v°. — *Cepio.* L. II, p. 357. — [2] Le nom de Janus, dans la maison de Lusignan, venait de la naissance d'un de ces princes à Gênes, *Janua*, après la brillante expédition de Catani et de Frégoso.

dence que les Latins lui reprochaient comme un crime. Mais autant elle gouvernait Janus, autant elle était gouvernée par sa nourrice, qui l'était à son tour par son fils. Le roi avait eu une fille de sa première femme, nommée Charlotte; il n'en avait point de la seconde, mais il avait eu aussi, d'une de ses maîtresses, un fils nommé Jacques. Charlotte, héritière présomptive du royaume, fut mariée à Jean de Portugal, fils du duc de Coïmbre, et petit-fils de Jean Ier. Le prince portugais excita la jalousie du fils de la nourrice; après de violentes querelles entre eux, il périt en 1457 [1], et on le crut empoisonné. Le triomphe insultant du fils de la nourrice ne fut cependant pas long. Jacques, le bâtard de Janus, le tua de sa main, moins pour délivrer Charlotte de son insolence que pour s'ouvrir à lui-même le chemin du trône, en se défaisant d'un favori dangereux [2].

Janus destina ensuite sa fille à Louis de Savoie, second fils du duc Louis, qui avait épousé lui-même une princesse chypriote; mais Janus mourut avant d'avoir pu effectuer ce mariage. Louis arriva cependant à Nicosie, capitale du royaume; il épousa Charlotte le 7 octobre 1459, et il fut couronné avec les titres de roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie [3].

L'intention de Janus avait été de faire entrer son bâtard dans les ordres, et il lui destinait l'archevêché de Nicosie, première prélature du royaume. Mais, par une politique imprudente, Charlotte prévint la cour de Rome contre son frère, et l'empêcha d'obtenir ce siége éminent [4]. Jacques, irrité, se retira auprès du soudan d'Égypte, dont les rois de Chypre se reconnaissaient feudataires; il lui demanda pour lui-même l'héritage de son père. L'avantage du sexe est, aux yeux des Mu-

[1] *Enguerrand de Monstrelet, Chron.* vol. III, f. 74. — [2] *Commentarii Pii Papæ II.* L. VIII, p. 175-176. — [3] *Comment. Pii P.* L. VII, p. 177. — *Guichenon, Hist. généal. de la maison de Savoie.* T. II, p. 112. — [4] *Annales Ecclesiast. Raynaldi.* 1459, § 85, p. 39.

sulmans, bien plus important, dans la succession, que celui de la légitimité. D'ailleurs, le soudan voyait avec presque autant de défiance que Mahomet II un prince de l'Occident, et du sang français, s'établir au centre de la mer de Syrie. Les Chypriotes, de leur côté, préféraient un Lusignan né dans leur pays à un souverain étranger. Melec Ella donna donc à Jacques, avec la couronne royale, une armée de Mameluks pour soumettre l'île de Chypre. Jacques fut reçu sans difficulté dans Nicosie; il prit en peu de temps les places de Sigour, Paphos et Limisso, mal défendues par des gentilshommes savoyards; il assiégea Louis et Charlotte dans Cérines, et, à la réserve de cette forteresse, il se rendit maître de tout le royaume [1].

Louis de Savoie était un prince indolent et sensuel, mais Charlotte était douée d'une activité remarquable. Elle quitta Cérines pour aller demander des secours à tous les princes de l'Occident. En 1460, elle se présenta au pape Pie II. « Cette « femme, dit-il dans ses Mémoires, paraît âgée de vingt-quatre « ans; elle est d'une stature médiocre; ses yeux sont pleins de « feu, son visage jaune et pâle, son langage caressant; il coule « comme un fleuve, avec l'abondance propre aux Grecs. Elle « est habillée à la française, et ses manières sont dignes du « sang royal [2]. » Ce pape, touché des instances de Charlotte, et persuadé de son bon droit, lui promit sa protection. L'ordre des chevaliers de Saint-Jean se déclara aussi pour elle; il lui accorda un asile à Rhodes, ainsi qu'à son mari; et ce fut de cette île qu'elle fit partir des convois de vivres et de munitions pour Cérines, et qu'elle entretint des correspondances avec les mécontents. Enfin les Génois, qui possédaient encore quelques places fortes en Égypte, entre autres Famagouste, embrassèrent aussi ses intérêts. Ce fut aux yeux des Vénitiens

[1] *Guichenon, Hist. généalog.* p. 116. — *Commentarii Pii Papæ II.* L. VII, p. 177. —
[2] *Comment. Pii Papæ II.* L. VII, p. 179.

une raison suffisante pour s'engager dans le parti contraire.

Marco Cornaro, gentilhomme vénitien, exilé de sa patrie et établi en Chypre, s'était lié d'une étroite amitié avec Jacques, bâtard de Lusignan. Il lui fournit l'argent nécessaire pour faire la guerre, d'abord avec ses propres fonds, qu'il faisait valoir dans le commerce, ensuite avec ceux de ses compatriotes. Il l'aida aussi constamment de ses conseils; il le seconda surtout dans le siége de Cérines, qui se rendit à Jacques à la fin de l'année 1464; et dans celui de Famagouste, qui ouvrit ses portes la même année, après avoir résisté trois ans [1]. Jacques, se trouvant alors maître de toute l'île de Chypre, essaya de nouveau de se faire reconnaître par le pape, mais il ne put y réussir. Rebuté par tous les princes chrétiens, il s'adressa à Marc Cornaro, pour contracter par son aide une alliance avec la république de Venise. Marc avait une nièce remarquable par sa beauté : c'était Catherine, fille d'André Cornaro; il l'offrit en mariage à Jacques de Lusignan, avec une dot de cent mille ducats, en stipulant que Catherine serait auparavant adoptée pour fille par la république. Cette négociation fut entamée vers l'année 1468; après d'assez longs délais, l'alliance fut acceptée des deux parts. Catherine Cornaro fut solennellement déclarée fille de Saint-Marc; elle fut mariée par procuration, en 1471, en présence du doge et de la Seigneurie; elle fut accompagnée, comme reine, jusqu'à sa flotte, par le doge, dans le Bucentaure, vaisseau de l'état destiné aux grandes cérémonies; et elle partit ensuite pour Chypre avec quatre galères que commandait Jérôme Diédo [2].

Jacques de Lusignan ayant contracté, par cette alliance, la relation singulière de gendre de la république, se comporta toujours en parent affectueux et en ami fidèle. Ses ports furent

[1] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1464, § 71, p. 169.—[2] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1186. — *Andr. Navagiero, Stor. Veneziana,* p. 1127-1131. — *Annal. Ecclesiast.* 1471, § 47, p. 229.

constamment ouverts aux flottes des Vénitiens ; ses alliances ou ses inimitiés furent déterminées par leurs conseils ; et dans la guerre contre les Turcs, il leur envoya des renforts proportionnés à la richesse et à la population de ses états. Cependant il y avait à peine deux ans qu'il était marié, lorsqu'il mourut le 6 juin 1473. Il laissa sa femme grosse, et par son testament il institua pour son héritier, d'abord l'enfant qui naîtrait d'elle, et, à son défaut, Janus, Jean et Charlotte, ses trois bâtards [1]. Les Chypriotes, qui avaient combattu avec acharnement contre Charlotte pour qu'elle ne portât pas la couronne à un prince étranger, virent avec une profonde douleur que leur affection pour Jacques les avait réduits à se soumettre à sa veuve, plus étrangère encore au sang des Lusignan que le prince de Savoie qu'ils avaient repoussé. Leur mécontentement éveilla leur défiance, et ils soupçonnèrent Cornaro et Marco Bembo, l'un oncle, et l'autre cousin de la reine, d'avoir empoisonné son mari [2].

L'archevêque de Nicosie, le comte de Zaplana et le comte de Zaffo ses frères, le seigneur de Tripoli, et Rizzo de Marini, étaient à la tête du parti qui repoussait le joug d'une reine vénitienne et de ses conseillers vénitiens [3]. Ils s'adressèrent secrètement à Ferdinand, roi de Naples ; ils lui offrirent de faire épouser Charlotte, fille naturelle de Jacques, à don Alonzo, fils naturel de Ferdinand, de destiner la couronne de Chypre à ces deux enfants qui étaient encore en bas âge, et de conserver, jusqu'à leur majorité, l'indépendance du royaume, sous la protection du roi de Naples [4]. Cependant les bruits d'empoisonnement qu'ils avaient accrédités excitèrent un

[1] Le testament est du 14 juin 1473. *Guichenon, Hist. généal.* p. 119. — *Coriol. Cepio.* L. II, p. 357. — [2] *Annal. Eccles. Raynald.* 1473, § 3, p. 248. — [3] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1199. — [4] Don Alonzo, que les Chypriotes voulaient reconnaître pour héritier présomptif de la couronne, avec le titre de prince de Galilée, n'avait que six ans, d'après Navagiero. Giannone n'en parle point; il n'indique que deux fils naturels de Ferdinand, don Henri et don César. *Istor. civile.* L. XXVII, c. III, p. 565.

soulèvement, dans lequel André Cornaro, Marco Bembo et le médecin du roi furent tués par le peuple furieux. Les chefs du parti, qui n'étaient point encore prêts à défendre leur indépendance, et qui savaient la flotte vénitienne dans ces parages, s'efforcèrent de calmer cette insurrection qui les compromettait, et de l'excuser aux yeux des Vénitiens. Un juge de Venise était établi à Nicosie, pour juger les procès qui survenaient entre ses compatriotes; ils allèrent auprès de lui, pour renouveler leur promesse de demeurer fidèles à la reine Catherine, au fils qui naîtrait d'elle, et à la république de Venise. Ils envoyèrent à l'amiral Pierre Mocénigo une protestation semblable, et ils le supplièrent de ne point punir tout le royaume pour un meurtre qui tenait à des ressentiments particuliers; ils accusèrent Bembo et Cornaro de concussions qui les avaient rendus odieux, et ils dissimulèrent leurs soupçons de poison, qui semblaient compromettre la république elle-même [1].

Pierre Mocénigo parut ajouter foi à ces protestations; cependant il crut convenable d'assurer le crédit de la jeune reine, en étalant aux yeux des Chypriotes toute la puissance des Vénitiens. Il s'approcha de l'île avec sa flotte, et il se trouva à Nicosie lorsque la reine mit au jour l'enfant qu'elle portait. Cet enfant fut tenu sur les fonts baptismaux par le généralissime et les provéditeurs vénitiens, et il reçut le nom de son père. Après avoir séjourné quelques jours en Chypre, Mocénigo continua ses ravages sur les côtes de la Lycie, de la Carie et de la Cilicie. Il reçut sur sa flotte des ambassadeurs de la reine Charlotte qui s'était établie à Rhodes, tandis que son mari, Louis de Savoie, vivait dans la mollesse à Ripaille, au milieu de ses maîtresses. Charlotte, au nom de l'ancienne alliance de son père avec les Vénitiens, au nom de l'amitié qui

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 218, v. — *Coriolanus Cepio.* L. III, p. 380.

régnait entre le duc de Savoie, son beau-frère, et la république, au nom surtout de la justice, redemandait une couronne qui ne pouvait appartenir qu'à elle. Si l'usurpation du bâtard son frère était colorée par l'avantage du sexe, la mort de Jacques devait, disait-elle, la rétablir dans tous ses droits. Mocénigo lui répondit qu'il avait reconnu Jacques de Lusignan, confédéré de la république de Venise, comme possesseur légitime du royaume de Chypre; que les royaumes ne se transmettaient pas selon les formules légales, et d'après les règles qu'on suit dans les procès, mais par la vertu et les armes; que c'était ainsi que Jacques avait conquis l'île de Chypre et sur elle et sur les Génois; que la veuve et le fils de ce monarque étaient désormais les seuls souverains de cette île, et que la république, les ayant adoptés comme ses enfants, saurait les défendre [1].

Bientôt cependant Mocénigo fut averti que de nouveaux mouvements avaient éclaté à Nicosie; il dépêcha aussitôt à la reine Catherine, pour lui promettre une puissante assistance, ce même Coriolan Cépio qui a écrit l'histoire de cette campagne. Peu de jours après, il le fit suivre par Victor Soranzo, provéditeur, avec huit galères, et enfin il arriva lui-même avec le reste de sa flotte. Il trouva la reine dépouillée de toute autorité, séparée de son fils, que les Chypriotes voulaient élever eux-mêmes, privée de la garde des forteresses et de la disposition du trésor, et cependant obligée par ses ennemis, surtout par les Catalans que Jacques avait appelés dans le royaume, à déclarer qu'elle était contente, et que tout s'était fait par son autorité [2].

Après la Sicile et la Sardaigne, Chypre est la plus grande des îles de la Méditerranée : elle a environ cent quatre-vingts

[1] *Andrea Navagiero, Storia Venez.* p. 1159. — *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. IX, f. 216, v. — *Coriol. Cepio.* L. II, p. 357. — [2] *Andrea Navagiero.* p. 1139. — *Coriol Cepio.* L. III, p. 360.

milles dans sa plus grande longueur, soixante dans sa largeur, et plus de quatre cents de circonférence. Située entre le 35e et le 36e degré de latitude, elle jouit d'un climat délicieux; elle produit en abondance le vin, l'huile, le blé, et le cuivre qui a reçu son nom d'elle. Sa position entre la Syrie, l'Égypte et l'Asie Mineure semble l'appeler à joindre le commerce le plus actif aux riches productions de son sol. Au temps de sa liberté, on y avait compté quinze républiques florissantes; mais sous le gouvernement des empereurs, et ensuite sous celui des rois de la maison de Lusignan, on avait vu décliner infiniment sa population et sa richesse. La tyrannie féodale des barons, la souveraineté réclamée par les soudans d'Égypte, et les priviléges exclusifs des Génois et des Vénitiens, qui voulaient réserver le commerce pour eux seuls, empêchaient l'établissement dans l'île d'une bonne législation, de la paix et de la sûreté. Cependant la conquête de l'île de Chypre était encore une entreprise qui demandait des forces considérables; et Pierre Mocénigo, qui n'avait qu'un petit nombre de troupes de débarquement sur sa flotte, voulut, avant de rien tenter, s'en procurer davantage. Il envoya des transports à Candie et en Morée, pour y rassembler tout ce que les Vénitiens avaient de troupes disponibles. Six vaisseaux, qui portaient beaucoup de stradiotes et de fantassins, les débarquèrent par son ordre à Famagouste. A l'approche de cette nouvelle armée, l'archevêque de Nicosie et les comtes de Tripoli s'enfuirent. Mocénigo, au nom de la reine, changea les commandants de toutes les forteresses; il y introduisit ensuite des capitaines et des soldats vénitiens, avec un bon nombre d'archers de Crète; il punit de peines capitales tous ceux qui avaient eu part au dernier soulèvement; il poursuivit ceux qui étaient en fuite; il exila ceux qu'il regardait seulement comme suspects, et, sous prétexte de rétablir et d'affermir l'autorité de la reine, il réduisit l'île entière à une abso-

lue dépendance des Vénitiens, et il effraya tous leurs ennemis par la terreur des supplices[1].

La reine cependant perdit son fils un an après sa naissance, ce qui la rendit toujours plus étrangère à son royaume. Le 24 mars 1474, le sénat de Venise lui donna pour conseillers, ou plutôt pour tuteurs, deux nobles vénitiens, Louis Gabrielli et Francesco Minio ; le commandement de tous les gens de guerre fut confié à Giovanni Soranzo avec le titre de providiteur général. Le sénat de Venise nomma aussi les commandants particuliers de Famagouste et de Cérines, et il ne resta plus à la reine, protégée par cette ambitieuse république, que la vaine pompe de la royauté[2].

[1] *Andr. Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1140. — *M. Ant. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 219. — *Coriol. Cepio.* L. III, p. 362.—[2] *Andr. Navagiero.* p. 1141.—*Gio Batt. Pigna. Storia de Principi d' Este.* L. VIII, p. 784.—*Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063. Étienne de Lusignan, qui écrivit l'histoire de Chypre un siècle environ après ces événements, attribue au poison la mort de Jacques-le-Posthume, aussi bien que celle de son père. A l'en croire, ce fut par un enchaînement de crimes que la république de Venise se défit des derniers Lusignan, et s'empara de leur royaume. Ses accusations ont été répétées par les Savoyards, dont les ducs, après la mort de Louis et de Charlotte, prirent le titre de rois de Chypre (*Guichenon, Hist. généal. de la maison de Savoie.* T. II, p. 121); et l'annaliste de l'Église semble admettre ces inculpations. *Raynaldi, ad ann.* 1473, § 31, p. 263.

CHAPITRE II.

Laurent de Médicis succède au crédit de son père sur la république florentine. — Faste et ambition des neveux de Sixte IV ; première campagne de Julien de la Rovère, qui depuis fut Jules II. — Progrès des Turcs ; premier siége de Scutari ; siége de Lépante ; prise de Caffa.

1469-1475.

Jusqu'ici nous avions vu la république florentine se placer au centre de toutes les négociations, diriger tous les événements, demeurer tout au moins partie dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres importantes qui troublaient l'Italie. Mais sous l'administration des Médicis, Florence cessa de tenir ce rang élevé ; elle se laissa oublier dans la balance de l'Italie ; les révolutions des états voisins s'enchaînaient l'une à l'autre sans qu'elle les dirigeât, ou fît effort pour les retenir ; et après avoir passé en revue ces grandes scènes de la politique, nous sommes obligés de retourner en arrière pour chercher ce qu'elle faisait pendant ce temps-là dans son administration intérieure. Nous la trouvons alors languissante par la mauvaise santé de son chef, ou affaiblie par l'extrême jeunesse de celui qui lui succède ; nous la voyons participer aux misères des régences et des minorités, et nous

concevons comment, avec ce changement d'esprit, sa force a dû s'évanouir.

1469. — Il fallait que l'ancien amour des Florentins pour la liberté fût bien affaibli, pour que la mort de Pierre de Médicis ne causât point de révolution dans la république. Déjà Cosme l'ancien, après avoir fondé son autorité sur la supériorité de ses richesses, beaucoup plus que sur de grands services, l'avait transmise à Pierre son fils, comme une partie de son héritage. Mais Pierre était parvenu à un âge où la république pouvait sans honte lui obéir. Ses infirmités l'avaient rangé de bonne heure parmi les vieillards ; il était peut-être plus considéré et moins craint par cela seul qu'il ne pouvait guère partager les passions des autres hommes. Sa retraite habituelle à la campagne, la peine et la lenteur avec laquelle on le transportait en litière, dans un temps où l'on ne voyageait qu'à cheval, donnaient une apparence de dignité à celui qu'on ne manquait jamais de consulter comme un oracle dans toutes les occasions importantes. Lorsque Pierre mourut, il ne laissa pour chefs à sa famille que ses deux fils, dont l'aîné, Laurent, n'avait pas vingt-un ans [1]. Il était contraire à l'honneur de la république que de vénérables magistrats, vieillis dans les emplois publics, respectés de l'Europe entière, et accoutumés à en diriger la politique, fussent considérés comme les simples partisans de deux jeunes hommes dont les prétentions étaient démenties par la constitution et toutes les lois de l'état, dont les services étaient nuls, dont la naissance était inférieure à celle de tous leurs rivaux, dont le mérite personnel n'avait encore pu être reconnu. Cependant ceux qui avaient gouverné Florence au nom de Pierre, firent taire l'amour de leur pays, ou même une ambition digne d'une âme élevée, pour n'écouter que

[1] Il était né le 1er janvier 1448.

des intérêts étroits, l'esprit de parti, et l'ivresse de la victoire. Ils voulurent conserver les abus d'un gouvernement de faction, parce que c'étaient eux qui en profitaient. Le crédit personnel des jeunes Médicis ne devait l'emporter sur le leur propre qu'à une époque qui leur paraissait encore éloignée, et ils croyaient plus facile de tenir leur parti réuni sous un nom ancien que d'élever ostensiblement à la première place ceux même qui l'occupaient en effet.

Les citoyens qui gouvernaient alors réellement Florence étaient Thomas Sodérini, frère de ce Nicolas qui avait été exilé dans la dernière révolution; André de Pazzi, qui fut fait chevalier par la république en février 1468, pendant qu'il était gonfalonnier de justice[1]; Louis Guicciardini, Mattéo Palmieri et Pierre Minerbetti. C'étaient eux qui, pendant les douloureuses maladies de Pierre de Médicis, avaient dirigé la Seigneurie, et qui s'étaient emparés de l'autorité du peuple pour élire les magistrats; c'étaient eux encore que Pierre de Médicis, lassé de leur insolence et des vexations qu'ils exerçaient sur tous les citoyens, avait menacés de faire rentrer dans les bornes de l'état civil, en rappelant les émigrés. Après sa mort, ils se concertèrent pour continuer sous un vain nom une junte qui leur assurait la distribution de toutes les places et la disposition des finances de l'état. Les ambassadeurs, accoutumés à traiter avec Thomas Sodérini, les citoyens qui savaient depuis longtemps que leur fortune dépendait de sa faveur, lui rendirent une sorte d'hommage, et s'empressèrent de lui faire visite, dès qu'ils apprirent la mort de Pierre de Médicis. Mais Sodérini craignit d'exciter la jalousie de ses associés et d'affaiblir son parti, en acceptant ces marques extérieures de respect. Il renvoya les citoyens qui lui faisaient visite aux jeunes Médicis, comme aux seuls chefs de l'état; il

[1] *Cronaca di Leonardo Morelli.* T. XIX, *Deliz. Erud.* p. 185.

assembla dans le couvent de Saint-Antoine tous les hommes qui avaient le plus d'influence dans la république ; il leur présenta Laurent et son frère, leur recommandant de conserver à ces jeunes gens le crédit dont leur maison avait déjà joui pendant trente-cinq ans ; et il les avertit qu'il était bien plus facile de maintenir un pouvoir affermi par le temps que d'en fonder un nouveau[1].

Les Médicis reçurent avec modestie les marques d'attachement et de considération qu'on leur donnait au nom de la république ; et pendant plusieurs années ils n'essayèrent pas d'attirer à eux une autorité qui n'existait ostensiblement que dans les magistrats, et qui ne pouvait être exercée secrètement sur ceux-ci, que par des hommes dont les longs services et les talents reconnus assuraient la considération. Pendant sept ans, Florence conserva une assez grande paix intérieure ; les Médicis, partagés entre leurs études et des goûts de jeunesse, tantôt accueillaient dans leur maison les hommes les plus dis-

[1] *Macchiavelli*. L. VII, p. 328. — *Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 106. — *Jo. Mich. Bruti*. L. V, p. 103-106. — *Ricordi di Lorenzo di Medici*. p. 45. M, Roscoë (*Life of Lorenzo*. Chap. III, p. 132) révoque en doute cette intervention de Sodérini, parce que Lorenzo, dans ses *Ricordi*, ne raconte point qu'il dût aux bons offices de ce citoyen l'autorité qu'il exerça sur sa patrie. M. Roscoë suppose que le souvenir des services rendus par la famille Lorenzo, ses alliances étrangères, qui cependant étaient un tort aux yeux des Florentins, et son immense richesse, devaient suffire pour lui faire recueillir sans difficulté une autorité si vivement disputée à son père. M. Roscoë, trompé par la proportion variable du florin à la livre, fait, au reste, une forte erreur sur cette richesse, lorsqu'il évalue le florin d'or à deux shillings et six pences, au lieu de dix qu'il valait réellement. A ce compte, la fortune de Médicis n'aurait pas monté à trente mille livres sterling de capital, ce qui sûrement n'aurait pas suffi pour acheter la liberté de l'état le plus riche de l'Europe. Mais M. Roscoë, comme tous les biographes, tourne tout à l'avantage de son héros ; il recule de cent ans la première apparition d'un Médicis dans l'*Histoire florentine*. Ce fut au siége de Scarperia, en 1351, non en 1251, comme il le rapporte p. 8. Il rehausse tous les services de la famille ; il atténue ou passe sous silence ses forfaits ; il dissimule enfin l'esprit indépendant et ombrageux des Florentins, qui étaient encore bien éloignés de plier volontairement sous le joug d'un prince, encore qu'ils laissassent ébranler leur liberté par une faction.

Je vois, par la publication d'un nouvel ouvrage de M. Roscoë (*Illustrations historical and critical of the life of Lorenzo*, London, 1822), que cette note, et plus encore le jugement que j'ai porté de l'objet de son idolâtrie, l'ont blessé. Rien n'était plus loin de mon intention. Je n'avais d'autre but que de prévenir le lecteur contre cette

tingués dans les lettres et les arts ; tantôt amusaient le peuple par les fêtes brillantes dont ils l'occupaient. 1471. — Ces spectacles se multiplièrent encore, et le luxe redoubla au printemps de 1471, lorsque Galéaz Sforza, duc de Milan, vint à Florence avec sa femme Bonne de Savoie, sous prétexte d'accomplir un vœu.

Galéaz, que sa vanité, son inconséquence et sa cruauté rendaient déjà insupportable à ses sujets, voulut faire pompe, aux yeux de l'Italie, des trésors qu'il arrachait à ses peuples par de cruelles vexations. Jamais voyage ne fut entrepris avec plus de faste. Douze chars couverts de drap d'or furent transportés à dos de mulet, au travers de l'Apennin, pour le service de la duchesse : aucune route sur laquelle les voitures pussent rouler, n'était encore ouverte dans ces montagnes. Cinquante haquenées pour la duchesse, cinquante chevaux de main pour le duc, tous caparaçonnés de drap d'or ; cent hommes d'armes et cinq cents fantassins pour la garde, cinquante estaffiers revêtus de drap d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens pour la chasse, et un nombre infini de faucons précédaient le duc de Milan. Sa suite, grossie par tous

espèce d'enthousiasme qu'on a remarqué dans plus d'un biographe pour le héros auquel il a consacré ses veilles. J'avais, du reste, rendu à plusieurs reprises un juste hommage à la vaste érudition, à la critique et au goût de l'historien de Lorenzo. Je lui avais même payé un tribut qu'il tourne aujourd'hui contre moi. Lorsque je traçai le tableau de la littérature italienne qui fut publié en 1813, n'étant point encore parvenu dans mes recherches historiques jusqu'au temps des Médicis, je crus ne pouvoir suivre de meilleur guide, pour le portrait de Laurent, que son célèbre biographe. D'après lui j'écrivis, dans la *Littérature du Midi*, T. II, p. 37-40, ce morceau que M. Roscoë vient de reproduire, p. 139, de son nouvel ouvrage, pour me mettre en contradiction avec moi-même. En effet, je ne connaissais point encore Laurent, comme j'ai dû apprendre à le connaître pour écrire son histoire. La critique de M. Roscoë m'a donné occasion d'examiner de nouveau les passages de ce volume qu'il attaque avec quelque acrimonie ; cet examen n'a eu d'autre résultat que de me confirmer dans mes opinions et mes sentiments. Cependant je ne fatiguerai point à chaque occasion le lecteur de cette controverse; souvent je craindrais d'avoir trop raison. Par exemple, dans le passage auquel se rapporte cette note, conçoit-on que M. Roscoë veuille, p. 98, infirmer le témoignage positif de trois historiens, par le silence de Laurent lui-même, sur une anecdote qui lui était désavantageuse, et dont le souvenir devait l'humilier ?

ses courtisans, formait une troupe de deux mille chevaux[1]. Deux cent mille florins d'or avaient été consacrés par lui à cette pompe insensée; avec la moitié de cette somme, l'île de Négrepont aurait été défendue peu de mois auparavant, et ne serait point tombée entre les mains des Turcs.

Laurent de Médicis reçut dans son palais le duc de Milan; il déploya à son tour sa propre magnificence, pour fêter dignement un hôte si splendide. Moins d'or et de diamants étaient étalés sur ses habits et dans ses palais; mais la pompe des arts remplaçait celle de l'opulence, et le nombre d'antiques monuments, de tableaux et de statues que Laurent avait rassemblés, étonna le duc de Milan[2]. La république, de son côté, rivalisa de luxe avec son hôte et son riche citoyen. Toute la nombreuse suite du duc fut logée et entretenue aux frais du public; trois spectacles sacrés, dans le genre des mystères, furent successivement offerts aux yeux des Lombards. Dans l'église de Saint-Félix, on représenta l'Annonciation de la Vierge; aux Carmes, l'Ascension du Christ, et à l'église du Saint-Esprit, la Descente de l'Esprit saint sur les Apôtres. Cette dernière fête fut troublée par l'incendie de l'église elle-même. Les flammes qu'on y avait multipliées en figures de langues, s'attachèrent aux décorations, et les consumèrent, aussi bien que la charpente de l'édifice[3]. Mais un dommage bien plus réel pour Florence, fut la communication des goûts, du luxe, des plaisirs et des vices d'une cour corrompue, la communication de son oisiveté et de sa galanterie, à une république qui se maintenait par ses mœurs austères, l'économie des chefs de famille, l'activité et le travail constant des jeunes gens. Ce fut pendant la vie de Laurent de Médicis qu'on vit les Florentins se façonner à la servitude; ils s'étaient soumis auparavant plus d'une fois à l'autorité vexatoire d'une

[1] *Antonii de Ripalta Annal Placentini.* p. 929. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 108. — [3] *Ibid.*

faction victorieuse; mais le ressort des anciennes mœurs, supérieur à toute oppression passagère, ramenait bientôt le règne des lois. Lorsque la mollesse et le libertinage eurent succédé à cette antique énergie, les Médicis trouvèrent un grand nombre de citoyens qui préférèrent le repos de l'obéissance à l'agitation du commandement[1].

Une entreprise inconsidérée d'un émigré florentin avait, peu de mois auparavant, rappelé l'existence et les intrigues du parti qu'on avait privé de sa patrie en 1466. Tous les fils d'André Nardi, qui avait été gonfalonier en 1446, étaient exilés. Bernard, le plus jeune et le plus courageux d'entre eux, essaya de renouveler la guerre en s'emparant de la ville de Prato. Il avait dans cette ville un grand nombre d'amis; il en avait un plus grand nombre encore parmi les paysans de Pistoia : il savait de plus que dans ces deux villes l'amour de l'ancienne indépendance n'était pas éteint, et qu'on s'y plaignait de l'injustice et des vexations des gouverneurs florentins. Il communiqua son projet et ses espérances à Diotisalvi Néroni, que les émigrés regardaient comme leur chef, et il en obtint l'assurance qu'il lui arriverait des secours de Bologne ou de Ferrare, s'il pouvait se rendre maître de Prato et s'y maintenir quinze jours. Sur cette promesse, Bernardo Nardi rassembla, pendant la nuit du 6 avril 1470, une centaine de paysans en dehors de la porte de Prato, du côté de Pistoia. Il fit ensuite demander au podestat d'ouvrir la porte à un voyageur qui était arrivé trop tard. En temps de paix on n'avait point coutume de refuser cette faveur. Nardi se jeta sur celui qui portait les clefs de la ville et s'en empara; il fit entrer tous ses compagnons et commença à courir les rues en appelant les habitants de Prato aux armes et à la liberté. Il se rendit maître, sans résistance, de la personne du podestat César Pe-

[1] *Macchiavelli, Ist.* L. VII, p. 336. — *J. Mich. Bruti.* L. V, p. 114.

trucci, du palais public et de la citadelle; mais aucun citoyen de Prato n'avait pris les armes en sa faveur : tous regardaient avec étonnement un mouvement tumultueux qu'ils ne pouvaient comprendre. La Seigneurie de Prato s'était assemblée; Bernard se rendit auprès d'elle pour l'exhorter à recouvrer sa liberté, et à aider les Florentins à reconquérir la leur. Mais elle répondit avec calme qu'elle ne voulait d'autre liberté que celle dont elle jouissait sous la protection de Florence. Cependant on avait eu le temps de remarquer combien était petit le nombre des satellites de Nardi; les Florentins qui étaient dans Prato avaient commencé à se réunir et à s'armer. George Ginori, chevalier de Rhodes, se mit à leur tête; il attaqua les factieux, en tua plusieurs, et fit prisonniers tous les autres. Cette sédition, qui fut apaisée en cinq heures, et qui n'avait point causé de danger réel, fut punie avec une excessive rigueur. Nardi et six de ses compagnons eurent la tête tranchée à Florence; douze autres avaient été punis du même supplice à Prato; plusieurs étaient morts en se défendant, en sorte qu'à peu près tous ceux qui avaient pris les armes périrent victimes de leur imprudence [1].

1472. — Deux ans après, une sédition d'une nature plus grave éclata dans la ville de Volterra, à l'occasion d'une mine d'alun qui y avait été découverte. Un Siennais, nommé Benuccio Capacci, l'avait prise à ferme de la magistrature de la ville; mais comme il paraissait tirer de cette mine un beaucoup plus grand avantage qu'on ne l'avait supposé d'abord, et comme ce profit était recueilli presque en entier par des étrangers, les habitants de Volterra voulurent se prévaloir de quelques irrégularités dans le premier contrat pour l'annuler [2]. Les intérêts privés et l'amour-propre blessé de quelques

[1] *Nic. Macchiavelli.* L. VII, p. 330-336. — *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 107. — *Filippo de Nerli, Comment.* L. III, p. 63.—*J. M. Bruti.* L. V, p. 107.— [2] *Antonii Ryvani Commentariolus de Bello Volaterrano.* T. XXIII, *Rer. It.* p. 9.

olterrans avaient tellement aigri les esprits, que ces querelles sur la mine d'alun furent suivies de batailles, de meurtres, de l'exil de plusieurs citoyens, et enfin d'une révolution entière dans le gouvernement municipal. Volterra était une ville alliée plutôt que sujette des Florentins : elle s'était obligée seulement à leur payer chaque année mille florins, qui ne faisaient pas la dixième partie de son revenu, et à recevoir tous les six mois un podestat de Florence. D'ailleurs la magistrature de la ville était tirée au sort tous les deux mois, suivant l'ancien usage des républiques italiennes : elle se gouvernait d'une manière indépendante ; elle faisait et abrogeait ses lois, et elle nommait au commandement d'une vingtaine de châteaux situés dans le Volterran. Des décemvirs, créés au milieu des dissensions causées par la découverte de la mine d'alun, trouvèrent fort mauvais que la république de Florence s'ingérât dans son administration, et eût fait rétablir en possession de la mine les entrepreneurs qui en avaient été chassés par la force. Ils oublièrent, dans leurs rapports avec les Florentins, les égards et le respect que leurs prédécesseurs avaient toujours montrés à cet état protecteur : ils repoussèrent enfin les conseils de Laurent de Médicis, qui voulait leur faire comprendre leur imprudence, et qui, blessé de cette arrogance, opina ensuite à les soumettre par les armes [1].

Les Volterrans avaient déjà envoyé des ambassadeurs à plusieurs puissances de l'Italie, pour demander leur protection, et les émigrés florentins, qui cherchaient toutes les occasions d'attaquer le gouvernement, leur promettaient de l'argent et des secours. Leur révolte éclata enfin le 27 avril 1472. Cependant Thomas Sodérini voulait encore tenter de continuer les négociations. Ses rivaux préférèrent le parti des armes, et ils furent secondés par Laurent de Médicis, qui

[1] *Antonii Ivani Commentar.* p. 14.

désirait signaler son administration par quelque exploit militaire. Ce n'est pas qu'il se rendit lui-même à l'armée : elle s'assembla sans lui sous les ordres de Frédéric de Montéfeltro, comte d'Urbin, et bientôt elle remporta une victoire accompagnée de plus de honte et de regrets que d'honneur. Les Volterrans avaient rassemblé péniblement un millier de soldats ; leurs avant-postes furent enlevés avec facilité, et leurs antiques murailles, ouvrage étonnant des Étrusques, furent ouvertes par l'artillerie. Ils capitulèrent vers le milieu de juin, ving-cinq jours après le commencement du siége. Mais un soldat ayant, au mépris de la capitulation, frappé et dépouillé un des anciens magistrats de Volterra, qui venait de déposer son emploi, cet exemple de licence militaire fut aussitôt suivi par toute l'armée des vainqueurs. Volterra fut livrée au pillage pendant tout un jour; on n'épargna ni les édifices sacrés, ni l'honneur des femmes ; le gouvernement municipal fut aboli; une forteresse fut élevée sur la place du palais épiscopal, et du rang d'alliée la ville fut réduite à celui de sujette[1].

Les deux tumultes de Prota et de Volterra troublèrent seuls la paix dont Florence jouit sous l'administration des conseillers et des amis des jeunes Médicis. Déjà leur pouvoir était assez établi pour que les conjurations formées contre eux l'affermissent en échouant, au lieu de l'ébranler. Mais à cette même époque, l'homme qui devait se montrer leur ennemi le plus acharné, celui qui devait promettre de l'appui à des conspirations nouvelles, et les sanctifier par ses bénédictions, Sixte IV, était élevé au poste le plus éminent de la chrétienté.

Le danger que les invasions des Turcs faisaient courir à l'Italie, était si universellement senti, un si grand effroi avait

[1] *Antonii Hyvani Commentariolus de Bello Volaterrano*. T. XXIII, p. 5-20.—*Scipione Ammirato*. L. XXIII, p. 111. — *Macchiavelli Istor*. L. VII, p. 338-342. *Annales Forolivienses*. T. XXII, p. 231.

frappé tous les esprits, qu'il n'y avait pas dans le collége des cardinaux un homme qui ne parût déterminé à employer toutes les richesses de l'Église romaine, aussi bien que toutes les forces de la chrétienté, à combattre les barbares. Un nouveau pontife, en montant sur le trône, y portait toujours ce vœu qu'il avait formé dans une situation moins élevée; ses premières congrégations, ses premières lettres étaient toutes pleines de l'ardeur qu'il voulait communiquer à tous les fidèles. Mais dès qu'il avait goûté quelque temps le plaisir de commander, dès qu'il avait éprouvé quelque temps, d'une part, la jouissance d'enrichir ses créatures, de satisfaire ses propres goûts, ou ceux des hommes qui lui étaient chers, d'employer enfin les trésors de l'Église à contenter ses passions, non plus à défendre la chrétienté, tout son zèle se refroidissait, il trouvait des prétextes pour se dispenser de concourir à la croisade que lui-même avait prêchée, et ceux à qui il avait mis les armes à la main, devaient s'estimer heureux s'il ne profitait pas de l'occupation qu'il leur avait donnée, pour les attaquer dans leurs foyers et les dépouiller.

Ce refroidissement progressif, qu'on avait pu observer dans Calixte III, dans Pie II et dans Paul II, devint plus frappant encore dans Sixte IV. Depuis le pontificat de Nicolas V, le sceptre de l'Église était tombé successivement dans des mains toujours moins pures, et cette dégradation progressive devait avoir pour terme, à la fin du siècle, le pontificat scandaleux d'Alexandre VI. François de la Rovère, élevé au Saint-Siége sous le nom de Sixte IV, y était monté, à ce qu'on assure, par des intrigues simoniaques. La voix du cardinal Orsini avait été achetée par la promesse de l'emploi de trésorier ou camerlengo; celle du vice-chancelier, par l'abbaye de Subbiaco; celle du cardinal de Mantoue, par l'abbaye de Saint-Grégoire[1]. De cette

[1] *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1142.

manière, le cardinal Bessarion, qui avait paru d'abord réunir le plus de voix, et le cardinal de Pavie, qui aurait également honoré la tiare, furent écartés, non sans qu'ils entrevissent eux-mêmes les intrigues qui les avaient repoussés [1].

L'Église entière avait retenti de plaintes contre l'avarice de Paul II ; on l'avait vu accumuler les revenus des bénéfices ecclésiastiques, qu'il laissait pendant de longues années sans possesseurs ; on ne lui connaissait aucun favori, aucun faste, aucune dépense ruineuse ; on savait que son goût était d'entasser des trésors sans en faire usage, et on lui avait souvent entendu dire à lui-même que ses coffres étaient remplis de sommes immenses. Cependant Sixte IV déclara n'y avoir trouvé que cinq mille florins [2]. Mais la richesse subite de ses neveux, et le luxe scandaleux qu'ils étalèrent aussitôt aux yeux de toute l'Europe, firent soupçonner que le trésor du dernier pontife n'avait point été à l'abri de leur spoliation.

Sixte IV avait quatre neveux dont l'élévation rapide fut un objet de scandale pour toute la chétienté. Léonard et Julien qui portaient comme lui le nom de la Rovère, étaient fils de son frère; Pierre et Jérôme Riario étaient fils de sa sœur. Des bruits honteux attribuaient la naissance de ces derniers à un inceste ; d'autres cherchaient une cause plus infâme, s'il est possible, à la prédilection insensée de Sixte IV pour ces deux jeunes hommes ; l'opprobre de ces accusations était universellement répandu ; les mœurs et la conduite du pape contribuaient à les accréditer.

Cependant tous les intérêts de l'Église et ceux de la chrétienté étaient sacrifiés au désir d'agrandir les neveux du pontife. Léonard de la Rovère fut nommé préfet de Rome ; il épousa une fille naturelle de Ferdinand, et à l'occasion de ce mariage, Sixte IV abandonna au roi de Naples le duché de Sora,

[1] *Cardinal. Papiensis epistola* 395, p. 733, *et apud Raynald. Annal. Eccles.* 1471 § 66, p. 233. — [2] *Vita Sixti IV, Platinæ tributa.* T. III, P. II, p. 1057.

Arpino et tous les fiefs que Pie II avait acquis à l'Église pendant la dernière guerre, et que Paul II avait défendus si vigoureusement. En même temps, Sixte remit à Ferdinand, non sans exciter de violentes réclamations dans le sacré collége, ce tribut arriéré qui avait fait craindre des hostilités entre le roi de Naples et le Saint-Siége[1]. Il l'en dispensa même à l'avenir pour le reste de sa vie. Il s'unit ainsi au prix des intérêts de son église, par la plus étroite confédération avec le gouvernement napolitain. Julien de la Rovère, que Sixte IV fit cardinal et qu'il enrichit de bénéfices ecclésiastiques, fut ensuite le pape Jules II. Jérôme Riario épousa, par le crédit de son oncle, Catherine, fille naturelle de Galéaz Sforza[2]. Mais ce n'était pas encore assez pour l'ambition du pontife : il fit en 1473 acheter, pour Jérôme, par son frère Pierre, au prix de quarante mille ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, où Taddéo Manfrédi, qui soutenait alors une guerre civile contre sa femme et son fils, avait peine à se maintenir[3].

Quoiqu'un tel agrandissement des neveux du pontife romain fût encore sans exemple dans les annales de l'Église, il pouvait jusqu'ici s'expliquer par la cupidité et l'ambition seules. Mais la prédilection de Sixte IV pour son neveu Pierre Riario, que de simple moine franciscain il fit cardinal prêtre du titre de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, et archevêque de Florence, donna lieu de soupçonner des motifs plus odieux, à tant de faveurs. Pierre Riario, âgé seulement de vingt-six ans, n'était distingué par aucun talent, par aucune vertu ; il n'était encore connu de personne, lorsque, dès le cinquième mois du pontificat de son oncle, il fut nommé cardinal. « Dès « lors, dit Jacob Ammanati, cardinal de Pavie, il eut tout

[1] *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1059. — *Card. Papiensis epist.* 439, p. 760. — *Annal. Eccles.* 1472, § 56, p. 247. — [2] *Hieron. de Bursellis, Annal. Bonon.* p. 901. — [3] *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1060. — *Hier. de Bursellis, Annales Bononienses.* T. XXIII, p. 900.

« pouvoir dans la cour. Son rang et ses fastes dépassèrent ce
« que verront jamais nos neveux, tout comme le souvenir de
« ce qu'ont jamais vu nos pères. Quand il allait à la cour ou
« qu'il en revenait, une multitude d'hommes de tout ordre et
« de toute dignité l'accompagnait, et aucun chemin n'était
« suffisant pour la foule qui le précédait ou qui le suivait.
« Chez lui, ses audiences étaient bien plus fréquentées que
« celles du pontife. Les évêques, les légats, les hommes de tout
« rang, affluaient à toute heure dans sa maison. Il donna un
« repas aux ambassadeurs de France, et jamais l'antiquité,
« jamais les peuples païens, n'avaient rien connu de si somp-
« tueux. Les préparatifs occupèrent plusieurs jours; tout l'art
« des Étrusques y fut recherché, y fut employé; le pays en-
« tier fut épuisé de tout ce qu'il avait de rare et de précieux,
« et tout fut fait avec le but d'étaler un faste que la postérité
« ne pût surpasser. L'étendue des préparatifs, leur variété,
« les ordres des officiers, le nombre des plats, le prix des mets
« qu'on servait, tout fut enregistré avec soin par des inspec-
« teurs; tout fut mis en vers, et répandu avec profusion,
« non pas dans la ville seulement, mais dans toute l'Italie. On
« eut même soin d'en envoyer des exemplaires dans les pays
« ultramontains [1]. »

Peu de jours après ce repas, dont la splendeur semblait insulter aux vœux de pauvreté de l'ordre de Saint-François, où le cardinal Riario avait été élevé, Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, promise au duc Hercule de Ferrare, passa à Rome, pour se rendre auprès de son époux, accompagnée par Sigismond, frère d'Hercule. Un faste plus extravagant encore fut déployé à cette occasion par le cardinal Riario; un palais tout brillant d'or et de soie fut élevé sur la place des Saints-

[1] *Papiensis Cardinalis epistola* 548. *Ad Franciscum Gonzagam Cardinalem*. p. 821. — *Annal. Eccles.* 1474. § 22-23, p. 256. — *Onofrio Panvinio, Vita di Sisto IV. Ad calcem Placentinæ. Editio veneta.* 1730, p. 456.

Apôtres, pour recevoir Léonore. Tous les vases destinés au service de cette cour, et jusqu'aux ustensiles les plus vils, étaient d'argent ou de vermeil [1]. Les fêtes succédaient aux fêtes; en peu de temps le cardinal Riario se trouva avoir dépensé deux cent mille florins, et contracté pour soixante mille florins de dettes. Pour suffire à ces dépenses insensées, qui égalaient ou surpassaient les revenus des plus riches souverains, Riario avait réuni les prélatures les plus opulentes de la chrétienté. Patriarche titulaire de Constantinople, il possédait en même temps trois archevêchés, et un nombre infini d'autres bénéfices.

Bientôt Pierre Riario voulut montrer à l'Italie entière le luxe qu'il avait d'abord étalé à Rome. Il se rendit avec une pompe royale à Milan, où il arriva le 12 septembre 1473. Il s'y présenta sous le titre de légat de toute l'Italie, que Sixte IV lui avait donné. Il y fit assaut de magnificence avec Galéaz, qui comme lui s'enivrait de vanité. On crut aussi qu'ils s'étaient promis de s'assister réciproquement dans le projet, l'un de se faire roi de Lombardie, et l'autre pape. De là, Riario se rendit à Venise, pour y chercher, non pas seulement l'éclat des honneurs qu'on lui décernait, mais encore la jouissance de toutes les voluptés. On assure qu'il s'abandonna à tous les excès, par delà ce que sa constitution pouvait supporter. 1474. — Épuisé par des débauches plus scandaleuses, mais moins ruineuses pour les peuples que son faste, il fut à peine de retour à Rome qu'il y mourut le 5 janvier 1474, après avoir donné pendant dix-huit mois à l'Italie le spectacle d'un crédit dont le scandale était jusqu'alors inconnu. Avec lui commença le *Népotisme*, qu'on avait eu peu d'occasions encore de reprocher auparavant à la cour romaine [2].

Sixte IV semblait avoir besoin d'un favori pour lui prodi-

[1] *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1144.—*Gio. Batt. Pigna.* L. VIII, p. 789.—[2] *Diario di Stefano Infessura.* p. 1144. — *Romanor. Pontificum vitæ* p. 1060. — *Bernard. Corio*,

guer toutes les richesses de l'Église. Lorsqu'il perdit Pierre Riario qu'il pleura amèrement, il se hâta de produire au grand jour un autre de ses neveux, que sa jeunesse avait jusqu'alors éloigné de la fortune. C'était Jean de la Rovère, frère de Léonard et de Julien. Sixte IV lui fit épouser Jeanne de Montéfeltro, fille de Frédéric, comte d'Urbin, le plus distingué par ses talents et ses vertus entre tous les feudataires de l'Église. Pour que cette fille d'un prince n'épousât point un simple particulier, le pape détacha du domaine immédiat du Saint-Siége, et donna en fief à Jean de la Rovère les deux villes de Sinigaglia et de Mondavio avec leur territoire. Le consentement du consistoire des cardinaux était cependant nécessaire à cette inféodation, et il ne fut pas facile de l'obtenir. Le cardinal Julien, frère du nouveau prince, mit en usage les plus vives instances pour persuader ses collègues; le pape acheta l'un après l'autre leurs suffrages par de riches bénéfices, et les plus rigides défenseurs des intérêts de l'Église furent enfin entraînés par le vœu de la majorité [1]. Sixte IV voulut ensuite relever la dignité du prince qu'il venait d'attacher à sa famille. Frédéric de Montéfeltro, qui faisait prospérer son petit état, passait pour un des meilleurs généraux de l'Italie. Il avait toujours une bonne armée sous ses ordres, qu'il maintenait comme condottière en recevant la solde de quelque souverain plus puissant. La situation de ses états dans le voisinage de Rome rehaussait le prix de son alliance. Le pape, pour s'assurer toujours plus de lui, le décora du titre de duc d'Urbin le 21 août 1474, avec la même pompe et les mêmes cérémonies qui avaient accompagné trois ans auparavant la nomination de Borso d'Este au duché de Ferrare [2]. Le gendre de Frédéric passa bientôt lui-même à une nouvelle dignité; son frère

Hist. Milan. P. VI, p. 976. — [1] *Cardinal. Papiens. epist.* 589-590, p. 838, 839. Les citations de Raynaldi ne se rapportent pas exactement pour ces épîtres. Il désigne celles-ci comme étant 588 et 589. — *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, P. II, p. 1063.— [2] *Cardin. Pa-*

Léonard étant mort le 11 novembre 1475, il lui succéda dans la charge de préfet de Rome.

L'autre frère de la Rovère, ce cardinal Julien qui devait ensuite, dans un âge avancé, se montrer le plus belliqueux des pontifes, fit vers le même temps son apprentissage de l'art militaire dans l'état de l'Église. La ville de Todi fut la première scène de ses exploits. On avait vu se renouveler dans cette ville l'antique discorde des Guelfes et des Gibelins, qu'on aurait dû croire éteinte après trois siècles de durée. Gabriel Castellani, le chef des Guelfes du pays, y avait été tué. Mattéo Canali, chef des Gibelins, s'était rendu en quelque sorte souverain de Todi. Toute la province s'était soulevée à cet événement, et le souvenir d'anciennes offenses avait ranimé les haines avec autant de fureur que si les deux factions avaient encore disputé sur les droits de l'Empire et de l'Église. Les habitants de Spolette, le comte Giordano Orsini, et le comte de Pitigliano étaient accourus au secours du parti guelfe; Giulio de Varano, seigneur de Camérino, s'était déclaré pour le parti gibelin. Au reste les sentiments qui avaient autrefois donné origine à ces factions étaient oubliés par toutes deux, et les Guelfes étaient si peu demeurés les champions des droits de l'Église, que le légat du pape embrassa la défense des Gibelins. Il entra dans Todi à la tête de sa petite armée: il en chassa les paysans qu'on y avait introduits, il punit les séditieux par la prison ou l'exil, et il ramena la province à la dépendance entière du Saint-Siége. De Todi, Julien de la Rovère conduisit son armée à Spolette. Orsini et Pitigliano s'en retirèrent à son approche, et la ville ouvrit ses portes par capitulation. Mais les conditions accordées aux habitants par le cardinal légat ne furent point observées; ses soldats, en dépit de lui, se jetèrent sur les citoyens et les pillèrent. Néanmoins

piensis. epistola 568, p. 832.—*Raynaldi Annal. eccles.* 1474, § 21, p. 256.—*Vitæ Roman. Pontif.* T. III, P. II, p. 1062.

ce ne furent pas les soldats que l'Église punit ensuite de leur indiscipline : elle s'en prit aux habitants de Spolette, auxquels le cardinal crut ne plus rien devoir, puisqu'aussi bien leur capitulation n'avait pas été observée. Plusieurs d'entre eux furent jetés en prison, d'autres furent exilés, et leur juridiction sur la province fut abolie [1].

Il ne restait plus à Julien de la Rovère, pour terminer sa campagne, qu'à soumettre Nicolas Vitelli, prince de Tiphernum ou Città di Castello. Vitelli ne prenait d'autre titre que celui de vicaire de la sainte Église ; il se déclarait prêt à obéir aux ordres du pape ; cependant il maintenait, dans sa petite souveraineté, une indépendance que ses ancêtres lui avaient déjà transmise depuis plusieurs générations. Il repoussa la force par la force ; il remporta un avantage sur les troupes du cardinal Julien, et il demanda en même temps des secours aux Florentins. Ceux-ci ne voyaient pas sans inquiétude la turbulence du pontife et de ses neveux, et ce changement dans le gouvernement de l'Église qui semblait en faire une monarchie militaire. Ils avaient encore lieu de craindre pour Borgo San-Sepolcro, ville très rapprochée du théâtre de la guerre, qu'ils s'étaient fait céder par les papes, et qu'ils pouvaient se voir ravir. Ils y envoyèrent une petite armée commandée par Pierre Nasi ; en même temps, ils firent passer quelques secours à Vitelli, et ils excitèrent ainsi le courroux du pontife, qui ne leur pardonna pas de l'avoir arrêté dans ses projets [2]. Le cardinal, perdant l'espérance de soumettre Vitelli par la force, lui accorda une capitulation honorable. Deux cents soldats de l'Église furent admis dans Città di Castello, en signe de soumission ; mais le gouvernement ne fut point changé, et la

[1] *Romanor. Pontif. vitæ.* T. III. P. II, p. 1061. — *Onofrio Panvino, Vita di Sisto IV.* p. 457. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113. Ils envoyèrent en même temps une ambassade à Louis XI, pour demander sa protection. *Continuat. de Monstrelet.*, *Chr.* Vol. III, f. 179, v.

souveraineté de Vitelli fut reconnue. Ce traité, au reste, fut vivement blâmé dans le sacré collége. Les cardinaux les plus vertueux étaient justement ceux qui mettaient le plus de zèle à étendre la domination temporelle de l'Église. Ils avaient espéré que Città di Castello serait ramenée à la directe du Saint-Siége, et ils considérèrent les concessions faites à Vitelli comme contraires à la dignité et à la souveraineté du pape[1].

Si les Florentins avaient conçu de l'inquiétude à cause des mouvements de l'armée du cardinal Julien sur leurs frontières, ils avaient plus lieu encore de s'alarmer de la liaison intime du pape et du roi de Naples; surtout depuis que ces deux souverains s'étaient attaché Frédéric d'Urbin, qui jusqu'à-lors avait été presque toujours capitaine de la république. Les Florentins avaient vu avec étonnement ce Frédéric se disposer à faire un voyage à Naples, et ils avaient voulu le retenir, persuadés que s'il se mettait une fois entre les mains de Ferdinand, celui-ci le traiterait comme il avait traité Piccinino[2]. Mais lorsqu'ils surent, au contraire, que le duc d'Urbin était accueilli à Naples avec des honneurs infinis, et nommé général de la ligue du roi et du pape, ils crurent qu'il était temps de se mettre en garde contre l'ambition de ces redoutables voisins. D'une part, ils nommèrent pour leur capitaine Robert Malatesti, prince de Rimini; de l'autre, ils envoyèrent Thomas Sodérini à Venise, pour y conclure une alliance plus intime avec cette république.

Les Vénitiens étaient alors plus pressés que jamais par les armes des Turcs; en même temps ils s'étaient compromis par les affaires de Chypre, avec les deux plus puissants états de l'Italie. Ferdinand espérait toujours faire obtenir la couronne de ce royaume à son fils naturel don Alfonse, qu'il avait fait adopter à la reine Charlotte, sœur légitime de Jacques,

[1] *Epist. Card. Papiens.* 570, p. 833. — *Raynaldi Annal.* 1474, § 17, p. 254. — [2] *Macchiavelli.* L. VII, p. 345. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 113.

et qu'il avait fiancé à l'autre Charlotte, fille naturelle du même Jacques. Tandis que les Génois, sujets du duc de Milan, ne pouvaient se consoler de la perte de Famagouste, et menaçaient d'attaquer l'île de Chypre avec les troupes milanaises, pour recouvrer cette forteresse [1], les Vénitiens, inquiets des prétentions de leurs rivaux, saisirent avec empressement l'occasion de se confédérer avec tout le nord de l'Italie.

La négociation fut conduite avec adresse à Milan, en même temps qu'à Venise ; et, le 2 novembre 1474, les deux républiques signèrent avec Galéaz Sforza une ligue défensive pour le terme de vingt-cinq ans. Il fut convenu que chacune de ces trois puissances entretiendrait, même en temps de paix, trois mille chevaux, et deux mille fantassins sous les armes. Dans une guerre continentale, elles devaient réunir entre elles vingt-un mille chevaux et quatorze mille fantassins ; de telle sorte, cependant, que lorsque les Vénitiens et le duc de Milan contribueraient chacun comme trois, les Florentins ne contribueraient que comme deux. Enfin, dans les guerres maritimes, les Florentins et le duc de Milan s'engageaient chacun à fournir cinq mille florins par mois aux Vénitiens. Il fut convenu encore qu'on inviterait le duc de Ferrare, le pape et le roi Ferdinand à entrer dans cette alliance. Le premier, en effet, y accéda le 13 février suivant, tandis que le pape et le roi Ferdinand se contentèrent de donner des assurances générales qu'ils demeureraient amis des parties contractantes, sans vouloir prendre aucun engagement [2].

Mais, quoique l'Italie se trouvât partagée entre deux ligues rivales, qui s'observaient et qui cherchaient mutuellement à se nuire, sa paix intérieure ne fut point troublée ; les négociations où se manifestait le plus d'animosité n'amenèrent pas de

[1] *Vitæ Romanor. Pontif.* T. III, p. II, p. 1063. — [2] *Gio. Batt. Pigna, Storia de' Principi d'Este.* L. VIII, p. 794.

résultat. L'histoire de Florence, pendant plusieurs années de suite, ne présente aucun souvenir ; celle de Milan est à peu près nulle : tous les intérêts, toute l'activité des Italiens étaient à cette époque dirigés vers le Levant. La guerre des Turcs occupait tous les esprits, et tenait en échec toutes les forces. Seulement le pape, toujours plus aliéné des Vénitiens, se retirait graduellement du combat. En 1472, la flotte pontificale avait secondé de tout son pouvoir celle de la république ; l'année suivante, elle n'avait fait qu'une vaine parade de sa force dans les mers de Rhodes ; la troisième année, elle ne parut plus dans cette guerre, à laquelle le Saint-Siége était si immédiatement intéressé.

Avant la fin de l'année 1473, Mahomet II avait envoyé en Moldavie une armée commandée par Soliman, beglierbey de Romanie. Le souverain qui portait le titre de palatin et wayvode de Moldavie, était Étienne, digne successeur du féroce Bladus Dracula. Mais ses effroyables cruautés étaient excitées par le zèle religieux le plus fervent ; aussi Sixte IV, qui lui envoya une partie de l'argent produit par les indulgences, l'appelait-il dans toutes ses lettres, *son fils chéri, le vrai athlète du Christ* [1]. Étienne ne tenta point de livrer bataille aux Turcs, pour défendre son pays ; il le ravagea au contraire devant eux avec tant d'activité, que les Musulmans, en avançant, ne trouvèrent bientôt plus aucun moyen de subsistance. Après que leur armée, épuisée par la faim et la maladie, eut perdu son courage aussi bien que ses forces, le wayvode l'attaqua le 17 janvier, près du marais de Rackovieckz, et la défit entièrement. Il eut ensuite l'atrocité de faire empaler tous ses prisonniers, à la réserve de quelques officiers généraux ; et le même historien qui raconte cette barbarie, ajoute immédiatement que, « loin de s'abandonner à l'orgueil après cette

[1] Bulle de janvier 1476. *In libro Bullarum.* L. XXIII, p. 91. — *Annales Ecclesiastici Raynaldi.* 1476, §. 5, p. 265.

« victoire, il jeûna quatre jours au pain et à l'eau, et qu'il fit « publier dans tout son pays que personne n'eût l'audace de « s'attribuer à lui-même cet heureux succès, mais que chacun « en rapportât la gloire tout entière à Dieu [1]. » Le wayvode continua la guerre pendant les deux années suivantes, sans livrer de bataille; mais sa cavalerie légère, voltigeant sans cesse sur les flancs de l'armée musulmane, lui enleva des milliers de prisonniers, qu'Étienne fit tous écorcher vivants ou empaler [2].

Le beglierbey de Romanie ayant rétabli son armée, après sa déroute de Rackowieckz, vint au commencement de mai 1474, mettre le siége devant Scutari, l'une des plus fortes villes que les Vénitiens possédassent dans l'Albanie [3]. Les Latins assurent que Soliman avait sous ses ordres soixante mille hommes, commandés sous lui par sept sangiaks. Antoine Loredano était chargé de la défense de Scutari, avec les titres de

[1] L'historien Mathias Michovias était contemporain, et chanoine de Cracovie, au commencement du XVI[e] siècle. *Chronic. Polon.* Lib. IV, cap. 70. *Raynald, Annal. Eccles.* 1474, § 10, p. 254. — *Andrea Navagiero, Storia Veneziana.* p. 1144. Étienne, wayvode de Valachie et de Moldavie, est un des héros favoris de Dlugoss, historien polonais, son contemporain. En 1467, il avait vaincu Mathias Corvinus (L. XIII, p. 418); en 1469, il avait vaincu Pierre, son compétiteur, et ensuite les Cosaques Zaporoves, et il avait exercé sur les uns et les autres les plus effroyables cruautés. *Ib.* p. 445, 450. Il avait ensuite fait la guerre à Radul, fils de Bladus Dracula, wayvode de Bessarabie, et il l'avait forcé à se jeter dans les bras des Turcs, p. 508, 516. Enfin, sa victoire près des marais de Rackowieckz et du fleuve Berlad, sur le beglierbey de Romanie, le supplice de tous les captifs, et le jeûne des vainqueurs au pain et à l'eau, sont racontés avec les mêmes circonstances par Dlugoss et par Michovias. *Hist. Polon.* L. XIII, p. 528. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, § 29, p. 111. — [2] *Raynaldus Annal. Eccles.* 1496, § 6 et 7, p. 265. — [3] Marinus Barletius, le même auquel nous devons la vie de Scanderbeg, commence son histoire du second siége de Scutari, sa patrie, par une bonne description de cette ville. Il nous apprend qu'elle avait été donnée en gage à la Seigneurie de Venise, par George Balsitsch, seigneur épirote, contemporain d'Amurath II et de Scanderbeg; que la ville, ruinée par les incursions précédentes des Turcs, ne s'étendait plus, comme auparavant, des deux côtés de l'ancien lit de la rivière Lodrino, qui se jetait autrefois dans la Bogiana, et qui baigne aujourd'hui Lyesum, et débouche dans la mer à dix milles de distance. Scutari était dès lors resserrée près du confluent de ces deux rivières, dans l'enceinte même qui servait de forteresse à cette ville, au temps de sa plus grande prospérité. *Marinus Barletius, de Scodrensi expugnatione.* L. I, p. 201. *editio Basiliensis*, fol. 1556. *Ad calcem Laonici Chalcocondylæ.*

capitaine et comte de la ville. Les murs de Scutari étaient faibles ; ils furent bientôt entr'ouverts par l'artillerie ; les Turcs avaient alors dans cette arme une grande supériorité sur les chrétiens. Mais Loredano faisait élever des remparts de terre derrière les murailles abattues, et trouvait des ressources dans la situation avantageuse du terrain ; toutes les villes d'Albanie ayant été bâties dans des lieux naturellement très forts. Le provéditeur Ludano Boldù voulut introduire un renfort dans la place ; sa petite armée fut mise en fuite. Les assiégés avaient épuisé leurs provisions ; l'eau surtout leur manquait, et la faible ration qu'on donnait encore aux soldats, devait mettre à sec dans trois jours la dernière citerne, lorsque vers le milieu du mois d'août, Soliman donna un assaut. Il fut soutenu avec vaillance pendant huit heures ; les Turcs y perdirent trois mille hommes, et, en abandonnant enfin le combat, ils se déterminèrent aussi à lever le siége [1].

L'armée turque, qui avait assiégé Scutari, avait fait une perte prodigieuse par les maladies qu'engendrait le terrain marécageux où elle était campée. Sabellico porte cette perte à seize mille hommes. L'armée vénitienne n'avait pas mieux évité l'influence du mauvais air. Gritti et Bembo avaient été envoyés les premiers avec six galères à l'embouchure de la Bogiana, rivière qui, recevant les eaux du lac de Scutari, se jette à la mer entre Dulcigno et Alessio. Pierre Mocénigo était venu ensuite au même mouillage, avec la flotte qui avait soumis l'île de Chypre ; tous trois tombèrent successivement malades, et furent forcés de se faire porter à Cattaro. Les matelots et les soldats de marine furent plus exposés encore à cette fatale influence. L'armée que Boldù rassemblait en Albanie, et à laquelle se joignit Jean Czernowitsch avec plusieurs braves Épirotes, ne fut jamais assez forte pour se mesurer avec

[1] *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 393. — *Coriolanus Cepio, De Reb. Venetorum.* L. III, p. 367.

les Turcs; et tandis qu'elle attendait des renforts, la maladie lui enlevait les soldats qu'elle avait déjà. Enfin les habitants de Scutari, aussitôt que l'armée musulmane fut partie, coururent en foule sur les bords de la Bogiana pour se désaltérer, après une privation d'eau si longue et si cruelle; mais un grand nombre d'entre eux furent victimes de l'excès de boisson qu'ils y firent; à peine avaient-ils étanché leur soif, qu'on voyait leurs membres se raidir, et qu'ils tombaient frappés d'une mort subite [1].

La république de Venise témoigna aux braves habitants de Scutari, et à leur commandant, la reconnaissance que méritait leur fidélité. Elle fit suspendre le drapeau des premiers dans l'église de Saint-Marc, pour qu'il y demeurât en monument de la constance de cette ville, et elle créa chevalier Antonio Lorédano, qu'elle éleva rapidement aux fonctions de provéditeur et de capitaine général [2].

1475. — Pendant l'hiver qui suivit le siége de Scutari, les Vénitiens cherchèrent à faire quelque traité avec les Turcs; mais les prétentions du grand-seigneur furent trop exorbitantes pour qu'ils pussent s'accorder avec lui. En même temps ils demandèrent à leurs alliés des secours pour la campagne suivante. Le duc de Milan leur paya fidèlement le subside auquel il s'était engagé; le pape, au contraire, après avoir nommé dix cardinaux pour s'occuper de la guerre des Turcs, se refusa à y prendre part. La république, irritée de cet abandon, rappela l'ambassadeur qu'elle avait à Rome [3].

La campagne de 1475 fut marquée par peu d'événements. Soliman, beglierbey de Romanie, vint mettre le siége devant Lépante, forteresse des Vénitiens, dans l'Étolie, à l'entrée du

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1141-1143. — *Coriolanus Cepio.* L. III p. 363-368. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1474, §. 12, 13, p. 254. — *M. A. Sabellico,* Deca III, L. X, f. 220-221. — [2] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1143, — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 222. — [3] *Andr. Navagiero.* p. 1144.

golfe de Corinthe. Depuis longtemps les murs de cette ville n'avaient point été réparés, et ils tombaient en ruine; mais son assiette sur des rochers escarpés, qui la fermaient du côté du nord, et que surmontait un bon château, lui tenait lieu d'ouvrages de l'art. Entre ces rochers et le port, les Vénitiens creusèrent des fossés derrière les brèches des murailles, et ils les appuyèrent de boulevards. Cinq cents chevau-légers étaient entrés dans la ville, et leurs fréquentes sorties furent toutes couronnées par des succès. Antoine Lorédano occupait le golfe avec la flotte vénitienne, et il ne laissait manquer Lépante ni de vivres, ni d'armes, ni de troupes fraîches. Après quatre mois d'une attaque inutile, Soliman reconnaissant qu'il n'avait fait aucun progrès, se résolut à lever le siége [1]. A la fin de la même campagne, la flotte ottomane fit une tentative sur le château de Coccino, dans l'île de Lemnos; son artillerie fit une brèche aux murailles, mais l'approche de Lorédano avec la flotte vénitienne força les Turcs à se retirer [2].

Cependant la même année, une autre des républiques italiennes fut engagée, malgré elle, dans la guerre avec les Turcs. Les Génois possédaient encore Caffa en Crimée, que les anciens nommaient *Théodosie*, et cette ville, la plus puissante de leurs colonies, était aussi le marché le plus célèbre de tout le Pont-Euxin. Caffa, demeurée plus de deux siècles sous le gouvernement des Génois, avait acquis une population et une richesse qui l'égalaient presque à la métropole. Le kan des Tartares, au milieu des états duquel cette ville était située, avait reconnu que sa prospérité faisait la richesse de ses propres sujets. Caffa était le marché de toutes les productions du Nord : les bois, la cire, les pelleteries, seraient demeurés sans valeur entre les mains des Tartares, si les marchands génois ne s'étaient présentés pour les acheter. Aucune des

[1] *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. X. f. 222. — *Navagiero*. p. 1146. Mais il rapporte ce siége à l'an 1477. — [2] *M. A. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 222.

jouissances de la vie, aucun produit de l'art des peuples plus civilisés ne parvenait dans ces déserts, autrement que par les marchands d'Italie. L'Europe communiquait avec l'Orient par l'entremise des Génois de Caffa; les étoffes de soie et de coton fabriquées en Perse, les denrées et les épiceries de l'Inde, y parvenaient par Astracan, et les mines du Caucase étaient exploitées pour le compte des Liguriens. Le kan leur avait accordé des priviléges extraordinaires: il avait permis que les magistrats génois jugeassent tous les procès de ses propres sujets, jusqu'à une certaine distance de leur ville; il les consultait toujours dans la nomination du gouverneur de la province, et il montrait une grande déférence pour toutes les demandes de cette cité puissante. Le gouvernement de cette colonie était composé d'un conseil nommé chaque année par le sénat de Gênes, de deux assesseurs et de quatre juges des campagnes[1].

Les conquêtes de Mahomet II et sa haine pour le nom latin avaient donné aux Génois de l'inquiétude sur leur colonie. La mer Noire était fermée à leurs vaisseaux, ou du moins ils ne pouvaient traverser l'Hellespont et le Bosphore, qu'en se soumettant aux avanies des Turcs. Ils ne pouvaient envoyer par mer des soldats à Caffa, et ils craignaient cependant que cette place n'en eût un pressant besoin. Cerio, capitaine d'une compagnie d'aventuriers, leur offrit de conduire par terre en Crimée cette compagnie qui était d'environ cent cinquante cavaliers, pourvu qu'on lui assurât une paye proportionnée à une expédition si difficile, et qui le paraissait plus encore, à cause des ténèbres dont la géographie éta t alors enveloppée. En effet, Cerio sortit d'Italie par le Friuli; il traversa la Hongrie, une partie de la Pologne, et enfin une partie de la Petite-Tartarie; et après un voyage de plus de

[1] *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.* L. IX, p. 626.

douze cents milles, il amena ses cavaliers sains et saufs à Caffa[1].

Ce renfort était peu considérable, et cependant les magistrats de Caffa, jugeant de leur importance et de leur pouvoir par les égards qu'on avait pour eux, avaient provoqué les plus dangereux ennemis. A la mort du gouverneur de la province où Caffa est située, le kan des Tartares lui avait donné pour successeur Eminécés (Eminachbi d'après Barbaro)[2], que les Génois avaient reconnu. Son prédécesseur avait laissé un fils nommé Séitaces, qui pour s'élever à la place occupée par son père, séduisit à prix d'argent les magistrats de Caffa, et réussit à employer leur crédit auprès du kan. Il fit tant par leurs instances, par leurs menaces même, que l'empereur tartare consentit à destituer Eminécés, et à nommer Séitaces à sa place. Mais au milieu d'un peuple de pasteurs, l'autorité du monarque était quelquefois peu sentie, et ses ordres peu respectés. Éminécés, courroucé contre l'empereur tartare, et plus encore contre les Génois, s'associa deux autres chefs de sa nation, Caraimerza et Aidar. Avec leur aide il souleva tous les Tartares de la Crimée, et vint mettre le siége devant Caffa; en même temps il fit demander des secours à Mahomet II. Le

[1] *Sansorino*, *Origine e Imperio de' Turchi*. L. II, f. 167, v°. Une autre tentative des Génois de Caffa, pour augmenter leur garnison, avait eu un succès moins heureux. Galeazzo, l'un des magistrats de cette colonie, avait passé en Pologne en 1463, et obtenu du roi Casimir la permission d'y faire une levée de cinq cents cavaliers; mais comme il les conduisait vers Caffa, en traversant les provinces russes qui dépendaient des Lithuaniens, ces soldats, mal disciplinés, brûlèrent le bourg de Bracalaw. Michel Czartoryski, seigneur de la province, les suivit pour en tirer vengeance, et les ayant atteints sur les rives du Bug, il les massacra tous, à la réserve de Galeazzo et des citoyens de Caffa qui l'avaient accompagné. *Dlugossi Hist. Polonicæ*. L. XIII, p. 318. — [2] Joseph Barbaro, le même qui fut envoyé au travers de la Scythie à Hussun Cassan, raconte cette guerre d'une manière un peu confuse. Cependant son long séjour à Caffa et à la Tana, où il avait vécu comme marchand presque dès son enfance, sa connaissance de la langue tartare, et ses liaisons dans le pays, rendent sa relation un des monuments les plus curieux du siècle. Elle a été recueillie par Jacob Gender d'Heroltzberg, et imprimée à la suite de l'*Histoire de Perse de P. Bizarro*, Francfort, *in-fol.*, 1601, sur la prise de Caffa, v. p. 453.

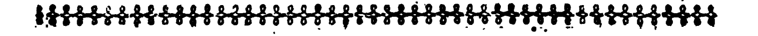
sultan, toujours empressé de faire sur les chrétiens une conquête nouvelle, envoya devant Caffa la flotte considérable qu'il avait préparée contre Candie. Le siége entrepris par les Tartares avait déjà duré six semaines, lorsque Ahmed, qui commandait cette flotte, jeta l'ancre devant Caffa, le 1er juin 1475, et planta ses batteries contre les murs de la ville. Les fortifications de Caffa avaient toujours paru inexpugnables à des armées tartares, qui ne les attaquaient qu'avec leurs sabres, leurs flèches et leur cavalerie légère; en peu de jours l'artillerie turque y fit de larges brèches. Pendant quatre jours encore les habitants défendirent les brèches ouvertes et praticables; ils signèrent enfin une capitulation qui ne fut point observée. Un grand nombre de sénateurs et d'anciens magistrats furent livrés au supplice; quinze cents enfants furent conduits à Constantinople, pour être élevés parmi les janissaires; le reste des Latins fut transporté à Péra, et la domination des Génois sur la mer Noire fut détruite [1].

Du côté de la Hongrie, Mathias Corvinus ne répondait point aux instantes sollicitations des Vénitiens, et ne tentait aucune diversion importante. Cependant il prit cette année la forteresse de Schabatz, qui menaçait la Sirmie, mais il ne

[1] *Laudivius Vezanensis, Lunensis Eques Hierosol. Cardinalis Papiensis epist.* 661, p. 873. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 627-628. *P. Bizarro. S. P. Q. Gen. Hist.* L. XIV, p. 327. — *Agostino Giustiniani, Ann. di Genova.* L. V, f. 226. — *Turco-Græciæ Hist. Polit.* L. I. p. 25. — *Raynald. ann.* 1475, p. 262. Le kan ou empereur des Tartares était alors Nurduwald, qui avait succédé en 1466 à son père Eczīger Gierai (*Dlugoss. Hist. Polonicæ.* L. XIII, p. 403). Il régnait encore en 1478 (*Ibid.* p. 566); mais son autorité était assez mal reconnue. Les habitants de Caffa avaient engagé, en 1469, son frère Mengili-Gierai à se révolter contre lui (*Ibid.* p. 438). Son autre frère Aidar avait, au mépris de ses ordres, envahi la Russie et la Podolie avec une armée tartare en 1474 (*Ibid.* p. 514), et les bourgeois de Caffa s'étaient accoutumés à se croire les arbitres des princes tartares leurs voisins. La conquête de la Bessarabie par Mahomet II, en 1474, aurait dû leur faire ouvrir les yeux sur leur danger. La prise de Caffa répandit dans tout le nord une consternation d'autant plus grande, que cette ville était le seul point de communication entre les Européens et les Persans, également ennemis des Turcs, et que les chrétiens sentaient le besoin de se concerter avec les sectateurs d'Ali. (*Dlugoss. Hist. Polon.* L. XIII, p. 533.) Mengili-Gierai, qui fut trouvé par Achmet Giedik dans les

porta pas ses armes plus avant [1]. De toutes parts, chez les musulmans comme chez les chrétiens, les peuples étaient épuisés par une longue guerre, et aucun effort vigoureux n'annonçait plus de grands événements.

murs de Caffa, où il s'était mis sous la protection des Génois, et qui reçut alors de Mahomet II une armée avec laquelle il vainquit son frère, fût le premier kan des Tartares qui reçut l'investiture des Turcs, et qui fit réciter le nom du sultan dans les prières. *Demetrius Cantemir. Histoire Ottomane.* L. III. chap. I, §. 28, p. 111. — [1] *Annal. Eccl.* 1475, § 28, p. 262.



CHAPITRE III.

Conjuration de Nicolas d'Este à Ferrare, de Jérôme Gentile à Gênes, d'Olgiati, Visconti et Lampugnani à Milan. Révolutions dans l'État de Milan après la mort de Galéaz Sforza.

1476-1477.

Tandis que la guerre se ralentissait au dehors, et que les différents états d'Italie étaient unis par des alliances qui semblaient devoir garantir la paix entre eux, leur constitution intérieure fut ébranlée coup sur coup par plusieurs conspirations. En trois ans, on en compta une à Ferrare, deux à Gênes, une à Milan et une à Florence. Il semblait que les peuples, las enfin de l'oppression sous laquelle ils avaient gémi, étaient partout déterminés à briser un indigne joug; et partout cependant ils retombèrent sous la chaine qui les avait accablés. Ce ne furent ni le secret, ni la fidélité, ni la hardiesse qui manquèrent aux conspirateurs; tous parvinrent à exécuter ce qu'ils avaient projeté, aucun n'en recueillit le fruit; tant il est difficile de renverser un gouvernement existant, et tant l'habitude de l'obéissance dans un peuple soutient la puissance des tyrans même les plus odieux. Il n'est point rare d'entendre accuser une nation de faiblesse et de pusillani-

mité, en raison du joug qu'elle a supporté. Lorsqu'on voit des milliers d'hommes obéir à un seul, contre leur intérêt, contre leur sentiment, lorsqu'on les voit se soumettre à des caprices qu'ils détestent, ou devenir les instruments de passions qu'ils ont en horreur, on ne peut s'empêcher de leur reprocher de servir là où ils pourraient commander, et de ne pas mesurer leurs forces avec la faiblesse individuelle de celui qu'ils craignent. Sans doute il serait heureux que ce préjugé s'établît dans l'opinion, et que la honte s'attachât à toute espèce de servitude. Peut-être les peuples feraient-ils alors pour l'honneur ce qu'ils ne font pas même pour la liberté. Cependant il ne serait point juste de condamner une nation en raison seulement du joug qu'elle a supporté. Il y a tant de puissance dans l'organisation sociale, les forces de tous sont si bien dirigées par le despote contre chacun, que pour peu que celui-ci, ou que son ministre, soit habile, courageux et vigilant, il est toujours à temps d'accabler ses ennemis découverts par les bras mêmes de ses ennemis secrets; en sorte que la nation la plus noble et la plus généreuse n'est pas assez forte pour se défaire à force ouverte de son tyran. La seule ressource des conjurations demeure au patriote, qui avec ses faibles moyens personnels veut entrer en lutte avec l'homme qui dispose de la police, de l'armée et du trésor. Plusieurs, cédant à une noble répugnance, s'écartent de ces entreprises, parce qu'ils y voient quelque apparence de dissimulation et de trahison ; tandis que d'autres prétendent que l'extrême danger ennoblit les moyens les moins relevés, et que l'assassin d'un tyran doit avoir plus de bravoure que la grenadier qui enlève une batterie à la baïonnette. Le préjugé des premiers cependant affaiblit encore le parti des conspirateurs. Souvent il écarte d'eux, au moment du danger, ceux qui, la veille, semblaient partager tous leurs sentiments ; et l'homme audacieux qui s'est rendu l'organe des volontés de tout un peuple, et l'instrument

de ses vengeances, périt sur l'échafaud par les mains de ceux mêmes qu'il a servis.

L'histoire d'Italie, où les événements se pressent et s'accumulent, où toutes les passions ont à leur tour un libre essor, où toutes les institutions se combinent de mille manières, nous présente sous des faces variées ces efforts des peuples et des individus pour secouer le joug de la tyrannie. Nous y voyons tour à tour des révoltes ouvertes et des conspirations; nous y voyons conjurer tour à tour en faveur d'une race royale, ou d'un souverain regardé comme plus légitime, et en faveur de la république; nous y voyons toutes les luttes, celle de la loyauté dévouée, celle de la fière noblesse et celle de la liberté. Malgré les principes divers qui servent de fondement à la politique de chaque homme, il n'y en a aucun qui ne doive trouver dans le nombre une conspiration qui lui paraisse légitime; il n'y en a aucun qui ne doive s'associer de cœur à quelqu'une des entreprises tendantes à rétablir ou la royauté de l'ancienne dynastie, ou l'aristocratie antique, ou la liberté, ou le règne glorieux d'un grand condottière, ou la domination de l'Église; il n'y en a aucun qui ose considérer le pouvoir, quel qu'il soit, comme toujours également sacré; et un sentiment plus libéral devrait lui apprendre que toutes les conjurations méritent un certain degré d'admiration, lors même que le but que se proposent les conjurés les rend coupables à ses yeux; car dans toutes il y a un grand sacrifice de soi-même à un intérêt plus relevé que soi, un grand dévouement de sa personne à une noble cause, un grand et effroyable danger bravé pour de lointaines espérances.

Entre les conjurations qui ébranlèrent l'Italie en 1476, la première à éclater fut celle de Ferrare. Nicolas d'Este, fils du marquis Lionnel, vivait alors à Mantoue auprès de son beau-frère; de nombreux émigrés de Ferrare l'y avaient suivi; ils le regardaient comme le représentant et le légitime héritier de

Lionnel et de Borso, les deux plus aimables princes qu'ait eus la maison d'Este, et ils lui persuadaient que tout le peuple partageait leur attachement et leurs regrets. Dans cette confiance, Nicolas cherchait les moyens de rentrer à Ferrare, ne doutant pas que, s'il franchissait une fois les murs de cette ville, il ne fût aussitôt salué par tout le peuple comme souverain. 1476. — Le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui permettait de rassembler des soldats dans ses états, et Galéaz Sforza, toujours jaloux de ses voisins, encore qu'il n'eût point de projets contre eux, lui fournissait de l'argent, et lui promettait des secours. Cependant la ville de Ferrare se trouvait accidentellement ouverte ; on avait abattu une partie des murs pour les rebâtir sur un nouveau plan ; Nicolas était instruit jour par jour de ce qui se passait à la cour de son oncle. Il sut que le 1er septembre 1476, Hercule Ier sortirait de bonne heure de la ville pour se rendre à sa maison de Belriguardo, et le même jour il arriva de Mantoue à Ferrare avec cinq vaisseaux portant six cents hommes d'infanterie. Il entra par la brèche qu'on faisait aux murs en les rebâtissant, et il parcourut aussitôt les rues, en faisant répéter devant lui son cri de guerre : *La voile !* En même temps il promit au peuple de lui rendre l'abondance, tandis que la mauvaise administration d'Hercule avait augmenté le prix du blé ; il annonça l'arrivée d'une armée de quatorze mille hommes que le duc de Milan et le marquis de Mantoue lui avaient donnée pour le seconder, et il invita ses concitoyens à prendre les armes, sans attendre que des étrangers les contraignissent à reconnaître leur légitime souverain.

Don Sigismond, frère du duc, dès la première nouvelle qu'il avait eue du tumulte, s'était enfermé en hâte au château vieux, avec dona Léonore d'Aragon, sa femme ; mais il n'y avait pas des vivres pour trois jours. Hercule, à qui des fuyards avaient annoncé l'entrée d'une armée nombreuse à

Ferrare, renonçait déjà à l'espérance de reprendre cette ville, et il rassemblait seulement ses soldats à Reggenta et à Lugo, pour défendre ces deux forteresses. Cependant aucun Ferrarais n'avait encore pris les armes pour se joindre à Nicolas. Celui-ci, qui avait parcouru vainement toutes les rues en appelant le peuple à son secours, commençait à perdre courage. On avait compté les soldats qui le suivaient, et on méprisait leur petit nombre ; on ne voyait point arriver l'armée qu'il annonçait, et l'on n'ajoutait plus de foi à ses paroles. Sigismond, témoin du peu de succès de son adversaire, sortit à cheval du château, et appela à son tour les Ferrarais à la défense de leur souverain. Il parcourut le Borgo del Leone et la grande rue de la Giudecca, et tous leurs habitants s'armèrent à sa voix. A mesure que Nicolas voyait le peuple s'ameuter, il abandonnait un quartier après l'autre, sans tenter de combat. Enfin, reconnaissant que son entreprise était désespérée, il sortit de la ville, traversa le Pô, et s'enfuit avec sa troupe. Mais les paysans, déjà soulevés contre lui, veillaient à tous les passages pour l'arrêter. Il tomba en effet entre leurs mains avec la plupart de ceux qui l'accompagnaient, et fut reconduit à Ferrare. Le duc Hercule, son oncle, lui fit immédiatement trancher la tête, aussi bien qu'à Azzo d'Este son cousin ; vingt-cinq de ses compagnons d'armes furent pendus ; tous les ennemis du duc Hercule furent frappés d'effroi, et sa succession, affermie la même année par la naissance de son fils Alfonse, ne fut plus contestée [1].

[1] *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 250-251. — *Diario Sanese di Allegretto Allegretti*. T. XXIII, p. 776. — Jean-Baptiste Pigna, qui dédia, en 1572, son Histoire des princes d'Este à Alfonse II, la termine au 21 juillet 1476, par la naissance du fils d'Hercule, qui fut depuis Alfonse I. Il s'arrête cinq semaines avant la mort de Nicolas, qu'il regarde sans doute lui-même comme une tache pour la mémoire d'Hercule. Pigna est un flatteur de ses princes, et un historien crédule ; toute la première partie de son histoire n'est pas moins fabuleuse que la généalogie insérée presque à la même époque par l'Arioste et le Tasse dans leurs poëmes. Mais les quatre derniers livres, qui comprennent les années 1372 à 1476, sont d'un grand secours pour l'histoire d'Italie ; ils sont écrits

Les premiers mouvements contre Galéaz-Marie Sforza, duc de Milan, éclatèrent à Gênes, et ils furent presque simultanés avec la conjuration de Ferrare. Par le traité que Gênes avait fait avec le duc François Sforza, en se donnant à lui, cette république, loin de renoncer à sa liberté, semblait l'avoir affermie. Elle avait, il est vrai, admis dans ses murs un gouverneur milanais et une petite garnison; mais cette force étrangère suffisait justement pour réprimer les mouvements tumultueux des factions, et empêcher ces révolutions, ces convulsions fréquentes, qui dans les années précédentes avaient épuisé la ville d'hommes et d'argent. D'ailleurs, le duc s'était engagé à n'augmenter ni le nombre des soldats, ni les fortifications de la citadelle.

Il recevait annuellement de Gênes un tribut de cinquante mille ducats, et cette somme suffisait à peine à la garde de la ville et des forteresses. Non seulement il n'avait pas le droit d'augmenter cette contribution, il ne pouvait pas même intervenir dans sa perception. Quant à la législation, à l'administration de la justice, à tout le gouvernement intérieur de la ville, il n'y avait absolument aucune part[1].

Aussi longtemps que François Sforza vécut, ces conditions furent religieusement observées. Galeaz, son fils, était trop inconséquent dans tous ses projets, trop vaniteux et trop emporté, pour respecter longtemps les lois auxquelles il s'était soumis. Cependant comme il n'était pas moins pusillanime qu'arrogant, souvent il s'arrêtait tout à coup dans une entreprise injuste et offensante, et il cédait à la crainte, après avoir bravé les représentations de son peuple. Les Milanais, au milieu desquels il vivait, ne souffraient pas seulement de ses défauts

avec élégance; les événements des autres parties de l'Europe, et surtout ceux qui se rapportent à la maison d'Este en Allemagne, sont introduits avec art, et lorsque la gloire de la maison d'Este n'y est pas compromise, les faits sont jugés avec une assez bonne critique et assez d'impartialité. — [1] *Antonii Galli Comment. Rer. Genuens. ab anno* 1476, *ad ann.* 1478, *Rer. Italic.* T. XXIII, p. 263.

comme souverain, mais de ses vices domestiques. Sa débauche portait le trouble dans toutes les familles, et sa cruauté, excitée par la moindre résistance, n'était satisfaite que par d'affreux supplices. A Gênes, on était moins exposé à cette tyrannie de détail ; et quoique le contrat entre le prince et la république fût violé, et que les Génois se regardassent en conséquence comme dégagés de leurs serments, les plus riches redoutaient une révolution qui pouvait les ruiner, plus que les abus passagers de pouvoir auxquels ils espéraient se soustraire.

Cependant la ville entière avait paru vivement blessée du mépris que lui avait témoigné Galéaz, lorsqu'en 1471, il avait passé à Gênes, au retour de son somptueux pèlerinage de Florence. On avait préparé les fêtes les plus splendides, les présents les plus magnifiques pour le recevoir. Il affecta de rendre cette pompe ridicule, en paraissant couvert d'habits misérables ; il refusa les logements qu'on lui avait préparés, et il alla s'enfermer dans le château, ou il sembla se cacher avec crainte. Enfin, au bout de trois jours, il quitta Gênes sans l'avoir annoncé et comme un fugitif [1].

Après avoir excité le mécontentement de cette ville puissante et peu accoutumée à supporter des mépris, Galéaz ne songea plus qu'à l'enchaîner de manière à étouffer en elle pour jamais tout esprit de liberté. Le projet qu'il forma pour y parvenir est remarquable. Au-dessus de Gênes, à l'extrémité de la montagne escarpée qui sépare les vallées de Bisagno et de Polsevera, était située la forteresse du Castelletto, où le duc de Milan entretenait garnison. Galéaz ordonna qu'une chaîne de fortifications fût prolongée de cette forteresse jusqu'à la mer. Un double mur, garni de redoutes, devait couper la ville en deux parties égales, qui, toutes les fois que le gouverneur le voudrait, n'auraient plus aucune communication

[1] *Antonii Galli de Reb. Genuens. Comment.* p. 265. — *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 625.

entre elles, et pourraient être opprimées séparément. Déjà l'alignement des murs et des tours était tracé sur le terrain, et les ouvriers, sous les ordres du lieutenant du duc et en sa présence, commençaient à creuser les fossés. Les citoyens frémissaient du sort qui leur était réservé, mais ils ne faisaient rien pour le prévenir, lorsque Lazare Doria ordonna aux ouvriers, au nom de la république, de suspendre un travail contraire aux lois et aux traités, et arracha de sa main les jalons qui leur servaient de règle. La foule applaudit avec transport à cet acte de vigueur; les ouvriers s'arrêtèrent, et le lieutenant du duc, craignant un soulèvement, se retira dans le château [1].

Lorsque la nouvelle de cet événement fut portée à Milan, Galéaz Sforza éclata en menaces et en imprécations ; il ordonna que la ville de Gênes lui envoyât aussitôt huit citoyens les plus distingués de l'état. D'après la violente colère qu'il avait manifestée, on ne doutait pas qu'il ne les destinât au supplice; au contraire, une terreur subite avait calmé son irritation : il les accueillit avec bonté, et les renvoya sans leur avoir fait aucun mal. Cependant il avait rassemblé trente mille hommes pour envahir la Ligurie. Résolu à ne point laisser de chef aux Génois, il avait fait enlever, à Vada, Prosper Adorno, et, sans accusation, sans examen, il l'avait fait jeter dans les cachots de la forteresse de Crémone ; puis tout à coup il renonça à son expédition, et licencia toutes les troupes qu'il avait réunies.

Les diverses résolutions tour à tour embrassées par Galéaz étaient toutes connues à Gênes ; on avait su toute la violence de sa colère, et l'on n'avait aucune garantie de la durée de la modération qu'il affectait. Aussi de toutes parts on achetait des armes, on faisait des préparatifs de défense, et l'on s'encourageait à maintenir la liberté, si elle était attaquée. Pendant que

[1] *P. Bizarro, Sen. Pop. Q. Genuens. Histor.* L. XIV, p. 329. — *Agostino Giustiniani, Hist. di Genova.* L. V, f. 228. EE.

tout le peuple attendait les événements avec crainte, Jérôme Gentile, fils d'André, jeune négociant d'une fortune aisée, qui n'avait aucun sujet personnel de plainte contre le gouvernement, résolut de s'exposer le premier, pour rendre la liberté à sa patrie. Il rassembla chez lui, dans le faubourg, au mois de juin 1476, un grand nombre de gens armés : il entra de nuit dans la ville par la porte de Saint-Thomas, dont il s'empara, et il parcourut les rues en appelant ses concitoyens aux armes et à la liberté. Un grand nombre de Génois se joignirent en effet à lui, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les portes ; mais il tarda trop à attaquer le palais public. Pendant ce temps, les sénateurs s'y rassemblaient sous la présidence de Guido Visconti, gouverneur de la ville. Ceux qui s'étaient joints d'abord à Gentile craignirent alors d'être condamnés comme rebelles, par l'autorité qu'ils reconnaissaient pour légitime ; ils s'évadèrent, à l'approche du jour, les uns après les autres. Gentile, ne se trouvant plus assez fort après leur désertion, se retira en bon ordre vers la porte de Saint-Thomas où il se fortifia [1].

Huit capitaines du peuple avaient été nommés par le sénat pour chasser Jérôme Gentile de la ville. Environ trois cents hommes avaient pris les armes par ses ordres, et marchaient à l'attaque de la porte Saint-Thomas. A peine restait-il à Gentile trente hommes autour de lui, mais c'étaient tous des soldats déterminés ; tandis qu'il n'y avait pas un de ses adversaires qui ne le combattît à contre-cœur ; aussi peu s'en fallut que les capitaines du peuple ne fussent faits prisonniers, et que leur troupe ne fût dissipée. Sur ces entrefaites, les chefs des arts et métiers s'offrirent comme médiateurs ; Jérôme Gentile accepta leur arbitrage, mais en avertissant ses compa-

[1] *Antonii Galli De rebus Genuens.* p. 267. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 631. — *P. Bizarri Hist. Genuens.* L. XIV, p. 332. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 229, I. L.

triotes qu'ils ne tarderaient pas à regretter l'occasion qu'ils laissaient échapper. Il demanda ensuite qu'on lui remboursât sept cents ducats que ses préparatifs lui avaient coûté, et qu'il avait dépensés, dit-il, pour l'avantage de la république. Après les avoir reçus des mains des trésoriers publics, il rendit la porte aux capitaines du peuple, et il se retira [1].

Lorsque la nouvelle de cette singulière capitulation fut portée à Milan, Galéaz témoigna beaucoup de colère de ce qu'on remboursait à un chef de factieux l'argent qu'il confessait lui-même avoir dépensé pour troubler l'état. Cependant il confirma l'amnistie qui avait été publiée par le sénat ; et s'il cachait le dessein de revenir en arrière sur cette grâce, il n'eut pas le temps de le faire. Galéaz n'était pas dépourvu de toutes les qualités qui avaient brillé dans son père ; il entendait fort bien la discipline militaire et l'administration civile de son état; il avait su établir dans le Milanais une subordination plus rigoureuse qu'aucun de ses prédécesseurs. La justice était rendue avec soin dans les tribunaux, et la sûreté publique était maintenue par une police sévère. Galéaz avait de l'éloquence dans les discours, de l'élégance dans les manières, et quand il le voulait, il savait réunir tous les dehors de la bonté à une majesté imposante ; mais il joignait un faste extravagant à une cupidité sans bornes : il avait dans le caractère une méchanceté qu'il exerçait de préférence sur ceux qui avaient paru ses amis; il se plaisait à les abaisser d'autant plus qu'il les avait plus élevés; jamais on ne l'avait vu constant dans aucune affection, et l'on pouvait toujours présager d'avance la chute prochaine et lamentable de celui qui était le plus en faveur auprès de lui, encore qu'il n'eût d'aucune manière provoqué sa colère. Avide de tous les plaisirs des sens, se plaisant à braver les mœurs et les lois de la société, il portait la désolation

[1] *Antonii Galli De rebus Genuens, Comment.* p. 268. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 632.

et le déshonneur dans toutes les familles[1]. Ses débauches ne le contentaient point encore, s'il ne savourait le désespoir des pères ou des maris dont il avait souillé la maison. Il se plaisait à les rendre eux-mêmes ministres de leur propre déshonneur: il abandonnait à ses gardes les femmes qu'il avait enlevées à leurs maris, et il publiait ensuite leurs outrages[2].

Parmi ceux dans la maison desquels Galéaz Sforza avait porté le déshonneur étaient deux jeunes hommes de famille noble, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, dont l'esprit avait été préparé par leur instituteur à détester le joug de la tyrannie. Ils étaient liés avec Jean-André Lampugnani, que le duc avait injustement dépouillé du patronage de l'abbaye de Miramondo[3]. Tous trois avaient suivi en commun les leçons de Colas de Montani de Gaggio, Bolonais, qui, vers l'an 1466, ouvrit à Milan une école d'éloquence. On prétend qu'auparavant il avait donné des leçons à Galéaz lui-même, et qu'il l'avait puni plus d'une fois avec la sévérité pratiquée dans l'ancienne éducation. Galéaz, devenu souverain, voulut se venger sur son ancien maître des châtiments de son enfance par une peine semblable, et il lui fit donner le fouet sur la place publique[4]. Montano n'avait pas besoin de cet affront pour détester la tyrannie. Nourri de l'étude de l'antiquité, il ne perdait jamais l'occasion de faire remarquer à ses élèves que toutes les vertus qu'ils admiraient dans les grands hommes de la Grèce et de Rome avaient été développées par la liberté; qu'une patrie libre encourageait tous les talents, tous les genres d'énergie, tous les progrès de l'esprit, parce que toute espèce de grandeur dans ses citoyens était toujours employée pour

[1] *Antonii Galli De reb..Gen.* p. 268. — *Bern. Corio, Hist. Mil.* P. VI, p. 982.— [2] *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — [3] *Macchiavelli.* L. VII, p. 349. — *Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 254. Mais Ripamontius attribue à Visconti ce que les autres attribuent à Lampugnani. *Hist. Mediol.* L. VI, p. 630. — [4] *Giovio, elogi degli Uomini illustri.* L. III, p. 179. — *Tiraboschi.* L. III. chap. V, § 28, p. 95.

l'avantage de tous, tandis qu'un tyran, jaloux de toute force dont il ne disposait pas, s'occupait sans cesse à contenir, à réprimer ou à détruire des talents, une énergie ou une profondeur de caractère qu'on pouvait un jour tourner contre lui [1].

Nicolas de Montano voulait que les jeunes gentilshommes, pour se rendre dignes de la liberté, apprissent à commander les armées. Il avait engagé en conséquence Olgiati et quelques autres à faire l'apprentissage de l'art de la guerre sous Barthélemi Coléoni. Les parents de ces jeunes gens, qui craignaient plus qu'eux les fatigues et le danger, avaient été outrés de colère de ce qu'un maître d'éloquence avait fait de leurs fils des soldats. Montano, ballotté entre le crédit des parents et celui de ses disciples, avait été tour à tour exilé puis rappelé, emprisonné puis accueilli avec transport, et il devenait plus cher à ses élèves par les persécutions qu'il avait subies pour avoir voulu former leur âme autant que leur esprit [2].

Galéaz cependant avait mis le comble à la haine du peuple par les supplices cruels qu'il avait récemment ordonnés. Il avait fait enterrer vivantes quelques-unes de ses victimes; il en avait forcé d'autres à se nourrir d'excréments humains, et les avait fait mourir lentement par cet effroyable régime; il avait mêlé des plaisanteries féroces aux supplices qu'il ordonnait; il avait comblé le déshonneur des femmes nobles qu'il avait séduites, en les livrant publiquement à la prostitution [3]. Jérôme Olgiati comptait une sœur autrefois chérie parmi les victimes de la brutalité du tyran. Jugeant de l'irritation universelle par la sienne, il rechercha Lampugnani, et lui proposa de mettre fin à une tyrannie insupportable, et de punir Sforza de ses crimes. Bientôt ils s'associèrent Charles Visconti, et ils se lièrent par des serments mutuels. C'était dans le jardin de

[1] *Macchiavelli*. L. VII, p. 348.—*Ubertus Folieta*. L. XI, p. 632.—[2] *Tiraboschi*, *Storia della Letter. Ital.* L. III, chap. V, § 28, p. 956. —[3] *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.* L. VI, p. 657.

la basilique de Saint-Ambroise qu'ils tinrent leur première conférence. Tous les détails de cet événement, et, ce qui est bien plus remarquable, tous les sentiments du principal conjuré nous sont fidèlement retracés par Olgiati lui-même dans une relation qu'il écrivit peu de jours après. « Au sortir de « cette conférence, raconte-t-il, j'entrai dans le temple, je me « jetai aux pieds de la statue du saint pontife qu'on y revère, « et je lui adressai cette prière : *Grand saint Ambroise, sou- « tien de cette ville, espérance et gardien du peuple de Milan, « si le projet que tes concitoyens, que tes enfants ont formé « pour repousser loin d'ici la tyrannie, l'impureté et des dé- « bauches monstrueuses, est digne de ton approbation, sois- « nous favorable au milieu des hasards et des dangers aux- « quels nous nous exposons pour la délivrance de la patrie.* « Après avoir prié, je retournai auprès de mes compagnons, « et je les exhortai à prendre courage, les assuraut que je me « sentais plus rempli d'espérance et de force depuis que j'avais « invoqué en faveur de notre entreprise le saint protecteur de « notre patrie. Pendant les jours qui suivirent nous nous exer- « çâmes à l'escrime avec des poignards pour acquérir plus d'agi- « lité et nous accoutumer à l'image du péril que nous allions « braver...... La sixième heure de la nuit avant le jour de « Saint-Étienne, désigné pour l'exécution, nous nous rassem- « blâmes encore une fois comme pouvant ne plus nous revoir. « Nous arrêtâmes l'heure où nous entrerions ensemble dans le « temple, le rôle dont chacun serait chargé, et tous les détails « de l'exécution, autant qu'on pouvait prévoir des choses qui « dépendaient en partie du hasard. Le lendemain, de grand « matin, nous nous rendîmes dans le temple de Saint-Étienne ; « nous suppliâmes ce saint de favoriser la grande action que « nous devions accomplir dans son sanctuaire, et de ne point « s'indigner si nous souillions ses autels par du sang, puisque « ce sang devait accomplir la délivrance de la ville et de la

« patrie. A la suite des prières qui sont contenues dans le « rituaire de ce premier des martyrs, nous en récitâmes une « autre qu'avait composée Charles Visconti; enfin nous as- « sistâmes au sacrifice de la messe, célébré par l'archiprêtre « de cette basilique ; puis je me fis donner les clefs de la « maison de cet archiprêtre, pour nous y retirer[1]. »

Les conjurés étaient dans cette maison auprès du feu, car un froid violent les avait fait sortir de l'église, lorsque le bruit de la foule les avertit de l'approche du prince : c'était le lendemain de Noël, 26 décembre 1476. Galéaz, qui semblait retenu par des pressentiments, ne s'était déterminé qu'à regret à sortir de chez lui. Il marchait cependant à la fête, entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Jean-André Lampugnani s'avança au-devant de lui, dans l'intérieur même du temple, jusqu'à la pierre des Innocents. De la main et de la voix il écartait la foule. Quand il fut tout près de lui, il porta la main gauche, comme par respect, à la toque que Galéaz tenait à la main; il mit un genou en terre, comme s'il voulait lui présenter une requête, et en même temps de la droite, dans laquelle il tenait un court poignard caché dans sa manche, il le frappa au ventre de bas en haut. Jérôme Olgiati, au même instant, le frappa à la gorge et à la poitrine, Charles Visconti à l'épaule et au milieu du dos. Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui marchaient à ses côtés, en criant : *Ah! Dieu!* Les coups avaient été si prompts, que ces ambassadeurs eux-mêmes ne savaient pas encore ce qui s'était passé[2].

Au moment où le duc fut tué, un violent tumulte s'éleva dans le temple : plusieurs tirèrent leurs épées; les uns fuyaient,

[1] *Confessio Hieronymi Ogliati morientis, apud Ripamontium Historia Mediol.* L. VI, p. 649. — [2] *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 269.—*Macchiavelli Ist.* L. VII, p. 351.— *Ubertus Folieta, Gen. Hist.* L. XI, p. 633. —*Ant. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 952.—*Diar. Parmense Anonym.* T. XXII, p. 247. — *Bern. Corio.* P. VI, p. 980. Corio était alors lui-même au nombre des pages qui suivaient Galéaz.

d'autres accouraient, personne ne connaissait encore ou le but ou les forces des conjurés. Mais les gardes du duc et ses courtisans, qui avaient reconnu les meurtriers, s'animèrent bientôt à leur poursuite. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta dans un groupe de femmes qui étaient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons; il tomba, et un écuyer maure du duc l'atteignit et le tua. Charles Visconti fut arrêté un peu plus tard, et fut aussi tué par les gardes du duc. Jérôme Olgiati sortit de l'église et se présenta chez lui; mais son père ne voulut pas le recevoir, et lui ferma les portes de sa maison. Un ami lui donna une retraite, où il ne fut pas longtemps en sûreté. Il était, dit-il lui-même, sur le point d'en sortir, et d'appeler le peuple à une liberté que les Milanais ne connaissaient plus, lorsqu'il entendit les vociférations de la populace, qui traînait dans la boue le corps déchiré de son ami Lampugnani; glacé d'horreur, et perdant courage, il attendit le moment fatal où il fut découvert. Il fut soumis à une effroyable torture; et c'était avec le corps déchiré, et les os disloqués, qu'il composa la relation circonstanciée de sa conspiration qu'on lui demandait, et qui nous est restée. Mais cette espèce de confession écrite entre la torture et le supplice, par l'ordre de ses juges, et sous les yeux de ses bourreaux, est animée de ce même courage, de cette même confiance dans la justice de sa cause qui ont immortalisé les plus grands hommes de l'antiquité. Il la termine par ces mots : « A présent, sainte « mère de notre Seigneur, et vous, ô princesse Bonne! je vous « implore pour que votre clémence et votre bonté pourvoient « au salut de mon âme. Je demande seulement qu'on laisse à « ce corps misérable assez de vigueur pour que je puisse con- « fesser mes péchés suivant les rites de l'Église, et subir ensuite « mon sort [1]. »

[1] *Confessio Olgiati, apud Ripamontium. Histor. Mediolani.* L. VI, p. 630. *In Grævii Thesauro Rer. Italic.* T. II.

Olgiati était alors âgé de vingt-deux ans; il fut condamné à être tenaillé et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces atroces douleurs, un prêtre l'exhortait à se repentir. « Je sais, « reprit Olgiati, que j'ai mérité, par beaucoup de fautes, ces « tourments, et de plus grands encore, si mon faible corps « pouvait les supporter. Mais, quant à la belle action pour « laquelle je meurs, c'est elle qui soulage ma conscience : loin « de croire que j'ai par elle mérité ma peine, c'est en elle que « je me confie pour espérer que le juge suprême me pardon- « nera mes autres péchés. Ce n'est point une cupidité coupable « qui m'a porté à cette action, c'est le seul désir d'ôter du « milieu de nous un tyran que nous ne pouvions plus sup- « porter. Loin de m'en repentir, si je devais dix fois revivre « pour périr dix fois dans les mêmes tourments, je n'en con- « sacrerais pas moins tout ce que j'ai de sang et de forces à « un si noble but[1]. » Le bourreau, en lui arrachant la peau de dessus la poitrine, lui fit pousser un cri; mais il se reprit aussitôt. « Cette mort est dure, dit-il en latin, mais la gloire « en est éternelle! *Mors acerba, fama perpetua, stabit vetus* « *memoria facti*[2]. »

1477. — Le fils aîné du duc de Milan, Jean-Galéaz Sforza, n'était alors âgé que de huit ans; il fut cependant reconnu sans aucune difficulté. Les sentiments de liberté que les trois conjurés avaient cru ranimer, n'existaient plus dans le peuple : personne ne fit un mouvement pour renverser un gouvernement qui n'était plus en état de se défendre. Les députés de tous les états d'Italie vinrent complimenter la duchesse Bonne de Savoie, veuve de Galéaz, et lui offrir leur assistance pour la maintenir sur le trône, aussi bien que son fils. Le pape lui

[1] *Anton. Galli, De reb. Genuens.* p. 269. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 777. — *Giovio, Elogio degli Uomini illustri.* L. III, p. 180. — [2] *Macchiavelli.* L. VII, p. 355. — *Uberti Folietae Genuens. Hist.* L. XI, p. 633. — *Agost. Giustiniani, Annal.* L. V, f. 230. P.

envoya deux cardinaux chargés d'excommunier ceux qui voudraient causer quelque révolution dans Milan [1]. Bonne se mit en possession de la régence. Jusqu'alors le gouvernement était à peine changé, car l'âme de tous les conseils était encore Cecco ou François Simonéta, Calabrais, qui avait été secrétaire et conseiller de François Sforza, et qui, après l'avoir servi avec une fidélité rare, était demeuré premier ministre de son fils, et avait déguisé, par son talent et ses vertus, les caprices et les extravagances de ce tyran. Il avait pour frère ce Jean Simonéta qui écrivit avec tant d'élégance et d'exactitude l'histoire de François Sforza. Tous deux avaient, en littérature, une réputation presque égale à celle que leur avait faite leur carrière politique. Ils étaient en correspondance avec tous les savants de l'Italie : ils avaient été les ministres de toutes les grâces que les deux ducs de Milan avaient répandues sur les gens de lettres, et il reste encore dans la correspondance de Filelfo, dans celle de Décembrio, et dans d'autres écrits de ce siècle, des monuments de la protection qu'ils accordèrent aux études [2].

D'autre part, Galéaz avait laissé cinq frères qui, pendant la minorité de son fils, pouvaient former quelque prétention sur la régence. Les quatre premiers, Sforza, duc de Bari, Louis surnommé le Maure, Octavien et Ascagne, avaient déjà excité la défiance de Galéaz, et il les tenait éloignés de Milan. Dès qu'ils apprirent sa mort, ils revinrent en hâte, et ils s'efforcèrent de saisir une autorité à laquelle l'aîné de leur maison avait, disaient-ils, plus de droit qu'une femme et un ministre étrangers. Pour déguiser leur rivalité, ils cherchèrent à faire revivre l'ancien esprit du parti gibelin. Ils se déclarèrent les protecteurs de cette faction à laquelle la maison

[1] Bulle en date du 3 des cal. de mars. *Annal. Eccles.* 1477, § 1, p. 268. — [2] *Tiraboschi, Stor. della Lett.* L. I, chap. I, § 4, p. 13. XVe siècle.

Visconti avait dû son élévation : ils accusèrent la duchesse et Cecco Simonéta de partialité pour les Guelfes, et ils les forcèrent en effet à se jeter dans leurs bras ; car les familles autrefois divisées par la querelle de l'empire et de l'église, conservaient leur rivalité, encore que les causes de leurs haines passées n'existassent plus. Pour concilier, s'il était possible, les prétentions des frères Sforza et celles de la duchesse, il fut convenu, sur la proposition de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, que le conseil de régence serait composé par égales parts de Guelfes et de Gibelins[1].

Lorsque la nouvelle de la mort de Galéaz fut portée à Gênes, Jean-François Pallavicini, lieutenant du duc, assembla le sénat pour l'engager à prévenir par sa vigilance les révolutions que cet événement pouvait exciter. Huit capitaines du peuple furent nommés par la république, selon la coutume observée dans toutes les circonstances difficiles, et quelques troupes furent rassemblées pour contenir les mécontents[2].

Toutes les factions de Gênes semblaient également impatientes de rendre à la république son ancienne liberté. Les Sforza, pour les contenir, avaient eu la précaution de disperser leurs chefs dans toute l'Italie. Prosper Adorno était en prison à Crémone, les Fieschi étaient retenus à Rome sous la surveillance du pape, les Frégosi et les autres hommes puissants exilés. Cependant leurs partisans, privés de directeurs, étaient partout en mouvement. Le 16 mars 1477, les amis des Fieschi s'approchèrent des murs de Gênes : ils avaient à leur tête Jean-George et Matthieu, deux jeunes gens de cette famille, les seuls que le gouvernement n'eût pas éloignés, parce qu'ils étaient à peine sortis de l'enfance. Ces factieux entrèrent dans la ville par escalade, du côté de Carignan[3]. Ils appelèrent le peuple à la liberté, et ils excitèrent ainsi un

[1] *Diarium Parmense Anonym*. T. XXII, p. 250. — [2] *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 270. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 634. — [3] *Antonii Galli De rebus Genuens.* p. 271.

mouvement assez vif; mais ils commirent la même faute qui avait perdu Jérôme Gentile peu de mois auparavant : ils hésitèrent trop à attaquer le palais public. Ils allaient se voir abandonnés, lorsque Pierre Doria, étouffant toute jalousie de famille, exhorta ceux qui l'entouraient à ne pas perdre une occasion peut-être unique de rendre la liberté à leur patrie. Il sortit en même temps des rangs du parti milanais; il entraîna le peuple à le suivre; la garnison se retira dans les deux forteresses, et la ville, se trouvant en liberté, nomma des magistrats populaires.

Déjà, sur la nouvelle de cette révolution, Ibletto de Fieschi, en qui toute sa famille reconnaissait un chef, s'était évadé de Rome pour venir se mettre à la tête de son parti, et les Fregosi, d'accord avec lui, se rapprochaient de leur patrie, sans oser cependant entrer dans la ville. La régence de Milan comprit alors qu'elle ne pouvait sauver son autorité dans Gênes, que par un chef de parti génois. Simonéta fit sortir Prosper Adorno de prison; il lui offrit, au nom du jeune duc de Milan, le gouvernement de Gênes et le commandement de l'armée destinée à secourir les deux forteresses, pourvu qu'Adorno promît d'oublier complétement les injures qu'il avait reçues, et de rétablir à Gênes, non point la souveraineté despotique du duc de Milan, mais la même autorité limitée qu'un traité avait accordée à François Sforza. Prosper Adorno en contracta l'engagement[1]. Il se mit à la tête d'une armée d'environ douze mille hommes, rassemblée par Robert de San-Sévérino, Louis-le-Maure et Octavien Sforza, et il prit la route de Gênes.

Adorno, déterminé à concilier les intérêts de sa patrie et

— *Uberti Folietæ Genuens. Histor.* L. XI, p. 635. — *P. Bizarro, S. P. Q. Genuens. Hist.* L. XIV, p. 338. — *Agost. Giustiniani, Annali di Genova.* L. V. f. 231. T.— [1] *Antonii Galli.* p. 273. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 638. — *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 954. — *P. Bizarro.* L. XIV. p. 340.—*Ag. Giustiniani.* L. V, f. 232. A. Bizarro, dans ce récit, inculpe P. Adorno, et Giustiniani le justifie.

ceux du duc de Milan, eut besoin de ménagements infinis pour éviter un combat décisif, qui aurait ruiné ou son propre parti, ou la liberté de la république Il fit passer son frère, Charles Adorno, dans la forteresse de Castelletto, et il lui donna commission de descendre dans la ville, pour en chasser Ibletto de Fieschi au moment où lui-même serait engagé avec les Frégosi dans une escarmouche. Ses ordres furent exécutés avec précision. Prosper combattit les Fregosi à Promontorio; mais sans pousser ses avantages; et son frère se rendit maître de la ville et de la porte Saint-Thomas, qui pouvait lui ouvrir une communication avec l'armée milanaise [1]. Ce fut alors surtout que Prosper Adorno montra sa modération et son adresse : il fit demeurer les troupes de San-Sévérino dans leur camp, et il entra seul dans la ville, avec les hommes de sa faction. Ceux-ci augmentaient en nombre à mesure qu'il avançait; les rues retentissaient des cris de *vive les Adorni et les Spinola!* et dans toute la multitude, personne ne prononçait le nom du duc de Milan. Prosper, arrivé au palais, déclara qu'il accordait l'impunité à tous ceux qui avaient eu part aux derniers troubles; il assembla le sénat qui le reconnut pour gouverneur; il demanda un présent de six mille florins pour les chefs de l'armée, et les citoyens, qui s'étaient attendus à des contributions bien plus considérables, payèrent avec plaisir cette petite somme avant le terme de trois jours [2].

Ce fut le 30 avril que Gênes retourna ainsi sous la domination limitée du duc de Milan. Robert de San-Sévérino y entra sans armes, avec Louis et Octavien, oncles de Jean Galéaz, et avec leurs principaux officiers. Ils en ressortirent presque aussitôt, et conduisirent leur armée au siége de Sa-

[1] *Anton. Galli.* p. 276.— *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 639. — [2] *Anton. Galli De rebus Genuens.* p. 276. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 640. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XIV, p. 343. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 223. G.

vinione, château des Fieschi dans les Apennins. Pour faire lever ce siége, Ibletto de Fieschi rassembla une troupe de cinq mille paysans : Jean-Baptiste Goano venait le joindre avec les habitants de la Polsevera ; mais San-Sévérino arrêta ce dernier par des négociations trompeuses, et dissipa son armée. Celle d'Ibletto reçut quelque échec et se retira dans les montagnes. Savinione capitula ; Ibletto fit alors sa paix avec les généraux milanais : une même activité, un même goût pour l'intrigue les disposèrent à s'associer, et l'expédition de Gênes étant finie, Ibletto accompagna San-Sévérino et les frères Sforza à Milan [1].

Les derniers étaient impatients de retourner à la cour de leur neveu, pour disputer l'autorité de Cecco Simonéta. Ils voyaient cet habile ministre exercer au nom de la duchesse Bonne une souveraineté absolue. La supériorité de ses talents et de son caractère soumettait tout à ses volontés. On avait pris, sous les deux précédents princes, l'habitude de ne point lui résister ; d'autre part, les frères du duc, qui annonçaient seulement le désir de limiter son pouvoir, avaient peut-être formé le projet de supplanter et lui et son maître. On assure que leur intention était de faire périr la duchesse et ses deux fils, de donner à Louis-le-Maure le titre de duc de Milan, à chacun de ses frères la seigneurie d'une ville, à Robert de San-Sévérino celle de Parme, et à Ibletto de Fieschi celle de Gênes [2]. C'était pour exécuter ces projets qu'ils avaient mis fin précipitamment à la guerre de Ligurie, et qu'ils avaient ramené à grandes marches leur armée vers Milan. Mais Simonéta, qui les surveillait, fit arrêter, le 25 mai, Donato de Conti, leur agent principal et le dépositaire de tous leurs secrets [3].

[1] *Anton. Galli.* p. 277. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 641. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 344. — [2] *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 259. — [3] *Alberti di Ripalta, Annal. Placentini.* T. XX, p. 954.

Les frères Sforza étaient à table avec les autres chefs de leur parti, lorsqu'on leur annonça l'arrestation de Donato de Conti. Ils sortirent avec impétuosité de leur palais, appelant le peuple aux armes. En effet, une grande multitude se rassembla autour d'eux, et les aida à se rendre maîtres de Porta-Tosa. Robert de San-Sévérino et Octavien Sforza voulaient attaquer le palais, et s'attacher la populace en lui abandondonnant le trésor et les magasins de blé qu'il contenait. Le duc de Bari et Louis-le-Maure s'y opposèrent. Déjà la duchesse, qui s'était réfugiée dans la citadelle, avait promis de remettre en liberté Donato de Conti; mais, pendant ce temps, ses amis se rassemblaient autour d'elle, et ceux de ses beaux-frères perdaient courage. Robert de San-Sévérino, Ibletto et Octavien essayèrent de nouveau d'ameuter la populace en parcourant la ville, et faisant crier : *A mort les étrangers!* Mais les frères Simonéta, qu'ils désignaient par ce nom, n'étaient point odieux aux Milanais, et personne ne prit les armes. Le lendemain, tous ces chefs sortirent de bonne heure de la ville par la porte de Verceil. Robert de San-Sévérino et Ibletto de Fieschi ne s'arrêtèrent point qu'ils ne fussent parvenus sur le territoire d'Asti. Sur cette frontière même, Ibletto, accablé de fatigue, entra dans une auberge pour se reposer, et il y fut arrêté. Robert passa outre, et se mit en sûreté sous la protection du duc d'Orléans. Les frères Sforza s'étaient échappés par des routes différentes. Octavien, dont le caractère turbulent était le plus redoutable, périt au passage de l'Adda; on dit qu'il voulut traverser la rivière à la nage et qu'il s'y noya. D'autres assurent, au contraire, qu'il fut tué sur ses bords par des satellites de Simonéta, qui le poursuivaient. Ses frères furent exilés par un jugement de la régence de Milan, avec ordre de résider : Sforza l'aîné, dans le duché de Bari dont il portait le titre; Louis à Pise, et le cardinal Ascagne à Pérouse. A cette condition, on leur pro-

mit à chacun une pension de douze mille ducats [1]. Le sixième frère, Philippe Sforza, demeura seul à Milan : il n'avait voulu prendre aucune part aux intrigues de ses frères, et il s'était rangé du parti de la duchesse et de Simoneta [2].

Lorsqu'on avait annoncé au pape Sixte IV la mort de Galéaz Sforza, il s'était écrié : « La paix de l'Italie a péri aujourd'hui avec lui [3] ! » En effet, cette puissance imposante qui contenait dans le repos tout le nord de l'Italie, était détruite ; les états de Gênes et de Milan étaient de nouveau livrés aux fureurs des guerres civiles : la longue alliance que François Sforza avait contractée avec la république florentine était ébranlée ; le contrepoids que le duché de Milan opposait à l'ambition du roi Ferdinand de Naples, n'existait plus, le champ était ouvert pour de nouvelles combinaisons politiques, et nous allons voir ce même pape, qui se plaignait de ce que la paix d'Italie était detruite, jeter les semences d'une guerre nouvelle, et augmenter la confusion générale.

[1] *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 954-955. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI. p. 987. — *Anton Galli, De rebus Genuens.* p. 278. — [2] *Anton. Galli.* p. 278. — [3] *Josephi Ripamontii.* L. VI, p. 650. — *Bern. Corio.* P. VI, 983.

CHAPITRE IV.

Conjuration des Pazzi.

1478.

La république de Florence devenait chaque jour plus étrangère à la politique générale de l'Italie et de l'Eu rope. Elle ne se mettait point en mesure d'arrêter les projets ambitieux de Ferdinand et de Sixte IV; elle ne secondait point les Vénitiens dans leur guerre contre les Turcs, les Génois dans le recouvrement de leur liberté, la duchesse régente de Milan, ou ses rivaux, les frères Sforza, dans leur lutte pour la puissance suprême. Les magistrats se succédaient à Florence, sans que leur administration fût marquée par aucun fait important. Le minutieux historien Scipion Ammirati trouve à peine, en six ans, à remplir quatre pages, et son silence atteste la langueur, la torpeur universelle[1]. Les deux frères Médicis, devenus des hommes faits, mettaient leur ambition à substituer, en toute chose, leur autorité personnelle à celle de la république 1478. — Les Florentins, se défiant des intrigues qui

[1] *Scipione Ammirato, Stor. Fior.* L. XXIII, p. 111-114.

accompagnent souvent les élections, avaient cru obtenir une représentation plus égale, en faisant nommer par le sort leurs magistrats; mais à cette forme d'élections, la plus démocratique de toutes, les Médicis avaient substitué la plus arbitraire de toutes les oligarchies. Ils nommaient eux-mêmes cinq électeurs ou *accoppiatori*, et ceux-ci faisaient des gonfaloniers et des prieurs, sans consulter le peuple, et sans qu'il restât plus le moindre lien entre les magistrats et ceux qu'ils représentaient. Comme la Seigneurie était encore trop nombreuse pour être maintenue aisément dans l'obéissance, ils avaient augmenté le pouvoir du gonfalonier aux dépens de ses collègues les prieurs, dont il n'était d'abord que le président. Ils l'appelaient seul à leurs délibérations, et ils l'engageaient à donner des ordres au nom d'un corps qu'ils ne daignaient plus consulter. La commission extraordinaire, qu'on nommait *balie*, ne devait, selon les usages antiques, être créée que dans les temps de trouble, pour sauver la république d'un grand danger; mais les Médicis l'avaient changée en un corps permanent, auquel ils attribuaient l'ensemble des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire. Bien plus, ils la mettaient au-dessus de la souveraineté nationale elle-même; car ils lui attribuaient des pouvoirs que les peuples n'ont point délégués à leurs souverains. Ainsi, la balie condamnait sans procédures les individus suspects aux Médicis, elle substituait aux impôts des taxes arbitraires, elle portait des lois rétroactives, elle aggravait les sentences anciennes, en soumettant à de nouvelles peines ceux qui n'avaient point commis de nouveaux délits; elle disposait de la totalité des finances de l'état sans en rendre compte. On lui vit employer cent mille florins à sauver d'une faillite la maison de banque que Thomas des Portinari dirigeait à Bruges, pour le compte de Laurent de Médicis. D'autres sommes furent, en d'autres occasions, détournées de même des caisses

publiques, pour les besoins du commerce de ces mêmes chefs de l'état. Ils avaient l'imprudence de continuer les grandes spéculations de banque qui avaient enrichi leur aïeul, tandis qu'ils n'y donnaient aucune application, et qu'ils en ignoraient les principes. Aussi, leur faste et leur incapacité les auraient bientôt ruinés, si les deniers de l'état n'avaient souvent été appropriés à leur profit [1].

Les Médicis, en marchant ainsi à la tyrannie, avaient cependant un parti nombreux dans Florence : il était composé d'abord de quelques citoyens d'anciennes familles, qui partageaient avec eux les magistratures et les revenus publics, et qui n'étaient pas sûrs de conserver sans eux leur importance ; ensuite de tous les gens de lettres, les poëtes et les artistes, que Laurent et Julien attiraient dans leur maison, qu'ils comblaient d'honneurs et de présents, qu'ils élevaient jusqu'à eux, tandis qu'ils prétendaient se séparer de tous les autres ; enfin, leur parti se composait de la basse populace, toujours enchantée des spectacles et des fêtes que lui donnaient les Médicis : elle ne s'apercevait pas qu'on la corrompait avec son propre argent, et qu'on lui avait pris d'une main ce qu'on feignait de lui donner de l'autre. Mais d'autre part, malgré les sentences révolutionnaires qui depuis 1434 avaient frappé par classes toutes les familles anciennes et illustres de Florence, qui avaient rempli l'Italie et la France d'exilés, et compris dans les proscriptions tous les noms historiques de la république, la masse entière des anciens citoyens était encore opposée aux Médicis. Des transports de joie universels avaient éclaté, douze ans auparavant, lorsque quelque liberté avait été rendue aux élections, et un morne abattement accompagnait, depuis quelques années, l'établissement de la tyrannie.

Laurent de Médicis et son frère Julien n'étaient pas com-

[1] *Istorie di Giov. Cambi*, T. XXI. *Delis. Erudit.* p. 1-3.

plétement d'accord dans leur système d'administration. Le second, plus doux, plus modeste, plus disposé à vivre en égal au milieu de ses concitoyens, ressentait quelque inquiétude de la fougue, de l'orgueil et des violences de son frère ; aussi cherchait-il à l'arrêter par ses représentations [1]. Mais Laurent voyant les familles des Ricci, des Albizzi, des Barbadori, des Peruzzi, des Strozzi, exilées dès 1434, celle des Macchiavelli en 1458, celles des Acciaiuoli, des Néroni, des Sodérini en 1466 ; celles enfin des Pitti et des Capponi, dépouillées de leur ancien crédit, cherchait seulement à faire en sorte qu'aucune d'elles ne pût se relever, qu'aucune autre n'acquît des richesses ou une considération qui pût lui faire ombrage ; assuré qu'autant qu'il ne laisserait point de chef à la multitude, il pourrait sans danger provoquer son ressentiment.

Parmi les familles dont les Médicis pouvaient craindre la rivalité, celle des Pazzi tenait le premier rang. Les Pazzi de Val d'Arno, longtemps associés aux Ubaldini, aux Ubertini et aux Tarlati, étaient d'anciens feudataires gibelins, habituellement en guerre avec la république florentine. Après que l'agrandissement de celle-ci les eut engagés à quitter leurs forteresses pour venir vivre dans la capitale, ils continuèrent à exciter la défiance d'une démocratie jalouse ; ils furent compris dans la classe des magnats, et exclus de tous les emplois par l'ordonnance de justice. Mais lorsque Cosme de Médicis eut chassé, en 1434, la noblesse populaire du gouvernement, il sentit la nécessité de se fortifier par l'alliance de l'ancienne noblesse. Dans ce but, il accorda à plusieurs magnats le privilége de rentrer dans la classe du peuple. La famille des Pazzi fut une de celles qui acceptèrent ce droit de bourgeoisie, jugé

[1] *J. Michel. Bruto, Hist. Florent.* L. VI, p. 143. Alfieri a tiré parti de cette opposition de caractère dans sa tragédie de la *Congiurazione de' Pazzi*. M. Roscoë (*Illustrations*, p. 101) oppose au témoignage de Bruto, et à la tradition florentine dont Alfieri a fait usage, des vers faits à la louange des deux frères par un poëte à leurs gages ; s'il avait vécu en Italie, il saurait le crédit qu'on y donne à de tels vers.

par plusieurs une dégradation, et André fut, en 1439, le premier de cette famille qui siégeât dans la Seigneurie. André eut trois fils, Antoine, Pierre et Jacob; l'un lui donna cinq petits-fils, l'autre trois, et Jacob, le plus jeune, ne se maria pas[1]. Cette nombreuse maison n'avait pas seulement été admise dans l'ordre du peuple par un décret, elle avait aussi pris les mœurs de la bourgeoisie florentine. Les Pazzi s'étaient engagés dans le commerce, et leur maison de banque était une des plus riches et des plus considérées de l'Italie. Non moins supérieurs aux Médicis comme marchands que comme gentilshommes, ils n'avaient pas besoin, pour se soutenir, de détourner à leur avantage les deniers publics.

Cosme de Médicis avait voulu s'attacher, par les liens du sang, cette famille si nombreuse, si riche, et dont le crédit pouvait être pour lui si utile ou si dangereux. Il avait fait épouser sa petite-fille, Blanche, sœur de Laurent et de Julien, à Guillaume des Pazzi, fils d'Antoine et petit-fils d'André[2]. Laurent avait eu une politique toute contraire; il avait pour principe de les ruiner, ou tout au moins d'arrêter l'accroissement de leur fortune; et comme Jean des Pazzi, beau-frère de sa sœur, avait épousé la fille et l'unique héritière de Jean Borroméi, citoyen immensément riche, Laurent fit rendre une loi, à la mort de Borroméi, par laquelle les neveux du sexe masculin étaient préférés aux filles dans l'héritage d'un père mort *ab intestat*, et il donna à cette loi un effet rétroactif: en sorte que Pazzi perdit l'héritage de son beau-père, qui n'avait pas cru nécessaire de faire un testament en faveur de son unique enfant[3].

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 115.—[2] *Ibid*. p. 116.—*Jo. Mich. Bruti, Hist. Flor.* L. VI, p. 140. — [3] *Macchiavelli, Istoria*. L. VIII, p. 361.—*Jacopo Nardi, Ist. Flor.* L. I, p. 11. Il remarque que de son temps cette loi était encore en vigueur. *J. Mich. Bruti*. L. VI, p. 142. M. Roscoë, dissimulant la nature précise de cette injustice, prétend qu'elle appartient à une époque où Laurent, encore fort jeune, était hors de sa patrie; et il en donne pour preuve ces phrases d'une lettre de Louis Pulci à Laurent de Médicis, du 22

Des trois fils d'André Pazzi, le seul qui vécût encore était Jacob, qui n'avait point été marié. Il avait été, en 1469, gonfalonier de justice, et le peuple l'avait fait chevalier; mais dès lors Laurent de Médicis avait exclu tous les Pazzi de la Seigneurie, à l'exception de Jean, beau-frère de sa sœur, qui avait siégé une seule fois en 1472 parmi les prieurs[1].

avril 1465; « Ho chiamata più volte felicissima questa tua partenza, accio che tu non « abbi commesso peccato, ad aiutare della sua petizione nuovamente affermata quello « con che l'amico di Val d'Arno del Corno, voleva entrare nell' orto del Borromeo « per le mura : ovvero con che egli porta le pergo e, quando non v'aggiugne s'appie- « col suo pennatuzzo. » Je ne comprends pas trop ces plaisanteries en langue baroque, mais je doute que M. Roscoë les comprenne mieux que moi. A supposer cependant qu'il s'agisse ici de Giovanni Borroméi, que l'*amico di Val d'Arno* soit un Pazzi, parce que les Pazzi avaient été seigneurs dans le Val d'Arno; à supposer aussi que ces murs de jardin à escalader, cette serpette à tailler les vignes, aient un sens figuré, et ne fassent pas allusion à des espiégleries très réelles de jeunes gens de dix-sept ans, encore s'agirait-il d'une entreprise où Laurent de Médicis aurait été de moitié avec l'ami du Val d'Arno, et aurait réussi, comme son mariage, par exemple; non de dépouiller cet ami, dont la pétition, dit-il, a été confirmée. Il faut des divinations mieux fondées pour détruire le témoignage de deux historiens presque contemporains, et une loi longtemps existante. On se tient en garde contre la partialité d'un factieux qui écrit pour son parti, du flatteur d'un prince qui écrit pour son souverain, même d'un citoyen qui veut relever la gloire de sa patrie; mais devait-on s'attendre à ce qu'à trois cents ans et trois cents lieues de distance, un habile écrivain emploierait la plus vaste érudition à se tromper lui-même aussi bien que les autres sur l'importance, les droits et les vertus de son héros? *Roscoë, Life of Lorenzo*. Chap. IV, p. 182.

Je ne sais pourquoi M. Roscoë prétend (*Illustrations*, p. 105) que je n'allègue pour ce fait d'autre autorité que Scipione Ammirato et J. M. Bruto, tandis que je cite au contraire Macchiavelli et Nardi, tous deux contemporains, tous deux précis dans leur témoignage, et absolument irrécusables. Je ne comprends pas mieux comme il dit, p. 108, qu'à moins qu'on puisse montrer que la lettre qu'il a reproduite se rapporte à quelque autre transaction entre les Pazzi et les Borroméi, il croira toujours qu'elle suffit pour justifier Lorenzo; comme si l'*amico di Val d'Arno*, entre cinquante mille habitants de cette province, ne pouvait être qu'un Pazzi. Je n'irai point, comme il me le conseille, *exercer mon talent de deviner sur Burchiello*, pour me préparer à la lecture de cette lettre. Je ne comprends point, il est vrai, à quoi fait allusion la plaisanterie de la serpette, ni lui non plus; mais je comprends que Pulci félicite Laurent *de n'avoir pas commis le péché d'aider l'ami du Val d'Arno contre Borroméi*, et non d'aider un neveu de Borroméi à enlever à cet ami ses droits. D'ailleurs il y a contre la supposition de M. Roscoë une preuve plus décisive. Pour que la lettre de Pulci, du 22 avril 1465, se rapportât à la succession de Giovanni Borroméi, il faudrait que celui-ci fût mort à cette époque; mais on voit par le Priorato que Giovanni di Borromeo dit ser Filippo Borromei, était prieur de liberté en mars et avril 1471. — *In Delizie degli Erudit*. T. XX, p. 407. — [1] Voyez le Priorato. *Deliz. Erudit*. T. XX, p. 401 et suivantes.

Cette exclusion était d'autant plus offensante, qu'il y avait à cette époque neuf hommes dans cette famille en âge d'exercer les magistratures, qu'ils tenaient le premier rang dans la ville, et que toutes les élections dépendaient uniquement des Médicis.

François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche de Médicis, ne put supporter qu'un homme se mît à la place de la patrie, qu'il accordât ou refusât comme une faveur ce qui appartenait à tous, et qu'il exigeât de la reconnaissance de ceux à qui il en devait, lorsqu'il se faisait fort de leur crédit, et qu'il s'enrichissait de leur argent. Il alla s'établir à Rome, où il avait un de ses principaux comptoirs de commerce ; le pape Sixte IV le choisit pour son banquier, de préférence aux Médicis, et ce pontife, aussi bien que son fils Jérôme Riario, formèrent dès lors avec lui des relations intimes.

Autant les citoyens florentins ressentaient de jalousie contre la maison de Médicis, autant Sixte IV et Jérôme Riario nourrissaient de haine contre elle ; ils la regardaient comme apportant un obstacle à tous leurs projets d'agrandissement. Sixte n'avait oublié ni les secours donnés à Nicolas Vitelli, seigneur de Città del Castello, ni la ligue formée dans le nord de l'Italie, ni les négociations entamées par Laurent pour empêcher Jérôme Riario d'acquérir Imola. Jérôme, de son côté, craignait qu'à la mort du pape les Médicis ne le dépouillassent aisément d'une souveraineté qui n'aurait plus d'appui. Il désirait rendre à Florence sa liberté, pour se mettre ensuite sous la protection de cette république. François des Pazzi, qui voyait familièrement Sixte et Riario, envenimait leur haine en l'unissant à la sienne, et il cherchait avec eux les moyens de mettre un terme à une usurpation qui s'affermissait chaque jour [1].

[1] *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 350.

L'histoire passée de la république ne laissait aucun doute sur le mauvais succès de toutes les tentatives d'émigrés ; une agression extérieure, loin d'ébranler le gouvernement, l'affermissait en lui donnant occasion d'emprisonner ou d'exiler ses ennemis secrets, et d'employer les ressources de l'état avec plus d'énergie. La tentative d'une réforme légale était tout aussi inutile ; quand on aurait trouvé au milieu de conseils corrompus un homme assez courageux pour réclamer, au nom des lois, le maintien de la liberté, son dévouement n'aurait produit autre chose que sa perte immédiate. Les Médicis n'étaient plus soumis aux lois, n'étaient plus justiciables d'aucuns tribunaux, et tout recours contre eux n'aurait servi qu'à leur désigner de nouvelles victimes. Une levée de boucliers était également impraticable ; la vigilance constante du gouvernement aurait empêché les Pazzi de réunir chez eux, en armes, les citoyens de leur parti, ou les paysans de leurs campagnes. Et quand encore on aurait pu dérober aux Médicis la première connaissance d'un rassemblement hostile, comme ils étaient maîtres du palais, des portes et de tous les lieux forts, comme les magistrats et les juges étaient leurs clients et leurs créatures, toutes les forces militaires de l'état et tout l'appareil de la justice auraient été tournés contre les insurgés. Il ne restait donc d'autre parti à prendre à leurs ennemis que celui d'une conjuration, car ils se croyaient bien sûrs qu'après que les deux Médicis auraient été tués, les citoyens qui tremblaient devant eux s'empresseraient de condamner leur mémoire, et de reconnaître, comme un acte de la vengeance publique, l'attentat de leurs meurtriers. L'exemple récent de la conspiration de Milan, loin de décourager les conjurés, pouvait leur inspirer de la confiance ; il avait montré combien il était facile de se défaire d'un tyran ; et si le peuple de Milan ne s'était pas soulevé ensuite, on pouvait alléguer qu'il reconnaissait Galéaz Sforza, quelque odieux qu'il fût, pour son

souverain ; tandis que les Médicis n'osaient pas même avouer ouvertement qu'ils se crussent d'un rang supérieur aux autres Florentins.

Les esprits étaient aigris par des offenses mutuelles, et les ennemis des Médicis se préparaient déjà à une conjuration, lorsque de nouvelles injures leur procurèrent des alliés inespérés. D'une part, Philippe de Médicis, archevêque de Pise, étant mort, Sixte IV lui donna pour successeur François Salviati, parent d'un Jacob Salviati que les Médicis avaient fait déclarer rebelle[1]. Ils ne voulurent point reconnaître ce nouveau prélat, et ils lui refusèrent la possession de son archevêché. D'autre part, Charles de Montone, fils de Braccio, l'un des restaurateurs de l'art militaire en Italie, ayant acquis lui-même quelque réputation dans les armes, voulut tenter de recouvrer l'autorité que son père avait exercée sur Pérouse. Il était venu à Florence, après avoir terminé le temps de service pour lequel il s'était engagé avec les Vénitiens, et il y avait rassemblé quelques compagnies d'hommes d'armes. Cependant, comme il apprit que les Florentins venaient de renouveler leur alliance avec Pérouse, il renonça à son entreprise sur cette ville, et il tourna ses armes contre la république de Sienne, avec laquelle Florence n'était point en guerre, mais qu'elle n'était point fâchée de voir humiliée. Charles de Montone, pendant l'été de 1477, enleva un grand nombre de châteaux aux Siennais, de qui il réclamait le payement d'une dette contractée envers son père ; et comme il les trouva mal préparés à se défendre, il se flattait déjà de soumettre cette république ; mais les Florentins avaient consenti à causer quelque dommage à des voisins qu'ils n'aimaient pas, sans vouloir pour cela laisser allumer une guerre sur leurs frontières. Ils forcèrent Montone à abandonner son entreprise ; la

[1] *Macchiavelli*. L. VIII, p. 359. — *Scipione Ammirato*. I. XXIV, p. 116. — *Conjurationis Pactianæ, Comment. Politiani*. p. 6.

république de Sienne n'en garda pas moins un vif ressentiment de ce que l'armée qui avait envahi son territoire était partie des états florentins [1]. Pour s'en venger, elle contracta une étroite alliance avec le pape et le roi de Naples [2], tandis que Sixte IV, de son côté, rassembla une petite armée sur les frontières florentines, sous prétexte d'assiéger le château de Montone, et de punir ainsi le capitaine qui venait de troubler la paix [3].

Sur ces entrefaites, le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis fut arrêté entre François des Pazzi et Jérôme Riario ; ils le communiquèrent à l'archevêque François Salviati, qu'ils savaient irrité par des injures récentes : et en effet ce prélat y entra avec ardeur. François Pazzi vint ensuite à Florence, pour associer à la conjuration son oncle Jacob, le chef de la famille ; mais il y trouva plus de difficultés qu'il n'en avait attendu. Jean-Baptiste de Montesecco, condottière assez accrédité au service du pape, et confident de Jérôme Riario, fut dépêché à son tour auprès de ce vieux magistrat, pour le persuader. Montesecco s'était rendu en Toscane chargé d'une feinte négociation avec Laurent de Médicis, et avant son départ il avait eu une audience du pape, qui avait offert toutes ses forces pour appuyer la conjuration [4]. Ce fut cette accession du pape au complot qui entraîna enfin Jacob des Pazzi ; il consentit alors à s'en rapporter à ce que son neveu ferait pour lui à Rome. En effet, François y était retourné pour mûrir ses projets, de concert avec le pape, le comte Riario et l'ambassadeur de Ferdinand, qui de son côté promettait une puissante coopération. Il fut convenu que, sous prétexte d'attaquer Montone, une armée

[1] *Scipione Ammirato.* L. XXIII, p. 114. — *Macchiavelli, Istor.* L. VII, p. 346. — [2] *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. 782. — [3] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 366. — *Allegr. Allegretti, Diari Sanesi.* p. 783. — [4] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 364. — *J. Mich. Bruti.* L. XI, p 146.

pontificale s'assemblerait dans l'état de Pérouse ; que Lorenzo Giustini de Città di Castello, le rival de Nicolas Vitelli, lèverait des soldats, comme pour attaquer la famille de ses adversaires ; que Jean-François de Tolentino, un des condottieri du pape, passerait avec sa troupe en Romagne, et que François des Pazzi, l'archevêque Salviati et Jean-Baptiste de Montesecco reviendraient à Florence pour augmenter le nombre des conjurés, et trouver le moment d'accabler en même temps les deux frères [1].

Parmi ceux qui s'engagèrent à seconder Pazzi et Salviati, on comptait Jacques, fils de Poggio Bracciolini, l'écrivain célèbre auquel, parmi plusieurs autres ouvrages, nous devons une histoire florentine. Jacques était auteur lui-même de quelques ouvrages d'érudition [2]. On y voyait encore deux Jacques Salviati, l'un frère, l'autre cousin de l'archevêque ; Bernard Bandini et Napoléon Francesi, jeunes gens pleins d'audace, et tout dévoués à la maison Pazzi ; Antoine Maffei, prêtre de Volterra et scribe apostolique, et Étienne Bagnoni, prêtre qui enseignait la langue latine à une fille naturelle de Jacob Pazzi. Tous les membres de la famille de ce dernier ne prirent point part au complot. René, l'un des cinq frères, fils de Pierre, refusa avec fermeté de s'y engager, et se retira à la campagne pour n'être pas confondu avec les conspirateurs [3].

Le pape avait envoyé à l'université de Pise Raphaël Riario, neveu du comte Jérôme, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans ; et le 10 décembre 1477, il le fit cardinal. Son élévation à cette nouvelle dignité devait être célébrée par des fêtes. Les conjurés pensèrent qu'elles offriraient une occasion facile de réunir Laurent et Julien de Médicis en un même lieu pour les tuer ensemble, car il leur paraissait essentiel que les

[1] *Macchiavelli*. L. VIII, p. 366. — [2] *W. Roscoë, Life of Lorenzo*. Chap. V, p. 185, note. — [3] *Macchiavelli*. L. VIII, p. 367. — *Politianus*, *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 8-9.

deux frères fussent attaqués en même temps, autrement la mort de l'un aurait averti l'autre de se mettre sur ses gardes. Le pape écrivit en conséquence au cardinal Riario de faire tout ce que lui ordonnerait l'archevêque de Pise, et peu après, l'archevêque fit venir le cardinal à Florence. Jacob des Pazzi lui donna un festin à sa maison de Montughi, à un mille de la ville. Il y avait invité les deux frères Médicis, mais Julien n'y vint point. Il n'assista pas davantage à un festin donné au cardinal par Laurent à Fiesole; enfin, l'on apprit qu'il ne serait pas non plus à celui que Laurent destinait à Riario dans sa maison de la ville, le 26 avril 1478. Ce fut alors seulement qu'on résolut d'attaquer les deux frères ce même jour à la cathédrale, où le cardinal Riario devait entendre la messe, et où les Médicis ne pourraient guère se dispenser d'assister avec lui au service divin [1].

François des Pazzi et Bernard Bandini se chargèrent de tuer Julien. On regardait leur entreprise comme plus difficile, parce que ce jeune homme timide portait habituellement une cuirasse sous ses habits: et on avait donné à Jean-Baptiste de Montesecco la commission de tuer Laurent. Montesecco s'en était chargé volontiers lorsque le meurtre avait dû s'exécuter dans un festin; mais quand le lieu destiné à l'entreprise fut changé, et que ce fut dans l'église, et pendant la messe, qu'il dût tuer un homme avec lequel il avait eu des rapports d'hospitalité, il déclara qu'il ne se sentait point capable de joindre le sacrilége à la trahison. Les scrupules de ce militaire causèrent le mauvais succès de tout le complot, parce qu'entre les conjurés il ne se trouva plus que des prêtres que l'habitude de vivre dans l'église rendît indifférents au lieu où ils se trouvaient, et que l'idée du sacrilége n'effrayât pas [3]. On fut

[1] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 368. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 117. — *J. Michael Bruti.* L. VI. p. 148. — [2] Parumper hæsitatum est, cum obtruncando Laurentio miles delectus, et multa emtus mercede, negaret sese in loco sacro cædem ullam perpetratu-

donc réduit à remettre le soin de frapper Laurent au scribe apostolique, Antoine de Volterra, et à Étienne Bagnoni, curé de Montemurlo. Le moment fixé fut celui où le prêtre élevant l'hostie, les deux victimes à genoux baisseraient la tête, et ne pourraient voir leurs assassins. Les cloches de la messe devaient faire connaître aux autres conjurés, chargés d'attaquer le palais public, l'instant du sacrifice. L'archevêque Salviati, avec les siens, et Jacob, fils de Poggio Bracciolini, devaient se rendre maîtres de la Seigneurie, et la forcer d'approuver un meurtre déjà exécuté [1].

Les conjurés étaient dans le temple, Laurent et le cardinal y étaient arrivés, l'église était pleine de monde, le service divin était commencé, et Julien ne paraissait point encore. François des Pazzi et Bernard Bandini allèrent le chercher; ils lui persuadèrent que sa présence était nécessaire; en même temps ils passèrent, comme en plaisantant, les bras autour de son corps, pour reconnaître s'il avait sa cuirasse. Mais Julien, qui souffrait d'un mal de jambe, n'avait pris aucune armure; il avait même, contre sa coutume, quitté son couteau de chasse, parce qu'il frappait sur sa jambe malade. Julien, cependant, entra dans l'église et s'approcha de l'autel; deux conjurés étaient auprès de lui, deux autres auprès de son frère, et la foule qui les entourait, leur donnait un prétexte pour serrer de près les Médicis. Le prêtre souleva l'hostie, et à l'instant Bernard Bandini frappa de son poignard Julien à la poitrine. Celui-ci, après avoir fait quelques pas, tomba par terre. François des Pazzi se jeta sur lui, et le frappa à coups redoublés avec tant de fureur, qu'en même temps il se blessa lui-même grièvement à la cuisse. Au même instant, les deux prêtres attaquaient Laurent. Antoine de Volterra, appuyant la main

rum; deinde alio negotium suscipiente, qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minus sacrorum locorum metuens. — *Anton. Galli*, *De rebus Genuens.* T. XXIII, p. 282. —

[1] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 369. — *Politiani Commentar.* p. 11.

gauche sur son épaule, voulut lui porter un coup de poignard dans le col; mais Laurent se dégagea rapidement, il enveloppa son bras gauche de son manteau dont il se fit un bouclier, il tira son épée, et se défendit avec l'aide de ses deux écuyers, André et Laurent Cavalcanti. Le dernier fut blessé, Laurent l'était lui-même légèrement au col, lorsque les deux prêtres perdirent courage et s'enfuirent. Bernard Bandini, au contraire, laissant Julien qu'il venait de tuer, courut vers Laurent, et tua sur sa route François Nori qui lui barrait le chemin. Laurent s'était réfugié dans la sacristie avec ses amis. Politien en fermait les portes de bronze, tandis qu'Antoine Ridolfi suçait la blessure que son patron avait reçue, et y mettait un premier appareil.

Cependant les amis des Médicis, épars dans le temple, se rassemblèrent l'épée à la main devant les portes de la sacristie; ils demandèrent qu'on leur ouvrît, et que Laurent se mît à leur tête. Celui-ci craignait d'être trompé par ces cris, et il n'osa point ouvrir, jusqu'à ce que Sismondi della Stufa, jeune homme qui lui était attaché, fût monté par l'escalier de l'orgue à une fenêtre d'où il pouvait voir l'intérieur de l'église : d'autre part, il reconnut Julien, dont Laurent ignorait le sort; il le vit baigné dans son sang et étendu par terre; de l'autre, il s'assura que ceux qui demandaient à entrer étaient de vrais amis des Médicis. Sur son rapport on leur ouvrit la porte, et Laurent se mit au milieu d'eux pour regagner sa maison[1].

Les conjurés n'avaient point disposé de renforts dans l'église pour relancer leurs victimes dans leur retraite, ce qui probablement n'aurait pas été difficile; ils avaient réservé toutes leurs forces pour se rendre maîtres du palais public. Ils savaient, en effet, que la multitude ne juge que sur des

[1] *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 13 et 14. — *Commentari di Ser Filippo Nerli*, L. IV, p. 54.

images grossières, et qu'elle reconnaîtrait, pour dépositaires de l'autorité souveraine, les vainqueurs quels qu'ils fussent, dès qu'ils seraient entourés des gardes de la Seigneurie, et qu'ils siégeraient sur le tribunal. L'archevêque s'était rendu au palais avec les Salviati ses parents, Jacques Bracciolini, et une troupe de conjurés d'un ordre inférieur, troupe composée surtout d'habitants de Pérouse. Il laissa à la première entrée une partie de ses satellites, avec ordre de s'emparer de la porte principale dès qu'ils entendraient du bruit. Il en conduisit d'autres avec lui jusqu'à l'appartement qu'habitait la Seigneurie; il leur donna ordre de se cacher dans la chancellerie, pour ne point causer d'alarme. Mais ceux-ci ayant tiré la porte sur eux, elle se trouva fermée à ressort, de manière à ne pouvoir plus se rouvrir sans clef; en sorte que cette bande de conjurés, la plus nécessaire de toutes à l'action, demeura dans l'impossibilité d'y participer.

Cependant l'archevêque Salviati était entré auprès du gonfalonier, et avait prétendu avoir quelque chose à lui communiquer de la part du pape. Ce premier magistrat était alors le même César Petrucci qui avait été surpris à Prato par Bernardo Nardi, et qui avait couru risque d'être tué dans cette conjuration. Dès lors il était demeuré plus défiant qu'un autre : il remarqua que l'archevêque, en lui parlant, était tellement troublé, qu'à peine les paroles qu'il balbutiait avaient un sens. Salviati changeait sans cesse de couleur, il se tournait vers la porte, il toussait comme s'il voulait donner un signal, et il ne réussissait point à maîtriser son agitation. César Petrucci s'élança lui-même à cette porte, il y trouva Jacques Bracciolini qu'il saisit par les cheveux, qu'il renversa par terre, et qu'il donna à garder à ses sergents. Il appela en même temps les prieurs à se défendre : traversant avec eux la cuisine du palais, il y saisit une broche avec laquelle il se mit en garde à la porte de la tour, où la Seigneurie se retira.

Pendant ce temps, les sergents fermèrent les diverses portes des corridors du palais, et attaquèrent alors séparément les conjurés, dont la plupart s'étaient déjà emprisonnés d'eux-mêmes dans la chancellerie. Tous ceux qui avaient suivi Salviati à l'étage supérieur furent bientôt arrêtés; ils furent tous tués à l'instant, ou jetés vivants par les fenêtres. Mais l'autre bande de conjurés, qui était demeurée à la porte d'entrée, s'était saisie de cette porte; et au moment du tumulte, lorsque les amis des Médicis accoururent en foule au palais pour porter secours à la Seigneurie, les conjurés leur en fermèrent l'entrée, et soutinrent quelque temps une sorte de siége [1].

Parmi ceux qui s'étaient chargés de tuer les Médicis, les deux prêtres qui s'étaient enfuis lâchement furent poursuivis par les amis de Laurent, et mis en pièces. Bernard Bandini, après que Laurent lui eut échappé, lorsqu'il vit que son compagnon François Pazzi était blessé, et que le peuple se déclarait contre lui, comprit que la partie était perdue. Il ne balança point à sortir de la ville, et il se mit aussitôt en sûreté. François Pazzi, de retour chez lui, se trouva tellement affaibli par le sang qu'il avait perdu de la blessure qu'il s'était faite lui-même, qu'il ne put pas se tenir à cheval. Renonçant donc à parcourir la ville en appelant le peuple à la liberté, comme il avait compté le faire, il pria Jacob Pazzi, son oncle, de le tenter à sa place. Jacob, malgré son grand âge, se mit à la tête d'une centaine d'hommes rassemblés dans sa maison à cet effet, et marcha vers la place du Palais en invitant les citoyens, auxquels l'occasion de redevenir libres était présentée, à prendre les armes. Mais personne ne vint se joindre à lui, tandis que les prieurs, du haut du palais qu'ils occupaient, lui lançaient des pierres. Son beau-frère, Serris-

[1] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 373. — *Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 16. — *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 118. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 278.

tori, qu'il rencontra seul dans les rues, lui reprocha le tumulte qu'il causait dans Florence, et lui conseilla de se retirer. Jacob des Pazzi, ne recevant de secours d'aucun côté, marcha avec sa troupe vers une des portes de la ville ; il en sortit et prit la route de Romagne [1].

Laurent, retiré chez lui, n'avait pris aucune mesure pour arrêter les conspirateurs ; il avait abandonné sa vengeance au peuple : elle n'en fut que plus cruelle. Le gonfalonnier, César Petrucci, irrité du danger qu'il avait couru, fit pendre aux fenêtres du palais l'archevêque Salviati, avec son frère, son cousin et Jacob Bracciolini. Tous ceux qui l'avaient suivi périrent également, à l'exception d'un seul qui s'était caché sous un monceau de bois. Lorsqu'on le découvrit au bout de quatre jours, on le regarda comme assez puni par la faim et la peur qu'il avait éprouvées. Le peuple furieux était, de son côté, à la recherche de tous ceux qui avaient montré quelque opposition à l'ambition des Médicis, ou quelque liaison d'amitié avec les conjurés. Dès qu'ils lui étaient dénoncés, il les mettait en pièces et traînait leurs cadavres par les rues [2] ; leurs membres déchirés étaient portés sur des lances dans les divers quartiers de la ville, et cette soif frénétique semblait ne pouvoir jamais s'assouvir. Le jeune cardinal Riario, qui n'était point instruit du complot, s'était sauvé sur l'autel, où il avait été défendu avec peine par les prêtres. François Pazzi, tiré du lit sur lequel sa blessure l'avait forcé de se jeter, fut conduit au palais, sans qu'on lui permît de reprendre ses habits, et pendu ainsi à la même fenêtre que l'archevêque. En chemin toutes les injures du peuple ne purent lui arracher un seul mot ; il regardait seulement d'un œil fixe ses concitoyens qui retournaient à leur esclavage, et il soupirait [3]. Guillaume des Pazzi s'était réfugié dans la maison de Laurent son

[1] *Macchiav.* L VIII, p. 375.—*J. Mich. Brutt.* L. VI, p. 152.—[2] *Commentarii del Nerli.* L. , p. 55. — [3] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 376.

beau-frère, et les intercessions de sa femme, Blanche de Médicis, le sauvèrent. René des Pazzi, qui s'était retiré d'avance à la campagne, pour ne prendre aucune part à la révolution, voulut cependant s'enfuir quand il sut qu'elle avait éclaté ; mais, reconnu sous l'habit de paysan qu'il avait revêtu, il fut arrêté et reconduit à Florence où il fut pendu. Jacob des Pazzi fut également arrêté par les montagnards à son passage des Apennins ; il les supplia de le tuer immédiatement, il leur offrit même pour cela une récompense ; mais il ne put les fléchir, et il fut pendu avec son neveu René. C'était déjà le quatrième jour depuis la conjuration, et pendant tout ce temps la populace s'était baignée dans le sang. Plus de soixante-dix citoyens, coupables ou suspects d'avoir eu part au complot, avaient été mis en pièces et leurs membres traînés dans les rues [1]. Le corps de Jacob des Pazzi fut soumis à plusieurs reprises à cette indignité : il avait d'abord été enterré dans le tombeau de ses ancêtres ; mais, comme on prétendit l'avoir entendu blasphémer à sa mort, habitude à laquelle il paraît avoir été sujet, on attribua les pluies violentes qui suivirent à ce que le corps d'un blasphémateur reposait dans une terre consacrée. Il en fut enlevé pour être enterré le long des murs ; des enfants l'arrachèrent de nouveau de cette seconde sépulture, pour le traîner longtemps dans les rues, avant de le jeter dans l'Arno. Jean-Baptiste de Montesecco eut la tête tranchée,

[1] Allegretti assure que, pendant les jours suivants, on fit mourir encore plus de deux cents personnes. *Diari Sanesi* p. 784.

M. Roscoë s'étonne (*Illustrations*, p. 111) que cette fureur du peuple ne m'ait pas fait reconnaître la conjuration des Pazzi pour une entreprise de l'aristocratie contre l'élu du peuple. Non, les citoyens, les marchands, tous ceux qui avaient quelque indépendance de fortune étaient attachés à l'ancienne liberté. L'historien Cambi appartenait à ces bons bourgeois, il est leur contemporain, et l'interprète de leurs sentiments ; il donne toujours à Laurent le nom de *tyran*, et déplore le sort de Florence tombée sous la tyrannie. Mais la populace était attachée aux Médicis, je l'ai dit dès le commencement de ce chapitre, p. 100 ; et cette populace, que je ne confonds point avec le peuple, quoique je sois souvent réduit à l'appeler du même nom, ne s'est montrée que trop empressée dans tous les pays à se ruer sur les vaincus.

après un long interrogatoire, par lequel il fit connaître toute la part que le pape avait eue à la conspiration. Bernard Bandini, ne s'arrêtant point dans sa fuite, avait été chercher un refuge à Constantinople, mais dans cette ville même Laurent de Médicis eut le crédit de le faire arrêter. Le sultan Mahomet II le rendit, et Bandini, rentré à Florence le 14 décembre de l'année suivante, fut pendu aux fenêtres du Bargello le 29 décembre 1479 [1].

Les historiens florentins qui ont vécu sous les Médicis ont fait des Pazzi le portrait le plus désavantageux. Politien leur attribue tous les vices, même les plus incompatibles : on les accuse en général d'un orgueil excessif; François se laissait aveugler par la colère, et c'est dans cet égarement qu'il se blessa lui-même, croyant frapper son ennemi. Jacob était adonné au jeu et à l'habitude de blasphémer ; c'était d'ailleurs un homme fort charitable. Il consacrait une partie de son revenu à secourir les pauvres et à enrichir les églises. Pour ne point courir risque d'envelopper dans son malheur ceux qui qui avaient eu confiance en lui, il avait payé toutes ses dettes la veille du jour fixé pour exécuter la conspiration, et il avait consigné à leurs propriétaires toutes les marchandises qu'il avait en douane pour le compte d'autrui [2].

Encore que les conjurés n'eussent pas réussi dans leur attaque, la situation de Laurent de Médicis était toujours fort dangereuse. Les troupes assemblées dans la vallée du Tibre sous Laurent Giustini, et en Romagne sous Jean-François de Tolentino, étaient déjà entrées sur le territoire florentin; mais, ayant appris le désastre des Pazzi, elles se retirèrent sans se laisser entamer. Pendant ce temps le roi Ferdinand envoyait

[1] *Strinatus apud Adimarum, in notis ad Conjurat. Pactianæ Comment.* p. 86. — *Annales Bononienses Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 902. Cet historien le nomme Bernardo di Bandino Baroncelli. En effet, Bandino est en Toscane un nom de baptême; tous les autres cependant prennent Bandini pour un nom de famille. — [2] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 378.

d'autres troupes qui avaient déjà passé le Tronto : il avait publié son alliance avec le pape et la république de Sienne. Cette ligue avait choisi pour général le duc d'Urbin, Frédéric de Montéfeltro, et elle venait de déclarer la guerre, non point à la république florentine, mais au seul Laurent de Médicis, qu'elle ne voulait pas confondre avec sa patrie. En même temps le pape frappait la république florentine d'anathème, si, dans le courant du mois, à dater du 1er de juin, jour où sa bulle fut publiée, elle ne livrait pas aux tribunaux ecclésiastiques Laurent de Médicis, le gonfalonier, les prieurs et les huit de la balie, avec tous leurs fauteurs, pour être punis selon l'énormité de leur crime [1]. Ce crime était celui d'avoir porté les mains sur un ecclésiastique. « Parce que les citoyens, dit le « pape, en étaient venus entre eux à quelques dissensions civiles « et privées, ce Laurent, avec les prieurs de liberté, etc..... « ayant tout à fait rejeté la crainte de Dieu, et se trouvant « enflammés de fureur, vexés par une suggestion diabolique, « et emportés comme des chiens à une rage insensée, ont sévi « avec le plus d'ignominie qu'ils ont pu sur des personnes ec- « clésiastiques. Oh douleur! oh crime inouï! ils ont porté « leurs mains violentes sur un archevêque, et le jour même « du Seigneur ils l'ont pendu publiquement aux fenêtres de « leur palais [2]. »

Le pape ne se défendit point d'avoir eu part à la conjuration; il ne chercha dans aucune de ses bulles à repousser cette accusation; les Florentins, au contraire, reconnurent leur tort d'avoir fait mourir l'archevêque de Pise et les prêtres conjurés, qui n'étaient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques; ils cherchèrent à apaiser le pape en se soumettant à ses censures, et ils rendirent la liberté au cardinal Riario [3]. Cette modération leur fut inutile; le 10 des calendes de juillet

[1] *Bulla Sixti IV, apud Raynald. Annal. Eccles.* 1478, § 10, p. 271.— [2] *Ibid.* § 9, p. 272. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 120.

une nouvelle bulle les frappa de peines plus graves : elle prohiba tout commerce avec eux à tous les fidèles, elle rompit leurs précédentes alliances, elle défendit à tous les états d'en contracter avec eux de nouvelles, et elle interdit à tout militaire de se mettre à leur solde [1].

Les Florentins cependant se préparèrent à repousser par les armes l'attaque dont ils étaient menacés, et le 13 juin ils créèrent, selon leur ancien usage, les décemvirs de la guerre [2]. Ils adressèrent en même temps à tous les princes chrétiens un récit de la conspiration ; ils réclamèrent par leurs ambassadeurs les secours du duc de Milan et ceux de la république de Venise, en vertu de leur alliance [3]. En même temps ils assemblèrent à Florence un concile provincial de tous les prélats toscans ; ils leur demandèrent une protestation contre la sentence de Sixte IV, et un appel de son excommunication à un concile œcuménique [4]. Ils publièrent aussi la confession authentique de Montesecco, afin de mettre hors de doute la part qu'avait eue le pape à la conspiration, et ils envoyèrent cette pièce, avec leur appel, à l'empereur, au roi de France et aux principaux souverains de la chrétienté [5]. Enfin, pour mettre Laurent de Médicis à l'abri d'entreprises semblables à celle à laquelle il venait d'échapper, la Seigneurie lui accorda la permission d'entretenir autour de sa personne une garde de douze hommes [6].

Les monarques de l'Europe pouvaient difficilement appré-

[1] *Annal. Eccles.* 1478, § 12, p. 273. — *Diarium Parmense.* p. 270. — [2] Les dix de la guerre nommés dans cette occasion furent Laurent de Médicis, Thomas Sodérini, Louis Guicciardini, Bongiani Gianfigliazzi, Pierre Minerbetti, Bernard Buongirolami, Roberto Lioni, Gedo Serristori, Antonio Dini, Nicolo Fedini.—*Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 120. — [3] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 385. — [4] M. Roscoë a publié cette protestation, qui peut-être ne reçut jamais la sanction formelle du concile toscan. *Append.* n° 27, p. 114-153. — [5] Elle est aussi publiée par M. Roscoë, n° 28, p. 154-172. M. F. H. Egerton a publié, de son côté (Paris, 25 mars 1814, in-4°), une lettre de la Seigneurie de Florence à Sixte IV, en date du 21 juillet 1478. Cette lettre est noble, ferme, et d'un style fort élégant. — [6] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 123.

cier les motifs des citoyens florentins pour mettre un terme à l'usurpation de la maison de Médicis. Ils regardaient déjà ces deux frères comme des souverains légitimes, et un complot contre eux leur paraissait une attaque contre la majesté des trônes. D'ailleurs, sans examiner les droits que pouvaient avoir les conjurés, la conduite du pape, en s'associant à eux, pour satisfaire la haine et la cupidité d'un neveu qui passait pour son fils, leur paraissait nécessairement scandaleuse. Aussi le roi de France, l'empereur Frédéric, les Vénitiens, le duc de Milan, le duc de Ferrare, menacèrent-ils Sixte IV de lui retirer leur obéissance, s'il continuait à troubler la chrétienté par une guerre injuste. Louis XI renouvela les disputes sur la pragmatique-sanction; il voulut arrêter les annates, puisque les trésors qu'elles portaient à Rome étaient employés à faire la guerre aux chrétiens, non à les défendre contre les Turcs. Il cita même Sixte IV à un concile qu'il parla d'assembler, d'abord à Orléans, puis à Lyon, mais qui n'eut jamais lieu[1]. Enfin, il envoya en ambassade à Florence l'historien célèbre Philippe de Comines, pour relever le crédit des Médicis par une promesse éclatante de protection[2].

Les plus sages cardinaux voyaient avec douleur l'autorité pontificale compromise par l'inconsidération du pontife; mais ils croyaient bien plus important de la sauver que de contraindre Sixte IV à écouter les conseils de la prudence et de la justice. Dans une de ses dernières lettres[3], le cardinal de Pavie écrivait au pape : « Je sais qu'il vient à nous, de la « part du roi de France, un ambassadeur fort estimé dans les « Gaules, dont la commission est toute pleine d'orgueil. Il est « chargé de nous retirer l'obéissance des Français, et d'en « appeler à un concile, si nous ne révoquons pas les censures

[1] *Annal. Eccles.* 1478, § 13, p. 274. — [2] *Mémoires de Phil. de Comines*. L. VI, ch. V. —*Collect. univ. des Mémoires*. T. XII, p. 40.— [3] Le cardinal de Pavie mourut le 11 septembre 1479.

« prononcées contre les Florentins, si ceux qui ont tué Julien,
« ceux même qui ont approuvé ce meurtre, ne sont pas pu-
« nis; enfin si nous ne renonçons pas à la guerre que nous
« venons de commencer..... Cependant que pourrions-nous
« faire de plus honteux, quelle plus grande plaie, quelle
« mort plus cruelle pourrions-nous infliger à l'autorité de
« Rome, que de révoquer notre sentence, avant même que
« l'encre avec laquelle elle a été écrite soit séchée? Le seul
« fléau que Dieu nous ait accordé pour notre conservation
« tomberait de nos mains; le bâton apostolique ne conserve-
« rait plus de force pour briser les vases inutiles; la puis-
« sance séculière aurait alors un refuge contre les censures,
« et ce que notre faiblesse aurait abandonné une fois, notre
« courage ne pourrait jamais plus le recouvrer. »

Le cardinal proposa ensuite au pontife de gagner du temps par des réponses évasives, de promettre qu'il admettrait les Florentins en grâce s'ils témoignaient leur repentance; mais de déclarer qu'il ne pouvait le faire que dans une assemblée de tous les cardinaux, et que cette assemblée était impossible pendant la peste; de retenir, sous ce même prétexte de la peste, les ambassadeurs français dans un lieu éloigné de la cour; de suivre enfin l'exemple du roi de France, qui quelquefois avait différé un an entier avant de donner réponse aux légats de Rome. « Si le roi, dit-il, accède, comme il est
« probable, à ces délais, vous aurez du temps pour atterrer
« les armes de vos ennemis, et Dieu dans sa miséricorde nous
« octroie souvent des délivrances inattendues; si le roi n'y
« acquiesce pas, ce sera lui qui sera coupable et responsable
« de toutes les suites de son impatience.... Alors, que votre
« sainteté se confie entièrement en Dieu; celui qui règne
« dans les cieux est plus grand que celui qui vit sur la terre.
« Le premier a soutenu ses prêtres dans de plus graves con-
« tentions, il ne leur manquera pas dans un moindre péril :

« d'ailleurs nos ennemis combattraient pour le péché; eux « voudraient notre perte, et nous ce que nous voulons, c'est « leur salut et leur vie. Dans une situation si dissemblable, « et quand notre cause est si juste, sans doute nous devons « placer en Dieu toute notre espérance[1]. »

Les conseils du cardinal de Pavie furent suivis : Sixte IV différa jusqu'au 27 janvier suivant d'accorder une première audience aux ambassadeurs de France; alors même il ne leur donna point une réponse positive; il leur dit qu'il chargerait un légat de porter à Louis XI l'expression de ses sentiments; cependant il ajouta qu'il avait vu avec peine ce monarque prêter l'oreille à Laurent et à ses complices, plutôt qu'à celui qui n'a reçu son autorité que de Dieu lui-même, et qui n'en doit compte qu'à lui; car le texte sacré a dit : « L'orgueilleux « qui ne veut pas obéir à l'ordre du pontife qui rend un « culte à ton Dieu, doit mourir par le décret du juge. Ainsi « tu ôteras le mal du milieu d'Israël; le peuple, en le voyant, « rentrera dans le tremblement, et aucun ne s'enflera plus « d'un vain orgueil[2]. » Et pendant que le pape paralysait, par ses lenteurs et ses réponses ambiguës, la ligue qui semblait se former contre lui, il poursuivait avec vigueur la guerre qu'il avait entreprise en Toscane.

[1] *Cardin. Papiensis Ep.* 693, 16 julii 1478. — *Ann. Eccl.* 1478, § 15, 16, p. 274. —
[2] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1478, § 18, 19, p. 275. *Ex Archivio musæo Vaticani.*

CHAPITRE V.

Guerre entre Sixte IV, allié de Ferdinand de Naples, et les Florentins. —Gênes recouvre sa liberté.—Suite et fin de la guerre de Venise contre les Turcs.

1478.

1478. — La conduite d'une conspiration demande toujours un certain degré de dissimulation, et même de fausseté; les hommes contre lesquels de pareilles attaques sont dirigées se plaignent souvent avec amertume de la perfidie de ceux qu'ils avaient regardés comme leurs amis; ils oublient leurs propres offenses, parce que ceux qui s'en sont vengés n'en témoignaient point de ressentiment, et ils demandent qu'on les attaque à visage découvert et à armes égales, tandis qu'eux-mêmes s'enferment dans des forteresses, qu'ils s'entourent de gardes, et qu'ils arment tout un peuple pour se défendre. Harmodius et Aristogiton, Pélopidas, Timoléon, Dion, les deux Brutus, tous ceux que l'antiquité a célébrés comme les restaurateurs des libertés usurpées, dissimulèrent. Mais, pour que le reproche de dissimulation n'entache pas la réputation des conspirateurs, il faut qu'un danger imminent, un danger personnel les justifie. Ceux qui dirigent leurs coups d'un lieu de sûreté, qui, pouvant combattre avec les armes

des princes, ont recours au poignard des assassins, méritent seuls l'opprobre qui doit retomber sur la trahison. Les Pazzi et les Salviati auraient paru grands et dignes de respect aux yeux des anciens républicains de la Grèce et de Rome, lors même qu'ils endormaient les Médicis par de fausses caresses, et que, les serrant dans leurs bras en signe d'amitié, ils cherchaient sous leurs habits si ces victimes dévouées portaient une cuirasse; mais Sixte IV qui bénit les armes des conspirateurs, et Ferdinand de Naples qui fait avancer son armée pour les seconder, ce souverain pontife et ce monarque qui ébranlent eux-mêmes la législation sous la protection de laquelle ils vivent, ne méritent pas plus d'estime que les lâches qui payent des meurtriers mercenaires pour satisfaire leur vengeance. Toutes les fois que le recours à la vindicte publique est possible, la vindicte privée est interdite. Les vengeurs des particuliers sont les tribunaux, le tribunal des souverains c'est la guerre. Les tribunaux sont impuissants pour défendre l'honneur, infidèles lorsqu'il faudrait défendre la liberté; c'est pourquoi le glaive a été rendu par l'opinion aux citoyens pour venger leur honneur dans des duels, aux républicains pour recouvrer leur liberté dans des conspirations légitimes. Les duels, comme les conspirations, sont interdits par l'honneur aux souverains, qui ont un autre juge dans le sort des armes publiques. . . . .

Sixte IV avait peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie ; sans apprécier la liberté, il connaissait la puissance des républiques, il voulait assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et des barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane, sous l'égide de gouvernements que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avait conçu dans sa tête, et que nous verrons se développer, était digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de

son pays ; mais le caractère du pape corrompait son esprit, et mêlait de la fausseté et de la perfidie à ses vastes conceptions. Incapable de distinguer la vertu d'avec le crime, tous les moyens d'exécution lui étaient indifférents, et il déshonorait ses projets par les instruments dont il faisait choix pour les accomplir. Ainsi, tout en s'armant pour la liberté, il se rendait odieux aux républicains eux-mêmes ; en invoquant le pouvoir de l'Église, il scandalisait les catholiques, et en projetant l'indépendance de l'Italie, il l'exposait le premier aux invasions de l'étranger.

Sixte IV et Ferdinand s'étaient préparés à la guerre avant que les premiers coups fussent portés par les Pazzi contre les Médicis. Les Florentins, au contraire, n'avaient point encore d'armée, et il leur fallait un temps assez long pour s'en former une. On rassemblait pour eux en Lombardie tous les capitaines qui cherchaient du service, et on avait engagé sous leurs drapeaux Nicolas Orsini, comte de Pitigliano ; Conrad Orsini, Rodolphe de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, ses deux fils, et d'autres capitaines. Quant aux petits princes de Romagne qui faisaient tous le métier de *condottieri*, Sixte IV avait prévenu les Florentins. Il avait pris à sa solde Frédéric, duc d'Urbin ; Robert Malatesti, seigneur de Rimini, et Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. L'armée pontificale, ainsi complétée, entra sur les terres de la république au mois de juillet, avec celle du duc de Calabre [1]. Les Florentins ne pouvant tenir la campagne, distribuèrent leurs soldats dans les lieux forts, sur les confins de l'état de Sienne et du duché d'Urbin. Ils formèrent aussi un camp au Poggio impériale ; mais là on voyait autant de troupes indépendantes qu'ils avaient de condottieri dans leur armée ; aucun ne voulait reconnaître l'autorité d'un autre ; les ordres des commissaires nommés

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 121.

par la république étaient méprisés; chaque capitaine se croyait au moins l'égal des bourgeois qui siégeaient dans le conseil, il aurait cru manquer à son honneur s'il avait obéi aux commandements d'un homme que sa naissance et son rang n'élevassent pas au-dessus de tous les autres.

Les Florentins, pour rétablir la subordination, offrirent au duc Hercule de Ferrare le commandement de leur armée, avec une paye de soixante mille florins, qui se réduirait à quarante mille à la paix. Ils ne voulurent point écouter les conseils de la Seigneurie de Venise, qui leur représentait qu'Hercule, ayant épousé une fille de Ferdinand, mettrait peu de vigueur à combattre Alfonse de Calabre, son beau-frère [1]. Hercule hésita lui-même assez longtemps avant d'accepter les offres qui lui étaient faites, et ce ne fut que le 30 août qu'il signa son traité avec les commissaires florentins [2].

Cependant les hostilités avaient commencé dès le milieu de juillet ; les ducs d'Urbin et de Calabre avaient ravagé, avec une extrême cruauté, la partie du territoire florentin qu'ils avaient envahie ; ils avaient assiégé successivement Rencine, la Castellina, château-fort à huit milles de Sienne, et Radda. Ces trois forteresses avaient été défendues avec courage ; mais toutes trois avaient capitulé sous condition d'ouvrir leurs portes aux ennemis si elles n'étaient pas secourues avant un terme donné ; et l'armée florentine, instruite de cette capitulation, n'avait point osé livrer bataille pour les sauver [3]. Les ennemis avaient pris ensuite Mortaio ; ils assiégeaient Brolio, ils menaçaient Cacchiano, lorsque le duc de Ferrare arriva enfin, le 8 septembre, à Florence. Le 12, il alla visiter le camp ; mais, pendant ce temps même, Brolio se rendait aux ennemis presque en sa présence ; et ceux-ci, au mépris de la

[1] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 1209. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXIV, p. 126. — [3] *Diario Sanese di Allegretto Allegretti.* p. 785. — *Orlando Malavolti, Storia di Sienna.* P. III, L. III, f. 73.

capitulation qu'ils avaient signée, pillaient et brûlaient ce château, comme ils avaient peu auparavant pillé et brûlé celui de Radda [1].

Jusqu'à l'arrivée du duc de Ferrare, les Florentins avaient pu s'affliger de n'avoir point de chef ; ils ne tardèrent pas ensuite à se repentir d'en avoir choisi un qui manquait de talent ou de résolution, si même il n'était pas en secret d'accord avec leurs ennemis. On avait attendu le moment fixé par les astrologues pour lui remettre le bâton du commandement : et ceux-ci l'avaient différé jusqu'au 27 septembre, à dix heures et demie, ou seize heures à l'italienne. En attendant que le moment favorable fût venu, Hercule avait laissé prendre Cacchiano sous ses yeux, et il laissait assiéger Monte-San-Sovino dans le val de Chiana, une des places les plus importantes de la frontière, puisqu'elle commandait l'entrée de la plaine d'Arezzo et de celle de Cortone, du val d'Ambra et du val d'Arno [2].

Tantôt le duc de Ferrare disputait avec les commissaires florentins, tantôt avec ses propres officiers ; il ne trouvait jamais qu'aucun lieu fût assez sûr pour y asseoir son camp ; il refusait de s'approcher des ennemis, et il s'empressa de conclure avec eux un armistice aux conditions les plus désavantageuses. Il consentit à ce que pendant sa durée le duc d'Urbin continuât les travaux du siége de San-Sovino. Cet armistice s'étant terminé à la fin d'octobre, le duc de Ferrare proposa de remettre San-Sovino en mains tierces pour donner le temps de recommencer des négociations ; il suggéra encore d'autres expédients qui montraient tous ou la faiblesse de son caractère, ou sa mauvaise foi, et il se refusa constamment à livrer bataille pour délivrer les assiégés : ses forces étaient cependant à peu près égales à celles des ennemis ; il avait sous lui

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 127. — [2] *Ibid.* p. 128.

sept mille hommes de cavalerie et six mille fantassins; le duc d'Urbin avait mille cavaliers de plus et deux mille fantassins de moins [1]. Enfin, San-Sovino se rendit le 8 novembre, presque sous les yeux du duc de Ferrare; et les ennemis s'étant mis en quartiers d'hiver entre Foiano, Lucignano et Asinalunga, sur les frontières de l'état de Sienne, il termina de son côté cette honteuse campagne en logeant ses troupes entre l'Olmo et Palliociano [2].

On ne peut se défendre de quelque surprise en voyant que Laurent de Médicis ne parut point dans le camp florentin pendant le cours d'une guerre où sa patrie n'était engagée que pour lui. Il avait laissé l'armée éprouver les inconvénients d'abord de l'insubordination avant que le duc de Ferrare fût arrivé, ensuite de la défiance, et peut-être de la trahison après sa venue, sans essayer d'y rétablir l'ordre ou d'en presser les opérations. Le gouvernement, et lui-même peut-être, n'avait pas une grande confiance en ses talents militaires; mais les commissaires que la république envoyait à l'armée n'étaient probablement pas plus belliqueux que lui. Lorsque le manifeste de Sixte IV et de Ferdinand avait été porté à Florence, et que Laurent s'y était vu désigné comme seul ennemi de ces deux souverains, il avait convoqué un conseil de *Richiesti*, où trois cents citoyens avaient été invités. Il leur avait déclaré qu'il était prêt à se soumettre à l'exil, à la prison, à la mort même, si sa patrie croyait devoir le sacrifier, pour se soustraire à l'attaque de ses ennemis. Mais en même temps il leur avait rappelé que leur prudence et leur persévérance suffisaient seules pour résister à l'orage et parvenir au terme des maux dont on les menaçait. Les Florentins, appelés à ce conseil, ré-

[1] On commençait alors à compter la cavalerie par escadrons, ou *squadre*, le plus souvent de soixante-quinze hommes. Le duc d'Urbin en avait cent neuf, et les Florentins quatre-vingt-quatorze. *Diarium Parmense*. p. 289.—[2] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130. — *Allegr. Allegretti, Diari Senesi*. T. XXIII, p. 784.

pondirent à cette interpellation généreuse en s'engageant à consacrer leurs fortunes et leurs vies à la défense de Laurent de Médicis [1].

Tandis que les décemvirs de la guerre faisaient de nouvelles levées de soldats, rassemblaient des munitions et rétablissaient le matériel de l'armée, la république envoyait ses plus habiles négociateurs aux puissances dont elle pouvait espérer des secours. Donato Acciaiuoli, l'un des hommes de lettres les plus recommandables du siècle, avait été chargé de l'ambassade de France; mais il mourut à Milan avant d'avoir pu se rendre à sa destination, et Guid'Antonio Vespucci lui fut donné pour successeur [2]. Cependant tous les témoignages d'amitié que Louis XI avait donnés à la république florentine ne devaient avoir aucun résultat. Ce monarque, vieux et malade, craignait toujours que l'Europe ne s'aperçût de sa décadence, et n'y vît un pronostic de sa fin prochaine; aussi cherchait-il à l'occuper par des négociations, à l'étonner par des menaces, à lui imprimer la pensée de sa constante avidité, et cependant il se gardait en même temps de s'engager dans des entreprises qu'il n'aurait plus la force de suivre [3]. Les Siennais, ménagés en vain par les Florentins, s'étaient déclarés ouvertement pour leurs ennemis. Les Lucquois, toujours jaloux de leurs puissants voisins, étaient aussi tout disposés à prendre parti contre eux; et Pierre Caponi, fils de Néri, qu'on leur envoya comme ambassadeur, eut la plus grande peine à les retenir dans la neutralité par des concessions de tout genre [4]. Jean Bentivoglio, qui occupait à Bologne à peu près le même rang que Médicis

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 122. — *Macchiavelli Ist*. L. VIII, p. 380.
M. Roscoë ne conçoit pas que Laurent, qui devait assembler ce conseil de *Richiesti*, pût s'absenter de Florence; mais il n'y a pas quinze lieues de Florence à San-Sovino, et, durant une campagne de quatre mois, on pourrait revenir de plus loin pour remédier au désordre ou de l'armée, ou de la capitale. *Illustr*. p. 122. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 126. — *J. Mich. Bruti*, *Hist. Florent*. L. VII, p. 167. — [3] *Mémoires de Philippe de Comines*. L. VI, chap. VII, p. 53. — [4] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 130. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 392.

à Florence, demeurait dans l'inaction, encore qu'il fût allié de Laurent. Manfredi, seigneur de Faenza, n'était pas plus actif. Les Vénitiens s'étaient formellement opposés à ce que ces deux seigneurs attaquassent la principauté d'Imola, appartenant à Jérôme Riario, pour que la guerre ne s'allumât pas en Romagne.

Toute l'espérance de Médicis et des Florentins reposait sur leur alliance avec les deux états de Milan et de Venise. Mais les Vénitiens profitèrent de ce que les alliés avaient déclaré ne faire la guerre qu'à Laurent de Médicis, non à la république florentine, et ils protestèrent qu'ils n'étaient point obligés à défendre de simples citoyens dans leurs querelles privées. D'ailleurs, ils étaient encore engagés dans une guerre ruineuse avec les Turcs, et cette année même une invasion formidable les avait fait trembler. La régence de Milan secondait de bonne foi le gouvernement florentin; mais le roi de Naples, pour ôter à Laurent ce puissant auxiliaire, avait trouvé moyen d'occuper la duchesse Bonne d'une manière plus grave dans ses propres états.

Ferdinand commença d'abord par traiter avec Prosper Adorno, qui était toujours gouverneur de Gênes au nom du duc de Milan, mais qui avait montré l'année précédente presque autant de défiance de ses auxiliaires milanais que de ses propres ennemis. Ferdinand lui offrit de l'aider à rétablir les Génois dans leur indépendance, et lui envoya à cet effet deux galères avec de grosses sommes d'argent. La duchesse Bonne, avertie aussitôt de cette négociation, chargea l'évêque de Como de venir prendre le gouvernement de Gênes. Celui-ci arriva dans la ville sans suite et déguisé, il assembla le sénat dans l'église de San-Syro; il lui communiqua les lettres du prince qui rappelaient Prosper, et le nommaient à sa place [1]; il n'osa

[1] *Antonii Galli. De rebus Genuens.* p. 284. — *Diar. Parmense.* T. XXII, p. 281. — *Ubert. Folietæ, Genuens. Hist.* L. XI, p. 642. — *P. Bizarro, Hist. Gen.* L. XV, p. 346.

point cependant faire cette déclaration au palais public, et demander l'investiture avant d'avoir rassemblé quelques soldats. Prosper Adorno profita de ce délai ; il appela à lui tous ses partisans, tous ceux même qui, dans les factions ennemies, lui paraissaient attachés à la liberté de Gènes. Il leur fit créer six capitaines du peuple, pris parmi les bourgeois et les artisans, et changeant le titre de gouverneur contre celui de doge, il proclama l'indépendance de sa patrie [1].

Cependant, la garnison milanaise n'occupait pas seulement les forteresses, elle s'était aussi retranchée dans les îles de maisons qui en étaient le plus rapprochées, en sorte qu'on fut obligé de livrer dans les rues des combats journaliers. Les familles nobles paraissaient toutes favorables à la domination des ducs de Milan. Les Doria et les Spinola s'étaient même enfermés dans les forteresses pour courir les mêmes chances que la garnison. Chacun de ces magnifiques palais, qui méritaient déjà à Gênes le titre de *Superbe*, était attaqué et défendu avec de l'artillerie. Prosper Adorno invita Robert de San-Sévérino, alors réfugié à Asti, à venir se mettre à la tête des Génois, et Robert saisit avec empressement l'occasion de combattre la régence de Milan, à laquelle il venait tout récemment d'échapper. De son côté, Louis Frégoso, qui deux fois avait été doge de Gênes, amena dans le port de sa patrie sept galères napolitaines avec un petit nombre de soldats [2].

La régence de Milan sentait combien il était important de défendre Gènes avant que ses forteresses fussent enlevées par le peuple ; et comme les chevaux ne peuvent être que de peu de ressource dans les montagnes de la Ligurie, elle avait rassemblé une armée où l'on comptait huit mille fantassins armés

— *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 237, B. — [1] *Ant. Galli, De reb. Genuens.* p. 285. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 643. — [2] *Anton. Galli, De rebus Genuens.* p. 286. — *Uberti Folietæ, Genuens. Histor.* L. XI, p. 644. — *Annal. Placentini Ant. de Ripalta.* T. XX, p. 956. — *P. Bizarro, Hist. Genuens.* L. XV, p. 348. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 238, G.

de cuirasses comme les gendarmes, six mille hommes de troupes légères, et seulement deux mille cavaliers [1]. Mais elle en donna imprudemment le commandement à Sforzino, fils naturel de François I[er], duc de Milan, qui n'avait ni les vertus, ni les talents de son père. Pierre-François Visconti et Pierre del Verme lui furent donnés pour conseillers; on reconnaissait le mérite de ces deux citoyens dans les affaires civiles, et on se figura qu'ils seraient également propres à conduire les armées [2].

Robert de San-Sévérino était au contraire un esprit turbulent et factieux dans les conseils, mais un excellent homme de guerre. Laissant derrière lui les deux citadelles entre les mains de la garnison milanaise, il alla porter ses lignes de défense dans les défilés les plus étroits des Apennins, à sept milles de distance de la ville, et près des forts appelés les *deux Jumeaux*. Il y éleva à la hâte des fortifications dont la situation augmentait beaucoup l'importance. Son armée était peu nombreuse, et la milice de Gênes en devait faire toute la force. Pour être plus sûr de la réunir, il fit lire devant le peuple, par un religieux dominicain, une lettre qu'il prétendit avoir interceptée, par laquelle la duchesse de Milan annonçait à l'évêque de Como la prochaine arrivée de l'armée qui venait le délivrer. Dans cette lettre, on promettait à la garnison de récompenser sa constance en lui abandonnant le pillage de Gênes pendant trois jours, puisqu'il était temps de dompter cette ville turbulente que la misère seule pourrait ramener à une obéissance passive [3]. En effet, après cette lecture, tout ce qu'il y avait à Gênes d'hommes en état de porter les armes accourut se ranger sous les drapeaux de Robert de San-Sévérino. Il eut soin de les partager en bataillons soumis à des of-

[1] *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 644. Le journal anonyme de Parme porte l'armée à 30,000 hommes. T. XXII. *Rer. Ital.* p. 282, et d'autres à 28,000. — [2] *Anton. Galli. De rebus Genuens.* p. 290. — [3] *Anton. Galli.* L. I, p. 288. — *Ubertus Folieta.* L. XI, p. 645.

ficiers expérimentés, et l'organisation qu'il donna à cette milice l'égala presque à la troupe de ligne. Il s'assura aussi de l'avantage du terrain, non seulement en face, mais sur les flancs des Milanais, et il attendit leur attaque.

La bataille commença le matin du 7 août 1478, et continua pendant plus de sept heures avec un extrême acharnement. Trois divisions furent successivement conduites à l'attaque des lignes occupées par les Génois, et elles furent constamment repoussées. Les Milanais ayant eu six cents hommes tués et un grand nombre de blessés se déterminèrent enfin à la retraite; mais ils s'étaient imprudemment engagés dans des défilés d'où ils ne pouvaient sortir que par une victoire. San-Sévérino ne permit point qu'on les suivît immédiatement dans les gorges des montagnes par lesquelles ils devaient repasser. Il craignit qu'ils ne fussent encore à temps de se retourner, et que les milices qui s'ébranleraient pour les poursuivre ne sussent point conserver leurs rangs. Mais lorsque les Milanais se virent au milieu de ces dangereux défilés, ils sentirent eux-mêmes combien il serait facile de les y accabler, et cette crainte suffit pour jeter le désordre parmi eux; chacun voulut devancer ses compagnons pour échapper de ces gorges redoutables; chacun jeta ses armes pour être plus agile, et l'armée qui venait de combattre avec vaillance ne sembla plus être qu'un troupeau timide qui fuyait. Alors les Génois attaquant les Milanais par derrière ne trouvèrent plus de résistance, les montagnards les accablèrent du haut des rochers en faisant rouler des pierres sur eux. Les assaillants s'attachaient surtout à faire des prisonniers pour les vendre aux capitaines des galères du roi de Naples qui venaient d'entrer dans le port [1]. Cependant le nombre de ceux qu'on pouvait employer à ce travail était borné, tandis que l'armée mi-

[1] *Ubertus Folieta, Genuens. Hist.* L. XI, p. 646. — *P. Bizarri, Hist. Genuensis.* L. XV, p. 350. — *Agost. Giustiniani.* L. V, f. 228.

lanaise, presque entière, fut obligée de se rendre avant d'avoir franchi toute la chaîne des montagnes. Les paysans ne trouvant alors plus d'avantage à faire des prisonniers, se contentèrent de les dépouiller, non pas seulement de leurs armes, mais de leurs habits et même de leurs chemises; et l'on vit rentrer en Lombardie plusieurs milliers de soldats qui ne portaient pour tout vêtement que des ceintures de feuillages[1].

La régence de Milan, renonçant à l'espérance de soumettre Gênes par la force, essaya du moins d'y exciter une nouvelle guerre civile, en réveillant des partis qui semblaient assoupis. D'une part, elle rendit la liberté à Ibletto de Fieschi; de l'autre, elle engagea la faction des nobles à faire revenir à Gênes Baptiste Frégoso, fils du doge Pierre. Les Milanais, assiégés dans les deux forteresses, sans espérance d'être secourus, les consignèrent à ce Baptiste. Quelques coups de canon ayant annoncé à ses partisans qu'il en avait pris possession, ils s'armèrent dans toute la ville, et attaquèrent avec acharnement la porte Saint-Thomas. Le parti de Prosper Adorno paraissait y avoir l'avantage, lorsque Ibletto de Fieschi, qui avec tous ses clients s'était rangé du côté du doge, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites de la part de Baptiste Frégoso. Il se fit payer six mille florins pour abandonner la cause des Adorni; moyennant ce prix il entraîna encore le lieutenant du roi de Naples dans le parti opposé. Il était indifférent à Ferdinand qu'un Frégoso ou un Adorno fût doge de Gênes, pourvu que la ville n'obéît plus au duc de Milan. Prosper, qui venait d'abuser de sa victoire en faisant punir de mort, comme rebelles, quelques-uns de ses ennemis, fut tout à coup abandonné par le plus grand nombre de ses partisans. Il se vit obligé de sortir de la ville, le 26 novembre

[1] *Anton. Galli, De rebus Genuens.* p. 291-292.—*Diar. Parmense.* T. XXII. p. 284.

1478, et de s'embarquer sur une galère de Naples. Peu de jours après, Baptiste Frégoso, déjà en possession de toutes les forteresses, fut proclamé doge de Gênes et reconnu par tous les partis.

Lorsque la régente de Milan avait envoyé son armée dans les montagnes de Gênes, elle avait ordonné à Sforzino, qui la commandait, de la conduire en Toscane aussitôt qu'il aurait soumis les Génois révoltés, et de seconder de tout son pouvoir Laurent de Médicis. La défaite de cette armée détruisit les espérances de Laurent, et la révolution de Gênes le menaçait encore d'une autre calamité. Les marchands florentins, comptant sur l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, avaient fait de cette ville le grand entrepôt de leur commerce maritime. Quatre galères chargées pour leur compte, dont la valeur s'élevait à plus de trois cent mille florins, devaient y entrer sous peu de jours. Si elles étaient saisies et confisquées par le nouveau gouvernement allié de Ferdinand, une perte si considérable découragerait les Florentins, et leur ôterait les moyens de continuer la guerre. Laurent se vit donc obligé de ménager les Génois, au risque de mécontenter la duchesse de Milan. La Seigneurie de Florence félicita Baptiste Frégoso sur son élection, et lui offrit son amitié, en même temps qu'elle s'excusa auprès de Bonne de ces égards forcés qu'elle montrait à ses ennemis[1].

Les négociations de Laurent de Médicis avec Venise acquéraient d'autant plus d'importance, que ses autres alliés lui offraient moins de ressources. Cette république devenait l'unique espérance, l'unique appui des Florentins. Mais, pendant toute la première année de la guerre, elle avait été accablée

[1] Anton. Galli, de rebus Genuens. L. II, p. [illegible]. C'est là la fin de ce petit ouvrage, écrit avec chaleur, avec élégance, et un grand amour pour la liberté. — *Diarium Parmense*. 287 et 290. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 647-648. — *Annal. Placentini*. T. XX, p. 957. — *P. Bizarro*. L. XV, p. 353. — *Ag. Giustiniani*. L. V, f. 240. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. [illegible].

par des calamités qui lui ôtaient jusqu'à la possibilité de secourir les Médicis. La première et la plus redoutable était commune à Venise et à Florence : c'était la peste; elle paraît avoir été causée en Italie par une invasion de sauterelles. Au mois de juin 1478, une armée de ces redoutables insectes couvrit trente milles de longueur et quatre de largeur dans les territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis Louis de Mantoue employa des milliers d'ouvriers à les tuer, mais il ne prit point la précaution de les faire enterrer ensuite; la contagion, conséquence de leur décomposition, se manifesta aussitôt [1]. Elle avait gagné la Toscane, ravagé Florence et son territoire, et enlevé à la république plusieurs de ses officiers les plus distingués; elle avait même forcé à abandonner sans défense quelques-unes des forteresses, et parmi les deux armées elle avait, en un mois, enlevé plus de deux mille soldats [2]. A Venise, la peste avait éclaté avec tant de violence qu'on ne pouvait plus rassembler le conseil des Prégadi; tous les nobles qui le composaient s'étaient enfuis à la campagne. Dans ce danger toujours imminent d'une mort hideuse, tous les calculs d'une politique éloignée devenaient sans intérêt; aussi les Vénitiens, loin de pouvoir fournir aux Florentins les secours d'hommes et d'argent sur lesquels ceux-ci avaient droit de compter, ne réussirent qu'après de longs retards à assembler le sénat pour donner leurs ordres aux ambassadeurs qu'ils envoyaient à Rome. Ceux-ci furent chargés de représenter au pape qu'il mettait en danger la chrétienté par la guerre qu'il excitait en Italie; que c'était en quelque sorte faire cause commune avec le Grand-Turc, dont on pouvait à toute heure craindre l'invasion; que si le pape ne se désistait pas de cette conduite, la Seigneurie, d'accord avec l'empereur et le roi de

[1] *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 280. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 125. — *Diar. Parmense*. p. 280.

France, lui retirerait son obéissance, et en appellerait de ses injustes décrets à un concile futur [1].

L'accusation, portée contre le pape, de seconder les projets de Mahomet II, n'était que trop fondée. Jamais les progrès des Turcs n'avaient mis l'Italie dans un plus grand danger; l'existence de Venise elle-même se trouvait compromise, et la moindre diversion de ses forces pouvait la faire succomber aux attaques du grand ennemi de la chrétienté.

1475. — Les Vénitiens, épuisés par les longs efforts qu'ils avaient déjà faits, avaient, dès la fin de l'année 1475, fait faire à Mahomet II des propositions de paix. Celui-ci avait demandé que Croia fût remise en son pouvoir, avec tous les lieux forts que la Seigneurie avait acquis depuis le commencement de la guerre. Il réclamait de plus le paiement de cent cinquante mille florins pour une dette contractée par les administrateurs des mines d'alun, et pour un vol fait à son fisc, que la république avait en quelque sorte autorisé. Ces dures conditions ne furent point acceptées, mais elles donnèrent lieu de conclure un armistice de six mois [2]. 1476. — Pendant l'année 1476, les Vénitiens n'avaient point agi contre les Turcs; ils n'avaient pas cependant été sans inquiétudes pour leurs possessions du Levant. La reine Charlotte de Chypre, cherchant toujours de nouveaux expédients pour rentrer dans son royaume, avait adopté don Alonzo, fils naturel du roi Ferdinand. Deux galères napolitaines devaient la prendre à Rhodes, pour la conduire au Caire, où elle voulait solliciter la protection du soudan d'Égypte. Le conseil des Dix en ayant eu avis, ordonna à Antoine Lorédano, capitaine-général de ses galères, d'enlever de Chypre les trois fils naturels du dernier roi, aussi bien que sa mère Mariette, sous la garde de laquelle il les avait laissés. Tous quatre furent conduits à Ve-

1 *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1158. — 2 *Ib.* p. 1145.

nise, et retenus sous bonne garde. Ainsi la république abusait de la confiance que le dernier des Lusignan avait reposée en elle; ou lui-même était un usurpateur, et n'avait pu transmettre aucun droit à sa veuve, ou ses fils naturels avaient le même droit que lui. Lorsqu'ils se réunissaient à la reine Charlotte, lorsque les fils légitimes et les bâtards des Lusignan confondaient leurs intérêts ensemble, les prétentions de Catherine Cornaro et de la république de Venise devenaient tout à fait insoutenables[1].

1476. — La guerre avec les Turcs se renouvela en 1477. Achmet, sangiak d'Albanie, vint mettre le siége devant Croia, avec huit mille chevaux. Les campagnes furent ravagées, et leurs habitants s'enfuirent dans les montagnes, mais la ville était tellement forte, bien plus par sa situation que par des ouvrages élevés de main d'hommes, qu'elle pouvait défier les attaques des ennemis. Pietro Vettori y commandait, et Francesco Contarini, provéditeur d'Albanie, était chargé de rassembler une armée dans la province, pour faire lever le siége. Pendant tout l'été, les habitants de Croia se défendirent avec beaucoup de vigueur. A la fin du mois d'août, Contarini parut à Alessio, avec deux mille hommes de cavalerie vénitienne, cinq cents chevau-légers, et une bonne infanterie albanaise, que Nicolas Ducaïni lui avait amenée. De là il s'avança, le 2 septembre, dans la plaine, au pied de Croia, que les habitants nommaient *la Tiranna*, et où les Turcs avaient formé leur camp à quatre milles de la ville. Le combat entre les deux armées s'engagea vers midi, et dura jusqu'au soir sans que l'infanterie vénitienne se détachât jamais de la cavalerie pesante. L'une et l'autre opposaient aux Turcs un rempart, que les charges redoublées de leur cavalerie ne purent ébranler. A la fin de la journée, les Turcs s'en-

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1146.

fuirent à bride abattue, abandonnant même leur camp. Les habitants de Croia firent une sortie ; ils renversèrent les deux redoutes qui leur fermaient le passage, et vinrent partager le pillage du camp ottoman, où ils trouvèrent de grandes richesses et beaucoup de vivres qui commençaient à leur manquer. Mais les Turcs, retirés sur les montagnes voisines, voyaient au clair de la lune le désordre des vainqueurs, dans ce camp qu'ils venaient d'abandonner. Revenant plus rapidement encore qu'ils ne s'étaient éloignés, ils fondirent sur les Vénitiens qui se disputaient leur butin ; ils en massacrèrent le plus grand nombre, ils tranchèrent la tête à Contarini qui était tombé entre leurs mains ; ils dissipèrent toute l'armée albanaise, et ils tuèrent plus de mille hommes au seul corps des troupes italiennes[1].

On n'était point encore revenu à Venise de l'effroi qu'avait causé cette déroute, lorsqu'on apprit au mois d'octobre que le pacha de Bosnie venait d'envahir le Friuli. Cependant la république, tirée de sa sécurité par la précédente invasion, avait chargé le provéditeur François Tron de fortifier cette frontière : une chaîne de retranchements avait été élevée des bouches de l'Isonzo, près d'Aquilée, jusqu'à Gorizia. Les digues des fleuves avaient été mises à profit pour cet ouvrage ; de longues courtines avaient été élevées en terre, revêtues de gazon, et fortifiées de place en place par des tours ou des bastions de même nature. Tous ces ouvrages avaient été plantés de palissades, ou plutôt de troncs de saules vivants, et si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne laissaient aucun passage. Ce retranchement, qui s'étendait sur une longueur de douze ou quinze milles, ressemblait au mur d'une forteresse. Deux camps avaient été également fortifiés dans les lieux où l'Isonzo avait paru guéable ; l'un à Gradiska, l'autre à Fo-

[1] *M. A. Sabellico.* L. III, L. X. f. 223 — *Andr. Navagiero.* p. 1145.

gliano. Gorizia enfin, qui avait un pont sur ce fleuve, avait été fortifiée avec plus de soin encore[1]. Geronymo Novello de Vérone, vieux capitaine, qui avait son fils et un grand nombre de braves officiers autour de lui, avait été chargé de garder ces retranchements, avec environ trois mille fantassins, et plusieurs corps de bonne cavalerie : ainsi protégés, les habitants du Friuli reposaient dans une entière sécurité.

Mais les Vénitiens n'avaient pas pris d'assez bonnes mesures pour être avertis d'avance des mouvements de l'ennemi. Un soir du mois d'octobre, ils virent paraître la cavalerie turque autour de celui de leurs camps qui était au-delà du fleuve, avant qu'on leur eût annoncé sa sortie de la Bosnie. La journée était déjà trop avancée pour combattre ; aussi, de part et d'autre, on se prépara à la bataille pour le lendemain. Dans cette nuit même, cependant, les Turcs s'emparèrent du pont de Gorizia, sans qu'on en fût informé au camp de Gradiska. Par ce pont le pacha Mar Beg, Amat Beg, ou plutôt Achmet Giedick[2], fit passer un millier de chevaux au-delà du fleuve tandis que dans un autre endroit la cavalerie turque ayant découvert une clairière sur le bord opposé, traversa l'Isonzo à la nage, et plaça une embuscade dans le lieu où elle voulait attirer les Vénitiens. Le lendemain, Achmet fit passer l'Isonzo à toute son armée, et vint offrir la bataille à Geronymo Novello, qui l'accepta. Elle fut soutenue quelque temps avec assez de courage. Le fils de Geronymo, qui commandait la première escouade, repoussa vaillamment les ennemis. Mais, malgré les avertissements de son père, qui se défiait de leur facilité à prendre la fuite, il se laissa emporter à leur

[1] *M. A. Sabellico*. D. III, L. X, f. 223. v. — [2] Demétrius Cantemir attribue cette expédition à Achmet Giedick. L. III, chap. I, § 32 ; et il remarque que les noms d'Alabey, Amathey, Marbey, ne sont point Turcs. Fugger nomme aussi le chef de cette expédition Achmet, sans dire que ce soit le visir. *Spiegel der Ehren*. Buch. V, cap. XXV, p. 826.

poursuite, et tomba dans l'embuscade qui lui avait été préparée; son escouade y fut détruite en entier. La seconde qui le suivait lâcha pied, et sa fuite, aperçue jusque dans les derniers rangs, mit en désordre toute l'armée. Chacun ne songea plus qu'à gagner un lieu de sûreté. La cavalerie turque, terrible dans la poursuite, était sur le dos des fuyards, et elle continua d'abattre des têtes jusqu'au-delà de Mersan. Geronymo Novello fut tué dans la bataille, de même que son fils, que Jacques Badoero, Anastasio Flaminio, et beaucoup d'autres gens de marque. Les Turcs firent aussi un grand nombre de prisonniers [1].

Cependant la cavalerie ottomane se répandit aussitôt dans toute la plaine qui est entre l'Isonzo et le Tagliamento. Tout ce que le feu pouvait dévorer fut livré aux flammes. On voyait brûler en même temps les fourrages, les récoltes, les bois, les fermes, les villages et une centaine de maisons de campagne, ou plutôt de palais, appartenant à des nobles vénitiens. L'historien Sabellico, qui était alors lui-même dans un château, à quelque distance d'Udine, avait sous les yeux cet immense incendie, qui du haut d'une tour paraissait pendant la nuit une mer de feu. Après deux jours donnés au ravage de cette plaine, les Turcs passèrent encore le Tagliamento, et incendièrent aussi le pays situé entre ce fleuve et la Piave. La nuit on voyait de Venise même les flammes de ces incendies, et elles y répandaient la consternation. On élut un provéditeur-général pour l'Istrie : on donna ordre à celui de l'Albanie de se rendre dans le Frioul, on chargea le provéditeur de Lombardie d'assembler les milices de Vérone, de Vicence et de Padoue; des nobles vénitiens furent députés à la garde de chaque forteresse, et, le 2 novembre, une armée nouvelle se mit en mouvement pour chasser les Turcs des lieux qu'ils occupaient;

[1] M. A. Sabellico. D. III, L. X, f. 224. — Marin Sanuto, Vite. T. XXII, p. 1205.

mais ils étaient repartis d'eux-mêmes, et ils avaient repassé l'Isonzo [1].

1478. — Toutes les conquêtes des Turcs avaient été précédées par des expéditions semblables à celle qu'ils venaient de faire dans le Friuli. Ils ruinaient le pays par leurs incursions, pendant plusieurs campagnes de suite, avant de songer à y faire des établissements. Si on les eût laissés pénétrer de nouveau dans le nord de l'Italie, ces provinces dévastées n'auraient bientôt plus été susceptibles de défense, et en peu d'années les armes du croissant auraient été portées jusqu'au cœur de la Lombardie. Les Vénitiens firent tout ce qui dépendait d'eux pour se mettre à couvert de ce malheur. Ils avaient reconnu qu'ils n'avaient pas assez de cavalerie sur cette frontière, et ils y rappelèrent Charles de Montone, fils de Braccio, au retour de son expédition contre Sienne. Ils fortifièrent Gradiska, ils relevèrent les remparts qui avaient été abattus; ils enrégimentèrent vingt mille hommes de milices dans leurs provinces de terre-ferme, et ils distribuèrent tous les habitants de Venise en compagnies, qu'ils obligèrent à s'exercer aux évolutions militaires [2].

Cependant le siége de Croia avait toujours continué, et cette ville commençait à manquer de vivres. La république de Venise, abandonnée par les autres états de l'Italie, inquiétée par les intrigues et l'ambition du pape et de son fils Jérôme Riario, craignit de n'être plus assez puissante pour fermer longtemps aux barbares l'entrée de la péninsule. Elle essaya de nouveau d'obtenir la paix de Mahomet II. Thomas Malipieri, provéditeur de la flotte, fut autorisé, au mois de janvier 1478, à se rendre lui-même à Constantinople, pour offrir à la Porte la ville de Croia, l'île de Stalimène, le bras de Maino dans le

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1148. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 235. — *Diario Parmense.* T. XXII, p. 238. — [2] *Andr. Navagiero,* T. XXIII, P. 1140. — *M. A. Sabellico.* D. III, L. X, f. 236.

Péloponnèse, tous les autres lieux que la Seigneurie avait conquis pendant la guerre, et cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, contre laquelle Mahomet faisait des réclamations. Toutes ces conditions furent acceptées par le sultan, mais il y joignit celle d'un tribut annuel de six mille ducats. Malipieri répondit qu'il n'était point autorisé à le promettre, et il demanda, pour consulter ses commettants, deux mois à dater du 15 avril. Pendant ce temps, on apprit à Venise que le roi de Hongrie et le roi de Naples avaient traité avec le grand-seigneur, et reconnu toutes ses conquêtes. On ne pouvait espérer aucune diversion du côté de la Perse; Ussun Cassan était mort, et ses quatre fils étaient divisés entre eux. Croia était réduite aux extrémités, et ne pouvait plus se défendre. Dans des circonstances aussi menaçantes, le sénat de Venise résolut, le 3 mai, d'accepter les conditions dictées par les Turcs, quelque dures qu'elles fussent. Mais quand on porta cette réponse à Mahomet, il déclara n'être plus tenu par sa parole. La situation des deux parties avait changé, disait-il, pendant le temps qui s'était écoulé; il regardait Croia comme déjà à lui, puisque aucun pouvoir humain ne pouvait plus la sauver; et si les Vénitiens étaient résolus à acheter la paix par le sacrifice d'une ville d'Albanie, c'était Scutari, et non plus Croia, qu'ils devaient lui abandonner. Malipieri, n'ayant aucun ordre relatif à cette demande nouvelle, quitta Constantinople sans avoir rien conclu [1].

Les habitants de Croia avaient soutenu le siége pendant un an entier, et durant les derniers mois ils avaient été réduits à se nourrir des aliments les plus immondes. Ils apprirent cependant que le sultan, précédé par le sangiak Soliman, et par le beglierbey de la Romanie, était arrivé devant Scutari avec une nombreuse armée. Ils lui envoyèrent, le 15 juin, une

[1] *Andr. Navagiero*. p. 1152.

députation pour offrir de se rendre à lui. Ils en obtinrent un écrit signé de la main même de Mahomet, par lequel ce monarque s'engageait à leur permettre à tous de se retirer avec tous leurs biens, s'ils n'aimaient mieux vivre dans Croia sous sa protection et assurés de sa faveur. Cette alternative leur étant offerte, tous déclarèrent qu'ils renonceraient à leur patrie, et qu'ils iraient vivre dans le lieu que la Seigneurie de Venise leur assignerait. Cependant ils livrèrent leur forteresse, et ils se mirent sous la conduite de l'escorte que le pacha Aaron, commandant du siége, leur donna. A peine furent-ils parvenus dans la plaine, que celui-ci les fit charger de fers, pour les conduire au grand-seigneur. Mahomet, après avoir réservé quelques prisonniers de marque qui pouvaient payer leur rançon, fit trancher la tête à tout le reste. Ainsi finirent les derniers des compagnons d'armes de Scanderbeg. Son peuple tout entier devait le suivre de bien près dans le tombeau[1].

Mahomet pendant ce temps assiégeait déjà Scutari; mais les habitants de cette ville, qui s'étaient attendus à son attaque, avaient tout préparé pour une vigoureuse défense. Tous ceux qui n'étaient pas en état de porter les armes avaient été renvoyés de la ville; il n'y restait plus que seize cents citoyens, et deux cent cinquante femmes. La garnison était composée de six cents soldats. Le provéditeur vénitien était Antonio de Lezze. Mahomet avait dans son camp le beglierbey de Romanie, le sangiak Soliman, et les plus grands officiers de son empire. Les pavillons de son armée couvraient toute la plaine de Scutari, toutes les pentes des montagnes, et tout le pays, aussi loin que la vue pouvait s'étendre[2].

On avait attendu l'arrivée de Mahomet au camp musulman,

[1] *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1153. — *Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. II, p. 399. — [2] *M. Ant. Sabellico.* D. III, L. X, f. 225. — *Mar. Barletius. De Scodr. exp.* L. II, p. 394.

pour ouvrir les premières batteries contre Scutari; mais le sultan, loin de savoir gré à ses généraux de cette déférence, leur reprocha de n'avoir pas fait plus de progrès. Une simple enceinte de murailles fermait la ville, et la redoutable artillerie des Turcs y ouvrit bientôt une large brèche. Cependant la pente rapide du terrain, et la difficulté de gravir la montagne, sur le haut de laquelle le mur était assis, suppléèrent à la faiblesse des remparts. Les Turcs donnèrent un assaut à cette brèche le 22 juillet; après un combat obstiné ils furent repoussés avec beaucoup de perte, et accablés par les pierres et les feux d'artifice qu'on faisait pleuvoir sur eux [1].

Mahomet fit alors dresser ses batteries contre une partie des murs dont l'accès lui parut plus facile. Comme ils n'étaient soutenus par aucun terre-plein, ils furent bientôt entr'ouverts, et le sultan ordonna un nouvel assaut pour pour le 27 juillet. Mais afin de profiter de l'immense supériorité de ses forces, il divisa son armée, que les historiens vénitiens portent à quatre-vingt mille hommes, en plusieurs corps qui devaient se succéder sans interruption, et renouveler l'assaut, jusqu'à ce que les habitants de Scutari succombassent à tant de fatigue. Antonio de Lezze, averti de cet ordre donné par l'ennemi, partagea également sa garnison en quatre brigades, qui devaient se renouveler toutes les six heures. L'assaut commença avant le point du jour; les janissaires montaient à la brèche avec intrépidité, au travers des pierres roulantes, des feux et des flèches qu'on lançait sur eux; ils franchissaient les ruines des murs, et s'efforçaient ensuite de gravir le long du rempart intérieur qui formait la dernière enceinte. De nouveaux assaillants arrivant toujours par derrière portaient en quelque sorte les premiers rangs, et les poussaient par force jusqu'au sommet du rempart; mais ils n'y arrivaient jamais que trans-

[1] *Andr. Navagiero.* p. 1154. Mar. Barletius en donne la date. L. II, p. 415.

percés de coups de lances et d'épées; avant d'avoir pu combattre eux-mêmes, ils retombaient morts sur leurs camarades, qui ne se décourageaient point. Mahomet, furieux de rencontrer une résistance si obstinée, donna ordre de continuer l'attaque avec des troupes toujours nouvelles pendant toute la nuit, et pendant la moitié du jour suivant. Enfin, soit que ses soldats, rebutés de tant d'efforts, refusassent de combattre plus longtemps, ou que lui-même sentît l'inutilité de cet effroyable carnage, il fit sonner la retraite, après avoir perdu un tiers de son armée [1].

Le sultan, changeant alors en blocus le siége de Scutari, s'occupa de réduire sous son obéissance le reste de la province, afin d'ôter aux assiégés tout espoir de secours. Comme la flotte vénitienne aurait pu arriver jusqu'auprès de la ville, en remontant la Bogiana, il ferma l'embouchure de cette rivière par un pont garni de deux redoutes. Il envoya le beglierbey de Romanie assiéger les divers châteaux du voisinage; celui de Sebenico, qui appartenait à Jean Czernowitsch, se rendit sans combattre; la ville de Drivas fut prise le sixième jour après l'ouverture du siége. Jacques de Mosto, qui y était provéditeur, fut conduit avec tous les habitants sous les murs de Scutari, où Mahomet lui fit trancher la tête, afin de faire connaître aux assiégés le sort qui les attendait, s'ils ne se hâtaient d'apaiser sa colère. La ville d'Alessio fut abandonnée, mais deux galères furent surprises dans son port, et deux cents marins qui les montaient furent envoyés au supplice. La seule forteresse d'Antivari brava toutes les attaques des Turcs. La plus grande partie de l'été ayant été consumée à la poursuite de ces différents siéges, Mahomet confia le commandement de l'armée qui bloquait Scutari à son visir Achmet Giedik, et il retourna à Constantinople [2].

[1] *Andrea Navagiero.* p. 1155.—*Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione*, L. II, p. 420-132. — [2] *Andr. Navagiero.* T. XXIII, p. 1155. — *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X,

En même temps pour occuper ailleurs les forces de la république, Mahomet II avait donné ordre au pacha de Bosnie d'envahir de nouveau le Frioul, et l'on prétendit que le roi de Hongrie, à la persuasion de Ferdinand de Naples, dont il avait épousé, en 1476, la fille Béatrix, accorda aux Turcs le passage par ses états pour que cette diversion empêchât les Vénitiens de prendre part à la guerre de Toscane [1]. Le pacha de Bosnie parut sur les bords de l'Isonzo avec quinze mille chevaux, mais il les trouva garnis par des milices rassemblées sous les ordres de Victor Soranzo, provéditeur de la province, tandis que le comte Charles de Montone commandait les gendarmes enfermés dans le camp de Gradiska. Ce fut en vain que le pacha provoqua Montone au combat : celui-ci, averti par l'expérience de l'année précédente, savait qu'il arrêterait mieux les barbares en restant immobile. Les Turcs, après plusieurs tentatives inutiles pour entrer dans le Frioul, tournèrent du côté des montagnes de la Carniole et portèrent leurs dévastations sur les frontières de l'Allemagne [2].

Cette invasion avait eu lieu au moment où la peste exerçait le plus de ravages dans Venise, en sorte qu'on n'avait pu réussir à armer les barques destinées à garder l'embouchure de l'Isonzo [3]. La guerre d'Albanie et celle du Frioul désolaient en même temps la république; les armements du pape et de Ferdinand et l'invasion de la Toscane y causaient une nouvelle terreur; enfin les affaires de Chypre donnaient aussi de vives inquiétudes, tandis que la contagion dans Venise ne permettait pas même d'assembler les conseils. La reine Charlotte de Lusignan, après avoir sollicité le pape de la rétablir dans son royaume, s'était enfin déterminée à passer en Égypte, ce qu'elle n'avait pas pu, ou n'avait pas osé faire l'année pré-

f. 225, v°.—*Marinus Barletius, De Scodrensi expugnatione.* L. III, p. 434. — [1] *Diarium Parmense.* p. 284. — [2] *M. A. Sabellico.* Deca III, L. X, f. 226. — [3] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia*, p. [illegible]

cédente. Le roi Ferdinand avait fait armer pour elle quatre galères à Gênes, qui devaient l'escorter. En même temps il avait envoyé à Venise un brigantin catalan, dont le patron, qui se donnait pour marchand, s'était chargé d'enlever la jeune Charlotte, fille naturelle de Jacques. Le conseil des Dix, averti de ces manœuvres, fit enfermer, par une délibération du 27 août 1478, les trois enfants de Jacques dans le château de Padoue. La jeune fille ne tarda pas à y mourir, et ses gardiens furent soupçonnés de l'avoir empoisonnée. Un provéditeur fut envoyé dans les mers de Candie avec dix galères; il avait ordre de veiller au passage des quatre vaisseaux génois, de les attaquer, et de se défaire de la reine Charlotte, en répandant le bruit qu'elle avait été tuée dans le combat[1]. Cette flotte se grossit ensuite jusqu'au nombre de vingt-sept galères; mais Charlotte avait devancé son arrivée, elle était déjà parvenue à Alexandrie, et le soudan lui avait donné de bonnes espérances. Par l'ordre des Vénitiens, l'autre reine de Chypre, Catherine Cornaro, envoya aussi une ambassade au soudan, pour lui offrir le tribut annuel du royaume, que jusqu'alors elle n'avait point payé. Les deux reines chrétiennes plaidèrent leur cause devant le souverain musulman de l'Égypte; celui-ci ne se prononça point, mais il paraissait pencher pour Charlotte, et Venise pouvait s'attendre à une guerre nouvelle contre les Mameluks, pour la défense d'un royaume qui n'était plus déjà qu'une colonie vénitienne[2].

Les conseils de la république, frappés de tant de malheurs, menacés de tant de dangers, hésitaient sur le parti qu'ils devaient suivre, lorsqu'ils reçurent une lettre du gouverneur de Scutari, qui rendait compte de la situation de la place. Dans le dernier assaut, il disait avoir perdu huit de ses meilleurs capitaines, avec un très grand nombre de soldats; il ne

1 Andr. Navagiero, Storia Veneziana, p. 1155. — 2 Ib. p. 1157.

lui restait plus de vivres que pour quatre mois, et s'il n'était pas promptement secouru, il déclarait qu'il serait réduit à capituler. On eut beaucoup de peine à assembler le sénat dispersé par la peste, pour lui faire connaître ce rapport. Enfin il se réunit le 14 novembre, et après une discussion très vive, il résolut de solder six mille chevaux et huit mille fantassins italiens; de soulever l'Albanie, à l'aide de George Czernowitsch, pour joindre ses peuples belliqueux à l'armée vénitienne, de rappeler le capitaine général Venieri, qui était avec sa flotte dans les mers de Chypre, et d'employer ainsi toutes les forces de la république à faire lever le siége de Scutari. Mais, quatre jours après, le sénat se rassembla de nouveau, et ce fut pour céder au découragement. Les militaires représentaient que la Bogiana étant fermée par un pont et par deux redoutes, il était presque impossible d'y effectuer un débarquement. Les directeurs du trésor rendirent compte de son épuisement, et de la pauvreté universelle, conséquence d'une si longue guerre. D'autres faisaient sentir que si l'on rappelait de Chypre la flotte de Venieri, on perdrait cette île, qui se trouverait abandonnée aux intrigues de la reine Charlotte, et peut-être à l'invasion du soudan d'Égypte. Plusieurs, effrayés des fréquentes attaques des Turcs sur le Friuli, annonçaient qu'on ne serait bientôt plus en mesure pour les repousser. Les amis de Laurent de Médicis et ceux de la duchesse de Milan sollicitaient leurs collègues de terminer la guerre du Levant, pour que Venise fût en état de se faire respecter en Italie. Ils faisaient remarquer que les deux plus puissants alliés de la république, les Florentins et les Milanais, étaient obligés de recourir à sa protection, au lieu de l'assister dans ses nécessités; que le roi Ferdinand était ouvertement ennemi, qu'il s'était même engagé avec les Turcs par un traité de paix et d'alliance; que le pape, livré à ses ressentiments, ne parlait qu'avec menaces; que la république

de Gênes, enfin, avait commencé des hostilités contre les Vénitiens. Dans une situation aussi dangereuse, la paix avec les Turcs parut seule pouvoir sauver la république, et le sénat se résolut à accepter les conditions mêmes que Mahomet voudrait dicter.

En conséquence de ces délibérations, Giovanni Dario, secrétaire d'état, fut envoyé au travers de l'Albanie à Constantinople; il trouva le sultan disposé à maintenir à peu près les mêmes conditions qu'il avait proposées au commencement de l'année 1479. — En conséquence, cet ambassadeur signa, le 26 janvier 1479, un traité de paix entre la Porte et la république de Venise, en vertu duquel Scutari et son territoire devaient être abandonnés au grand-seigneur; toutes les conquêtes faites pendant la guerre, dans la Morée, l'Albanie et la Dalmatie, devaient être restituées réciproquement. Les Vénitiens devaient payer au sultan cent mille ducats, au nom de la ferme des aluns, qui avait fait banqueroute à Constantinople au commencement de la guerre; ils devaient payer de plus un tribut annuel de dix mille ducats; mais cette condition, qui pouvait paraître humiliante, n'était au fond qu'un abonnement aux droits et gabelles de l'empire ottoman; car, moyennant ce payement, les Vénitiens devaient jouir d'une franchise absolue pour toutes leurs marchandises, dans tous les états de sa hautesse. L'ambassadeur eut aussi l'adresse de faire insérer au traité que, si quelque état arborait les étendards de Saint-Marc avant d'être immédiatement attaqué par le sultan, celui-ci reconnaîtrait un tel état pour sujet de la république, et respecterait son territoire, en sorte que les Vénitiens conservèrent l'espérance de faire des conquêtes, par la terreur même des armes musulmanes[1].

En conséquence de ce traité, Antoine de Lezze, provédi-

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1159-1160. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, § 32. — *Callimachus Experiens, De Venetis contra Turcos.* p. 419.

tour, sortit de Scutari avec quatre cent cinquante hommes et cent cinquante femmes, qui seuls avaient survécu à ce siége meurtrier. Ils emportaient avec eux les reliques de leurs églises, les vases sacrés, l'artillerie, et ce qui restait de leurs richesses. Ils passèrent ainsi au milieu de l'armée ottomane, à laquelle ces braves guerriers parurent inspirer du respect[1]. La république s'engagea à pourvoir à leur subsistance; elle voulait d'abord leur donner des fiefs dans l'île de Chypre; mais, comme ils craignirent l'air malsain de ce pays, elle les distribua dans ses diverses forteresses, dont elle leur confia la garde, et elle assura à chacun une pension de deux ducats et demi par mois[2]. En même temps, la république fit consigner aux officiers du sultan les montagnes de la Chimère, Strimoli, le pays des Maïnotes en Morée, Castel-Rompano, Sarafona, et l'île de Stalimène. Tous les prisonniers faits par les Turcs furent remis en liberté sans rançon, et la paix fut jurée par le doge, et publiée à Venise avec une allégresse universelle, le 25 avril 1479, jour de Saint Marc évangéliste, après quinze ans de la guerre la plus redoutable que la république eût encore soutenue[3].

[1] *M. Ant. Sabellico*. Deca III, L. X, f. 226, vo. — *Marin. Barletius, De Scodr. expugn.*, L. III, p. 437-440. — [2] *Andr. Navagiero*. p. 1161-1162. — [3] Jo. Adlzreitter, dans ses Annales de Bavière, rapporte les lettres du doge, du 26 février 1479, par lesquelles celui-ci annonçait aux princes chrétiens la nécessité où il s'était trouvé réduit de faire la paix avec les Turcs; Adlzreitter fait connaître en même temps l'effroi qu'on ressentit dans toute l'empire d'Allemagne quand on sut que Mahomet II ne serait plus retenu par les armes de la république de Venise. *Annales Boicæ gentis*. P. II, l. IX, cap. 35, p. 106.

CHAPITRE VI.

Sixte IV attire les Suisses en Italie; leur victoire sur les Milanais à Giornico. — Il excite Louis-le-Maure à s'emparer du gouvernement de Milan.—Détresse de Laurent de Médicis: il se rend à Naples, où il signe une paix qui compromet l'indépendance de la Toscane.—Projet du duc de Calabre sur Sienne; révolution de cette république.

1478-1480.

1479. — La paix des Vénitiens avec les Turcs mettait l'Italie à couvert de l'invasion la plus redoutable de toutes; elle faisait cesser un danger qui jamais n'avait été plus pressant, et elle aurait dû être pour ses diverses puissances un motif de confiance et de repos. Cependant la nouvelle en fut reçue par la plupart d'entre elles avec consternation. Aveuglées par leur jalousie, elles n'y virent que le rétablissement du crédit de la puissante république qu'elles redoutaient. Elles comprirent que désormais Venise pourrait employer sans partage ses forces en Italie, comme elle faisait avant 1463. Le roi de Naples et la république de Gênes, qui lui avaient témoigné leur inimitié, craignirent son ressentiment; la duchesse de Milan, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les petits princes

de Romagne, quoique alliés de Venise, s'affligèrent secrètement de voir diminuer leur importance. Pendant la guerre du Levant, le sénat les avait ménagés avec un soin extrême; à présent leur tour était venu de lui montrer de la déférence. Mais le pape surtout, à la nouvelle de cette paix, ne put dissimuler son chagrin et son indignation. Lui qui n'avait pris aucune part à une guerre qu'il appelait sacrée, il prétendit que des chrétiens n'avaient pu la terminer sans trahir la chrétienté. Il annonça à l'Europe qu'il avait alors même entamé des négociations avec le roi de France, l'empereur Frédéric III, et Maximilien son fils, duc de Bourgogne; que son but était de terminer la guerre de Florence, et de tourner contre les Turcs les armes de tout l'Occident [1]. C'était sur ces entrefaites, disait-il, que les Vénitiens avaient abandonné la cause commune, qu'ils avaient signé la paix, et qu'ils s'y étaient engagés par serment. « Non contents de cette désertion, ajou-« tait-il dans une nouvelle bulle, ils se sont rendus plus cou-« pables encore; ils n'ont pas rougi d'affirmer en notre pré-« sence, en présence de nos vénérables frères les cardinaux, « des ambassadeurs de l'empereur, du roi, du duc de Milan, « des prélats, et d'une grande multitude de chrétiens, qu'ils « observeraient fidèlement leur traité avec les mécréants, et « qu'ils n'y porteraient aucune atteinte [2]. » En effet, tous les efforts du pape pour engager les Vénitiens à recommencer la guerre avaient été inutiles.

Sixte IV était cependant fort éloigné de la pensée de réunir les chrétiens, ou de leur faire former une ligue contre les Turcs. L'ambition s'était accrue en lui avec l'âge; la passion de la guerre et de l'intrigue s'était emparée de son âme; la colère, la haine et le désir d'augmenter la puissance de Jé-

[1] *Sixti IV Liber brevium et bullarum*; *Epist.* 119. *Apud Raynaldum, Annal. Eccles.* 1478, § 29, p. 277. — [2] *Bulla Sixti IV*. 16 kal. septembris 1479. *Ap. Raynald.* § 11, p. 281.

rôme Riario, son fils ou son neveu, lui mettaient tour à tour les armes à la main. Il aurait voulu entraîner les Vénitiens dans de nouvelles hostilités, pour les affaiblir et pour priver les Florentins de leur appui. De la même manière il voulut troubler l'état de Milan, également allié des Médicis; et, pour y réussir, il s'adressa à un peuple plus religieux, plus docile à sa voix, et plus disposé que ne l'avaient été les Vénitiens à faire dépendre les lois de la morale publique des décisions arbitraires de ses prêtres. Il engagea les Suisses à violer les serments qui les unissaient au duc de Milan, et à détourner, par une puissante invasion, les secours que Laurent de Médicis pouvait attendre de la maison Sforza.

Depuis deux ans environ, les vendeurs d'indulgences s'étaient répandus en Suisse, à l'occasion d'un jubilé, et ils avaient trouvé chez les bonnes gens qui habitaient les Alpes, une fermeté de foi, une confiance aveugle dans le pape, un empressement à se dépouiller de tous leurs biens pour acheter des grâces spirituelles dont les Italiens, témoins des désordres de la cour de Rome, étaient fort éloignés. Un tribunal de quatre-vingts à cent prêtres fut établi en Suisse, pour distribuer les indulgences de la bulle, et décider dans les cas douteux; et Rome apprit avec étonnement combien d'argent elle pouvait retirer de ces cantons qu'elle avait regardés comme si pauvres. Mais l'attention de Sixte IV étant attirée sur les Suisses, il remarqua bientôt dans ce peuple quelque chose qui l'intéressait plus encore que le commerce des indulgences.
1478.—Il comprit quel parti il pourrait tirer, dans les guerres du Saint-Siége, de pareils fidèles et de pareils soldats; il leur envoya un drapeau rouge béni de sa main, et il les exhorta à se souvenir que c'était leur devoir de ne point épargner leur sang pour la liberté de l'Église. Son légat, Guido de Spoleto, évêque d'Anagni, fit convoquer une diète à Lucerne; et là, dans une séance secrète, le 1er novembre 1478,

il proposa aux Suisses de seconder un parti nombreux de nobles et de bourgeois de Milan, qui désiraient rétablir une république en Lombardie. Il ne s'agissait plus que d'écarter un enfant peu propre à gouverner, qui était alors chef de la maison Sforza, et Sixte IV leur offrait, pour récompense de cette expédition, le partage des immenses trésors amassés dans les châteaux de Pavie et de Milan. Guido ajoutait à cette offre celle de dix mille ducats par année, pour faciliter leurs armements. Cependant les députés des cantons confédérés ne pouvaient prendre une détermination aussi importante sans l'assentiment du peuple, et la chose n'était pas de nature à lui être communiquée [1]; aussi le légat cherchait-il simultanément à exciter le ressentiment des paysans, tandis qu'il communiquait à leurs chefs ses projets politiques. La diète se sépara sans rien conclure; mais le mécontentement et la haine des hommes d'Uri contre les Milanais avaient éclaté, et le légat réussit enfin à allumer une guerre entre la Suisse et la Lombardie, à l'occasion d'un bois de châtaigniers dans la vallée Levantine, dont la propriété était contestée [2].

Une ancienne capitulation liait, dès l'année 1467, les Suisses à la maison Sforza; par l'habileté de Cecco Simonetta, elle avait été renouvelée le 10 juillet 1477, entre Jean Galéaz et les cantons. L'ancienne avait reçu quelques modifications; les arrérages dus aux Suisses avaient été payés, et toutes les disputes de frontières avaient été terminées [3], lorsque, pendant l'été de 1478, des sujets milanais coupèrent quelques arbres dans un bois que les Suisses prétendaient leur appartenir; Cecco Simonetta, apprenant l'irritation des gens d'Uri, offrit de faire visiter les lieux par des arbitres, et si le droit des Suisses était reconnu, de payer des dédommagements. Mais

[1] Jo. Müller Geschichte der Schweiz. Buch. V, cap. II, p. 174. — [2] Ibid. p. 175. — [3] Ibid. [illegible]

l'évêque d'Anagni réussit à rendre inutile la modération de ce vieux et sage ministre; il parvint également à étouffer les représentations pacifiques des cantons de Zurich et de Berne. Le canton d'Uri déclara la guerre au duc de Milan; il somma ses alliés de lui envoyer les secours stipulés par les traités de la confédération, et tous les cantons, quoiqu'à contre-cœur, firent marcher leur contingent. Une armée de dix mille confédérés passa le mont Saint-Gothard au mois de novembre 1478, comme la neige commençait à le couvrir. Un héraut d'armes était allé défier le duc de Milan; et le comte Marsilio Torelli, avec une armée de dix-huit mille hommes, attendait les Suisses sur leur frontière [1]. Cependant ceux-ci commencèrent à ravager le territoire d'Iragna; ils poussèrent jusqu'à Bellinzona dont ils prirent d'assaut la première enceinte; ils auraient pu, avec la même facilité, s'emparer de la seconde, si leurs chefs eux-mêmes n'avaient craint d'exposer au pillage une ville qui servait d'entrepôt à leur commerce. Les confédérés traversèrent ensuite le Céneré, montagne qui sépare les deux lacs, et ils menacèrent Lugano. Mais après avoir effrayé la Lombardie par une courte apparition, comme un hiver très rigoureux s'annonçait déjà sur les Hautes-Alpes, ils les repassèrent avant que des neiges trop profondes les rendissent absolument impraticables [2].

Les Suisses n'avaient laissé dans la vallée Levantine que deux cents hommes fournis par les cantons d'Uri, de Zurich, de Lucerne et de Schwitz; et la milice de la vallée qui se joignit à cette faible garnison ne passait pas quatre cents hommes. Le comte Marsilio Torelli crut pouvoir détruire aisément cette petite troupe, et s'emparer de Giornico, forteresse qui serait

[1] *Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 177. — *Diarium Parmense.* T. XXII, p. 290. Muller a écrit Borelli au lieu de Torelli; erreur commise seulement sans doute en recopiant ses propres notes manuscrites. — [2] *Jo. Muller Geschichte der Schweiz.* Buch V, cap. II, p. 178.

devenue la clef du passage du Saint-Gothard. Il s'avança jusqu'à Poleggio avec environ quinze mille hommes. Henri Troger, commandant de Giornico, se retira à son approche, mais il eut soin en même temps de détourner le Tésin de son lit, et de l'épancher sur les prairies qui occupent le fond de cette vallée. Le froid très vif de la nuit changea aussitôt tout ce bassin en un seul miroir de glace. Les Suisses, retirés sur les hauteurs, s'étaient pourvus de crampons; ils attendirent que la cavalerie milanaise se fût engagée sur cette glace polie, avant de l'attaquer. Tandis que les chevaux tombaient à chaque pas, que les hommes appuyés sur leurs lances avaient peine à demeurer debout, ces montagnards fondirent sur eux, parcourant aussi lestement cette plaine de glace qu'ils auraient pu faire une prairie. Les Milanais ne pouvaient faire usage d'aucune de leurs armes, ils reculaient, ils voulaient fuir; mais les chevaux qui s'abattaient sous eux obstruaient tous les passages. Plus de quinze cents d'entre eux furent tués, le nombre des prisonniers fut considérable; une bonne artillerie, demeurée entre les mains du vainqueur, servit à garnir les remparts de Giornico, et un riche butin fut partagé entre les soldats[1].

1479. — Cependant Cecco Simonéta souhaitait sincèrement la paix, et il fit rouvrir la négociation : ceux d'entre les cantons où les villes sont souveraines ne désiraient pas moins que lui de mettre fin à une guerre qui troublait leur commerce. Ils contraignirent enfin les habitants d'Uri à la modération; le bois contesté fut cédé aux Suisses; quelques milliers de florins leur furent payés en dédommagement, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux états. Mais cette courte expédition rehaussa le crédit des Suisses dans toute l'Italie, et

1. Müller Geschichte, Buch V, cap. II, p. 181. — *Diar. Parmense*, T. XXII, p. 291. — *Albert. de Ripalta, Ann. Placent.* T. XX, p. 951. — *Bern. Corio, Storia Milan.* P. VI, p. 981.

augmenta, aux yeux du pape Sixte IV, le prix qu'il attachait à leur alliance [1].

D'autres intrigues du pontife avaient suscité en même temps des ennemis domestiques à la régence de Milan et aux Florentins. Sixte avait attiré dans la Lunigiane Robert de San-Sévérino, Louis Frégoso et Ibletto de Fieschi ; et tandis que ces capitaines, avec des troupes génoises, prenaient des châteaux aux Malespina et attaquaient Sarzana [2], les frères Sforza, oncles du jeune duc, quittaient le lieu de leur exil, parcouraient la Toscane dans un appareil menaçant, et venaient enfin se réunir à San-Sévérino [3]. Les Florentins, alarmés de voir paraître ces nouveaux ennemis, appelèrent à leur solde plusieurs condottiéri renommés. Charles de Montone et Déiphobe de l'Anguillara leur furent cédés par les Vénitiens. Robert Malatesti, seigneur de Rimini, Costanzo Sforza, seigneur de Pésaro, et l'un des Manfredi, seigneur de Forli, quittèrent les drapeaux du pape pour passer sous les leurs [4].

Plus l'esprit militaire renaissait en Italie, plus le gouvernement florentin éprouvait d'inconvénients à y demeurer absolument étranger. Le duc de Ferrare, général de la république, avait été chargé de repousser San-Sévérino, tandis que ses adversaires, les ducs d'Urbin et de Calabre, étaient restés dans leurs quartiers d'hiver. Il le fit en effet, mais avec tant de lenteur, avec tant de mollesse, avec une si grande défiance d'un ennemi beaucoup plus faible que lui, qu'il mit trois semaines à parcourir la côte de Pise à Sarzane, qui n'a pas plus de cinquante milles de longueur : jamais il n'atteignit, jamais il n'entrevit seulement San-Sévérino, à qui il laissait toujours prendre deux ou trois marches d'avance sur lui. Et après cette expédition, où

[1] *Muller Geschichte*. Buch V, cap. II, *Ib.* p. 182. — *Diar. Parmense*. p. 303. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 131. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 958. — [3] Le 21 janvier. *Diar. Parmens.* p. 295. — *Scip. Ammirato*. L. XXIV, p. 132. — [4] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 133.

il ne s'était pas donné un coup de lance, il revint avec la même lenteur se placer sur les frontières de Sienne. Le duc Hercule de Ferrare n'aurait osé se permettre une conduite aussi honteuse s'il avait eu à en rendre compte à un gouvernement militaire; mais il était peu touché des reproches que pouvaient lui adresser les Médicis, avec leur conseil de marchands [1].

A l'ouverture de la campagne, un désordre inattendu affaiblit encore l'armée florentine. On y voyait réunis le comte Charles de Montone avec ses soldats, dernier reste de l'école de Braccio, son père, et Costanzo Sforza, avec des soldats de l'école de Sforza Attendolo, son aïeul. Leur rivalité datait déjà de près d'un siècle, et la mort de leurs chefs, le changement de toute leur organisation, auraient dû y mettre un terme. Cependant il fut impossible de les faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels, faisaient craindre une bataille générale entre les deux troupes. On fut obligé de les diviser [2]. Montone, avec Robert Malatesti, fut envoyé dans l'état de Pérouse, sa patrie, où il espérait trouver des partisans; en effet, une vingtaine de châteaux se soumirent à lui ou à son fils Berardino; mais sa mort, survenue à Cortone le 17 juin, détruisit toutes les espérances que les Florentins avaient mises en lui [3].

L'autre armée, que commandait Hercule d'Este, fut plus malheureuse encore; pendant la première partie de la campagne, elle demeura dans une honteuse oisiveté. Hercule l'ayant laissée, le 10 août, sous les ordres de son frère Sigismond, pour retourner dans ses états, elle fut surprise le 7 septembre au Poggio impériale, par le duc de Calabre, et mise dans une entière déroute, presque sans avoir combattu [4].

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 134. — *Diarium Parmense*. p. 303. — [2] *Macchiavelli, Istorie*. L. VIII, p. 394. — [3] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136. — [4] *Ibid*. L. XXIV, p. 138. — *Allegretto Allegretti, Diario Sanese*. T. XXIII, p. 793. — *J. Mich. Brutti, Hist. Flor*. L. VII, p. 170.

Les châteaux de Poggi-Bonzi et de Colle di Val d'Esla arrêtèrent cependant les Napolitains; ils soutinrent l'un et l'autre un siége obstiné. Mais comme les Florentins ne firent aucun effort pour les délivrer, tous deux durent se rendre avant la fin de la campagne. Celui de Colle capitula le dernier, le 14 novembre, et après cette conquête le duc de Calabre mit ses troupes en quartiers d'hiver[1].

Si deux campagnes malheureuses ébranlaient le pouvoir de Laurent de Médicis, et lui faisaient entrevoir sa ruine prochaine, il était encore plus alarmé des révolutions qui, dans le même temps, renversaient la puissance de son plus fidèle allié. Robert de San-Sévérino, après son expédition de Lunigiane, s'était retiré dans les montagnes qui sont entre Parme et l'état de Gênes. Là, il avait placé son camp près de Borgo-di-Val-di-Taro, de manière à menacer tour à tour les Florentins et la duchesse de Milan. Les beaux-frères de cette duchesse étaient auprès de San-Sévérino, et son camp était le foyer de leurs secrètes intrigues. L'un d'eux, le duc de Bari, mourut subitement le 27 juillet, et l'on soupçonna les deux autres de l'avoir empoisonné[2]. Moins d'un mois après cet événement, Louis Sforza, qui lui succéda dans le duché de Bari, parut tout à coup avec San-Sévérino et son armée devant les portes de Tortone, qui lui furent livrées le 23 août[3]. Il en prit possession au nom du duc Jean Galéaz, son neveu, et de la duchesse Bonne elle-même; il déclara qu'il était leur serviteur à l'un et à l'autre; que loin de prendre les armes contre eux, il ne s'avançait que pour les délivrer de leurs ennemis, et surtout de leurs ministres infidèles. Les peuples, toujours disposés à rejeter sur les ministres les maux qu'ils souffrent, secondaient avec joie une révolution

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 142.—*Allegretto Allegretti*. p. 795. — [2] *Diar. Parmense*. p. 315.— *Alb. de Ripalta. Ann. Placent*, p. 958. — [3] *Diar. Parmense*. p. 316. — *Bernard Corio, Hist. Milan*. P. VI, p. 992.

qui ne semblait pas dirigée contre leur souverain. Tous les lieux forts s'empressaient d'envoyer leurs clefs à Louis Sforza. Un historien contemporain assure que quarante-deux châteaux se rendirent à lui en un même jour [1]. Mais ce qui était plus important encore, un parti tout formé le favorisait déjà à la cour de la duchesse. Cette cour était partagée en deux factions. D'une part, Cecco Simonéta, plus souverain que ministre, exerçait un pouvoir confirmé par cinquante ans de faveur, sous trois règnes successifs; son fils Antoine, son frère Jean, son ami Orphée de Ricavo, et tous les vieux conseillers, la plupart élevés sous lui, le regardaient comme leur chef et leur oracle. D'autre part, Antoine Tassini, nourri dans la faveur de la nouvelle cour, s'était formé un parti de tous les envieux du ministre, de tous ceux qui esperaient s'agrandir par un changement. Tassini était un Ferrarais de la plus basse origine, placé d'abord comme valet de chambre auprès du duc Galéaz. De là il avait passé au service de la duchesse; il s'était tellement emparé de son esprit, il lui avait inspiré tant de confiance, et peut-être d'amour, qu'elle ne voulait plus consulter que lui dans les affaires d'état. Le chancelier Simonéta ne voyait pas sans dépit s'élever sur ses ruines cet indigne rival. Tassini, blessé peut-être des mépris du vieux ministre, avait conçu pour lui une haine implacable. Dans l'espérance de le renverser, il avait formé quelques liaisons avec les beaux-frères de la duchesse; et lorsque Louis-le-Maure parut à Tortone, Tassini persuada à Bonne de le rappeler à sa cour. « Le parti que vous prenez, lui dit Simo-« néta, quand il en fut informé, vous coûtera l'empire et à « moi la vie [2]; » et cette prophétie ne tarda pas à se vérifier. Louis Sforza entra à Milan le 8 septembre; il protesta aussitôt qu'il y arrivait comme serviteur de la duchesse, et son gar-

[1] *Alb. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 959. — [2] *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 402. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 992.

dien le plus fidèle[1]; mais dès le 11, Cecco Simonéta fut arrêté avec son fils, son frère, et tous ses amis[2].

Simonéta, transféré au château de Pavie, y fut d'abord traité avec beaucoup d'égards; mais, au mois d'octobre, Louis Sforza lui envoya un de ses secrétaires, pour l'avertir que, s'il voulait recouvrer la liberté, il devait l'acheter en livrant environ cinquante mille florins qu'il avait chez des banquiers à Florence. « J'ai été incarcéré d'une manière illé-« gale, répondit Simonéta; ma maison a été pillée, on m'a « abreuvé d'outrages : telle a été ma récompense pour avoir « servi fidèlement et avec zèle l'état de Milan. Si j'ai commis « quelque faute, qu'on me punisse; mais la fortune que j'ai « amassée par un travail honorable et une longue économie, « passera à mes enfants. Dieu m'a fait assez de grâces en « prolongeant ma vie jusqu'à ce jour; à présent, je ne désire « plus que la mort[3]. » Dès lors, Simonéta fut traité avec une excessive rigueur; il fut soumis à une indigne torture, pour lui arracher la confession de crimes dont on ne le soupçonnait même pas : sa femme, qui était de la maison Visconti, devint folle de désespoir; et, le 30 octobre 1480, il eut la tête tranchée au chateau de Pavie[4].

La prédiction que Simonéta avait faite à la duchesse se vérifia de tout point, et Tassini, qui l'avait supplanté, n'eut pas longtemps lieu de s'applaudir de son triomphe. Dès le 7 octobre 1480, Louis-le-Maure fit déclarer majeur son neveu Jean-Galéaz-Marie; il prétendit que ce prince, qui n'était encore âgé que de douze ans, était déjà en état de gouverner, et, sous ce prétexte, il ôta à la duchesse Bonne toute part aux affaires. Le même jour, Antoine Tassini fut arrêté

[1] *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 318. — [2] *Ibid.* p. 319. — [3] *Ibid.* p. 323. — *Bernard. Corio.* P. VI, p. 993, 994. — [4] *Albert. de Ripalta. Annal. Placent.* p. 961. — *Diar. Parmense.* p. 354. — *Bernard. Corio.* p. 997. Corio était présent et acteur dans ces événements, mais il ne les raconte pas de bonne foi, pour ménager la réputation de Louis-le-Maure.

et emprisonné au château de Porta-Zobbia : le père de Tassini, Gabriel, qui avait été fait conseiller ducal, fut arrêté en même temps ; tous deux, dépouillés de leurs biens, furent exilés du duché de Milan. La duchesse Bonne, irritée et humiliée, sortit, le 2 novembre, de Milan, pour se retirer à Verceil ; elle s'établit ensuite à Abbiate Grasso, où elle vécut absolument éloignée des affaires[1].

Laurent de Médicis, si malheureux dans ses deux premières campagnes, si malheureux dans l'alliance sur laquelle il avait le plus compté, ne perdait point courage ; cependant il cherchait en Italie même, et hors de l'Italie, des secours contre la ligue puissante qui l'attaquait. De concert avec les Vénitiens, il songea à ranimer l'ancien parti d'Anjou, pour l'opposer dans le royaume de Naples à la puissance excessive de Ferdinand. Les envoyés des deux républiques allèrent solliciter en Lorraine l'héritier du vieux roi René, et ils le trouvèrent empressé à s'engager dans les intrigues et les guerres d'Italie, pour faire revivre des prétentions qui donnaient plus de lustre à sa maison.

Le vieux René, comte de Provence, le rival d'Alfonse et de Ferdinand, vivait encore. Il mourut en Provence seulement l'année suivante, le 10 juillet 1480 ; mais il avait survécu à toute sa descendance masculine, et il était parvenu à un âge où il n'avait plus ni la force, ni la volonté de troubler personne. Son généreux fils Jean, duc de Calabre, était mort en 1470 ; il avait laissé, de son mariage avec Marie de Bourbon, deux fils, dont l'aîné, qui portait aussi le nom de Jean, ne lui survécut que peu de jours ; le plus jeune, Nicolas, mourut en 1473, à l'âge de vingt-cinq ans, sans avoir eu d'enfants[2]. Cependant une fille de René, Yolande, avait été mariée à

[1] *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p. 961.—*Diarium Parmense.* p. 351. — *Bern. Corio, Hist. di Milano.* P. VI, p. 998. — *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 403. — [2] *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 174.

Ferry, comte de Vaudemont, et lui avait porté tous les droits de sa mère à la Lorraine. De ce mariage, auquel René n'avait consenti qu'à contre-cœur, et pour recouvrer sa liberté, était né René II, duc de Lorraine, qui, par la mort de ses cousins Jean et Nicolas, devenait aussi l'héritier de toutes les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Le vieux René, il est vrai, n'avait point pardonné à son petit-fils sa naissance du sang de Vaudemont; il avait fait un testament, le 22 juillet 1474, pour le frustrer de son héritage, et y appeler Charles du Maine, fils d'un autre Charles, comte du Maine, son plus jeune frère [1]. Les prétentions que Charles VIII fit valoir plus tard sur le royaume de Naples, lui venaient de Charles du Maine; ce prince ayant, le 10 décembre 1481, veille de sa mort, légué tous ses droits à Louis XI.

Mais le droit des gens ne reconnaît point dans les monarques le pouvoir de régler arbitrairement la succession de leurs états; cette succession est fixée par les lois de chaque peuple; et l'ordre immuable établi par l'hérédité est le seul garant des monarchies contre les guerres civiles. Aussi, ne voit-on le plus souvent de pareils testaments que lorsque le contrat entre le souverain et son peuple est rompu par une conquête, et que le monarque dépossédé ne transmet plus qu'un vain titre à ses héritiers. Le royaume de Naples était un fief féminin, et tant qu'il restait un descendant en ligne directe du dernier souverain, les collatéraux n'y pouvaient avoir aucun droit. Les Vénitiens, les Florentins et toute l'Italie, reconnaissaient dans René II l'héritier de la maison d'Anjou; c'était à ce titre qu'ils lui offraient de l'aider à reconquérir le royaume de Naples, et ils le trouvaient disposé, de son côté, à les assister de toutes ses forces.

Pendant qu'on suivait pour eux en Lorraine ces négocia-

[1] *Contin. de Monstrelet.* Vol. III, f. 187, v°.

tions importantes, Laurent de Médicis reçut du duc de Calabre et du duc d'Urbin, ses adversaires, des ouvertures inattendues de pacification. Louis-le-Maure lui-même, le régent de Milan, qu'il avait cru son ennemi, n'y était pas étranger. Depuis que Louis avait saisi les rênes du gouvernement, il avait revêtu les sentiments de ses prédécesseurs; il voulait sauver Florence, dont l'alliance lui convenait, et la détacher de Venise; il voulait de même détacher le roi de Naples du pape, et il voyait déjà entre eux des semences de division. Le 24 novembre, un trompette vint annoncer à Florence, où l'on ne s'y attendait nullement, qu'une trêve avait été signée entre le roi de Naples, le pape et la république, pour traiter de la paix [1].

Ferdinand n'avait aucun ressentiment personnel contre Laurent de Médicis; la guerre qu'il lui faisait était purement politique : il pouvait la terminer sans rancune, dès que d'autres projets d'agrandissement se présentaient à lui. Maître de l'Italie méridionale, il désirait étendre son pouvoir dans l'Italie supérieure. Déjà la révolution de Milan lui avait donné une grande influence sur la Lombardie; la république de Gênes était presque dans sa dépendance; le duc de Calabre formait sur celle de Sienne des projets que semblait favoriser un puissant parti, et il pouvait s'attendre à ce qu'avant peu de mois cet état reconnût volontairement sa souveraineté. Il ne convenait donc point à Ferdinand de poursuivre, de concert avec Sixte IV, une guerre dont celui-ci aurait voulu tout au moins partager les fruits. Il valait mieux pour le roi laisser Florence soumise à un gouvernement qu'affaiblissait la haine d'un parti nombreux, tandis que les Napolitains prendraient pied en Toscane d'une manière stable, qu'ils y attendraient les événements, et surtout la mort du pontife. Les dispositions de

[1] *Scipione Ammirato*, L. XXIV, p. 142.—*Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 797.

Sixte IV étaient absolument différentes; il se sentait humilié du mal même qu'il avait voulu faire aux Florentins, autant que des reproches et des menaces qu'il avait reçus de toute la chrétienté; il ne pouvait pardonner à Laurent ni le meurtre de tous les amis de Jérôme Riario, ni le procès scandaleux qui avait révélé à l'Europe leurs complots, ni la terreur du jeune cardinal, son neveu. On l'avait obligé de proposer les conditions qu'il mettrait à la paix : toutes celles qu'il osa dicter étaient souverainement humiliantes. Il voulait que Laurent et les Florentins bâtissent une chapelle, et qu'ils fondassent des messes pour les âmes de ceux qui étaient morts dans la conjuration des Pazzi; il voulait que la république demandât solennellement pardon à l'Église, pour avoir attenté aux personnes sacrées de l'archevêque et de ses prêtres. Il voulait enfin qu'elle restituât au Saint-Siége Borgo San-Sépolcro, Modigliana et Castro-Caro, quoique ces diverses villes eussent été légitimement acquises par les Florentins, longtemps avant la guerre dont il s'agissait[1].

Cependant la situation des Médicis à Florence même devenait tous les jours plus dangereuse. La ville était lasse d'une guerre si ruineuse, soutenue avec si peu de succès; ses troupes, qui avaient coûté des sommes immenses à solder, étaient dissipées; les ennemis étaient maîtres de plusieurs des meilleures forteresses; ils avaient porté successivement leurs ravages dans le Pisan, l'Arétin, le val d'Elsa, le val de Niévole, le val d'Arno, la Lunigiane; presque aucune province n'était demeurée intacte, le commerce était ébranlé dans la capitale, il avait été frappé dans les pays les plus éloignés par la confiscation des biens des marchands florentins que le pape avait prononcée; chacun sentait que la guerre n'était soutenue que pour la défense des Médicis, qu'elle était étrangère aux vrais intérêts de

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 136.

l'état : chacun voulait y mettre fin ; et Jérôme Morelli, qui passait pour un des amis et des partisans les plus zélés des Médicis, dit à Laurent en plein conseil : « Notre ville est aujourd'hui fatiguée, elle ne veut plus de guerre, elle ne veut « plus demeurer interdite et excommuniée pour défendre votre « crédit [1]. »

Dans ces circonstances difficiles, Laurent de Médicis prit une résolution en apparence hardie, et qui cependant était la seule sage, celle de se rendre lui-même auprès de Ferdinand, de connaître ses dispositions secrètes, et de les mettre à profit pour négocier avec lui ; d'arrêter les plaintes des mécontents à Florence par l'espérance d'une paix prochaine, et de prouver en même temps à l'Europe qu'il n'était point le tyran de sa patrie, puisqu'il osait, comme un autre citoyen, se mettre entre les mains des ennemis, sous la simple garantie du droit des ambassadeurs. Le sort qu'avait éprouvé Piccinino à cette même cour de Naples donnait lieu aux partisans de Laurent de célébrer le courage avec lequel il s'exposait à un traitement semblable, et néanmoins il ne courait point le même danger. Piccinino, seul chef de son armée, ne laissait après lui ni états ni vengeurs ; sa mort n'avait coûté à Ferdinand qu'un crime et non des combats. La république de Florence, au contraire, aurait survécu tout entière à Laurent ; elle aurait montré plus de zèle pour punir les meurtriers de ce citoyen illustre que pour le défendre, et Ferdinand n'aurait recueilli d'autre fruit d'une trahison que la honte de l'avoir commise. Laurent, invité par le duc de Calabre et le duc d'Urbin à faire ce voyage [2], ayant reçu de Naples l'assurance qu'il y serait bien reçu, fit convoquer, le 5 décembre, par le gonfalonier, un conseil

[1] *Jacopo Nardi, Istor. Fior.* L. I. p. 12. — *J. Mich. Bruti.* L. VII, p. 172. — [2] La lettre de Laurent, du 6 décembre, à ces deux ducs, nous a été conservée par Malavolti. *Storia di Sienna.* P. III, L. IV, f. 76. Médicis déclare qu'il entreprend ce voyage sous leurs auspices et par leurs conseils, et il leur recommande ses intérêts en son absence.

de *Richiesti*, pour leur communiquer ses intentions [1]. Il partit le même jour, et le surlendemain il écrivit de San-Miniato à la Seigneurie pour prendre congé d'elle. Dans sa lettre, il se représentait comme une victime qui s'offre en sacrifice pour détourner le courroux de puissants ennemis [2]. A son arrivée à Pise, il y trouva de pleins pouvoirs des décemvirs de la guerre pour traiter au nom de la république; ses partisans n'avaient pas osé les demander au conseil des Cent, de peur d'y rencontrer de l'opposition [3]. Une galère de Naples l'attendait à Livourne par les ordres de Ferdinand, et le capitaine le reçut à son bord avec les plus grands honneurs.

1480. — L'arrivée de Laurent de Médicis à Naples fut un triomphe; le second fils du roi, Frédéric, et son petit-fils Ferdinand vinrent le recevoir au rivage, et le monarque lui-même parut se croire honoré par l'arrivée d'un pareil hôte [4]. Il eut avec lui de longues conférences sur la politique de l'Italie. Médicis fit connaître au roi le traité déjà entamé avec René II de Lorraine, par lequel ce duc s'engageait envers les deux républiques à conduire six mille chevaux en Italie pour combattre la maison d'Aragon [5]. Il lui communiqua aussi les offres de Louis XI, qui paraissait tour à tour vouloir faire valoir ou les droits de la maison de Lorraine, ou les siens propres sur le royaume de Naples. Ce monarque, par son activité, par ses négociations compliquées, par sa politique mystérieuse, faisait alors illusion à toute l'Europe sur le déclin de sa santé. L'invasion française qui renversa quinze ans plus tard le roi de Naples de son trône, semblait déjà le menacer. L'appui que Ferdinand trouvait dans la cour de Rome était trop incertain pour être mis en balance avec ce danger. Le pape était vieux

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143. — [2] *Extat apud Roscoë, Life of Lorenzo*. T. I, p. 226. — [3] *Epistola Barthol. Scalæ, apud Roscoë. Appendix XXX*. T. III, p. 174. — [4] *Valori in Vita Laurentii*. p. 34. — [5] *Andr. Navagiero, Stor. Venez*. p. 1163.—*Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 144.

et malade, et s'il venait à mourir, son successeur pourrait être aussi empressé que lui d'agrandir ses propres neveux, et se jeter pour cela dans un parti opposé, qui lui offrirait les dépouilles de Jérôme Riario et de ses amis. Mais Laurent de Médicis, en présentant à Ferdinand ce tableau de l'Europe, convint qu'il était plus facile à la république florentine de se venger que de se défendre. Il convint que, lorsqu'une fois elle aurait appelé les ultramontains en Italie, elle ne serait plus maîtresse d'arrêter leur impétuosité, et qu'elle souffrirait probablement autant que Ferdinand lui-même d'une guerre où la Toscane deviendrait leur place d'armes. L'intérêt de Ferdinand et des Florentins était trop conforme pour qu'ils ne dussent pas préférer une fidèle alliance à une guerre sans but. Il importait à tous deux également de maintenir en paix l'Italie, d'en fermer l'entrée aux Turcs par les Vénitiens, aux Français par le duc de Milan; d'affermir le gouvernement de celui-ci, que la dernière révolution avait ébranlé; de surveiller au contraire l'ambition et les progrès de Venise, qui, depuis qu'elle avait recouvré la paix sur sa frontière orientale, pouvait seule dicter des lois à ses voisins; enfin, de contenir l'esprit turbulent du pape qui, pour assurer à son fils la possession d'une petite principauté, avait compromis l'Italie entière par les plus funestes intrigues [1].

Ces considérations n'étaient pas nouvelles pour Ferdinand, et elles firent impression sur lui. Cependant, on l'avait longtemps entretenu de la haine et du mécontentement que Laurent avait excité à Florence; avant de compter sur l'alliance de ce chef de parti, il lui importait de savoir si les Florentins ne sépareraient point leurs intérêts des siens. Dans ce but, Ferdinand retint Laurent longtemps auprès de lui, et il observa soigneusement en même temps si son absence faisait

[1] *Joannis Mich. Bruti. Hist. Flor.* L. VII, p. 176.

naître quelque mouvement. Les ennemis de Médicis prirent cette occasion pour témoigner hautement les craintes sur son sort : ils rappelaient la mort cruelle de Piccinino, espérant faire naître au roi la pensée de traiter de même leur adversaire. En même temps ils s'opposaient avec obstination, dans les conseils, à toutes les demandes de ses amis, et ils déploraient le sort de la république, engagée dans deux guerres à la fois pendant que son chef était absent, car le jour même où Laurent était parti de Florence pour traiter avec le roi de Naples, Augustin, fils de Louis Frégose, au mépris de la trêve, s'était emparé par surprise de la ville de Sarzane, que son père avait vendue à la république florentine plusieurs années auparavant [1].

Enfin, Ferdinand consentit à signer à Naples, avec Laurent de Médicis, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la république florentine. Il exigea que les membres restants de la famille des Pazzi, qu'on retenait prisonniers dans la tour de Volterra, quoiqu'ils ne fussent point entrés dans la conjuration, fussent remis en liberté; que les Florentins payassent au duc de Calabre, son fils, à titre de solde, une somme annuelle de soixante mille florins. De son côté, il promit la restitution des villes et forteresses prises aux Florentins pendant la guerre, et les deux gouvernements se rendirent garants des états l'un de l'autre [2]. Quelque opposition que le pape eût apportée à cette négociation, quelque mécontentement qu'il témoignât de n'avoir pas été consulté, quelque empressement qu'il marquât pour s'allier à la république de Venise, puisqu'elle avait à se plaindre aussi bien que lui du manque d'égards de ses précédents alliés, il se laissa comprendre dans le traité de Naples, et les hostilités, suspendues l'année précé-

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXIV, p. 143. — *Diar. Parmense*, p. 327. — *Macchiavelli, Ist.* L. VIII, p. 403. — [2] *Scip. Ammirato*. p. 145. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 405. — *Jac. Nardi*. L. I, p. 12.

dente par une trêve, ne se renouvelèrent point [1]. La paix fut aussi publiée à Sienne le 25 mars 1480 [2].

La paix que Laurent de Médicis avait obtenue augmenta son crédit à Florence; il y fut reçu à son retour comme le sauveur de sa patrie. Il mit à profit cette reconnaissance du peuple pour consolider son autorité. Il fit créer, le 12 avril, une nouvelle balie, mais avec l'intention de n'en plus créer à l'avenir, car le nom et l'autorité révolutionnaire des balies contribuaient à rendre odieux le pouvoir des Médicis. Il fit donc attribuer à un corps permanent dans l'état cette autorité supérieure qu'il voulait conserver. Ce corps fut un conseil nouveau de soixante-dix citoyens qui devait être consulté sur toutes les affaires avant tous les autres. Les gonfaloniers devaient y être admis à mesure qu'ils sortiraient d'office, à moins qu'ils n'en fussent exclus à la majorité des voix. Le conseil des soixante-dix commença un nouveau scrutin d'élection pour composer les magistratures à venir, et il fit durer quatre ans ce scrutin, afin de conserver plus longtemps dans la dépendance ceux qui briguaient les emplois. En même temps il employa les deniers de l'état à payer les dettes contractées par Laurent de Médicis [3].

Laurent, que la postérité a décoré du nom de *Magnifique*, tandis que ses concitoyens et les écrivains de son temps ne lui donnaient cette épithète que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avaient pas d'autre, à tous les condottiéri et à tous les ambassadeurs, Laurent méritait le surnom dont une erreur l'a mis en possession [4]. La

[1] *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* T. XXIII, p. 105. — [2] *Allegretto Allegretti, Diar. Sanesi.* p. 799. — *Orland. Malavolti.* P. III, L. IV, f. 76. — [3] *Istorie di Giovanni Cambi. Delizie degli Eruditi.* T. XXI, p. 2, 3. — [4] M. Roscoë (*Illustrations*, p. 91), pour faire voir que ce n'est pas la seule postérité, mais aussi les contemporains de Laurent qui l'ont décoré du nom de *Magnifique*, cite l'autorité de Fabbroni en 1784, et de Pignotti en 1813 J'en appelle au contraire aux lettres et aux autres pièces reproduites par M. Roscoë lui-même dans son Appendix. Il y verra que Laurent n'est point appelé par ses contemporains *Lorenzo il Magnifico*, comme il l'est de nos jours, mais *il Ma-*

magnificence était dans sa politique autant que dans son caractère : il aimait à donner l'idée d'une richesse infinie, pour rehausser ainsi l'opinion qu'on avait de son pouvoir ; il ne mesurait jamais son faste sur ses revenus : pendant son séjour à Naples, après une guerre ruineuse pour sa patrie comme pour lui, tantôt il distribua des dots à une foule de jeunes femmes de Pouille et de Calabre qui avaient recouru à sa munificence, tantôt il déploya aux yeux des Napolitains, dans ses achats, dans sa suite, dans ses équipages, toute la pompe d'une richesse qui n'avait rien de réel : toujours il voulut étonner et éblouir [1].

Le traité de paix qui consolidait sa puissance ne laissait pas d'exposer sa patrie au danger le plus redoutable qu'elle eût jamais couru. Ferdinand s'y était déterminé, surtout pour donner le temps au duc de Calabre d'affermir son crédit dans Sienne, et de réduire cette ombrageuse république à une dépendance absolue de la couronne de Naples. Ce projet avait déjà été secrètement entretenu par le roi Alfonse, lorsqu'il vint en Toscane en 1446 ; il avait été repris en 1452, et en 1456 ; mais jamais il n'avait paru plus près de son exécution que lorsque Laurent, sacrifiant sa patrie à sa sûreté personnelle, et l'intérêt des siècles à celui du moment, avait consenti à y donner les mains en recherchant la paix, que le duc de Calabre désirait plus que lui.

Sienne avait consacré par ses lois l'existence de tous les partis qui l'avaient successivement dominée ; et ses citoyens se trouvaient divisés en plusieurs ordres, qui étaient plutôt des factions, et qui portaient tous le nom de *Monti*. Le premier, et celui qui avait excité la plus constante jalousie, était

gnifico Lorenzo, et qu'en lui adressant la parole on emploie l'expression *magnifico vir*, ou *vostra magnificenza*, précisément comme en s'adressant aux généraux de la république ou au duc d'Urbin, ou comme Politien appelle la femme de Laurent *magnifica domina*. — [1] *Valori*, *in Vita Laurentii*. p. 35. — *Diarium Parmense*. T. XXII, p. 335.

celui des nobles, autrefois propriétaires de tout le territoire. On les avait successivement privés de toutes leurs forteresses, et exclus en même temps de toutes les magistratures. Le suivant était le *Mont des neuf*, qui formait à Sienne une noblesse populaire, telle à peu près que l'avait été à Florence celle des Albizzi et de leur parti. C'étaient des hommes à qui d'anciennes richesses, acquises par le commerce, avaient assuré aussi un ancien crédit, et qui en demeuraient en possession par un droit héréditaire. L'ordre ou le *Mont des douze* était plus immédiatement en rivalité avec celui des neuf. Il était de même composé de riches marchands, et à cette époque il comptait dans son sein environ quatre cents hommes propres à entrer dans les conseils, mais que la jalousie du gouvernement en tenait constamment écartés. Le reste de la nation était partagé entre les deux ordres ou Monts, plus nouveaux, des *réformateurs* et du *peuple*.

Depuis le 27 novembre 1403, une coalition existait entre trois de ces ordres, les neuf, les réformateurs et le peuple. Ils étaient seuls admis au gouvernement, et les deux autres en étaient exclus. La Seigneurie était composée de neuf prieurs, trois de chaque Mont, et un gonfalonier de justice fourni tour à tour par chaque ordre[1]. Cette forme de gouvernement s'était maintenue avec plus de stabilité qu'aucune des précédentes, malgré les tentatives que Pie II, qui était noble siennais, de la maison Piccolomini, avait faites pour la renverser. Ce pape avait demandé qu'on rétablît dans tous les droits de cité les nobles et le Mont des douze; on avait en 1458 rejeté sa demande, mais on avait en même temps cherché à le satisfaire lui-même, en admettant les membres de la famille Piccolomini dans l'ordre du peuple. L'année suivante on avait même donné une part dans les emplois publics à l'ordre des

[1] *Orlando Malavolti, Storia di Sienna.* P. II, L. X, f. 194.

nobles[1] ; mais on avait refusé absolument d'étendre cette faveur au Mont des douze[2], et dès la mort de Pie II, en 1464, on avait privé de nouveau les nobles d'honneurs qu'on ne leur avait accordés qu'à la sollicitation du pape[3].

Quelque imprudente que fût cette exclusion, les Siennais n'avaient pas eu lieu de se repentir d'être demeurés attachés à ce qu'ils appelaient la *Trinité* de leur gouvernement. Les trois factions réunies paraissaient avoir confondu leurs intérêts entre elles ; l'administration avait été assez équitable pour que les richesses privées et la population s'augmentassent visiblement. Sienne s'ornait de palais somptueux, qui montraient en même temps les progrès de l'opulence et ceux des arts et du goût ; la république avait éprouvé peu de commotions intérieures ; elle s'était engagée dans peu de guerres au dehors ; et quoique éclipsée par l'éclat de Florence, sa puissante voisine, qui causait aux Siennais une constante défiance, elle conservait à l'extérieur l'honneur de son indépendance, au dedans la paix et la prospérité.

Mais l'existence de deux partis formés en dehors du gouvernement était nécessairement dangereuse pour la république. C'était parmi eux que les étrangers qui voulaient l'asservir étaient sûrs de trouver des partisans ; c'étaient eux que le duc de Calabre faisait agir, eux qu'il cherchait à faire rentrer dans la Seigneurie. Il demanda d'abord le rappel de tous ceux qui avaient été exilés en 1456[4]. N'ayant pu l'obtenir, il sema la discorde entre les trois ordres qui gouvernaient en commun ; il en arma deux contre le troisième, et, le 22 juin 1480, les citoyens des neuf et du peuple prirent les armes. Ils furent secondés par les soldats du duc de Calabre, qui occupaient la place publique. Un conseil général, d'où ils écartèrent tous ceux qui ne leur étaient pas dévoués, et qui se trouva cepen-

[1] *Orlando Malavolti*. P. III, L. IV, f. 60, 61. — [2] *Ibid.* f. 64. — [3] *Ibid.* f. 69. — [4] *Ibid.* f. 76. — *Allegr. Allegretti, Diari Sanesi*. p. 800.

dant encore composé de quatre cent quarante-deux membres, exclut pour jamais le Mont des réformateurs du gouvernement, sur la proposition qui en fut faite par le gonfalonier de justice [1]. Cette violente révolution, qui frappait un tiers des citoyens de la république, et les dépouillait d'une part à la souveraineté, dont ils étaient en possession depuis soixante-dix-sept ans, avait été préparée avec tant de secret, et exécutée avec tant de promptitude, qu'elle s'accomplit sans effusion de sang. Le duc de Calabre, qui l'avait dirigée et soutenue avec ses soldats, s'était cependant éloigné de Sienne le jour qu'elle s'effectuait, pour n'être pas accusé d'agir en maître dans la république; mais à son retour il avait été reçu par les nouveaux magistrats, comme le bienfaiteur de l'état. Il était convenu avec eux de former un Mont nouveau pour remplacer celui des réformateurs, et participer pour un tiers aux honneurs publics. Cet ordre nouveau, auquel on donna le nom de *Mont des agrégés*, fut composé d'un certain nombre de gentilshommes, connus pour leur dévouement au duc de Calabre, et de plusieurs membres soit du Mont des douze, soit de celui des réformateurs, qu'une ambition privée détachait de leurs confrères; enfin, des familles qui avaient été exclues en 1456 du Mont des neuf et de celui du peuple, pour avoir voulu, de concert avec Jacques Piccinino, soumettre la république au roi Alfonse. Ainsi les cinq anciens ordres avaient concouru à la formation de l'ordre nouveau [2].

Le gouvernement qui venait d'établir la violence était entouré d'ennemis; il avait toujours plus besoin du duc de Calabre pour se soutenir, et il se rendait aussi toujours plus dépendant de ses volontés. De mauvais citoyens qui se flattaient d'amasser plus de richesses, d'exercer plus de pouvoir, de satisfaire plus aisément tous leurs vices, sous la protection d'un

[1] *Orlando Malavolti.* f. 77. — *Allegr. Allegretti.* p. 803. — [2] *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 78. — *Jacobi Volaterrani Diarium Romanum.* p. 108.

tyran que dans leur patrie encore libre, avaient bien calculé lorsqu'ils avaient compté que la conséquence de cette révolution serait de forcer en peu de temps les Siennais à se donner eux-mêmes au duc de Calabre. Tout ce qu'il y avait à Sienne d'amis de la liberté était frappé de terreur; la crainte n'était pas moins grande à Florence. Si l'acquisition que le roi de Naples avait faite, vingt ans auparavant, de quelques misérables châteaux dans la Maremme toscane, avait causé tant d'effroi, comment espérer de sauver la liberté de Florence, une fois que l'état de Sienne tout entier serait entre les mains d'un aussi redoutable voisin? Mais un événement inattendu, qui glaça de terreur le reste de l'Italie, délivra Sienne et Florence d'un asservissement presque inévitable, en rappelant le duc de Calabre, pour défendre ses propres foyers.

CHAPITRE VII.

Mahomet II s'empare d'Otrante; Sixte IV effrayé fait la paix avec les Florentins, et le duc de Calabre quitte Sienne pour délivrer Otrante. — Mort de Mahomet II. — Nouvelle guerre allumée dans toute l'Italie par Sixte IV, pour le duché de Ferrare. Il passe d'un parti à l'autre, et meurt enfin de chagrin de la paix.

1480-1484.

1480. — Mahomet II ne faisait jamais la paix avec un prince chrétien que pour en attaquer un autre avec plus d'avantage; aussi comptait-on que durant son long règne il avait subjugué deux empires, douze royaumes, et plus de deux cents cités. Dans l'année 1480, il prépara deux expéditions en même temps: l'une, sous la conduite du pacha Mésithès, Grec d'origine, et issu des Paléologue, était destinée à conquérir Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; mais le grand-maître d'Aubusson repoussa glorieusement les Turcs, qui, après avoir assiégé la capitale du 23 mai au 22 août, furent contraints de se retirer avec perte [1]. L'autre armée de Mahomet

[1] *Epistola Petri d'Aubusson ad Pontificem.* 13 septembris 1480. *Raynaldus.* 2-13, p. 286. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 106. — *Annal. Turcici Leunclavii.* p. 258. — *Diarium Parmense.* p. 344. — *Turco-Graeciæ Hist. polit.* L. I, p. 26

se rassemblait à la Valonne, sous les ordres de son grand-visir Achmet-Giédik, ou le *Brèche-Dent*, natif d'Albanie. Une flotte de cent vaisseaux vint la prendre à bord ; celle des Vénitiens, qui était de soixante voiles, l'escorta comme pour l'empêcher d'entrer dans le golfe [1], et tout à coup les Turcs débarquèrent sur la côte d'Italie, près d'Otrante, le vendredi 28 juillet, après avoir traversé la mer Adriatique, qui, dans ce lieu, n'a pas plus de cinquante milles de largeur.

Les habitants d'Otrante, quoiqu'ils ne fussent nullement préparés à cette attaque, défendirent avec vigueur leurs murailles ; mais ils n'étaient pas en état d'opposer une longue résistance ; beaucoup d'artillerie et de machines de guerre furent débarquées par Achmet-Giédik ; de larges brèches furent bientôt ouvertes, et la ville fut prise d'assaut le 11 août 1480 [2] La population s'élevait, dit Sanuto, à vingt-deux mille âmes ; douze mille habitants furent massacrés dans la première fureur de la victoire ; mais les enfants qui pouvaient être vendus avec avantage, et les hommes faits qu'on crut assez riches pour en tirer une forte rançon, furent réduits en esclavage [3]. L'archevêque et les prêtres, objets de la haine des Turcs, furent soumis à d'affreux supplices, et tous les genres d'outrages et de profanations furent prodigués au culte des chrétiens [4].

[1] *Marin Sanuto. Vite de' Duchi di Venez.* T. XXII, p. 1213. — [2] *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. I, § 32, p. 111. — [3] *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* T. XXII, p. 1213. Cependant Giannone n'estime qu'à 800 le nombre des morts. L. XXVIII, Introd. p. 602. — [4] *Jacob Volaterrani, Diar. Roman.* L. II, p. 110. *Diarium Parmense.* p. 346, 342. Deux cent vingt ans après ces événements, la légende s'en est emparée, et y a mêlé son merveilleux. François-Marie d'Asti, archevêque d'Otrante en 1700, a écrit que huit cents martyrs préférèrent le supplice à l'abjuration, et que, conduits au lieu où ils devaient mourir, le vénérable Antonio Primaldi, demeuré chef du clergé après la mort de l'archevêque Étienne, eut le premier la tête tranchée ; mais que son corps, au lieu de tomber sans vie, resta debout, malgré tous les efforts des Turcs pour le renverser, et qu'il continua, par ses gestes, à exhorter ses compagnons de malheur à la constance, jusqu'à ce que tous eussent subi le même supplice ; alors, et après eux tous, il consentit aussi à se coucher parmi les morts. *Franciscì Mariæ de Aste in memorabilibus*

Cette attaque inattendue, et qui remplit l'Italie d'effroi, avait été ménagée par les Vénitiens. Les historiens de la république ne dissimulent point qu'après la paix entre Laurent de Médicis et le roi de Naples, leur patrie envoya deux ambassadeurs, l'un au pape, l'autre au grand-seigneur, pour concerter la ruine de Ferdinand. Sébastiano Gritti devait inviter Mahomet II à reprendre les provinces de l'Italie méridionale qui avaient relevé de l'empire d'Orient[1]. Zacharie Barbaro devait proposer au pape de prendre à la solde commune de sa république et du Saint-Siége, et de nommer capitaine-général de leur ligue, René II de Lorraine, qu'ils inviteraient à passer en Italie[2]. Il est probable cependant que les Vénitiens n'avaient pas communiqué à Sixte IV le projet de l'attaque des Turcs sur Otrante, projet dangereux pour le Saint-Siége; mais Ferdinand, qui ne doutait pas de l'inimitié de Sixte IV, le soupçonna d'avoir attiré sur lui l'invasion des musulmans, et lui fit dire au mois d'août, par son ambassadeur, que, s'il n'obtenait de l'Église de prompts et puissants secours, il traiterait avec les Turcs, et leur donnerait passage par ses états pour se rendre à Rome[3].

L'effroi de Sixte IV fut extrême à la nouvelle de cette invasion : il hésita s'il n'abandonnerait point Rome et l'Italie pour chercher en France un refuge. Il savait que Mahomet en voulait au siége de la religion chrétienne, et que lui-même et son clergé seraient exposés à d'affreux supplices, s'ils tombaient entre les mains des Turcs[4]. Il y avait encore loin, il est vrai, d'Otrante jusqu'à Rome; mais on pouvait redouter un second débarquement sur les côtes de la Marche, et l'on assure en effet que les Turcs firent cette année une ten-

Hydruntinæ Ecclesiæ Epitome. L. II, cap. II, p. 11. — *In Burmanni Thesauro Antiq. et Histor. Italiæ.* T. XI, Pars VIII.—[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1165. — *Marin Sanuto.* p. 1213. — *Albert. de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 961. — [2] *Marin Sanuto. Vite de' Duchi.* p. 1212. — [3] *Ibid.* p. 1213. — [4] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, § 19, p. 289.

tative pour piller le trésor de Laurette[1]. D'ailleurs les musulmans, dont les constantes victoires avaient ébloui l'Europe, comptaient alors en Italie même des partisans, qui paraissaient prêts à se joindre à eux pour briser le joug de leurs prêtres et de leurs princes. Bientôt le bruit se répandit que Mahomet II, pour profiter du mécontentement des barons de Naples, avait fait proclamer à Otrante qu'il accorderait une exemption d'impôts pour dix ans aux pays conquis, qu'il n'imposerait ensuite d'autre tribut que celui d'une piastre par tête, qu'il laisserait les chrétiens suivre leurs lois et leur religion, comme ils le faisaient à Constantinople, et qu'enfin il avait puni les cruautés excessives exercées par les vainqueurs d'Otrante. Quinze cents soldats de Ferdinand passèrent, au mois de février 1481, à la solde des Turcs, et l'on craignait la défection de toute la province[2].

Cependant Sixte IV adressa aussitôt des bulles à tous les princes chrétiens, et surtout aux états d'Italie, pour les exhorter à faire la paix entre eux, et à tourner leurs armes contre l'ennemi de la religion. « Si les fidèles du Christ, di-
« sait-il, si les Italiens surtout veulent défendre leurs champs,
« leurs maisons, leurs femmes, leurs enfants, leur liberté,
« leur vie; s'ils veulent conserver cette foi dans laquelle nous
« avons été baptisés, et par laquelle nous avons reçu une
« nouvelle naissance, c'est le moment d'en croire nos paroles,
« de saisir leurs armes et de marcher à la guerre. Que les
« plus éloignés du royaume de Sicile ne se figurent point
« qu'ils sont en sûreté; s'ils ne vont pas au-devant des
« Turcs pour les combattre, ceux-ci arriveront bientôt jus-
« qu'à eux[3]. »

Ferdinand se hâta de rappeler de Toscane le duc de Cala-

[1] Sur la foi seulement de Tursellinus. *Historia Lauretanæ Ædis.* L. II, cap. IV. *Apud Raynald.* § 32, p. 293. — [2] *Diarium Parmense.* p. 365, 366 *et passim.* — [3] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, § 21, p. 290.

bre; et il le sollicita, par les plus pressantes instances, de ne pas tarder à venir à son aide. Ce duc sortit de Sienne le 7 août, non sans exprimer le profond regret avec lequel il abandonnait un projet nourri longtemps par sa famille, au moment où rien ne semblait plus pouvoir en arrêter l'exécution. Comme il partait, les magistrats de Sienne lui rendirent les plus grands honneurs; mais tous les bons citoyens que comptait encore la république se sentirent avec joie délivrés d'un joug qu'ils croyaient déjà inévitable[1]. Le duc de Calabre passa le 10 septembre à Naples, où il incorpora dans son armée un grand nombre de gentilshommes qui s'y étaient rassemblés. Il reçut aussi un corps auxiliaire de dix-sept cents fantassins et trois cents cavaliers, qui lui fut envoyé par son beau-frère Mathias Corvinus, roi de Hongrie. Il continua ensuite sa route vers la Pouille. Achmet Giédik avait été rappelé par Mahomet, et Ariadeno, auparavant gouverneur de Négrepont, commandait à Otrante une garnison de sept mille cinq cents hommes. Il avait étendu ses dévastations dans toute la province, et menacé Brindes d'un siége[2]. Mais l'arrivée du duc de Calabre le força de se renfermer dans Otrante, et bientôt après, Galéaz Caracciolo, ayant conduit devant le port une flotte napolitaine, ôta aux assiégés la communication avec la Turquie[3].

L'effroi de l'invasion des Turcs avait enfin déterminé le pape à se réconcilier avec Florence; mais même dans cette réconciliation, que les circonstances le forçaient à désirer, il laissa voir toute la hauteur de son caractère. Douze ambassadeurs, les plus illustres et les plus accrédités parmi les citoyens qui gouvernaient alors la république, furent nommés au commencement de novembre, pour se rendre à Rome. Ils y entrèrent sans pompe, dans la nuit du 25 novembre, et per-

[1] *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 79.—*Allegretto Allegretti*. p. 807. — [2] *Giannone Istoria civile*, L. XXVIII, Introduct. p. 602. — [3] *Ibid*. p. 603.

sonne de la famille du pape ou des cardinaux n'alla au-devant d'eux. François Sodérini, évêque de Volterra et chef de la légation, exprima le surlendemain, dans une audience secrète, les regrets de la république, sa soumission aux jugements du pape et son désir d'être réconciliée à l'Église. Les conditions de la paix furent débattues avec les cardinaux dans plusieurs conférences : lorsqu'enfin tout fut réglé entre eux, les députés furent invités à se rendre à la basilique de Saint-Pierre, le 3 décembre 1480, premier dimanche de l'avent. Après qu'on les eut fait attendre quelque temps sur le portique, le pontife vint au-devant d'eux avec ses cardinaux; on lui dressa un trône en avant de la principale entrée, dont les portes demeurèrent fermées : les ambassadeurs, la tête nue, se jetèrent alors tous à ses pieds, et, après les avoir baisés, ils restèrent à genoux, confessant qu'ils avaient péché contre l'Église et contre le pontife, et implorant sa compassion en faveur du peuple qui les envoyait. Louis Guicciardini, vieillard septuagénaire, parla au nom de tous, mais à voix basse et en italien. Un notaire apostolique lut ensuite la formule de confession et les conditions de la paix. Alors le pontife, ayant imposé silence, prononça ces propres paroles : « Vous avez « péché, mes fils, premièrement contre le Seigneur Dieu notre Sauveur, en tuant cruellement et criminellement l'archevêque de Pise et les prêtres de Dieu; car il est écrit : « *Vous ne toucherez point à mes oints!* Vous avez péché « contre le pontife romain, qui exerce sur la terre les fonctions de N. S. Jésus-Christ, car vous l'avez diffamé dans « l'univers entier. Vous avez péché contre le saint ordre des « cardinaux, en retenant malgré lui un cardinal légat du « Saint-Siége apostolique. Vous avez péché contre tout l'ordre « ecclésiastique, en retirant vos tributs au clergé de votre « territoire; vous avez été la cause de beaucoup de rapines, « d'incendies, de pillages et de maux infinis, en n'obéissant

« point à nos ordres apostoliques. Plût à Dieu que dès le « commencement vous fussiez venus à nous, le père de vos « âmes! alors nous n'aurions point recouru aux armes de la « chair pour venger les injures infligées à l'Église. Certaine- « nement c'est à regret que nous avons sévi contre vous; ce- « pendant nous avons dû le faire pour l'honneur de l'apos- « tolat dont nous sommes chargé. Mais à présent, mes fils, « que vous revenez avec humilité, nous vous recevons en « grâce dans notre sein, nous vous donnons l'absolution des « erreurs et des excès que vous avez confessés. Ne péchez pas « davantage, mes fils ; *ne faites point comme les chiens, qui, « après avoir été punis, retournent à leurs turpitudes.* « Vous avez éprouvé du reste la puissance de l'Église, et vous « devez savoir combien il est dur d'opposer sa tête au bou- « clier de Dieu, ou de vouloir briser sa cuirasse[1]. «

Après avoir ainsi parlé, le pape prit des baguettes des mains du grand-pénitencier, et en frappa légèrement les épaules de chaque ambassadeur, qui à chaque coup baissait la tête, et répondait par les versets du psaume *Miserere mei, Domine!* Après cela, ils furent de nouveau admis au baiser des pieds, et bénis par le pontife qui, relevé sur son trône, fut reporté au grand autel. Les portes de l'église furent ouvertes, et les ambassadeurs y entrèrent avec tous les assistants; mais aux conditions du traité stipulées d'avance, le pontife ajouta, comme pénitence, que les Florentins armeraient à leurs frais quinze galères pour faire la guerre aux Turcs[2]. Ainsi se termina la guerre née de la conjuration des Pazzi, et tel fut l'orgueil avec lequel le pontife punit d'être demeurés en vie ceux qu'il n'avait pas réussi à faire assassiner[3].

[1] *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* L. II, p. 114. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1480, § 40, p. 294. — [2] *Jacobi Volaterrani, Diar. Rom.* L. II, p. 114. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1480, § 40, 294. — [3] *Jac. Volaterr., Diar. Rom.* p. 115. — *Scipione Ammirato.*

Les Florentins profitèrent aussi de l'effroi de Ferdinand, et du besoin qu'il avait d'eux pour se faire restituer les forteresses que le duc de Calabre avait occupées en Toscane. Ferdinand s'était engagé envers la république de Sienne, à lui céder toutes les conquêtes faites sur les Florentins, qui seraient en dedans d'un rayon de quinze milles pris des murs de la ville. Il avait en effet consigné aux Siennais Monte-Domenichi, la Castellina et San-Polo; mais il avait conservé sous les ordres de Prenzivalle Gennaro, gentilhomme napolitain, Colle de Val d'Elsa, Poggibonzi, Poggio impériale, Monte San-Savino, et d'autres places moins importantes. 1481. — A la fin de mars 1481, il fit livrer aux Florentins tous les lieux que Gennaro occupait, et bientôt après il signifia aux Siennais l'ordre de restituer aussi les conquêtes où eux-mêmes avaient mis garnison. Un vif ressentiment remplaça dès lors à Sienne l'affection qu'on y avait conservée pour la maison de Naples[1].

Le pape, qui avait ordonné aux Florentins de concourir à la défense de l'Italie contre les Turcs, voulut y contribuer aussi. Il fit armer une flotte dans le Tibre, et il fit choix pour la commander de celui de ses prélats qui était le plus propre à la guerre maritime. C'était ce même Paul Frégoso, archevêque de Gênes, si redoutable comme chef de parti, que nous avons vu se vouer à la piraterie lorsqu'il sortit de la ville où il avait régné. Sixte IV le fit cardinal au mois de mai de l'année 1480[2], et lui donna au printemps suivant le commandement de ses galères. Paul Frégoso vint joindre Galéas Caraccioli devant Otrante. Déjà le redoutable grand-visir Achmet Giédik avait rassemblé à la Valonne vingt-cinq mille hommes, qu'il allait transporter à Otrante, pour continuer la

L. XXIV, p. 146. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 410. *Jo. Mich. Bruti.* L. VII, p. 1[illegible]. — [1] *Orlando Malavolti.* P. III, L. V, f. 79. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. [illegible]. — *Diar. Parmense.* p. 368. — [2] *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 122.

conquête de l'Italie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mahomet II, survenue le 3 mai 1481, près de Nicomédie, mort que suivit au bout de quelques mois la guerre civile qui éclata entre ses fils Bajazet II et Jem ou Zizim [1]. Achmet, abandonnant alors tout projet de conquête sur le royaume de Naples, conduisit son armée au secours de Bajazet, encore qu'il eût à craindre le ressentiment de ce prince pour une ancienne offense. Il parut devant lui avec son cimeterre attaché au pommeau de sa selle; car il se souvenait qu'il lui avait dit : « Si tu deviens sultan, jamais je ne le tirerai pour « ta défense. » Mais lorsque Bajazet, l'appelant son père, l'invita à oublier les fautes de sa jeunesse, Achmet Giédik combattit les ennemis du sultan avec sa valeur accoutumée : le 16 juin 1482 il vainquit Zizim à Serviza, près d'Iconium; il le poursuivit dans la Caramanie, et il le força enfin à se réfugier à Rhodes [2]. Ariadeno, laissé dans Otrante à la tête d'une garnison qui ne pouvait plus recevoir de secours, se défendit néanmoins avec un grand courage, et remporta plusieurs avantages sur le duc de Calabre qui l'attaquait; mais il accepta enfin une capitulation honorable qui lui fut offerte, et il rendit la place le 10 août. Plusieurs des bataillons turcs qui la défendaient passèrent au service du duc de Calabre, et on les employa dès lors utilement dans les guerres d'Italie [3].

La nouvelle de la mort de Mahomet II avait été rapidement portée à Venise, et le doge Mocénigo la communiqua le 29 mai à tous les états d'Italie [4]. Tous la regardèrent comme délivrant la chrétienté du plus grand péril qu'elle eût encore couru; tous donnèrent un nouvel essor à des passions que la crainte

[1] Cette guerre civile appartient à l'année suivante, Bajazet ayant commencé par accomplir le pèlerinage de La Mecque, pendant lequel il mit son fils Corcud à la tête de l'empire ottoman. *Demetrius Cantemir*. L. III, chap. II, § 1 à 5, p. 126. — [2] *Annales Turcici Leunclavii*. p. 259. — [3] *Epistola Ferdinandi ad Xistum, de Idrunto recuperato, Jacobi Volaterrani Diarium*. p. 146. — *Giannone*, *Istor. civile*. L. XXVIII, p. 613. — [4] *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 79. — *Jacob Volaterrani*. L. II, p. 134.

avait jusqu'alors comprimées. Mais Sixte IV, plus que tous les autres, se regardant désormais comme mis à couvert du seul danger qui pût l'atteindre sur son trône, ne contint plus dans aucune borne son ambition, ses projets de vengeance et les passions turbulentes qu'il avait été quelquefois forcé de dissimuler. Il commença par rappeler la flotte qu'il avait envoyée à Otrante, sous les ordres de Paul Frégoso : il ne voulut point permettre qu'elle profitât des guerres civiles des Turcs pour tenter des conquêtes en Orient [1]. C'était plus près de lui qu'il voulait employer toutes ses forces, et il destinait la Romagne entière à devenir l'apanage de son neveu favori. Dès le 4 septembre 1480, il avait ajouté la principauté de Forli à celle d'Imola que possédait déjà Jérôme Riario. Pour la lui donner, il l'avait enlevée à la maison Ordélaffi qui l'avait possédée cent cinquante ans. Pino des Ordélaffi, le dernier des princes de cette famille, venait de mourir, destinant son héritage à un fils naturel qu'il laissait en bas âge. Ses deux neveux, Antoine-Marie et François-Marie, fils légitimes de Galéotto, frère de Pino, prétendaient, peut-être à plus juste titre, à une principauté dont leur oncle avait voulu les exclure en les exilant. Sixte IV se porta pour juge de leur débat, et les dépouilla tous deux au profit de son neveu, sans qu'aucune puissance voisine osât réclamer contre cette criante injustice [2]. Il envoya ensuite ce même neveu à Venise pour resserrer l'alliance qu'il avait conclue le 11 mai 1480 avec cette puissante république, et pour méditer avec elle le partage de nouveaux états [3].

Pour subvenir aux guerres qu'il avait soutenues, aux guerres bien plus importantes encore qu'il projetait pour suffire au luxe extravagant de ses neveux et à celui de sa propre mai-

[1] *Andr. Navagiero*. p. 1168. — *Jacob. Volaterr*. p. 148-152. — [2] *Jacob. Volaterrani, Diar. Rom* L. II, p. 112. — *Diar. Parmense*. T. XXII, p. 345. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia*. p 1211. — [3] *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman*. p. 140.

son, Sixte IV avait besoin de toutes les ressources de la fiscalité, et il soumettait à ce système son administration ecclésiastique autant que la séculière. Il rendit vénaux à peu près tous les emplois de la cour apostolique, il en annonça le prix d'avance, et il le fit connaître publiquement[1]. Il vendit aussi, mais un peu plus en secret, pour ne pas être accusé de simonie, les plus riches bénéfices, et même quelques chapeaux de cardinaux[2]. Il poussa plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs le scandale du commerce des indulgences. D'autre part il extorqua de l'argent de ses sujets de Rome, comme souverain et non plus comme prêtre; il soumit le commerce des grains au plus cruel monopole. Au moment de la récolte, il achetait tous les blés de ses états au prix fixe d'un ducat le rubbio : lorsque ses magasins étaient remplis, il causait des famines artificielles, tantôt par des ventes considérables qu'il faisait aux Génois, tantôt par des passages de troupes. Il ne laissait sortir aucun blé de ses magasins jusqu'à ce que le cours du marché se fût élevé à quatre ou cinq ducats le rubbio. Alors il fixait lui-même le prix de ses grains, et ne permettait plus aux boulangers, sous peine de prison, d'employer aucun autre blé que le sien. Souvent, par ses manœuvres, le pain manqua tout à fait dans ses états. Alors il achetait à bas prix des blés de Naples de la plus mauvaise qualité, et il forçait à n'en consommer aucun autre. On fut plus d'une fois réduit à se nourrir d'un pain noir qui, par son odeur infecte, annonçait la corruption du grain dont il était fabriqué, et l'on attribua à cet aliment les maladies pestilentielles qui désolèrent Rome presque chaque année pendant tout le règne de Sixte IV[3].

Jérôme Riario cependant était arrivé à Venise; il y avait

[1] Raphaël de Volterra en a conservé la liste avec les prix, que Raynaldus publie d'après lui. Ce dernier ose même jeter, à cette occasion, un léger blâme sur le pape. *Annal. Eccles.* 1484, § 25, p. 336. — [2] *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1158. — [3] *Ibid.* p. 1183-1184.

été reçu avec des honneurs infinis, et il avait été inscrit au livre d'or de la noblesse vénitienne [1]. Il venait proposer à cette république d'attaquer à frais communs un prince voisin, et de partager ensuite entre eux les conquêtes qu'ils feraient sur lui; la Seigneurie était d'autant plus disposée à entrer dans ces projets ambitieux, que le pape était vieux, que son successeur pouvait avoir une politique différente, et ne point songer à défendre Jérôme Riario, tandis que la république, forte de son immortalité, pouvait espérer de recueillir un jour tout le fruit des combats qu'ils livreraient ensemble. C'était la maison d'Este que le pape proposait de traiter comme il avait traité l'année précédente les Ordelaffi. Les Vénitiens avaient vu avec jalousie Hercule d'Este épouser Léonore, fille du roi Ferdinand. Ce mariage, il est vrai, ne l'avait pas empêché de combattre son beau-père dans la guerre de Florence; mais alors même il s'était rendu suspect d'une entente secrète avec ses ennemis. Ferdinand, toujours irrité contre Venise, pouvait trouver dans les forteresses de son gendre des points d'appui pour porter la guerre jusqu'au centre des états de terre-ferme de la république. Celle-ci, d'autre part, avait étendu sa domination jusqu'aux frontières du duché de Milan; pour la porter également jusqu'à celles de Toscane, les états du duc de Ferrare devaient être envahis; et comme une partie de ces états relevait de l'empire, l'autre de l'église, les confédérés convinrent que la république de Venise s'emparerait des premiers ou de Modène et de Reggio, et céderait à Jérôme Riario les seconds, ou le duché de Ferrare [2].

Les Vénitiens cherchaient des sujets de querelle au duc de Ferrare pour commencer la guerre concertée avec Jérôme

[1] *Jacobi Volaterrani, Diarium Romanum.* p. 143.—*Macchiavelli, Istorie.* L. VIII, p. 414. —[2] *Petri Cyrnœi Clerici Aleriensis, De bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1193. L'auteur vécut à Venise pendant toute cette guerre. —*Nic. Machiavelli.* L. VIII, p. 414.—*Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p 1214.—*M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 220.—*Bern. Corio.* P. VI, p. 1001.

Riario et le pape. Ils avaient avec lui quelques contestations sur l'étendue de leurs frontières, et se faisant justice par eux-mêmes, ils avaient bâti trois redoutes sur le terrain même du duc. Ils nommaient un juge vénitien qui résidait à Ferrare avec le titre de *vidame*, pour rendre justice à ceux de leurs sujets qui habitaient les états de la maison d'Este. La juridiction de ce vidame avait aussi donné lieu à des différends entre les deux gouvernements. Enfin, la république, comme souveraine des lagunes, prétendait avoir droit au monopole du sel; elle ne voulait point permettre aux habitants de Ferrare de recueillir celui même qui était déposé par la mer sur leur territoire, et elle se plaignait, comme d'une infraction aux traités, de toutes les tentatives des sujets de la maison d'Este pour profiter de leurs marais salants. Le duc de Ferrare, sentant sa faiblesse, avait offert de donner au sénat satisfaction entière sur chacun de ces griefs. En même temps, il avait invoqué la protection du pape, son suzerain, ne sachant pas encore qu'il devait le regarder comme son principal ennemi.

1482. — Cependant, quelques efforts que fît Hercule d'Este pour apaiser les Vénitiens et se réconcilier avec eux, il ne put éviter que la guerre lui fût déclarée le 3 mai 1482, au nom du doge Jean Mocénigo et de la république de Venise, comme au nom du pape Sixte IV et de Jérôme Riario, seigneur de Forli et d'Imola. Dans la même ligue on vit encore entrer Guillaume, marquis de Montferrat, la république de Gênes, et Pierre-Marie de Rossi, comte de San-Secondo dans l'état de Parme. D'autre part, le roi Ferdinand, le duc de Milan et les Florentins, après avoir inutilement tenté de détourner Sixte IV de cette guerre injuste, rappelèrent leurs ambassadeurs, qui partirent de Rome le 14 mai. Ils déclarèrent qu'ils défendraient le duc de Ferrare, et ils admirent encore à leur alliance Frédéric, marquis de Mantoue; Jean Bentivoglio, chef de la république de Bologne, et la maison Colonna, qui reçut

garnison napolitaine dans ses fiefs de Marino et de Genazzano, presque aux portes de Rome[1].

L'Italie se trouvait ainsi divisée en deux grandes ligues : la guerre éclata partout en même temps, et elle fut d'autant plus ruineuse pour les peuples, que de plus petits seigneurs avaient été admis à l'alliance des grandes puissances. Dans l'état de l'Église, les Colonna sortaient de leurs châteaux-forts, pour porter le ravage dans les campagnes voisines ; et les rues mêmes de Rome étaient souvent ensanglantées par des combats. Les Savelli s'étaient joints à eux, tandis que les Orsini, n'écoutant que leur antique haine pour ces deux maisons, avaient embrassé la cause du pape. A peu de distance de là, les Florentins avaient rétabli, les armes à la main, Nicolas Vitelli dans sa seigneurie de Città di Castello, et en avaient chassé Lorenzo Giustini, créature du pape, qui, pour se venger, ravageait les campagnes. Enfin le duc de Calabre, qui avec l'armée napolitaine avait voulu porter du secours à son beau-frère le duc de Ferrare, s'était trouvé arrêté dans l'état de Rome par l'armée pontificale ; et il contribuait de son côté à dévaster le patrimoine de Saint-Pierre[2]. En Romagne, Jean Bentivoglio se trouvait, avec les Bolonais, opposé à Jérôme Riario ; Ibletto de Fieschi, descendu des montagnes de la Ligurie, ravageait les frontières milanaises ; Pierre-Marie des Rossi, auquel les Vénitiens accordaient un subside annuel de vingt mille florins pour troubler le gouvernement de Milan dans l'état de Parme, portait la désolation autour de ses nombreux châteaux. Il soutint dans Torre-Chiara, Noceto, Berceto et Preda Balcia, des siéges obstinés, et lorsqu'il mourut à Torre-Chiara, le 1er septembre 1482, à l'âge de quatre-vingts

[1] *Petri Cyrnæi, De bello Ferrariensi.* p. 1195-1201. — *Jacobi Volaterrani, Diar. Roman.* p. 171-172. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1149. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 149. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1171. — *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 416. — *Diario di Roma, del Notaio di Nantiporto.* T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1071.

ans, il fut remplacé par son fils Guido de Rossi, qui montra pour la même cause la même obstination et la même valeur[1].

Mais la guerre principale était cependant celle qui se faisait sur les frontières du Ferrarais. Elle présentait, par la nature du pays, un genre de difficultés que les soldats sont peu accoutumés à surmonter. Presque toute la campagne située entre Ravenne, Venise et Ferrare, est coupée par d'innombrables canaux, ou inondée par des eaux stagnantes. Tous les fleuves qui descendent du vaste amphithéâtre que forment l'Apennin et la longue chaîne des Alpes se réunissent à l'extrémité de la mer Adriatique. Le gravier et le limon qu'ils entraînent des montagnes rehaussent leur lit, encombrent leur embouchure, les forcent à se couper par des milliers d'îles, et les reversent enfin dans de vastes lagunes, qui ont trop peu de fond pour qu'on puisse les franchir dans des bateaux, et qui sont cependant trop inondées pour que des hommes ou des chevaux puissent s'y engager. La route de Bologne à Ferrare traverse une partie de ces marais, et là même l'œil n'y découvre point de limites ; d'autres, bien plus considérables, s'étendent au-dessous de Rovigo, autour de Mesola, d'Adria, de Comacchio, petites villes qui, comme Venise, s'élèvent au

[1] La guerre de Pierre-Marie de Rossi est racontée avec une fastidieuse minutie dans les journaux de Parme, composés par un partisan de cette maison (*Rer. Ital.* T. XXII, p. 379-398). Ces journaux finissent avec l'année 1482. Ils sont écrits dans un latin barbare, remplis de contes populaires, et de circonstances minutieuses sur l'administration de la justice ; mais ils font assez bien connaître l'anarchie des pays gouvernés au nom du duc de Milan, les brigandages continuels auxquels ils étaient exposés, et l'impossibilité où étaient les citoyens d'y obtenir aucune justice. Tous ces détails échappent à l'histoire, parce qu'ils ne sont relevés par aucun grand trait, parce qu'aucune vertu, aucun sentiment généreux ne réveille l'intérêt dans ces petites villes, une fois qu'elles ont perdu leur liberté; mais lorsqu'on a le courage de lire jusqu'au bout de pareils journaux, on reste convaincu que le silence des historiens sur le sort des peuples esclaves n'indique ni leur bonheur ni leur sûreté. Les Parmesans éprouvaient, à cette époque, tous les troubles de la république la plus factieuse, sans en être dédommagés par aucun sentiment noble et élevé, sans avoir une volonté qui fût à eux, sans mériter enfin que l'historien, en voyant leurs souffrances, s'arrêtât pour les rappeler.

milieu des eaux. Les îles formées par l'Adige, le Pô, le Tartaro, sont appelées des Polésines. L'une des plus grandes et des plus fertiles est celle de Rovigo, qui est baignée en même temps par l'Adige et le Pô, et coupée par de nombreux canaux. La conquête de ces Polésines, la conquête de ces grosses bourgades qui s'élèvent au milieu de ces immenses marais, était une entreprise singulièrement difficile[1]. Les Vénitiens la tentèrent sous la direction d'un général qu'on aurait dû s'attendre à voir dans le parti opposé.

L'homme qu'ils mirent à la tête de leurs armées fut ce même Robert de San-Sévérino, qui, moins de trois ans auparavant, avait, par son heureuse hardiesse, placé Louis-le-Maure à la tête de la régence de Milan. Soit qu'un si grand service lui inspirât des prétentions exagérées, soit que le régent de Milan trouvât toute reconnaissance onéreuse, Robert de San-Sévérino fut déclaré rebelle, le 27 janvier 1482, aussi bien que ses sept fils, tous en état de porter les armes. Il occupait alors le château neuf de Tortone; il en sortit avec quatre-vingts cavaliers et un grand nombre de gens de pied; et, s'ouvrant un passage au travers d'une petite armée milanaise qui venait l'assiéger, il gagna les montagnes de Gênes; de là il s'empressa de passer à Venise, pour offrir ses services à une république qui faisait la guerre à son ingrat associé[2].

San-Sévérino ne démentit point sa réputation dans cette campagne difficile, encore que la nature du terrain ne lui permît ni marches rapides, ni batailles, ni actions d'éclat. Pour attaquer les Polésines, il employa tour à tour les bateaux et l'infanterie; tantôt il formait des tranchées avec des fagots, au travers des lacs du Tartaro, entre Legnago et Rovigo; et c'est ainsi que plusieurs de ses capitaines s'emparèrent de Mellaria, de Trécento et de Brigantino[3]; tantôt il

[1] *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 230-231. — [2] *Alberti de Ripalta, Annal. Placent.* T. XX, p. 964. — [3] *Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 231. v.

faisait avancer par les bouches du Pô de petits bâtiments qui demandaient peu de fond : c'est ainsi que Damiano Moro prit Adria, qu'il pilla avec une extrême cruauté, et dont il massacra une partie des habitants. Les soldats de la république, longtemps engagés dans la guerre contre les Turcs, apportaient en Italie les habitudes de férocité qu'ils avaient contractées dans ces combats à outrance. Damiano Moro prit encore Comacchio, et emporta de force les trois redoutes que le duc de Ferrare avait fait élever sur le Pô, à Pelosella [1].

Le commandement de l'armée que la ligue avait envoyée dans le Ferrarais pour défendre le duc Hercule, avait été confié à Frédéric de Montéfeltro, duc d'Urbin. Mais, soit que ce capitaine illustre fût affaibli par l'âge, ou qu'il cédât à la supériorité de San-Sévérino, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne. Au reste, quoique les deux armées fussent nombreuses, de part et d'autre on ne les fit agir que par corps détachés, pour de petites expéditions. Chaque parti, séparé de tous les autres par des marais, ou par des canaux et des rivières, sur lesquels on n'avait point encore l'art de jeter promptement des ponts, devait se conduire d'après ses propres convenances, et sans suivre un plan général.

Dans cette guerre, le fer des ennemis était moins redoutable que le climat meurtrier qu'il fallait braver au milieu des marais. Aussi la mortalité fut effrayante parmi les soldats, parmi les paysans employés aux corvées, et même parmi les officiers supérieurs. Les Vénitiens seuls perdirent trois généraux en chefs, Pierre Trivisani, Lorédano et Damiano Moro. On assura que les fièvres pestilentielles avaient emporté plus de vingt mille personnes entre les deux armées [2].

Le duc Hercule lui-même tomba grièvement malade, au

[1] *Sabellico*. Deca IV, L. I. f. 232. — [2] *Ibid*. f. 233, v.

moment où il aurait eu besoin de toute sa force et de toute sa présence d'esprit pour se défendre. Cependant sa femme, Léonore d'Aragon, suppléa par son courage à tout ce qu'on devait attendre de lui. Elle voulait réveiller le zèle de ses sujets pour la maison d'Este, par tous les moyens qui pouvaient agir sur leur imagination, et elle essaya aussi de l'enthousiasme religieux. Elle fit venir de Bologne un ermite, qui, dans ses prédications, encourageait le peuple à combattre, comme dans une guerre sacrée. Cet ermite prêcha huit fois de suite devant une assemblée toujours plus nombreuse. Lorsque les Ferrarais commençaient enfin à s'animer par ses discours, il déclara qu'il allait créer une flotte de douze galions, qui mettrait en déroute l'armée vénitienne occupée au siége de Figheruolo. La ville entière écouta cette promesse avec étonnement : le bon ermite seul ne doutait pas d'avoir le pouvoir des miracles. Au jour fixé, il déploya du haut de sa chaire, dans la cathédrale, douze drapeaux surmontés de croix, sur lesquels étaient peints Jésus-Christ, la Vierge et quarante saints. Il descendit alors au milieu de son troupeau; il fit porter ses drapeaux devant lui, et sortit de la ville, accompagné par tout le peuple. Il suivit la rive droite du Pô, pour arriver au camp de la Stellata, d'où il voulait adresser un sermon à Robert de San-Sévérino, campé sur la rive opposée. Tout le long du chemin il avait chanté des oraisons et des antiennes, auxquelles le peuple répondait. Frédéric d'Urbin, en voyant arriver cette étrange procession, se prit à rire; il comprit qu'il n'y avait aucun parti à tirer d'un homme aveuglé le premier par sa crédule superstition, et qui comptait, pour obtenir la victoire, sur ses images miraculeuses, non sur l'enthousiasme qu'on lui demandait de communiquer aux soldats. « Mon père, lui dit-il, les Vénitiens ne sont point « possédés du diable; au lieu de les exorciser, retournez à « Ferrare, et dites à madame Éléonore que c'est d'argent,

« d'artillerie et d'hommes, non de prières, que nous avons « besoin pour chasser les ennemis. » L'ermite, la tête basse, s'en retourna à Ferrare avec ses drapeaux[1]. Cependant Figheruolo fut pris le 29 juin, après cinquante jours de siége[2]. Lendénara et la Badia le furent aussi, Rovigo enfin, capitale du Polésine, et ancien patrimoine de la maison d'Este, se rendit à son tour le 17 août[3].

Sur ces entrefaites le duc de Calabre était entré dans l'état romain, avec l'armée napolitaine qu'il voulait conduire à Ferrare. Le pape lui avait d'abord opposé Jérôme Riario, qu'il avait nommé gonfalonier de l'Église; mais ne se fiant pas pleinement à la capacité de son neveu, il avait demandé aux Vénitiens et obtenu d'eux Robert Malatesti, qui était venu renforcer son armée avec deux mille quatre cents chevaux, et qui en avait pris le commandement. Malatesti passait pour un des meilleurs généraux du siècle; il força le duc de Calabre à accepter la bataille le 21 août, à Campo-Morto près de Vellétri. Il avait dans son armée Jean-Jacques Piccinino, fils de celui que Ferdinand avait fait périr d'une manière si perfide; il l'appela à la tête de ses troupes : il lui dit que le moment était venu de venger la mort de son père, tué en trahison par son hôte; il lui confia en même temps le commandement de l'aile droite, qui devait la première attaquer les Napolitains. La valeur et le ressentiment de Piccinino, et des soldats de son père qu'il avait avec lui, contribuèrent beaucoup à la victoire[4]. Elle fut vivement disputée; on combattit de part et d'autre avec un acharnement peu commun dans les guerres d'Italie; plus de mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, ce qui était beaucoup pour des

[1] *Marin Sanuto. Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1218. — [2] *Petri Cyrnæi De bello Ferrariensi.* p. 1202. — *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* p. 1174. — *Alb. de Ripalta, Ann. Placent.* p 966. — *M. A. Sabellico.* Deca IV, L. I, f. 233. — [3] *Marin Sanuto.* p. 1220. — [4] *Alb. de Ripalta. Ann. Placentini.* T. XX, p. 967.

armées peu nombreuses, et des combattants tout revêtus de fer. Enfin, les Napolitains furent mis en déroute ; le duc de Calabre fut sauvé par les Turcs qu'il avait pris à son service à Otrante, et qui combattirent vaillamment pour lui ; mais Robert Malatesti lui fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent trois cent soixante gentilshommes[1]. Quelques compagnies de Turcs furent aussi enveloppées, et posèrent les armes ; bientôt on les leur rendit pour les faire entrer au service du pape ; elles furent dès lors employées à Rome pour contenir le peuple dans les fêtes et les cérémonies publiques, et il ne paraît point qu'on ait essayé de les convertir[2].

Ensuite de la victoire de Campò-Morto, plusieurs des châteaux des Colonna, où les Napolitains avaient garnison, furent repris par l'armée de l'Église ; mais on ne permit pas à Robert Malatesti de poursuivre longtemps ses avantages : rappelé à Rome, il y mourut le 10 ou le 11 septembre, moins d'un mois après sa victoire, et le comte Jérôme Riario fut violemment soupçonné de l'avoir empoisonné. Ce comte et toute la cour de Rome ne dissimulèrent point la joie qu'ils éprouvaient de cette mort. Aucune récompense, disait Riario, n'aurait paru suffisante à l'ambition de Robert, et ceux à qui il avait rendu service auraient dû porter tout le poids de son arrogance. On lui éleva cependant une statue de bronze à Rome, avec les mots de César, *Veni, vidi, vici*, pour inscription. Mais en même temps Jérôme Riario s'approcha de Rimini, pour enlever cette ville à la maison Malatesti. Robert, qui était âgé de quarante ans lorsqu'il mourut, n'avait point d'enfants de

[1] *Diarium Romanum, Stefani Infessuræ*. T. III, P. II, p. 1156. (Cette partie est en latin.) *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*. T. III, P. II, p. 1077. — *Jac. Volaterrani, Diar. Roman.* p. 178. — *Petri Cyrnæi De Bello Ferrariens.* p. 1204 — *Andr. Navagiero* p. 1176. — *Marin Sanuto*. p. 1222. — *M. A. Sabellico*. D. IV, L. I, f. 234. — *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 151. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 417. — [2] *Diario del Notaio di Nantiporto*. p. 1078-1081.

sa femme, fille de Frédéric, duc d'Urbin. Il laissait seulement un fils naturel, Pandolfe, auquel il destinait sa succession, d'après le droit reçu dans la maison Malatesti, où l'héritage avait presque toujours été transmis de bâtards en bâtards. En mourant, il confia ce fils à la protection de son beau-père le duc d'Urbin, quoique celui-ci commandât l'armée ennemie. Mais, par une singulière fatalité, le duc d'Urbin mourut le même jour à Ferrare, en recommandant à son gendre la défense de sa famille, et lui demandant son amitié pour son fils Guid'Ubaldo, qui devait lui succéder. La femme de Robert reçut en même temps, à Rimini, la nouvelle de la mort de son père et de son mari, et elle trouva dans les Florentins, que ce mari venait de combattre, une protection contre l'Église pour laquelle il avait vaincu[1].

Tout semblait prospérer à la ligue du pape et des Vénitiens; car, pendant que le duc de Calabre était battu à Campo-Morto, Robert de San-Sévérino avait passé le Pô devant Ferrare; il avait fortifié le pont qu'il avait jeté sur le fleuve, et il s'était emparé du parc que Borso d'Este avait formé et entouré de murs, à un mille de sa capitale. Cette enceinte, plantée de bosquets charmants, coupée de canaux et de pièces d'eau, et remplie de bêtes fauves, avait été dévastée par les ennemis. Entre elle et le pont, ils avaient élevé un fort, dont les bastions et les ravelins étaient entourés de larges fossés, en sorte que les assaillants étaient protégés par une citadelle, dans leurs déprédations, jusqu'aux portes de la ville[2]. Les Florentins, découragés par tant de mauvais succès, semblaient prêts à se retirer de la ligue. Costanzo Sforza, qu'ils avaient appelé pour être leur général, n'avait jamais pu se résoudre à sortir des

[1] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 419. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 152. — *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 179. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1177. — *Stefano Infessura, Diar. Roman.* p. 1157. — *Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1224 — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1078. — *Allegr. Allegretti Diari Sanesi.* p. 811. — [2] *M. A. Sabellico.* D. IV, L. I, f. 236, v.

murs de Pésaro[1]. Mais pendant que les Vénitiens se croyaient assurés de partager bientôt leurs conquêtes, le pape avait déjà entamé une négociation secrète avec Ferdinand. Le 14 octobre, il lui envoya à Naples le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*. Il semble qu'il se sentit alarmé de l'agrandissement des Vénitiens sur les frontières de l'état de l'Église, qu'il comprit que leur ambition ne respecterait pas longtemps le traité de partage négocié avec eux, et peut-être aussi que Jérôme Riario avait déjà éprouvé de leur part quelque mortification. Du moins parut-il empressé de détruire l'ouvrage auquel il avait travaillé jusqu'alors avec tant d'ardeur. L'une et l'autre armée apprit avec un égal étonnement qu'une trêve avait été conclue, le 28 novembre, entre le pape et Ferdinand. Elle fut bientôt suivie d'une paix signée à Rome, le 12 décembre, dans la chambre même du pape. Ce traité de paix portait la garantie de l'état du duc de Ferrare, la restitution de toutes les conquêtes faites de part et d'autre, une alliance pour vingt ans entre toutes les parties contractantes, alliance dans laquelle les Vénitiens eux-mêmes seraient admis, pourvu qu'ils y accédassent avant l'expiration de trente jours ; enfin un subside annuel de quarante mille florins d'or, que les alliés devaient payer en commun au comte Jérôme Riario, à titre de solde. Les différends entre les Florentins et le pape étaient remis à l'arbitrage des ambassadeurs d'Espagne[2].

Sixte IV mit, à l'accomplissement des conditions de cette nouvelle alliance, la même impétuosité avec laquelle il s'était engagé dans la précédente. Il écrivit immédiatement au doge de Venise, pour le sommer d'accéder à la pacification de l'Italie, de restituer ses conquêtes, et de s'abstenir de tourmenter davantage la ville de Ferrare qui relevait du Saint-

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 153. — [2] *Jacob. Volaterrani Diar. Roman.* p. 181. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*. T. III, P. II, p. 1080. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 420. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi* p. 1225.

Siége, et que Sixte prenait sous sa protection immédiate [1]. En même temps. il écrivit au duc de Ferrare pour l'assurer que sa réconciliation était sincère; il écrivit aux Ferrarais pour les exhorter à une vigoureuse défense, aux Bolonais et à Jean Bentivoglio, pour les exciter à soutenir la maison d'Este [2]. Avant de pouvoir recevoir une réponse du sénat de Venise, il permit au duc de Calabre de traverser le territoire de l'Église pour se rendre à Ferrare, et il lui laissa engager à son service Virginio Orsini, et plusieurs autres capitaines, qui étaient auparavant dans l'armée de l'Église, et qui partirent de Rome le 30 décembre [3]. 1483. —Enfin, le 10 janvier 1483, il adressa à l'empereur et à tous les princes de l'Europe, une sorte de manifeste contre les Vénitiens; il les accusa d'une coupable obstination à continuer la guerre; il promit de les en punir par toutes les peines ecclésiastiques en son pouvoir; et en effet, le 10 juin suivant, il frappa les chefs de la république d'excommunication, et tout son territoire d'interdit [4].

Les Vénitiens virent avec autant d'indignation que de surprise le pape punir en eux, comme un crime, la guerre même à laquelle il les avait encouragés, et qu'il avait soutenue de concert avec eux. Ils rappelèrent de Rome leur ambassadeur, François Diedo, et ils se préparèrent seuls à tenir tête à toute l'Italie [5]. Un congrès de leurs ennemis avait été assemblé à Crémone, le dernier jour de février, sous la présidence de François de Gonzague, cardinal de Mantoue et légat du pape. Là, s'étaient réunis le duc de Calabre, le duc de Ferrare, Louis Sforza-le-Maure, régent de Milan, avec deux de ses frères; Laurent de Médicis, Jean Bentivoglio, le marquis de

[1] *Epistolæ Pontificis apud Petrum Cyrnæum. De bello Ferrar*. p. 1209, 1210. — *Andr. Navagiero, Stor. Venez*. p. 1179. — [2] *Annal. Eccles. Raynald*. 1482. § 17, 18, p. 309. — [3] *Stefani Infessuræ Diar. Roman*. p. 1175. — [4] *Bulla excommunicationis ap. Raynald*. 1483, § 8-16, p. 319. — [5] *And. Navagiero*. p. 1180. — *Marin Sanuto*. p. 1227. — *M. Ant. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 236.

Mantoue, Jean-Jacques Trivulzio, et plusieurs capitaines moins renommés [1]. On y avait proposé d'envahir en même temps les domaines de la république, du côté du Milanais, du Mantouan et de la Romagne. Mais il était reçu à cette époque qu'on pouvait faire la guerre pour le compte de ses alliés, sans s'y engager en son propre nom, et ni le duc de Milan, ni le marquis de Mantoue, ne voulurent entrer les premiers en hostilités directes avec les Vénitiens, en sorte que la diète se sépara sans avoir rien conclu. Cette réserve n'empêcha pas la guerre de s'étendre aussi sur les frontières qu'on avait voulu préserver. Robert de San-Sévérino entra dans le Milanais, le 12 juillet, espérant y réveiller le zèle des partisans de la duchesse Bonne. Louis-le-Maure fit, à son tour, ravager les territoires de Bergame et de Brescia; mais l'une et l'autre expédition n'eurent aucun résultat [2].

Cette guerre, dans laquelle on voyait engagées les premières puissances de l'Italie, était soutenue de part et d'autre avec une mollesse, avec une lâcheté qui contraste, d'une manière bien frappante, avec les guerres que les Français devaient bientôt porter en Italie. On n'y voyait ni batailles générales, ni siéges de villes; on n'attaquait jamais que de faibles châteaux, et les escarmouches mêmes étaient peu importantes. Les deux armées s'enfermaient dans des retranchements à peu de distance l'une de l'autre; elles se menaçaient et ne s'attaquaient point; elles attendaient dans leur camp la mortalité, conséquence inévitable du climat malsain des bouches du Pô, et elles n'osaient pas braver la mort dans les batailles. Le peuple de Ferrare, accablé par les logements des soldats, les contributions et le pillage, paraissait ne vouloir plus faire de sacrifices pour la maison d'Este; et cepen-

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 155. — *Alb. de Ripalta, Annal. Plac.* T. XX, p. 970. — *Bern. Corio, Stor. Mil.* P. VI, p. 1004. — [2] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1184. — *Petri Cyrnœi De bello Ferrar.* T. XXI, p. 1213. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II. f. 237.

dant rien ne faisait prévoir la fin d'une guerre qui n'était signalée par aucun exploit glorieux. Le duc de Calabre avait porté le ravage autour de Brescia, et les Milanais autour de Bergame; le marquis de Mantoue avait pris Asola, château sur le fleuve de Chiesa, qui avait appartenu à ses ancêtres. Dans l'état de Parme, les Rossi ne pouvant pas résister plus longtemps aux forces supérieures qu'on dirigeait contre eux, s'étaient enfuis vers les montagnes de Gênes; de là ils avaient passé à Venise; et le sénat, pour les dédommager des fiefs qu'ils avaient perdus, leur avait assigné une solde considérable. Mais ces petits succès de la ligue qui se faisait appeler sainte, parce qu'elle avait le pape à sa tête, n'apportaient aucun soulagement au duc de Ferrare. L'ennemi était toujours campé aux portes de sa capitale, et ses sujets avaient été deux ans de suite privés de leurs récoltes. San-Sévérino cependant n'avait jamais osé planter ses batteries contre les murs de cette ville; le duc de Calabre, d'autre part, avec une armée fort supérieure, n'avait su, ni amener les Vénitiens à la bataille pour faire lever le siége, ni attaquer la redoute bâtie entre le parc et la rivière. Il manquait alors à l'art de la guerre les moyens d'arriver aux opérations décisives; on n'attaquait que ce qui n'était pas défendu, et on ne savait ni forcer l'ennemi au combat, ni ouvrir les murs d'une place dans laquelle il s'enfermait[1].

La guerre semblait se faire en Toscane avec plus de mollesse et de lâcheté encore. Les Florentins n'avaient d'autre ennemi qu'Augustin Frégoso, nouveau seigneur de Sarzane, que les Génois mêmes ne secondaient pas ouvertement. L'armée destinée à le combattre était considérable; elle aurait suffi de reste pour emporter Sarzane après un siége qui n'aurait pu être long; elle ne l'entreprit pas même, et elle se borna à de

[1] *M. Ant. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 239.

misérables escarmouches [1]. Les Siennais avaient contracté alliance avec les Florentins; ils n'avaient plus pour ennemis que leurs émigrés, qui s'étaient enfermés dans Monte-Reggioni; mais ils essayèrent vainement de les y forcer [2]. On aurait dit que les soldats italiens ne connaissaient plus d'autre moyen pour entrer dans une place que d'attendre patiemment le moment où leurs ennemis en sortiraient.

Cette manière de faire la guerre dut paraître bien étrange à René II, duc de Lorraine, que les Vénitiens appelèrent cette année en Italie pour prendre le commandement de leur armée. Leur traité avec ce prétendant au royaume de Naples, qu'ils voulaient opposer à Ferdinand, fut signé le 30 avril, ou, selon d'autres, le 9 mai 1483. René s'était engagé à leur amener quinze cents chevaux et mille fantassins, et on lui avait promis une solde de dix-sept ducats et deux tiers par mois pour chaque lance, composée, suivant l'usage de France, de six hommes à cheval. On y avait ajouté une gratification de dix mille ducats par année *pour la table* du prince [3]. René ne parvint à Venise qu'après avoir perdu beaucoup de temps et surmonté beaucoup de difficultés dans sa route. Le pape, averti de sa venue, avait menacé d'excommunication tous les princes d'Allemagne qui lui accorderaient un passage, et le duc de Lorraine fut forcé pour avancer à plusieurs négociations et à plusieurs détours. Il y avait peu de temps qu'il était dans le camp vénitien, et il avait eu à peine le loisir d'étudier ce système de guerre si différent du sien, lorsqu'il apprit la mort de Louis XI, roi de France, survenue le 30 août 1483. Comme ce monarque avait cherché à lui enlever la succession de la maison d'Anjou, en dictant des testaments injustes à son grand-père et à son grand-oncle, René retourna en hâte dans ses

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 156. — [2] *Ibid*. p. 157. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi*. p. 812. — [3] *Marin Sanuto*. XXII, p. 1226. — *Andr. Navagiero, Stor. Ven.* p. 1182. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrar.* p. 1213. — *M. A. Sabellico*. D. IV, L. II, f. 236, v.

états pour chercher à recouvrer, pendant la minorité de Charles VIII, ce que la politique de Louis XI lui avait fait perdre [1].

Une autre guerre était soutenue avec plus de vigueur par la république de Venise; c'était celle que lui faisait le pape au moyen des foudres de l'Église. Sixte IV avait publié, le 24 mai, à la fête de la Pentecôte, une bulle contre Venise, par laquelle il ordonnait à tous les religieux de sortir sous trois jours de cette ville excommuniée. Le conseil des Dix en fut averti, et il fit surveiller tous ceux qui arrivaient de Rome pour arrêter cette bulle entre leurs mains. Il mit sous la responsabilité des curés toutes les affiches qu'on pourrait trouver aux portes de leurs églises, et il ordonna au patriarche et à tous les ecclésiastiques vénitiens de remettre aux inquisiteurs d'état, sans l'ouvrir, toute bulle qui leur serait adressée par le Saint-Siége. Cet ordre fut scrupuleusement exécuté ; l'excommunication encore cachetée fut transmise au conseil des Dix par le patriarche, sans qu'aucun Vénitien en eût connaissance [2]. Ce conseil ordonna à tous les cardinaux et prélats qui relevaient de la Seigneurie, sous peine de saisie de leurs bénéfices, de s'assembler à Venise, le 15 juillet, en un concile provincial. En même temps il remit à Jérôme Lando, patriarche titulaire de Constantinople, un appel au futur concile de la sentence d'excommunication. Le patriarche, faisant droit sur cet appel, suspendit l'interdit, et envoya au pape lui-même une citation par-devant le concile futur. On trouva des hommes déterminés qui affichèrent cette citation sur le pont Saint-Ange et aux portes du Vatican et de la Rotonde. Cette hardiesse cependant coûta la vie aux gardes de nuit, que le pape fit pendre, pour ne l'avoir pas prévenue [3]. Tous les prêtres vénitiens qui étaient à Rome furent rappelés sous peine de perdre leurs bénéfices,

[1] *Andr. Navagiero.* p. 1186.—*M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v. — [2] *Andr. Navagiero.* p. 1183.—*M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 237, v.— [3] *Andr. Navagiero.* p. 1184.

et le pape opposa à cette sommation un édit en vertu duquel les prélats et les prêtres qui quitteraient Rome pourraient être vendus comme esclaves [1].

Cette lutte violente avec le chef de l'Église n'attirait plus aucun blâme sur les Vénitiens. L'emportement de Sixte IV, ses injustices, son aveugle tendresse pour Jérôme Riario, que toute l'Italie regardait comme un fils, et comme un fils né d'un inceste, avaient détruit tout le respect que les peuples portaient à la tiare. Tous les genres de scandale s'attachaient à sa conduite ; on le voyait toujours entouré de jeunes favoris auxquels on ne connaissait de mérite que leur figure, et auxquels il prodiguait les trésors de l'Église. Cette année même, le 19 novembre 1483, il offensa le sacré collége en accordant l'évêché de Parme et le chapeau de cardinal à un jeune homme qui n'avait pas vingt ans, et qui, sorti du plus bas lieu, avait été d'abord page du comte Jérôme, ensuite valet de chambre du cardinal de Saint-Vital. Sixte IV, frappé de sa beauté, le prit pour son valet de chambre, entassa sur lui les plus riches bénéfices, le fit châtelain du château Saint-Ange, et le porta enfin au faîte des honneurs ecclésiastiques. Cependant le cardinal Jacques de Parme se trouva être un jeune homme d'un bon caractère, même de bonnes mœurs, et sans autre défaut qu'une extrême ignorance [2].

1484. — Dans l'année 1484, les ravages de la guerre s'étendirent sur de nouvelles provinces : les Vénitiens voulurent faire sentir son poids à Ferdinand, qui jusqu'alors n'en avait point souffert. Ils armèrent une flotte de trente-une galères, dont ils donnèrent le commandement à Jacques Marcello ; ils l'envoyèrent dans le golfe de Tarente, où Marcello vint attaquer Gallipoli. Cet amiral fut tué vers la fin de mai, dans un

[1] *Andr. Navagiero.* p. 1184.—[2] *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 115.—*Jacob. Volterrani, Diar. Roman.* p. 191. — *Raphael Volterranus apud Raynald.* 1484, § 24, p. 336.

des assauts qu'il donna à la place ; mais le même jour elle capitula entre les mains de son successeur Dominique Malipiéri. Celui-ci fortifia avec soin sa conquête ; il soumit ensuite les châteaux et les petites villes du voisinage. Au mois de juin, il s'empara également de Policastro et de Ceri en Calabre ; ses soldats, accoutumés à la guerre des Turcs, traitaient avec une affreuse barbarie les pays qu'ils ravageaient, et cependant leurs conquêtes causaient d'autant plus d'inquiétude à Ferdinand, que, connaissant le mécontentement de ses barons, il craignait sans cesse de les voir s'unir aux étrangers pour secouer son autorité [1].

La guerre se faisait en même temps dans l'état de Rome avec un redoublement de fureur. D'une part, Nicolas Vitelli, abandonné par les Florentins, avait été chassé de Città di Castello, et Lorenzo Giustini avait été rétabli à sa place; de l'autre, Sixte IV et Jérôme Riario avaient poursuivi les Colonna avec un acharnement pour lequel on ne voit point de motif politique. Riario rejeta toutes les offres d'accommodement qui lui furent faites par ces puissants seigneurs. Lorsqu'ils proposèrent de remettre au pape toutes leurs forteresses, Riario répondit qu'il ne voulait y entrer que par une brèche qu'il aurait ouverte avec son canon. Des écrivains postérieurs ont donné pour motif à cette guerre la possession du comté de Tagliacozzo, que la maison Orsini réclamait de la maison Colonna [2]; mais il n'en est point question dans les journaux du temps, et tout indique dans la conduite de Jérôme Riario un ressentiment personnel. La moitié des palais de Rome furent, pendant l'été, souillés par des massacres continuels ; le pape fit brûler un grand nombre de rues, parce que quelques-uns de leurs habitants lui étaient suspects. Le palais du protono-

[1] *Andr. Navagiero*, *Stor. Venez.* p. 1188. — *Petri Cyrnæi De bello Ferrar.* p. 1217. — *Annal. Placentini*. p. 975. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II, f. 240, v. — [2] *Jo. Mich. Brutti*. L. VIII. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1484, § 14, p. 334.

taire, Louis Colonna, et celui du cardinal de la même famille furent livrés aux flammes par son ordre. Le protonotaire, arrêté dans le premier, ne s'était rendu que sur la foi de Virginio Orsini; et Virginio, en le conduisant en prison, eut beaucoup de peine à empêcher Jérôme Riario de le tuer. On n'avait aucune confession à exiger de lui, car il n'y avait rien eu de secret dans sa conduite; cependant le pape ordonna qu'il fût livré à la torture seulement pour rendre son supplice plus cruel; et cette torture fut si atroce, que, quand on l'en retira, il n'avait plus que pour peu d'heures à vivre. On prévint son agonie en lui tranchant la tête. Pendant ce temps, la Cava, Marino, et tous les fiefs de la maison Colonna furent conquis par Jérôme Riario[1].

En Lombardie, la guerre ne faisait aucun progès; la ligue avait une grande supériorité en cavalerie, et elle en profita pour faire ravager les territoires de Bergame, de Brescia et de Vérone jusqu'aux portes de ces trois villes[2]. Mais ces opérations ne paraissaient point pouvoir amener encore la délivrance du duc de Ferrare; et celui-ci, épuisé par le séjour de tant d'armées, soupirait après la paix, à quelque condition qu'il pût l'obtenir. La ligue, qui avait été formée sans motifs suffisants, était divisée par mille intérêts divers, et l'on pouvait prévoir sa prochaine dissolution. Le pape, dans toutes ses guerres, n'avait d'autre but que l'agrandissement de Jérôme Riario; il méditait alors de nouveaux projets sur la Romagne; il voulait assurer à ce fils chéri l'héritage de Robert Malatesti et celui de Costanzo Sforza, tous deux morts à son service. Le second avait été emporté par une maladie le 17 juillet 1483, et son fils Jean, héritier de la principauté de Pésaro,

[1] Stefano Infessura donne de très longs détails sur cette guerre. p 1158-1182. *Voyez* aussi *Jacobi Volterrani Diar. Roman.* p. 196-198. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1086-1087. — [2] *Nicol. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423.—*Petri Cyrnæi De bello Ferrar.* p. 1214-1215. — *Marin Sanuto.* p. 1229.

était encore enfant [1]. Mais cette possession ne pouvait être assurée à Riario que par le consentement des Vénitiens et des Florentins; Sixte IV, qui le sentait, entra avec eux dans quelques négociations secrètes pour faire une paix tout à son avantage.

D'autre part, Alfonse, duc de Calabre, avait eu occasion de voir clairement, depuis que la guerre de Ferrare l'avait appelé en Lombardie, que Jean Galéaz Sforza, duc de Milan, auquel sa fille était depuis longtemps promise en mariage, n'avait aucune part au gouvernement de son propre duché, quoiqu'il fût déjà en âge d'y prétendre; tandis que l'ambitieux Louis-le-Maure, oncle de ce duc, s'arrogeait seul toute l'autorité. Alfonse en avait témoigné son mécontentement, avec quelque vivacité, à Louis-le-Maure; et celui-ci, concevant une défiance secrète de son allié, se rapprochait des Vénitiens [2]. De leur côté, les Florentins, qui depuis longtemps contribuaient à la guerre, n'en pouvaient espérer aucun avantage, et n'y avaient aucun intérêt réel. Tandis qu'on les épuisait d'hommes et d'argent pour soutenir une armée éloignée, on laissait ravager leurs frontières par les troupes qui occupaient Sarzane; on ne leur permettait point de rappeler en Toscane le comte de Pitigliano, celui de leurs capitaines en qui ils avaient le plus de confiance, et on les sacrifiait en toutes choses à leurs alliés. Ainsi, il ne restait plus d'ensemble entre les coalisés; chacun d'eux était prêt à se détacher de tous les autres. Le marquis Frédéric de Mantoue tenait encore réunie cette ligue prète à se dissoudre, par la considération que lui assurait son âge et son habileté supérieure; mais il mourut le 15 juillet, et l'aîné de ses trois fils, Jean-François II, qui lui succéda, n'était âgé que de dix-huit ans [3].

[1] *Jacobi Volterrani Diar. Roman.* T. XXIII, p. 188. — [2] *Nic. Macchiavelli.* L. VIII, p. 423. — [3] *Marin Sanuto.* p. 1231. Une de ses filles était mariée à Guid' Ubaldo, duc

Les Vénitiens, quoique plus faibles que leurs alliés, avaient le grand avantage de faire mouvoir toutes leurs forces par une seule volonté ; ils avaient encore celui d'avoir mis à la tête de leurs armées Robert de San-Sévérino, qui se montrait homme d'état autant que général. Robert abandonna les négociations déjà commencées avec le comte Riario, s'attacha à Louis-le-Maure, qu'il regardait comme bien autrement puissant[1]. Son intelligence avec lui causa d'abord assez d'inquiétude à la Seigneurie, pour que le doge fît au conseil des Dix la proposition d'arrêter San-Sévérino. Bientôt, cependant, ce général montra qu'il avait su démêler les vrais intérêts de la république, aussi bien que les siens. Une diète, assemblée à Bagnolo, prit connaissance, le 7 août, des articles dont il était déjà convenu avec Louis-le-Maure, et elle les accepta le même jour. En vain le légat du pape et Jérôme Riario voulurent troubler la négociation, parce qu'elle ne contenait, en faveur du fils de Sixte IV, aucun des avantages qui lui avaient été précédemment promis ; en vain ils déclarèrent que la Seigneurie, après avoir offensé séparément chacun des confédérés, s'était enfin attaquée à Dieu lui-même, lorsqu'elle avait méprisé les admonitions et les interdits du pape, et lorsqu'elle avait saisi les bénéfices ecclésiastiques. Par cette conduite, ajoutaient-ils, elle s'était rendue à jamais indigne d'obtenir la paix[2]. Les autres confédérés ne voulurent pas continuer plus longtemps des hostilités dont ils n'attendaient aucun avantage ; et, malgré les succès qu'ils avaient remportés, ils permirent aux Vénitiens de gagner plus par la paix, qu'ils n'auraient pu perdre par la guerre.

Par le traité de Bagnolo, le duc Hercule d'Este fut obligé à rétablir la république de Venise dans toutes les prérogatives qu'elle avait précédemment exercées à Ferrare et dans son

d'Urbin ; l'autre au comte de Gorizia. — [1] *Andr. Navagiero*, p. 1189. — [2] *Ibid.* p. 1190.

district ; à lui céder en même temps la Polésine, et tout le territoire de Rovigo. Les autres conquêtes que les Vénitiens avaient faites sur le duc de Ferrare, devaient être restituées à celui-ci douze jours après la paix. De leur côté, le duc de Milan et le marquis de Mantoue devaient rendre aux Vénitiens tout ce qu'ils avaient conquis sur eux. Les villes que les Vénitiens tenaient dans le royaume de Naples, devaient être remises par eux à Ferdinand au bout d'un mois, et celui-ci leur confirmait en retour tous leurs priviléges mercantiles dans ses états. Toutes les parties contractantes s'engageaient enfin dans une ligue commune pour la défense de leurs états respectifs, et Robert de San-Sévérino était déclaré capitaine général de cette ligue. A ce titre, il devait recevoir une solde de cent quarante mille ducats, dont cinquante mille seraient payés par le duc de Milan, cinquante mille par la Seigneurie de Venise, et les quarante mille restants, répartis entre le pape, le roi de Naples, les Florentins et le duc de Ferrare[1].

Les plus faibles entre les puissances d'Italie se trouvaient, par ce traité, sacrifiées aux plus fortes : le duc de Ferrare devait renoncer à des provinces qui faisaient l'ancien patrimoine de la maison d'Este, et auxquelles les Vénitiens n'avaient aucun titre : aussi ne se soumit-il pas à ces conditions sans un extrême ressentiment[2]. Les Rossi, comtes de San-Secondo dans l'état de Parme, que les Vénitiens avaient engagés à prendre les armes contre le duc de Milan, demeurèrent dépouillés de leurs fiefs. Le marquis de Mantoue ne s'était engagé dans la ligue que pour recouvrer Asola et les autres châteaux que les Vénitiens lui avaient enlevés ; mais après s'en être rendu maître, il était obligé de les restituer[3]. Les

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1190. — *Marin Sanuto.* p. 1232. — *M. A. Sabellico.* D. IV, L. II. f. 241. — *Diario Romano di Stephano Infessura.* T. III, P. II, p. 1180. — *Bern. Corio, Hist. Milan.* P. VI, p. 1014. — [2] *Diar. Ferrar.* T. XXIV, p. 277. — [3] *De bello Ferrariensi.* T. XXI, p. 1218. Ce petit ouvrage, d'un prêtre corse, dévoué au

intérêts des Florentins n'étaient pas plus ménagés par le traité de paix qu'ils ne l'avaient été pendant la guerre. On ne stipulait rien pour eux, et Sarzane ne leur était pas rendue. Cependant le plus mécontent de tous était encore le pape; longtemps il avait espéré enrichir son fils, ou des dépouilles du duc de Ferrare, ou de celles des Vénitiens. Il s'était ensuite réduit à lui faire assurer les petites principautés de Romagne, qu'il ne doutait pas qu'on ne sacrifiât à son ambition. Il comptait surtout que Jérôme Riario aurait le rang que s'était fait attribuer San-Sévérino, que ce serait lui qui serait nommé général de la ligue, et ce rang et cette solde devaient le dédommager des prétentions auxquelles il était forcé de renoncer.

La nouvelle d'une paix qui répondait si mal à ses projets ambitieux, fut un coup de foudre pour ce turbulent pontife. Il était déjà tourmenté par des douleurs de goutte, elles tombèrent aussitôt sur sa poitrine. Les ambassadeurs qui apportaient les conditions de la paix de Bagnolo furent introduits auprès de lui le mercredi soir 12 août. Après qu'on lui eût fait lecture du traité, il se récria sur ce que les avantages qu'on lui accordait étaient si inférieurs à ceux qui lui avaient été offerts à lui-même par les ennemis. « C'est une paix de « honte et d'ignominie que vous m'annoncez, leur dit-il; « elle est pleine de confusion et d'opprobre, et elle amènera

duc de Ferrare, quoiqu'il vécût à Venise pendant la guerre, contient beaucoup de détails sur la première campagne : il est plus court sur la seconde, et tout à fait incomplet sur la troisième. Il finit à la paix.

C'est aussi à la paix de Bagnolo, le 7 août 1484, que finissent les Annales de Plaisance, composées par Antoine et son fils Albert de Ripalta. Ces deux hommes avaient quelque part au gouvernement municipal; mais c'était dans une ville sujette, où aucun sentiment ne les attachait à un parti plutôt qu'à l'autre; aussi tous leurs éloges sont-ils toujours pour le vainqueur, et la déclamation ou la pédanterie prennent-elles la place de tous les sentiments nobles et élevés. Les deux Ripalta paraissent avoir été estimés dans leur pays comme d'habiles rhéteurs; ce qui donne une assez mauvaise idée de l'état des lettres à Plaisance. Les Annales d'Antoine s'étendent de l'an 1401 à l'an 1463, qu'il mourut. Albert a continué dès cette époque jusqu'à 1484. Ces Annales sont imprimées. *Rer. Ital.* T. XX, p. 859-978.

« avec le temps bien plus de mal que de bien. Je ne puis, mes « fils, ni l'approuver ni la bénir[1]. » Les ambassadeurs s'apercevant que le vieillard, affligé par cette nouvelle, perdait ses forces, et semblait accablé d'angoisses, que sa langue même paraissait s'embarrasser, lui dirent qu'ils espéraient trouver une autre fois sa Sainteté plus tranquille, mais qu'ils la priaient, en attendant, de bénir une paix qui ne pouvait plus être changée. Le pape, dégageant alors sa main goutteuse de l'écharpe qui la soutenait, fit un mouvement que les uns prirent pour un refus, d'autres pour une bénédiction des ambassadeurs, ou de la paix elle-même. Mais il ne parla plus, et il mourut dans la nuit suivante, le jeudi 13 août, peu après minuit, ne pouvant supporter de laisser en paix cette Italie que pendant son règne il avait constamment tenue en guerre[2].

[1] *Jacobi Volaterrani Diar. Roman.* p. 199. Ce journal finit avec la vie de Sixte IV. L'auteur, qui était scribe apostolique, donne des détails souvent curieux sur les cérémonies religieuses, sur la cour, et même sur les sermons des cardinaux, dont il rapporte presque toujours une courte analyse. Il était attaché à Sixte IV, et il se montre en général partial pour lui : cependant il ne réussit guère à déguiser les vices de son patron. Ce journal est imprimé. T. XXIII. *Rer. Ital.* p. 87-200. — [2] *Diar. Roman. Jacobi Volaterrani.* p. 200. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1088. — *Diario di Stefano Infessura.* p. 1182. — *Raynaldi Ann. Eccles* 1484, § 18-21, p. 335. — *Annal. Bononiens. Fratr. Hieronymi de Bursellis.* T. XXIII, p. 904. — *Macchiav. Ist.* L. VIII, p. 427.—*Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162.—*Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1234.

Ce pape, qui tint l'Italie presque constamment en guerre, aimait lui-même les spectacles sanglants; dans les derniers mois de sa vie il fut deux fois averti que des soldats de sa garde à pied étaient convenus de se battre à outrance, comme on l'appelait, à *steccato chiuso*, pour quelque querelle survenue entre eux, et qu'ils avaient fait choix pour cela d'un lieu écarté à la campagne. Il leur fit dire qu'il voulait être témoin de leur combat, qu'ils se battissent donc au bas de l'escalier de son palais, dans la place de Saint-Pierre, et qu'ils se gardassent de commencer avant qu'il leur en eût donné lui-même le signal de sa fenêtre à l'heure fixée; et, lorsqu'il vit que les combattants étaient prêts, il étendit son bras, leur donna sa bénédiction, fit le signe de la croix, et les invita à commencer. Dans le premier et le plus long de ces deux duels, l'un des combattants fut tué sur la place, après avoir auparavant donné et reçu déjà beaucoup de blessures; dans le second duel, les combattants furent tous blessés si grièvement, qu'ils ne purent pas continuer jusqu'à la mort de l'un des deux, et qu'on fut obligé de les emporter. Le pape, dit le journaliste de Rome, prit beaucoup de plaisir à ces combats, et témoigna le désir d'en voir d'autres. *Stefano Infessura, Diario Romano* T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1184.

CHAPITRE VIII.

Élection d'Innocent VIII; ce pape fait éclater la guerre entre Ferdinand et ses barons. — Le cardinal Paul Frégoso, doge de Gênes. — Conquête de Sarzane par les Florentins. — Anarchie et pacification de Sienne. — Conjurations contre Jérôme Riario, et contre Galeotto Manfredi.

1484-1488.

La constitution politique de l'Église romaine n'était pas établie sur des bases très assurées. Les droits et les prérogatives du pape, des cardinaux, des évêques, n'avaient point des limites assez reconnues pour empêcher tout conflit de juridiction. Cependant cette constitution, dans son ensemble, était celle d'une monarchie tempérée, et non d'un état despotique. L'autorité du pape était balancée, non seulement par celle des conciles, états-généraux de l'Église qu'on n'assemblait que rarement, mais encore par celle des cardinaux, dont le collége permanent devait être irrévocablement le conseil des pontifes, en sorte qu'il était censé concourir à toutes leurs déterminations importantes. Le pape les appelait tou-

jours ses frères; il insérait dans toutes ses bulles, quelquefois même sans les avoir consultés, la formule, *d'après le conseil de nos frères,* pour donner à tout ce qu'il ordonnait l'autorité du sacré collége.

Mais à la fin du xve siècle, lorsque l'élection successive de plusieurs pontifes entachés de vices honteux ébranla le crédit du Saint-Siége, et amena enfin la révolution qu'on vit éclater au commencement du xvie siècle, l'Église put reconnaître que les droits réciproques de ses représentants n'étaient point suffisamment établis, ou assez sagement balancés. Jamais on n'avait mieux senti que sous Sixte IV le besoin de limiter l'autorité du pontife par celle des cardinaux ; jamais on n'avait plus éprouvé combien l'influence d'un mauvais pape sur le sacré collége devenait irrésistible, s'il voulait employer toutes les ressources qu'il pouvait trouver dans l'intrigue et la séduction. Il pouvait accroître indéfiniment le nombre de ses conseillers, et s'assurer toujours ainsi de la majorité des suffrages ; il disposait seul de toutes les grâces ecclésiastiques, et tous ceux dont l'âme n'était pas à l'épreuve des séductions de la richesse et des honneurs, se rangeaient bientôt de son côté. Enfin, la violence même lui était permise ; la personne des cardinaux n'était point à l'abri de ses vengeances ; on les avait vus plus d'une fois excommuniés, emprisonnés, soumis à la torture, envoyés même au dernier supplice, par des ordres arbitraires, seulement pour avoir voulu défendre les libertés de leur collége ; et l'idée de la souveraineté du pape était tellement confondue avec celle de l'autorité de l'Église, que des théologiens de très bonne foi justifiaient ensuite ces violences, et affirmaient comme une maxime incontestable qu'aucune opposition, même celle du corps entier des cardinaux, n'était légitime contre aucune des volontés du pape.

Cependant ce pontife souverain, qui exerçait sur tous les

cardinaux une autorité si illimitée, était, après tout, leur créature. S'il les nommait pendant son règne, eux à leur tour nommaient son successeur ; et comme on ne parvenait guère à la tiare que dans un âge avancé, les élections du souverain étaient plus fréquentes dans la monarchie de l'Église que dans aucune autre monarchie élective. D'ailleurs le pouvoir pontifical pouvait être souvent affaibli par les infirmités de l'âge, tandis que le sénat des cardinaux, composé en grande partie d'hommes exercés dans les affaires et les intrigues, réunissait les qualités propres aux aristocraties, la constance, la sagesse, l'expérience et l'esprit de corps. A chaque vacance du Saint-Siége, le conclave, avant de nommer un nouveau pontife, ne manquait jamais de poser des bornes à sa puissance, de corriger les abus par des lois nouvelles, d'imposer des conditions au candidat, et de les confirmer par des serments. C'est par cette même marche que les capitulations avaient peu à peu restreint l'autorité des empereurs d'Allemagne, et que les *correcteurs à la promission ducale* avaient anéanti les prérogatives des doges de Venise. Chaque vacance du trône de Pologne avait de même été signalée par quelques conquêtes de la noblesse sur les rois ; et comme les cardinaux renouvelaient leurs tentatives avec la même constance, mais plus fréquemment encore ; comme ceux qui étaient les plus considérés dans la chrétienté, qui jouissaient de la plus grande réputation de vertu et de sainteté, étaient aussi ceux qui mettaient le plus d'importance aux priviléges de leur corps et aux libertés de l'Église, on aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement de la cour de Rome devînt absolument aristocratique.

Mais les bornes de l'autorité royale étaient affermies par les serments des rois, et l'on fut forcé de reconnaître, sans doute avec étonnement, que cet acte religieux ne conservait aucune efficace sur les prêtres. Une des prérogatives que les

papes s'étaient attribuées, et qu'ils défendaient avec le plus d'obstination, était celle de délier les fidèles des serments qu'ils avaient prêtés imprudemment; et dans une religion qui admet des vœux éternels, peut-être était-il nécessaire de reconnaître dans l'Église un pouvoir qui pût en relever. Le pape avait reçu au nom de Dieu les engagements pris sous serment envers son Église; lui seul, et juge et partie, pouvait en dispenser. Bientôt il crut avoir de même le droit de dissoudre les serments qui lient les hommes entre eux. On le vit rompre, de son autorité, tantôt les pactes et les alliances, tantôt les serments de fidélité des sujets aux souverains, tantôt les serments de garanties des souverains aux sujets. Par ce droit qu'il prétendit inhérent à son siége, il se dispensa lui-même le premier de tout ce qu'il avait promis. Autant les conclaves furent soigneux, dans tout le XV[e] siècle, d'exiger de chacun des membres du sacré collége le serment d'observer les pactes convenus, s'il venait à être désigné par le Saint-Esprit, autant les papes mirent de constance à annuler par leur autorité suprême les serments qu'ils avaient prêtés comme cardinaux, et qu'on avait cependant toujours eu soin de leur faire renouveler au moment de leur couronnement. Dès l'année 1353, Innocent VI avait même établi, par une constitution, le scandaleux principe qu'aucun engagement, aucun serment prêté d'avance ne pouvait limiter l'autorité pontificale; parce que les cardinaux, lorsque l'Église était privée de son pasteur, n'avaient plus d'autre autorité que celle d'en créer un nouveau. Ce principe est représenté comme une des lois invariables de l'Église, par son annaliste [1], qui écrivait au XVII[e] siècle; il est encore en vigueur aujourd'hui.

Cette constitution est fondée sur un sophisme. Peu importe

[1] *Raynald. Ann. Eccl.* 1353, § 29, T. XVI; et 1464, § 28, T. XIX, p. 337.

que les cardinaux n'aient pas le droit d'imposer un serment, celui qui l'a prêté volontairement n'en a pas moins contracté une obligation ; ainsi ne voulut-on point admettre sans contestations, même à la fin du xve siècle, dans la dépravation où la cour de Rome était tombée, le principe immoral qui autorisait le parjure du chef de la religion. Les prélats signalés par leurs lumières, leur piété et leurs mœurs s'étaient hautement prononcés contre ce scandale. Jacques Ammanati, cardinal de Pavie ; Bessarion, cardinal de Nice ; Jean Carvajal, cardinal espagnol, avaient constamment invoqué les serments prêtés par Paul II avant d'être pape ; et le dernier s'était immortalisé aux yeux de l'Église par sa courageuse et inébranlable opposition à la constitution qui devait les annuler [1].

Mais le sénat des cardinaux se ressentait des vices de celui qui avait seul le pouvoir d'en élire les membres ; il fallait que des papes tels que Paul II et Sixte IV eussent rempli le sacré collége de leurs créatures pour qu'on pût voir ensuite des élections telles que celles d'Innocent VIII et d'Alexandre VI. 1484.—Si le conclave peu scrupuleux qui s'assembla à la mort de Sixte IV voulut à son tour imposer des conditions au pape qu'il allait élire, les cardinaux s'occupèrent bien plus de leurs intérêts personnels que de ceux de l'Église. Ils exigèrent avant tout l'augmentation de leurs propres revenus. Aucun parmi eux ne devait avoir moins de quatre mille florins de rente, et cette somme devait leur être complétée par la chambre apostolique si leurs bénéfices ecclésiastiques ne rendaient pas tant. Ils demandaient de plus qu'aucun d'eux ne pût être frappé par des censures, par une excommunication ou un jugement criminel, si la sentence qui le condamnait n'était sanctionnée par les deux tiers des voix dans le sacré collége. Une clause plus importante encore fut celle par laquelle ils limitèrent

[1] *Cardin. Papiensis Epist.* 182. — *Raynald. Ann. Eccl.* 1464, § 16-[illegible], p. [illegible].

leur nombre à vingt-quatre. Le pape futur ne devait faire aucune promotion jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au-dessous de ce nombre; il ne pouvait de plus décorer du chapeau aucun homme âgé de moins de trente ans; il ne pouvait prendre qu'un seul cardinal dans sa famille; tous ceux qu'il élèverait à cette éminente dignité devaient avoir été reçus auparavant docteurs en théologie ou en droit; à la réserve des seuls fils ou neveux de rois; et ces derniers même devaient faire preuve d'une instruction compétente. Enfin, le pape devait désormais ne gouverner plus que de concert avec les cardinaux, et dans toutes les occasions importantes, surtout lorsqu'il s'agirait d'aliéner quelque fief de l'Église, ses bulles ne devaient avoir de force qu'autant qu'elles seraient sanctionnées par les deux tiers des suffrages dans le sacré collége [1]. Si les deux constitutions qui contenaient toutes ces conditions étaient devenues la loi de l'Église, peut-être la cour de Rome ne se serait-elle pas conduite avec moins d'ambition et de hauteur; mais sans doute sa politique aurait été plus prudente, et ses chefs n'auraient pas donné, par leurs mœurs, le scandale qui devait hâter la réformation.

Après que tous les cardinaux se furent engagés par serment à observer toutes ces conditions s'ils étaient appelés au trône pontifical, ils allèrent aux suffrages. Des intrigues fort actives et de libérales promesses avaient déjà préparé l'élection [2], et les suffrages se réunirent en faveur de Jean-Baptiste Cybo, Génois, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, qui fut proclamé le 29 août 1484, sous le nom d'Innocent VIII [3]. Dès le jour de son installation, il confirma, par un nouveau serment, le traité fait avec les cardinaux, et il s'engagea, sous peine de parjure et d'anathème, à ne s'en point absoudre lui-même, et à ne s'en point faire absoudre par d'autres. Cependant,

[1] *Annal. Eccles.* 1484, § 28-39, p. 337. — [2] *Diario di Stefano Infessura*. p. 1190. — [3] *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto*, p. 1091.

dès qu'il se sentit mieux affermi sur son trône, il abolit et son traité et ses deux serments, comme contraires au droit du Saint-Siége[1].

Mais Innocent VIII devait la tiare à un grand nombre de traités secrets faits avec chacun des cardinaux ; et ceux-ci, dont l'exécution devait être immédiate, furent observés avec plus d'exactitude. Celui entre les membres du conclave qui l'avait servi avec le plus d'activité et de zèle était le cardinal Julien de Saint-Pierre *ad vincula*, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Ce prélat guerrier avait demandé pour récompense, non des bénéfices ecclésiastiques, mais des forteresses. Il en obtint plusieurs en effet, et pour lui-même, et pour son frère Jean de la Rovère, que Sixte IV avait fait prince de Sinigaglia et préfet de Rome. Ce même Jean fut nommé par Innocent VIII capitaine-général de l'Église ; en sorte que le pouvoir et la faveur de la cour de Rome ne sortirent point de la maison du précédent pontife. Tous les autres cardinaux obtinrent les prélatures et les abbayes pour lesquelles ils avaient vendu leurs voix. Les écrivains du temps n'hésitent pas à taxer de simoniaque une élection préparée par ces marchés qu'on ne put tenir secrets[2]. Mais un panégyriste d'Innocent VIII, en rapportant ces mêmes libéralités, les donne pour preuves du cœur reconnaissant du nouveau pontife[3].

Innocent VIII ne ressemblait pas au pape qu'il remplaçait ; et cependant la comparaison avec un homme aussi odieux que Sixte IV ne lui fut point avantageuse. Faible, corrompu, sans caractère, sans vues profondes ou suivies, Innocent fut toujours gouverné par d'indignes favoris, et son administration fut souillée par tous leurs vices. Il avait eu sept enfants natu-

[1] *Raynaldus, Annal. Eccles.* 1484, § 41, p. 340. — [2] *Stefano Infessura, Diario Romano*, p. 1190. — Lettres de Guid' Antonio Vespucci à Laurent de Médicis, où il raconte à quel prix le cardinal Julien avait acheté pour J.-B. Cybo le vote de chacun de ses collègues. *Apud Roscoë Append.* n° 44. T. IV, p. 7. — [3] *Onofrio Panvino, Vite de Pontifici.* p. 466.

rels de différentes femmes, et il donna le scandale, nouveau pour l'Église, de les reconnaître publiquement. L'aîné de ses fils, que sa petite taille fit désigner par le nom de Franceschetto, devint ensuite la tige des ducs de Massa et Carrara de la maison Cybo. Une des filles d'Innocent était mariée à un banquier qu'il chargea des finances de la cour; les autres ne jouent aucun rôle dans l'histoire [1]. Ce ne fut plus l'ambition ou la passion de la guerre, mais l'avarice, la débauche, et une vénalité déhontée qui caractérisèrent la nouvelle cour. Innocent VIII fit peu de mal par lui-même, mais il laissa tout faire, et son indolence ne fut pas moins fatale aux peuples que la turbulence de son prédécesseur.

Le roi de Naples, Ferdinand, témoigna beaucoup de joie de l'élection du cardinal Jean-Baptiste Cybo; il le regardait comme une créature de son père et de lui-même. En effet, Cybo, quoique Génois, avait été élevé à la cour d'Alfonse, et il avait reçu de Ferdinand son premier évêché, celui d'Amalphi [2]. Mais les papes ont rarement montré de la reconnaissance aux souverains qui commencèrent leur fortune; souvent ils désirent faire sentir leur nouveau pouvoir à ceux de qui ils ont dépendu, ou bien ils se blessent de ce que le respect ne succède point assez tôt au ton de bienveillance et de protection.

La haine qui avait éclaté contre Ferdinand dans le royaume de Naples, lorsqu'il était monté sur le trône, ne s'était point éteinte pendant son long règne. On reconnaissait l'habileté de sa politique, la vigueur avec laquelle il maintenait son autorité, l'ordre et la justice qu'il faisait observer dans ses états; mais on l'accusait en revanche d'une extrême avarice, d'une cruauté impitoyable, et surtout d'une mauvaise foi, d'une perfidie dont ses vassaux avaient été victimes, aussi bien que les

[1] *Diario di Roma di Stefano Infessura.* p. 1190. — Onofrio Panvino ne parle que des deux aînés. p. 466. — [2] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1484, § 87, p. 341.

étrangers. L'animosité que les Napolitains conservaient dans leur cœur contre Ferdinand redoubla lorsque son fils aîné, Alfonse, duc de Calabre, commença à le remplacer dans les soins du gouvernement. Alfonse portait à l'excès tous les vices qu'avait eus son père. « Nul homme, dit Philippe de Comines, « n'a esté plus cruel que lui, ne plus mauvais, ne plus vicieux « et plus infect, ne plus gourmand que lui. Le père estoit « plus dangereux, car nul ne se congnoissoit en lui ne en son « courroux; car en faisant bonne chère, il prenoit et trahis- « soit les gens.... Jamais en lui n'y avoit grâce ne miséricorde, « comme m'ont conté ses prochains parents et amis; et jamais « n'avoit eu pitié ne compassion de son pauvre peuple, quant « aux deniers. Il faisoit toute la marchandise du royaume, « jusques à bailler les pourceaux à garder au peuple, et les leur « faisoit engraisser pour mieux les vendre. S'ils mouroient, « falloit qu'ils les payassent. Aux lieux où croît l'huile d'o- « live, comme en la Pouille, ils l'achetoient, lui et son fils, à « leur plaisir, et semblablement le froment, et avant qu'il fût « meur, et le vendoient après le plus cher qu'ils pouvoient. « Et si la dite marchandise s'abaissoit de prix, contraignoient « le peuple de la prendre; et par le temps qu'ils vouloient « vendre, nul ne pouvoit vendre qu'eux[1]. »

Ces monopoles avaient resserré l'amitié et la confiance entre Ferdinand et Sixte IV; ils s'entendaient pour fouler en commun leurs peuples, et faire de vive force un commerce ruineux pour leurs sujets. Innocent VIII en arrivant au trône fit cesser ce trafic scandaleux; mais en même temps il rompit les relations d'amitié et de bon voisinage que Sixte avait formées; il réclama avec hauteur le tribut pécuniaire que le royaume de Naples devait au Saint-Siége, révoquant la grâce accordée à Ferdinand de convertir ce tribut, pendant sa vie,

[1] *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, chap. XIII. *Collection des Mémoires pour l'Histoire de France.* T. XII, p. 206.

en la présentation d'une haquenée[1]. Il témoigna ouvertement son mécontentement de cette maison d'Aragon à laquelle il devait sa grandeur; il fit valoir la suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume; il invita les barons napolitains à porter pardevant lui leurs plaintes contre Ferdinand, et il s'établit en quelque sorte juge des différends entre le monarque et ses sujets.

1485. — Un acte de violence exercé l'année suivante par le duc de Calabre fournit au pape l'occasion de donner carrière à toutes ses prétentions. La ville d'Aquila, dans les Abruzzes, profitant de sa forte position au milieu des montagnes, de la richesse de son territoire, et du grand nombre de ses habitants, s'était mise en possession, sous la protection des rois de Naples, de presque tous les priviléges d'une république; elle nommait ses magistrats et levait ses impôts elle-même; elle ne permettait point aux troupes royales d'entrer dans ses murs, et elle concluait de sa seule autorité des traités et des alliances, même avec les ennemis du roi. C'est ainsi qu'elle était alliée de la maison Colonna, dont les fiefs s'étendaient dans son voisinage. Cette alliance n'avait point été détruite par la guerre que Ferdinand avait faite aux Colonna, de concert avec Sixte IV; et comme Innocent VIII avait reçu dans ses bonnes grâces cette maison puissante, et cherchait à la dédommager par tout son crédit de la persécution qu'elle avait éprouvée, les Colonna donnaient à la ville d'Aquila un nouvel appui à la cour de Rome[2].

La famille des Lalli, comtes de Montorio, exerçait dans Aquila, depuis plus d'un siècle, et dès les temps de la première Jeanne, une autorité non moins grande que celle des Médicis à Florence. Son chef était alors messire Pierre Lallo.

[1] *Raynaldi Ann. Eccles.* 1485, § 40, p. 358. — [2] Une collection des historiens originaux d'Aquila a été publiée par Muratori. *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. VI, p. 485-1032. — *Diario Romano di Stefano Infessura.* p. 1181 et 1194.

Le duc de Calabre, ayant le dessein de dépouiller les habitants de tous leurs priviléges, jugea convenable de les priver avant tout de leur premier magistrat. Alfonse avait cantonné à Cività di Chieti l'armée qu'il avait ramenée de la guerre de Ferrare ; il invita le comte de Montorio à s'y rendre auprès de lui, pour traiter des affaires de la province. Le comte n'avait pas même eu la pensée de nuire au gouvernement, en sorte qu'il vint au rendez-vous sans aucune défiance. Le duc de Calabre le fit arrêter le 28 juin 1485[1]. Il obligea la comtesse, sa femme, à se rendre à Naples, et il fit en même temps filer vers Aquila des troupes, qui y entrèrent par petits détachements, et qui se trouvèrent maîtresses de la place avant que les habitants en eussent conçu de la défiance. Cependant les magistrats d'Aquila adressèrent au duc des instances respectueuses pour qu'il en retirât ses troupes, conformément à leurs priviléges. Ils les répétèrent à plusieurs reprises, et toujours sans succès ; enfin, le 25 octobre, ils donnèrent ordre à toute la bourgeoisie de prendre les armes ; ils attaquèrent dans les rues les soldats napolitains, ils en tuèrent une partie, ils mirent le reste en fuite, et déclarant alors que le roi Ferdinand avait perdu toute souveraineté sur eux, pour en avoir abusé, ils se donnèrent à l'Église, sous condition qu'elle protégeât leur liberté[2].

Innocent VIII ne fit aucune difficulté d'accepter l'offre des habitants d'Aquila ; il prit sous sa protection le comte et la comtesse de Montorio ; il fit passer, par les fiefs des Colonna, des soldats dans l'Abruzze ; il sollicita les barons du royaume à s'engager, pour défendre leur liberté, dans une confédération générale, dont il voulait être le chef, et il se prépara à la guerre. Bientôt il apprit que Ferdinand, pour faire oublier le mécontentement et l'insurrection d'Aquila, avait remis, le

[1] *Antiq. Ital.* T. VI. *Cronaca Aquilana.* § 70, p. 923. — *Macchiavelli.* L. VIII, p. [illegible] — [2] *Cronaca Aquilana.* § 72, p. 924.

16 novembre, le comte de Montorio en liberté, après l'avoir engagé dans ses intérêts. Le pape écrivit à ce seigneur pour le féliciter, mais il ne renonça point à ses préparatifs de guerre[1].

En même temps qu'Innocent VIII sollicitait les barons napolitains de prendre les armes contre leur roi, celui-ci les invitait, à Naples, à une assemblée de son parlement. Trois grands seigneurs seulement osèrent s'y trouver, le comte de Fondi, le duc d'Amalfi, et le prince de Tarente; tous les autres refusèrent de se mettre entre les mains du roi, persuadés que s'il les tenait une fois, il leur ferait trancher à tous la tête[2]. Au lieu de se rendre à Naples, ils s'assemblèrent chez le duc de Melfi, dans la ville de même nom, sous prétexte d'assister aux noces de Trajan Caracciolo, son fils. On vit dans ce congrès le grand-amiral du royaume, Antoine de San-Sévérino, prince de Salerne; le grand-connétable, Pierre del Balzo, prince d'Altamura; le grand-sénéchal, Pierre de Guevara, marquis del Vasto; Jérôme San-Sévérino, prince de Bisignano; André-Matthieu Acquaviva, duc d'Atri; le duc de Melfi, celui de Nardo, les comtes de Lauria, de Mélito, de Nola, et une foule de moindres gentilshommes. Ces seigneurs étaient résolus à ne pas souffrir davantage l'oppression dans laquelle ils languissaient. Ils étaient entrés en correspondance avec Innocent VIII; ils avaient aussi des intelligences avec deux confidents du vieux roi, dont le duc de Calabre était jaloux, et qu'il voulait perdre: l'un était François Coppola, comte de Sarno, qui avait administré les deniers du roi dans son commerce de monopole; l'autre, Antoine Pétrucci, qu'il avait fait son secrétaire. Tous deux avaient amassé à la cour de grandes richesses, qui tentaient la cupidité d'Alfonse[3].

[1] Lettre d'Innocent VIII au comte de Montorio pour le féliciter sur le recouvrement de sa liberté. *Annal. Eccles.* 1485, § 41, p. 368.—[2] *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1196.—[3] *Giannone, Istoria civile del Regno di Napoli.* L. XXVIII, c. I, p. 610.

Celui-ci, connaissant le mécontentement de toute la noblesse, ne douta pas que l'assemblée de Melfi n'aboutît à une rébellion. Il voulut donc prévenir les factieux par la rapidité de ses attaques. Il tomba à l'improviste sur le comté de Nola; il s'empara de tous les lieux forts, il y surprit la femme et les deux fils du comte, qu'il envoya prisonniers à Naples. Son intention était d'écraser de même les autres mécontents avant qu'ils eussent réuni leurs forces; mais la rébellion, accélérée par cette violence, éclata en même temps dans tout le royaume, et le duc de Calabre fut obligé d'user de plus grands ménagements avec des ennemis plus nombreux qu'il ne s'y était attendu.

Encore que la guerre eût éclaté, ni le roi, ni ses barons, ni le pape ne se trouvaient prêts pour le combat; aussi l'on commença de toutes parts à négocier, plutôt avec l'intention de gagner du temps, ou de se tromper les uns les autres, que de se réconcilier. Des ambassadeurs de Ferdinand se présentèrent à la fin d'août, à Florence et à Milan, pour demander à ces deux états les secours qu'ils étaient obligés de fournir, d'après leur traité d'alliance[1]. Louis Sforza, dont la politique tortueuse semblait n'avoir d'autre but que d'étonner et de confondre ses alliés, évita quelque temps, et par plusieurs subterfuges, d'énoncer ce qu'il voulait faire. Mais la république florentine, entraînée par Laurent de Médicis, promit au roi une vigoureuse assistance. Elle se chargea d'attaquer le pape dans les états même de l'Église, tandis que Ferdinand combattrait contre ses barons. Sforza s'étant enfin rangé au même parti, ils prirent en commun à leur solde le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, et tous les capitaines de la maison Orsini; et dès le mois de novembre ils attaquèrent Innocent VIII[2].

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 169. — [2] *Ibid.* L. XXV, p. 171.

Le pape de son côté avait cherché des alliances et dans le reste de l'Italie, et en France. Pour s'attacher les Vénitiens, il les avait relevés de toutes les censures prononcées contre eux par Sixte IV [1]. Il avait voulu leur persuader que le moment était venu de se venger du roi de Naples; mais cette sage république, à peine reposée de ses précédentes guerres, ne trouva point qu'elle eût d'assez fortes raisons pour s'engager dans de nouvelles hostilités. Elle se contenta de céder au pape son général, Robert de San-Sévérino, qui passa au service de l'Église avec deux de ses fils et trente-deux escadrons de cavalerie [2]. Innocent offrit en même temps à René II, duc de Lorraine, qu'il regardait comme représentant de la maison d'Anjou, l'investiture du royaume de Naples. Il ne doutait pas de trouver ce prince prêt à tenter une entreprise qu'il jugeait glorieuse. Mais René était alors même obligé de plaider à la cour de France contre le testament de son grand-père qui l'excluait de sa succession. Il ne put obtenir du roi qu'un misérable secours de vingt mille francs en argent, et de cent lances, pour tenter la conquête d'un royaume auquel Charles VIII prétendait lui-même ; et comme il ne voulait pas appauvrir la Lorraine pour une guerre dont il n'attendait peut-être pas de grands succès, et qui dans aucun cas ne serait favorable à ce duché, il renonça à son expédition [3].

Cependant Ferdinand avait fait déclarer à ses barons qu'il était prêt à écouter leurs doléances, et à réformer les abus dont ils se plaignaient. Ceux-ci avaient nommé le prince de Bisignano pour exposer leurs griefs; mais, comme ils avaient alors l'espérance d'être soutenus par le pape, les Vénitiens et

[1] *Bulla Innoc. VIII, ap. Raynald.* 1485, § 45, p. 359. — *And. Navagiero.* p. 1192. — [2] *M. Ant. Sabellico.* Deca IV, L. III, f. 243.—*Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1098. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 277. — [3] *Phil. de Comines.* L. VII, chap. I, p. 135, T. XII. Mém. pour l'Hist. de France.

le duc René, ils firent au roi des demandes qu'ils croyaient eux-mêmes absolument inacceptables. Ferdinand répondit qu'il était prêt à signer la paix aux conditions que les barons proposaient; et son second fils, Frédéric, se rendit à leur assemblée avec cette acceptation pleine et entière. L'extrême débonnaireté de Ferdinand, loin de faciliter la négociation, glaça d'effroi les confédérés; ils reconnurent aisément l'intention de leur maître de tout accorder, de tout jurer, et de ne respecter aucun de ses serments. Au lieu d'accepter la paix aux conditions qu'eux-mêmes avaient demandées, ils offrirent la couronne à Frédéric d'Aragon, qui venait auprès d'eux pour les leur accorder. Ce prince avait inspiré, par ses vertus, autant de bienveillance et de respect, que son frère de méfiance et de haine. S'il avait été l'héritier légitime du trône, il aurait sans doute sauvé la maison d'Aragon du sort qui la menaçait; mais il ne pouvait accepter des propositions coupables, et il aima mieux demeurer prisonnier des rebelles, que de régner sur eux [1].

Le roi avait jugé que le parti nombreux formé contre lui, s'il commençait à faire la guerre, se déterminerait aussitôt à des mesures vigoureuses, tandis que s'il continuait à négocier, le respect pour l'autorité royale arrêterait tous les efforts de cette ligue mal affermie, et la discorde ne tarderait pas à s'y introduire. Il donna donc à son petit-fils, Ferdinand, prince de Capoue, une armée d'observation, chargée seulement de contenir les rebelles, tandis qu'il mit la plus grande partie de ses forces sous les ordres du duc de Calabre, qui marcha sur Rome pour s'y réunir au comte de Pitigliano et aux Orsini, soldés par le duc de Milan et les Florentins [2].

Aucune action d'éclat ne signala cette guerre : Robert de San-Sévérino voulut s'ouvrir un passage au travers des états

[1] *Giannone, Istoria civil.* L. XXVIII, c. I, p. 612. — [2] *Ibid.* p. 614.

de l'Église pour aller se joindre, dans le royaume de Naples, aux barons qui l'attendaient. Le duc de Calabre, avec les Orsini, prit à tâche de l'arrêter [1]. Les Florentins, toujours lents à se mettre en mouvement, n'agirent avec quelque vigueur qu'au commencement de l'année suivante. 1486. — Alors ils étendirent leurs négociations dans toutes les villes de l'Église qui confinaient à leur territoire. Les Baglioni devaient faire révolter Pérouse et y rétablir le gouvernement républicain; les fils de Nicolas Vitelli, qui venait de mourir, devaient, avec leurs partisans, recouvrer la seigneurie de Città di Castello; Jean des Gatti devait faire valoir les droits de sa famille sur Viterbe; les villes d'Assise, Foligno, Montéfalco, Spolète, Todi et Orviète recelaient de même chacune un parti qui traitait avec les Florentins [2]. Aucune de ces conjurations, il est vrai, n'eut une heureuse issue; mais le pape qui en avait connaissance en conçut une extrême inquiétude. Il fut obligé de diviser ses forces pour contenir toutes ses villes dans le devoir, et il ne put point donner aux barons napolitains les secours qu'il leur avait promis.

Cependant les deux armées du duc de Calabre et de San-Sévérino, qui s'étaient longtemps menacées, se rencontrèrent enfin, le 8 mai 1486, au pont de Lamentana. Un combat s'engagea entre ces deux corps de cavalerie, mais avec si peu d'ardeur militaire qu'on assure qu'il n'y eut personne ni de tué ni de blessé. Comme le duc de Calabre enleva des prisonniers à Robert de San-Sévérino, et le repoussa du champ de bataille, il fut supposé avoir remporté la victoire [3]. Il s'approcha ensuite de Rome; et les Orsini qui lui étaient dévoués, jetèrent la ville dans une extrême confusion, car autant la guerre était peu meurtrière pour les soldats, autant elle était redoutable pour les peuples.

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 171. — [2] *Ibid.* p. 173. — [3] *Ibid.* — *M. A. Sabellico*. Deca IV, L. III, f. 243, v°.

Le danger de tout l'état de l'Église, la dévastation des campagnes, la ruine de la ville elle-même, inspiraient déjà au faible Innocent VIII du repentir de s'être engagé dans une lutte au-dessus de ses forces. Après avoir allumé une guerre imprudente, il n'avait pris aucune mesure pour la soutenir; il se défiait de tous également, et, dans son indécision, il laissait échapper ses dernières ressources. Laurent de Médicis augmenta encore son irrésolution et ses craintes, en faisant tomber entre ses mains de fausses lettres de Robert de San-Sévérino, qui devaient faire appréhender une trahison de sa part[1]. Les cardinaux s'accordaient à presser le pape de terminer cette guerre ruineuse : le seul cardinal de La Balue, comme Français, se trouvait en opposition avec tout le sacré collége. Il rappelait les démarches faites par la cour de Rome auprès du roi de France, et il protestait que le pape ne pouvait sans déshonneur abandonner une entreprise qui avait déjà mis la France entière sous les armes. Le vice-chancelier Rodéric Borgia lui répondit avec tant de violence, qu'on eut peine à empêcher les deux cardinaux de se battre[2].

Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, cherchaient par leurs ambassadeurs à rétablir la paix du midi de l'Italie. La réunion de ces deux antiques monarchies leur avait donné une grande prépondérance dans la politique de l'Europe. Ferdinand était roi de Sicile, et il avait par conséquent un intérêt direct à écarter du royaume de l'autre Ferdinand, son cousin, les prétendants français qui pouvaient ébranler sa propre domination. D'autre part, il avait à craindre pour la Sicile l'invasion des Turcs, qui auraient pu faire ainsi une diversion à la guerre qu'il portait dans le royaume musulman

[1] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, § 16, p. 368. — [2] Rodéric Borgia s'écria que le Saint-Père ne devait pas écouter les propos d'un ivrogne : le cardinal de La Balue répondit à cette insulte par des attaques plus directes encore sur les mœurs, la naissance et la foi du *Marrano*, ou mécréant espagnol. *Stefano Infessura, Diario Romano.* T. III, P. II, 1204-1205.

de Grenade. Il importait donc aux rois d'Espagne que l'Italie demeurât unie pour paraitre redoutable aux étrangers; aussi s'offrirent-ils pour médiateurs dans la guerre entre le pape et le roi de Naples. L'évêque d'Oviedo et Francisco de Roxas vinrent à Rome pour négocier. Plus tard, ils furent suivis par don Inigo de Mandoza, comte de Tendilla, et tous les partis parurent également empressés d'accepter leur médiation [1].

Ferdinand de Naples accorda au pape toutes ses demandes. Il s'engagea à payer à l'Église le tribut annuel, avec tous ses arrérages; il reconnut pour vasseaux immédiats de l'Église, et la ville d'Aquila, et tous les barons rebelles qui avaient fait au pape hommage de leurs fiefs. Seulement il stipula que les cens, payés annuellement à l'Église par cette ville ou ces barons, seraient reçus en déduction du tribut qu'il reconnaissait devoir lui-même. Il ne se contenta pas de pardonner à tous ses barons, il les dispensa de venir lui rendre hommage à Naples; il leur permit de rester dans leurs forteresses au milieu de leurs vassaux, et il donna cependant pour garants de leur sûreté les rois d'Aragon et de Castille, le duc de Milan et Laurent de Médicis. Ce traité, qui n'avait point été communiqué aux cardinaux, fut signé, le 11 août, à Rome, et publié immédiatement [2].

Les deux confidents de Ferdinand, qui avaient entretenu avec les rebelles une secrète correspondance, n'étaient pas explicitement compris dans le traité. Aussi Ferdinand, au moment où il reçut, le 31 août, la nouvelle de la signature de la paix, pour mêler dans le cœur de ses sujets la terreur à l'espérance, fit-il arrêter François Coppola, comte de Sarno; les comtes de Carinola et de Policastro, ses fils; Antoine Pétrucci, son secrétaire, et deux de leurs confidents. Leurs biens,

[1] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, § 1-2, p. 366.—[2] *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1211. — *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1103. — *Raynaldi Annal. Eccles.* § 13 et 14, p. 368.

qui montaient, dit-on, à trois cent mille ducats, furent saisis; et, peu de jours après, on fit périr tous ces prisonniers dans de cruels supplices [1]. Les barons, qui avaient été en guerre avec le roi, se crurent dans ce moment abandonnés à ses vengeances par le traité de paix, ou peut-être par une collusion honteuse des puissances mêmes qui avaient garanti leur sûreté. Le grand sénéchal, Pierre de Guévara, mourut de douleur de l'avilissement où était tombé son parti. Antoine de San-Sévérino, prince de Salerne, connaissant trop Ferdinand pour se fier jamais à lui, passa en France, et, après de longs efforts, il réussit enfin à y susciter un vengeur [2]. Les autres barons, retirés dans leurs terres, furent ménagés quelque temps encore par le roi, et ils cherchèrent alors à se persuader que leur cause n'était point la même que celle du comte de Sarno et de Pétrucci.

Cependant Ferdinand, après s'être assuré que le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis ne tiendraient point la main à l'exécution de ses promesses, ne tarda pas à les violer toutes effrontément. Il fit entrer au mois de septembre dans Aquila, ce même comte de Montorio qu'il avait fait arrêter un an auparavant, mais qui depuis s'était entièrement dévoué à lui. Le comte tomba à l'improviste sur les soldats d'Innocent VIII; il en tua une partie, et contraignit le reste à la fuite. Il fit mettre à mort l'archidiacre, chef du parti de l'Église, et représentant du pape dans Aquila; enfin il soumit, sans réserve, cette ville à l'autorité royale [3].

Les barons n'échappèrent pas longtemps non plus à la perfidie du roi. Le 10 octobre, ou, selon d'autres, le 10 juin suivant, il fit arrêter les princes d'Altamura et de Bisigano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Morcone, de

[1] *Annali Napolitani di Raimo*. T. XXIII, p. 238. — [2] *Mémoires de Phil. de Comines* L. VII, chap. II, p. 138. — [3] *Stefano Infessura, Diario di Roma*. T. III, P. II, p. 1214. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1486, § 19, p. 369.

Lauria, de Milito, de Nola, et plusieurs autres gentilshommes. On prétend que tous ces seigneurs furent immédiatement égorgés, et que leurs corps, cousus dans des sacs, furent jetés à la mer. Mais Ferdinand, pour contenir leurs partisans, voulut faire croire qu'il retenait toujours ces princes comme otages, et il eut soin de faire porter chaque jour des provisions à leur prison. Peu de temps après, on arrêta encore leurs femmes et leurs enfants, et tous leurs biens furent confisqués. La princesse de Bisignano réussit seule à s'enfuir avec sa famille. Le roi fit périr en même temps Marin Marzono, duc de Suessa, qui, depuis vingt-cinq ans, languissait dans ses cachots [1].

Le roi n'ayant plus rien à craindre de ses barons, se dégagea de tout reste d'égards pour le pape. Il continua à disposer, sans le consulter, de tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états; il refusa le tribut annuel qu'il s'était engagé à payer, et lorsque l'évêque de Césène fut envoyé par Innocent VIII auprès de lui, pour réclamer sur ces deux objets, Ferdinand répondit qu'il connaissait mieux ses propres sujets que le pape, et qu'il savait mieux que lui quels étaient ceux qui étaient dignes d'avancement. Il ajouta qu'il était sans argent, et que d'ailleurs il avait tant fait de dépenses pour l'Église, qu'il avait mérité de jouir d'une plus longue exemption encore [2].

Robert de San-Sévérino sachant que le traité de paix ne contenait aucune clause en sa faveur, se mit en marche pour regagner, avec sa cavalerie, le territoire de Venise, déterminé à s'ouvrir un chemin à la pointe de l'épée. Il avait déjà passé Todi et le bourg Saint-Sépulcre, lorsque le duc de Calabre se mit à ses trousses; ce duc, qui encourageait à la résistance toutes les villes dont San-Sévérino s'approchait,

[1] *Giannone, Ist. civ.* L. XXVIII, c. I, p. 618. — [2] *Stefano Infessura, Diar. Rom.* p. 1218. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, § 11, p. 382.

commença bientôt à gagner des marches sur lui. Jean Bentivoglio et les Bolonais fermèrent enfin le passage au général du pape, et celui-ci fut obligé d'abandonner tous ses bagages et la plus grande partie de son armée, tandis qu'avec cent chevau-légers seulement il échappa à ses ennemis et rentra sur le territoire de Venise [1].

Jamais le Saint-Siége n'avait fait une paix plus honteuse que celle que venait de conclure Innocent VIII. Sans avoir éprouvé aucune grande déroute, aucun revers qui pût motiver tant de faiblesse, il avait sacrifié le général qui était venu à son service de l'autre extrémité de l'Italie : il avait abandonné tous ses engagements avec René de Lorraine et la cour de France ; il avait fait traîner dans les cachots et périr dans les supplices des hommes qui n'étaient coupables que pour avoir soutenu son parti, et qu'il s'était engagé solennellement à défendre. Il perdait le tribut du royaume de Naples, et la présentation aux bénéfices, que le Saint-Siége distribuait auparavant dans ce royaume ; et pour comble de honte, tous ces outrages lui étaient faits en contradiction ouverte avec un traité solennellement juré, et annoncé à toute l'Europe, sans qu'il osât en témoigner aucun ressentiment. Innocent VIII qui fit quelques faibles tentatives pour se faire payer par Ferdinand, n'en fit aucune pour sauver les malheureuses victimes de leur attachement au Saint-Siége. Il n'en conserva pas moins des relations de bon voisinage avec le roi de Naples ; il n'invoqua point la garantie des médiateurs du traité de Rome, et bientôt il se jeta entièrement dans les bras de l'un deux. Il sentait sa propre faiblesse, il avait besoin de trouver de la force, il désirait être conduit et se confier en aveugle, et il choisit pour son confident et son guide, celui en qui il venait de trouver l'opposition la plus

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 176. — *M. Ant. Sabellico*. D. IV, L. III, f. 243. v. — *Hier. de Bursellis Ann. Bonon*. T. XXIII, p. 906.

vigoureuse : Laurent de Médicis, l'allié et le sauveur de Ferdinand.

Ce chef célèbre de la république florentine avait rencontré un juste mécontentement dans le conseil même des Septante, qu'il avait créé, lorsqu'il avait voulu engager Florence à seconder Ferdinand dans une oppression injuste, et à se brouiller avec l'Église, dont l'inimitié était toujours redoutable. Son historien, Valori, assure que jamais il ne déploya tant d'éloquence, que dans le discours qui persuada ses collègues[1]. Jamais aussi il n'avait eu besoin de plus d'artifice que dans cette occasion, où il voulait faire sacrifier l'avantage comme les principes de la république à son intérêt personnel. Laurent réussit à procurer à sa famille l'amitié de Ferdinand en lui rendant service, et celle d'Innocent VIII en l'intimidant ; mais ni l'un ni l'autre n'étaient les vrais alliés que devait désirer Florence ; ni l'un ni l'autre ne pouvaient promettre de la constance dans leurs affections, ou de la suite dans leur politique. Florence était déchue de sa grandeur depuis qu'elle avait abandonné le système des Albizzi, et qu'elle ne faisait plus cause commune avec tous les peuples libres. Les Médicis, humiliés de n'être considérés dans les autres républiques que comme de simples citoyens, manifestaient de la jalousie contre Venise; ils inspiraient de la défiance à Gênes, à Lucques et à Sienne ; ils mettaient enfin tout leur art à maintenir un esprit de rivalité entre leur patrie et les villes libres. Dès lors Florence n'eut plus de partisans héréditaires dans le reste de l'Italie ; on savait que son alliance dépendait des intrigues secrètes du cabinet, qu'elle était variable comme les intérêts du jour et la faveur des princes ; ceux qui souffraient pour la cause la plus légitime n'étaient plus assurés de ses secours ; les amis de la liberté ne songèrent plus dès lors à venir à son

[1] *Valori in vita Laurentii.* p. 53. — *Roscoë*, *life of Lorenzo de Medici.* T. II, ch. VI, p. 27.

aide, qu'autant qu'ils s'y sentirent conviés par un intérêt présent.

La vanité de Laurent de Médicis, au contraire, était flattée toutes les fois qu'il traitait avec des princes; Ferdinand avait pour lui tous les égards réservés aux souverains. Son fils Pierre fut accueilli avec bien plus de respect, aux noces d'Isabelle d'Aragon avec Jean Galéaz, que les ambassadeurs de la république[1]. Innocent VIII, de son côté, ne s'alliait pas à Florence, mais aux Médicis. Son fils, Franceschetto Cybo, épousa Madeleine, fille de Laurent et de Clarisse Orsini. Clarisse fut à cette occasion reçue avec pompe à la cour de Rome, aussi bien que son père Virginio Orsini, qui depuis le commencement de ce pontificat avait été en guerre avec le Saint-Siége: tous les Orsini, qui avaient été persécutés avec acharnement, furent rappelés à la faveur et à la toute-puissance dans Rome. Enfin, le pape promit au frère de sa belle-fille, au second fils de Laurent de Medicis, un chapeau de cardinal. Celui dont la fortune commençait ainsi devait être un jour le pape Léon X; alors il était encore enfant, et jamais la première dignité de l'Église n'avait été obtenue dans un âge aussi tendre. Le mariage de Franceschetto Cybo et de Madeleine de Médicis ne se célébra qu'en novembre 1487, et la consécration de Jean de Médicis fut différée jusqu'au commencement de l'année 1462[2].

Laurent de Médicis était à peine réconcilié avec l'Église qu'il rendit à Innocent VIII un service éminent en terminant honorablement pour lui une petite guerre, qui menaçait d'être suivie de grands désastres. La ville d'Osimo, dans la Marche, avait éprouvé une révolution, à la suite de laquelle elle avait secoué la domination de l'Église, et Boccolino Guzzoni, l'un

[1] *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIV, p. 39. — [2] *Macchiavelli Ist.* L. VIII, p. 425. — *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 177. — *J. Mich. Bruti.* L. VIII, p. 209. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1215. — *Diario di Roma del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

de ses citoyens, s'en était fait déclarer seigneur. Ce petit souverain, abandonné à ses seules forces, aurait été aisément rameué à l'obéissance envers le siége apostolique ; mais vers le même temps, Bajazeth II, demeuré vainqueur dans les guerres civiles des Turcs, avait repris le dessein de pénétrer en Italie. Des poignées d'aventuriers musulmans avaient fait plusieurs descentes dans la marche d'Ancône ; ils avaient essayé de surprendre Fano, et ils avaient trouvé, dans les états du pape, des correspondants et des partisans, comme ils en avaient trouvé dans ceux de Ferdinand[1]. Boccolino, qui ne pouvait guère espérer de former des alliances en Italie, fit offrir à Bajazet II de tenir de lui la ville d'Osimo en fief ; il lui envoya son frère à Constantinople, tandis qu'un agent du sultan vint à Venise pour suivre cette négociation. La ville d'Osimo est située à quelque distance du rivage, et Innocent VIII, pour supprimer une révolte qui pouvait avoir de si funestes conséquences, avait envoyé immédiatement dans la Marche le cardinal Julien de la Rovère, qui avait coupé les communications de Boccolino avec la mer. Il l'assiégea ensuite dans Osimo, place assez forte, et qui se défendit avec vigueur : si la garnison turque qu'on y attendait était entrée dans ses murs, il est peu probable qu'on eût jamais pu chasser ensuite les Musulmans du sein des états de l'Église[2]. Laurent de Médicis interposa sa médiation pour terminer cette guerre dangereuse : il envoya l'évêque d'Arezzo à Boccolino, et il lui persuada de vendre au pape la ville d'Osimo, pour la somme de sept mille florins. Boccolino vint ensuite à Florence, où il fut bien accueilli ; mais, lorsque de là il se rendit à Milan, il fut arrêté à son entrée dans cette dernière ville, et pendu sans jugement, et sans égard pour la pro-

[1] *Roscoë Life of Lorenzo.* Chap. VI, p. 31. — [2] *Stefano Infessura Diario Romano.* p. 1213. — *Marin Sanuto, Vite de' Duchi.* p. 1241. — *Raynald. Annal. Eccl.* 1486, § 32, p. 371.

tection de Médicis, ou peut-être avec sa connivence secrète[1].

Il ne restait plus en Italie d'autre guerre que celle entre les républiques de Florence et de Gênes; elle n'avait point été terminée par le traité de Bagnolo, en 1484; elle ne le fut point par celui de Rome en 1486. Le premier avait laissé aux Florentins le droit de poursuivre par les armes la restitution de Sarzane, qu'Augustin Frégoso leur avait enlevée: dans ce but ils avaient pris à leur solde le comte Antoine de Marciano, et Ranuccio Farnèse, et ils les avaient envoyés dans la Lunigiane, dès le mois de septembre 1484[2].

1484. — Gênes se trouvait alors avoir pour doge ce même Paul Frégoso, son archevêque, qui s'était assis deux fois, en 1464, sur le trône ducal, et qui s'était voué à la piraterie, lorsqu'il avait été forcé d'en descendre. Il était rentré dans sa patrie, en 1479, avec le reste de sa famille. Son neveu, Baptiste, avait été décoré par Sixte IV du chapeau de cardinal, et chargé du commandement de la flotte envoyée contre les Turcs. Mais ni ces honneurs, ni le rang qu'il occupait dans l'Église et dans sa patrie, ni le crédit qu'il conservait sur le doge Baptiste Frégoso son neveu, ne suffisaient encore pour satisfaire l'ambitieux archevêque. Il accusa Baptiste, auprès des chefs de sa faction, de dureté, d'arrogance et d'injustice, il prétendit que ce doge était en négociation avec l'empereur; pour lui soumettre Gênes, et la tenir ensuite en fief de lui; il

[1] *Stefano Infessura.* p. 1217. — *Raynald. Annal. Eccles.* 1487, § 7, p. 381.
M. Roscoë a prouvé par la publication d'une lettre de Laurent à l'ambassadeur florentin à Rome, que son héros s'était employé avec zèle à faire tenir par le pape, au moins jusqu'à la date du 18 août 1487, les promesses faites à Boccolino. (*Illustr.* p. 162, *Append.* p. 140.) Mais il ne devait pas s'en prendre à moi du soupçon que j'avais incidemment laissé peser sur Médicis; les paroles de l'annaliste de l'Église l'inculpaient bien davantage. *Ad artes confugiendum fuit. Itaque Laurentius Mediceus*, etc... *Quibus delinitus illecebris tyrannus ad Laurentium Florentiam perrexit, ubi laute habitus est; à Mediolanensi vero duce accitus... justo scelerum, contra spes suas, præmio, nimirum suspendio affectus est.* Raynald. 1487, § 7. Les papiers conservés dans l'archive du Vatican, que l'annaliste cite à l'appui de son récit, ne sont pas accessibles pour moi. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 162.

s'associa avec Lazare Doria, qui avait comme lui un grand nombre de factieux à ses ordres ; et le doge son neveu étant venu lui rendre visite à l'archevêché, le 25 novembre 1483, il l'y fit arrêter ; il lui demanda, au nom de toute sa famille, de déposer la couronne ducale, et il ne le remit en liberté qu'après s'être fait livrer le palais et les forteresses. Ensuite Paul Frégoso ayant assemblé un conseil de trois cents citoyens, se fit proclamer doge de Gênes par leurs suffrages [1].

Ce chef de factieux, habile et entreprenant, était un des plus redoutables adversaires que les Florentins pussent rencontrer dans leur entreprise sur Sarzane. Ce n'était plus à Augustin Frégoso seul qu'ils devaient disputer la petite ville dont ils réclamaient la souveraineté, mais au doge, et en même temps à la banque de Saint-George. Cette compagnie de commerce, sous prétexte d'administrer les revenus des créanciers de l'état de Gênes, avait un gouvernement représentatif, un trésor, une armée et un système de liberté et d'administration bien supérieur à celui de la république au milieu de laquelle elle était instituée [2]. Augustin Frégoso, qui ne s'était pas senti assez fort pour défendre seul Sarzane, avait cédé à cette banque tous ses droits.

La banque de Saint-George possédait également le fort château de Piétra-Santa, qui commande le passage de la Lunigiane, sur le chemin de Florence à Sarzane. Ce château est situé dans une plaine fertile, couverte par des bois d'oliviers, mais resserrée entre les montagnes et la mer. Les eaux, qui ne peuvent y trouver un écoulement suffisant, y forment quelques marais qui rendent cette campagne très malsaine. Piétra-Santa avait été batie au XIII[e] siècle par un

[1] Baptiste Frégoso a écrit lui-même l'histoire de cette révolution, et fait le tableau des crimes et des vices honteux de son oncle, dans son livre *De Factis et Dictis mirabilibus*. — *Uberti Folietæ*. L. XI, p. 650. — *Ag. Giustiniani Annali*. L. V, f. 241, F. — *P. Bizarro, Hist. Genuens*. L. XV, p. 356. — [2] *Nic. Macchiavelli, Istor*. L. VIII, p. 428.

podestat florentin. Les Pisans et les Lucquois l'avaient possédée tour à tour, et la république florentine l'avait définitivement aliénée en 1343. La banque de Saint-George y tenait alors trois cents hommes de garnison. Il était difficile d'attaquer Sarzane sans posséder Piétra-Santa. Cependant les Florentins, qui ne se regardaient point comme en guerre avec les Génois, ne voulaient pas commencer les hostilités en attaquant cette forteresse. Mais un convoi faiblement escorté, qu'ils envoyaient à leur armée, et qui passait sous les murs de Pietra-Santa, fut pillé par la garnison. Dès lors ils se crurent en droit d'assiéger ce château, et la guerre au lieu de n'être dirigée que contre Augustin Frégoso, devint publique entre les deux états[1]. Les Génois, de leur côté, envoyèrent Constantin Doria, avec une flotte de dix galères et quatre vaisseaux ronds pour porter le ravage à Livourne, à Vado, et sur toutes les côtes de Toscane[2].

Le mauvais air de Piétra-Santa rendit très meurtrier le siége de cette petite ville, qui avait été entrepris dans la saison des fièvres. Il y avait eu peu d'actions militaires, les batteries n'étaient point encore plantées devant les murs, et déjà les trois capitaines des Florentins, les comtes de Pitigliano et de Marciano, et Ranuccio Farnèse étaient malades; la plupart de leurs soldats étaient hors d'état de faire aucun service. Ils étaient sur le point, le 10 octobre, de lever le siége[3], lorsque les Florentins envoyèrent à leur armée des renforts considérables, avec trois nouveaux commissaires. Ceux-ci s'efforcèrent de faire comprendre aux soldats que, dans un climat chaud et fiévreux, l'automne était bien plutôt la saison de commencer que de terminer la campagne. Ils les engagèrent donc à demeurer encore devant Piétra-Santa, et les 21 et 22

[1] *Nic. Macchiavelli*. L. VIII, p. 431. — *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 163. — *J. Mich. Bruti*. L. VIII, p. 198. — [2] *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XI, p. 651. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 357. — *Agost. Giustiniani Annal.* L. V, f. 241. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 163.

octobre, ils les conduisirent à l'attaque de deux redoutes qu'ils enlevèrent, l'une au *Salto à la Cervia*, l'autre dans la vallée de *Corvara*. La garnison avait jusqu'alors conservé une communication avec les montagnes au moyen de ces redoutes. Cependant le comte de Marciano fut tué dans une de ces attaques; les trois nouveaux commissaires, Guicciardini, Gian-Figliazzi et Pucci, furent atteints par la fièvre épidémique, et l'on fut obligé d'en envoyer un nouveau, Bernard del Néro, pour les remplacer. Il arriva au camp le 2 novembre; la garnison était déjà aux abois; un assaut fut livré à la place le 5 novembre, et les Florentins demeurèrent maîtres d'un bastion. Alors Laurent de Médicis, qui ne s'approchait guère des camps aussi longtemps qu'il y avait quelque danger, accourut à celui des assiégeants pour recevoir la capitulation de Piétra-Santa; elle fut signée le 8 novembre [1].

Les Florentins cependant avaient pris à leur solde dix-huit galères catalanes, sous les ordres de Requesens et de Villa-Marina; ils avaient formé un parti parmi les émigrés génois ennemis de Paul Frégoso, et ils voulurent attaquer ce doge dans sa capitale. Bernard del Néro eut beaucoup de peine à tenir réunie l'armée qui avait pris Piétra-Santa, et qui était affaiblie et découragée par des maladies toujours renaissantes. Il se préparait cependant à continuer la campagne, lorsqu'il apprit que les émigrés génois avaient été défaits le 22 décembre; alors il céda aux sollicitations de ses soldats, et il les mit en quartiers d'hiver [2].

1485. — Louis-le-Maure, régent de Milan, et le pape, offrirent aux deux républiques leur médiation : ils proposèrent, ou de laisser aux Génois la possession de Sarzane, et aux Florentins celle de Piétra-Santa, ou d'échanger ces deux places

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 164. — *Macchiavelli Istor*. L. VIII, p. 434. — P. *Bizarro*. L. XV, p. 358. — *Agost. Giustiniani*. L. V, f. 242. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXV, p. 166.

l'une contre l'autre, pour que chaque république rentrât dans ses anciennes propriétés. Les Génois, dans la première supposition, demandaient que les Florentins évacuassent Sarzanello, forteresse attenante à Sarzane, qu'ils possédaient toujours. Ceux-ci ne voulaient le faire qu'autant qu'ils seraient remboursés du prix d'achat qu'ils avaient payé à Frégoso pour toutes deux. Ces prétentions, quoique opposées, ne paraissaient pas bien difficiles à accorder; aussi, pendant toute l'année 1485, les hostilités demeurèrent-elles suspendues, d'autant plus que la guerre de Naples et de l'Église attirait d'un autre côté l'attention et les forces des Florentins [1]. Mais les nouvelles négociations entamées par le pape furent infructueuses; le traité signé par son entremise fut rompu, les deux peuples s'accusèrent mutuellement de mauvaise foi, et de nouveau ils recoururent aux armes [2].

1487. — Vers la fin de mai 1487, les Génois surprirent la forteresse de Sarzanello; mais ils ne purent se rendre maîtres du château où les Florentins s'étaient réfugiés. Florence envoya en hâte tous ses condottiéri sur cette frontière : c'étaient le comte de Pitigliano, le seigneur de Piombino, celui de Faenza et les Orsini. Leur armée rentra le 13 avril dans Sarzanello, et Jean-Louis de Fiesque, qui commandait les Génois, y fut fait prisonnier avec un de ses neveux [3]. Pitigliano entreprit aussitôt le siége de Sarzane; il bâtit trois redoutes entre cette ville et la Magra; il ouvrit une batterie de huit bombardes, qui fit au corps de la place une brèche praticable, et il allait ordonner un assaut, lorsque Laurent de Médicis, averti que les habitants étaient sur le point de se rendre, accourut pour recevoir leur capitulation : elle fut signée le 22 mai 1487, et l'armée victorieuse prit l'engagement de respecter les propriétés des bourgeois [4].

[1] *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 167. — [2] *Ibid.* p. 172. — *Uberti Folietæ.* L. XI, p. 652. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXV, p. 178. — [4] *Ibid.* p. 179. — *Uberti Folietæ.*

Au lieu de poursuivre la guerre après cette victoire, ou de la terminer par une bonne paix, Laurent de Médicis ne laissa qu'un millier de soldats à Sarzane, et il s'unit à Louis-le-Maure pour décider Paul Frégoso à soumettre de nouveau Gênes au duc de Milan. Quoique l'âge avancé du cardinal Frégoso commençât à calmer ses passions, la double dignité d'archevêque et de doge n'avait pu le faire renoncer au caractère d'un chef de factieux. Son fils naturel Frégoniso marchait, comme lui, entouré de bandits accoutumés à braver toutes les lois pour satisfaire ses moindres désirs. Un conseil des Dix, nouvellement institué à Gênes pour réprimer ces désordres, avait fait arrêter Thomas Frégoso. Le cardinal, ou son fils, prenant la défense de leur parent, firent assassiner Ange Grimaldi, l'un des décemvirs, et Tobie Lomellini [1]. En même temps ils entrèrent en traité avec Louis-le-Maure pour lui soumettre Gênes aux mêmes conditions si souvent accordées avec les ducs de Milan, et si souvent violées; mais ils cherchèrent dans cet accord une garantie pour leur famille qu'ils ne pouvaient trouver pour leur patrie. La fille naturelle du dernier duc, Claire Sforza, veuve de Pierre del Verme, fut donnée en mariage à Frégoniso, fils de l'archevêque; leurs noces furent célébrées avec un faste royal à Milan, au mois de juillet 1487, en présence des ambassadeurs de la république. Ainsi, la liberté de Gênes allait être sacrifiée par un marché honteux au mariage de deux bâtards [2].

Mais l'alliance de Paul Frégoso avec le duc de Milan excita la défiance de tous les Génois, et les ennemis du doge profitèrent de ces dispositions publiques pour se réunir contre lui. Ibletto et Jean-Louis de Fiesque, deux frères qui avaient contribué à sa grandeur, se préparèrent à abattre l'idole qu'ils

L. XI, p. 653. — [1] *Ub. Folietæ Hist. Genuens.* L. XI, p. 654. — [2] *Diario del Notaio di Nantiporto.* p. 1105. — *Barthol. Senaregæ Comment. de rebus Genuens.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 518.

avaient élevé : ils s'adressèrent à Baptiste Frégoso, que le cardinal, son oncle, retenait en exil dans le Friuli, après l'avoir trahi et chassé du palais ducal cinq ans auparavant. Ils s'adressèrent aussi à Jean et Augustin Adorno, chefs de la faction opposée, qui vivaient à Selva dans la retraite, et ils convinrent avec eux du jour où ils attaqueraient à l'improviste le doge qu'ils détestaient tous[1].

1488. — Jean-Louis de Fiesque s'enfonça dans les montagnes pour armer ses vassaux, et joindre à leur troupe tous les soldats vagabonds qu'il pourrait recruter. Ibletto, chargé de diriger des rassemblements dans les faubourgs mêmes de Gênes, cacha ses intrigues sous l'appareil de festins continuels, et d'une dissipation qui frappait tous les yeux. Le doge le fit interroger sur les soldats qu'on voyait autour de lui. Ibletto répondit que c'étaient d'anciens compagnons d'armes qui profitaient de ce que l'Italie entière était en paix pour venir passer dans la joie quelques jours avec lui. Cependant l'inquiétude que Paul Frégoso avait manifestée fit comprendre à Ibletto qu'il n'avait pas un moment à perdre. Le même soir, au mois d'août 1488, il surprit la Porte-aux-Chèvres, près de Saint-Étienne, et il s'y fortifia avec une centaine de soldats; il fit en même temps avertir de son entreprise tous ses associés, et il les fit prier instamment d'accourir aussitôt à son aide. Paul Frégoso crut devoir attendre le jour avant de venir l'attaquer; il ignorait et les forces de son ennemi et les dispositions de la ville, et il ne voulait pas tirer des soldats de ses forteresses, au risque d'en affaiblir la garnison, au moment où l'on songeait peut-être à les surprendre : ce délai assura le succès des conjurés. Avant le jour, Jean-Louis de Fiesque entra dans la ville avec la petite armée qu'il avait rassemblée dans les montagnes, Augustin et Jean Adorno y

[1] *Barth. Senaregæ Comment.* p. 514. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655.

entrèrent de leur côté, avec toute leur faction depuis longtemps opprimée. Baptiste Frégoso n'avait pas hésité à s'allier avec les plus anciens ennemis de sa maison, pour se venger de la perfidie de son oncle. Leur armée était déjà fort supérieure à celle du doge; au point du jour elle vint l'attaquer au palais public; et Paul, reconnaissant trop tard que le délai d'une nuit avait causé sa ruine, s'enfuit avec son fils dans la citadelle, tandis que son ami Paul Doria retardait la marche des assaillants par des propositions artificieuses, et le dérobait ainsi au poignard de Baptiste Frégoso, qui ne respirait que vengeance[1].

Les ennemis du cardinal, maîtres du palais public, cherchèrent à donner une forme nouvelle à la république. Ils ne voulurent pas nommer de doge; cette dignité suprême aurait réveillé la rivalité des Adorni et des Fregosi; elle aurait aussi mécontenté les Fiesques, que leur noblesse excluait d'une magistrature populaire. Le sénat choisit donc douze citoyens, qu'il nomma d'abord capitaines, et ensuite réformateurs de la république de Gênes. Les chefs des deux factions populaires, ceux de toutes les familles nobles, et ceux qui, à quelque titre que ce fût, jouissaient de la confiance de leurs concitoyens, se trouvèrent réunis dans ce nouveau conseil[2].

Le premier ordre donné par ces magistrats fut celui d'attaquer la forteresse. Le cardinal ne s'était pas contenté de l'occuper; il avait aussi logé des soldats dans les maisons voisines, il en avait chassé les habitants, il avait coupé les rues par des barricades, et il s'était mis en état de soutenir un siége qui pouvait être long. Les combats livrés autour de cette forteresse réduisirent Gênes à la plus effrayante désolation. Chaque palais était à son tour attaqué et défendu avec de l'artillerie; quand l'un ou l'autre parti était obligé de

[1] *Barth. Senaregæ De rebus Gen.* p. 515. — *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655. — [2] *Barth. Senaregæ.* p. 515.

l'évacuer, il y mettait le feu en se retirant; au milieu des combats et de l'incendie, on voyait les habitants, les femmes et les enfants disputer aux soldats qui les pillaient leurs meubles et leurs richesses. Chaque jour la dévastation s'étendait plus loin; et cette opulente cité, si renommée par sa magnificence, semblait menacée d'être rasée par ses propres citoyens [1].

Pendant que ces combats se prolongeaient, les magistrats s'étaient adressés au pape leur compatriote, dont ils implorèrent la médiation, et au roi de France Charles VIII, auquel ils offrirent la seigneurie de leur ville, aux mêmes conditions auxquelles son père l'avait possédée. D'autre part, Paul Frégoso avait demandé des secours au duc de Milan, qui fit avancer vers la Ligurie Jean-François de San-Sévérino, comte de Caiazzo, fils de Robert, qui était mort l'année précédente. En même temps des ambassadeurs milanais arrivèrent aussi à Gênes, et leur médiation fut acceptée par les deux partis. Ils proposèrent de partager la république entre les Adorni et les Frégosi; de céder aux premiers Savonne, avec toute la rivière de Ponent; de conserver aux seconds Gênes et la rivière de Levant; de reconnaître enfin la suzeraineté du duc de Milan sur l'une et sur l'autre partie [2]. Cette proposition, qui sacrifiait la gloire et l'existence même de la nation à l'avantage des chefs de parti, fut rejetée par tous deux, mais elle augmenta leur défiance réciproque. Baptiste Frégoso cependant était odieux et suspect à Louis-le-Maure, et les ambassadeurs milanais travaillaient en secret à détacher de lui ses nouveaux associés. Ils réussirent en effet à obtenir qu'on le leur sacrifiât. Baptiste fut arrêté dans la maison même d'Augustin Adorno, où il s'était rendu sans défiance. On le fit monter sur une galère, et partir pour Antipoli dans

[1] *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 655. — *Barth. Senaregæ.* p. 516. *P. Bizarri.* L. XV, p. 363. — [2] *Ubert. Folietæ.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* p. 517.

le Frioul ; c'était le même lieu d'exil d'où il était revenu peu de semaines auparavant. Les autres chefs avaient donné leur consentement aux nouvelles propositions des ambassadeurs milanais. Augustin Adorno devait exercer pendant dix ans l'autorité ducale dans Gênes, avec le titre de lieutenant du duc de Milan. Ibletto et Jean-Louis de Fieschi devaient être conservés dans tous leurs honneurs et tout leur crédit. Le cardinal Paul Frégoso devait abdiquer la dignité ducale, et consigner aux Milanais le Castelletto et toutes ses forteresses. En retour, on lui promettait une pension annuelle de six mille florins, et on en promettait mille à son fils Frégosino, jusqu'à ce que le pape leur eût assuré, en bénéfices ecclésiastiques, un revenu égal à cette somme. A ces conditions, on permettait à Paul Frégoso de demeurer à Gênes, pourvu qu'il s'y renfermât dans ses fonctions ecclésiastiques ; mais il eut trop d'orgueil pour vouloir obéir là où il avait commandé. En sortant du Castelletto, au mois d'octobre 1488, il monta avec tous ses effets sur deux galères qui lui étaient préparées ; elles furent jetées par une violente tempête sur les rivages de Corse ; l'une y périt avec tout ce qu'elle portait ; l'autre, après avoir perdu tous ses agrès, échappa, comme par miracle, à la tempête, et vint déposer Paul Frégoso à Civitta-Vecchia, d'où il se rendit à Rome, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort survenue le 2 mars 1498 [1].

La république florentine n'avait pas lieu de s'applaudir de cette révolution, à laquelle elle avait contribué, en continuant une petite guerre sur les frontières de la Ligurie. Le duc de Milan ne fut pas plus tôt maître de Gênes, qu'il témoigna son regret de la perte de Sarzane et de Piétra-Santa, et qu'il songea aux moyens de recouvrer ses deux villes [2]. Mais Laurent de Médicis, persistant dans sa défiance de toutes les ré-

[1] *Ubertus Foliet. Genuens. Hist.* L. XI, p. 657. — *Barth. Senaregæ.* T. XXIV, p. 518. — *P. Bizarro.* L. XV, p. 366. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 182.

publiques, redoutait moins les intrigues et les complots d'un prince son voisin, que l'exemple de liberté et d'indépendance que des citoyens pouvaient donner aux Florentins. Déjà Pérouse, Bologne et Gênes ne pouvaient plus lui causer ce genre d'inquiétude. Venise était toujours regardée comme une puissance ennemie; enfin les deux républiques qui partageaient avec Florence la souveraineté de la Toscane perdaient chaque jour de leur importance. Celle de Lucques semblait mettre tous ses soins à se faire oublier : on ne la voit presque jamais nommée par aucun des écrivains du siècle, et comme son gouvernement, par une jalouse défiance, a empêché la publication de tous les historiens nationaux, on s'aperçoit à peine de son existence. Celle de Sienne occupait alors plus tristement la renommée; elle consumait ses forces dans son propre sein.

Depuis que le duc de Calabre était sorti de cette ville, en 1480, elle avait toujours été en proie à une effroyable anarchie. Des démagogues furieux avaient tour à tour exilé, proscrit, précipité des fenêtres du palais, ou fait périr sur l'échafaud tous ceux que leur naissance, leurs talents, leurs services avaient rendus éminents aux yeux de leurs concitoyens. Les ordres, ou Monts des neuf, des douze, des réformateurs, des gentilshommes, tour à tour en butte à la persécution, avaient été tantôt exclus de toute part au pouvoir suprême, tantôt abolis, tantôt proscrits. La république, en 1482, n'avait plus voulu reconnaître que l'ordre du peuple, auquel on avait réuni tous les autres [1]. Mais cette sage résolution, qui devait faire disparaître une distinction propre seulement à perpétuer les troubles, avait été abolie, en 1484, par les démocrates eux-mêmes. Ils avaient voulu séparer de nouveau de leur corps tous ceux qui avaient quelque prétention aristocratique,

[1] *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. V, f. 94, v.

pour faire de leurs droits abolis un titre d'exclusion, et l'établissement de cette oligarchie, toute roturière, avait été accompagné de nouveaux massacres [1]. Le nombre des exilés de Sienne était chaque jour plus grand. Ils ne vivaient plus isolés dans leur bannissement, ils se réunissaient en troupes formidables dans les états voisins, et ils effrayaient le gouvernement révolutionnaire, par leurs tentatives continuelles pour rentrer dans leur patrie, ou par force ou par surprise. Laurent de Médicis était allié de ce gouvernement anarchique. Il avait fait renoncer les Florentins à leur ancienne maxime, de ne chercher jamais des amis que parmi ceux de la justice, de l'honneur et de la liberté. Ses traités étaient toujours dictés par l'intérêt du moment, par la jalousie, par le désir d'affaiblir ses voisins, par la politique enfin, dont les vues sont bien courtes à côté de celles de la morale. Il avait sacrifié, en 1482, les émigrés siennais, maîtres du Monte-Reggioni, qui, privés tout à coup de ses secours, avaient été contraints d'abandonner ce château à leurs ennemis [2]; et il avait conclu, le 14 juin 1483, une ligue pour vingt-cinq ans, au nom des Florentins, avec la populace qui tyrannisait Sienne [3]; mais les émigrés n'en avaient pas moins cherché à s'emparer tantôt du château de Saturnia, tantôt de la ville de Chiusi, tantôt de la bourgade de San-Quirico.

Ces émigrés siennais étaient de tous les partis, de tous les *Monti*, suivant le langage consacré à Sienne. Plusieurs de ceux qui avaient été envoyés en exil les derniers, avaient eu part à la proscription, au supplice même des premières victimes. Le juste ressentiment qui les tenait divisés faisait l'espérance des oppresseurs de leur patrie. 1487. — Ils le sentirent : ils mirent de côté tout souvenir d'offenses que le sort avait déjà vengées, et ils prirent la résolution de se réunir

[1] *Orlando Malavolti*, *Storia di Siena*. P. III, L. V, f. 92. — [2] *Ibid.* f. 85. — *Allegr. Allegretti*, *Diari Sanesi*, p. 811-813. — [3] *Orlando Malavolti*. L. V, f. 67, v.

contre les seuls ennemis dont on ne doive point oublier les forfaits, ceux qui sont toujours tout puissants. Nicolas Borghesi et Neri Placidi signèrent à Rome, au nom de l'ordre des Neuf, la paix avec Laurent et Guid'Antonio Beninsegni, représentants du Mont des réformateurs. En même temps, Léonard, fils de Baptiste Bellanti, aussi de l'ordre des Neuf, dont le père avait péri sur l'échafaud, signa à Pise la paix avec Barthélemi Sozzini et Nicolas Sévérini du Mont des Douze, qui avaient contribué à ces exécutions cruelles. Tous ensemble s'engagèrent à n'agir plus que de concert pour l'avantage de tous les exilés, et à n'avoir plus d'autre but que celui d'affranchir leur patrie du joug de la tyrannie sous laquelle elle gémissait[1].

Les émigrés se réunirent alors à Staggia, sur l'extrême frontière florentine. De là ils partirent, le 21 juillet 1487, avec cent fantassins pris à leur solde, et un petit nombre de cavaliers, que le capitaine Bruno de Crémone commandait. Au lieu de suivre la grande route, ils s'enfoncèrent dans les bois par des chemins détournés. Cependant on avait eu avis à Sienne de leur entreprise, et l'on avait envoyé à la découverte un grand nombre de détachements qui s'avancèrent jusque très près de Staggia, et s'assurèrent qu'on n'y entendait aucun bruit. Ils avaient auparavant battu tous les bois près de Sienne, et ils n'y avaient rien découvert. Ces éclaireurs revinrent donc à la ville, et rapportèrent au gouvernement qu'on avait donné une fausse alarme, et qu'il n'y avait d'ennemis nulle part. Un accident ridicule avait dérobé à leur recherche la petite troupe des émigrés; ceux-ci avaient chargé sur un mulet les instruments dont ils comptaient se servir pour enfoncer la porte : ce mulet s'échappa dans les bois, et entraîna à sa suite toute l'armée, fort loin du chemin qu'elle

[1] *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 93.

devait poursuivre. Le mulet fut enfin atteint après deux heures d'une course fatigante, et les émigrés reprirent le chemin de Sienne, non sans craindre que ce retard ne fît manquer leur entreprise ; il fut au contraire la cause de leur succès. Toutes les patrouilles étaient rentrées, les gardes extraordinaires avaient été relevées, les gardes de nuit dormaient, lorsque cette poignée de conjurés arriva un peu avant le point du jour à la porte de Fonte-Branda. Ceux qui les attendaient sur le mur leur descendirent des échelles de cordes; trente d'entre eux se rendirent maîtres de la porte et l'ouvrirent au reste de la troupe.

Mais on avait promis au capitaine Bruno qu'aussitôt qu'il aurait planté son étendard dans la ville, de nombreuses bandes de mécontents viendraient se joindre à lui ; personne cependant ne paraissait, et ce condottière découragé n'osait s'avancer dans les rues. Les émigrés les parcoururent presque seuls, en répétant les noms des Neuf, du peuple, de la liberté et de la paix. Peu de gens venaient à leur aide, personne d'autre part ne s'armait pour leur résister. Le gouvernement était trop détesté pour qu'on voulût le défendre, il était trop craint pour qu'on s'armât contre lui. Un de ses chefs, Christophe de Guiduccio, trompé par la voix de ceux qui l'appelaient et qu'il prit pour ses partisans, se livra lui-même aux émigrés qui le tuèrent. D'autres, au nombre de quarante seulement, se rassemblèrent à Camporeggio ; ils auraient suffi cependant pour chasser les émigrés, ceux-ci étant dispersés dans les rues d'une grande ville, et découragés par l'abandon où ils étaient laissés; mais lorsque les partisans du gouvernement se virent en si petit nombre, ils n'osèrent rien entreprendre. Plusieurs d'entre eux rentrèrent furtivement dans leurs maisons, et posèrent les armes pour n'être responsables de rien ; et les chefs, se voyant abandonnés, s'enfuirent hors la ville. Ainsi deux poignées d'hommes se disputaient la possession d'une cité puissante et belliqueuse. Chacune connais-

sant sa propre faiblesse, et ignorant celle de l'ennemi, se croyait perdue. Enfin, après plusieurs courses, les divers partis d'émigrés se réunirent de nouveau sur la place; leur troupe se trouva forte de quatre-vingts hommes, et ils assiégèrent le palais. Matteo Pannilini, capitaine du peuple, abandonné par tous ses gardes, s'était enfermé seul dans la grande tour. Il s'y défendit quelques heures, au bout desquelles il fut obligé de se rendre prisonnier, et de livrer aux émigrés le siége du gouvernement. La révolution qui leur rendait leur patrie fut ainsi accomplie, presque sans effusion de sang [1].

Comme la révolution de Sienne avait été l'ouvrage de tous les ordres, tous furent admis d'abord à partager l'autorité suprême. On voulut que la république fût gouvernée par quatre monts, dont chacun donnerait quatre-vingts conseillers au conseil général. Les ordres des gentilshommes et des Douze ne furent comptés chacun que pour un demi-mont; les Neuf, le peuple et les réformateurs étaient les trois autres [2]. Ce partage était sage et conforme à peu près au nombre de citoyens que chaque mont avait précédemment choisi, sous le nom de *riseduti*, pour exercer les magistratures; mais il ne fut pas longtemps observé : une balie, composée de vingt-quatre citoyens, fut autorisée à exercer pendant cinq ans un pouvoir dictatorial, et le nouveau gouvernement de Sienne, comme celui qu'il avait remplacé, crut ne pouvoir établir solidairement son autorité qu'en privant ses ennemis du droit de cité, en les exilant ou les envoyant même au supplice [3].

1488. — Dans cet intervalle de paix générale pour l'Italie, les républiques ne furent pas seules à éprouver des révolutions intestines; les petites principautés furent à leur tour troublées par des conjurations, et l'on crut reconnaître

[1] *Orlando Malavolti*. P. III, L. V, f. 92-93. — *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 822. — *Stefano Infessura*, *Diario di Roma*. T. III, P. II, p. 1217. — [2] *Orlando Malavolti*. P. III, L. VI, f. 94. — [3] *Ibid*. f. 95.

dans celles qui éclatèrent en Romagne, en 1488, la conséquence des intrigues de Laurent de Médicis, et le ressentiment d'un homme qui poursuivait, après de longues années, la vengeance de vieilles offenses[1].

Ce Jérôme Riario, fils ou neveu et favori de Sixte IV, qui dix ans auparavant avait été l'âme de la conjuration des Pazzi, s'était retiré, après l'élection d'Innocent VIII, dans sa souveraineté de Forli et d'Imola. Il était aussi demeuré dépositaire du château Saint-Ange; mais sa femme remit cette forteresse aux cardinaux, le 25 août 1484, moyennant le paiement d'une grosse somme d'argent[2]. Cette princesse, qui était fille naturelle du dernier duc de Milan; avait concilié à Riario la protection de la maison Sforza. D'autre part, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre, tout puissant à la cour d'Innocent VIII, se faisait une affaire de défendre le prince de Forli son parent. Aussi les nombreux ennemis qu'il s'était faits pendant le pontificat de Sixte IV, ne tentèrent-ils point contre lui d'attaques ouvertes, mais il est probable qu'ils ne furent pas étrangers à une conspiration formée dans sa maison. Cecco del Orso, capitaine de ses gardes, Louis Panzero et Jacques Ronco, ses officiers, résolurent de se défaire de lui, encore qu'on ne leur connût d'autre motif de ressentiment que celui de n'avoir pu obtenir de lui leur solde arriérée, tandis qu'ils étaient poursuivis pour le paiement de leurs propres contributions.

[1] M. Roscoë (*Illustr.* p. 196) affirme, sur l'autorité de Pignotti, que les contemporains ne soupçonnèrent jamais Lorenzo d'être entré dans la conjuration contre Riario; tous deux se trompent. La chronique de Marin Sanuto que j'avais citée, écrite jour par jour, s'exprime ainsi : *A dì sedici d'Aprile s'intese.* Suit le détail de l'assassinat : *Questa nuova scrive alla signoria Marco Barbo Podestà e Capitano di Ravenna, e si diceva ch'era stata opera di Lorenzo de' Medici, e di Giovanni Bentivoglio, per dare quelle terre al signor Franceschetto Cibo, figliuolo di papa Innocenzo VIII, ch' è genero del detto Lorenzo de' Medici.* Script. Rer. Ital. T. XXII, p. 1244. On voit que l'accusation est présentée par l'autorité officielle la plus voisine, deux jours après l'événement. — [2] *Stefano Infessura Diario Romano.* T. III, P. II. *Rer. Ital.* p. 1187.

Le 14 avril 1488, pendant le dîner des gens de Riario, les trois conjurés entrèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler de leurs fonctions, et l'y ayant trouvé seul, ils le poignardèrent, se partagèrent ses habits, et jetèrent par la fenêtre son corps dépouillé. La populace, appelée par eux à se venger de son tyran, traîna ce corps par les cheveux au travers de toute la ville. Catherine Sforza, sa veuve, et ses enfants, furent immédiatement arrêtés, et la citadelle dans laquelle commandait un lieutenant fidèle à Riario fut sommée de se rendre. Cependant les conjurés écrivirent, le 19 avril, à Laurent de Médicis, pour lui annoncer qu'ils l'avaient délivré de l'homme qui méritait le plus sa haine, et pour lui demander des secours[1].

Le commandant de la citadelle, sans se laisser effrayer par les cris de la populace ou la mort de son maître, refusa de l'ouvrir aux assiégeants, s'il n'en recevait l'ordre de Catherine Sforza elle-même, après qu'elle serait mise en liberté. Celle-ci offrit de son côté aux insurgés de déterminer le châtelain à céder à une fortune inévitable ; elle ne demandait pour cela que de lui parler. Comme on gardait ses enfants en otage, on ne fit pas difficulté de la laisser entrer dans le fort. Elle n'y fut pas plus tôt introduite, qu'elle fit tirer sur les assiégeants. On menaça ses fils du supplice, elle répondit : « Si vous les « tuez, j'ai un fils à Imola, j'en porte un autre dans mon sein, « qui grandiront pour être les vengeurs d'un semblable « crime[2] ; » et la populace, intimidée, n'exécuta point sa menace.

[1] Leur lettre est imprimée dans *Roscoe, Appendix*, n° 71, p. 101. Marin Sanuto accuse formellement Laurent de Médicis d'avoir été l'instigateur de cet attentat. p. 1244. — [2] *Bayle*, *Dictionnaire critique*, au mot *Sforza* (Catherine), prête à cette princesse une réponse immodeste, devenue célèbre ; et il a pour lui les autorités de *Macchiavelli*, L. VIII, p. 443 ; de *J. M. Bruto*, L. VIII, p. 212 ; et de *Muratori*, *Annali d'Italia*, d'après une chronique manuscrite de Bologne ; mais Bayle, qui aimait le scandale, n'a point parlé du récit, beaucoup plus naturel et beaucoup plus honnête, de la plupart des historiens contemporains, tels que *Stefano Infessura*, qu'il connaissait bien ; T. III, p. II.

Les meurtriers de Jérôme Riario avaient aussi imploré la protection d'Innocent VIII ; et ce pape, espérant par leur aide recouvrer la souveraineté d'une ville importante, avait ordonné au gouverneur de Césène de leur conduire tout ce qu'il pourrait rassembler de soldats, et toute son artillerie. En même temps, Louis Sforza envoyait au secours de sa nièce une armée milanaise, qu'il avait déjà rassemblée de concert avec Jean Bentivoglio sur les frontières de Romagne. Cette armée, entrée dans Forli par la citadelle, tomba à l'improviste sur les soldats de l'Église, et les fit tous prisonniers. Six des plus notables d'entre eux eurent la tête tranchée, et furent coupés en morceaux, par ordre de Bergamino, le général milanais. Le gouverneur de Césène et le reste de ses soldats furent ensuite échangés contre les fils de Jérôme Riario, que ce gouverneur avait fait conduire dans sa forteresse. Les conjurés se réfugièrent à Sienne, avec tous leurs effets précieux. Catherine Sforza fut chargée, comme tutrice de ses enfants, de gouverner la principauté de Forli ; et le pape Innocent VIII, toujours prompt à entreprendre une chose hardie, toujours effrayé de la soutenir dès qu'il rencontrait de la résistance, n'osa pas se plaindre du traitement qu'avaient éprouvé des soldats qui n'avaient fait qu'exécuter ses ordres [1].

Mais les conspirations se succédaient en Romagne avec une effrayante rapidité. Le 29 avril, Octavien Riario, jeune fils du comte Jérôme, avait été proclamé seigneur de Forli et d'Imola, et le 31 mai, Galéotto Manfredi, seigneur de Faenza, perdit la vie par les mains de Françoise, sa femme, fille de Jean Bentivoglio. Celle-ci, qui se croyait abandonnée pour

Rer. Ital. p. 1220. — *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 823. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Bernard. Corio, Storie Milan.* P. VI, p. 1025. — *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 280. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Delizie degli Erud.* T. XXIII, p. 240. — [1] *Diario di Stefano Infessura.* p. 1219-1220.

une maîtresse, et qu'une sombre jalousie dévorait, feignit d'être malade, et invita Galéotto à venir la voir. Trois assassins étaient cachés sous son lit, un quatrième s'élança sur Manfredi au moment où il entrait auprès d'elle. Mais comme ce seigneur était d'une force et d'une agilité remarquable, il était sur le point de terrasser son adversaire avant que les assassins sortis de dessous le lit se fussent relevés, lorsque sa femme, pendant la lutte, s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea elle-même dans le sein. Elle prit ensuite ses enfants avec elle, et se réfugia dans la forteresse [1].

Jean Bentivoglio, père de Francesca, princesse de Faenza, était alors à Forli, avec Bergamino, commandant de l'armée milanaise. Tous deux accoururent aussitôt à l'aide de cette épouse criminelle, et ils entrèrent sans résistance dans Faenza. Cependant les habitants de cette ville étaient attachés à la famille de Manfredi, et ils avaient vu l'assassinat de Galéotto avec horreur. Les courageux paysans du val de Lamone se rendirent en foule dans la ville; les uns et les autres soupçonnaient Bentivoglio ou Bergamino de vouloir s'emparer de leur principauté; ils les attaquèrent avec fureur. Bergamino fut tué dans le combat, et Jean Bentivoglio fut fait prisonnier.

Antoine Boscoli, commissaire de la république florentine auprès de Galéotto Manfredi, était alors à Faenza. Les insurgés lui témoignèrent les plus grands égards, et lui demandèrent la protection de son gouvernement. Les Florentins n'avaient pas vu sans une vive inquiétude s'ouvrir des négociations entre Galéotto Manfredi et les Vénitiens, pour la vente de Faenza. Par l'acquisition de cette petite principauté, Venise serait devenue limitrophe de Florence, et le gouver-

[1] *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1221. — *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* p. 907. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 280. — *Mich. Bruto.* L. VIII, p. 214. — *Petri Bembi, Hist. Veneta.* L. I, p. 10.

nement des Médicis devait craindre le voisinage de cette puissance rivale. Aussi toute l'armée qui avait été rassemblée à Sarzane fut envoyée en grande hâte au secours de Faenza sous les ordres du comte de Pitigliano et de Ranuccio Farnèse. Elle arrêta les Bolonais, qui s'armaient de leur côté pour la délivrance du chef de leur république. Jean Bentivoglio fut retenu en otage à Modigliana, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans la principauté qu'il avait probablement voulu envahir. Seize citoyens, dont huit étaient de Faenza, et huit du val de Lamone, furent chargés de la régence, et de la tutelle du jeune Astorre de Manfredi. Lorsque ce gouvernement fut établi, Bentivoglio fut remis en liberté, après avoir eu une entrevue avec Laurent de Médicis à Caffagginolo. Sa fille lui fut rendue; et cette révolution, en mettant Faenza sous la protection des Florentins, augmenta leur influence en Romagne [1]. Celle de Forli ne leur avait été guère moins utile. Pendant les troubles que la mort de Jérôme Riario avait excités, les Florentins avaient recouvré Pian Caldoli, que ce seigneur leur retenait injustement [2]. Ils réussirent peu après à faire épouser à sa veuve Jean de Médicis, issu d'un frère de Cosme l'ancien, et père d'un autre Jean de Médicis, devenu célèbre dans les guerres d'Italie par sa valeur, sa férocité, et l'attachement qu'eurent pour lui les bandes noires. Ainsi Forli et Imola se trouvèrent sous la dépendance d'un Médicis, et Catherine Riario entra dans cette famille même que son premier mari avait voulu détruire.

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 183. — *Roscoë, Life of Lorenzo de' Medici*. Chap. VIII, p. 174. — *Diari Sanesi di Allegretto Allegretti*. p. 823. — [2] *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi del Erud*. T. XXIII, p. 241.

CHAPITRE IX.

La reine Catherine Cornaro abandonne l'île de Chypre aux Vénitiens. — Zizim à Rome. — Repos apparent de toute l'Italie. — État de l'Europe, et pronostics de nouveaux orages. — Mort de Laurent de Médicis et d'Innocent VIII.

1488-1492.

La république de Venise n'avait voulu prendre aucune part aux petites guerres qui avaient agité l'Italie pendant la période précédente. Innocent VIII avait fait difficulté de la relever des censures que Sixte IV avait si injustement prononcées contre elle; il avait voulu lui imposer des conditions onéreuses, l'astreindre à ne point se mêler des présentations aux bénéfices, et l'empêcher de lever aucun impôt sur les gens d'église [1]. Il est vrai qu'Innocent VIII abandonna ensuite ces prétentions, lorsqu'il essaya d'engager la république dans la guerre de Naples; mais les Vénitiens, avertis par une récente expérience, du peu de fonds qu'ils pouvaient faire sur l'alliance de Rome, ne voulurent don-

[1] *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1192.

ner aucune assistance aux ennemis de Ferdinand, quelque ressentiment qu'ils conservassent contre lui pour la guerre de Ferrare. Ils continuèrent à maintenir contre le pape l'indépendance de leurs prérogatives ecclésiastiques. L'évêché de Padoue, auquel ils voulaient faire passer l'évêque de Belluna, ayant été donné, en 1485, par la cour de Rome au cardinal de Vérone, non seulement ils lui refusèrent la possession de ce nouveau siége, mais ils le forcèrent à y renoncer, en saisissant ses autres revenus[1]. Leur ambassadeur à Rome, Hermolao Barbaro, ayant obtenu du pape Innocent VIII le patriarcat d'Aquilée, le conseil des Dix témoigna plus de ressentiment encore de ce que cette nomination importante s'était faite sans attendre son avis. Ni la réputation du nouveau patriarche, le premier littérateur de Venise, et peut-être de l'Italie, ni le rang distingué qu'occupait son père dans l'état, ne les dérobèrent l'un et l'autre à des censures sévères, et à une humiliation qui causa bientôt la mort de tous deux[2]. Pendant la guerre de Naples enfin, les Vénitiens empêchèrent le pape de lever, pour la soutenir, un décime sur leur clergé, et ils s'opposèrent avec la même fermeté à tout empiétement sur leurs droits.

Cette guerre de Naples, qui ne dura que peu de mois, aurait probablement ravagé longtemps l'Italie, si les Vénitiens avaient voulu y prendre part, et s'ils avaient ainsi rétabli l'équilibre entre les deux partis. Bientôt ils eurent lieu de s'applaudir d'y être demeurés étrangers, lorsqu'ils se trouvèrent engagés sur les frontières d'Italie, dans une autre guerre qui pouvait devenir plus dangereuse. Sigismond, comte du Tyrol, l'un des ducs d'Autriche, avait des prétentions opposées à celles de la Seigneurie, sur les limites de ses états dans le comté d'Arco et le Cadorin, et

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193.—[2] *Petri Bembi Rerum Venetarum Historia.* L. I, p. 16. *In Thesauro Antiq. Ital.* T. V, P. I.

sur les droits aux mines de fer de ce dernier district. Déterminé à les faire valoir par les armes, il fit saisir, en 1487, tous les marchands vénitiens venus à la foire de Bolzano, ainsi que tous les fers travaillés à Cadoro; en même temps il déclara la guerre à la république de Venise. Sept mille fantassins et cinq cents chevaux allemands pillèrent et brûlèrent le district de Rovérédo; ils assiégèrent dans le château de cette ville Nicolas de Priuli qui en était gouverneur, et celui-ci ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance[1]. Les Vénitiens opposèrent d'abord à cette invasion Jules-César de Varano, seigneur de Camérino; ils mirent ensuite à la tête de leur armée le même Robert de San-Sévérino, qui les avait commandés avec tant de succès dans la guerre de Ferrare. La mort de ce vieux général, qui avait eu une part si active à toutes les révolutions de l'Italie, fut l'événement le plus remarquable de la guerre du Tyrol. Après avoir remporté quelques avantages sur les Allemands, il tomba dans une embuscade que les ennemis lui avaient dressée. Il y fut tué, le 9 août 1487, auprès de l'Adige qu'il voulait passer pour assiéger Trente[2]. Les Vénitiens se retirèrent à Serravalle; et, coupant toute communication avec l'Allemagne, ils forcèrent bientôt les Tyroliens à demander une paix nécessaire au soutien de leur industrie. Elle fut conclue le 14 novembre de la même année, moyennant la restitution de tout ce qui avait été conquis de part et d'autre[3].

Vers le même temps, la seule apparence d'une guerre turque servit de prétexte à la république pour soumettre à sa juridiction immédiate l'île de Chypre, qui, depuis la mort de

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1194. — *Petri Bembi Rer. Ven.* L. I, p. 2. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXIV. p. 697.—[2] *And. Navagiero.* p. 1195.—*Petri Bembi.* L. I, p. 8. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXIV, p. 968. — [3] *And. Navagiero.* p. 1196. — *Stefano Infessura*, *Diar. Roman.* p. 1217. — *Diario Ferrarese*, T. XXIV, p. 279. — *Petri Bembi.* L. I, p. 16.

Jacques de Lusignan, n'était réellement plus qu'une province vénitienne. L'empereur turc, Bajazeth II, avait préparé dès l'an 1486 une forte armée pour attaquer Cait-Bai, soudan d'Égypte. Et le soudan, qui sentait tout le danger que courait son royaume, si les ports d'une île située en face de ses rivages étaient entre les mains de ses ennemis, avait demandé à la reine Catherine Cornaro de se mettre en état de défense. La république lui avait envoyé immédiatement cinq cents stradiotes de Morée et trois cents archers de Candie pour garnir ses forteresses [1].

1488.—Cependant l'expédition turque fut différée jusqu'en 1488. A cette époque, une armée qu'on prétendit forte de quatre-vingt mille hommes vint attaquer le soudan en Palestine. Comme elle traversait la Caramanie, après s'être emparée des villes d'Adéna et de Tarse, elle fut défaite au mois d'août par les mamelucks au pied du mont Aman, dans ce même défilé d'Issus déjà illustré par la victoire d'Alexandre. La flotte ottomane fut dispersée et en partie détruite par une tempête, et le Turc renonça à l'invasion de l'Égypte [2].

Pendant cette courte guerre, François Priuli avait protégé les rivages de l'île de Chypre avec vingt-sept galères. Lorsqu'il la vit terminée, il crut pouvoir ramener sa flotte à Venise, et il était déjà arrivé en Istrie quand il reçut l'ordre de retourner d'où il venait. Le sénat, en abusant de l'autorité qu'il avait usurpée en Chypre, avait rendu son joug odieux et aux peuples et à la reine; il savait que celle-ci souffrait avec impatience son exclusion absolue de toute part au gouvernement, la sévérité des ordres qu'on lui donnait, et la défiance qu'on témoignait d'elle. Il avait vu les Chypriotes prêts à se sacrifier pour Charlotte de Lusignan, pour Louis de Savoie, pour Alfonse, bâtard de Naples; pour quiconque enfin aurait

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1193. — [2] *Ibid.* p. 1197. — *Raynaldi Annales Eccles.* 1488, § 9, p. 389.

rendu à leur royaume son antique indépendance et leur aurait fait recouvrer leur rang parmi les peuples libres. La première guerre maritime pouvait rendre aux Chypriotes cette liberté, et ils étaient prêts à s'adresser aux infidèles eux-mêmes pour l'obtenir, si aucun état chrétien ne voulait les protéger. D'ailleurs, la reine était encore jeune, elle était belle, elle pouvait porter une riche dot à un nouvel époux; on disait que Frédéric, second fils de Ferdinand, la demandait en mariage; et si elle avait des enfants, tous les droits que la république prétendait avoir acquis par elle se seraient trouvés anéantis. Les jurisconsultes vénitiens soutenaient que le fils de Jacques de Lusignan avait hérité de la couronne de son père; que comme il était mort en bas âge, sa mère avait hérité de lui; qu'enfin leur république hériterait de la mère, parce que celle-ci avait été déclarée fille de Saint-Marc. Mais si elle se remariait, tous les efforts qu'ils avaient faits pour établir les droits de Catherine n'auraient servi qu'à confirmer ceux d'un second mari et de nouveaux enfants.

George Cornaro, frère de la reine, fut donc envoyé en Chypre sur la flotte de François Priuli. Le conseil des Dix, dont les ordres redoutables l'emportaient sur toute considération de parenté ou d'ambition personnelle, l'avait chargé, sur sa responsabilité, de ramener sa sœur à Venise. 1489. — La flotte étant arrivée devant l'île de Rhodes, Cornaro se rendit auprès de Catherine le 24 janvier 1489 [1]. Il lui communiqua les ordres dont il était porteur, il lui fit sentir sa dépendance et la nécessité de ce dernier sacrifice, conséquence de tous les autres; il calma autant qu'il put sa douleur et ses regrets; il lui fit comprendre qu'il serait inutile de justifier sa conduite auprès du conseil des Dix comme elle voulait le faire, puisque personne n'y révoquait en doute son innocence; enfin, il ob-

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1197. — *Petri Bembi Histor. Venet.* L. I, p. 12.

tint d'elle la promesse d'une entière soumission aux volontés de la république. Aussitôt il en dépêcha la nouvelle au capitaine général, qui s'était arrêté à Almizza, et qui, sur cet avis, entra dans la rade de Famagouste le 2 février 1489 [1].

Ce fut le 16 du même mois que la reine prit congé des habitants de Nicosie. Ils versèrent des torrents de larmes en perdant avec elle jusqu'au simulacre de leur indépendance. Ils se voyaient privés de leur seule protectrice, en même temps qu'ils perdaient les avantages pécuniaires qu'une cour assurait à leur ville en y répandant quelque argent. Catherine, accompagnée par son frère, par l'un des conseillers et par le provéditeur de l'île, escortée par toute la noblesse chypriote et par un corps de cavalerie, s'achemina vers Famagouste. Elle fut reçue sur les galères de Venise avec un respect et une pompe royale; elle profita de cette cérémonie publique pour recommander ses sujets à la seigneurie de Venise par l'organe du comte de Zaffo, son cousin, et pour réclamer en faveur des Chypriotes la conservation de leurs lois et de leurs privilèges. Dès le 26 février, l'étendard de Saint-Marc flotta sur le palais de Famagouste et sur toutes les forteresses. La reine cependant ne partit avec la flotte que le 14 mai. Le 6 juin elle arriva à Venise, et le 20 du même mois, le château d'Asolo, dans le Trévisan, lui fut donné en souveraineté pour le reste de sa vie, avec un revenu de huit mille ducats. La petite cour de la reine de Chypre à Asolo a conservé quelque célébrité dans les lettres par les dialogues de Bembo. La fiction élégante des Asolani représentait apparemment les manières de cette cour, et l'on doit croire que Catherine oublia, au milieu de propos d'amour et de galanterie, dans des entretiens alors à la mode sur la métaphysique du sentiment,

1 *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1198.

les peines, les soucis et les humiliations de sa servitude royale [1].

La même année un autre événement, également lié à la politique du Levant et aux entreprises des Turcs, fixa l'attention de l'Italie. Jem ou Zizim [2], fils de Mahomet II, frère et rival du sultan Bajazeth II, fit son entrée à Rome, et vint se mettre sous la protection du pape. Il avait fait valoir, pour succéder à son père, une prétention souvent mise en avant par les princes grecs de Byzance. Il était porphyrogénète, ou né pendant que son père était sur le trône, et il se croyait par là supérieur à son frère aîné, Bajazeth, qu'il disait n'être fils que d'un particulier. Cette vaine distinction était suffisante pour tenter le sort des armes dans un état despotique, où aucun droit n'est réel s'il n'est fondé sur la force. Mais la force manqua à Jem ; vaincu en Asie en 1482 dans un combat sanglant, il fut obligé de s'embarquer en Cilicie, de se réfugier à Rhodes, et d'y implorer la protection des chevaliers de Saint-Jean [3]. Ceux-ci n'osèrent pas conserver sur les frontières mêmes de l'Asie un hôte qui pouvait attirer sur eux toutes les forces du grand-seigneur ; ils l'envoyèrent en France, et le firent garder soigneusement en Auvergne, dans une commanderie de leur ordre. Bajazeth II leur offrit des sommes immenses, des reliques sans nombre, des priviléges inouïs pour se le faire livrer. Les princes chrétiens ne furent pas tellement dépourvus d'honneur que de consentir à cette indignité ;

[1] *Andr. Navagiero, Stor. Venez.* p. 1199. On aurait pu s'attendre à trouver beaucoup de détails sur la révolution de Chypre dans l'histoire de ce même Bembo, dont nous commençons vers cette époque à faire usage. Mais il est, au contraire, d'une concision extrême. L. I, p. 13. Sa politique ne lui permettait jamais de s'étendre sur un événement d'où pouvait résulter quelque blâme pour son gouvernement. — [2] Jem, en turc, est le nom d'une sorte de raisins exquis. Jemm est un nom magique appliqué d'ordinaire à Salomon. Démétrius Cantemir est incertain entre les deux étymologies, et il remarque qu'aucun autre Turc n'a jamais porté ce nom. Zizim, dit-il, est un mot corrompu par les Européens. L. III, chap. II, § 6. Note. — [3] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1482, § 35, p. 312. — *Turco-Græciæ Hist. politica.* L. I, p. 30. — *Demetrius Cantemir.* L. III, chap. II, § 7 et 8, p. 128.

mais il serait difficile d'expliquer par des motifs honorables pourquoi ils ne permirent jamais à Jem de se rendre auprès de Cait-Bai, soudan d'Égypte[1], qui, se trouvant engagé dans une guerre acharnée avec Bajazeth, le demandait pour donner du crédit à ses armes ; pourquoi ils le refusèrent également à Mathias Corvinus, roi de Hongrie, qui espérait faire par son entremise une diversion dans les états de son ennemi. Sixte IV écrivit au grand-maître de Rhodes et à Louis XI, pour les exhorter à retenir Jem en France, et ne point le laisser partir pour les armées où on l'appelait[2]. Innocent VIII refusa également de confier ce prince à Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile ; à l'autre Ferdinand, roi de Naples ; à Mathias Corvinus, au soudan et au prince de Caramanie ; mais en même temps il avait demandé avec instance qu'on le lui livrât à lui-même, pour être assuré, disait-il, que Jem ne passerait pas les frontières des Turcs sans être appuyé par une ligue de toute la chrétienté[3].

De son côté, Bajazeth avait envoyé à Charles VIII de nouveaux ambassadeurs pour qu'il promît de retenir Jem en France. A cette condition, Bajazeth lui offrait une pension très considérable, et il garantissait à la France la souveraineté de la Terre-Sainte, après qu'elle aurait été conquise sur le soudan d'Égypte par les armes réunies des Français et des Turcs. Mais Charles VIII, d'accord avec le grand-maître d'Aubusson, avait déjà cédé aux sollicitations du pape, et Jem était en route pour Rome[4].

Il y fit son entrée le 13 mars 1489 ; il était à cheval, le turban en tête, entre François Cybo, fils du pape, et le prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson, et ambassa-

[1] Cait-Bai, le plus habile et le plus renommé des soudans de l'Égypte, était Circassien d'origine, et son nom est tartare. *Cait*, en cette langue, veut dire conversion : et *Bai*, riche. *Demetrius Cantemir*. L. III, chap. II, f. — [2] *Annal. Eccles*. 1481, § 36, p. 313. — [3] *Ibid*. 1485, § 11 et 12, p. 351. — [4] *Ibid*. 1489, § 1, p. 393.

deur de France. Un ambassadeur du soudan d'Égypte était alors à Rome, pour solliciter les princes chrétiens de s'allier avec son maître contre Bajazeth. Il alla aussi au-devant de Jem : dès qu'il le vit, il descendit de cheval, et il se prosterna à terre ; trois fois il baisa la terre en s'avançant vers lui ; il baisa les pieds de son cheval, et le suivit ensuite jusqu'à son palais[1].

Le lendemain, le pape assembla le consistoire pour y recevoir Jem dans une audience publique. Vainement ce prince avait été averti des respects que les monarques chrétiens rendaient à leur grand pontife ; il ne voulut point abaisser devant lui l'orgueil du sang ottoman. La tête couverte de son turban, que les Asiatiques ne déposent point, et qu'ils regardent comme un symbole de leur religion, il traversa la salle sans s'incliner, il monta sur le trône où était Innocent, et l'embrassa en appliquant ses lèvres sur l'épaule droite du pape, signe d'amitié plutôt que de respect, qu'il donna ensuite à tous les cardinaux. Son interprète dit au pape qu'il se réjouissait d'être en sa présence ; qu'il se recommandait à lui, et qu'il aurait du plaisir à conférer plus en secret avec lui sur leurs intérêts communs. Le pape répondit en l'exhortant à avoir bon courage, puisque c'était pour le bien de sa noblesse (titre que la cour de Rome jugea convenable de lui donner) qu'il était conduit dans cette capitale[2].

Ce plus grand bien de Jem, qu'il devait trouver dans son séjour à Rome, n'était qu'une honorable prison. Bajazeth II payait chaque année, d'abord au roi de France, ensuite à Innocent VIII, quarante mille ducats pour la pension de son frère. La jouissance de cette rente n'était pas le moindre des

[1] *Diario di Stefano Infessura.* p. 1225. — [2] *Diarium Burchardi apud Raynaldum Annal. Eccl.* 1489, § 2 et 3, p. 393.—*Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1225.—*Marin Sanuto, Vite de' Duchi di Venezia.* p. 1244. — *Diario Romano del Notaio di Nantiporto.* p. 1106.

motifs qui avaient déterminé Innocent à demander que Jem lui fût remis, et à acheter en quelque sorte le consentement du grand-maître d'Aubusson, en lui envoyant un chapeau de cardinal[1]. Bajazeth cependant, ne se regardant point comme assez assuré de son frère par sa captivité, chercha les moyens de le faire périr. Un gentilhomme de la Marche d'Ancône, nommé Christophe Macrino del Castagno, prit avec Bajazeth l'engagement d'empoisonner une fontaine qui servait pour la table d'Innocent et de Jem ; le poison ne devait faire effet qu'au bout de cinq jours, mais le malfaiteur fut découvert, au mois de mai 1490, avant l'exécution de son crime, et il périt dans un horrible supplice. D'autres tentatives de même nature furent également déjouées, et la vie tout au moins de Jem fut mise en sûreté[2].

Il n'était pas difficile de trouver à Rome des hommes prêts à commettre des actions aussi exécrables ; jamais la ville n'avait été remplie de plus de scélérats, ou troublée par plus de crimes. Les meurtriers marchaient la tête levée, sans avoir satisfait ni la famille dont ils avaient versé le sang, ni la justice. Le pape ou ses ministres leur vendaient des bulles de rémission, par lesquelles leurs offenses, et celles d'un nombre déterminé de leurs complices, étaient abolies ; et lorsqu'on reprochait au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondait en parodiant les paroles de l'Évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paye et qu'il vive*[3].

Le clergé donnait au peuple des exemples si scandaleux, qu'Innocent VIII se vit obligé de renouveler, le 9 avril 1488, une constitution de Pie II, par laquelle il était interdit aux

[1] *Diario di Stefano Infessura*. p. 1224. — [2] *Annal. Eccles.* 1490, § 5, p. 498. — *Diario di Stefano Infessura*. p. 1231. — [3] Et quum semel interrogaretur vicecamerarius quare de delinquentibus non fieret justitia, sed pecunia exigeretur, respondit ME PRÆSENTE videlicet : *Deus non vult mortem peccatoris, sed magis ut solvat et vivat. Stefano Infessura*, *Diario Romano*. p. 1226.

prêtres de tenir des boucheries, des auberges, des maisons de jeu, des maisons de prostitution, de se faire, pour de l'argent, les entremetteurs et les agents des courtisanes. Si, avertis par trois fois, ils n'abandonnaient pas cette vie honteuse, le pape les privait du droit de décliner les tribunaux séculiers, et d'invoquer le bénéfice du clergé dans les causes criminelles où ils pourraient être compromis [1].

Innocent VIII n'avait point donné de principauté à sa nombreuse famille, mais il partagea entre ses enfants les immenses revenus de l'Église; il en accorda surtout la plus grosse part à Franceschetto Cybo, son fils aîné. C'était Franceschetto qui, pour amasser plus d'argent, avait rendu la justice si indignement vénale. Il convint en 1490, avec les juges du pape, que la cour apostolique ne recouvrerait le paiement que des amendes inférieures à cent cinquante ducats, tandis que toutes celles qui passeraient cette somme seraient à son profit [2].

Pour ajouter encore à l'ignominie dont la vénalité de la justice couvrait la cour de Rome, Dominique de Viterbe, scribe apostolique, de concert avec François Maldente, fabriquèrent de fausses bulles, par lesquelles Innocent permettait, pour de l'argent, les désordres les plus honteux. 1490. — La fraude cependant fut reconnue, les deux faussaires furent arrêtés; leurs biens confisqués rapportèrent douze mille ducats à la chambre apostolique. Les parents des coupables espéraient encore les racheter de la peine de mort. Maître Gentile de Viterbe, médecin, père du scribe apostolique, offrit, par l'entremise de Franceschetto Cybo, cinq mille ducats pour sauver la tête de son fils; c'était tout ce qu'il possédait. Mais le pape répondit que, comme il y allait de son honneur, il ne pouvait lui faire grâce pour moins de six mille ducats;

[1] *Constitutio apud Raynaldum Annal. Eccles.* 1448, § 21, p. 392. — Celle de Pie II était du 7 mai 1463. — [2] *Stefano Infessura*, *Diario Romano*. p. 1232.

et, comme on ne put trouver cette somme, les deux faussaires furent exécutés [1].

Le dérèglement des mœurs des papes, le partage des trésors de l'Église entre leurs enfants naturels, avaient presque cessé d'être des objets de scandale; en effet, ce n'était pas de péchés seulement, mais de crimes que les derniers pontifes avaient été accusés. Le clergé tout entier semblait s'être corrompu à leur exemple, et les écrivains contemporains présentent le tableau le plus hideux du débordement des prêtres. En voyant les ministres de la religion si universellement décriés, on serait tenté de croire que cette religion elle-même n'avait plus aucun pouvoir, et que les prêtres qui l'invoquaient encore, ou les souverains et les peuples qui la maintenaient par leurs lois, n'étaient que d'effrontés hypocrites qui trafiquaient du christianisme pour leurs seuls intérêts. Mais, si l'on examine de plus près les passions qui agitaient l'Italie, ou les préjugés qui régnaient toujours, on s'aperçoit bientôt que la religion n'avait rien perdu de son empire, encore qu'elle eût été absolument détachée de la morale. La croyance que le pape et ses prêtres disposaient seuls des clefs de l'enfer et du paradis ne s'était nullement affaiblie; l'horreur pour toute opinion indépendante en matière de foi, opinion aussitôt taxée d'hérésie, était toujours universelle, et la justice de Dieu, pervertie entre les mains des hommes, n'était plus invoquée que comme garantie de la croyance, non de la probité et de l'honneur.

Ce fut dans ce siècle dépravé, ce fut sous le pontificat de Sixte IV, l'instigateur de tant de crimes, que l'inquisition fut introduite en Espagne, et que ce tribunal de sang reçut une jurisprudence bien plus formidable et bien plus atroce que celle qui l'avait régi trois siècles auparavant, dans sa pre-

[1] *Stefano Infessura, Diario Romano.* p. 1299. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1490, § 22, p. 402.

mière institution contre les Albigeois. De 1478 à 1482, les tribunaux établis en Castille pour examiner la foi des nouveaux convertis firent brûler deux mille personnes ; un nombre de prévenus beaucoup plus grand encore périt dans les cachots ; d'autres, et c'étaient ceux qui furent traités avec le plus d'indulgence, furent marqués d'une croix couleur de feu sur la poitrine et sur les épaules, déclarés infâmes et dépouillés de tous leurs biens. Les nouveaux tribunaux ne pardonnèrent pas même aux morts ; leurs os furent arrachés de la sépulture pour être brûlés, leurs biens confisqués, et leurs fils notés d'infamie. Ceux qui avaient dans leur famille le sang de quelque Maure ou de quelque Juif fuyaient de cette terre de proscription, et dans la seule Andalousie, cinq mille maisons furent abandonnées[1]. Cent soixante et dix mille familles juives, faisant ensemble huit cent mille individus, furent ainsi chassées du territoire de l'Espagne ; et cependant le plus grand nombre dissimula sa religion pour conserver sa patrie, tandis qu'une foule d'autres furent réduits en esclavage, et vendus sous la lance du préteur[2].

« Cette sévérité dans la punition des apostats néophytes de « la race juive, dit Raynaldus, l'annaliste de l'Église, assura « auprès des âmes pieuses la plus haute gloire à Isabelle, « reine de Castille ; quelques-uns cependant la calomnièrent : « on répandit que ce n'était point pour venger l'injure de la « divinité offensée, mais pour rassembler de l'or, pour accu- « muler des richesses, qu'on avait apporté tant de sévérité « dans les jugements. La reine elle-même ayant témoigné la « crainte que cette accusation n'eût été portée aux oreilles du « pontife, Sixte IV écarta de son âme tout soupçon formidable

[1] *Marinæus Siculus*, *De rebus Hispaniæ*. L. XIX, c. 22, p. 481. — *Annales Ecclesiast. Raynaldi*. 1483, § 47-48, p. 328. — *Mariana*, L. XXIV, c. XVII, p. 106. — [2] *Mariana*, *Historia de las Espanas*. L. XXVI, c. I, p. 142. — *Rayn. Ann.* 1492, § 8, p. 408.

« et applaudit à sa piété par sa lettre du 25 février 1483 [1]. »

Les écrivains italiens du xv[e] siècle, de même que ceux du xvii[e], ne parlaient jamais de ces persécutions, sans en approuver hautement le principe. Les plus modérés, les plus humains se contentaient seulement de blâmer les détails de l'exécution. Ainsi Barthélemy Senarega, historien de Gênes, qui vit plusieurs milliers de juifs s'arrêter dans cette ville, et qui fut touché de leurs souffrances, nous donne par son récit une juste mesure des opinions des hommes les plus philosophes et les plus tolérants de ce siècle. « La loi de leur « bannissement, dit-il, parut louable au premier aspect, puis- « qu'elle conservait l'honneur de notre religion ; mais elle « contenait peut-être en soi tant soit peu de cruauté, si du « moins nous considérons les juifs comme des hommes créés « par la divinité, non comme des bêtes féroces. On ne pouvait « voir sans compassion leurs calamités ; un grand nombre « d'entre eux périssaient de faim, surtout les enfants en bas « âge ou à la mamelle ; les mères, se soutenant à peine, por- « taient dans leurs bras leurs nourrissons affamés et périssaient « avec eux ; plusieurs succombaient au froid, d'autres à la « soif ; le mouvement de la mer et la navigation à laquelle « ils n'étaient point accoutumés, aggravaient toutes leurs « maladies. Je ne dirai point avec quelle cruauté, avec quelle « avarice ils étaient traités par leurs conducteurs. Plusieurs « furent noyés par la cupidité des matelots, plusieurs furent « forcés de vendre leurs fils, parce qu'ils n'avaient plus de « quoi payer le nolis ; ils arrivèrent à Gênes en fort grand « nombre ; mais on ne leur permit pas d'y demeurer long- » temps, car, d'après d'anciennes lois, les juifs voyageurs n'y « peuvent séjourner plus de trois jours. On les laissa cepen- « dant radouber leurs vaisseaux, et se refaire pendant quel-

[1] *Extat apud Raynald. Annal. Eccles.* 1483, § 49, p. 329.

« ques jours des souffrances de la navigation. Vous les auriez « pris pour des spectres : ils étaient maigres, pâles, les yeux « rentrés; ils ne différaient des morts que par le mouvement, « quoiqu'ils ne se soutinssent qu'à peine. Un grand nombre « d'entre eux moururent auprès du môle, car ce quartier, « entouré par la mer, était le seul où l'on permît aux juifs « de se reposer. On ne reconnut pas tout de suite que tant de « malades et de mourants devaient apporter la contagion; « mais au printemps on vit paraître beaucoup d'ulcères qui « ne s'étaient point manifestés en hiver, et ce mal, longtemps « caché dans la ville, fit éclater la peste l'année suivante [1]. »

Ce n'était pas seulement en Espagne que ce nouveau zèle de persécution était excité par les prêtres; le clergé d'Italie s'efforçait de rivaliser, dans ses sanglantes vengeances, avec celui d'au-delà des Pyrénées. Chaque année on faisait circuler quelque nouvelle histoire d'un enfant chrétien que des juifs avaient volé, et qu'ils faisaient périr lentement sous le couteau, le jour de Pâques, en buvant son sang à la ronde; et par ces contes effroyables on communiquait au peuple la même fureur contre eux [2]. A Florence, frère Bernardino d'Asti, franciscain, prêcha contre les Juifs pendant une partie du carême de 1487. Il recommanda qu'on eût soin d'envoyer tous les enfants de la ville au sermon qu'il voulait prêcher le 12 mars : quand il en eut rassemblé entre deux et trois mille, il leur dit qu'il faisait choix d'eux pour être ses soldats; il leur commanda d'aller prier chaque matin le Saint-Sacrement dans la chapelle de l'église, pour qu'il inspirât aux hommes faits la sainte résolution de chasser les juifs; pour cela ils devaient dire trois *Pater noster* et trois *Ave Maria* à genoux. Le matin suivant, tous ces enfants s'attroupèrent en effet dans l'église, et lorsqu'ils

[1] *Bartholomæi Senaregæ De rebus Genuensibus*. T. XXIV, p. 531. — [2] *Raynaldi Ann. Eccles*. A Trente, en 1475, § 37; dans la Marche, en 1476, § 20; à Mégalopolis, en 1492, § 9, et *passim*. — Continuateur des *Chroniques de Monstrelet*. Vol. III, f. 195.

en sortirent ce fût pour mettre au pillage le quartier des juifs. La Seigneurie eut beaucoup de peine à les arrêter; elle voulut réprimander le prédicateur, qui répondit que les ordres de Dieu étaient supérieurs à ceux des magistrats, et que rien ne l'empêcherait de dire dans la chaire ce qu'il croirait convenable au salut du peuple. On fut forcé de le faire sortir de la ville, au grand scandale de l'écrivain qui nous a transmis la connaissance de cette anecdote[1]. Frère Bernardino alla terminer le carême à Sienne, où il s'efforça d'ameuter de la même manière le peuple contre les juifs[2].

Au mois d'avril 1492, un père Francisco, Espagnol, s'efforça d'exciter à Naples une persécution semblable contre les juifs. Après avoir vainement épuisé toutes les ressources de son éloquence, et devant la cour et devant le peuple, il tenta aussi de faire parler les morts; il fit apparaître l'ombre de saint Cataldus, patron de la ville de Tarente, qui avait vécu au ve siècle; il fit déterrer une cassette où il avait enfermé des prophéties écrites sur des lames de plomb, dans lesquelles la ruine du royaume de Naples et la mort prochaine du roi étaient prédites, s'il ne se hâtait d'expulser les juifs de ses états; et comme Ferdinand ne lui donnait point assez de crédit, il occupa la cour de Rome et l'Italie entière de ces prophéties, qu'on prétendit plus tard avoir été réalisées par l'expulsion de la maison d'Aragon du trône de Naples[3].

En même temps les tribunaux ecclésiastiques retentissaient d'accusations de sorcellerie, et le spectacle de malheureux périssant dans les flammes, comme magiciens ou comme hérétiques, devenait chaque jour plus fréquent[4].

Les dominicains ne voulaient point consentir à ce que le

[1] *Ricordanze di Tribaldo de Rossi. Del. Erud.* T. XXIII, p. 238. — [2] *Allegretto Allegretti, Diario Sanese.* p. 823. — [3] *Jovianus Pontanus de Sermone.* L. II, cap. ult. p. 1623. — *Bayle, Dictionnaire critique*, art. *Cataldus*. — *Mémoires de Philippe de Comines.* L. VII, chap. XIV, p. 213. — [4] On en trouverait difficilement un exemple plus effroyable que celui de la persécution d'Arras en 1459, contre les malheureux accusés de

pouvoir civil prît connaissance de leurs sentences, encore que ce fût à lui seul à les exécuter. Innocent VIII écrivait, le 30 septembre 1486, à l'évêque de Brescia : « Notre fils chéri, « frère Antoine de Brescia, inquisiteur de l'hérésie en Lom- « bardie, ayant condamné quelques hérétiques des deux sexes « comme impénitents, et ayant requis les officiers de justice « de Brescia d'exécuter sa sentence, nous avons appris avec « étonnement que ces officiers avaient refusé de rendre jus- « tice, et d'exécuter les jugements de la sainte inquisition, « si on ne leur donnait connaissance du procès. En consé- « quence, nous vous commettons et vous ordonnons par les « présentes, de mander et d'enjoindre aux officiers séculiers « de la ville de Brescia, d'exécuter les procès que vous aurez « jugés, sans appel, et sans les revoir nullement, dans le terme « de six jours après qu'ils en auront été légitimement requis, « sous peine d'excommunication et de toutes les censures ec-

vaudoisie. Voici comme Monstrelet la raconte, *Chroniques du roi Charles VII*. Vol. III, f. 84 :

« En cette année, en la ville d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible cas et pi- « toyable, que l'on nommait *vaudoisie*, ne sçais pourquoi. Mais l'on disoit que ce estoit « aucunes gens, hommes et femmes, qui de nuict se transportoient, par vertu du diable, « des places où ils étoient, et soudainement se trouvoient en aucuns lieux arrière de « gens, es bois ou es déserts, là où ils se trouvoient en très grand nombre hommes et « femmes ; et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne veoient jamais « le visage : et ce diable leur lisoit ou disoit ses commandements et ordonnances, et « comment et par quelle manière ils le devoient adorer et servir. Puis faisoit par « chacun d'eux baiser son derrière, et puis il bailloit à chacun un peu d'argent, et fina- « blement leur administroit vins et viandes en grande largesse, dont ils se repaissoient : « et puis tout à coup chacun prenoit sa chacune ; et en ce point s'estaindoit la lumière, « et cognoissoient l'un l'autre charnellement ; et ce fait, tout soudainement se retrouvoit « chacun en sa place, dont ils étoient partis premièrement.

« Pour cette folie furent prins et emprisonnés plusieurs notables gens de la dicte ville « d'Arras, et autres moindres gens, femmes folieuses, et autres ; et furent tellement « géhénés, et si terriblement tormentés, que les uns confessèrent le cas leur être ainsi « advenu, comme ditest, et outre plus confessèrent avoir vu et cognu en leur assem- « blée plusieurs gens notables, prélats, seigneurs et autres, gouverneurs de bailliages « et de villes ; voire tels, selon commune renommée, que les examinateurs et les juges « leur nommoient, et mettoient en bouche, si que par force de peines et de tormens « ils les accusoient, et disoient que voirement ils les y avoient vus ; et les aucuns ainsi « nommés étaient tantôt après pris et emprisonnés, et mis à la torture, tant et si très

« clésiastiques, qu'ils encourront par leur seule désobéissance, « sans nouvelle promulgation [1]. »

Ainsi ce ne fut ni la barbarie du moyen âge, ni un zèle ardent et enthousiaste, dans un temps où la religion échauffait toutes les âmes, qui allumèrent les bûchers de l'inquisition. Ce ne fut pas davantage la nécessité de défendre l'Église contre les progrès des novateurs, comme d'autres l'ont supposé. Les persécutions les plus furieuses, les plus implacables, entre celles qui souillent l'histoire du clergé, sont antérieures de quarante ans aux premières prédications de la réforme; elles sont contemporaines du plus grand développement qu'aient reçu les lettres, la philosophie, la culture de la raison humaine, avant cette époque mémorable; elles datent aussi du moment où la cour romaine était arrivée au dernier degré de corruption, et elles sont la conséquence nouvelle et effrayante du système de compensation que cette corruption même avait fait adopter aux croyants. Aux yeux des Sixte IV, des Innocent VIII, des Alexandre VI, on effaçait la tache du crime par la rigueur avec laquelle on préservait la pureté de la foi. Une persécution suffisait pour laver la honte de mille parjures, de mille impuretés, de mille forfaits. Ceux qui dans leur

« longuement, et par tant de fois, que confesser le leur convenoit; et furent ceux-ci « qui étoient de moindres gens, exécutés et brûlés inhumainement. Aucuns autres plus « riches et plus puissans, se rachetèrent par force d'argent, pour éviter les peines et « les hontes qu'on leur faisoit, et de tels y eut des plus grands, qui furent prêchés et « séduits par les examinateurs, qui leur donnoient à entendre, et leur promettoient, « s'ils confessoient le cas, qu'ils ne perdroient ne corps ne biens. Tels y eut que souf- « frirent en merveilleuse patience et constance les peines et les tormens, mais ne vou- « lurent rien confesser à leur préjudice. ... et ne fait ici à taire ce que plusieurs gens « de bien cognurent assez, que cette manière de accusation fut une chose con- « trouvée par aucunes mauvaises personnes, pour gréver et détruire ou déshonorer, « ou par ardeur de convoitise, aucunes notables personnes, que ceux haioient de « vieille haine. »

C'est à cause de ce soupçon que l'historien ose cette fois en parler avec liberté. A chaque année presque on trouve l'indication de persécutions semblables dans un lieu ou dans un autre; mais les chroniqueurs les regardant comme justes et saintes, ne les rappelaient ordinairement que par un seul mot. — [1] *Bullarium Romanum. Innocentii VIII Constitutio decima. Apud Raynald. Annal. Eccles.* 1486, § 57, T. XIX, p. 877.

jeunesse ou leur âge mûr avaient cédé à la fougue du tempérament, ou aux fureurs de l'ambition et de la vengeance, pouvaient se faire tout pardonner, si, dans le dernier déclin de leur vie, ils allumaient des bûchers pour les juifs, les Maures et les hérétiques. Cette affreuse morale, dominante en Espagne, prêchée en Italie, soutenue dans toute la chrétienté par les bulles des papes, s'étendait rapidement vers les pays moins éclairés. Il est difficile de prévoir quel aurait été le terme de cette progression effrayante, si la révolte d'une partie de l'Allemagne contre la tyrannie de Rome n'avait, après une longue lutte, forcé les papes à renoncer à cette intolérance sanguinaire, qui était devenue pour eux le but unique de la religion.

A peine le collége des cardinaux, si zélé pour maintenir la pureté de la foi, remarqua-t-il le parjure du chef de l'Église, lorsque, au mois de mars 1489, Innocent VIII, au mépris de ses serments, ajouta six nouveaux cardinaux au consistoire, encore que ce collége ne fût pas réduit à moins de vingt-quatre membres; au contraire, l'annaliste ecclésiastique approuve cette conduite, parce que les conditions imposées par les cardinaux pendant que l'Église est privée de son pasteur, sont annulées par une constitution d'Innocent VI. Mais ce même annaliste Raynaldi, toujours si dévoué au Saint-Siége, se récrie sur ce que, « par un honteux exemple de mépris pour la « discipline ecclésiastique, Innocent VIII avait nommé car- « dinal le fils adultérin de son frère, et le beau-frère encore « enfant de son propre bâtard[1]. » La seconde de ces élections qui excite l'indignation du plus orthodoxe des serviteurs de l'Église, est celle de Jean, fils de Laurent de Médicis, qui fut ensuite Léon X. Il n'était en effet âgé que de treize ans, et le scandale de donner à l'Église un si jeune prince était

[1] *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, § 19, p. 398.

un de ceux contre lesquels le serment d'Innocent VIII aurait dû le mettre en garde. Il sentit cependant quelque honte d'une élection désapprouvée par plusieurs membres du sacré collége, et il imposa pour condition au jeune Médicis l'obligation de ne point prendre sa décoration nouvelle, et de ne point venir à Rome pour siéger dans le consistoire avant que trois ans se fussent écoulés, et qu'il eût atteint sa seizième année[1].

L'alliance intime entre Laurent de Médicis et Innocent VIII, conséquence de la faiblesse du pape, établissait ainsi sur de nouveaux fondements la grandeur de la maison de Médicis. Cependant Laurent appesantissait chaque jour davantage le joug que portaient ses concitoyens : au commencement de l'année 1489, il osa punir avec une insolence révoltante le gonfalonier Néri Cambi, qui venait de sortir de charge, pour avoir lui-même maintenu les droits de sa magistrature, et admonété, sans consulter Laurent, quelques gonfaloniers de compagnies qui ne s'étaient pas rendus à leur devoir. On trouva une telle conduite trop orgueilleuse vis-à-vis de Laurent, *prince du gouvernement*, et ce nom de prince, jusqu'alors inconnu à une cité libre, commença à être prononcé dans Florence[2].

La conséquence de ce changement fut d'ôter à l'histoire de Florence tout mouvement et tout intérêt. Toute la politique de la république fut concentrée dans le cabinet de Laurent de Médicis, et se trouva par conséquent ensevelie

[1] *Annal. Eccles. ex Burchardi Diariis.* 1489, § 21, p. 397. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 63. — La cérémonie de l'envoi du chapeau et de la consécration de Jean de Médicis se fit dans l'abbaye de Fiésole, le 9 janvier 1492. *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186 ; et, plus en détail, *Roscoë, Life of Lorenzo, Appendix*. § 65.—Roscoë a reproduit aussi une lettre fort sensée de Laurent à son fils, sur ses devoirs et sa conduite dans le sacré collége, où il se trouvait le plus jeune, non pas seulement des cardinaux présents, mais de tous ceux qui y avaient jamais été. *Ibid* § 66. T. IV, p. 89. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 184-186. — *Istorie di Gio. Gambi*. T. XXI, p. 39. Cet historien était fils du gonfalonier Neri Cambi, admonesté dans cette occasion.

dans le silence et le secret. Ses panégyristes ont écrit qu'il avait tenu la balance de l'Italie; qu'il avait empêché Innocent VIII de faire la guerre à Ferdinand, après l'avoir excommunié en 1489, et déclaré déchu du trône de Naples[1]; qu'il avait empêché le duc de Calabre de prendre, les armes à la main, la défense de Jean Galéaz Sforza, son gendre, contre Louis-le-Maure; qu'il avait enfin été constamment le garant et le médiateur de la paix en Italie. Cette action continuelle de Laurent de Médicis est possible, elle n'est point improbable, mais il n'en reste aucune trace dans les historiens florentins. Cette république, autrefois le centre de toutes les négociations de l'Italie, semblait devenir étrangère à tous les grands intérêts de cette contrée. Ses annales sont vides. Scipion Ammirato passe rapidement sur les noms de plusieurs gonfaloniers sans marquer leur administration par aucun événement [2]. Les autres historiens se taisent également sur cette époque; ils ne se sentaient plus entraînés à écrire l'histoire lorsque les intérêts de la patrie n'étaient plus ceux de chacun [3].

Dans ce silence universel, un fait presque domestique fixe

[1] *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1489, § 8 et 9, p. 394. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 184-185.—[3] M. Roscoë me reproche avec un redoublement d'amertume (*Illustr.* p. 167), mon dédain pour les négociations secrètes de Laurent à la cour d'Innocent VIII. Il publie un long fragment de Fabbroni destiné à en rendre compte, et partie de la correspondance de Laurent avec J. Lanfredini, ambassadeur de la république à Rome. La nature du crédit que Laurent exerçait à Rome par le mariage de sa fille avec le fils du pape, le but de ces négociations, par lesquelles il voulait déterminer Innocent VIII à abandonner les barons napolitains, protégés par l'Eglise, aux vengeances de Ferdinand; leur résultat, la tyrannie du roi, le déshonneur du pape, et l'accumulation de beaucoup de bénéfices ecclésiastiques dans la maison de Médicis, me paraissent mériter des éloges moins pompeux. Je vois dans cette correspondance des intrigues plus ou moins habiles, je n'y trouve plus l'intervention honorable et franche de la république en faveur de tous les opprimés, telle que nous l'avons vue dans le siècle précédent. Au reste, j'ai dit seulement que ces négociations étaient ignorées des historiens florentins; et ce n'est pas seulement de Scipione Ammirato, qui avait les archives publiques à sa disposition, mais de Gio. Cambi, de Lionardo Morelli et de Tribaldo de Rossi, tous trois contemporains, et qui tous trois font sentir dans quelle ignorance des affaires publiques étaient alors laissés les citoyens florentins. Dans la collection *Delizie degli Erudit.* T. XIX-XXIII.

l'attention. Laurent de Médicis, toujours engagé dans le commerce qu'il ne pratiquait point lui-même, et qu'il n'entendait point, avait remis ses affaires à des commis et à des agents établis dans diverses places de l'Europe. Ceux-ci se regardaient comme les ministres d'un prince; ils étalaient dans leurs comptoirs un luxe ridicule, et ils unissaient la négligence à la prodigalité. La fortune brillante que Cosme avait laissée à ses petits-fils fut dissipée par ce luxe insensé; mais pendant longtemps les obligations des receveurs de la république couvrirent le vide que laissaient les opérations de banque. Tous les revenus de l'état étaient distraits par ces anticipations, ils avaient passé tout entiers entre les mains des commis de la maison de Médicis, et ils étaient dissipés comme le reste de la fortune de cette maison avant même d'avoir été perçus. Le moment vint où ces opérations ruineuses ne purent pas être continuées plus longtemps, et il vint au milieu de la paix qui aurait dû ramener l'aisance dans les finances de la république. Le 13 août 1490, la Seigneurie et les conseils se virent obligés de nommer une commission de dix-sept membres pour rétablir l'équilibre entre les monnaies, les gabelles et toutes les finances de la république. Telle était la corruption dans laquelle cette noble cité était tombée, que cette commission ne rougit pas de faire faire banqueroute à la patrie, pour sauver les Médicis de la banqueroute. La dette publique, dont l'intérêt était fixé à trois pour cent, fut réduite à ne rendre qu'un et demi; et la défiance ajoutant encore à cette réduction, les *luoghi di monte*, ou actions de cent écus, qui se vendaient vingt-sept écus avant cet édit, tombèrent à onze écus et demi. Les fondations pieuses qui avaient été faites par la république et par un grand nombre de familles pour payer des dots aux filles à marier, furent supprimées; on en promit seulement l'intérêt au bout de vingt ans, à raison de sept pour cent [1].

[1] *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 54.

Peu après, ces magistrats, qui se faisaient nommer les *réformateurs*, décrièrent les monnaies qui étaient en cours, déclarant qu'ils ne les recevraient plus dans les caisses publiques que pour un cinquième au-dessous de leur valeur. Cependant la Seigneurie continuait ensuite à les donner elle-même en paiement au cours du marché, en sorte que ce décri fut une manière frauduleuse d'augmenter d'un cinquième les revenus de l'état, sans faire porter de loi à cet effet par les seuls conseils qui eussent le droit d'établir des impôts [1]. La fortune de Laurent de Médicis ayant été ainsi sauvée aux dépens de la patrie, il sentit l'imprudence de la laisser davantage dans un commerce ruineux, et il employa les capitaux qui lui étaient rendus à acheter de vastes fonds de terre [2].

Les annales de Bologne, république longtemps alliée de Florence, et qui avait tenu en Italie un rang presque égal, ne présentaient de même plus aucun intérêt, depuis qu'un citoyen puissant avait abusé du crédit que sa famille avait acquis par de longs services, et s'était emparé de tout le pouvoir. Jean des Bentivogli occupait à Bologne, dès l'an 1462, précisément le même rang que Laurent de Médicis occupait à Florence. Comme lui, il était entouré d'artistes et d'hommes de lettres distingués, qui, par un éclat d'emprunt, faisaient illusion aux Bolonais sur la perte de leur liberté. Comme lui, il alliait sa famille aux maisons souveraines : Annibal, l'aîné de ses quatre fils, avait épousé la fille d'Hercule, duc de Ferrare [3]. Violante, l'une de ses sept filles, épousa, en 1480, Pandolfe Malatesti, seigneur de Rimini, et nous avons vu une autre de ses filles, Françoise, femme du prince de Faenza, qu'elle assassina. Comme Médicis, Bentivoglio donnait au peuple des fêtes splendides, et lui présentait, en dédommagement des droits qu'il avait perdus, l'éclat et le spectacle d'une cour. Comme lui encore,

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 185. — *Macchiavelli*. L. VIII, p. 448. — [2] *Annales Bononienses Hier. de Bursellis*. T. XXIII, p. 906. — [3] *Ibid.* p. 906.

il ornait sa résidence d'édifices somptueux, de palais, de temples, dont la construction remplit seule les annales de Bologne [1]. Bentivoglio l'emportait sur Médicis par la vertu militaire; il pouvait conduire lui-même ses armées, il faisait faire à ses fils le métier de condottière, et il n'était pas obligé de s'en fier uniquement à des bras mercenaires pour la défense de son état; mais Bentivoglio était inférieur à Laurent par les talents personnels. Il n'avait point ce goût, cette élégance qui ont fait oublier dans Médicis l'oppresseur de la république florentine, pour ne voir en lui que le protecteur des lettres. Il n'avait pas non plus cette facilité de caractère, cette douceur dans le commerce intime de ses familiers qui assurèrent à Laurent des amis distingués, dont le témoignage nous fait illusion encore aujourd'hui.

La grandeur de Bentivoglio excitait cependant autant de jalousie à Bologne que celle de Médicis à Florence; la famille des Malvezzi, comme celle des Pazzi dans l'autre république, ne pouvait se résigner à descendre au rang de sujette après avoir joui de l'égalité. Jules, fils de Virgilio Malvezzi, et Jean, Philippe et Jérôme, fils de Baptiste Malvezzi, ourdirent une conjuration pour tuer Jean Bentivoglio. Ils furent découverts le 27 novembre 1488, avant d'avoir tenté l'exécution : plusieurs d'entre leurs associés s'échappèrent, aussi bien que Jérôme et Philippe Malvezzi; mais Jean Malvezzi, Jacques Barzellini et dix-huit de leurs complices furent pendus; tous les membres de cette famille nombreuse furent exilés dès le matin suivant, encore qu'ils n'eussent aucune connaissance de la conspiration, et leurs biens furent confisqués. Jusqu'à deux religieuses qui étaient au couvent de Sainte-Agnès en furent tirées pour être transportées à Modène, parce qu'elles portaient ce nom odieux; et la conjuration des Malvezzi, en

[1] *Annal. Bononienses Hier. de Bursellis.* p. [illegible], [illegible] et passim.

causant la ruine d'une maison qui, par son crédit et ses richesses, occupait le second rang à Bologne, ne servit qu'à augmenter la puissance de ceux contre qui elle avait été dirigée[1].

La ville de Pérouse, qui longtemps avait tenu un rang distingué parmi les républiques de Toscane, n'était pas exempte de troubles à peu près semblables, encore qu'elle eût perdu, avec son indépendance, sa population et son antique opulence. Toujours divisée entre les deux factions des Oddi et des Baglioni, leur guerre civile s'était terminée, en 1489, par l'exil des premiers, aussi bien que de tout ce qui restait de la famille de Braccio de Montone[2]. Ces exilés, secourus par le duc d'Urbin, et assurés de l'assentiment secret d'Innocent VIII, trouvèrent moyen de rentrer dans Pérouse le 6 juin 1491, à la quatrième heure de la nuit; ils comptaient sur les intelligences qu'ils croyaient trouver dans la ville. Ils furent au contraire à peine découverts que tous les citoyens les attaquèrent avec acharnement. Une cinquantaine d'émigrés rentrés furent tués dans ce combat; une centaine d'autres, déjà couverts de blessures, furent faits prisonniers et pendus incontinent. Le protonotaire Fabrice et un autre prélat, nommé Rodolphe, chefs principaux de la faction des Oddi, furent massacrés; et le pape, apprenant la défaite du parti qu'il avait paru favoriser, ne fit point de difficulté d'accorder aux fils des vainqueurs les bénéfices des prêtres morts dans cette déroute[3].

Enfin, la ville de Gênes n'était pas alors plus libre que les autres républiques auparavant ses alliées. La révolution du mois d'octobre 1488 l'avait soumise au duc de Milan, et Augustin Adorno la gouvernait en son nom; mais, comme un

[1] *Hieron. de Bursellis.* p. 907-908. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 281. — *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1222. — [2] *Stefano Infessura, Diario di Roma.* p. 1232. — [3] *Ibid.* p. 1237. — *Orlando Malavolti, Storia di Siena.* P. III, L. VI, f. 96.

parti avait peu auparavant invoqué la protection du roi de France en lui offrant la Seigneurie de Gênes, Louis-le-Maure, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, avait demandé à tenir Gênes comme un fief mouvant de la couronne de France, et Charles VIII l'en avait investi en effet en 1490 à cette condition [1].

Les autres états de l'Europe, distraits à cette époque par des guerres intérieures, exerçaient peu d'influence sur la politique italienne ; aussi le repos qu'on goûtait à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré pour l'opposer aux guerres longues et sanglantes qui allaient bientôt commencer, n'était-il point le fruit de la politique, mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pouvaient pas durer longtemps. La France, d'où l'orage devait bientôt fondre sur l'Italie, n'était pas encore prête pour la guerre qu'elle méditait. Charles VIII avait déjà conçu dans sa jeune tête le projet de conquérir le royaume de Naples, projet qu'il exécuta ensuite avec un succès si disproportionné à ses forces ou à ses talents [2]. Mais la rivalité entre la dame de Beaujeu, sa sœur, gouvernante du royaume, et le duc d'Orléans ; la guerre contre le duc de Bretagne et celle contre Maximilien, fils de Frédéric III, qui par sa femme avait hérité de la maison de Bourgogne, occupaient alors la France par des intérêts trop pressants pour qu'on pût prévoir qu'elle quitterait tout à coup toute autre pensée, et verserait toutes ses forces sur l'Italie.

Maximilien, qui devait à son tour y porter la guerre, tantôt comme rival, tantôt comme allié du monarque français, était alors uniquement occupé de ses démêlés dans les Pays-Bas. Au mois de juillet 1477, il avait épousé Marie, héritière

[1] *Barth. Senaregæ De rebus Genuens.* T. XXIV, p. 525. — *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, chap, III, p. 151.—[2] *Philippe de Comines, Mémoires.* L. VII, chap. V, p. 158.

de Bourgogne ; il l'avait perdue le 28 mars 1482, et dès lors ses sujets avaient commencé à lui contester la régence de ses états, et le droit d'élever son fils Philippe. Maximilien fut leur prisonnier pendant neuf mois à Bruges, et à cette époque, il songeait peu à faire valoir les droits de roi des Romains qu'il avait acquis en 1484, ou à descendre en Italie pour protéger Innocent VIII, comme celui-ci l'y invitait en 1490 [1].

Frédéric III, son père, arrivé à une grande vieillesse, était loin de montrer, après cinquante ans de règne, une vigueur qu'on avait vainement attendue de lui dans ses jeunes années. Il n'avait su ni repousser les Turcs, ni se faire aimer des Allemands, ni maintenir les droits de sa couronne. S'engageant dans des guerres injustes avec Mathias Corvinus, le héros de la Hongrie, il n'avait pas mieux défendu contre lui son propre héritage. L'Autriche était envahie, et il errait de ville impériale en ville impériale, ou de couvent en couvent, vivant aux dépens de celui qui lui donnait l'hospitalité [2].

Mathias Corvinus, roi de Hongrie, qui seul avait eu la gloire d'arrêter Mahomet II au milieu de ses conquêtes, et d'avoir sauvé peut-être la chrétienté, s'était trouvé plus mêlé à la politique de l'Italie qu'aucun de ses prédécesseurs, si l'on excepte Louis-le-Grand de la maison d'Anjou. Son alliance avec Venise, son mariage avec Béatrix d'Aragon, fille de Ferdinand et belle-sœur d'Hercule, duc de Ferrare, son obéissance aux volontés du pape et ses guerres avec l'empereur avaient multiplié ses rapports avec les Italiens ; mais il mourut le 5 avril 1490 [3]. Cinq prétendants se présentèrent pour disputer sa

[1] *Annal. Ecclesiast. Raynaldi.* 1490, § 5, 6 et 7, p. 498. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXII, p. 936 ; c. XXXV, p. 978. — [2] *Spiegel der Ehren der Erzhauses von Oesterreich.* B. V, c. XXXI, p. 926. — Fugger compte cependant vingt-six guerres différentes de ce souverain. *Ibid.* B. V, c. XLI, p. 1073. — [3] *Bonfinius, de rebus Hungaricis.* D. IV, L. VIII, p. 672. — *Annal. Eccles.* 1490, § 10 et 11, p. 499. — *Marin Sanuto, Vite de' duchi di Venezia.* p. 1247. — *Diario Ferrarese.* p. 281. — *Spiegel der Ehren.* Buch. V, cap. XXXVIII, p. 1023.

couronne. Jean Corvinus, son bâtard, était entre eux celui qui, par l'héritage de plus de vertus, semblait y avoir le plus de droits. Néanmoins, Uladislas, roi de Bohême et fils du roi de Pologne, lui fut préféré. Cette élection amena le déchirement de la Hongrie. Les Allemands, les Polonais, les Turcs et les mécontents hongrois s'en disputèrent les provinces; tous les temples chrétiens furent mis en cendres jusqu'à Waraddin; la Croatie et la Transylvanie furent ravagées en 1491, et Schabatz, le boulevard de la chrétienté, fut assiégé par les musulmans. Albe royale et Schabatz ne tombèrent point cependant au pouvoir des Turcs; mais Paul de Kinitz, qui les délivra l'année suivante, souilla sa victoire en exerçant sur ses prisonniers d'effroyables cruautés [1].

En Angleterre Henri VII avait mis, en 1485, un terme à la tyrannie de Richard III, et il cherchait à affermir une autorité encore mal reconnue. En Espagne, Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille, acquéraient bien plus rapidement que tous ces souverains un pouvoir plus étendu, et un réputation européenne. Ils avaient obtenu à la cour du pape un crédit qu'on n'avait vu exercer par aucun de leurs prédécesseurs; et toutes les puissances de l'Italie tournaient constamment les yeux vers l'Espagne. A cette époque même ils jetaient les fondements d'une puissance bien plus vaste : Christophe Colomb découvrait pour eux, en 1492, le Nouveau-Monde, tandis que les Portugais étendaient leurs établissements sur toutes les côtes d'Afrique, et qu'en 1486, Barthélemi Diaz franchissait le cap de Bonne-Espérance. Mais toutes les forces, toutes les richesses des souverains d'Espagne étaient dirigées contre le royaume de Grenade, dont la conquête était, à cette époque, l'objet unique de leur ambition. La capitale seule de ce dernier royaume des

[1] *Bonfinius*, *Rer. Hungar.* Deca V, L. II, p. 717. — *Annal. Eccles.* 1491, § 14, p. 405. — *Spiegel der Ehren.* B. V, c. XXXVIII, p. 1024.

Maures en Espagne, ce foyer d'où les lumières, les arts et les sciences asiatiques et des anciens s'étaient répandus sur l'Occident, conservait encore son indépendance. L'attaque de Ferdinand et d'Isabelle était considérée par les Latins comme une guerre sacrée, encore qu'il ne s'agît point, pour les chrétiens, de recouvrer des lieux consacrés à la religion, comme en Syrie, ou de se défendre contre l'invasion des barbares, comme en Grèce et en Hongrie; mais au contraire de chasser un peuple plus civilisé que ses agresseurs d'une demeure qu'il occupait depuis huit cents ans. La chute du roi Boabdil et la prise de Grenade, le 2 janvier 1492, furent célébrées dans toute l'Europe comme le triomphe de la chrétienté[1].

C'est ainsi que tout se préparait pour une ère nouvelle, non pas dans l'Europe seule, mais dans le monde entier. Les régions de l'Orient et de l'Occident, rapprochées par une navigation jusqu'alors jugée impossible, venaient se lier à l'Europe, comme au centre de la puissance et de la civilisation. Les nations s'éprouvaient dans de dernières guerres civiles, et développaient ainsi des forces qu'elles devaient bientôt tourner au dehors. L'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, allaient arriver sur le champ de bataille, comme des colosses, avec lesquels les puissances qui jusqu'alors avaient cru tenir la balance de l'Europe ne seraient plus en état de lutter. Le temps était venu où l'ancien ordre de choses devait changer; la liberté des petits peuples s'était successivement anéantie; tous les princes d'une même nation qui, autrefois indépendants, n'étaient unis que par les liens relâchés de la féodalité, étaient tombés du rang de rivaux du monarque à celui de sujets. La force qu'ils avaient si longtemps dépensée les uns contre les autres, pour satisfaire leurs propres pas-

[1] *Voyez*, sur les fêtes de l'Italie à cette occasion, *Barthol. Senaregæ, De rebus Genuens.* p. 551. — *Annal. Eccles. Raynaldi.* 1492, § 1, 2, 6, p. 408.

sions, pour défendre leurs droits ou leur orgueil, ils allaient la prodiguer sous les ordres d'un maître. Ils allaient chercher au loin la guerre que si longtemps ils avaient trouvée à leur porte. Les armées allaient compter autant de milliers de soldats qu'elles en comptaient auparavant de centaines; les guerres allaient prendre un caractère nouveau de férocité, parce que les peuples qui allaient combattre différeraient absolument de coutumes, de mœurs, d'opinions, surtout de langage; en sorte que la prière ne serait plus entendue, que la pitié n'ébranlerait plus les âmes. Le ressentiment de longues privations dans de longues marches, de longs campements, de longues maladies, allait endurcir le cœur des guerriers. Les hôpitaux militaires, dont l'existence avait été jusqu'alors inconnue, allaient bientôt consommer plus de soldats que le fer et le feu; et cependant les batailles devaient rougir, en peu d'années, le sol italien de plus de sang qu'on n'en avait versé pendant tout le dernier siècle. Tout devait prendre un caractère plus fort, plus sévère; tout préparait à des révolutions plus douloureuses, à des secousses plus violentes, et il ne dépendait point du génie d'un homme de retarder ou de hâter une crise que la nature des choses rendait nécessaire.

Les Italiens, qui virent tout à coup succéder ce bouleversement de leur patrie à une période de calme, de richesses et d'éclat dans les lettres, attribuèrent le changement dont ils ressentaient les effets aux hommes qu'ils avaient connus. Ils firent honneur à Laurent de Médicis d'avoir maintenu en paix l'Italie, parce que la grande invasion qui la bouleversa n'eut lieu que deux ans après sa mort. Ils accusèrent Louis-le-Maure d'avoir, par son ambition privée et par la plus fausse politique, livré sa patrie à ces étrangers qu'ils nommaient *barbares*, parce qu'il renouvela l'invitation qui leur avait été adressée déjà vingt fois, dans ce siècle et le précédent, de

prendre part aux guerres d'Italie. Mais Laurent de Médicis n'avait point empêché Louis XI de dicter au vieux roi René son testament du 22 juillet 1474, en faveur du comte du Maine, ou de dicter à celui-ci son testament du 10 décembre 1481, en faveur de la couronne de France. Toutes les prétentions des rois français au royaume de Naples avaient donc été préparées de longue main, douze ans avant la mort de Laurent. Ces prétentions ne pouvaient amener de guerre, ni pendant qu'un roi vieux, malade, timide, avare, soupçonneux, occupait le trône, ni pendant la minorité de son fils. Le moment était cependant si bien venu où une telle ambition deviendrait naturelle à la France, que trois de ses rois, différents par leur caractère, par leurs talents, par le sang même dont ils sortaient, Charles VIII, Louis XII et François Ier, s'y livrèrent avec une égale ardeur. Laurent de Médicis n'aurait point pu les arrêter si sa vie s'était prolongée jusqu'à l'âge qu'il pouvait naturellement atteindre. Il ne pouvait non plus prévenir la réunion de toutes les couronnes d'Espagne entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, la réunion des héritages de Bourgogne et d'Autriche dans celles de Maximilien. Il n'avait point suscité aux premiers la guerre de Grenade; au second, la révolte des Flamands, et il ne pouvait s'attribuer le mérite ni de leur activité ni de leur repos.

Il n'y aurait eu qu'un seul moyen de sauver l'Italie, c'était de suivre le projet des républicains florentins que Cosme de Médicis fit échouer; de maintenir la république de Milan lorsqu'elle recouvra sa liberté, en 1447; de partager ainsi la Lombardie entre deux puissants états libres, Milan et Venise; de conserver entre eux l'équilibre par le poids que Florence et la Toscane mettraient dans la balance; de les réunir par un intérêt commun toutes les fois qu'il s'agirait de la défense de la liberté et de l'indépendance italienne; de les appuyer par

l'alliance des Suisses, selon le projet que Sixte IV communiqua plus tard aux cantons ; de réunir ainsi au besoin les richesses de Florence et de Milan, les flottes de Venise et de Gênes et la milice indomptable des Suisses, pour la cause de la liberté. Alors cette chaîne de républiques aurait présenté aux puissances étrangères une barrière que ni Charles VIII, ni Maximilien, ni Ferdinand et Isabelle n'auraient jamais pu renverser. Mais ce projet, que les Albizzi auraient été dignes de former, que Néri Capponi conçut et soutint avec fermeté, que Sixte IV renouvela, échoua par l'ambition personnelle de Cosme et de son petit-fils, qui, pour être les premiers citoyens de leur patrie, et pour élever leur famille à un pouvoir souverain, avaient besoin de l'alliance d'autres princes et non d'états libres. Dans le même esprit, Laurent tint toujours Florence éloignée de son antique alliance avec Venise ; il inspira au peuple un esprit de défiance et de rivalité contre cette grande république, au lieu de maintenir cet ancien accord qui avait arrêté tour à tour Mastino de la Scala, Bernabos, Jean-Galéaz et Philippe-Marie Visconti. Si l'Italie fut perdue par une erreur de politique, c'est à Laurent qu'elle dut sa perte plus qu'à Louis-le-Maure.

Ce dernier, tuteur ambitieux de son neveu qu'il voulait détrôner, lieutenant d'un despote et aspirant à la tyrannie, était fait pour sacrifier tout à son intérêt personnel. Ce n'est pas à de tels hommes qu'il faut demander des vertus publiques, et tout ce qu'on pouvait attendre de lui c'était qu'il calculât juste. Il se trompa, il est vrai, lorsqu'il recourut à l'aide des étrangers qui devaient bientôt l'écraser ; mais son erreur n'était pas nouvelle. Depuis le premier Charles d'Anjou, au milieu du XIIIe siècle ; depuis Philippe et Charles de Valois, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avaient tous les dix ans appelé les Français en Italie. Louis I, Louis II, Louis III, de la seconde

maison d'Anjou; René l'Ancien, son fils Jean, duc de Calabre, et René de Lorraine, avaient chacun, à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françaises. Dans les dix dernières années, René II avait été deux fois appelé par les Vénitiens, et deux fois par le pape. Deux fois aussi, presque dans la même période, les Génois s'étaient offerts au roi de France. Enfin, Innocent VIII, l'ami et le confédéré de Laurent de Médicis, avait de nouveau déclaré la guerre à Ferdinand de Naples, au mois de septembre 1489, comptant uniquement sur l'appui de Charles VIII qu'il appela à son aide [1]; et ce fut la nonchalance de Charles, non les persuasions de Laurent, qui forcèrent enfin le pape à la paix, le 28 janvier 1492, lorsqu'il vit que ses brefs et ses bulles, seules armes qui eussent été employées pendant trois ans, n'avaient point suffi pour attirer les Français en Italie.

Ferdinand néanmoins, dans la crainte de voir enfin s'effectuer cette invasion dont il était sans cesse menacé, renouvela, par ce dernier traité, à peu près toutes les conditions de son précédent accord avec le pape. Il promit de remettre en liberté les fils des barons qu'il avait fait mourir; il promit de payer le tribut annuel auquel il s'était soumis; il promit enfin de ne point troubler dans son royaume l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Il envoya son petit-fils Ferdinand, prince de Capoue, rendre hommage au pape, et celui-ci investit de nouveau le roi de son royaume, comme d'un fief relevant de l'Église. Innocent fixa l'ordre de la succession, en y appelant le duc de Calabre, et, s'il mourait avant son père, le prince de Capoue; enfin il reçut le serment du roi. La bulle qui terminait ce différend est du 4 juin

[1] *Raynaldi Annal. Eccles.* 1489, § 7, 8, 9, p. 394. — *Diario Romano di Stefano Infessura* p. 1229.

1492 [1], et le 15 juillet suivant, Innocent VIII mourut avant d'avoir eu le temps de voir Ferdinand fausser toutes ses promesses, suivant son usage [2]. Innocent VIII souffrait depuis longtemps de plusieurs maladies, et déjà le 27 septembre 1490 un évanouissement de vingt heures l'avait fait passer pour mort. Pendant sa léthargie, son fils Franceschetto Cybo voulut s'emparer du trésor pontifical, puis de Jem, qui habitait dans le palais même du pape ; mais les gardes de l'un et de l'autre s'étaient opposés à ses tentatives [3]. Les cardinaux qui étaient alors à Rome s'étaient rendus de grand matin au palais et avaient commencé l'inventaire du trésor. Quoique Franceschetto Cybo eût depuis longtemps détourné une partie des richesses de l'Église et les eût envoyées à Florence, les cardinaux trouvèrent encore dans la chambre apostolique des sommes immenses dont ils confièrent la garde au cardinal Savelli. Mais sur ces entrefaites le pape revint à lui ; et dès qu'il sentit renaître ses forces, il renvoya tous les cardinaux

[1] *Diploma apud Raynald. Ann.* 1492, § 11, 12, 13, p. 408-410. — *Diario di Stefano Infessura.* T. III, P. II, p. 1240. — [2] *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXI, p. 71. Le *Diario Romano du Notaire de Nantiporto* finit à la mort d'Innocent VIII, T. II, P. II, p. 1108. Muratori, en le faisant imprimer, a voulu l'opposer au journal d'Étienne Infessura, qui prend la qualité de secrétaire, *scriba,* du sénat et du peuple romain. Il veut qu'on révoque en doute les médisances d'Infessura sur Sixte IV et Innocent VIII, parce qu'on ne trouve rien de semblable dans le journal du notaire de Nantiporto. Mais pour dire vrai, on ne trouve, dans ce journal, ni cela ni autre chose, sauf la date toute nue des événements. Les plus minutieux, comme les plus importants, sont également indiqués par une courte phrase ; le notaire ne met entre eux aucune différence. « Le 15 mai, dit-il, le cardinal de Médicis fut fait légat du patrimoine ; le 16, le duc de « Ferrare partit de Rome, et s'en alla ; le 26, l'ambassadeur de Venise entra à Rome avec « beaucoup d'honneur ; le 27, le prince de Capoue, fils du duc de Calabre, entra à Rome « en grand triomphe, entre le cardinal de Bénévent et celui de Sienne ; il mena avec « lui beaucoup de seigneurs, et logea au palais du pape ; le 29, le prince alla visiter les « cardinaux, en commençant par le vice-chancelier ; » et tout son récit est dans ce style. Certainement on ne peut opposer de bonne foi le silence d'un journal écrit de cette manière à l'autorité d'une histoire raisonnée et circonstanciée, où l'on voit la volonté et le sentiment de l'écrivain. Le journal du notaire de Nantiporto est imprimé T. III, P. II, p. 1071-1108. Celui de Stefano Infessura se trouve dans le même volume, p. 1109-1252. Mais Muratori a supprimé des détails qu'il a trouvés trop scandaleux pour Sixte IV. Le même journal se trouve sans lacunes dans *Eccardus, Hist. Med. Ævi.* T. II, Lipsiæ, 1723. — [3] *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1233.



Boardman sc

LAURENT DE MEDICIS.

Publié par Furne, Paris.

l.
le
le
ans,
des
suc-
rs
de
le
a-
ir
ue
die
ux
ère
au
m-

II,
da
qui
ait
gi,
les
s à
fi-
ré-
u-
ril
1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année [3].

[1] *Diario di Stefan. Infessura*. p. 1284. — [2] *Ibid*. p 1241 — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, § 19, p. 412; *ex Volaterrano*. L. XXII, *et aliis*. — [3] *Macchiavelli*. L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 186.



en leur disant qu'il espérait encore leur survivre à tous[1].

1492. — Dans sa dernière maladie, Innocent VIII se laissa persuader par un médecin juif de tenter le remède de la transfusion du sang, souvent proposé par des charlatans, mais qu'on n'avait jusqu'alors jamais éprouvé que sur des animaux. Trois jeunes garçons, âgés de dix ans, furent successivement, moyennant une récompense donnée à leurs parents, soumis à l'appareil qui devait faire passer le sang de leurs veines dans celles du vieillard et le remplacer par le sien. Tous trois moururent dès le commencement de l'opération, probablement par l'introduction de quelque bulle d'air dans leurs veines, et le médecin juif prit la fuite plutôt que de s'essayer sur de nouvelles victimes[2]. Pendant la maladie d'Innocent VIII, et dès le milieu de juillet, le malheureux Jem, dont la tête avait été mise en quelque sorte à l'enchère par Bajazeth II, fut enfermé, par ordre des cardinaux, au château Saint-Ange. Il était regardé comme une partie importante de l'héritage du pape futur.

Laurent de Médicis ne vit point la mort d'Innocent VIII, ou la scandaleuse élection de Roderic Borgia, qui lui succéda sous le nom d'Alexandre VI. Atteint d'une fièvre lente qui se joignit à la goutte, héréditaire dans sa famille, il s'était retiré, presque dès le commencement de l'année, à Carreggi, sa maison de campagne, pour se mettre entre les mains des médecins. Ceux-ci semblèrent proportionner leurs remèdes à la richesse, plutôt qu'aux besoins de leur malade; ils lui firent prendre des décompositions de perles et de pierres précieuses qui n'arrêtèrent point les progrès de la maladie. Laurent, entouré de ses amis, mourut entre leurs bras, le 8 avril 1492, avant d'avoir accompli sa quarante-quatrième année[3].

[1] *Diario di Stefan. Infessura.* p. 1234. — [2] *Ibid.* p 1241 — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1492, § 19, p. 412; *ex Voluterrano.* L. XXII, *et aliis.* — [3] *Macchiavelli.* L. VIII, p. 447. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 186.

Quelle que fût l'habileté de Laurent de Médicis dans les affaires, ce n'est pas comme homme d'état qu'il peut être placé au rang des plus grands hommes dont l'Italie se glorifie. Tant d'honneur n'est réservé qu'à ceux qui, élevant leurs vues au-dessus de l'intérêt personnel, assurent, par le travail de leur vie, la paix, la gloire ou la liberté de leur pays. Laurent poursuivit, au contraire, presque toujours une politique tout égoïste; il soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé [1]; il appesantit chaque jour un joug détesté sur une ville libre, il enleva aux magistrats légitimes l'autorité que leur donnait la constitution, et il détourna ses concitoyens de cette carrière publique dans laquelle, avant lui, ils avaient développé tant de talents. Nous verrons, dans la dernière partie de cet ouvrage, les conséquences funestes

[1] M. Roscoë a jugé à propos de faire contre moi, à l'occasion de cette phrase, une sortie si violente, que je n'ai que le choix d'en rire ou de m'en fâcher. Je demande la permission de m'en tenir au premier parti; c'est le public qui rirait, si, nouveaux paladins, nous entrions dans le champ clos pour assigner le rang et la gloire, non de nos belles, mais d'un ancien usurpateur des libertés de son pays, qui n'est pas le nôtre.

La dénégation de M. Roscoë me force cependant à justifier ma phrase, que Laurent *soutint par des exécutions sanglantes un pouvoir usurpé*, en récapitulant les faits suivants :

En 1466, quand Laurent n'avait que dix-huit ans, et que son père vivait encore, comme celui-ci était retenu au lit par sa maladie, ce fut Laurent qui traita avec Luca Pitti; quâtre des plus illustres familles de Florence, et un grand nombre de celles du second rang furent exilées, et une imposition de cent mille florins fut levée sur le parti vaincu. *Scip. Ammir.* L. XXIII, p. 100.

En 1467, le 13 et le 20 juin, la balie nommée par les Médicis offrit deux mille florins de récompense à qui lui apporterait la tête de Diotisalvi de Nérone Nigi, d'Angelo Antinori, de Niccolo Sodérini, ou de Gian Francesco Strozzi, chefs de quatre familles illustres; le double à qui les livrerait vivants. *Lion. Morelli*, p. 183.

En 1468, le fils de Papi Orlandi eut la tête tranchée pour le complot de Pescia, un Néroni fut déclaré rebelle, un grand nombre d'autres furent jetés en prison ou confinés.

La même année, Francesco de Brisighella avec quinze de ses associés eurent la tête tranchée ou furent pendus, pour le complot de Castiglionchio. *Scip. Ammir.* T. III, p. 104.

En 1470, peu après la mort de Pierre de Médicis, et depuis que Laurent était demeuré seul chef de l'état, Bernardo Nardi eut la tête tranchée à Florence; six de ses associés y furent pendus, quatorze autres furent pendus à Prato, pour le complot de Prato. *Lion. Morelli*, p. 189.

de son ambition, et du renversement des institutions nationales. Une lutte désastreuse se perpétua pendant trente-huit ans entre la famille de Laurent et sa patrie, et elle ne se termina que par l'établissement de la tyrannie d'Alexandre de Médicis.

Cependant il ne serait pas juste de dépouiller Laurent de Médicis d'une gloire que les siècles ont reconnue. C'est par la protection active et éclairée qu'il accorda aux arts, aux lettres et à la philosophie, qu'il mérita d'attacher son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire littéraire italienne. Par la promptitude et la perspicacité de son esprit, par la flexibilité de son talent, par la chaleur de son âme, il devint le chef et le promoteur d'une association de grands hommes empressés à faire renaître les lettres et le goût. Il était fait pour tout connaître, tout apprécier, tout sentir. Il montrait une égale

En 1471, Francesco Néroni fut déclaré rebelle (condamné à mort par contumace). *Scip. Amm.* L. XXIII, p. 110.

En 1472, pour le tumulte de Volterra, la capitulation fut violée, la ville pillée, ses priviléges supprimés, *ne segui ancor della terra loro morte d'uomini... di cui pero è ben tacere. Lion. Morelli*, p. 189.

En 1478, époque de la conjuration des Pazzi, plus de deux cents citoyens furent mis à mort, pour venger Julien de Médicis. *Diari Sanesi.* p. 784.

En 1479, Bernardo di Bandino fut ramené de Turquie pour être pendu le 29 avril. *Lion. Morelli*, p. 195.

En 1481, Jacob Frescobaldi, Amoretto Baldovinetti, et Piero Balducci, accusés d'une nouvelle conjuration contre Laurent, furent pendus le 13 juin aux fenêtres du Bargello. *Lion, Morelli*, p. 196. — *Scip. Ammir.* T. III, p. 148.

En 1483, les émigrés florentins s'étant rassemblés en armes dans l'état de Sienne, quand on sut qu'ils avaient trouvé l'hospitalité à Saturnia, *fit scritto a Elena Orsina, contezza di Soana, e a Guido Sforza, conte di Santafiore, che essendo loro vicini s' ingegnassero levarseli dinanzi. Scip. Amm.* T. III, p. 158. Je laisse à M. Roscoë le soin d'expliquer la commission que Laurent faisait donner à sa belle-sœur, pour éviter les dangers de la force ouverte.

En 1485, entreprise des émigrés florentins sur San-Quirico, où plusieurs d'entre eux furent tués. *Scip. Ammir.* T. III, p. 169.

Le 24 octobre, Francesco Frescobaldi eut la tête tranchée à Florence. *Lion. Morelli*, p. 197.

Il est probable que cette liste n'est point encore complète; mais elle suffit, je pense, pour justifier mon allégation. Quant à M. Roscoë, j'ignore s'il y a là assez de sang pour le satisfaire.

aptitude aux arts, dont il rassemblait, dont il multipliait les chefs-d'œuvre; à la poésie, à laquelle il rendait l'ancienne harmonie de Pétrarque; à la philosophie, qui reçut dans sa maison une vie nouvelle par l'étude approfondie des Platoniciens[1]. Laurent n'était peut-être un homme supérieur, ni comme poëte, ni comme philosophe, ni comme artiste; mais il avait un sentiment si vif du beau et du juste, qu'il mettait sur la voie ceux qu'il ne pouvait pas suivre lui-même. Aussi la profondeur de pensées de Politien et de Pic de la Mirandole, le génie poétique de Marullo et des Pulci, l'érudition de Landino, de Scala et de Ficino, font-elles une partie essentielle de la gloire du protecteur auquel ils durent presque l'existence. Nous avons cru qu'à une époque aussi chargée d'événements, il fallait détacher l'histoire politique de celle de la littérature du Midi; et c'est dans un autre ouvrage que nous avons cherché à donner quelque idée du mérite littéraire de Laurent. MM. Ginguené et Roscoë ont rendu un hommage plus brillant au génie de cet homme extraordinaire. Ils l'ont présenté au milieu de ses amis, des illustres littérateurs dont il était chéri[2]; ils ont fait ressortir ainsi les charmes de son caractère, sa facilité, son enjouement, sa constance et sa magnanimité. Mais pour s'attacher si vivement à lui, il faut quelquefois admettre avec complaisance les fraudes pieuses de ses amis et de ses adulateurs; il faut surtout détourner ses regards de l'antique Florence, et oublier si l'on peut ce

[1] *Macchiavelli, Istor.* L. VIII, p. 449. — [2] M. Roscoë a imprimé, *Append.* § 77, T. IV, p. 122, une lettre touchante d'Ange Politien, du 17 juin 1492, dans laquelle il raconte les derniers moments et la mort de Laurent. Les amis de Laurent, dans la douleur frénétique que leur causa sa mort, tuèrent le médecin Pierre Léoni de Spolète, qui l'avait traité, ou du moins le menacèrent si violemment, qu'il se jeta lui-même, de désespoir, dans un puits, à San-Cervagio. *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi*, *Del. Erud.* T. XXIII, p. 275. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 187. — *Allegretto Allegretti*, *Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 825. — *Istorie di Giov. Gambi.* T. XXI, p. 67. — *Rime di Jacopo Sannazaro nella morte di Pier. Leone medico.* — *Roscoë*, *Appendix.* § 78-79.

qu'elle avait été aux jours de sa vraie gloire, ce qu'elle fut durant la dictature de Laurent, ce qu'elle devint après lui [1].

[1] L'histoire florentine de Macchiavel finit en 1492, à la mort de Laurent de Médicis; mais ses fragments historiques, ses décennales, et surtout les lettres qu'il écrivit pendant ses légations, nous serviront encore de guides pendant une grande partie de l'espace qui nous reste à parcourir.

L'*Histoire florentine de J. Michel Bruto*, savant vénitien, qui vécut de 1515 à 1594, finit aussi à la mort de Laurent de Médicis, après avoir commencé à celle de Cosme l'ancien. (*Burmannus, Thesaurus Antiquitat. et Historiar. Italiæ.* T. VIII, P. II, p. 1-216.) On met Bruto dans les premiers rangs parmi les historiens du XVI[e] siècle; mais c'est uniquement à cause de l'élégance de son langage. Il avait vécu à Lyon parmi les émigrés florentins, ennemis de la maison de Médicis, et il adopte en général leurs sentiments et leur haine; cependant il ajoute très peu de faits à ceux que nous connaissons déjà. Ses autorités sont *Macchiavel*, les *Commentaires* et les *Lettres du cardinal de Pavie*, et la *Vie de Laurent de Médicis par Nicolas Valori*. Il discute leurs opinions, et choisit entre elles avec peu de critique; et les longs discours dont il a parsemé sa narration sont des amplifications de ceux de Macchiavel, auxquels il a fait perdre leur couleur originale.

CHAPITRE X.

Considérations sur le caractère et les révolutions du xve siècle.

—

Dans le cours de cette histoire, nous avons déjà invité deux fois nos lecteurs à s'arrêter avec nous, pour mesurer de leurs regards l'espace que nous venions de parcourir ensemble. Après l'année 1303, nous avons cherché à leur présenter un tableau du XIIIe siècle, et, après l'année 1402, un tableau du XIVe. Avant de reprendre notre récit, nous leur demanderons d'embrasser aussi d'un seul coup d'œil le XVe siècle, pour se faire une idée précise de ce qu'était l'indépendance italienne, de ce qu'était l'état social de toute la contrée, au moment où s'engagea la lutte effroyable qui priva l'Italie de son indépendance, et qui bouleversa son état social.

Si nous ne nous sommes pas cru obligé de choisir notre point de repos à l'époque précise de la fin du XIIIe et de celle du XIVe siècle, nous avons plus lieu encore de nous en dispenser en rendant compte du XVe; car, peu avant la fin de ce siècle, il se présente à nous, au point où nous sommes par-

venus, une de ces époques importantes qui partagent l'histoire en deux périodes dont le caractère est absolument différent, qui terminent en quelque sorte les révolutions précédentes et qui en commencent de nouvelles pour d'autres causes et avec d'autres passions. Nous avons vu jusqu'ici les temps qui appartenaient proprement au moyen âge : nous entrons dans la révolution qui fit succéder à son organisation antique celle des temps modernes, qui mêla les nations jusqu'alors séparées, qui les fit dépendre les unes des autres, et qui leur donna des intérêts dont jusqu'alors elles n'avaient pas même eu connaissance.

Jusqu'à la mort de Laurent de Médicis, survenue en 1492, époque à laquelle nous nous sommes arrêtés dans le chapitre précédent, la nation italienne donnait, si ce n'est des lois, du moins des leçons et des exemples à toutes les autres. Seule civilisée, elle confondait le reste des peuples européens sous le nom de Barbares, et elle commandait leur respect. Elle n'avait point étendu sur eux son empire; mais elle n'avait point subi leur joug. Quelques souverains étrangers s'étaient assis, il est vrai, sur le trône de Naples, mais auparavant ils étaient devenus Italiens : quelques armées ultramontaines avaient traversé l'Italie, mais elles s'étaient mises auparavant à la solde des souverains de la contrée. La prétention d'asservir l'Italie n'avait jamais été formée par aucun des princes qui y avaient porté la guerre; jamais les peuples n'avaient conçu la crainte de cette servitude, jamais ils n'avaient pu en soupçonner le danger.

Mais en 1494, tous les peuples limitrophes, jaloux de la prospérité de l'Italie ou avides de ses dépouilles, commencèrent en même temps l'invasion de cette riche contrée : des armées dévastatrices sortirent de la France, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Allemagne, et pendant près d'un demi-siècle elles ne laissèrent aucun repos aux malheureux Italiens;

elles portèrent le fer et le feu jusqu'aux cimes les plus reculées de l'Apennin, et jusqu'aux rivages des deux mers; la peste et la famine marchèrent avec elles: la misère, la douleur et la mort pénétrèrent dans les palais les plus somptueux comme dans les cabanes les plus écartées; jamais tant de souffrances n'avaient accablé l'humanité, jamais une aussi grande partie de la population n'avait été détruite par la guerre. Des motifs différents mettaient aux combattants les armes à la main, mais le résultat de leurs combats était toujours le même, Chaque invasion nouvelle ruinait les fortifications de l'Italie, détruisait ses richesses et faisait disparaître sa population. Ses divers gouvernements se partageaient entre l'alliance des puissances étrangères; ils s'intéressaient à leurs querelles en oubliant leur propre destinée: ils ne savaient pas encore que leur existence même était mise en jeu, et ils furent adjugés comme prix au vainqueur, avant d'avoir compris que l'Italie pouvait être asservie.

C'est vers la fin du XVe siècle que, parvenus en quelque sorte au point le plus élevé de la carrière que nous parcourons, nous la dominons tout entière, et nous voyons l'histoire de l'Italie se diviser en ses différentes périodes. Les six premiers siècles qui s'écoulèrent depuis le renversement de l'empire d'Occident préparèrent, par le mélange des peuples barbares avec les peuples dégénérés de l'Italie, la nation nouvelle qui devait succéder aux Romains. Dans le XIIe siècle, cette nation conquit sa liberté; elle en jouit dans le XIIIe et le XIVe, en y joignant toute la gloire que pouvaient lui assurer les vertus, les talents, les arts, la philosophie et le goût; elle la laissa se corrompre dans le XVe, et elle perdit en même temps son ancienne vigueur. Près d'un demi-siècle d'une guerre effroyable détruisit alors sa prospérité, anéantit ses moyens de défense et lui ravit enfin son indépendance. Après cette guerre, qui formera le sujet principal de ces derniers

volumes, près de trois siècles se sont passés dans la servitude, l'indolence, la mollesse et l'oubli.

Lorsqu'une nation est malheureuse et vicieuse en même temps, on est toujours disposé à attribuer ses malheurs à ses vices, tandis qu'il serait souvent plus juste d'attribuer ses vices à ses malheurs. On dirait que la compassion est pour nous un sentiment trop pénible, et que nous saisissons avidement toutes les raisons, tous les prétextes par lesquels nous pouvons nous dispenser de plaindre les autres. Sans doute aussi, chacun veut éviter de prendre pour soi-même, pour ses compatriotes et son pays la leçon et l'exemple des grands malheurs publics : on aime mieux s'en croire à l'abri en se persuadant qu'on ne commettra jamais les fautes qu'on relève dans les autres ; et lorsqu'on accuse une nation d'être dégradée on croit trouver la garantie de la gloire de sa propre nation. « Le peuple qui a pu tomber sous le joug de la servitude, disent aujourd'hui les vainqueurs, le peuple qui la supporte la mérite. Ceux qui n'ont pas frémi à l'approche de l'étranger, ceux qui n'ont pas senti que pour le repousser il fallait sacrifier ses biens, sa vie et celle de ses enfants, sont faits pour demeurer sous la loi ; ils ne sont point dignes de compassion, car jamais une nation généreuse n'aurait subi un pareil sort. »

Cependant l'histoire n'enseigne point aux hommes tant de confiance ; elle nous montre que si les vertus sont nécessaires à l'existence des nations, elles ne suffisent point seules pour la garantir ; que la constitution la plus sage est encore un ouvrage humain ; que comme œuvre de l'homme elle contient en elle-même de nombreux germes de ruine ; que même au sein de la liberté, de la vertu publique, du patriotisme, on a vu éclater les excès de l'ambition ; qu'on les a vus précipiter une nation dans l'abus de ses forces et dans l'épuisement qui en est la suite ; qu'enfin, nous ne faisons pas seuls notre desti-

née, et que les nombreuses causes qui sont en dehors de nous, et que nous comprenons sous le nom de hasard parce qu'elles ne dépendent pas de nous, peuvent rendre inutiles tous nos efforts.

La nation anglaise est peut-être aujourd'hui ce qu'était la nation italienne il y a trois siècles. De même elle a cherché la liberté avant tous les autres biens, et celui-là seul lui a donné tous les autres; de même, la liberté d'esprit lui a donné l'empire de la philosophie et des lettres; de même, la liberté d'actions lui a donné l'empire du commerce et l'opulence; de même, la puissance de l'opinion sur son propre gouvernement lui a donné la prééminence sur tous les autres, et l'a placée au centre de la politique européenne; mais par combien de chances l'Angleterre n'a-t-elle pas été sur le point de perdre le bonheur dont elle jouit aujourd'hui, et de tomber plus bas peut-être que l'Italie! Quel aurait été son sort si la reine Marie avait vécu plus longtemps, ou si elle avait laissé des enfants de Philippe II; si Élisabeth avait accepté un des nombreux époux catholiques qui s'offrirent à elle; si Charles I n'avait pas été si imprudent, Charles II si vil, Jacques II si insensé? Combien de fois a-t-elle dû son salut aux vents et aux tempêtes qui dissipèrent les flottes de ses ennemis, tandis qu'ils pouvaient détruire les siennes? Combien de fois l'extravagance de ceux qui cherchaient sa perte lui a-t-elle été plus salutaire que sa propre prudence? Combien de fois n'a-t-elle pas été secourue par une heureuse destinée, lorsque son salut n'était déjà plus dans ses propres mains?

Si les Italiens, dit-on souvent, avaient formé, à l'exemple des autres nations de l'Europe, une seule et forte monarchie, s'ils avaient renoncé à la discorde insensée de leurs petits états, si au lieu de conserver leurs forces les uns contre les autres ils les avaient toutes tournées au dehors, ils auraient été plus que suffisants pour repousser les étrangers, et en se con-

vrant de gloire dans les batailles, ils auraient assuré leur prospérité intérieure avec leur indépendance. Mais on pourrait dire plutôt : Si les Italiens avaient fait comme les Espagnols, l'Italie aurait subi le sort de l'Espagne ; et ce sort n'est pas plus digne d'envie que le leur. A l'époque, en effet, où commencèrent les guerres cruelles qui asservirent l'Italie, l'Espagne, auparavant divisée entre un nombre d'états beaucoup plus considérable, comptait encore cinq monarchies indépendantes et constamment ennemies l'une de l'autre : celles de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal et de Grenade. Ce fut Charles-Quint qui le premier réunit quatre de ces cinq monarchies, comme ce fut lui qui le premier subjugua l'Italie. Cette réunion coûta aux Espagnols leur liberté : leurs constitutions ne se trouvèrent plus assez fortes pour contenir un monarque qui employait contre ses sujets de l'un de ses royaumes les armées de l'autre. L'agriculture, les manufactures, le commerce furent chassés d'Espagne par l'administration violente qui succéda aux anciennes et sages lois des Cortès. Les fortunes privées furent détruites, la sécurité des citoyens disparut, la population fut anéantie : tous les objets que les hommes se sont proposés d'obtenir par l'établissement de l'ordre social furent perdus, et l'indépendance de la nation ne fut point assurée aux dépens de sa liberté. Sous le règne de Charles-Quint, toute l'Espagne retentit de plaintes de ce que Jeanne avait porté à un souverain étranger l'héritage de ses pères, et de ce que les Espagnols étaient gouvernés par des Flamands. Sous le règne de Philippe II, les Aragonais, les Portugais, les Navarrais, et les Maures de Grenade ne se plaignirent pas avec moins d'amertume du gouvernement des Castillans. Les autres peuples de l'Europe les regardaient, il est vrai, les uns et les autres comme également Espagnols ; eux qui obéissaient, ils regardaient leurs maîtres comme étrangers : ces maîtres étaient étrangers pour eux par les mœurs,

les lois, le langage, les haines héréditaires; et la pesanteur de leur joug fit éclater de fréquentes révoltes.

Cette réunion des monarchies espagnoles forma, il est vrai, une puissance redoutable pour les étrangers, et elle défendit contre eux la péninsule. Sans doute; mais ce fut la cause des projets gigantesques de la maison d'Autriche, de cet abus de ses forces qui dépassa encore ses ressources, de ces guerres effroyables et toutes inutiles dans lesquelles elle fut engagée, de la haine qu'elle excita contre elle dans toute l'Europe, et de l'affreuse misère à laquelle elle réduisit les Espagnols. Une ambition démesurée amène enfin des revers démesurés, et tandis que l'Espagne n'avait jamais vu, au temps où elle était divisée en petits états, d'armée étrangère franchir impunément ses frontières, toutes ses capitales furent obligées d'ouvrir tour à tour leurs portes aux armées françaises et anglaises pendant la guerre de la succession d'Espagne.

Si les Italiens n'avaient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre qu'ils n'eussent été ou conquérants ou conquis? Cependant, l'une et l'autre carrière mène presque également à la servitude. Ce n'est pas par les forces d'une seule nation que l'Italie fut subjuguée. Pendant plus d'un demi siècle elle fut attaquée et dévastée en même temps par les Espagnols, les Français, les Flamands, les Suisses, les Allemands, les Hongrois, les Turcs et les Barbaresques. Aucune organisation intérieure n'aurait pu la rendre égale en force à tous ces peuples à la fois. Loin d'être alliés, ils étaient, il est vrai, ennemis les uns des autres; mais le vainqueur profita de tout le mal qu'avaient fait les vaincus. Charles-Quint et Philippe II furent servis par les Français, les Suisses et les Musulmans autant que par leurs propres sujets, Allemands ou Espagnols. En ruinant l'Italie, les premiers l'avait rendue plus facile à conquérir, plus impuissante lorsqu'elle aurait voulu secouer le joug. Tous ces peuples vinrent se combattre sur le sol italien : mais si les

Italiens avaient commencé par être conquérants, qui sait si leurs premiers revers n'auraient pas attiré sur leurs bras les mêmes ennemis, et n'auraient pas été suivis des mêmes partages?

Si les Italiens n'avaient formé qu'une seule monarchie, qui peut répondre aussi qu'une guerre civile n'aurait pas ouvert leurs frontières à l'étranger? Les guerres civiles qui naissent d'une succession contestée sont un fléau inhérent aux monarchies héréditaires; elles ne sont peut-être ni moins fréquentes ni moins ruineuses que celles qui naissent des élections contestées dans les monarchies électives. La France seule en est demeurée presque à l'abri, parce que la loi salique y a simplifié la question de droit sur l'hérédité; mais en revanche, combien de guerres civiles y sont nées du droit contesté de la régence? D'ailleurs, la question essentielle de l'hérédité des femmes était si peu décidée pour l'Italie, que c'est justement par elles que les étrangers ont prétendu acquérir des droits sur ce pays. La guerre de Charles VIII dans le royaume de Naples, celle de Louis XII dans le duché de Milan, furent entreprises pour soutenir des droits de succession dans une monarchie. Un parti nombreux crut ces droits légitimes, et s'arma pour les défendre; ce parti crut faire son devoir en ouvrant les forteresses de l'état aux armées étrangères. On enseigne aux sujets, dans une monarchie, que leur *loyauté* consiste à défendre la ligne légitime de leurs rois, et à la rétablir sur le trône, au péril même de l'indépendance nationale. Si les ducs de Milan ou les rois de Naples avaient réussi dans le XVe siècle à réunir toute l'Italie sous leur souveraineté, la question des droits de la seconde maison d'Anjou ou de ceux de Valentine Visconti ne s'en serait pas moins présentée au XVIe siècle; et le parti angevin, le parti français, au lieu de ne se montrer que dans le royaume de Naples et le duché de Milan, aurait pris les armes dans toute l'Italie sur une question qui aurait intéressé tous les Italiens.

Il est de l'essence des monarchies de donner constamment des droits sur elles aux étrangers ; il est de l'essence des républiques de ne reconnaître aucun droit sur elles que ceux qui partent du centre même de la nation. Dans les monarchies où la succession des femmes est admise, on ne donne pas en mariage une seule princesse du sang royal qui ne puisse appeler un jour ou l'autre les étrangers à hériter du trône. Dans celles où la succession est limitée aux mâles, le danger est moindre, et il ne commence que lorsqu'une branche cadette se trouve régner sur un trône étranger. Ainsi les maisons d'Anjou, de Naples et de Hongrie conservèrent près de deux cents ans un droit éventuel à la succession de France. La maison de Bourbon-Navarre en acquit plus tard un semblable, mais Henri ne possédait pas le royaume de Navarre lorsqu'il parvint à la couronne de France, en sorte qu'il n'appela pas les Navarrais à dominer sur les Français. Les branches italienne et espagnole de la maison de Bourbon ont de même aujourd'hui, et depuis un siècle, des droits éventuels à la succession de France ; et les renonciations de ces deux maisons, en rendant ces droits douteux, ajouteraient encore aux dangers d'une guerre civile et d'une invasion étrangère pour les faire valoir, si jamais la succession venait à s'ouvrir. Comment donc l'établissement d'une seule monarchie en Italie aurait-il garanti l'indépendance italienne, tandis que les guerres mêmes qui amenèrent l'asservissement de l'Italie eurent toutes pour origine les prétentions héréditaires qu'admet seul le régime monarchique?

C'était bien moins en réunissant l'Italie en un seul empire, qu'en conservant ses républiques, qu'on pouvait espérer de sauver son indépendance : si du moins on les avait en même temps unies entre elles par un lien fédératif, ou par des alliances temporaires, mais conformes à leurs intérêts, ces alliances auraient suffi pour repousser les étrangers, et non pour les attaquer chez eux ; elles auraient préservé les Ita-

liens des égarements de leur propre ambition, comme de l'attaque de leurs ennemis. Une république fédérative ne saurait assez compter sur l'union de ses membres pour devenir conquérante ; elle échappe à tous les prétextes de guerre que donnent aux rois la demande de la dot d'une fille, ou celle de l'héritage d'un aïeul éloigné ; et lorsqu'elle est forcée à prendre les armes pour sa défense, elle trouve des ressources qu'elle n'aurait plus si elle était gouvernée monarchiquement : Venise, avec une population de deux millions deux cent mille âmes, a fait respecter sa puissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, bien mieux que le royaume de Naples avec six millions d'habitants. L'occasion se présenta de rétablir la république milanaise au milieu du XVe siècle, et de l'unir à celles de Venise et de Florence, peut-être à celles de Gênes et des ligues suisses, pour la défense de la liberté. C'est lorsque ce moment fut manqué qu'on peut dire que l'Italie fut perdue.

Au reste, les petits états en Italie, comme ailleurs, tendirent vers leur réunion en états plus grands pendant tout le cours du XVe siècle. C'est la conséquence naturelle de toutes les chances des guerres, des révolutions et des héritages. Les souverains de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne réunissaient chaque année de nouveaux fiefs aux domaines de leur couronne ; les petits princes et les villes libres disparaissaient : cependant chacune de ces nations était bien loin encore de n'obéir plus qu'à une seule volonté. La maison d'Autriche, divisée entre plusieurs branches, n'avait point encore acquis la Hongrie et la Bohême : elle ne l'emportait point encore en puissance sur la maison de Bavière ou sur celle de Saxe, et son accroissement, pendant le XVe siècle, avait à peine été proportionné à celui des ducs de Milan. La France ne comptait point encore parmi ses provinces l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Hainaut, la Flandre et l'Artois. Le duc de Bretagne était encore indépendant ; les

autres grands feudataires n'étaient rangés qu'à demi sous l'autorité royale ; la noblesse seule était armée, et le peuple était trop opprimé pour ajouter rien à la force nationale. Des guerres civiles avaient occupé chez eux les Allemands, les Français et les Espagnols ; et personne ne soupçonnait en Europe qu'il existât une disproportion entre les forces et les ressources de ces diverses monarchies et des états d'Italie : celle qu'établit tout à coup la supériorité de bravoure ou l'art militaire des ultramontains n'était point irrémédiable, car ils firent longtemps la guerre avec des mercenaires qu'ils levèrent en Suisse, et qui étaient tout aussi disposés à prendre la solde des Italiens que celle des Français.

Rien n'annonçait à l'Italie, rien ne faisait prévoir aux puissances étrangères l'issue de la guerre qui s'alluma à la fin du xve siècle : aussi, loin d'accuser les Italiens de n'avoir pas bouleversé toutes leurs anciennes institutions pour la prévenir, doit-on leur reprocher plutôt de n'avoir pas assez ménagé ces institutions anciennes, de n'avoir pas assez respecté l'indépendance de chaque état et la liberté de tous, et d'avoir laissé s'éteindre ainsi le patriotisme qui les attachait à leur cité, non à l'idée abstraite de la nation italienne. Après avoir perdu leurs droits, ils furent moins disposés à faire des sacrifices à une patrie qui leur assurait moins de jouissances, et ils ne trouvèrent plus en eux-mêmes l'énergie républicaine qui les aurait sauvés, si quelque chose pouvait les sauver.

En effet, le vice essentiel qui, au xve siècle, minait le corps social en Italie, c'était l'affaiblissement de l'esprit de liberté. L'aristocratie faisait des conquêtes dans le sein des républiques ; puis le despotisme conquérait les républiques elles-mêmes. Les cités, jalouses de leur souveraineté, n'avaient donné aucun droit de représentation aux campagnes ; en sorte que lorsqu'elles étendaient leur territoire, elles augmentaient le nombre de leurs sujets, non celui de leurs citoyens.

La liberté leur paraissait un droit héréditaire dans les familles, plutôt qu'un droit inhérent à la nature humaine; aussi admettaient-elles rarement des familles nouvelles à partager les prérogatives des anciennes, et à remplacer celles qui s'éteignaient naturellement. La population de l'état s'accroissait, mais le nombre des citoyens diminuait sans cesse : cependant les citoyens seuls faisaient sa force, car les sujets d'une république ne lui étaient pas plus attachés que les sujets d'une monarchie ne l'étaient à leur prince.

Si l'on avait fait à la fin du xve siècle le recensement de tous ceux qui participaient à la souveraineté dans toute l'Italie, on aurait probablement trouvé que Venise ne comptait plus que deux ou trois mille citoyens; Gênes, quatre à cinq mille; Florence, Sienne et Lucques entre elles cinq ou six mille, tandis que toutes les républiques de l'état de l'Église, toutes celles de la Lombardie, toutes celles qui avaient existé dans le pays soumis ensuite aux rois de Naples, avaient perdu leur liberté : en tout, à peine seize ou dix-huit mille Italiens jouissaient pleinement de tous les droits de citoyen, sur une population de dix-huit millions d'âmes. Un même recensement en aurait peut-être donné cent quatre-vingt mille au xive siècle, et dix-huit cent mille au xiiie. Cette diminution graduelle du nombre de ceux qui avaient des droits dans leur patrie, et qui étaient prêts à les défendre par d'immenses sacrifices, était peut-être la cause principale de l'instabilité des gouvernements italiens, et de la diminution de leurs ressources. La liberté, qui avait d'abord été assise sur la base la plus large, ne reposait plus désormais que sur la pointe d'une pyramide.

Il faut une participation beaucoup plus universelle de la nation aux honneurs publics, pour réveiller l'enthousiasme, animer le patriotisme, et mettre entre les mains des chefs de l'état la force de chacun des individus. C'est seulement en

raison de cette participation réelle ou imaginaire de tous les habitants de l'état à la souveraineté, que les républiques acquièrent, avec une énergie si supérieure, des moyens d'attaque ou de défense dont ne sauraient approcher les monarchies qui les égalent en population et en richesses. La souveraineté d'une république sur tous ses citoyens s'étend toujours plus loin que ne saurait le faire celle du monarque le plus despotique, par la même raison qu'on est plus maître de ses propres mouvements qu'on ne saurait jamais l'être de ceux d'un autre, même d'un esclave. Dans les temps de calme, il est vrai, le prince absolu se permet un grand nombre d'actes arbitraires qui sont interdits au gouvernement libre; mais autant il trouve alors de forces superflues, autant il lui en manque au moment du besoin. Lorsqu'il voudrait réunir tous les efforts individuels vers le seul but de la défense nationale, il est obligé d'employer une partie de ses sujets à contraindre l'autre, et la moitié de ses forces se paralyse d'elle-même. Un duc de Milan aurait vu la révolte éclater de toutes parts dans ses états, s'il avait chargé ses sujets, en temps de guerre, de la moitié seulement du fardeau que les Florentins s'imposaient joyeusement à eux-mêmes; parce qu'il n'importait après tout que médiocrement à un Milanais d'obéir à un Visconti ou à un Sforza, plutôt qu'à un Français ou à un Allemand, tandis que pour un Florentin il s'agissait de commander ou d'obéir. Mais au XIII[e] siècle, lorsque chaque ville était libre et gouvernée populairement, on aurait trouvé le même pouvoir de résistance dans chaque petit canton de la Toscane. A la fin du XV[e], lorsque Pise, Pistoïa, Prato, Arezzo, Cortone, Volterra, étaient soumises à la république florentine, ces villes et leurs districts ne la servaient plus que comme les sujets servent un monarque : les habitants mesuraient leurs sacrifices aux avantages souvent douteux qu'ils pouvaient attendre de leur obéissance, et la ré-

publique était encore heureuse s'ils ne prenaient pas le moment de son plus grand danger pour se révolter.

Dans le cours du XVe siècle, Pise fut la seule république du premier ordre qui tombât sous le joug d'une république rivale. Son asservissement priva l'Italie entière de la population, du commerce, de la navigation, de la valeur guerrière, d'une de ses plus florissantes cités; et cette conquête, loin d'augmenter la puissance de Florence, la diminua, parce que les Florentins ne surent pas ou ne voulurent pas faire entrer les Pisans dans leur république; ils ne songèrent qu'à les affaiblir, à les enchaîner par des forteresses, à leur ôter tout moyen de se révolter : dès lors, toutes les forces employées à garder Pise furent retranchées de celles avec lesquelles ils pouvaient se défendre. Mais si le nombre des cités libres n'éprouva presque pas d'autre diminution, le joug qui pesait sur les cités sujettes fut sans cesse aggravé par le travail insensible de tout le siècle. Celles qui s'étaient mises d'elles-mêmes sous la protection des républiques plus puissantes n'avaient point cru perdre ainsi leur liberté; elles n'avaient fait que contracter une alliance inégale qui n'avait point altéré leur gouvernement municipal, qui souvent même les avait délivrées d'une tyrannie domestique. Seulement le progrès du temps enlève à celui qui a peu, et ajoute à celui qui a beaucoup ; les priviléges des plus faibles sont chaque jour moins respectés, les prérogatives du plus fort se consolident chaque jour davantage, par des abus qui se changent en droits. C'est ainsi que la ville dominante devint une capitale, que les villes protégées devinrent sujettes. Ce changement s'opéra en même temps dans toutes les villes que les Vénitiens avaient enlevées aux tyrans de la Marche Trévisane, quoique, en leur envoyant les drapeaux de Saint-Marc, ils leur annonçassent qu'ils leur rendaient la liberté; il s'opéra dans toutes celles que les Florentins avaient conquises en Toscane, dans

toutes celles des deux rivières qui obéissaient aux Génois.

La liberté politique, ou la participation du peuple à la souveraineté, avait diminué dans les capitales, parce que le nombre des citoyens était toujours plus restreint; elle avait diminué dans les villes sujettes, parce que les priviléges de ces villes avaient été considérablement réduits ; elle avait diminué enfin en intensité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, parce que les droits de ceux qui étaient demeurés citoyens dans les républiques indépendantes avaient été entamés ou circonscrits, et que la souveraineté du peuple avait cessé d'être respectée. Tandis que la république de Venise se soumettait toujours plus aveuglément à une aristocratie jalouse, la liberté à Florence, à Gênes, à Lucques et à Sienne, était exposée tout au moins à demeurer souvent et longtemps suspendue. Les Florentins laissèrent usurper à la famille des Médicis, pendant le xve siècle, un pouvoir à peine inférieur à celui des rois d'une monarchie tempérée; les Génois précipitèrent leur république, avec frénésie et à plusieurs reprises, sous le joug d'un prince étranger ; Lucques demeura trente ans sous la tyrannie de Paul Guinigi; Sienne se prépara, par une longue anarchie, à la tyrannie de Pandolfe Pétrucci; Bologne, qui avait tenu un des rangs les plus distingués parmi les républiques italiennes, se façonna peu à peu au joug des Bentivoglio; Pérouse, qui avait brillé de presque autant d'éclat, après s'être laissé ballotter par les factions des Oddi et des Baglioni, abandonna enfin aux derniers un pouvoir souverain; et toutes les villes de l'état de l'Église, qui pendant deux ou trois siècles s'étaient gouvernées en républiques, perdirent jusqu'à l'ombre de leur liberté.

Après même que les peuples s'étaient laissé priver de l'exercice de leurs droits, ils conservaient encore quelque sentiment d'orgueil national, lorsqu'ils reconnaissaient comme leur propre ouvrage l'autorité à laquelle ils devaient se soumettre. Au

commencement du xve siècle, la plupart des princes qui régnaient dans les villes d'Italie avaient été élevés à la souveraineté par un parti formé entre leurs concitoyens : ils tenaient ainsi nominalement leur autorité du peuple ; et lors même qu'ils n'avaient aucun égard pour sa liberté, ils conservaient du moins et développaient en lui son amour pour l'indépendance nationale. Tous les droits exercés par une nation sont d'une nature en partie métaphysique, et il n'est pas facile de les définir pour des esprits grossiers : aussi ne faut-il pas s'étonner s'ils sont souvent confondus les uns avec les autres. En effet, l'indépendance reçoit des Italiens le nom de liberté ; les habitants de Ravenne se disaient libres sous l'autorité de la maison de Pollenta, parce qu'ils n'obéissaient ni au pape ni aux Vénitiens ; les Milanais se disaient libres sous les Visconti, parce qu'ils ne recevaient les ordres ni de l'empereur, ni du pape, ni du roi de France. L'illusion même que faisait encore un nom chéri attachait le peuple à la chose publique ; et elle ne pouvait être détruite sans laisser voir à découvert que le glaive seul donnait la loi. Mais le xve siècle détruisit, pour la plupart des sujets des princes, cette illusion d'indépendance, comme il détruisit le sentiment de liberté pour presque tous les citoyens des républiques ; et par ce changement funeste, il ôta aux gouvernements leur caractère national, et affaiblit toujours plus l'Italie.

En effet, aucun siècle ne fut plus fatal aux maisons princières de l'Italie, et ne détruisit plus de dynasties ; et cette fatalité s'accrut encore dans les années qui s'écoulèrent depuis l'époque où nous nous sommes arrêtés jusqu'à l'an 1500. Les premières années du siècle virent périr les Carrare de Padoue et les de la Scala de Vérone ; elles virent disparaître en même temps tous ces soldats de fortune élevés par Jean Galéaz Visconti, qui, à sa mort, s'étaient formé une souveraineté dans leur ville natale, ou dans celle où ils étaient en garnison, et

qui ne purent la défendre longtemps. Les conquêtes d'un autre soldat de fortune plus illustre qu'eux tous, de François Sforza, furent plus fatales encore aux anciennes dynasties italiennes. Il avait dépouillé d'abord un grand nombre de feudataires de l'Église durant les guerres auxquelles il dut son premier établissement dans la Marche d'Ancône : lorsqu'ensuite il s'assura par les armes l'héritage de son beau-père, et qu'il fit succéder les Sforza aux Visconti, il priva la Lombardie tout entière, l'un des plus puissants et des plus importants états de l'Italie, de l'illusion de la légitimité, qui dédommageait les sujets de la liberté qu'ils avaient perdue. Tous les habitants du duché de Milan surent désormais qu'ils obéissaient au pouvoir de l'épée, et que comme elle seule leur avait donné un maître, elle avait un droit égal pour le leur ravir.

Un second état monarchique, qui contenait à lui seul plus du tiers de la population italienne, le royaume de Naples, avait de son côté, par la force des armes, changé de maître au milieu du siècle. Le titre qu'Alfonse d'Aragon faisait valoir sur l'héritage de la seconde Jeanne, lui paraissait à lui-même si douteux, qu'il préféra fonder son autorité sur le droit de conquête : il considéra même cette conquête comme une raison suffisante pour disposer par testament du royaume de Naples en faveur de son fils naturel Ferdinand, tandis qu'il laissait en héritage à son frère et aux enfants de celui-ci les états qu'il possédait par un droit héréditaire.

Enfin, au centre de l'Italie, des papes ambitieux, peu scrupuleux et peu dignes de respect, relevèrent par des efforts constants la monarchie temporelle de l'Église, qui, au commencement du XVe siècle, était réduite à une extrême faiblesse. Mais, soit qu'ils aliénassent de nouveau, en faveur de leurs fils et de leurs neveux, les fiefs apostoliques qu'ils recouvraient, soit qu'ils les réunissent à la directe de l'Église,

ils détachaient également le peuple de son gouvernement, en substituant leur propre autorité à celle que les anciens chefs tenaient de leur patrie; et ils laissaient dans chaque ville un germe de mécontentement, en lui ôtant, avec sa petite cour, tous les propriétaires, tous les riches, tous les hommes actifs, qui passaient dans la capitale pour s'y attacher au gouvernement. Ainsi, tandis que l'observateur superficiel considère le xv[e] siècle en Italie comme peu fertile en révolutions; tandis que tous les historiens ont célébré sa tranquillité et sa prospérité, par opposition aux guerres effroyables qui vinrent ensuite, un examen plus attentif fait découvrir dans ce siècle même les causes premières de ces guerres et de leurs funestes conséquences. Ces causes furent le relâchement du lien social d'une extrémité à l'autre de l'Italie, l'affaiblissement du patriotisme, et la diffusion en tous lieux de germes de mécontentement.

Mais si l'Italie n'avait pas été en effet ruinée au siècle suivant, on n'aurait jamais reconnu que les événements du xv[e] siècle devaient produire cette ruine. Les contemporains, tout en regrettant sans doute plusieurs des institutions auxquelles leurs pères avaient été attachés, n'eurent point lieu de se plaindre de calamités extraordinaires, et crurent plutôt, sans doute, leur pays dans un état de prospérité croissante. Ces mêmes révolutions qui changèrent le gouvernement de presque toutes les parties de l'Italie développèrent les plus grands talents et les plus grands caractères, et récompensèrent souvent glorieusement leurs auteurs. François Sforza ne tenait son pouvoir que des soldats, tandis que les Visconti avaient reçu le leur du peuple; mais Sforza était bien supérieur aux Visconti par la noblesse de ses sentiments, par ses talents pour gouverner, comme par ses vertus militaires. Le roi Alfonse était de même étranger dans le royaume de Naples, et son usurpation violente pouvait à peine donner nais-

sance à un pouvoir légal; mais Alfonse était un grand homme qui succédait à une femme faible, méprisable et débordée. Il inspirait par ses vertus chevaleresques de l'enthousiasme à tous ceux qui l'approchaient; il était le plus ardent admirateur de l'antiquité, le père des lettres, le fondateur de toutes les institutions qui donnèrent de l'éclat à Naples. Nicolas V diminua les libertés des citoyens romains, et Pie II réunit au Saint-Siége les fiefs de plusieurs petits princes de Romagne: mais tous deux illustrèrent le Saint-Siége par un amour pour les lettres, un savoir, une éloquence, une libéralité qu'on ne trouverait peut-être dans aucun de leurs prédécesseurs ou de leurs successeurs. Côme de Médicis ébranla la constitution de sa patrie; mais ses projets furent si vastes, sa manière de penser si élevée, sa magnificence si brillante, que la postérité est encore disposée, comme ses concitoyens, à le nommer père de cette patrie. Aucune période ne fut riche en grands hommes autant que le XVe siècle; et l'éclat qui rayonne autour d'eux semble se réfléchir sur leur famille, sur leur patrie, sur tous ceux qui furent soumis à leur autorité.

Le XVe siècle ne fut point exempt de guerres; cette calamité, la plus terrible de celles auxquelles la race humaine est exposée, est peut-être nécessaire aux sociétés politiques pour leur conserver leur énergie: mais au XVe siècle, on observa dans les guerres mêmes quelque respect pour l'humanité. Pendant tout son cours, la ville de Plaisance fut la seule, entre les grandes cités d'Italie, qui fut exposée aux horreurs du pillage et à toute la cupidité du soldat. Aucune campagne ne fut dévastée de manière à détruire pour de longues années l'espérance de l'agriculture; les prisonniers furent traités avec humanité, et presque toujours rendus sans rançon, après avoir été dépouillés; les batailles furent peu meurtrières, trop peu même sans doute, puisqu'elles réduisirent quelquefois la guerre à n'être plus qu'un jeu entre des soldats mer-

cenaires, qui évitaient réciproquement toute occasion de se nuire. Mais personne alors n'aurait pu prévoir que ces égards mutuels exposeraient les Italiens à de honteuses défaites, lorsqu'ils auraient à soutenir le choc des autres nations. Leurs troupes étaient sans cesse exercées, leurs armes étaient de la meilleure trempe, leurs chevaux de la race la plus vigoureuse. Les gendarmes italiens que François Sforza avait envoyés à Louis XI étaient revenus couverts d'honneur des guerres civiles de France. Les Vénitiens ne s'étaient trouvés nullement inférieurs aux Allemands lorsqu'ils avaient eu quelques hostilités à soutenir contre les ducs d'Autriche : un nombre infini de capitaines, tous Italiens de naissance, s'étaient formés dans les deux écoles des Bracceschi et des Sforzeschi ; ils s'étaient maintenus en exercice, et n'avaient jamais déposé le harnais après aucun traité de paix, parce qu'ils louaient alternativement leurs services à tous les états qui avaient une guerre à soutenir ; enfin ils avaient appliqué à l'étude théorique de leur métier toutes les lumières de l'esprit le plus éclairé. Sans doute, celui qui, avant le xv[e] siècle, aurait annoncé aux Italiens que leurs troupes ne tiendraient pas un instant devant celles des ultramontains, aurait excité la risée : on lui aurait demandé s'il croyait que les Barbiano, les Carmagnola, les deux Sforza, les Braccio, les Caldora, les deux Piccinini, les Coléoni, les Malatesti n'avaient point laissé de successeurs, et si les ultramontains avaient un seul homme qui entendît comme eux la théorie aussi bien que la pratique de l'art de la guerre.

Le temps des chefs-d'œuvre de la langue italienne n'était pas encore venu ; mais aucun siècle n'éprouva peut-être plus d'enthousiasme pour les lettres que le xv[e], et ne se sentit mieux sur le chemin de la gloire qu'elles peuvent assurer. Tandis que dans le reste de l'Europe la noblesse se faisait un point d'honneur de ne savoir pas même lire, il n'y avait pas

un des princes, pas un des capitaines, pas un des grands citoyens de l'Italie qui n'eût reçu une éducation littéraire, qui n'étudiât l'antiquité avec une sorte de passion, et qui ne s'attachât à la gloire des héros du temps passé avec d'autant plus d'ardeur qu'il aspirait plus à la gloire pour lui-même. Les grands philosophes qui restaurèrent à cette époque tous les monuments littéraires de l'antiquité, les savants qui renouvelèrent la philosophie platonicienne, les poëtes qui réveillèrent les muses italiennes, entrèrent tous dans les conseils des princes ou dans ceux des républiques, et obtinrent, dans le gouvernement de leur patrie, une influence à laquelle s'élèvent rarement les lettres.

Le dernier des Visconti et le premier des Sforza furent également généreux envers les savants qu'ils attirèrent à leur cour. Ils y retinrent longtemps François Filelfo, l'homme du siècle à qui sa profonde érudition, son travail infatigable, et les milliers d'élèves qu'il avait formés, avaient procuré la plus haute réputation. Cecco Simonetta, secrétaire de François Sforza, son premier ministre, et gouverneur de ses enfants, était lui-même un savant du premier ordre. Les conseils d'Alfonse et la cour de Naples offraient le même mélange d'érudition et de politique. Barthélemy Fazion, Laurent Walla, et surtout Antoine Beccadelli, plus connu sous le nom de Panhormita, étaient au nombre des confidents les plus intimes et des conseillers les plus habituels du monarque. La république florentine avait compté parmi ses secrétaires en chef Colluccio Saluttai, Léonard Arétin, et Poggio Bracciolini. Côme de Médicis mettait au nombre de ses premiers amis Ambroise Traversari et Marsile Ficio. Nicolas V et Pie II, que la culture des lettres avait élevés jusqu'au Saint-Siége, semblèrent vouloir consacrer à elles seules la souveraineté qu'ils leur devaient. Flavio Blondo, Platina, Jacob Ammanati, obtinrent les premières places dans leur confiance. Gua-

rino et Jean Aurispa ornèrent les cours moins puissantes de Ferrare et de Mantoue, et furent chargés de l'éducation de leurs princes. Les Montéfeltro à Urbin, les Malatesti à Rimini, changèrent en quelque sorte leurs palais en académies.

Ce fut par cette émulation constante entre de petits états, ce fut par ces foyers de lumières distribués dans toutes les provinces, que la culture spirituelle de l'Italie fit en peu de temps des progrès si rapides. Mais si toute la péninsule avait été réunie en une seule monarchie, cette émulation aurait cessé à l'instant. Avec une seule capitale, les Italiens n'auraient formé qu'une seule école; les mêmes préjugés, les mêmes erreurs, devenus dominants par le talent d'un professeur, l'intrigue d'une cabale ou la protection d'un maître, se seraient répandus uniformément sur toute la contrée. On aurait cru ne pouvoir penser, écrire, parler purement la langue, qu'à Rome, par exemple, comme en France on croit ne pouvoir le faire qu'à Paris : la poésie italienne y aurait perdu de son originalité et de sa variété; mais le dommage aurait surtout été senti par les provinces, qui, n'espérant plus d'illustration, n'auraient plus contribué aux progrès de l'esprit, et en retour, n'en auraient point ressenti le bénéfice. Dans le xve siècle, il n'y eut pas de chef-lieu d'un état indépendant, quelque petit qu'il fût, qui ne comptât plusieurs hommes distingués ; il n'y eut pas de ville sujette, quelque grande qu'elle fût, qui en conservât un seul dans son sein. Pise, malgré sa décadence, était une ville bien plus riche, bien plus peuplée, bien plus considérable qu'Urbin, que Rimini, que Pésaro; mais Pise, une fois assujettie aux Florentins, n'a plus produit un homme marquant dans la littérature ou la politique, tandis que les petites cours de Frédéric de Montéfeltro à Urbin, de Sigismond Malatesta à Rimini, d'Alexandre Sforza à Pésaro, rassemblaient chacune plusieurs philosophes et plusieurs littérateurs. Ferrare et Mantoue n'étaient point supé-

rieures en population à Pavie, à Parme et à Plaisance; mais autour de la résidence du gouvernement dans les premières villes, brillait tout le lustre des arts, de la poésie et de la science; tandis que dans tout le duché de Milan, la ville de Milan seule possédait la même illustration. Le royaume de Naples était un exemple plus frappant encore de la dépression des provinces, lorsqu'une capitale s'élève à leurs dépens. Dans ce beau royaume qui comprenait seul un tiers de la nation italienne, qui, plus que tout le reste de la péninsule, était favorisé par la nature, et qui n'ayant qu'une seule frontière, et pour voisin que l'Église, était moins exposé aux ravages de la guerre qu'aucun autre état de l'Italie, la capitale seule avait participé au mouvement qui dans le xv[e] siècle avait ranimé la culture des lettres et de la philosophie. Malgré la faveur d'Alfonse, malgré le crédit des grands littérateurs qui formèrent sa cour, aucun homme de talent n'avait ouvert d'école dans les villes si nombreuses et si heureusement situées de la Calabre et de la Pouille. Ces provinces appartenaient encore à la barbarie, et jusqu'à nos jours elles ont à peine ressenti l'influence de la civilisation européenne.

Les progrès de cette civilisation, partout où ils s'étaient étendus, avaient prodigieusement augmenté les jouissances de la vie : les études du xv[e] siècle n'étaient point tournées, il est vrai, vers les sciences naturelles, dont les résultats sont applicables à l'utilité pratique, mais vers l'érudition et la poésie, qui n'offrent de jouissances qu'à l'esprit. Cependant l'habitude de l'observation d'une part, l'étude des anciens de l'autre, avaient développé plusieurs des sciences qui se proposent pour but le bonheur des hommes. La législation avait fait des progrès, la jurisprudence s'était éclaircie, les finances étaient administrées avec régularité, et l'économie politique, quoique son nom même fût inconnu, n'était point outragée par des réglements absurdes, comme elle le fut sous les mains

des Espagnols après que l'Italie eut perdu son indépendance. Les gouvernements se laissèrent souvent entraîner dans de très grandes dépenses, et ils levèrent quelquefois des sommes prodigieuses sur leurs sujets : mais leur manière d'asseoir les taxes n'aggravait pas la souffrance de payer l'impôt lui-même; elle n'étouffait pas le commerce et n'écrasait pas l'agriculture.

Plus une histoire est détaillée, plus elle présente au grand jour, lorsqu'elle est véridique, les erreurs et les souffrances des hommes. Peut-être celle de l'Italie au xve siècle aura-t-elle laissé dans l'esprit du lecteur l'impression de beaucoup plus de malheurs et de crimes que n'en offre le plus souvent une contrée de même étendue dans le même espace de temps. On se tromperait fort cependant si l'on en concluait que les Italiens étaient à cette époque plus malheureux et plus vicieux que leurs contemporains dans le reste de l'Europe, qu'ils l'étaient autant que leurs successeurs dans leur propre pays. La vie privée des Italiens, dans d'aussi petits états que ceux qui composaient alors l'Italie, était toute en dehors, et tous leurs malheurs étaient historiques. Chaque individu se trouvait en contact avec la souveraineté ; et ses passions, ses intrigues, ses vengeances, se liaient aux révolutions de l'état et aux événements publics. Dans les grandes monarchies où les provinciaux vivaient enveloppés d'une obscurité profonde, et dans les principautés modernes où l'état lui-même n'a point d'histoire, et où un espace infini sépare le souverain d'avec le sujet, chacun souffre en silence sa part des calamités publiques, et cette part lui est infligée plutôt par l'effet des mauvaises lois que par les violences des hommes. Les malversations des ministres subalternes ne réveillent point l'attention ; les dénis de justice, les arrestations arbitraires ordonnées par un bailli ou un intendant, ne sont pas des événements historiques ; les crimes des particuliers sont du ressort

des tribunaux seulement, et la ruine des familles, celle de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, est tout au plus indiquée en masse par l'historien, sans qu'il fasse jamais ressortir les infortunes individuelles. Pour comparer les souffrances du peuple français, au XVe siècle, à celle des Italiens, il faudrait que l'histoire du premier nous présentât, avec les grandes révolutions de la monarchie, toutes les injustices éprouvées dans le même temps par les bourgeois de Blois et d'Angers, de Tours et de Bourges, et de toutes les autres villes du royaume; qu'elle nous montrât l'élévation et la ruine des familles privées, les jalousies secrètes, les intrigues coupables par lesquelles les plus obscurs citoyens se supplantaient les uns les autres, et les crimes que les tribunaux punissaient chez eux. Mais lorsqu'il n'y a dans les provinces ni liberté ni indépendance, de tels détails sont sans intérêt comme sans dignité : encore que les passions privées exercent tout leur jeu dans le manoir du moindre baron, et dans la sphère d'activité du dernier échevin, leur résultat n'affecte que les individus, et ne se rallie point aux destinées de la nation; aucune passion généreuse n'ennoblit aux yeux des victimes la calamité qu'elles souffrent en commun; et l'histoire ne daigne pas même nommer deux ou trois fois par siècle des grandes villes qui, si elles avaient été libres, auraient fourni chacune tant de sujets distingués aux études des moralistes.

Pour connaître si une nation est heureuse ou malheureuse, si la masse des individus qui la composent participe à sa prospérité, si la gloire que recueillent ses chefs est stérile ou fructueuse pour elle, il faut examiner l'état de ses travaux, son agriculture, ses manufactures, son commerce; il faut se faire une idée de la vie privée de ses diverses classes de citoyens; il faut se mettre à la place du père de famille dans les divers états de la société, et en lui voyant donner une carrière à chacun de ses fils, il faut se demander quelles chances de

succès il voit devant eux. En jugeant l'Italie d'après ces règles, nous trouvons qu'au XVe siècle elle était parvenue à un haut degré de prospérité dont elle est bien redescendue de nos jours, et nous demeurerons bien convaincus qu'aucune contrée de l'Europe ne pouvait alors soutenir de comparaison avec elle.

Sous le rapport de l'agriculture, l'Italie était alors, comme aujourd'hui, cultivée par des métayers qui, faisant tous les travaux et toutes les avances, retenaient en paiement la moitié des récoltes. Ainsi, tandis que dans le reste de l'Occident les paysans étaient encore attachés à la glèbe, ou tout au moins soumis par les coutumes du vilénage à l'oppression de leurs seigneurs, ceux de l'Italie étaient libres; ils étaient égaux aux citadins quant aux droits civils; ils ne dépendaient point du caprice d'un maître; ils ne recevaient point de lui un salaire, et quoiqu'ils ne fussent pas propriétaires, ce n'était que de la terre et de leur travail qu'ils attendaient leur revenu. La fertile Lombardie était, comme aujourd'hui, soumise à d'industrieux assolements; la culture du blé de Turquie et celle des fourrages y avaient fait admettre d'avantageuses successions de récoltes : les eaux avaient été habilement réparties sur tout son sol par des canaux construits à grands frais; et ce système d'arrosement, qui la couvre tout entière comme un réseau, avait été complété par Louis-le-Maure, qui avait donné son nom à quelques-uns des ouvrages hydrauliques qu'il avait fait construire. Les collines de Toscane étaient, comme aujourd'hui, couvertes d'oliviers et de vignes; et pour que les eaux n'en entraînassent pas le terrain, il avait été soutenu par étages avec des murs sans ciment près de Florence, et avec des terrasses de gazon près de Lucques.

Les historiens contemporains n'ont point cherché à nous peindre l'aspect du pays; c'est souvent d'après des descriptions de bataille, ou d'après les accidents d'un campement d'armée, que nous arivons à connaître quel était l'état de l'agriculture,

ou le sort des paysans dans les temps éloignés de nous; mais si ces circonstances détachées ne nous laissent point lieu de douter que l'Italie ne présentât la même apparence qu'aujourd'hui dans les provinces qui ont conservé leur prospérité, elles nous apprennent aussi que la campagne était encore couverte de villages et de moissonneurs dans les provinces qui sont aujourd'hui changées en déserts. La désolation s'est étendue sur une partie considérable et autrefois infiniment fertile de l'Italie, depuis les rives du Serchio jusqu'à celles du Vulturne. Les riches campagnes de Pise furent, il est vrai, ravagées par des inondations, et rendues, dès le xve siècle, insalubres par les eaux stagnantes, ensuite de la négligence ou de la jalousie de la république florentine; cependant de puissants villages animaient encore toute la côte qui s'étend de Livourne jusqu'à l'Ombrone, et qui est aujourd'hui désolée. On peut juger de la nombreuse population de l'état de Sienne et de la Maremme siennoise par la quantité de villages que le marquis de Marignan y fit raser dans le siècle suivant, et dont il passa les habitants au fil de l'épée. Les guerres des barons, feudataires de l'Église, font voir que la campagne de Rome contenait également une population nombreuse; les Colonna seuls y possédaient plus de villages populeux au xve siècle que toute cette province ne compte aujourd'hui de fermiers. Toute la province maritime, il est vrai, ou, comme on l'appelle encore, toute la Maremme, était réputée malsaine, mais non pas au point où elle l'est aujourd'hui. Flavio Blondo, en la décrivant sous le pontificat de Nicolas V, se contente de dire qu'elle n'est plus de son temps aussi florissante qu'elle l'était du temps des Romains; et lorsqu'il parle d'Ostie, il dit que cette ville ne jouit pas d'un air très salubre parce qu'elle est située au bord de la mer [1]. Mais s'il avait dû parler de son état actuel, à peine la

[1] *Italia illustrata, di Flavio Blondo, tradux. di Lucio Fauno.* Venezia, 1542, in-8. *Regione* III, *fol.* 94. Ostie qui, du temps des Romains, comptait au moins cinquante

langue lui aurait-elle fourni des termes pour peindre l'effrayante désolation du pays, et les effets de l'air pestilentiel qu'on y respire.

Les paysans italiens, au xve siècle, différaient cependant de ceux de nos jours, en ce qu'au lieu d'habiter au milieu de leurs champs, où ils avaient toujours une maison rustique, ils vivaient presque tous dans des bourgades fermées de murs ; de là ils se rendaient chaque matin à leurs travaux, et lorsqu'une invasion ennemie menaçait leur sûreté, ils ramenaient dans leur bourgade leur bétail, leurs instruments aratoires et leurs récoltes. Les historiens, en rapportant plusieurs invasions inopinées, ajoutent souvent que les paysans n'avaient point eu le temps de faire rentrer dans les lieux forts leur bétail et leur famille ; ce qui montre que dans l'habitude de la vie ils ne leur faisaient point abandonner les champs.

La réunion des paysans dans les bourgades nuisait sans doute à la perfection de l'agriculture, et elle diminuait les jouissances que leur famille pouvait retirer d'une terre fertile. Mais lorsqu'on examine ces bourgades, qui sont aujourd'hui presque toutes dépeuplées, on trouve dans leurs maisons abandonnées depuis des siècles des traces de l'opulence de ceux qui les habitèrent autrefois. Ces maisons sont pour la plupart vastes et commodes ; elles réunissent la solidité à l'élégance, et elles donnent lieu de croire que les paysans italiens, au xve siècle, étaient mieux logés que ne le sont aujourd'hui les bourgeois d'une fortune médiocre dans les pays les plus prospérants de l'Europe.

De plus, cette réunion des paysans dans des villages fortifiés qu'ils nommaient châteaux, leur donnait une importance et

mille habitants, ne compte plus que trente habitants dans la bonne saison, dix dans la mauvaise, et deux ou trois femmes. De tous les côtés, dans les campagnes, à dix milles de distance, il n'y a pas un seul habitant, excepté à Porto, ville plus désolée encore que ne l'est Ostie.

des droits politiques dont ils n'auraient pu jouir en restant isolés. Ils étaient chargés de la défense de leur patrie; et le gouvernement leur avait confié pour cela des armes, un trésor commun et une administration régie par des magistrats de leur choix. Il les avait ainsi mis en état de se défendre contre un ennemi étranger; mais en même temps il leur avait donné les moyens de repousser les entreprises oppressives de tout autre corps de l'état.

Tel était le sort de cette moitié de la nation italienne qui, par son travail, faisait naître tous les fruits de la terre. Si on le compare à celui des paysans de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne, à la même époque, sans doute on le trouvera infiniment plus heureux. Les pères de famille étaient affranchis de tout esclavage, de tout vasselage domestique. Ils n'avaient d'inquiétude ni sur les conditions de leur bail, qui demeurait le même de générations en générations, ni sur le paiement des contributions qui ne regardait que leurs maîtres, ni sur celui du fermage de leurs terres qu'ils acquittaient en nature. Ils pouvaient sans crainte élever leurs enfants dans l'assurance que le travail leur fournirait toujours une abondante subsistance, et si leur famille venait à s'accroître au-delà de ce que la culture perfectionnée de leur métairie pourrait employer de bras, ils voyaient toujours un emploi, pour cet excès de population, dans l'armée, dans le clergé, et dans les professions mécaniques des villes.

Tous ceux qui travaillaient aux champs vivaient sur une moitié des fruits de la terre; on a donc lieu de croire qu'ils formaient eux-mêmes au moins une moitié de la nation[1]. La partie des récoltes que les métayers remettaient en nature à

[1] Cette évaluation n'est pas une mesure fixe, mais un minimum. Tout le blé qui est porté au marché n'est pas nécessairement consommé dans les villes; les paysans qui ne cultivent que des vignobles et des oliviers en rachètent une grande partie. Cette proportion s'est augmentée depuis que les vastes terres à blé des Maremmes et celles de la Pouille sont abandonnées à la désolation. La seule partie de la campagne italienne qui

leurs maîtres, était consommée dans les villes, et elle y maintenait une autre moitié de la nation. Mais la condition de cette seconde partie du peuple était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui : au lieu de languir dans la fainéantise, faute de pouvoir trouver un emploi pour son travail, ou faute d'avoir conservé la volonté de travailler et l'habileté dans un art utile, cette classe produisait des valeurs commerciales avec non moins d'activité que la première produisait des valeurs agricoles. L'Italie était encore le pays de l'Europe le plus riche en manufactures : les soies qu'elle fournit en si grande abondance, les laines, le lin, le chanvre, les pelleteries, les métaux, l'alun, le soufre, le bitume, tous les produits bruts de la terre qui doivent recevoir du travail de l'homme une nouvelle préparation avant d'être employés à son usage, obtenaient ce dernier fini en Italie, et par des mains italiennes, avant d'être livrés à la consommation intérieure ou étrangère. Mais les matières premières fournies par l'Italie ne suffisaient pas aux ateliers italiens ; et c'était une des fonctions importantes du commerce que d'en rassembler de nouvelles sur les côtes de la mer Noire, en Afrique, en Espagne et dans les pays du nord, tout comme le commerce les distribuait ensuite au loin, après qu'un travail italien en avait augmenté la valeur. Ce travail était l'objet d'une constante demande : il suffisait au pauvre d'apporter ses bras au marché ; il était toujours sûr d'y trouver des entrepreneurs prêts à les mettre à l'ouvrage, et à le récompenser en proportion de son habileté.

Le génie des artistes ne doit sans doute pas être confondu avec le travail mécanique des manouvriers : mais les arts

soit aussi peuplée qu'elle l'était au XV[e] siècle, est celle qui rachète les blés portés au marché ; la diminution de la culture des grains, dans les pays aujourd'hui déserts, a été proportionnée à la dépopulation des villes ; aussi quelques économistes prétendent-ils qu'aujourd'hui les quatre cinquièmes de la nation italienne appartiennent à la classe des cultivateurs.

étaient aussi une carrière profitable ; et même sous le point de vue de l'économie politique, il ne faut pas oublier que le même pays qui possédait les plus nombreuses papeteries et les imprimeries les plus actives, possédait aussi le plus grand nombre de ces savants dont les livres devenaient un objet de commerce dans toute l'Europe ; que, non loin des carrières de marbre blanc de Carrare, ou des fonderies des Maremmes, étaient les ateliers de statuaire des Donatelli et des Ghiberti, ou la coupole admirable de Sainte-Marie Reparata, ouvrage de Brunelleschi, à Florence; et qu'à côté des ouvriers qui travaillaient la toile, les pinceaux et les couleurs, on voyait naître les Massaccio, les Ghirlandaio, et tous les fondateurs des écoles de peinture. Ainsi tous les travaux prospéraient à la fois, depuis celui du tisserand, condamné à une opération toujours uniforme, jusqu'à celui de l'artiste qui devait faire la gloire de son pays. Dès lors le père de famille qui ne léguait à ses enfants que de la santé, de l'activité et du courage pour tout entreprendre, les lançait sans crainte dans la carrière de la vie.

Le commerce italien attendait, et payait souvent d'avance tous ces produits de l'industrie italienne, pour les distribuer ensuite aux diverses nations de la terre. Le temps n'était pas encore venu où les princes, jaloux de l'indépendance de ces hommes qui peuvent soustraire avec facilité leur fortune à la tyrannie, armèrent toutes les vanités contre l'activité et l'industrie mercantiles. Les ultramontains n'avaient pas encore enseigné aux Italiens que le commerce dérogeait à la noblesse; et les familles les plus illustres de Florence, de Venise, de Gênes, de Lucques et de Bologne fournissaient des chefs aux maisons de commerce, en même temps que des cardinaux à l'Église et des grands-prieurs à l'ordre de Malte. Tandis que les hommes les plus considérés de la nation mettaient le travail en honneur, en donnant eux-mêmes l'exemple de l'acti-

vité ; qu'ils enseignaient à considérer l'oisiveté comme un vice, comme un déshonneur, et comme un délit contre la société ; un commerce qui embrassait la moitié du monde alors connu les formait eux-mêmes à la dextérité des habiles négociateurs, aux connaissances positives des législateurs, et leur donnait occasion d'étudier les éléments de la prospérité publique qu'ils devaient conserver et accroître dans leur administration. D'autre part, des négociants, tirés d'un ordre aussi relevé de la société, s'accoutumaient à porter dans leur commerce plus de loyauté, des sentiments plus libéraux, des connaissances plus variées. L'esprit appliqué tour à tour aux affaires publiques et aux affaires privées, en acquérait plus de souplesse, et s'acquittait mieux de l'une et de l'autre de ses fonctions.

La quantité de travail qu'une nation peut faire, la subsistance qu'elle peut se procurer, et la population qu'elle peut nourrir, se mesurent toujours sur la quantité de capitaux dont elle dispose. Or, le capital productif qui appartenait aux Italiens au xv[e] siècle, égalait peut-être celui de toutes les autres nations de l'Europe réunies ; et ce capital, confié à des mains économes et industrieuses, n'était jamais laissé oisif. Aujourd'hui le revenu annuel de l'Italie consiste presque uniquement dans cette moitié du produit des terres, que les métayers remettent en nature aux propriétaires, et que ceux-ci, par eux-mêmes ou par leurs divers salariés, consomment dans l'oisiveté. Au xv[e] siècle il y avait parmi les propriétaires des terres, un grand nombre de négociants, qui ajoutaient chaque année à leurs capitaux productifs la partie souvent très considérable des revenus de leurs possessions, qu'ils ne consommaient pas oisivement. Ils augmentaient ainsi sans cesse des capitaux dont le revenu annuel surpassait peut-être de beaucoup celui des terres. Une population plus nombreuse pouvait donc vivre sur le même terrain avec une aisance beaucoup plus grande. Tandis qu'aujourd'hui une partie considérable

des soies et des huiles de l'Italie, et même de son blé, sont échangés contre des objets de luxe; alors les objets de luxe presque seuls étaient échangés contre de nouveaux blés. Aucune limite n'arrêtait les spéculations du négociant, qui voyait s'accroître sans cesse le fonds avec lequel il les entreprenait : le pauvre était riche de son travail; le riche avait la certitude d'augmenter sa fortune par une activité nouvelle : l'un et l'autre pouvaient sans crainte voir croître une famille qui n'avait rien à redouter de la misère.

Au moment où l'Italie sortait à peine de la barbarie, nous avons fait remarquer la manière glorieuse dont elle se présentait dans la carrière des lettres et des arts. Mais au XVe siècle l'histoire littéraire et l'histoire des arts ne sont pas moins importantes que l'histoire politique elle-même; il faut donc les abandonner à ceux qui en ont fait l'objet d'une étude particulière. Dans un autre ouvrage j'ai présenté en raccourci un tableau de la littérature italienne, tandis qu'une histoire complète de cette même littérature était publiée par un des plus illustres écrivains de la France. Plusieurs autres ont tracé les admirables progrès de l'architecture, de la sculpture et de la peinture : on ne saurait ici ni en parler dignement en peu de mots, ni en parler à fond, sans sortir de l'unité d'un sujet historique. Ce n'est donc que comme preuve nouvelle de cette prospérité, de ce sentiment de repos et de bonheur, répandus dans la nation au XVe siècle, que j'en appellerai au progrès rapide des arts. Sans doute lorsqu'ils furent parvenus à leur entier développement, lorsque des hommes tels que Michel-Ange, Raphaël, Titien, eurent été formés, les arts se soutinrent au XVIe siècle; ils brillèrent même d'un plus grand éclat encore au milieu des plus effroyables calamités. Les malheurs n'éteignent pas toujours le génie; mais il faut un état de sécurité et de jouissance de la vie, pour allumer la première fois son flambeau. Il faut qu'une nation regarde le présent



des soi
échang
presqu
cune li
s'accr
le pau
d'aug
l'autr
n'avai

Au
avons
tait d
l'hist
impo
ies al
ticuli
table
com
plus
les a
la p
de n
hist
pros
dan
rapi
enti
Au
ren
enc
n'é
cur
fois



RAPHAEL.

Publié par Furne Paris

avec confiance et l'avenir sans crainte, pour qu'elle associe aux plaisirs fugitifs de l'aisance la pompe éternelle des beaux-arts.

Les monuments dont l'Italie se couvrit au xve siècle n'indiquent donc pas seulement qu'un sentiment délicat du beau dirigea le ciseau, le pinceau ou l'équerre de ses sculpteurs, de ses peintres et de ses architectes illustres; l'ensemble de ces monuments fait encore connaître une nation pleine de confiance dans sa force, d'espérance dans son avenir, de satisfaction pour ses succès passés. Ses temples surpassent infiniment en magnificence et en solidité tous les plus célèbres de la Grèce; les palais de ses citoyens l'emportent par leur étendue, par l'épaisseur colossale de leurs murailles, sur ceux des empereurs romains; les plus simples de ses maisons portent un caractère de force, d'aisance et de commodité. Lorsqu'aujourd'hui on parcourt ces cités de l'Italie, toutes à moitié désertes, toutes déchues de leur ancienne opulence; lorsqu'on entre dans ces temples que la foule ne peut remplir, même dans les plus grandes solennités; lorsqu'on visite ces palais dont les propriétaires occupent à peine la dixième partie; lorsqu'on remarque les panneaux brisés de ces fenêtres construites avec tant d'élégance, l'herbe qui croît au pied des murs, le silence de ces vastes demeures, la pauvreté des habitants qu'on en voit sortir, la démarche lente, l'air inoccupé de tous ceux qui traversent les rues, et les mendiants qui semblent former seuls la moitié de la population; l'on sent que de telles villes ont été bâties par un autre peuple que celui qu'on y voit aujourd'hui, qu'elles sont le produit de la vie, et que la mort en a hérité; qu'elles ont appartenu à l'opulence, et que la misère est venue ensuite; qu'elles sont l'ouvrage d'un grand peuple, et que ce grand peuple ne se trouve plus nulle part.

Le luxe des rois peut quelquefois créer une capitale magnifique, lors même que leur nation est encore misérable ou

demi-barbare, et qu'elle n'a aucun désir de prendre sur son nécessaire pour s'entourer d'une pompe dont elle ne jouit pas. C'est Louis XIV et non la France, Frédéric et non la Prusse, Pierre ou Catherine et non la Russie, qu'on voit dans les palais de Paris, de Berlin, de Pétersbourg; aussi les provinces reculées étaient-elles, à l'époque de ces constructions, d'autant plus misérables, que ces capitales étaient plus somptueuses. Mais la richesse et l'élégance de l'architecture italienne sont spontanées; on lui trouve dans les villages le même caractère que dans les villes : partout elle est supérieure à la condition des propriétaires actuels, partout elle leur offre des habitations plus vastes et plus commodes que celles que la même classe de la société occupe dans des pays réputés aujourd'hui très prospérants. Les bourgades sans illustration d'Uzzano, de Buggiano, de Montécatini, situées sur le penchant des collines du Val-de-Nievole, si elles étaient transportées tout entières au milieu des plus anciennes villes de France, de Troyes, de Sens, de Bourges, en formeraient les quartiers les mieux bâtis; leurs temples seraient faits pour orner les plus grandes villes. Lors même que l'on s'enfonce dans les vallées des Apennins, loin de toute grande route, de tout commerce, de l'abord de tout voyageur, on y retrouve encore des villages où aucune maison nouvelle n'a été bâtie depuis le xve siècle, où aucune maison ancienne n'a été réparée, tels que Pontito, la Schiappa ou Vellano, et qui cependant sont composés uniquement de maisons de pierre et de ciment à plusieurs étages, et d'une élégante architecture.

C'est ainsi que l'Italie presque entière, que son agriculture, que ses chemins, que l'aspect donné à la terre par les mains de l'homme, que l'architecture des villes et celle des villages conservent des monuments de son antique opulence, d'une prospérité sentie par toutes les classes, d'une activité d'esprit, d'un zèle d'entreprises qui étaient l'effet et qui devenaient de

nouveau la cause du bonheur national. Cette opulence, malgré toutes les révolutions dont nous avons rendu compte, subsistait encore à la fin du xve siècle. Il ne nous reste plus qu'à voir par quel enchaînement de calamités elle fut détruite, et par quelles entraves l'esprit de la nation fut dompté; en sorte que, même après la cessation de la guerre, même après la fin de tous les fléaux qui se succédèrent pendant un demi-siècle, le retour de la tranquillité, la jouissance d'une longue paix, à laquelle les autres nations de l'Europe portaient envie, n'ont pu rendre à l'Italie qu'une ombre de son ancienne félicité.

CHAPITRE XI.

Élection d'Alexandre VI. — Projets de réforme de Jérôme Savonarole; vanité de Pierre de Médicis, nouveau chef de la république florentine. — Louis Sforza invite Charles VIII à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples : fermentation de toute l'Italie; Ferdinand Ier meurt avant d'être attaqué.

1492-1494.

Les croyances religieuses et la politique contribuaient à l'envi en Italie à placer le pape à la tête de la confédération d'états indépendants, entre lesquels cette contrée était partagée. C'était surtout pendant le cours du xve siècle que les papes avaient élevé leur monarchie temporelle; ils avaient réduit la ville de Rome à n'avoir plus qu'un gouvernement municipal : ils avaient substitué leur propre autorité à celle du sénat et de la république; et depuis la conjuration de Stéfano Porcari, ils avaient aboli les derniers restes de la liberté romaine. Dans les provinces voisines, les papes avaient travaillé avec ardeur à réduire la noblesse feudataire à l'obéissance; et la violence avec laquelle les deux plus puissantes maisons avaient été persécutées, celle des Colonna par Sixte IV, et celle des Orsini par Innocent VIII, au commencement de

son pontificat, les avaient affaiblies toutes deux. Presque tous les petits princes, et presque toutes les villes libres situées entre Rome, les états de Florence et ceux de Venise, avaient été forcés à reconnaître l'autorité suprême du Saint-Siége. Les princes de Romagne conservaient, il est vrai, leur souveraineté sous l'autorité de l'Église; mais ils obéissaient avec empressement au pape, qu'ils craignaient; et ils lui fournissaient dans toutes ses guerres de bons capitaines et de bons soldats. Aussi les derniers pontifes s'étaient-ils montrés plus guerriers que prêtres, et l'importance militaire de l'état de l'Église avait-elle été mieux sentie.

D'ailleurs le pape, suzerain du royaume de Naples, directeur du parti guelfe en Lombardie et en Toscane, et chef suprême de l'Église, ne mesurait pas sa puissance sur la seule étendue des états soumis à sa juridiction immédiate. Au-delà, et à une grande distance de ses propres frontières, il pouvait encore gagner des créatures sans leur donner d'argent, faire la guerre sans soldats, menacer et intimider sans forces réelles. Aussi l'histoire des papes était-elle peut-être la partie la plus essentielle de l'histoire d'Italie. Les révolutions des républiques, comme celles des monarchies, se trouvaient constamment liées à celles de la cour pontificale; et presque toutes les grandes catastrophes qui devaient ébranler l'Italie avaient été préparées par les intrigues ou les passions des prêtres.

1492. — Le commencement de la dernière période de la liberté italienne, à laquelle nous sommes parvenus, le but de la longue guerre que les ultramontains devaient porter dans toute la presqu'île, fut lui-même un moment de crise pour le pouvoir pontifical; car c'est alors que fut élevé sur la chaire de saint Pierre le plus odieux, le plus impudent, le plus criminel de tous ceux qui abusèrent jamais d'une autorité sacrée pour outrager et asservir les hommes. Alexandre VI fut

élu pour succéder à Innocent VIII. Le scandale de la cour de Rome, toujours croissant depuis un demi-siècle, ne pouvait pas arriver à un excès plus révoltant ; dès lors on le vit décroître par degrés. Aucun écrivain ecclésiastique n'a osé défendre la mémoire de ce pape, indigne du nom de chrétien ; et l'opprobre dont il couvrit l'Église romaine pendant son règne anéantit ce respect religieux qui protégeait l'Italie entière, et la livra aux étrangers comme une proie plus facile à saisir.

Innocent VIII était mort le 25 juillet 1492 ; quelques jours furent consacrés, selon l'usage, à la pompe de ses funérailles, et le 6 août suivant les cardinaux entrèrent au conclave pour élire son successeur. Ils se trouvaient réduits au nombre de vingt-trois[1]. Chacun d'eux sentait son importance s'accroître, comme il voyait diminuer le nombre de ceux qui avaient droit à siéger dans ce sénat ; le partage des richesses, des honneurs, des principautés dont disposait l'Église, leur était en grande partie attribué ; chacun, en raison du petit nombre de ses compétiteurs, pouvait réserver, pour lui-même ou pour ses créatures, une portion plus avantageuse dans cette grande loterie. Aussi, malgré l'expérience de l'inutilité de toutes les conditions imposées, pendant la vacance du Saint-Siége, par les conclaves précédents aux papes futurs, les cardinaux, soignant avant tout leurs propres intérêts, s'engagèrent-ils par serment à ce que celui d'entre eux qui parviendrait à la tiare ne ferait point de promotion nouvelle sans le consentement de leur collége[2].

Tous les vœux se trouvaient d'accord pour cette première résolution qui pourvoyait à l'intérêt de tous ; mais dans l'élection d'un nouveau chef de l'Église, chacun prêta de nouveau

[1] *Stefano Infessura, Diario Romano*, T. III. *Script. rer. Italicar.* T. II, p. 1243. — *Annal. ecclesiast. Raynaldi.* 1492, § 22, T. XIX, p. 412. — [2] *Raynaldi Annal. eccles.* 1492, § 23, p. 414.

l'oreille aux conseils de son ambition privée ou de sa cupidité. Le conclave n'était presque composé que de créatures d'Innocent VIII et de Sixte IV; et des hommes élus dans ces temps de corruption ne pouvaient être doués de beaucoup de désintéressement, ni de sentiments bien élevés. Un seul d'entre eux, Roderic Borgia, était d'une création beaucoup plus ancienne; et plus il avait vieilli dans les dignités de l'Église, plus il avait pu y accumuler de richesses. Il était fils d'une sœur de Calixte III, et pour complaire à cet oncle qui l'avait adopté, il avait quitté son nom de Lenzuoli pour prendre celui des Borgia. Très jeune encore, il avait été comblé par le vieux Calixte de toutes les grâces qu'un pape peut accumuler sur son neveu; c'était à lui que le pontife avait résigné son propre archevêché de Valence en Espagne; il l'avait créé cardinal-diacre le 21 septembre 1456, et en même temps il lui avait donné la fonction lucrative de vice-chancelier de l'Église. Sixte IV, qui avait employé Roderic Borgia dans plusieurs légations, lui avait conféré les évêchés d'Alba et de Porto. De nouvelles missions, dans lesquelles Borgia avait fait briller la dextérité de son esprit, lui avaient valu de nouvelles récompenses [1]; et en 1492 il réunissait les revenus de trois archevêchés en Espagne, et d'un grand nombre de bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Les richesses d'un cardinal ont une influence presque nécessaire sur les vœux de ses collègues : comme il ne peut garder ses bénéfices en parvenant au pontificat, il est naturel qu'il les répartisse entre ceux qui ont le plus contribué à son élection; et plus il a été comblé lui-même des faveurs de l'Église, plus il peut en distribuer à ses partisans, sans exciter les réclamations de personne. Borgia, pendant près d'un demi-siècle de prospérité, avait amassé des trésors immenses; et la nature lui avait

[1] *Onofrio Panvino, Vite de' Pontefici. In Aless. VI*, p. 472.

en même temps accordé tous les talents propres à en faire usage pour seconder son ambition; son éloquence était facile, quoiqu'il ne fût que médiocrement versé dans les lettres; son esprit, d'une flexibilité remarquable, était propre à toute chose; mais surtout il était doué du talent des négociations, et d'une adresse incomparable pour conduire à ses fins l'esprit de ses rivaux [1].

Borgia, que ses immenses richesses et son ancienneté dans le collége des cardinaux mettaient au premier rang entre les candidats pour le Saint-Siége, paraissait, aux yeux des plus sages même, justifier en partie ses prétentions, par les talents distingués qu'il avait déjà déployés au service de l'Église. Cependant ses mœurs auraient pu motiver de fortes objections contre lui. Déjà, sous le pontificat de Pie II, ses débauches, plus pardonnables alors à cause de sa jeunesse, l'avaient exposé à une censure publique [2] : il avait depuis pris une maîtresse nommée Vanozia, avec laquelle il vivait comme si elle eût été sa femme; et en même temps il l'avait fait épouser à un citoyen romain. Il avait eu d'elle quatre fils et une fille, que nous verrons ensuite prendre une part importante aux affaires. On ne trouvait ni dans ses manières ni dans son langage la retenue d'un homme d'église. Mais le libertinage était déjà monté sur le trône pontifical avec Sixte IV et Innocent VIII, et le sacré consistoire n'était plus composé d'hommes assez irréprochables pour que les vices de Roderic Borgia fussent un motif suffisant d'exclusion.

Deux rivaux paraissaient pouvoir disputer la tiare à Borgia, savoir, Ascagne Sforza et Julien de la Rovère : Ascagne, fils du grand François Sforza, duc de Milan, était oncle de Jean Galéaz, qui régnait alors, et frère de Louis-le-Maure, qui, au nom de ce duc, gouvernait la Lombardie : il avait

[1] *Jacobus Volaterranus, Diarium Romanum.* T. XXIII, *Rer. It.* p. 130.—*Annal. eccles. Rayn.* 1492, § 25, L. XIX, p. 418. — [2] *Annal. eccles.* 1492, § 24, p. 413.

été créé, par Sixte IV, cardinal-diacre du titre des saints Vito et Modesto; il était, après Borgia, l'un des cardinaux les plus riches en bénéfices ecclésiastiques; et il était soutenu par tout le crédit de son frère et des alliés du duché de Milan. Mais après avoir fait quelques épreuves infructueuses de la force de son parti, il aima mieux vendre son adhésion à son rival qu'être vaincu par lui; il traita avec Borgia, et se fit promettre la place de vice-chancelier qu'exerçait celui-ci: en retour, il lui assura toutes les voix dont il disposait[1].

Julien de la Rovère, fils d'un frère de Sixte IV, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre *ad vincula*, était l'autre candidat. Ses talents distingués, et le rôle important qu'il avait joué pendant le pontificat de son oncle, avaient réuni sur lui plusieurs suffrages; mais Roderic Borgia, en répandant l'argent à pleines mains, sut gagner ceux qui paraissaient hésiter encore. Il avait envoyé, chez le cardinal Ascagne Sforza, quatre mulets chargés d'argent, sous prétexte de les mettre en sûreté pendant la durée du conclave. Cet argent fut employé à acheter les consciences incertaines. La voix du cardinal-patriarche de Venise fut payée cinq mille ducats; toutes les autres furent mises à prix de la même manière[2]; et le samedi matin, 11 août, Roderic Borgia fut proclamé pape à la majorité des deux tiers des suffrages, sous le nom d'Alexandre VI[3].

On connut presque aussitôt à quels marchés honteux le nouveau pape avait dû son élection; car on lui vit, dans les premiers jours qui la suivirent, payer les primes dont il était convenu. Il transmit au cardinal Ascagne Sforza sa dignité lucrative de vice-chancelier; il céda au cardinal Orsini son

[1] *Josephi Ripamontii Hist. urbis Mediolani*. L. V, p. 653. — [2] *Stefano Infessura, Diario Romano*, p. 1244. — [3] *Annal. eccles.* 1492, p. 413. Quelques autres indiquent cependant un jour différent. Le journal de Sienne met l'élection au 10 août: *Allegretto Allegretti*, T. XXIII, p. 826. *Onofrio Panvino*, au 1er.

palais à Rome, avec les deux châteaux de Monticello et de Soriano; il donna au cardinal Colonna l'abbaye de Subbiaco avec tous ses châteaux; au cardinal de Saint-Ange, l'évêché de Porto, avec son propre mobilier, qui était magnifique, et sa cave, fournie des vins les plus exquis; au cardinal de Parme, la ville de Nepi; à celui de Gênes, l'église de Sainte-Marie *in Via lata;* au cardinal Savelli, l'église de Sainte-Marie-Majeure, et la ville de Città-Castellano; les autres furent récompensés en argent comptant. Il n'y en eut que cinq, à la tête desquels on plaça Julien de la Rovère et son cousin Raphaël Riario, qui n'eussent pas consenti à vendre leurs suffrages [1].

Les Romains célébrèrent l'élection d'Alexandre VI par des fêtes qui auraient été plus convenables pour le couronnement d'un jeune conquérant que pour celui d'un vieux pontife. On eût dit que le peuple-roi demandait à son nouveau souverain de ramener sous son empire les nations autrefois soumises par ses armes. La plupart des inscriptions qui décoraient les maisons romaines, jouaient sur le nom d'Alexandre qu'avait choisi Borgia; si elles rappelaient de quelque manière la religion dont il était pontife, c'était en promettant au nouvel Alexandre des victoires d'autant plus brillantes, qu'il était un Dieu et non plus un héros [2]. Cet excès d'adulation ne fut point immédiatement démenti par les faits. Une effroyable anarchie avait été la conséquence du règne vénal et efféminé d'Innocent VIII; elle s'était encore accrue pendant la léthargie de ce pontife : deux cent vingt citoyens romains avaient été assassinés depuis la dernière crise de sa maladie jusqu'à

[1] *Stefano Infessura, Diar. Rom.* p. 1244. — *Fr. Guicciardini*, Lib. I, p. 4. — *Ist. di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 71.

[2] *Caesare, magna fuit, nunc Roma est maxima, sextus*
Regnat Alexander. Ille vir, iste Deus.

Epistola Petri Delphini. L. III, Ep. 38. — *Raynaldi Annal. eccles.* § 27, p. 414.

sa mort[1]. Alexandre VI, qui voulait régner, et qui savait se faire craindre, mit aussitôt un terme à ce désordre, et rendit la sûreté aux rues de Rome. Le seul cardinal de la Rovère ne se laissa point séduire par ce calme apparent; l'apostat espagnol, le *Marrano*, comme il appelait Borgia[2], ne pouvait lui inspirer aucune confiance. Il s'enferma dans le château d'Ostie jusqu'au moment où il crut plus prudent de s'éloigner davantage encore; et il n'assista point aux fêtes scandaleuses par lesquelles le pape célébra, dans son propre palais, le mariage de sa fille Lucrezia avec Jean, fils de Constanzo Sforza, seigneur de Pesaro[3].

Le moment où l'Église romaine, dégradée par les vices de quelques chefs du clergé, venait de mettre sur le trône un pontife dont elle devait rougir, ne pouvait manquer d'être marqué par les tentatives de réforme de ceux qui, plus sincères dans leur foi, cherchaient dans la religion un appui à la morale, et qui entrevoyaient les funestes conséquences de l'exemple donné à toute la chrétienté par un pape adultère, peut-être même incestueux. Le sentiment religieux avait encore trop de ferveur et de vérité à la fin du xve siècle, et au commencement du xvie, pour que de grands scandales dans l'Église n'amenassent pas de grandes révolutions. Ceux qu'une indignation vertueuse éloignait d'un Sixte IV, d'un Innocent VIII, d'un Alexandre VI, n'en demeuraient pas moins chrétiens; ils n'en étaient pas moins attachés à l'Église que quelques-uns de ses chefs déshonoraient · ils attribuaient tous les vices aux hommes et non au système; et plus ils voyaient de désordres et de scandales, plus ils se faisaient un devoir de chasser l'abomination du sanctuaire; plus ils étaient prêts

[1] *Stefano Infessura*, p. 1244. — [2] Les Espagnols appellent *Marranos* les Maures convertis; peu d'Espagnols échappaient alors à ce reproche d'apostasie. — [3] Le mariage de Lucrèce Borgia fut célébré le 9 et le 10 juin 1493. *Infessura, Diario Romano*. p. 1246. — *Allegretto Alleg*. p. 827.

à compromettre leur vie pour une réforme qu'ils regardaient comme l'œuvre du Seigneur.

Le scandale de la cour de Rome n'était cependant encore connu qu'imparfaitement au-delà des Alpes. Avant les guerres des ultramontains en Italie, un respect profond couvrait d'un voile impénétrable le palais de Saint-Pierre à Rome, et il n'eût guère été possible aux réformateurs qui levèrent plus tard l'étendard de la rébellion contre l'Église romaine d'accomplir leur ouvrage en Allemagne et en France, qu'après le mélange des nations. La même entreprise devait être tentée plus tôt en Italie, où les abus étaient plus tôt connus de tous ; elle devait recevoir un autre caractère du peuple même qui commençait la réforme ; elle devait éclater chez les Italiens avec plus d'enthousiasme, elle devait parler davantage à l'imagination et au cœur, elle devait emprunter moins de secours à la philosophie, et être marquée peut-être par une moins grande indépendance d'opinions religieuses ; mais en revanche elle devait s'allier davantage à la politique. L'ordre civil et l'ordre religieux avaient été en Italie également corrompus, tandis que les principes constitutifs de l'un et de l'autre avaient été également approfondis par une longue étude : le réformateur devait entreprendre de porter la main à tous les deux en même temps. Ces causes déterminèrent en effet le caractère et les desseins de Jérôme Savonarole, et ce précurseur de Luther différa de lui autant qu'un Italien devait différer d'un Allemand.

Jérôme-François Savonarole était d'une illustre famille originaire de Padoue, mais appelée à Ferrare par le marquis Nicolas d'Este. Il naquit dans cette dernière ville le 21 septembre 1452, de Nicolas Savonarole et d'Annalena Bonaccorsi de Mantoue [1]. Distingué de bonne heure dans ses études, qui

[1] *Della storia e delle gesta del Padre Girolamo Savonarola*. Libri IV, *dedicati a P. Leopoldo*. Livorno, 1782, 4°, Lib. I, § 2, p. 2.

avaient eu surtout la théologie pour objet, il se déroba à sa famille à l'âge de vingt-trois ans, et s'enfuit dans le cloître des religieux dominicains de Bologne; il y fit profession le 23 avril 1475, avec une ferveur religieuse, une humilité et un désir de pénitence qui ne se démentirent jamais [1]. Bientôt ses supérieurs, reconnaissant les talents distingués du jeune dominicain, le destinèrent à donner des leçons publiques de philosophie. Savonarole, appelé ainsi à parler en public, avait à lutter contre les défauts de son organe, faible et dur en même temps, contre la mauvaise grâce de sa déclamation et contre l'abattement de ses forces physiques, épuisées par une abstinence trop sévère.

On admira l'érudition du nouveau professeur, mais on négligea le prédicateur lorsque le même homme essaya de monter en chaire; et l'on ne prévoyait guère alors le pouvoir que son éloquence devait bientôt acquérir sur un plus nombreux auditoire [2]. La force du talent et celle de la volonté triomphèrent de tous ces obstacles : Savonarole acquit dans la retraite les avantages que la nature paraissait lui avoir refusés. Ceux qui avaient été choqués de sa récitation en 1482 purent à peine le reconnaître, lorsqu'en 1489 ils l'entendirent moduler à son gré une voix harmonieuse et forte, et la soutenir par une déclamation noble, imposante et gracieuse [3]. Le prédicateur lui-même, craignant de s'enorgueillir des efforts qu'il avait faits pour se perfectionner, rapporta au ciel ses progrès par humilité chrétienne, et regarda sa propre métamorphose comme un premier miracle qui prouvait sa mission divine.

C'était dans l'année 1483 que Savonarole avait cru sentir en lui-même cette impulsion secrète et prophétique qui le désignait comme réformateur de l'Église, et qui l'appelait à prêcher aux chrétiens la repentance, en leur dénonçant par avance

[1] *Vita di Savonarola*. Lib. I, § 3, p. 5. — [2] *Ibid.* Anno 1478. § 9, p. 13. — Anno 1482, § 11, p. 15. — [3] *Vita di Savonarola*. § 19, p. 22.

les calamités dont l'état et l'Église étaient également menacés. Il commença en 1484, à Brescia, sa prédication sur l'Apocalypse, et il annonça à ses auditeurs que leurs murs seraient un jour baignés par des torrents de sang. Cette menace parut recevoir son accomplissement deux ans après la mort de Savonarole, lorsqu'en 1500 les Français, sous les ordres du duc de Nemours, s'emparèrent de Brescia et en livrèrent les habitants à un affreux massacre [1]. En 1489, Savonarole se rendit à pied à Florence; il y fixa sa résidence dans le couvent de son ordre, bâti sous l'invocation de saint Marc : c'était là qu'il devait, pendant huit ans, continuer à prêcher la réforme jusqu'au moment où il fut livré au supplice, comme ses disciples assurent qu'il l'avait prédit lui-même.

Cette réforme, que Savonarole recommandait comme une œuvre de pénitence pour détourner les calamités qu'il disait prêtes à fondre sur l'Italie, devait changer les mœurs du monde chrétien et non sa foi. Savonarole croyait la discipline de l'Église corrompue, il croyait les pasteurs des âmes infidèles, mais il ne s'était jamais permis d'élever un doute sur les dogmes que professait cette Église, ou de les soumettre à l'examen. La nature même de son enthousiasme ne devait pas le lui permettre; ce n'était pas au nom de la raison qu'il attaquait l'ordre, mais au nom d'une inspiration qu'il croyait surnaturelle; ce n'était pas par un examen logique, mais par des prophéties et des miracles.

La hardiesse de son esprit, qui s'était arrêtée devant l'autorité de l'Église, avait cependant mesuré avec moins de respect les autorités temporelles. Dans tout ce qui était l'ouvrage des hommes, il voulait qu'on pût reconnaître pour but l'utilité des hommes, et pour règle le respect de leurs droits. La liberté ne lui paraissait guère moins sacrée que la religion; il

[1] *Vita di Savonarola*, Lib. I, 15, p. 19.

regardait comme un bien mal acquis, et qu'on ne pouvait conserver sans renoncer à son salut, le pouvoir qu'un prince avait usurpé en s'élevant dans le sein de la république. Laurent de Médicis était à ses yeux le détenteur illégitime de la propriété des Florentins. Malgré les invitations réitérées de ce chef de l'état, il ne voulut point lui rendre visite, ni lui témoigner aucune déférence, pour ne pas être censé reconnaître son autorité [1]; et lorsque Laurent, au lit de mort, appela ce confesseur auprès de lui pour recevoir de ses mains l'absolution, Savonarole lui demanda préalablement s'il avait une foi entière dans la miséricorde de Dieu, et le moribond déclara la sentir dans son cœur; s'il était prêt à restituer tout le bien qu'il avait illégitimement acquis, et Laurent, après quelque hésitation, se déclara disposé à le faire; enfin, s'il rétablirait la liberté florentine et le gouvernement populaire de la république; mais Laurent refusa décidément de se soumettre à cette condition, et renvoya Savonarole sans avoir reçu de lui l'absolution [2].

Si Savonarole avait cru devoir prêcher à Laurent de Médicis la restitution de l'autorité souveraine à Florence comme celle d'un bien mal acquis, il avait de plus fortes raisons encore pour engager Pierre de Médicis à se démettre de cette autorité que celui-ci n'avait ni la force ni l'habileté de conserver. Pierre, l'aîné des trois fils de Laurent, n'avait que vingt-un ans lorsque son père mourut, et sa prudence n'égalait pas même ses années. Les lois fixaient, à Florence, l'âge où l'on pouvait exercer chaque magistrature, et elles avaient en général fort reculé cette époque : les conseils dispensèrent Pierre des conditions de l'âge, et le déclarèrent propre à recevoir tous les honneurs, à exercer toutes les magistratures de son père [3]. Cette violation de la constitution était une conséquence

[1] *Storia di F. Girolamo Savonarola.* Lib. I, § 22, p. 25. — [2] *Ibid.* Lib. I, § 26, p. 33. — [3] *Scipione Ammirato, Storia Fiorent.* Lib. XXVI, p. 187.

de l'asservissement de la Seigneurie; mais elle blessa les Florentins auxquels elle montrait le joug sous lequel ils étaient tombés.

Pierre, passionné pour les plaisirs de la jeunesse, pour les femmes, pour les exercices du corps qui pouvaient le faire briller à leurs yeux, n'occupait plus la république que des fêtes et des divertissements auxquels tout son temps était consacré. Sa taille était au-dessus de la moyenne, sa poitrine et ses épaules étaient fort larges, sa force et son adresse étaient remarquables. Il rassemblait à l'entour de lui les plus brillants joueurs de paume de toute l'Italie; mais il était plus habile qu'eux tous dans cet exercice, et dans ceux de la lutte et de l'équitation. Son élocution était facile, sa prononciation agréable et sa voix harmonieuse, tandis que son père avait toujours nasillé par une conformation défectueuse de son organe. Pierre avait fait des progrès remarquables dans les lettres grecques et latines en suivant les leçons d'Ange Politien; il avait de la facilité pour improviser en vers; sa conversation était agréable et variée, mais son orgueil éclatait d'une manière insultante toutes les fois qu'il éprouvait quelque contradiction. Ce vice de son caractère était le plus dominant de tous; il avait été développé en lui par sa mère Clarice et sa femme Alfonsine, toutes deux de la famille Orsini : ces princesses romaines lui avaient apporté toute l'arrogance de leur maison. Il prétendait que la république reçût aveuglément ses ordres, et cependant il regardait comme au-dessous de lui le travail d'étudier les affaires publiques; il les abandonnait à ses familiers, à ses confidents, et surtout à Pierre Dovizio de Bibbiena, frère aîné de ce Bernard que Léon X fit ensuite cardinal, et qui s'acquit un nom dans les lettres. Pierre de Bibbiena avait été secrétaire de Laurent, et Médicis, en lui accordant sa confiance, mettait ce subalterne, né dans une province sujette, au-dessus des anciens magistrats de la république [1].

[1] *Jacopo Nardi*, *Storia Fiorentina*. Lib. I, p. 15.

Moins Pierre de Médicis avait de capacité pour gouverner l'état, plus il ressentait de défiance de ceux qui pouvaient prétendre dans la république à un rang égal au sien. Une autre branche de la maison de Médicis commençait alors à attirer sur elle l'attention des Florentins : c'étaient les petits-fils de Laurent, frère de Côme l'ancien. Le plus jeune des deux était de quatre ans plus âgé que Pierre ; ils avaient succédé à la richesse que leur aïeul avait amassée dans le commerce ; mais soit qu'aucun talent distingué ne se fût développé dans cette branche de la famille, ou que ses membres se crussent assez honorés par leur parenté avec les chefs de l'état, on n'avait jamais vu ni Pier-Francesco, père de ces jeunes gens, ni Laurent, leur aïeul, prendre part aux querelles politiques de Florence. 1493. — Pierre découvrit le premier des rivaux dans ses cousins ; il les fit arrêter au mois d'avril 1493, et mit en délibération s'il ne les ferait pas mourir : ses amis obtinrent avec peine qu'il se contentât de les faire sortir de la ville, et de leur assigner pour prison leurs deux maisons de campagne. Mais le peuple avait regardé leur arrestation comme une violation de ses droits ; leur mise en liberté fut pour lui un triomphe, il les accompagna de ses acclamations et de ses vœux comme ils sortaient de la ville, et il fit sentir toujours plus à Pierre que toute popularité lui échappait[1].

Peut-être Pierre aurait-il plus facilement supprimé ces premiers symptômes de fermentation, s'il s'était hâté d'éloigner de Florence celui qui donnait une direction à l'esprit populaire, en rattachant la liberté à la réforme de l'Église et des mœurs. Mais Jérôme Savonarole ébranlait tous les jours un nombreux auditoire par le développement des prophéties où il croyait voir l'annonce de la ruine future de Florence. Il parlait au peuple, au nom du ciel, des calamités qui le menaçaient ; il

[1] *Jacopo Nardi, Stor. Fior.* Lib. I, p. 16. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. III, p. 58.

le suppliait de se convertir : il peignait successivement à ses yeux le désordre des mœurs privées, et les progrès du luxe et de l'immoralité dans toutes les classes de citoyens, le désordre de l'Église et la corruption de ses prélats, le désordre de l'état et la tyrannie de ses chefs ; il invoquait la réforme de tous ces abus ; et autant son imagination était brillante et enthousiaste quand il parlait des intérêts du ciel, autant sa logique était vigoureuse, et son éloquence entraînante, quand il réglait les intérêts de la terre. Déjà les citoyens de Florence témoignaient, par la modestie de leurs habits, de leurs discours, de leur contenance, qu'ils avaient embrassé la réforme de Savonarole ; déjà les femmes avaient renoncé à leur parure ; le changement des mœurs était frappant dans toute la ville, et il était facile de prévoir que l'instruction politique du prédicateur ne ferait pas moins d'impression sur ses auditeurs que son instruction morale [1].

Les prédications de Savonarole étaient appuyées par la menace de calamités nouvelles et effroyables que des armées étrangères devaient apporter à l'Italie : chaque jour en effet ces calamités s'approchaient, et elles commençaient à devenir visibles à tous les yeux. Les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples avaient troublé l'Italie pendant un siècle entier ; en sorte qu'on était accoutumé à tourner ses regards du côté de la France, pour y chercher le signal des orages qui menaçaient de détruire la paix. Depuis vingt ans les droits de la maison d'Anjou avaient été transférés au roi de France ; et l'on pouvait prévoir que lorsque le jeune prince qui était alors sur le trône serait parvenu à l'âge où il se croirait propre à conduire les armées, la gloire des conquérants pourrait le tenter. On sentait donc depuis longtemps que l'u-

[1] *Commentari di ser Filippo de Nerli.* L. III, p. 58. — *Storia di Fr. Girol. Savonarola.* Lib. I, § 35, p. 49.

nion des puissances de l'Italie était nécessaire, pour fermer la porte de cette contrée aux ultramontains. Cette union existait dans les chartes publiques; elle avait entre autres été confirmée par le traité de Bagnolo du 7 août 1484, et par celui de Rome du 11 août 1489, qui étaient tous deux en pleine vigueur : mais elle n'avait point étouffé les rivalités secrètes des souverains, les jalousies et les haines qui divisaient l'Italie en deux factions rivales, et qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater.

Louis Sforza, surnommé le Maure, qui gouvernait le duché de Milan au nom de son neveu Jean Galéaz, paraissait sentir plus qu'un autre, parce qu'il était plus rapproché des ultramontains, la nécessité de cette union des états de l'Italie : il voulait non seulement qu'elle existât réellement, mais encore qu'elle fût annoncée à toute l'Europe avec une sorte d'appareil. L'élévation d'Alexandre VI au pontificat lui parut une circonstance favorable pour le faire, parce qu'à l'élection d'un nouveau pape, tous les états chrétiens envoyaient à Rome une ambassade solennelle pour lui rendre l'obédience. Le duché de Milan était uni par une confédération particulière, renouvelée pour vingt-cinq ans en 1480, avec le royaume de Naples, le duché de Ferrare et la république florentine : Louis-le-Maure proposa à ses alliés de faire partir en même temps les ambassadeurs de ces quatre puissances, d'ordonner pour le même jour leur entrée à Rome, de les faire présenter ensemble au pape, et de charger celui du roi de Naples de parler seul au nom de tous. Il voulait ainsi montrer au pape, aux Vénitiens et aux autres puissances de l'Europe, que leur union subsistait dans toute sa force, engager les deux premiers à s'attacher à eux pour la défense de l'Italie, et faire comprendre aux autres que cette contrée n'avait rien à craindre des étrangers. La vanité puérile de Pierre de Médicis fit abandonner ce projet; et en excitant la défiance

de Louis-le-Maure, elle le jeta dans une politique toute contraire[1].

Pierre de Médicis était un des ambassadeurs nommés par sa république pour se rendre à Rome ; il voulait briller dans cette occasion solennelle, en étalant aux yeux des Romains et des étrangers les trésors de pierres précieuses amassées par son père, le luxe de ses équipages et l'élégance de ses livrées. Sa maison avait été pendant deux mois remplie de tailleurs, de brodeurs et de décorateurs : tous ses joyaux étaient semés sur les habits de ses pages ; un seul collier qu'il fit porter à l'un d'eux était évalué à deux cent mille florins. Tout ce luxe aurait été moins remarqué si quatre ambassades solennelles avaient dû faire en même temps leur entrée. Pierre avait pour collègue Gentile, évêque d'Arezzo, l'un des instituteurs de Laurent de Médicis ; c'était lui qu'il avait chargé de porter la parole, et Gentile ne sentait pas moins d'impatience de réciter le discours qu'il avait composé que Pierre de faire voir ses livrées. Cependant, d'après le projet de Louis-le-Maure, l'ambassadeur seul du roi de Naples aurait parlé[2]. Médicis ne voulut point renoncer à toutes ces petites gratifications d'amour-propre ; il engagea le roi de Naples Ferdinand à retirer sa parole déjà donnée à Louis-le-Maure. Celui-ci sentit à son tour sa vanité blessée de ce qu'un projet proposé par lui, et soutenu par des motifs plausibles, était si légèrement abandonné ; tandis que le crédit que Pierre venait d'exercer sur Ferdinand fut pour lui un juste sujet d'inquiétude ; il soupçonna et découvrit en effet une ligue entre le roi et le chef de la république florentine. Cette alliance, indépendante de celle dont lui-même faisait partie, semblait le menacer : la maison de Médicis, de tout temps alliée des Sforza, était prête à les

[1] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 188. — *Franc. Belcarii Comment. rer. Gallic.* L. V, P. 114, Lugduni, 1625, fol. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 6. — *Ricordanze di Tribaldo de' Rossi, Delizie degli Eruditi.* T. XXIII, p. 280.

abandonner pour la maison rivale d'Aragon, et un changement complet dans tout le système politique de l'Italie pouvait s'ensuivre[1].

Bientôt de nouvelles preuves de cette intelligence augmentèrent l'alarme de Louis-le-Maure. Ferdinand et Pierre de Médicis engagèrent Virginio Orsini, parent de l'un et de l'autre, à acheter les fiefs d'Anguillara et de Cervetri, qu'Innocent VIII avait donnés en souveraineté à son fils Franceschetto Cybo. Leur prix fut fixé à quarante-quatre mille ducats, et Médicis en fournit quarante mille[2]. Les fiefs des Orsini, situés pour la plupart entre Rome, Viterbe et Civita-Vecchia, assuraient la communication du roi de Naples avec la république florentine, et enchaînaient en quelque sorte le pape, dont le plus puissant feudataire était protégé, jusqu'aux portes de sa capitale, par ses deux plus puissants voisins. Louis-le-Maure fit sentir ce danger à Alexandre VI ; il l'engagea à refuser à la vente de l'Anguillara son consentement, sans lequel un fief de l'Église ne pouvait être aliéné par un feudataire[3].

Louis-le-Maure profita de l'inquiétude que cette négociation et les menaces de Ferdinand et de Pierre de Médicis causaient à Alexandre VI, pour conclure avec lui et la république de Venise une alliance qui servît de contrepoids à l'ascendant que paraissait prendre la maison d'Aragon. Cette alliance fut signée le 22 avril 1493, malgré l'opposition du doge de Venise, qui ne pouvait se résoudre à accorder aucune confiance au caractère d'Alexandre VI. Le duc Hercule III de Ferrare y accéda peu de temps après, tandis que la république de Sienne refusa d'y concourir[4].

Les confédérés s'engageaient à mettre sur pied, pour le

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 189.—[2] *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 826. — [3] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 8. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 189. — [4] *Andrea Navagiero, Storia Veneziana*. T. XXIII, p. 1201. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*. T. XXIII, p. 827.

maintien de la paix publique, une armée de vingt mille chevaux et de dix mille fantassins, à laquelle le pape contribuerait pour un cinquième, le duc de Milan et les Vénitiens chacun pour deux cinquièmes. L'alliance cependant n'avait aucun but hostile, et tous les états d'Italie pouvaient y accéder s'ils le désiraient [1].

Louis-le-Maure redoutait moins Ferdinand que son fils Alfonse, parce qu'il voyait dans celui-ci le protecteur naturel de son propre neveu, Jean Galéaz, dont il avait usurpé toute l'autorité. Lorsqu'en 1479 Louis-le-Maure s'était emparé, les armes à la main, de la régence de Milan, et avait supplanté la duchesse Bonne et le vieux Cecco Simoneta, il avait eu un motif plausible pour s'arroger tous les pouvoirs de son neveu Jean Galéaz : celui-ci était évidemment trop jeune pour qu'on pût lui confier le gouvernement ; et encore qu'on l'eût déclaré majeur à quatorze ans, on savait à Milan, comme dans toutes les monarchies, que cette formalité n'avait d'autre effet que d'ôter l'autorité aux tuteurs que la loi désigne, pour la transmettre aux favoris du jeune prince, ou à ceux qui s'étaient emparés du pouvoir en son nom.

Mais quatorze ans s'étaient déjà écoulés depuis que Louis-le-Maure avait pris en mains les rênes du gouvernement. Son neveu était parvenu à l'âge où sa raison n'avait plus rien à attendre du temps ; il était marié à Isabelle, fille d'Alfonse et petite-fille du roi Ferdinand : « Ladite fille était fort courageuse, nous dit Comines, et eût volontiers donné crédit à « son mari, si elle l'eût pu ; mais il n'était guère sage, et ré-

[1] *Marin Sanuto*, *Vite de' Duchi di Venezia*, p. 1250. C'est par cet événement que se termine cette volumineuse chronique. Pendant les dernières années, elle est écrite jour par jour d'une manière fort diffuse, et elle contient beaucoup de faits hasardés ; c'est un registre des bruits publics de Venise, bien plus que des événements. Son auteur, fils de Léonard Sanuto, était sénateur vénitien, et vivait encore en 1522. Muratori, qui a imprimé ces vies pour la première fois. T. XXII *Rer. Ital.* p. 400-1252, regarde la Chronique vénitienne, qu'il a aussi imprimée, T. XXIV, p. 1-154, comme en étant la continuation par le même auteur.

« vélait ce qu'elle lui disait[1] ». En effet, la fortune, ou l'éducation qu'on donne aux princes, avait servi l'ambition de Louis-le-Maure. On accusa celui-ci d'avoir à dessein écarté son neveu de toute étude littéraire, de tout exercice militaire, de toute instruction qui pût le rendre propre à gouverner; de l'avoir, au contraire, entouré de flatteurs dès ses plus jeunes années, pour l'accoutumer au luxe et à la mollesse[2]. Peut-être cependant ne serait-il pas juste de lui prêter le dessein d'énerver son neveu, tandis qu'il n'avait fait en cela que suivre l'usage ordinaire des cours. Jean Galéaz, en avançant en âge, n'était point sorti de l'enfance : sa faiblesse, sa pusillanimité, son incapacité, ne pouvaient se dissimuler à ceux qui l'approchaient; et il suffisait à Louis-le-Maure de montrer le prince légitime pour se justifier de ce qu'il l'excluait rigoureusement de toute part à l'administration.

Isabelle d'Aragon reconnaissait elle-même l'incapacité de son mari; mais il lui semblait qu'à elle seule appartenait le droit de le remplacer. Nourrie près du trône et dans l'espérance de régner, elle prenait son orgueil pour du caractère, et sa décision pour de l'habileté : elle aurait voulu gouverner l'état comme elle gouvernait son mari. D'ailleurs la femme de Louis-le-Maure, Béatrix d'Este, semblait avoir pris à tâche de l'humilier, en se mettant, en toute occasion, au-dessus d'elle. La pompe des habits et des équipages, l'affluence des courtisans et la servilité de la flatterie entouraient sans cesse Béatrix, tandis qu'Isabelle vivait solitaire dans le palais de Pavie, qu'elle y luttait en quelque sorte avec la pauvreté, et les couches par lesquelles elle donnait un héritier à l'état étaient à peine annoncées au public. Isabelle avait porté à son père les plaintes les plus amères contre Louis-le-Maure, et Ferdinand fit demander, par ses ambassadeurs à Milan, que

[1] Mémoires de Philippe de Commines. Liv. VII, ch. II, p. 143. — [2] *Petri Bembi rerum Venetarum Historia.* Lib. II, p. 22.

le jeune duc fût mis en jouissance d'une autorité qui lui appartenait de droit [1].

Loin de renoncer à l'administration du duché de Milan, Louis-le-Maure commença dès lors à chercher des prétextes pour s'asseoir lui-même sur le trône; l'empereur Frédéric III était mort à l'âge de quatre-vingts ans, dans la nuit du 19 au 20 août 1493, et son fils Maximilien, qui lui avait succédé avec le titre de roi des Romains, éprouvait, dès le commencement de son règne, cet embarras dans ses finances qu'entretinrent jusqu'à la fin de sa vie son désordre et sa prodigalité. Louis-le-Maure lui offrit en mariage Blanche-Marie sa nièce, avec une dot de quatre cent mille ducats [2]; mais en retour il demanda pour lui-même l'investiture du duché de Milan. Les chanceliers impériaux trouvèrent aisément des prétextes pour autoriser cette injustice. François Sforza, et après lui son fils Galéaz, n'avaient jamais obtenu l'investiture impériale; le diplôme accordé à Louis déclara que les empereurs romains s'étaient imposé la loi de refuser la possession légitime d'un fief à quiconque l'avait violemment usurpé, et que pour cette raison Maximilien avait rejeté les instances faites par Louis Sforza en faveur de son neveu, et avait plutôt résolu de le choisir lui-même [3]. Cependant Louis ne se hâta pas de publier ce diplôme; il continua de se faire appeler duc de Bari, et il laissa à son neveu les titres, tandis qu'il conservait seul la puissance et la pompe de la souveraineté.

L'ambition personnelle de Louis était satisfaite par la régence qu'il exerçait : il désirait, il est vrai, assurer à ses fils l'héritage du duché de Milan, de préférence à ceux de son

[1] *Josephi Ripamontii Hist. Mediolani*. Lib. VI, p. 652. — *Franc. Guicciardini*. Lib. I, p. 9. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 187. — *Pauli Jovii Histor. sui temporis*. Lib. I, p. 8; editio Basileæ, fol. 1578. — *Carlo de' Rosmini*, *Stor. di Gian Jacopo Trivulzio*. Lib. V, p. 198, 2 vol. in-4°. Milan, 1815. — [2] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens*. T. XXIV, p. 534. — [3] *Guicciardini, Ist.* Lib. I, p. 24, 25, editio 4°, 1648. — *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.* L. VI, p. 654.

neveu; mais il ne s'engageait pas sans crainte dans cette entreprise, où il devait s'attendre à être traversé par le roi de Naples. Il connaissait assez le nouveau roi des Romains pour n'espérer de lui aucun secours; il commençait à démêler la versatilité du pape, qu'il s'était d'abord flatté de diriger par le crédit du cardinal Ascagne, son frère; il plaçait peu de confiance dans les Vénitiens, de tout temps ennemis de sa famille; les Florentins lui étaient contraires, et ses sujets même de Lombardie pouvaient manifester tout à coup une violente opposition à des projets qui tendaient à déposséder la ligne légitime de leurs princes. Dans cet embarras, Louis-le-Maure crut convenable de chercher au-delà des monts un allié dont il n'avait point encore pu apprendre à évaluer la puissance, et il s'adressa à Charles VIII, roi de France.

Charles VIII avait succédé, le 30 août 1483, à son père Louis XI, allié du père de Louis-le-Maure; mais il n'avait que treize ans et quelques mois lorsqu'il monta sur le trône, et Louis XI en mourant avait confié le gouvernement du royaume à la dame de Beaujeu, sa fille aînée, femme de Pierre de Bourbon. Pendant dix ans d'une administration glorieuse, cette princesse avait contenu les prétentions des princes du sang, terminé des guerres civiles dangereuses, et soumis ou réuni à la couronne des grands fiefs, auparavant indépendants[1]. Charles VIII n'avait proprement commencé à gouverner par lui-même que depuis l'année 1492. L'éclat d'une expédition brillante, et la conquête d'un royaume, ont entouré ce monarque d'une gloire à laquelle la nature ou son éducation ne l'avait point destiné. Tandis que la plupart des historiens français l'ont représenté, dans les termes de Louis de la Trémouille, comme « petit de corps et grand de cœur[2], » les deux meilleurs observateurs du siècle, Philippe de Co-

[1] Mém. de L. de la Trémouille, ch. VI et VII, T. XIV, p. 137. — [2] *Ibid.* ch. VIII, p. 145, tome XIV des Mémoires pour servir à l'Hist. de France.

mines et Guicciardin en font le portrait le plus désavantageux. Le premier le dit « très jeune, ne faisant que saillir du nid ; « point pourvu ne de sens, ne d'argent ; faible personne, plein « de son vouloir, pas accompagné de sages gens[1]. » Le second dit que « ce jeune homme, âgé de vingt-deux ans, et de « son naturel peu intelligent des actions humaines, était « transporté par un ardent désir de régner et d'acquérir de la « gloire, bien plus fondé sur sa légèreté et son impétuosité « que sur la maturité de ses conseils. D'après sa propre incli- « nation et d'après les exemples et les avis de son père, il « prêtait peu de foi aux seigneurs et aux nobles de son « royaume ; et, depuis qu'il était sorti de la tutelle d'Anne « de Bourbon, sa sœur, il n'écoutait plus les conseils de l'a- « miral, ou des autres qui avaient eu du crédit sur elle ; il ne « suivait plus que les avis d'hommes de bas lieu, pour la plu- « part attachés au service de sa personne, et qui n'avaient « point été difficiles à corrompre[2]. »

La figure de Charles VIII répondait à cette faiblesse d'esprit et de caractere ; il était petit; sa tête était grosse, son cou très court, sa poitrine et ses épaules larges et élevées, ses cuisses et ses jambes longues et grêles. « Dès son enfance il avait été « d'une complexion faible et malsaine; sa stature était courte, « et son visage fort laid, à la réserve de son regard, qui avait « de la dignité et de la vigueur ; tous ses membres étaient « disproportionnés, au point qu'il semblait plutôt un monstre « qu'un homme. Non seulement il n'avait aucune connais- « sance des arts libéraux, mais à peine il connaissait les carac- « tères de l'écriture. Désireux de commander, il était cepen- « dant fait pour toute autre chose ; sans cesse conduit par les « siens, il ne conservait sur eux aucune autorité. Ennemi de

[1] Mémoires de Philippe de Comines, L. VII, Proposition, p. 128 ; et chap. V, p. 163, tome XII des Mémoires pour servir à l'Hist. de France. — [2] *Fr. Guicciardini, Storia.* Lib I, p. 18.

« toute fatigue et de toute affaire, lorsqu'il essayait d'y don-
« ner son attention, il se montrait dépourvu de prudence et
« de jugement. Si quelque chose paraissait en lui digne
« de louange, lorsqu'on la considérait de plus près, on la
« trouvait encore plus éloignée de la vertu que du vice. Il
« avait de l'inclination à la gloire ; mais c'était plus par im-
« pétuosité que par raison ; il était libéral, mais inconsidéré-
« ment, sans mesure et sans distinction ; il était quelquefois
« immuable dans ses volontés, mais alors c'était plus par
« obstination que par constance, et ce que plusieurs appe-
« laient en lui bonté aurait bien plus mérité le nom d'insen-
« sibilité aux injures, ou de faiblesse d'âme[1]. » Tel était l'homme dont les circonstances firent un conquérant, et que la fortune chargea de plus de gloire qu'il ne pouvait en porter.

Louis Sforza envoya en France Charles de Barbiano, comte de Belgioioso, et le comte de Caiazzo, fils aîné de Robert de San-Sévérino, mort peu d'années auparavant, pour inviter le roi Charles VIII à se saisir de la couronne de Naples, qui lui appartenait, à profiter des dispositions favorables des seigneurs du royaume, lassés du joug de la maison d'Aragon, et à s'appuyer des ressentiments du pape contre Ferdinand. En même temps il lui offrait une alliance intime, qui lui ouvrirait l'entrée de l'Italie par la Lombardie, et qui lui assurerait la domination de la mer par les ports de l'état de Gênes. Il flattait aussi sa vanité et son ambition par l'espoir de conquêtes plus brillantes encore ; et il lui faisait entrevoir dans le lointain la soumission de la Turquie, et la délivrance de Constantinople et de Jérusalem, comme réservées à la valeur française[2].

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 43. — *Bern. Oricellarii de bello Italico Commentarius*, p. 91. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 14. — *Pauli Jovii Histor. sui tempor.* Lib. I, p. 11. — Phil. de Comines, Mémoires. Lib. VII, ch. III, p. 148.

Le comte de Caiazzo, chef de la branche bâtarde de la maison de San-Sévérino, qui s'était distinguée en Lombardie par de si rares talents militaires et tant d'habileté dans les intrigues politiques, avait trouvé à la cour de France les chefs de la branche aînée et légitime de sa maison, savoir, Antonello de San-Sévérino, prince de Salerne, et Bernardino, prince de Bisignano, qui, après avoir échappé aux persécutions de la maison d'Aragon, cherchaient, de concert avec tous les émigrés du parti d'Anjou, à attirer les armes de la France dans le royaume de Naples. Trompés par les illusions auxquelles les émigrés de tous les temps se sont toujours livrés, ils prenaient leurs ressentiments pour la mesure des affections de leurs compatriotes, et ils voyaient avec plaisir une guerre étrangère leur offrir des chances que les forces de leur propre parti ne présentaient plus. Ils secondèrent donc de tout leur pouvoir le comte de Caiazzo[1].

De son côté le comte de Belgioioso avait préparé la réussite de ses conseils, par toutes les secrètes intrigues d'un habile courtisan. Il avait recherché tous ceux qui avaient le plus d'influence sur l'esprit du roi; il avait corrompu les uns par des présents, les autres par des promesses; il leur avait fait espérer des fiefs et des emplois de confiance dans le royaume de Naples, des titres à la cour de Rome, des bénéfices ecclésiastiques dans toute la chrétienté. Il avait surtout séduit Étienne de Vesc, Languedocien, qui longtemps avait été simple valet de chambre du roi, mais qui était devenu sénéchal de Beaucaire; et Guillaume Briçonnet, d'abord marchand, puis fermier de la généralité de Languedoc, ce qui lui faisait donner le nom de général, et enfin évêque de Saint-Malo, en même temps que surintendant des finances[2]. Ces deux hom-

[1] Phil. de Comines. Liv. VII, ch. II, p. 138, 142; ch. III, p. 150. — *Petri Bembi Hist. Venetæ*. Lib. II, p. 23. — [2] Godefroi, Observations sur l'Histoire du roi Charles VIII, p. 638. *Editio Paris. fol.* 1684. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 18. — *Pauli Jovii*. Lib. I,

mes, avec les autres parvenus, applaudissaient à une expédition qui leur ouvrait des sentiers nouveaux vers l'opulence, sans les exposer autant à la jalousie des grands. Ceux, au contraire, que leur rang et leur crédit héréditaire attachaient plus à la France qu'à la fortune du monarque, désapprouvaient une entreprise qui leur paraissait offrir peu de chances d'un succès durable, et qui demandait qu'au préalable la France, pour assurer ses frontières, achetât de ses voisins la paix, et sacrifiât des avantages certains à des espérances lointaines.

Enfin, après de longs débats, une convention fut conclue entre le roi et les ambassadeurs de Louis-le-Maure, par l'entremise de Briçonnet et du sénéchal de Beaucaire. Il fut convenu que lorsque Charles VIII passerait en Italie, ou qu'il y ferait entrer son armée, le duc de Milan lui accorderait le passage dans ses états, le ferait accompagner à ses frais par cinq cents hommes d'armes, lui permettrait d'armer à Gênes autant de vaisseaux qu'il voudrait, et lui prêterait deux cent mille ducats, payables au moment de son départ de France. D'autre part, le roi s'obligeait à défendre contre tous le duché de Milan, et l'autorité personnelle de Louis-le-Maure; à laisser dans Asti, ville appartenant au duc d'Orléans, deux cents lances françaises, toujours prêtes à secourir la maison Sforza; enfin, à gratifier Louis de la principauté de Tarente, après la conquête du royaume de Naples. Ces conditions furent cependant tenues secrètes pendant plusieurs mois, et lorsque le bruit de la prochaine invasion des Français commença à se répandre en Italie, Louis-le-Maure, loin de convenir qu'il fût leur allié, s'efforça de persuader aux états italiens qu'il redoutait autant qu'eux cette invasion de barbares[1].

Au moment où Charles VIII eut résolu de tenter la con-

p. 13. — Phil. de Comines. Liv. VII, ch. III, p. 149. — [1] *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 19.

quête du royaume de Naples, il ne songea plus qu'à se rendre les mains libres par des traités de paix avec tous ses voisins; et pour les obtenir, il ne craignit pas de sacrifier les avantages que la dame de Beaujeu avait acquis par sa prudence, pendant le cours si glorieux de son administration. En prenant les rênes du gouvernement, Charles VIII s'était trouvé en guerre avec deux des plus puissants voisins de la France, Henri VII, roi d'Angleterre, et Maximilien, roi des Romains; en même temps il était mal assuré de Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille. Mais ces souverains, quoique tous ennemis de la France, étaient fort mal unis entre eux. Charles VIII fit à chacun séparément des offres si séduisantes qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir la paix. Le premier avec lequel il traita fut Henri VII, qui avait débarqué à Calais avec une armée formidable : un traité fut conclu entre eux à Étaples, le 3 novembre 1492; le monarque anglais se détacha de l'alliance du roi des Romains, et, pour prix de cette défection, il reçut de Charles VIII la somme de sept cent quarante-cinq mille écus d'or, comme remboursement des frais de la guerre de Bretagne[1].

La guerre de la France avec le roi des Romains semblait devoir être envenimée par l'affront personnel que Charles VIII avait fait à Maximilien : il lui avait renvoyé Marguerite de Bourgogne, sa fille, à qui il avait déjà promis sa main, et il avait épousé Anne de Bretagne, déjà fiancée à Maximilien. Cependant la cour de France réussit à apaiser le souverain autrichien par le traité de Senlis, du 23 mai 1493; elle lui restitua les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais, et la seigneurie de Noyers, que Charles VIII occupait déjà comme dot de Marguerite. Ce prince s'engagea également à rendre à Philippe d'Autriche, à sa majorité, les villes de

[1] Le traité d'Étaples est rapporté textuellement par Denys Godefroy. *Observ. sur l'Hist. de Charles VIII*, p. 629-637. — Velly, Hist. de France. T. X, p. 378, édition in-4°.

Hesdin, Aire et Béthune sur lesquelles Philippe avait des droits[1].

Le troisième traité de Charles VIII fut plus désavantageux encore. Son père, Louis XI, avait reçu du roi Jean d'Aragon Perpignan, le comté de Roussillon et la Cerdagne, en gage, pour la somme de trois cent mille ducats. Les places fortes de ces petites provinces étaient comme les clefs de la France du côté des Pyrénées, et Louis XI en sentait si bien l'importance, qu'il n'avait point voulu ensuite les rendre à l'Aragonais contre la restitution de l'argent prêté. Charles VIII, au contraire, les restitua gratuitement à Ferdinand-le-Catholique, moyennant la promesse que lui fit celui-ci de ne point donner de secours à son cousin Ferdinand de Naples, et de ne point mettre obstacle aux projets de la cour de France sur l'Italie. Ce fut l'objet du traité de Barcelonne du 19 janvier 1493[2].

Tandis que ces négociations devaient assurer la paix sur les frontières de France, Charles VIII en avait entamé d'autres pour préparer la guerre en Italie. Il y avait envoyé quatre ambassadeurs, avec ordre de visiter tous les états de cette contrée et de demander à tous leur coopération pour faire recouvrer ses justes droits à la couronne de France. Perron de Baschi, dont la famille originaire d'Orviéto a depuis donné à la France les marquis d'Aubais, était chef de cette ambassade; il avait précédemment accompagné Jean d'Anjou en Italie, et il connaissait bien les intérêts de ses différents princes. Baschi s'adressa d'abord aux Vénitiens; il avait ordre de leur demander *aide et conseil pour le roi son maître*. Les Vénitiens répondirent qu'il serait présomptueux à eux de donner des conseils à un prince entouré d'hommes si sages,

[1] Le traité de Senlis est rapporté par Denys Godefroi, p. 640. — Philippe de Comines. L. VII, ch. IV, p. 153. — Velly. T. X, p. 381. — [2] Texte du traité dans Denys Godefroi, p. 662. — *Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 16. — Velly. T. X, p. 382.

qu'il serait imprudent de lui promettre leur aide, tandis qu'ils avaient sans cesse à se tenir en garde contre les armes de l'empire turc ; mais que Charles VIII ne devait pas mettre en doute l'attachement et le dévouement de leur république à la couronne de France. Par ces paroles équivoques, le sénat croyait se mettre à l'abri de tout reproche de la part des états d'Italie. Cependant il désirait secrètement l'abaissement de la maison d'Aragon, et il serait entré dans l'alliance de la France, s'il n'avait pas craint d'être abandonné par elle, et d'avoir seul à soutenir tout le faix de la guerre[1].

Perron de Baschi passa ensuite à Florence. Il avait alors pour collègues dans son ambassade, d'Aubigny, le surintendant Briçonnet et le président du parlement de Provence. Ces seigneurs furent introduits dans le conseil des soixante-dix, auquel on avait appelé sous le nom d'adjoints tous ceux qui, dans les trente-quatre dernières années, avaient siégé comme gonfaloniers dans la seigneurie. Cette assemblée était ainsi composée des hommes en qui la maison de Médicis avait la plus entière confiance. Les ambassadeurs demandèrent que la république promît à l'armée française le passage par son territoire, et des vivres pour son argent. Mais le conseil, sous l'influence de Pierre de Médicis, fut unanime dans la détermination de demeurer fidèle à l'alliance de la maison d'Aragon. Cependant, comme les Florentins avaient en France un grand nombre de leurs plus riches établissements de commerce, ils se contentèrent de donner au roi une réponse évasive, et ils lui envoyèrent même à leur tour Pierre Capponi et Guid'Antonio Vespucci, pour chercher à conserver son amitié[2].

L'ambassade française n'arriva point à Sienne avant le 9

[1] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 158. — *Andrea Navagiero, Stor. Venez.* T. XXIII, p. 1201. — *Petri Bembi Histor. Ven.* L. II, p. 21. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p 192-197. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 25-29.

mai 1494. Cette république protesta de son désir de conserver une exacte neutralité, et elle fit sentir que dans sa faiblesse elle ne pouvait, sans un danger extrême, se déclarer par avance entre des rivaux si redoutables [1]. Alexandre VI, qui fut le dernier vers lequel se rendirent les ambassadeurs, leur déclara qu'après que ses prédécesseurs avaient accordé l'investiture du royaume de Naples aux princes de la maison d'Aragon, il ne pouvait la leur retirer sans un jugement qui mît en évidence que la maison d'Anjou y avait plus de droit qu'eux. Il chargea les ambassadeurs de rappeler à leur souverain que le royaume de Naples était un fief du Saint-Siége ; qu'au pape seul appartenait le droit de prononcer entre les compétiteurs par voie juridique, et que vouloir se mettre en possession du royaume par la violence, ce serait attaquer l'Église elle-même [2].

Ferdinand, de son côté, ne négligeait point la voie des négociations : il envoya auprès de Charles lui-même Camille Pandone, dans l'habileté duquel il avait une grande confiance, pour demander au roi de France de renouveler les traités conclus précédemment avec Louis XI, lui offrir de soumettre tous les différends à l'arbitrage du souverain pontife, et lui laisser entrevoir même la possibilité de reconnaître sans combat la couronne de Naples pour tributaire de la France [3]. Mais toutes ces propositions furent repoussées par le présomptueux Charles VIII, qui donna aux ambassadeurs napolitains l'ordre de sortir de ses états [4].

Dans le même temps, Ferdinand négociait aussi avec le pape, et obtenait près de lui plus de succès. Alexandre VI désirait avec ardeur affermir la fortune de sa famille par des alliances

[1] *Orlando Malavolti*, *Storia di Siena*. P. III, L. VI, f. 9, v.—*Allegretto Allegretti, Diari Sanesi*, p, 529.—[2] *Fr. Guicciardini*. L. I, p. 30. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, § 18, p. 432. — [3] *Fr. Guicciardini*. L. I, p. 21.—*Pauli Jovii*. L. I, p. 19.— [4] *Fr. Guicciardini*. L. I, p. 27.

brillantes. Il avait exigé que sa réconciliation avec la maison d'Aragon fût scellée par un mariage ; et quoiqu'il se contentât pour un de ses fils d'une fille naturelle d'Alfonse, fils de Ferdinand, il avait d'abord éprouvé le refus de celui-ci. La crainte des Français rendit l'orgueil d'Alfonse plus traitable. Don Geoffroi Borgia, le plus jeune des fils du pape, épousa dona Sancia, fille d'Alfonse. Les deux époux n'étaient pas encore nubiles : cependant don Geoffroi passa en même temps au service de la maison d'Aragon avec une compagnie de cent hommes d'armes ; il vint s'établir à Naples pour y jouir de la principauté de Squillace, qu'il reçut à titre de dot avec dix mille ducats de rente. En même temps le pape donna son consentement à la vente des deux comtés d'Anguillara et de Cervetri, qui avait été la première cause des brouilleries entre lui et Ferdinand. Il obligea seulement Virginio Orsini à en payer une seconde fois le prix entre ses mains, et Ferdinand fournit à Orsini l'argent nécessaire pour le faire [1].

Ferdinand ne négligea point d'entrer en négociation avec Louis Sforza lui-même ; il lui fit représenter que leurs deux familles étaient unies par tant de liens de parenté, que c'était comme entre parents et à l'amiable que leurs différends devaient s'arranger ; que si la fille de son fils avait épousé Jean Galéaz, la fille de la duchesse de Ferrare, sa fille, avait épousé Louis-le-Maure ; en sorte qu'il verrait toujours son arrière-petit-fils dans l'héritier du trône, soit que l'un ou l'autre prince conservât le duché de Milan [2]. Le mariage de Blanche-Marie Sforza avec le duc des Romains semblait annoncer que Louis-le-Maure abandonnait l'alliance de la France, car on savait que, malgré le traité de Senlis, Maximilien conservait un pro-

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 22. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 192. — *Macchiavelli*, *Frammenti stor*. T. III, p. 1. — [2] Cette duchesse de Ferrare, fille de Ferdinand et belle-mère de Louis-le-Maure, mourut le 11 octobre 1493 *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 286.

fond ressentiment contre Charles VIII[1]. Mais Louis-le-Maure était désormais réduit à s'abandonner à la destinée qu'il avait provoquée, et à courir toutes les chances de l'alliance dangereuse qu'il avait sollicitée. Après avoir éveillé l'ambition et la vanité du jeune roi, il ne dépendait plus de lui de les calmer. Il ne pouvait même prudemment se séparer de Charles, ni se priver de son assistance, après avoir aussi grièvement provoqué ses ennemis; aussi s'étudiait-il seulement à gagner du temps pour ne pas être attaqué seul avant que les Français fussent descendus en Italie; et au lieu d'entrer de bonne foi dans les propositions d'accommodement que lui faisait le roi de Naples, s'efforçait-il de lui persuader qu'il n'avait aucun arrangement avec les Français, et qu'il sentait mieux que personne tous les dangers qu'il courrait si les armées françaises pénétraient une fois en Italie[2].

Ferdinand prenait en même temps ses mesures pour se défendre par les armes. Incertain de la route par laquelle les Français tenteraient leur invasion, il avait rassemblé, sous les ordres de don Frédéric, son second fils, une flotte de cinquante galères et de douze gros vaisseaux pour leur fermer le chemin de la mer, tandis qu'Alfonse, duc de Calabre, auquel la prise d'Otrante avait donné une grande réputation militaire, rassemblait sur les confins du royaume une armée qu'il s'efforçait de rendre redoutable[3]. Mais la défense de Naples paraissait surtout devoir être assurée par l'alliance de l'Église, bien qu'Alexandre VI cherchât jusqu'au dernier moment à profiter des inquiétudes et des embarras de son allié pour arriver à ses fins particulières. Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, n'avait voulu à aucun prix se réconcilier avec Alexandre VI; il s'était retiré dans son évêché d'Ostie, et il s'était fortifié dans le château qu'il avait bâti

[1] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 193. — [2] *Macchiavelli*, *Frammenti storici.* T. III, p. 5. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 25. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 194.

dans cette ville, et qui sur toutes ses tours porte encore ses armoiries. Le pape feignit de croire que Julien s'y maintenait de concert avec Ferdinand, et déclara qu'il retournerait à l'alliance de la France si cette ville ne lui était pas livrée. En vain Ferdinand protestait que le cardinal de La Rovère ne dépendait nullement de lui, et il invitait le pape à s'occuper bien plutôt des ravages des Turcs en Croatie que de la garnison d'Ostie; un nouveau levain de discorde fermentait entre eux, et le roi de Naples reconnaissait qu'il ne pouvait faire aucun fonds sur un allié qu'il avait acheté à un si haut prix [1].

Chaque jour la position du vieux Ferdinand paraissait devenir plus dangereuse; ses alliés ne songeaient qu'à lui vendre chèrement la promesse de leurs secours, tandis qu'ils ne se mettaient point en mesure de lui donner une assistance réelle. Ses ennemis n'avaient encore d'activité que dans les intrigues, mais ils avaient déjà anéanti cette confédération de l'Italie qui pouvait inspirer de la crainte aux ultramontains. Depuis quelques années, l'Italie avait joui de la paix plutôt que du bonheur; sa prospérité s'était accrue, mais ses désirs n'étaient pas satisfaits; elle se confiait dans ses forces qui n'étaient point encore entamées, et elle nourrissait une envie secrète de courir des chances nouvelles. Avant que les peuples aient éprouvé le poids des calamités de la guerre, des passions bien futiles, l'inquiétude, la curiosité, le besoin des émotions vives, l'amour du plus grand des jeux de hasard, les décident souvent à provoquer les révolutions. Louis-le-Maure avait seul négocié avec la France; mais d'une extrémité à l'autre de la Péninsule, la moitié des esprits attendait avec impatience une invasion dont les mêmes hommes ne laissaient pas d'avoir peur. Le duc Jean Galéaz Sforza lui-même se flattait que l'arrivée dans ses états d'un roi, son parent, pourrait changer

[1] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 194. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 26.

son sort. Le duc Hercule III de Ferrare, qui s'était associé aux négociations de son gendre Louis-le-Maure, espérait, dans le trouble futur, recouvrer le Polésine de Rovigo que la dernière paix lui avait ravi. Les Vénitiens désiraient voir humilier la maison d'Aragon; les Florentins, secouer le joug de la maison de Médicis; le pape, se faire l'arbitre entre les deux potentats; les nombreux ennemis de la maison d'Aragon dans le royaume de Naples, se venger de leur longue oppression. On assure que Ferdinand, témoin de cette fermentation universelle, songea, malgré son âge avancé, à se rendre à Gênes pour s'aboucher avec Louis-le-Maure, et lui faire reconnaître à quels dangers il exposait l'Italie et lui-même, en ouvrant imprudemment ses portes à un ennemi plus fort qu'eux tous. Il comptait pouvoir exercer encore l'ascendant de la raison et de la saine politique sur un prince dont il reconnaissait l'esprit délié et l'habileté supérieure [1]. 1494.—Mais au milieu de ces projets, un jour qu'il revenait de la chasse, il fut atteint d'une manière inopinée par une affection catarrhale, qui le mit en deux jours au tombeau. Il mourut le 25 janvier 1494, à l'âge de soixante-dix ans, après un règne de trente-six ans, laissant deux fils, Alfonse et Frédéric, déjà distingués dans la carrière militaire, dont l'aîné fut immédiatement reconnu pour son successeur [2].

La fortune, qui avait favorisé Ferdinand pendant toute sa vie par des dons qu'il semblait ne pas mériter, le servit encore en le retirant du monde au seul moment où sa mort pouvait exciter des regrets. Sa naissance n'avait pas seulement été illégitime, elle était assez honteuse pour que son père n'eût jamais voulu en révéler le mystère, qui donna lieu aux

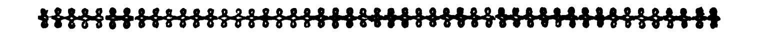
[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28. — *Macchiavelli, Frammenti stor.* T. III, p. 4. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 27. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 20. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 195. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 24. — *Summonte, Stor. di Napoli.* L. V, T. III, p. 539. — *Giannone.* L. XXVIII, c. 2, p. 621.

conjectures les plus opposées; et cette tache ne l'empêcha point de parvenir sur un trône que les plus puissants monarques devaient envier. Il ne montra ni une valeur brillante, ni des talents distingués pour la guerre, soit dans les expéditions dont il fut chargé par son père, soit dans les luttes violentes où il fut engagé contre ses sujets rebelles; et cependant il triompha de tous ses ennemis. Il n'avait hérité ni de la franchise, ni de la galanterie, ni de la générosité, ni d'aucune des qualités aimables de son père Alfonse, encore qu'il eût eu le bonheur de captiver toutes les affections de ce grand homme. Il eut pour compétiteurs deux princes qui lui étaient autant supérieurs par les talents que par toutes les qualités du cœur. L'un, le comte de Viane, son neveu, disposait de tout le parti aragonais; l'autre, le duc Jean de Calabre, de tout le parti angevin. Ceux des barons napolitains qui n'avaient pas embrassé l'une ou l'autre faction semblaient prêts à se ranger à celle qui les délivrerait de Ferdinand; mais tous deux échouèrent, et Ferdinand régna trente-six ans. Il fit périr dans les cachots ceux qui avaient à plusieurs reprises essayé de secouer son joug; et il affermit par des cruautés et des perfidies une autorité toujours plus détestée. Les premiers succès sont souvent l'ouvrage d'une fortune aveugle; mais leur constance doit toujours être attribuée à une habileté qui souvent nous est si odieuse, que nous ne voulons pas la reconnaître : telle fut celle de Ferdinand. Il n'eut rien de ce qui caractérise les grands hommes, rien de généreux, rien de noble; mais sa prudence était consommée, et sa politique fut rarement en défaut. Il réussit, comme les méchants réussissent quelquefois, au mépris de toutes les règles de la justice et de tous les sentiments moraux. Il régna longtemps, et il mourut sur le trône. Si ce fut là son but, il l'atteignit; mais il régna détesté, il vécut dans la crainte, et il mourut laissant sa famille dans un danger pressant, au moment où cette pru-

dence qu'on reconnaissait en lui, en l'abhorrant, pouvait seule sauver son fils d'une ruine prochaine.

Ferdinand était d'une taille médiocre ; sa tête était grande et belle, entourée d'une longue chevelure de couleur châtain ; ses traits étaient agréables ; il avait le front ouvert, la figure pleine, la taille bien proportionnée. Sa force de corps était extraordinaire : ayant un jour rencontré un taureau échappé qui traversait la place du Marché de Naples, il le saisit par la corne et l'arrêta. Son esprit était orné ; il possédait plusieurs sciences, mais surtout la jurisprudence, qu'il regardait comme nécessaire aux rois. Il parlait avec grâce ; en donnant audience à ses sujets, il savait dissimuler tous les sentiments qui auraient pu le rendre odieux, et il avait en général l'art de les renvoyer satisfaits. Ses cruautés, qui furent innombrables, ne durent pas toutes être attribuées à la politique ; sa passion pour la chasse lui en suggéra un grand nombre : ce fut par les ordonnances les plus atroces qu'il pourvut à la conservation du gibier réservé pour ses plaisirs, et il les fit exécuter impitoyablement sur les malheureux paysans de son royaume [1].

[1] *Summonte*, *Stor. di Napoli.* T. III, Lib. V, p. 540, editio in-4°. Napoli, 1675.



CHAPITRE XII.

Préparatifs de défense d'Alfonse II. — Premières attaques des Français dans l'état de Gênes et en Romagne. — Entrée de Charles VIII en Italie. — Pierre de Médicis lui livre toutes les forteresses de la Toscane. — Révolte de Pise ; révolution de Florence ; exil de Médicis.

1494.

Quelques-unes des grandes révolutions qui changent la face du monde mettent en évidence tous les pouvoirs de l'esprit humain ; pour elles les combinaisons les plus habiles ont été calculées dans l'attaque et dans la défense, tous les accidents ont été prévus, tous les obstacles ont été fortifiés avec art par les uns, tournés avec adresse par les autres. La fortune, qu'on ne peut exclure des choses humaines, a du moins été corrigée par une constante prévoyance ; et la juste confiance en soi-même, qu'on acquiert par le déploiement de toutes ses facultés, se communiquant des chefs aux subordonnés, chacun a fait son devoir dans sa place comme citoyen ou comme soldat, chaque ordre a été exécuté comme il a été donné ; et ceux mêmes qui succombent peuvent encore se vanter d'avoir été à la meilleure école et de la guerre et de la politique.

Mais d'autres révolutions tout aussi importantes dans leurs résultats sont quelquefois accomplies par des moyens absolument différents : l'impéritie est opposée à l'impéritie ; la faute qui devrait perdre un parti ne le perd pas, parce qu'elle est compensée par la faute plus grande encore que commet le parti contraire. Aucune prévoyance ne peut calculer les chances d'une pareille lutte, parce qu'on peut bien soumettre au calcul les intérêts humains, mais non pas les folies humaines : pour un parti sage, il y en a mille de déraisonnables, et l'empire de la fortune est prodigieusement étendu, lorsque l'enchaînement même des idées s'y trouve compris. Le sort de l'Italie fut décidé en 1494 par une lutte semblable entre l'incapacité et l'impéritie : l'un et l'autre parti, considéré isolément, semblait ne pouvoir éviter de succomber ; et en voyant la conduite du roi de France et de celui de Naples, il semblait également impossible à Charles VIII de faire la conquête de l'Italie, et à Alfonse II de l'empêcher.

Deux heures après la mort de Ferdinand, Alfonse II, suivant l'usage d'Italie, avait parcouru à cheval les rues de Naples et les six places ou *seggi* où se rassemblaient la noblesse et le peuple pour concourir au gouvernement municipal ; il y avait recueilli les applaudissements populaires, et il avait pris possession de la couronne à la cathédrale, puis il s'était fait donner la garde des châteaux [1].

Le nouveau roi avait plusieurs fois commandé les armées de son père contre les Florentins, les Vénitiens et les Turcs ; il avait chassé les derniers d'Otrante, et cette expédition lui avait valu une grande réputation militaire. Il joignait à cet avantage celui de disposer d'un immense trésor que son père avait rassemblé par son avarice, et que lui-même augmenta encore par la levée d'une contribution extraordinaire fort onéreuse,

[1] *Summonte, dell' Istoria del regno e città di Napoli.* L. VI, cap. I, p. 481, editio Napol. in-4°. 1675.

à l'occasion de son avénement au trône [1]. Alfonse avait enfin la réputation d'exceller dans cette politique perfide, que l'on suppose habile tant que le succès la couronne. « Nos en- « nemis, dit Philippe de Comines, étaient tenus très sages « et expérimentés au fait de la guerre; riches et pourvus « de sages hommes et bons capitaines, et en possession du « royaume [2]. » Mais toute leur réputation ne soutint point une première épreuve.

En montant sur le trône, Alfonse devait se préparer à le défendre contre l'attaque prochaine qui lui était annoncée : il fallait pour cela, d'une part, s'appuyer par un bon système d'alliance; de l'autre, rassembler une armée qui pût seule tenir tête à l'ennemi; car il ne devait pas s'attendre à ce qu'aucun allié embrassât jamais sa cause avec plus de vigueur qu'il ne la défendrait lui-même; mais le nouveau roi parut mettre beaucoup plus de confiance dans ses négociations que dans ses armes.

Il envoya d'abord Camillo Pandone, un de ses ministres de confiance, et le même qui revenait de l'ambassade de France, à Bajazet II, empereur des Turcs, pour lui représenter que Charles VIII annonçait ouvertement qu'il ne considérait la conquête du royaume de Naples que comme un échelon nécessaire pour arriver à celle de l'empire d'Orient; et qu'en effet, ses ports sur l'Adriatique, qui n'étaient séparés que par une journée de navigation de ceux de la Macédoine, une fois entre les mains d'une nation aussi entreprenante et aussi belliqueuse que les Français, pourraient faciliter les attaques les plus dangereuses contre l'empire turc. Alfonse demandait, en conséquence, six mille chevaux et autant de fantassins turcs à Bajazet; et il offrait de payer leur solde tant qu'ils serviraient

[1] *Pauli Jovii Histor. sui temporis*. Lib. I, p. 20. — [2] Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, ch. V, p. 165.

en Italie [1]. Au bout de peu de mois, Pandone fut envoyé une seconde fois à Bajazet; et le pape, voulant aussi traiter en son nom, lui joignit Georges Bucciarda, Génois, qu'Innocent VIII avait déjà chargé d'une négociation peu honorable avec la Porte [2]. Alexandre VI, qui dans ses bulles exhortait Charles VIII à tourner toutes ses forces contre les Turcs, puisque les guerres avec un prince chrétien étaient indignes d'un monarque qui prenait le titre de très chrétien et de fils aîné de l'Église [3], cherchait d'autre part à exciter les Turcs contre ce monarque même. En même temps il accordait à Ferdinand-le-Catholique les produits des taxes de la croisade qu'il faisait prêcher en Espagne, pourvu que ce roi les employât contre les Français et non contre les infidèles [4]. Mahomet II n'aurait sûrement point laissé échapper une occasion aussi favorable de mettre le pied en Italie, et de réduire à une espèce de vasselage un nouveau prince chrétien : mais son faible successeur n'étendait pas si loin sa politique, il craignait de troubler son propre repos; il se contenta de donner ordre au pacha d'Albanie de rassembler environ quatre mille soldats turcs à la Valonne, et il ne prit aucune part à la guerre [5].

En même temps, Alfonse avait envoyé quatre ambassadeurs au souverain pontife, pour resserrer avec lui l'alliance conclue par son père, et obtenir l'investiture de l'Église. Alexandre VI, dont toute la politique consistait à mettre effrontément sa fidélité à l'enchère, avait paru prêter l'oreille aux propositions du cardinal Ascagne Sforza, qui, dans le collége des cardinaux, soutenait le parti français, tandis que le cardinal Piccolomini dirigeait le parti aragonais. Ce n'était cependant qu'une ruse du pape, pour mettre ses concessions

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. I, p. 20. — *Franc. Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 34. — [2] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 39. — [3] *Bulla Alexandri ad regem Francor. 8 idus octobris* 1494. *Raynaldi Annal.* § 16, T. XIX, p. 431. — [4] *Annal. eccles. Raynaldi*, T. XIX, p. 432, § 21.—*Fr. Guicciardini.* L. I, p. 39. — [5] *Storia Veneta.* T. XXIX, *Rer. Ital.* p. 8.

à un plus haut prix ; et, le 18 avril 1494, il accorda à Alfonse des bulles d'investiture pour le royaume de Naples, sous les conditions auxquelles elles avaient été accordées à ses prédécesseurs [1].

Le cardinal Jean Borgia, fils du pape, et archevêque de Montréal, avait été nommé légat *à latere*, pour la cérémonie du couronnement d'Alfonse; il vint recueillir, pour sa famille, les récompenses au prix desquelles ce monarque avait acheté l'alliance des Borgia. On reconnaissait à Naples sept grands offices de la couronne, qui, suivant les institutions féodales, étaient des ministères à vie, presque indépendants de l'autorité royale : l'un d'eux, celui de protonotaire, fut accordé à Geffroi Borgia, avec la principauté de Squillace, le comté de Cariati et dix mille ducats de rente; un autre, et ce devait être le premier qui deviendrait vacant, fut promis au duc de Gandie, second fils du pape, avec la principauté de Tricarico, les comtés de Chiaramonte, Lauria et Carinola, et douze mille ducats de rente; enfin, Virginio Orsini, qui avait négocié ce traité, reçut en récompense un troisième de ces grands offices de la couronne, et c'était celui de grand connétable, le plus éminent de tous [2]. Des rentes ecclésiastiques dans le royaume furent en même temps assurées à César Borgia que son père venait de créer cardinal, en faisant prouver, par de faux témoins et de faux serments, qu'il était fils légitime d'un citoyen romain, et capable d'exercer les hautes dignités de l'Église [3].

L'alliance de Pierre de Médicis n'avait point été achetée à un si haut prix, sa vanité seule avait suffi pour le séduire. On croyait qu'Alfonse lui avait promis de l'aider à changer son autorité sur Florence en une domination absolue, avec titre

[1] *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, § 3-6., p. 427. — *Summonte, Stor. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 482. — [2] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 197. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 28. — [3] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 28.

de principauté [1]. En retour, Médicis, par une convention secrète qui n'avait point été communiquée aux conseils de la république, avait promis au roi de Naples de recevoir la flotte napolitaine dans le port de Livourne, de faire pour lui des levées de soldats en Toscane, et de résister à main armée à l'attaque des Français [2]. Médicis croyait en outre pouvoir répondre des républiques de Sienne et de Lucques, qui se trouvaient comme enclavées dans les états florentins, et qui ne pouvaient songer à suivre une ligne séparée de politique. Alfonse avait également étendu ses négociations du côté de la Romagne. Césène était rentrée sous l'autorité immédiate du pontife, qui en répondait; Faenza, principauté du jeune Astorre Manfrédi, était alors sous la tutelle des Florentins; Imola et Forli, qui appartenaient à Octavien Riario, sous la tutelle de sa mère, la célèbre Catherine Sforza, s'engagèrent dans la ligue, moyennant un subside promis par Alfonse et les Florentins. Enfin Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, embrassa le même parti sous des conditions semblables [3].

Ainsi toute l'Italie méridionale paraissait unie par une seule alliance, et ne présentait plus qu'une seule frontière des bords de l'Adriatique à la mer Tyrrhénienne. La Toscane et le Bolonais étaient les seuls pays par lesquels les armées françaises pussent s'avancer vers Rome et Naples; et Alfonse s'engagea à défendre l'un et l'autre par deux armées qui occuperaient tous les défilés des montagnes, et tous les passages fortifiés des rivières. En même temps, comme il était déjà averti que les Français faisaient à Gênes de grands préparatifs maritimes, et comme il se souvenait que Jean, duc de Calabre, le dernier des princes angevins, avait envahi par mer le royaume de Naples, Alfonse donna à don Frédéric, son frère, le commandement d'une flotte de trente-cinq galères, dix-huit grands

[1] *Fr. Guicciardini. Lib.* I, p. 31. — [2] *Ibid.* p. 33. — [3] *Ibid.*

vaisseaux, et douze bâtiments plus petits, qui dut se rendre à Livourne pour attendre les Français au passage, et leur fermer le trajet de la mer inférieure, s'ils voulaient le tenter [1].

Pour régler de concert avec ses alliés la distribution des forces de terre, Alfonse se rendit le 13 juillet à Vicovaro, près de Tivoli, où il avait donné rendez-vous au pape Alexandre VI et aux ambassadeurs florentins. On assure que dans ce congrès Alfonse parla avec beaucoup d'éloquence sur la nécessité de sauver, par les efforts les plus vigoureux, non point son trône, mais l'indépendance de toute l'Italie, l'existence de tous les états, le maintien des lois et des mœurs qui leur étaient propres. Il fallait, disait-il, ou engager Louis-le-Maure à renoncer à l'alliance française pour rentrer dans les intérêts italiens, ou le forcer à descendre du trône, et à rendre l'autorité à son neveu [2]. Pour atteindre ce but, Alfonse offrait sa flotte commandée par son frère don Frédéric, et son armée, composée de cent escadrons de cavalerie pesante, à vingt hommes d'armes par escadron, et de trois mille arbalétriers ou chevau-légers. A la tête de ces troupes, il se proposait de s'avancer par la Romagne, et de causer une révolution en Lombardie avant que Louis-le-Maure eût reçu les secours des Français [3].

Mais ces déterminations vigoureuses furent renversées par les intérêts et les passions privées du pape. Celui-ci voulait profiter des forces rassemblées dans ses états pour se défaire, avant tout, de tous ses ennemis. Il avait d'abord pressé le siége d'Ostie, pour se délivrer du voisinage du cardinal Julien de la Rovère qu'il poursuivait avec la haine la plus ardente. La Rovère, qui savait bien le sort qui lui était destiné s'il tombait entre les mains de son ennemi, s'enfuit enfin d'Ostie le 23 avril à trois heures de nuit, et se fit transporter

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 199.—[2] *Pauli Jovii Hist. sui tempor*. Lib. I, p. 24. — *Summonte, Stor. di Napoli*. Lib. VI, cap. I, p. 496. — [3] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 35.

sur un brigantin, d'abord à Savonne, ensuite à Lyon, auprès de Charles VIII[1]. Après qu'il se fut échappé, sa forteresse ne fit plus une longue résistance. Alexandre VI voulait de même employer les troupes napolitaines à écraser les Colonna. Prosper et Fabrice, deux chefs de cette maison illustre, avaient déjà acquis une grande réputation dans les armes, à la solde du roi Ferdinand; mais ils avaient conçu de la jalousie pour les faveurs dont avait été comblé dernièrement Virginio Orsini, chef d'une maison rivale de la leur. Ils s'étaient secrètement engagés à la solde de France; et jusqu'à ce que le moment de se déclarer fût venu, ils s'étaient retirés dans leurs fiefs avec le cardinal Ascagne Sforza, et ils cherchaient à gagner du temps par des négociations trompeuses avec le pape et le roi de Naples[2].

L'inimitié du pape contre les Colonna força Alfonse à diviser son armée. Il renonça à la conduire lui-même en Romagne, et il en donna le commandement à son fils Ferdinand; mais il en détacha auparavant trente escadrons de cavalerie, qu'il garda sur les confins de l'Abruzze, pour couvrir l'état ecclésiastique et le sien; et une partie de ses chevau-légers, qu'il donna à Virginio Orsini, avec deux cents hommes d'armes du pape, pour se cantonner autour de Rome, et tenir les Colonna dans le devoir. Ferdinand, duc de Calabre, brave prince âgé de vingt-cinq ans, également cher aux sujets et aux soldats, devait s'avancer en Romagne avec soixante-dix escadrons et le reste de la cavalerie légère, réunir à son armée les compagnies de gendarmes qu'avaient promis Riario et Bentivoglio, tenter d'exciter une révolution en Lombardie, et,

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 29. — *Barthol. Senaregæ, de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi,* T. XXIII, p. 829. — *Stefano Infessura, Diario Romano,* p. 1252. C'est par cet événement que se termine le curieux journal d'Infessura, qui, au milieu de beaucoup de contes populaires et de beaucoup de médisances, peint si bien le gouvernement pontifical au xv[e] siècle. Muratori l'a imprimé avec quelques suppressions. T. III, P. II, *Rer. Ital.* p. 1105-1252. Eckard l'a donné tout entier. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 36.

s'il ne pouvait y réussir, fermer du moins aux Français, jusqu'à l'hiver, le chemin de la Romagne.

Les Italiens ne supposaient pas qu'on pût faire la guerre pendant l'hiver ; et s'ils gagnaient six mois, ils ne doutaient pas que l'attaque des Français, entreprise avec légèreté, ne fût abandonnée de même[1]. Jean-Jacques Trivulzio, guelfe milanais, le comte de Pitigliano, de la maison Orsini, et Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire, furent donnés pour conseillers au jeune prince napolitain. Pierre de Médicis promit de se charger de la défense de la Toscane et des défilés des Apennins ; mais, avec une imprévoyance inconcevable, il n'y appela point de troupes étrangères.

A l'assemblée de Vicovaro s'était trouvé le vieux cardinal Paul Frégose, archevêque de Gênes, qui avait joué si longtemps dans cette ville le rôle de chef des factieux. Il offrit son assistance pour chasser de sa patrie les Adorni, ses adversaires, et avec eux les Milanais ; il promit qu'avec l'aide d'Hybletto de Fieschi et de sa propre faction, il se rendrait aisément maître de la république, s'il pouvait se présenter dans les mers de Ligurie, avec la flotte napolitaine, avant que les galères du parti contraire fussent complétement armées, et que la flotte française fût arrivée à Gênes. Son offre fut acceptée ; et la flotte de don Frédéric, ayant pris à bord les émigrés génois, avec environ cinq mille fantassins rassemblés dans l'état de Sienne et à Livourne, se dirigea vers la rivière du Levant[2].

Mais le cardinal Julien de la Rovère, qui d'Ostie avait passé à Savonne, sa patrie, y avait découvert les intrigues liées par le cardinal Frégose dans toute la Ligurie ; il s'était hâté de se rendre à Lyon pour en avertir le roi Charles VIII.

[1] *Fr. Guicciardini*, Lib. I, p. 33. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis*. L. I, p. 24. — Phil. de Comines. L. VII, ch. V, p. 164. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temporis*. Lib. I, p. 24. — *Franc. Guicciardini*. Lib. I, p. 36. — *Orlando Malavolti*. P. III, L. VI, f. 98.

Il l'avait engagé à faire passer deux mille Suisses à Gênes, pour déjouer ces complots : en même temps il avait employé toute son éloquence et toute l'impétuosité de son âme ardente à presser les préparatifs de guerre contre l'Italie, et à dissiper tous les doutes et toutes les hésitations de Charles VIII, dans l'espoir de hâter ainsi sa propre vengeance[1].

En effet, Charles VIII, malgré toutes ses menaces, malgré toutes les négociations qui n'avaient eu d'autre but que son expédition d'Italie, était encore incertain, et sur la route qu'il lui conviendrait de prendre, et sur l'exécution même de son projet. Cependant, presque déterminé à attaquer le royaume de Naples par mer, il fit passer à Gênes tout l'argent dont il pouvait disposer ; il fit préparer pour lui-même des logements splendides dans les palais des Spinola et des Doria, et il y envoya son grand-écuyer, Pierre d'Urfé, pour y faire armer une flotte puissante, qui devait se réunir à celle qu'on armait en même temps pour lui à Villefranche et à Marseille[2]. La première, qui ne lui rendit ensuite aucun service, parce qu'il abandonna tous ses projets avec autant de légèreté qu'il les avait formés, fut la plus magnifique qu'on eût jamais vue dans les ports de la république de Gênes. On y comptait douze grands vaisseaux de transport pour la cavalerie, dans lesquels on pouvait loger quinze cents chevaux ; quatre-vingt-seize transports plus petits pour l'infanterie, dix-sept spéronates, vingt-trois vaisseaux du port de cinq cent soixante, et vingt-six du port de cinq cent quatre-vingts tonneaux, une grande galéace qui portait cent chevaux, trente galères armées pour le combat ; enfin la galère royale, dont la poupe était dorée, et qui était couverte tout entière d'un pavillon de soie[3].

[1] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 539. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 34. — [2] *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. XII, p. 663. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 539. — Ph. de Comines. L. VII, ch. V, p. 165. — [3] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542.

Pour commander ce prodigieux armement, Charles VIII envoya à Gênes avec la flotte française son cousin, le duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Celui-ci fit son entrée dans la ville le jour même où la flotte napolitaine parut en vue des côtes de la Ligurie[1], tandis qu'Antoine de Bessey, baron de Tricastel et bailli de Dijon, qui avait été chargé des négociations du roi avec les Suisses, auprès desquels il jouissait d'un grand crédit, amenait à Gênes les deux mille hommes d'infanterie qu'il avait levés dans les cantons[2].

Ibletto de Fieschi avait promis à Paul Frégoso et à don Frédéric d'Aragon que tous ses partisans l'attendraient en armes dans la rivière du Levant; il détermina donc la flotte napolitaine à se présenter devant Porto-Vénéré, petite ville en face de Lérici, qui commande l'entrée du magnifique golfe de la Spézia. Mais son propre frère, Jean-Louis de Fieschi, qui était attaché au parti contraire, s'était rendu à la Spézia, et avait exhorté les habitants de ces parages à demeurer fidèles à la république; et Jean-Jacques Balbi était entré dans la ville même de Porto-Vénéré avec quatre cents fantassins[3]. Du côté de terre, cette ville n'était défendue que par une misérable enceinte de murailles; quelques corps d'infanterie napolitaine essayèrent de les attaquer, tandis que la flotte, portant une redoutable artillerie, entrait dans la rade, et tentait d'opérer un débarquement sur la plage même. Mais tous les habitants, et jusqu'aux femmes de Porto-Vénéré, s'étaient rangés avec les soldats derrière les murs, et repoussaent les assaillants en faisant rouler des pierres sur eux. Quelques rochers à fleur d'eau avaient été antiquement façonnés en forme de débarcadour sur le port pour la commodité des ma-

[1] Mémoires de Philippe de Comines. Liv. VII, chap. V, p. 162. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 37. — *Fr. Belcarii Comment. rerum Gallicar.* Lib. V, p. 129. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* Lib. XII, p. 664. — *Giustiniani Ann. di Genova.* Lib. V, f. 249.

telots ; les habitants avaient eu soin de graisser de suif ces pierres polies, qui s'avançaient au milieu d'une mer profonde et agitée. Les Napolitains s'en approchaient dans les chaloupes de leurs vaisseaux ; quand ils se croyaient assez près, d'un saut ils s'élançaient tout armés sur le rivage ; mais leurs pieds ne pouvaient s'affermir sur la pierre glissante; ils retombaient dans la mer, et leur chute, pour eux si fatale, apprêtait à rire aux défenseurs de Porto-Vénéré, et relevait leur courage. Le combat continua sept heures avec un acharnement égal des deux parts ; enfin, à l'approche de la nuit, don Frédéric rappela ses troupes sur ses vaisseaux, et il s'éloigna d'une petite ville devant laquelle il avait commencé le cours de sa mauvaise fortune[1].

Après cet échec, don Frédéric revint à Livourne pour rafraîchir sa flotte et y embarquer de nouveaux soldats ; il en repartit environ un mois après, sur la nouvelle que Charles VIII s'était mis en route pour passer les Alpes. Le 4 septembre Frédéric se présenta devant Rapallo, riche bourgade, située à peu près à égale distance entre Porto-Fino et Sestri di Lévante. Comme elle n'était pas fortifiée, Louis-le-Maure n'y avait point mis de garnison, et les Napolitains n'éprouvèrent aucune difficulté à s'en emparer. Ils y mirent à terre Hybletto de Fieschi avec trois mille fantassins et les émigrés génois, et ils s'entourèrent provisoirement d'une palissade. Celle-ci consistait seulement en grandes fourches de bois plantées en terre, sur lesquelles reposaient des solives à hauteur d'appui. Il n'en fallait pas davantage pour arrêter la cavalerie, et pour inspirer de la confiance aux hommes qui devaient défendre ces faibles barrières[2].

[1] *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 25. — *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 37. — *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 540. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* Lib. XII, p. 664. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 26. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44.

Mais ni Sforza ni le duc d'Orléans n'avaient l'intention de laisser leurs ennemis se fortifier à Rapallo. Le premier avait pris à son service les sept frères San-Sévérini, fils du vieux Robert, qui, dans la génération précédente, avait eu tant de part aux révolutions de la Lombardie. Sforza avait trouvé parmi ces frères ses plus habiles conseillers et ses plus braves généraux. Il en avait chargé deux, Anton-Marie et Fracassa, de la défense de Gênes ; le premier partit aussitôt pour Rapallo par le chemin de terre, avec deux cohortes de vétérans et un escadron de cavalerie, tandis que le duc d'Orléans y conduisait sa flotte, composée de dix-huit galères et douze gros vaisseaux, sur lesquels il avait fait monter les Suisses. Don Frédéric n'osa point se laisser acculer dans le golfe de Rapallo par une flotte qui l'emportait sur la sienne pour l'habileté de la manœuvre et pour le calibre des canons qu'elle portait. Il prit le large, et laissa le duc d'Orléans achever sans obstacle son débarquement. Les troupes venues par terre, et celles venues par mer, avaient parcouru à peu près en même temps les vingt milles qui séparent Rapallo de Gênes. Elles étaient arrivées devant la première ville plusieurs heures avant la fin du jour ; l'intention de leurs chefs était cependant de les faire camper dans une petite plaine à peu de distance de Rapallo, et d'attendre le lendemain pour attaquer. Mais la rivalité entre les soldats vétérans de Sforza et la garde ducale de Gênes ne le permit pas. Les premiers, pour s'assurer le poste d'honneur au combat du lendemain, et pour braver en même temps les ennemis renfermés dans Rapallo, vinrent tracer leurs logements aussi près qu'ils purent de la ville. La garde ducale, accoutumée à vivre dans une cité opulente, et à se faire remarquer par l'éclat de ses armes, la richesse de ses habits et l'audace de ses propos, ne put souffrir qu'un autre corps d'armée prît le pas sur elle. Elle se mit en marche pour établir ses quartiers dans le court

espace qui restait entre les vétérans de Sforza et Rapello. Les Napolitains, jugeant à ce mouvement qu'on venait les attaquer, sortirent au-devant des assaillants [1].

Le combat s'engagea ainsi, sans que de part ni d'autre les chefs l'eussent ordonné; il fut soutenu avec beaucoup d'acharnement : mais l'émulation entre les nations diverses qui servaient dans l'armée du duc d'Orléans lui assura enfin l'avantage; d'ailleurs sa flotte, s'approchant jusque tout près du rivage, foudroyait les Napolitains. C'était le premier combat de cette guerre terrible où l'on vit les ultramontains aux prises avec les Italiens. Ils se firent remarquer bien plus par leur férocité que par leur bravoure : non seulement les Suisses ne firent pas grâce aux prisonniers qui se rendirent à eux, ils tuèrent la plupart de ceux qui s'étaient rendus à leurs alliés. Ils n'épargnèrent pas plus les bourgeois de Rapallo que leurs ennemis; ils les pillèrent sans miséricorde, sans distinction de parti, et ils poussèrent la férocité jusqu'à massacrer cinquante malades dans l'hôpital de la ville. Les Génois ne les virent pas patiemment exposer en vente, à leur retour, les dépouilles de ces malheureux; le peuple soulevé tua une vingtaine de Suisses, et ce ne fut qu'avec une peine infinie que Jean Adorno parvint à l'apaiser [2].

Quelques prisonniers de distinction avaient été conduits à Gênes par l'armée victorieuse, entre autres Frégosino, fils naturel du cardinal, Julio Orsini et Orlando Frégose. Hybletto de Fieschi, le principal chef du parti vaincu, s'enfuit avec son fils Rolandino, au travers des montagnes; trois fois de suite il fut dépouillé par des brigands. Les deux premières fois les paysans du voisinage lui rendirent des habits; mais la troisième fois, il se tourna en riant vers son fils, avec cette tranquillité imperturbable qui le caractérisait :

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 27. — [2] *Barthol. Senarega de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. VI, p. 188.

« Allons, mon fils, tenons-nous-en aux habits de notre pre« mier père, lui dit-il; autrement je vois bien que cela ne fini« rait pas [1]. » Don Frédéric, que le vent avait retenu à distance pendant tout le combat, ne put recueillir qu'un très petit nombre de fugitifs, avec lesquels il s'en retourna tristement à Livourne [2].

Pendant ce temps don Ferdinand s'avançait par la route de Romagne avec l'intention de pénétrer dans l'état de Parme, d'appeler les peuples à retourner sous l'autorité de Jean Galéaz, leur légitime souverain, et à secouer le joug d'un tyran qui voulait les exposer à toute la furie des ultramontains. Mais Ferdinand n'avait sous ses ordres immédiats que quatorze cents hommes d'armes, et environ deux mille arbalétriers ou chevau-légers : après même qu'il eut réuni à son armée celle de Guid' Ubaldo, duc d'Urbin, les troupes des Florentins et celles que lui fournirent les petits princes de Romagne, cette armée, d'après les calculs les plus élevés, ne passait pas deux mille cinq cents cuirassiers et cinq mille fantassins [3]. De son côté Charles VIII, avant de sortir lui-même de ses irrésolutions, avait fait passer en Italie le sire d'Aubigny, de la maison Stuart et de la branche de Lénox, avec environ deux cents maîtres ou cavaliers français et plusieurs bataillons d'infanterie suisse qui, descendus par le Saint-Bernard et le Simplon, s'étaient réunis à Verceil [4]. Louis-le-Maure se hâta d'envoyer ces troupes dans les provinces menacées d'une invasion; il leur joignit Francesco San-Sévérini, comte de Caiazzo, avec environ six cents hommes d'armes et trois mille fantassins vétérans. Le comte de Caiazzo prit une forte posi-

[1] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 542. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 28. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p 199. — *Jacopo Nardi, Stor. Fior.* Lib. I, p. 17. — *Belcarius, Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 130. — [3] *Petri Bembi Hist. Venet.* Lib. II, p 27. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 35. — [4] Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. VI, p. 167, et note, p. 482.

tion à Fossa Giliola, sur les frontières du Ferrarais, et observa de là les mouvements de Ferdinand [1].

Ce jeune prince avait eu à la fin de juillet une conférence avec Pierre de Médicis à Città di Castello. Il avait ensuite traversé le val de Lamone et fait de nombreuses levées de soldats dans cette province belliqueuse. Tous les renforts qu'il pouvait attendre s'étaient réunis à lui, le moment semblait donc venu d'attaquer l'armée du comte de Caiazzo et du sire d'Aubigny avant qu'elle eût reçu les renforts de Suisses et de Français qui descendaient chaque jour des Alpes. Mais Alfonse II, en donnant à son fils une armée tout à fait disproportionnée avec l'entreprise dont il le chargeait, l'avait en même temps laissé dans une dépendance absolue des conseillers dont il l'avait entouré. Le premier d'entre eux, le comte de Pitigliano, devait sa réputation militaire bien plus à la prudence par laquelle il avait évité des revers qu'à l'audace qui assure des succès. Il insista, dans le conseil de guerre, pour que l'armée de Ferdinand demeurât sur la défensive : son infanterie, disait-il, ne pourrait jamais tenir tête aux Suisses, ni son artillerie être comparée, pour la rapidité de la manœuvre, à celle des Français; enfin, sa gendarmerie le cédait de beaucoup en impétuosité à celle des ultramontains [2]. Jean-Jacques Trivulzio au contraire, dont le caractère n'était pas moins bouillant que celui de Pitigliano, était réservé, déclarait qu'il avait combattu les Suisses à Domo d'Ossola, la gendarmerie et l'artillerie française en France, dans la guerre du Bien public, et qu'il n'y avait rien dans cette armée qui dût étonner des Italiens; qu'il promettait la victoire si l'attaque était immédiate; qu'il ne répondait point de la ré-

[1] *Pauli Jovii Histor. sui temp.* Lib I, p. 29. — *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 38. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 200. — *Franc. Belcarii. Comment. rer. Gallic.* Lib. V, p. 131. — *Bernardi Oricellarii, de Bello Italico.* p. 26. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 29.

sistance si l'on attendait l'arrivée de nouveaux ennemis[1].

Mais déjà la nouvelle des mauvais succès de don Frédéric avait jeté plusieurs des alliés dans le découragement et l'irrésolution. Jean Bentivoglio craignait la vengeance des Français et du duc de Milan s'il consentait à une guerre offensive, et le conseil de guerre décida qu'on n'attaquerait point les ennemis dans leurs retranchements. Tout ce qu'Alfonse d'Avalos et Barthélemi d'Alviano, alors élève de Pitigliano, purent obtenir par leurs instances, fut l'envoi de trompettes au comte de Caiazzo pour le défier de sortir en rase campagne. Celui-ci n'ayant pas voulu renoncer à ses avantages pour livrer bataille, Ferdinand se retira sous les murs de Faenza, derrière un large canal alimenté par les eaux du Lamone, qui rendait sa position très forte; et comme il apprit que Charles VIII avait passé les Alpes, il résolut d'attendre, sans se mouvoir, les troupes allemandes que son père faisait enfin, mais trop tard, solder dans la Souabe et l'Autriche.

Charles VIII s'était rendu à Lyon avec toute sa cour pour se rapprocher de l'Italie, et il y avait passé l'été dans les joutes et les tournois, au milieu desquels il paraissait oublier tous ses projets de conquêtes. Il avait dépensé, pour l'armement de sa flotte à Gênes, presque tout l'argent comptant dont il pouvait disposer. La dame de Beaujeu, le duc de Bourbon et presque tous les grands seigneurs blâmaient une entreprise lointaine qui ne pouvait rien ajouter à la force réelle du royaume. Briçonnet, qui l'avait longtemps conseillée, n'osait plus en prendre la responsabilité; le sénéchal de Beaucaire, qui la pressait avec ardeur, avait été vers ce même temps obligé de s'éloigner du roi, parce qu'un de ses domestiques était mort avec des symptômes de peste[2]. Les courtisans donnaient au

[1] *Rosmini Ist. di Gian Jacopo Trivulzio*. L. V, p. 214. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 30. — *Fr. Guicciardini Histor. d'Italia*. Lib. I, p. 48. — [3] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. V, p. 164.

roi des conseils contradictoires, selon qu'ils étaient alternativement gagnés par les agents du roi de Naples et par ceux du duc de Milan : Pierre de Médicis avait même cherché à rendre ce dernier suspect à la cour de France, en cachant un envoyé de Charles VIII dans son cabinet pendant une conférence confidentielle qu'il eut avec un ambassadeur de Louis-le-Maure[1]. Au milieu de ces craintes et de ces contradictions, Charles VIII abandonna plusieurs fois ses projets que la poursuite de plaisirs le disposait toujours à oublier : il avait même donné des contre-ordres à plusieurs seigneurs partis avec leurs troupes; et il les avait rappelés à la cour lorsque le cardinal Julien de La Rovère, que sa haine implacable contre Alexandre VI rendait plus ardent que personne pour l'expédition d'Italie, parla au roi avec une hardiesse qu'aucun autre n'aurait osé se permettre. Charles, dit-il, se couvrirait de honte s'il renonçait à des prétentions proclamées dans toute l'Europe, s'il ne retirait aucun fruit des sacrifices qu'il avait faits par ses traités avec le roi des Romains et ceux d'Espagne; s'il abandonnait les alliés et les soldats qui combattaient déjà valeureusement pour lui dans la rivière de Gênes et en Romagne. Charles VIII, entraîné par l'impétuosité du cardinal dont il respectait la haute dignité, et séduit par les flatteries du sénéchal de Beaucaire qui de nouveau pouvait enfin s'approcher de lui, partit de Vienne en Dauphiné le 23 août 1494; il se dirigea par le mont Genèvre, et il traversa les Alpes sans que personne songeât à lui en disputer le passage[2].

L'armée française était composée de trois mille six cents hommes d'armes, six mille archers à pieds levés en Bretagne, six mille arbalétriers des provinces du cœur de la France, huit mille fantassins gascons armés d'arquebuses et d'épées à

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 40. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. I, p. 22. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 9. — [2] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 42. — *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 24. — Philippe de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. VI, p. 166.

deux mains, et huit mille Suisses ou Allemands armés de piques et de hallebardes [1]. Un nombre considérable de valets suivait l'armée, qui fut encore grossie par le contingent de Louis-le-Maure. Lorsqu'elle traversa la Toscane, on y compta soixante mille hommes [2]. Parmi ses chefs, on remarquait le duc d'Orléans, depuis Louis XII, alors commandant de la flotte à Gênes ; le duc de Vendôme, le comte de Montpensier, Louis de Ligny, seigneur de Luxembourg, Louis de la Trémouille et plusieurs autres des plus grands seigneurs de France. Le sénéchal de Beaucaire et le surintendant Briçonnet, évêque de Saint-Malo, confidents du monarque, qu'ils suivaient aussi, avaient plus de crédit auprès de lui que tous les seigneurs de sa cour [3].

Une armée aussi nombreuse aurait eu beaucoup de peine à traverser les Alpes, si elle avait dû y rencontrer un ennemi ; mais le malheur de l'Italie avait voulu que le Piémont et le Montferrat, qui tous deux étaient gouvernés par des princes absolus, fussent tous deux réduits à cet état de faiblesse et d'incapacité auquel une minorité condamne une monarchie. Charles-Jean-Amé, né le 24 juin 1488, était alors duc de Savoie ; il n'avait que neuf mois lorsqu'il avait succédé, le 13 mars 1489, au duc Charles, son père. Blanche de Montferrat, sa mère, quoique fort jeune, avait obtenu la tutelle, par la faveur du peuple de Turin, au préjudice de ses beaux-frères, les comtes de Genève et de Bresse. Blanche avait bien conclu, le 20 juin 1493, un traité d'alliance avec Ferdinand, roi de Naples ; mais elle n'avait point osé ensuite provoquer l'orage sur ses états : elle fit ouvrir à Charles VIII toutes ses villes et tous ses châteaux, et elle le reçut lui-même à Turin avec la plus grande magnificence [4]. Marie, marquise de Montferrat,

[1] Mémoires de Louis de La Trémouille. Ch. VIII, p. 145, T. XIV des Mém. — [2] *Jacopo Nardi Hist. Fior.* Lib. I, p. 28. — [3] Mém. de La Trémouille. Ch. VIII, p. 136. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 46. — *Belcarius Comment. Rer. Gallic.* L. V, p. 132. — [4] Guichenon, Hist. générale de la maison de Savoie. T. II, p. 160-162.

tutrice de Guillaume-Jean, né le 10 août 1486, suivit la même politique [1].

Ces deux régentes avaient paru aux yeux de Charles VIII, l'une à Turin, l'autre à Casal, ornées de beaucoup de diamants : le jeune roi, qui se trouvait déjà manquer d'argent, se les fit prêter pour les mettre en gage chez des usuriers, et il se fit donner douze mille ducats sur les uns et autant sur les autres [2]. Le 19 septembre, il entra dans Asti, ville dont le duc d'Orléans avait conservé la souveraineté, comme dot de sa mère, Valentine Visconti. C'est là que Louis Sforza vint le joindre avec sa femme et son beau-père, Hercule d'Este, duc de Ferrare [3]. Ces princes connaissaient les penchants de Charles VIII : ils voulaient le captiver par les voluptés ; et ils avaient conduit avec eux les dames milanaises dont la vertu passait pour la moins sévère, et la beauté pour la plus séduisante [4]. Plusieurs jours furent donnés aux plaisirs et aux fêtes ; mais ces divertissements furent interrompus par une maladie grave dont le roi fut atteint : aux pustules dont son visage fut couvert, on jugea que c'était la petite-vérole. Cependant cette première campagne des Français en Italie fut signalée par l'introduction en Europe d'une maladie plus cruelle encore, à laquelle le roi semblait s'être exposé plus qu'à toute autre. Il se rétablit en assez peu de temps ; et il se dirigea sur Pavie, où il fut reçu avec de grands honneurs [5].

Le malheureux Jean Galeaz vivait avec sa femme et ses enfants, dans le château de cette ville. Depuis quelque temps, on voyait sa santé déchoir d'une manière menaçante : les uns

[1] *Benvenuti de Sancto Georgio. Hist. Montis Ferrati.* T. XXIII, p. 756. — [2] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. VI, p. 166. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p 41. — [3] *Diario Ferraresc.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 288. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 45. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 34. — [4] *Josephi Ripamontii Hist. urbis Mediolani.* L. VI, p. 654. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 30. — [5] *Pauli Jovii.* Lib. I, p. 30. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 45. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 199. — Roscoë, Vie de Léon X. Chap. III, p. 186. — *Arnoldus Ferronius Burdigal. de rebus Gall.* Lib. I, p. 4.

prétendaient qu'il l'avait détruite par l'abus des plaisirs des sens; d'autres soupçonnaient un crime là où ils voyaient un intérêt à le commettre, et ils accusaient Louis-le-Maure de lui avoir fait administrer un poison lent. Les courtisans français ne purent point voir le duc; le roi seul fut admis auprès de lui : ces deux souverains étaient cousins germains et fils de deux sœurs de la maison de Savoie. Cependant Charles VIII, qui ne voulait en rien déplaire à Louis-le-Maure, ne parla à Jean Galéaz que de choses générales, et toujours en présence de son oncle [1] ; mais, pendant cette conversation, la duchesse Isabelle vint se jeter aux genoux du roi, le suppliant d'épargner Alfonse son père, et son frère Ferdinand. Charles répondit avec embarras qu'il s'était désormais trop avancé pour pouvoir reculer; et il se hâta de quitter une ville où il avait sous les yeux une scène aussi douloureuse, qu'il contribuait encore à rendre plus pénible. Il reçut de Louis-le-Maure les subsides qui lui avaient été promis; son armée tira des arsenaux de Milan les armes et les équipages qui lui manquaient, et il continua sa route par Plaisance [2].

Louis-le-Maure accompagnait Charles VIII; mais, ayant reçu à Plaisance ou à Parme la nouvelle que son neveu se mourait, il retourna en hâte à Milan, pour recueillir sa succession. Jean Galéaz Sforza expira le 20 octobre [3]. Le sénat de Milan, qui était composé uniquement des créatures du Maure, lui représenta que, dans les circonstances critiques où se trouvait l'Italie, un enfant de cinq ans, tel que celui de Jean Galéaz, ne pouvait être chargé du gouvernement; que l'état ne pouvait tomber de minorité en minorité; qu'il avait besoin d'un souverain qui régnât réellement; qu'enfin, Louis-

[1] Mémoires de Ph. de Comines. Lib. VII, chap. VII, p. 177. *Fr. Guicciardini* Lib. I, p. 48. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico*, p. 35. — [2] *Pauli Jovii Hist sui temp.* Lib. I, p. 30. — *Arnold. Ferronii.* Lib. I. p. 6. — [3] *Lodovici Cavitellii Cremon. Annales.* T. III. *Thesauri antiq. Ital.* p. 1469.

le-Maure était nécessaire à la patrie, et que le sacrifice qu'elle demandait de lui était de monter sur le trône. Louis parut faire quelque résistance : cependant, dès le lendemain matin, il prit le titre et les décorations de duc de Milan, et il protesta même en secret qu'il les recevait comme lui appartenant en propre, d'après l'investiture que Maximilien lui avait donnée[1]. Il se hâta ensuite de rejoindre l'armée française, dont il ne pouvait s'éloigner sans quelque danger[2].

En effet, cette armée avait été frappée d'un sentiment d'effroi par la mort de Jean Galéaz : chacun se demandait avec inquiétude comment le roi pouvait s'engager dans le fond de l'Italie, sans laisser derrière lui d'autre allié que ce même duc qui venait de s'ouvrir le chemin du trône par le poison. Chaque action des Milanais devenait suspecte aux Français, qu'on avait sans cesse entretenus de la fourberie italienne, et qui souvent usaient de mauvaise foi pour se mettre en garde contre celle qu'ils croyaient devoir craindre. Le duc d'Orléans, qui prétendait à tout l'héritage des Sforza, s'efforçait de persuader à son cousin que l'expédition de Naples serait plus facile s'il commençait par conquérir le Milanais[3]. Le prince d'Orange, le seigneur de Miolans, Philippe des Cordes et les autres, qui regardaient la marche de l'armée jusqu'à Naples comme trop dangereuse, prirent occasion de cette fermentation pour presser le roi d'y renoncer : mais Charles VIII n'écoutait que l'obstination qu'il prenait pour l'amour de la gloire ; et selon qu'il en était convenu avec le nouveau duc de Milan, il prit la route qui de Parme débouche dans la Lunigiane, pour entrer en Toscane. Cette route passait par Fornovo et San-Terenzio, et elle aboutissait à Pontremoli, ville

[1] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 49. — *Pauli Jovii Hist. sui tempor.* Lib. II, p. 37. — *Josephi Ripamontii. Hist. Urbis. Mediol.* L. VI, p. 655. — *Petri Bembi Hist. Veneta.* L. II, p. 27. — *Navagiero Storia Venez.* p. 1201; mais il prête les sophismes à Louis, et la résistance au sénat. — [2] *Barth. Senaregas de reb. Genuens.* p. 543. Il rejoignit le roi à Villa, à peu de distance de Sarzane — [3] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 21

qui appartenait alors aux Sforza, elle était donc tout entière en pays ami, et toujours à portée de la division qui occupait Gênes, comme de la flotte française. Aussi convenait-elle si évidemment aux Français, qu'on ne peut concevoir l'imprévoyance des Napolitains qui l'avaient laissée dégarnie, en portant toutes leurs forces dans la Romagne[1].

Le pape Alexandre VI et Pierre de Médicis avaient pris l'engagement de fermer la Toscane aux Français. Mais si le pape y voulut faire marcher quelques troupes, elles furent arrêtées par la rébellion des Colonna, qui, au moment où ils apprirent l'approche des Français, rejetèrent les offres brillantes qui leur avait faites Alfonse II, se déclarèrent soldats du roi de France, et s'emparèrent d'Ostie, où ils attendaient sans doute la flotte française. Le pape, loin de pouvoir envoyer des troupes en Toscane, fut obligé de rappeler celles qu'il avait en Romagne, pour les envoyer contre les Colonna, sous les ordres de Virginio Orsini[2].

La république florentine avait envoyé des ambassadeurs à celle de Lucques et au duc de Ferrare, pour les engager à ne point accorder le passage par leurs états à ceux qui voudraient envahir la Toscane; elle avait en même temps nommé des commissaires extraordinaires pour veiller à la sûreté de l'état. Mais Pierre de Médicis n'avait point voulu qu'on mît des troupes à leur disposition[3]. Cependant une armée aussi nombreuse et aussi mal disciplinée que celle des Français, pouvait bientôt manquer de vivres dans une province montueuse, qui n'en fournit point assez pour ses propres habitants. Il suffisait, pour la réduire à une grande détresse, de lui disputer le terrain pied à pied, en profitant pour cela des nombreux châteaux-forts qui commandent tous les passages. L'armée

[1] *Bernardi Oricellarii de bello Italico.* p. 37. editio Florentina in-4°. 1733. sub nomine Londini. — [2] *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 47. — *Pauli Jovii.* L. I, p. 23. — [3] *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 202.

descendant de Pontremoli, le long de la Magra, traversa les fiefs du marquis Malespina. Au milieu d'eux était située la bourgade de Fivizzano, qui appartenait aux Florentins. C'était le premier pays ennemi dont l'armée se fût approchée. Le marquis de Fosdinovo, n'écoutant qu'une jalousie de voisinage, indiqua aux Français le côté faible des fortifications, et les moyens de prendre la forteresse. Elle fut en effet attaquée et emportée d'assaut : tous les soldats et une grande partie des habitants furent massacrés, toutes les maisons furent pillées ; et cette première exécution militaire, qui répandit une extrême terreur, fit connaître la différence entre la guerre nouvelle et les guerres sans effusion de sang qu'on avait soutenues jusqu'alors[1]. En même temps Gilbert de Montpensier, qui commandait l'avant-garde française, surprit, le long de la mer, un détachement que Paul Orsini envoyait à Sarzane pour en renforcer la garnison, et il ne fit de quartier à aucun soldat[2].

Sarzane était en quelque sorte la clef de la Lunigiane : on nomme ainsi un rivage resserré entre la mer et les montagnes, qui s'étend des frontières de Gênes jusqu'à Pise, sur une largeur qui ne passe jamais deux lieues. Sarzane était une ville assez forte ; et sa citadelle, Sarzanello, passait presque pour imprenable. Si l'armée française avait laissé cette forteresse derrière elle, elle se serait trouvée ensuite arrêtée par celle de Piétra-Santa, qui appartenait également aux Florentins, et qui ferme le chemin dans un endroit où il est plus étroit. Tout le pays pouvait être défendu de mille en mille. Il ne produit que de l'huile ; et il est si dépourvu de blé, qu'il tire la moitié de ses vivres, à dos de mulet, de Lombardie : il est si malsain au commencement de l'automne,

[1] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 51. — *Jacopo Nardi His.. Fior.* Lib. I, p. 17. —
[2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 31. — *Barthol. Senaregæ de reb. Genuens.* p. 544. — *Belcarii Rer. Gallic.* Lib. V, p. 137.

qu'une armée entière y serait détruite en peu de semaines par la fièvre. Les capitaines français montraient donc quelque inquiétude en s'y engageant; mais la pusillanimité de Pierre de Médicis se hâta de la dissiper.

L'entrée des Français en Toscane, en répandant à Florence une terreur extrême, fit éclater en même temps contre Pierre de Médicis le mécontentement qu'on avait longtemps comprimé. Les Florentins étaient attachés de tout temps à la maison de France; ils la regardaient comme protectrice du parti guelfe et de la liberté : ils murmuraient hautement de ce que le chef de l'état les avait engagés dans une guerre contraire à leurs intérêts, et les exposait les premiers à tous les dangers d'une querelle qui leur était étrangère; les ambassadeurs florentins avaient été renvoyés de la cour de France; tous les associés, tous les commis des maisons de commerce des Médicis avaient été chassés de tout le royaume : mais cette rigueur n'avait point été étendue aux autres Florentins, comme pour leur faire sentir que la France savait distinguer entre eux et l'usurpateur de leur liberté [1]. On savait que Laurent et Jean de Médicis, ces cousins de Pierre, qu'il avait maltraités quelques mois auparavant, et qu'il avait ensuite exilés à leur maison de campagne, s'étaient rendus auprès de Charles VIII, et qu'ils le sollicitaient de renverser un gouvernement odieux à la masse des citoyens [2]. Le pouvoir de ce chef vaniteux, qui n'avait point voulu reconnaître de limites, se trouvait tout à coup ne plus reposer que sur une opinion chancelante.

Pierre de Médicis, effrayé de la fermentation intérieure, dont il voyait de toutes parts éclater les marques; effrayé de la guerre étrangère, qu'il ne se trouvait point en mesure de

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 198. — *Fr. Guicciardini*. L. I, p. 32. — [2] *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 196. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 32. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 32. — *Jacobo Nardi Hist. Fior.* Lib. I, p. 16.

soutenir, résolut de céder à l'orage, de faire sa paix avec les Français, et d'imiter la conduite que son père avait tenue avec Ferdinand, conduite qu'il avait si souvent entendu louer. Il ignorait que pour imiter un grand homme, il faut avoir son talent pour juger des circonstances, et son caractère pour braver les dangers. Pierre de Médicis fit nommer par la république une nombreuse ambassade, dont il faisait partie, avec commission de se rendre auprès du roi de France, et de chercher à l'apaiser. Mais averti en chemin qu'un corps de trois cents hommes, que la république envoyait à Sarzane, avait été surpris et mis en pièces, il n'osa point s'avancer, sans sauf-conduit, au-delà de Piétra-Santa. Quelques seigneurs de la cour, entre autres Briçonnet et de Piennes, vinrent l'y chercher et le conduisirent devant le roi, le jour même où l'on commençait l'attaque de Sarzanello [1].

Pierre, pour justifier la conduite qu'il avait tenue, en refusant au roi le passage par la Toscane, rappela son traité avec Ferdinand, conclu du consentement de Louis XI lui-même; il ajouta que, jusqu'au moment où les armées françaises avaient pénétré en Italie, il n'aurait pu s'écarter de ce traité sans s'exposer à toute la vengeance des Aragonais; mais, puisque désormais il ne courait plus le même danger, il était prêt à montrer tout son dévouement à la maison de France [2]. Le roi, en réponse à ce discours, lui demanda que les portes de Sarzane lui fussent ouvertes. Pierre y consentit immédiatement; et, sans même consulter ses compagnons d'ambassade, il donna des ordres pour que Sarzane et Sarzanello fussent livrées au roi. Celui-ci, étonné de cette facilité, demanda aussitôt que Piétra-Santa, Librafratta, Pise et Livourne lui fussent également livrées. En faisant cette demande, les Français

[1] *Franc. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 52. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 203. — Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, chap. IX, p. 185. — [2] *Bernardi Oricellarii de bello Italico comment.* p. 39.

ne s'attendaient nullement à obtenir ces places, du moins sans donner de grandes sûretés pour leur restitution après le passage de l'armée; mais Pierre n'en demanda aucune : il convint verbalement que le roi s'obligerait à restituer les forteresses de Toscane quand il aurait achevé la conquête du royaume de Naples; que les Florentins lui prêteraient deux cent mille florins; qu'ils seraient reçus à cette condition sous la protection du roi, et que le traité de paix entre eux et lui serait rédigé et signé à Florence. Sur cette simple convention verbale, il fit ouvrir aux Français toutes les forteresses de l'état de Pise, non sans exciter le ressentiment de ses compagnons d'ambassade, qui, n'étant arrivés qu'après lui, croyaient faire beaucoup pour le roi en lui offrant un libre passage au travers de leur état [1].

Les Florentins, en recevant la nouvelle de la convention de Sarzane, furent plus irrités encore que leurs ambassadeurs. Depuis longtemps ils accusaient Pierre de Médicis de se conduire comme seigneur, et non plus comme premier citoyen de sa patrie; de prendre des airs de maître que n'avaient jamais affectés Laurent son père, ou Cosme son aïeul; de négliger entièrement de se rendre aux conseils ou de siéger avec ses collègues, lorsqu'il était revêtu de quelque magistrature [2]. Mais on ne l'avait point encore vu fouler aussi complétement aux pieds les lois de la république, ou prendre sur lui une autorité qu'on n'avait jamais songé à lui déléguer. C'était lui, disait-on, qui avait précipité sa patrie dans une guerre contraire à tous ses intérêts, et lui encore qui, pour l'en tirer, sacrifiait les conquêtes de plusieurs générations. Le parti de la liberté, qui s'était successivement grossi de tous ceux que

[1] *Fr. Guicciardini*, *Ist.* Lib. I, p. 53. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis*. Lib. I, p. 31. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 203. — *Jacopo Nardi Hist. Fior*. Lib. I, p. 18, — Phil. de Comines, Mém. Lib. VII, ch. IX, p. 185. — *Arnold Ferronii*. Lib. I, p. 6. —
[2] *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 31. — *Jacopo Nardi*. Lib. I, p. 15. — Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VI, p. 171.

Pierre avait rebutés par son insolence, et qui avait été tout récemment ranimé par les prédications de Savonarole, tirait parti de ces événements pour montrer combien il est dangereux de donner un chef à une ville libre : sous sa domination, un état perd bientôt la vigueur de ses armées, la prudence de ses conseils, et enfin ses meilleures provinces ou son indépendance. Mettons du moins, disaient les Florentins, nos calamités à profit ; et puisque l'armée française doit traverser nos murs, qu'elle serve au renversement de la tyrannie[1].

Pendant que l'armée française se dirigeait vers Lucques et vers Pise, Pierre de Médicis, averti de la fermentation de Florence, se hâtait d'y revenir, espérant encore contenir la ville dans l'obéissance. Il y arriva le 8 novembre ; et après avoir pris dans la soirée conseil de ses amis, qu'il trouva ou découragés, ou aliénés de lui, il résolut de se rendre le lendemain au palais, auprès de la Seigneurie. Ce palais était fermé, et l'on avait mis des gardes à la porte, comme on le faisait toujours dans les temps de tumulte. La Seigneurie résolut de ne point recevoir la visite de Pierre de Médicis ; elle lui envoya Jacob de Nerli, gonfalonier de compagnie, pour le lui signifier, tandis que Lucas Corsini, l'un des prieurs, s'arrêta à la porte pour lui en disputer le passage, si cela devenait nécessaire[2].

Pierre de Médicis ne mit point leur constance à l'épreuve : étonné d'une résistance qu'il n'avait jamais connue, il ne recourut ni aux prières ni aux menaces ; il se retira chez lui, pour appeler à son aide Paul Orsini, son beau-frère, avec les gendarmes qu'il commandait : mais le message qu'il lui envoyait ayant été surpris, les citoyens s'armèrent et se rassem-

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 54. — [2] *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 204. — *Jac. Nardi.* L. I, p. 21. — *Pauli Jovii Hist.* L. I, p. 32. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 55. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. X, p. 191. — *Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib V, p. 138.

blèrent sur la place du Palais, pour être prêts à exécuter les ordres de la Seigneurie. Cependant le cardinal Jean de Médicis avait parcouru quelques rues, suivi de serviteurs de sa maison, auxquels il faisait répéter le cri d'armes de sa famille, *Palle! palle!* mais ce cri, autrefois si cher à la populace, n'avait rassemblé aucun de ses partisans. Le cardinal n'avait pu passer au-delà du milieu de la rue des Calzaioli ; de toutes parts on entendait des cris menaçants pour les Médicis. Pierre et son frère Julien, déjà entourés des soldats que leur avait amenés Paul Orsini, se retirèrent vers la porte San-Gallo, et essayèrent encore, en jetant de l'argent au peuple, d'engager les artisans qui habiteut ce quartier à prendre les armes pour eux. On ne leur répondit que par des menaces; et lorsqu'ils entendirent sonner le tocsin, ils sortirent de la ville, dont on referma les portes après eux. Le cardinal Jean de Médicis, s'étant déguisé en moine franciscain, se déroba de son côté au tumulte, et rejoignit ses deux frères dans les Apennins [1].

Pierre de Médicis avait pris inconsidérément la route de Bologne, au lieu de s'adresser au roi de France, auprès duquel il aurait probablement trouvé protection. Les soldats de Paul Orsini, qui le suivaient, attaqués par les paysans, se débandèrent presque tous; et Paul Orsini jugea lui-même que pour la sûreté de son beau-frère, il valait mieux encore se séparer. Les Médicis arrivèrent cependant à Bologne sans nouvel accident. Mais lorsque Pierre se présenta à Jean Bentivoglio, son allié et son ami, celui-ci, étonné de voir un homme qui occupait le même rang que lui renversé si facilement, lui dit : « Si jamais on vous raconte que Jean Bentivo-« glio a été chassé de Bologne comme vous l'êtes aujourd'hui « de Florence, ne le croyez pas; mais assurez plutôt qu'il s'est

[1] *Istorie di Giov. Cambi. Deliz. Erud.* T. XXI, p. 78. — *Diari Sanesi d'Allegretto Allegretti.* T. XXIII, p. 833. — *Bernardi Oricellarii de bello Ital.* p. 41.

« fait tailler en pièces par ses ennemis, avant de leur céder[1]. » Jean Bentivoglio ne savait pas qu'il ne dépend souvent ni du prince, ni du général d'armée, de trouver la mort qu'il cherche; qu'après l'avoir bravée longtemps, s'il survit malgré lui à sa défaite, le désir de la conservation renaît dans le cœur du plus vaillant, et qu'il s'y joint la secrète espérance que, puisque la fortune s'est chargée seule de son salut, elle le réserve encore à des jours meilleurs. Son expérience le lui apprit : le moment du revers arriva aussi pour Bentivoglio; et malgré sa résolution, il ne mourut point, mais il traîna ses jours dans l'exil.

La populace de Florence pilla les maisons du chancelier et du provéditeur du mont-de-piété, qui dès longtemps étaient accusés d'avoir inventé les gabelles nouvelles, et les diverses extorsions par lesquelles on avait augmenté les impôts. Elle pilla encore les jardins de Saint-Marc, et la maison du cardinal Jean à Saint-Antoine. Des gardes placés au grand palais des Médicis, *in via Larga,* pour le réserver au logement du roi de France, le sauvèrent du pillage dans ce premier moment. Mais les Français qui y furent logés s'emparèrent sans pudeur de tout ce qui tenta leur cupidité; et après leur départ le reste de l'ameublement fut vendu par autorité de justice. Ainsi furent dispersées ces magnifiques collections de statues, de pierres gravées, de livres, que Cosme et Laurent avaient recueillis, avec tant de diligence, dans tous les lieux où s'étendait leur commerce[2].

La Seigneurie, après la fuite des Médicis, rendit un décret pour les déclarer rebelles, confisquer leurs biens, et promettre une récompense de cinq mille ducats à quiconque les arrêterait, et de deux mille à quiconque apporterait leur tête. Toutes les familles exilées ou privées des honneurs publics pendant

[1] *Jacopo Nardi Ist. Flor.* Lib. I, p. 22.—*Fr. Guicciardini Hist.* Lib. I, p. 55.—[2] Phil. de Comines. L. VII, ch. XI, p. 196. — *B. Oricellarii.* p. 42, 52.

les soixante ans qu'avait duré l'autorité des Médicis, furent rétablies dans leurs droits : les tableaux qui rappelaient ou les condamnations de 1434, ou celles de 1478 pour la conjuration des Pazzi, furent effacés ; et les deux Médicis, fils de Pierre-François, rentrés dans leur patrie au moment où leurs cousins en sortaient, ne voulant avoir rien de commun avec une famille qui avait affecté la tyrannie, firent effacer les six globes de leurs armes, pour y substituer la croix d'argent en champ de gueules des Guelfes, et changèrent leur nom de Médicis en celui de *Popolani*[1].

Cependant le nouveau gouvernement se hâta d'envoyer des ambassadeurs au roi de France, pour rejeter sur celui qui l'avait précédé la faute d'une inimitié si contraire aux intérêts de la république, et pour donner une forme plus authentique au traité conclu si étourdiment avec Médicis. Il fit choix de Pierre Capponi, qui déjà, dans son ambassade à Lyon, avait fait connaître combien les Florentins étaient impatients du joug qu'ils portaient[2] ; de Tanai de Nerli, Pandolfo Ruccellai, Giovanni Cavalcanti, et du père Girolamo Savonarola, que l'on chargea de porter la parole au nom de tous. Celui-ci, regardé par les Florentins comme doué du pouvoir des miracles et des prophéties, leur semblait un avocat céleste que la Providence leur envoyait pour les défendre.

Les ambassadeurs florentins se rendirent à Lucques où était le roi; mais ils ne purent y obtenir audience, et ils furent obligés de le suivre à Pise. Là, le père Savonarole s'adressa au monarque victorieux, avec ce ton d'autorité qu'il était accoutumé à prendre vis-à-vis de son auditoire. Ce n'était point le député d'une république qui parlait à un roi, c'était l'envoyé de Dieu, celui qui avait prophétisé la venue des Français,

[1] *Jacopo Nardi Hist. Fior.* L. I, p 23. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. I. p. 33. — *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 204. — *Ist. di Giov. Cambi*. p. 79. — [2] Mémoires de Phil. de Commines. Liv. VII, chap. VI, p. 172.

qui en avait longtemps menacé les peuples comme d'un fléau céleste, et qui s'adressait à présent à celui que la main divine avait conduit, pour lui indiquer comment il devait terminer l'ouvrage dont la Providence l'avait chargé.

« Viens, lui dit-il, viens donc avec confiance, viens joyeux « et triomphant; car celui qui t'envoie est celui même qui « pour notre salut triompha sur le bois de la croix. Cependant, écoute mes paroles, ô roi très chrétien! et grave-les « dans ton cœur. Le serviteur de Dieu auquel ces choses ont « été révélées de la part de Dieu...... t'avertit, toi, qui as été « envoyé par sa majesté divine, qu'à son exemple tu aies à « faire miséricorde en tous lieux, mais surtout dans sa ville de « Florence, dans laquelle, bien qu'il y ait beaucoup de péchés, il conserve aussi beaucoup de serviteurs fidèles, soit « dans le siècle, soit dans la religion. A cause d'eux tu dois « épargner la ville, pour qu'ils prient pour toi, et qu'ils te « secondent dans tes expéditions. Le serviteur inutile qui te « parle t'avertit encore au nom de Dieu, et t'exhorte à défendre de tout ton pouvoir l'innocence, les veuves, les pupilles, les malheureux, et surtout la pudeur des épouses du « Christ qui sont dans les monastères, pour que tu ne sois « point cause de la multiplication des péchés; car par eux « s'affaiblirait la grande puissance que Dieu t'a donnée. Enfin, pour la troisième fois, le serviteur de Dieu t'exhorte au « nom de Dieu à pardonner les offenses. Si tu te crois offensé « par le peuple florentin ou par aucun autre peuple, pardonne-leur, car ils ont péché par ignorance, ne sachant pas « que tu étais l'envoyé de Dieu. Rappelle-toi ton Sauveur, « qui, suspendu sur la croix, pardonna à ses meurtriers. Si tu « fais toutes ces choses, ô roi! Dieu étendra ton royaume temporel; il te donnera en tous lieux la victoire, et finalement, « il t'admettra dans son royaume éternel des cieux[1]. »

[1] *Vita del P. Savonarola.* L. II, § 6, p. 68, *dal compendio stampato delle sue rivelazioni.*

La réputation de Savonarole était à peine parvenue jusqu'aux oreilles du roi de France : il ne vit en lui qu'un bon religieux ; son discours lui parut un sermon chrétien, et sans vouloir entrer en matière, il promit qu'à son arrivée à Florence il arrangerait toutes choses à la satisfaction du peuple [1]. Cependant il avait déjà porté atteinte au traité conclu avec Pierre de Médicis, et, par une démarche inconsidérée, il s'était jeté dans des embarras dont il ne put plus se tirer avec honneur.

Il y avait déjà quatre-vingt-sept ans que la ville de Pise était tombée sous la domination des Florentins [2]. Les Pisans auraient pu s'attendre à ce que, dans les premières années de leur servitude, le vainqueur leur fît éprouver un ressentiment qui durait encore, et une défiance qu'entretenait le souvenir d'offenses récentes. Mais d'autre part, ils devaient espérer du temps la fusion des deux états en un seul, puisque la prospérité du pays conquis était nécessaire à celle du vainqueur. Cependant tout le contraire était arrivé : dans les années qui suivirent immédiatement la conquête, l'administration florentine fut plus équitable qu'elle ne le devint dans la suite. Le premier commissaire florentin envoyé à Pise, Gino Capponi, était un homme juste et modéré, et il avait cherché à ramener les esprits. Lorsque, deux ans après, les Florentins offrirent Pise à l'Église, pour y rassembler le concile qui devait terminer le schisme, ils eurent en vue de procurer des avantages pécuniaires à cette ville, et d'y rappeler ainsi les citoyens qui émigraient. C'était par la douceur que Pistoïa avait été attachée pour jamais au sort de la république florentine, et les Albizzi avaient assez de prudence pour profiter de cet exemple domestique. Mais la révolution de 1434, qui diminua la liberté de Florence, diminua aussi la libéralité de sa con-

[1] *Jacopo Nardi Ist. Fior.* Lib. I, p. 23. — [2] Depuis le 9 octobre 1406.

duite à l'égard des peuples sujets. Les droits politiques du peuple vainqueur étaient réduits à si peu de chose, qu'en se comparant aux vaincus, il n'aurait plus vu aucun avantage dans sa condition, si ceux-ci n'avaient été privés de ces droits civils eux-mêmes, qui ne devraient jamais être enfreints. La politique florentine à l'égard des villes sujettes fut réduite à un adage qui justifiait les magistrats de leurs fautes en les changeant en maximes d'état. *Il faut tenir*, disaient-ils, *Pistoïa dans la sujétion par ses factions, et Pise par ses forteresses*[1]. Les Florentins bâtirent en effet deux citadelles à Pise, qui paraissaient commander la ville; et comptant sur cette chaîne mal assurée, ils abusèrent cruellement de leur pouvoir. A des impôts onéreux ils joignirent des exactions privées, et les voleries de tous les agents du gouvernement; ils exclurent les Pisans de tout emploi, de toute fonction publique, même de celles qui par les lois étaient réservées aux étrangers; ils les offensèrent sans cesse par l'expression du mépris, de la haine ou de la dérision. Étonnés cependant de trouver dans les esprits une résistance proportionnée à cette violence, et voulant dompter ce qu'ils appelaient l'orgueil des Pisans, ils résolurent, pour les appauvrir, d'attaquer en même temps leur agriculture et leur commerce.

Tout le Delta de l'Arno, exposé aux inondations, et n'ayant point vers la mer un écoulement facile, avait été cependant préservé des eaux stagnantes, et rendu au labourage et à la salubrité, par l'industrie et la constante attention de la république pisane, pour maintenir tous les canaux qui coupent la plaine. Ces canaux furent abandonnés par les Florentins[2]. Bientôt des eaux croupissantes infectèrent les campagnes par

[1] *Macchiavelli de' Discorsi sopra Tito Livio*. Lib. II, c. 24 et 25. Tom. V, p. 374. — [2] Les plaintes des Pisans à cet égard semblent démenties par l'institution de *l'Uffizio de' fossi*, magistrature sanitaire chargée du soin des canaux, qui date à Pise de l'année 1477. Peut-être trouvait-on déjà alors que le mal causé aux Pisans par une basse jalousie était ressenti également par tout l'état.

leurs exhalaisons; les maladies détruisirent la population, et rendirent au désert les champs que l'industrie humaine lui avait arrachés. La ville fut à son tour dépeuplée par les fièvres maremmanes; enfin les édifices et les palais somptueux qui l'avaient rendue superbe entre les villes d'Italie, éprouvèrent eux-mêmes l'influence délétère de l'humidité et de la pourriture.

D'autre part, Pise qui s'était élevée par le commerce, qui avait couvert la Méditerranée de ses flottes, et introduit des premières en Occident les arts des Orientaux, par ses communications journalières avec Constantinople, la Syrie et l'Afrique, se trouvait soumise à l'administration jalouse d'un gouvernement de marchands, qui croyaient s'enrichir de toutes les branches de commerce qu'ils lui ôtaient. Des lois interdirent aux Pisans les manufactures de soie et celles de laine : le commerce en gros fut aussi réservé, comme un privilége, aux seuls Florentins, et la ville fut ainsi réduite à un état de misère et de dépopulation qui faisait la honte de ses maîtres [1].

Mais dans cet état d'abaissement, l'orgueil du nom pisan, et l'ancien amour de la liberté, n'avaient point été abandonnés par les généreux descendants des citoyens de Pise. Les gentilshommes, comme le peuple, étaient animés d'un même sentiment; tous étaient prêts à sacrifier pour la liberté une

[1] *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* Lib. XII, 667. — *Fr. Guicciardini, Istor.* Lib. II, p. 74.

Il faut considérer comme une conséquence de cette désolation à laquelle Pise avait été réduite, le silence de ses historiens, non seulement pendant sa longue servitude, mais même pendant la lutte soutenue avec tant de générosité et de constance contre les Florentins, après avoir secoué leur joug. Dans la collection de Muratori, on ne trouve aucun historien pisan après le milieu du XIVe siècle. Paolo Tronci, et celui que nous avons cité sous le nom de Marangoni, qui sont imprimés séparément, terminent tous deux leur récit à l'année 1406, quoique leurs auteurs aient vécu dans le XVIIe siècle. La maison Roncioni, à Pise, conserve dans ses riches archives, parmi un très grand nombre de diplômes curieux, une chronique de Pise, écrite par un chanoine Raphaël Roncioni, et dédiée au grand-duc Ferdinand II. Mais le soulèvement de 1494 occupe à peine quelques lignes de la dernière page de cette chronique. A la chancellerie de la

vie et des richesses qu'ils estimaient être à peine à eux, puisque la volonté arbitraire de leurs maîtres pouvait les leur enlever d'une heure à l'autre. A l'approche de Charles VIII, leurs espérances furent renouvelées avec artifice par Louis-le-Maure, qui se souvenait que Jean Galéaz Visconti, premier duc de Milan, avait possédé Pise, et qui espérait joindre cette ville à ses états, en se faisant rendre Sarzane et Piétra Santa, villes qui avaient appartenu aux Génois. Il n'avait pas suivi le roi plus loin que Sarzane; mais Galéaz de San-Sévérino, l'un de ses capitaines les plus affidés, le remplaçait à l'armée, et il aida les Pisans, dans le moment le plus critique, de ses conseils et de tout son crédit à la cour [1].

Entre les gentilshommes pisans, Simon Orlandi s'était fait remarquer par sa haine contre les Florentins : c'était chez lui, c'était par son activité que tous ceux qui avaient été personnellement offensés se réunissaient pour aviser aux moyens de se venger et de délivrer leur patrie. Comme il parlait avec facilité la langue française, ses concitoyens le choisirent pour invoquer la faveur du roi, et le supplier de dérober Pise à un joug insupportable [2]. Ses amis l'embrassèrent cependant, et lui dirent un adieu qui pouvait être le dernier, au moment où, se dévouant pour sa patrie, il se signalait à toute la vengeance des Florentins. Il se rendit au palais des Médicis où logeait Charles VIII; et embrassant ses genoux, il fit un ta-

communauté on en conserve une autre, également manuscrite, et qui y fut déposée par l'auteur Jacopo Arrosti, le 26 avril 1655 : la dernière guerre de Pise y est traitée avec quelque détail; mais c'est uniquement d'après Guicciardini, Giovio, Nardi, et les historiens florentins : il n'y a ni un fait nouveau, ni l'indication d'aucun mouvement d'origine pisane. Dans les mêmes archives enfin, on conserve les registres des seigneurs Anziani, de Pise; ceux de chaque année forment un volume. On y trouverait sans doute, au milieu de beaucoup d'inutilités ou d'affaires privées, quelques renseignements curieux pour l'histoire particulière de Pise; mais comme presque chaque séance est écrite d'un caractère différent, et avec beaucoup d'abréviations, il faudrait un long travail pour apprendre à les lire, et un travail bien plus long encore pour les dépouiller.
— [1] *Guicciardini*. Lib. I, p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. IX, p. 187 — *Fr. Belcarii Comment.* L. V, p. 139. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. I, p. 34.

bleau frappant de l'ancienne grandeur des Pisans, de l'effroyable détresse à laquelle ils étaient réduits, et de la tyrannie cruelle qui les avait ainsi accablés. Il se livra, en parlant des Florentins, à toute la violence de son ressentiment; et il fit frémir le roi et toute sa cour par le récit des injustices qu'il disait avoir éprouvées. Il rappela à Charles VIII qu'il s'était annoncé à l'Italie comme venant la délivrer de toutes les tyrannies sous lesquelles elle gémissait. La première occasion de mettre à exécution ses promesses se présentait pour lui à Pise. S'il voulait persuader les peuples de sa sincérité, il devait se hâter de rendre la liberté aux Pisans. Ce mot de liberté, le seul que les Pisans qui avaient suivi Orlandi pussent comprendre de tout son discours, fut répété par eux avec acclamation. Tous les gentilshommes de Charles, entraînés par l'éloquence d'Orlandi, joignirent leurs supplications aux siennes; et le roi, sans réfléchir davantage, sans songer qu'il disposait d'une chose qui n'était point à lui, répondit qu'il voulait tout ce qui était juste, et qu'il serait content de voir les Pisans recouvrer leur liberté [1].

Aussitôt que la réponse de Charles fut connue, le cri de vive la France, et vive la liberté, retentit dans toutes les rues; les soldats florentins, les douaniers, les percepteurs de contributions, furent poursuivis, et forcés de s'enfuir de la ville : les lions de marbre que le peuple désignait par le nom de *marzocchi*, et qui étaient élevés sur les portes et sur les édifices publics, en signe de l'autorité du parti guelfe et de la république florentine, furent renversés et jetés dans l'Arno; et dix citoyens réunis pour former une seigneurie furent chargés de l'administration de la république renaissante [2].

[1] *Pauli Jovii Histor.* Lib. I, p. 34. — *Arnoldi Ferronii.* L. I, p. 7. — [2] *Pauli Jovii Hist.* Lib. I, p. 35. — *Fr. Guicciardini.* L. I, p. 56. — Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. IX, p. 189. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p 204. — *Jacopo Nardi*, *Ist. Fior.* Lib. I, p. 18. — *Allegretto Allegretti*, *Diar. Sanesi.* p. 833.

Par une étrange rencontre, c'était le 9 novembre, jour même où les Florentins avaient recouvré leur liberté en chassant les Médicis, que les Pisans recouvrèrent aussi la leur, en chassant la garnison florentine.

Cependant Charles VIII semblait hésiter à se croire lié envers la république florentine par le traité qu'avait négocié Pierre de Médicis. La ville de l'Occident la plus célèbre pour le commerce et les richesses tentait la cupidité de son armée ; il aurait saisi avec joie une occasion de renouveler les hostilités. Après avoir établi une garnison française dans la forteresse neuve de Pise, et avoir livré la vieille aux Pisans, il s'approchait de Florence avec son armée, sans donner de réponse aux ambassadeurs de la république, et sans même vouloir prendre de détermination jusqu'à ce qu'il fût informé des progrès de l'armée que commandait d'Aubigny en Romagne, et des résolutions de Ferdinand qui lui était opposé[1].

Don Ferdinand avait montré du talent militaire dans le choix des positions par lesquelles il avait arrêté les progrès de d'Aubigny. Mais au moment où les Colonna avaient pris les armes autour de Rome, il avait été obligé d'affaiblir son armée, pour envoyer à son père les renforts que celui-ci demandait. Alfonse avait joint ses troupes et celle que lui renvoyait son fils à celles du pape : il avait attaqué les Colonne avec vigueur, quoique sans succès. Cependant Ferdinand ne s'était plus trouvé assez de forces pour tenir tête à d'Aubigny. Il n'avait pu empêcher celui-ci de prendre le château de Mordano, dans le comté d'Imola, dont tous les habitants furent passés au fil de l'épée[2]. Cette cruelle exécution militaire glaça de terreur les petits princes de Romagne, que Ferdinand n'avait plus la force de protéger ; Catherine

[1] *Scip. Ammirato.* L. XXVI, p. 203. — *Pauli Jovii.* L. II, p. 36. — [2] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 36. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 44. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 19.

Sforza, la première, traita séparément avec d'Aubigny, et lui ouvrit les états de son fils. En même temps on apprit en Romagne que Pierre de Médicis avait livré à Charles VIII les forteresses de Toscane : dès lors la position du prince aragonais n'était plus tenable; il fit sa retraite sur Rome, et son oncle don Frédéric ramena sa flotte dans les ports du royaume de Naples [1].

Charles VIII, apprenant la retraite de don Ferdinand, donna ordre à d'Aubigny de venir le joindre devant Florence, avec sa gendarmerie française, ses Suisses, et trois cents chevau-légers du comte de Caiazzo, tandis qu'il licencierait les hommes d'armes italiens à sa solde, aussi-bien que ceux du duc de Milan. Charles VIII s'arrêta ensuite à la villa Pandolfini, près de Signa, à huit milles de Florence, pour donner à d'Aubigny le temps d'arriver, et faire son entrée d'une manière plus imposante [2].

L'évêque de Saint-Malo, Briçonnet, le sénéchal de Baucaire, et Philippe de Bresse, frère du duc de Savoie, les trois hommes qui avaient le plus de part à la faveur du roi, lui représentaient que Pierre de Médicis ne s'était perdu que par les services qu'il avait rendus aux Français. Ses ennemis ne lui reprochaient rien avec tant d'amertume que d'avoir livré les forteresses de l'état, et ils n'avaient pris de la hardiesse que parce que Pierre s'était éloigné pour venir trouver le roi. Ces trois seigneurs sollicitaient donc Charles VIII de rétablir Pierre de Médicis à Florence, et le roi lui dépêcha en effet un courrier à Bologne pour l'engager à revenir. Mais Pierre, mécontent du froid accueil que lui avait fait Bentivoglio, avait poursuivi son chemin jusqu'à Venise [3]; et lorsqu'il reçut le

[1] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 37. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 54.—Phil. de Comines. Liv. VII, chap. VIII, p. 180. — [2] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 57. — *Jacopo Nardi.* Lib. I, p. 21. — [3] *Pauli Jovii* Lib. II, p. 35.—*Belcarii Comm. Rerum Gallicarum.* Lib. V, p.-140.

message du roi, il se crut obligé de le communiquer à la seigneurie, pour lui demander conseil. Les Vénitiens jugèrent qu'en rétablissant les Médicis à Florence, le roi tiendrait cette ville dans une plus absolue dépendance ; et comme ils commençaient déjà à être inquiets de sa puissance, ils voulurent lui ôter ce moyen de l'affermir. Ils conseillèrent donc à Pierre de ne point se mettre entre les mains d'un monarque qu'il avait offensé; et pour être plus sûrs de sa docilité, ils l'entourèrent secrètement de gardes qui ne le perdaient pas de vue [1].

Charles VIII, n'ayant point reçu de Bologne la réponse qu'il en attendait, fit son entrée à Florence par la porte de San-Friano le 17 novembre au soir. Il fut reçu à cette porte sous un baldaquin doré que portait la jeune noblesse florentine; le clergé l'entourait en chantant des hymnes, et tout le peuple l'accueillait avec toutes les démonstrations de l'amour et de la joie. Cependant Charles lui-même était loin de considérer cette entrée comme si pacifique; il portait la lance sur la cuisse, ce qu'il expliqua ensuite comme un symbole de la conquête qu'il faisait du pays; toutes ses troupes le suivaient les armes hautes et en appareil menaçant; le langage étranger et l'impétuosité des Français, les longues hallebardes des Suisses qu'on n'avait point encore vues en Toscane, et l'artillerie attelée, que les Français les premiers avaient rendue aussi mobile que leurs armées, inspiraient autant de terreur que de curiosité ou d'étonnement [2]. Les Florentins, qui recevaient avec inquiétude ces hôtes barbares dans l'intérieur de leurs murs, n'avaient cependant pas négligé tout moyen de défense. Chaque citoyen avait été invité à réunir dans sa maison de la

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 59. — *Bernardi Oricellarii de bello Italico comment.* p. 55. — [2] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 58. — *Jacopo Nardi Stor.* Lib. I, p. 23. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 204. — *Istorie di Giov. Cambi*. T. XXI, p. 80. — André de La Vigne, Journal de Charles VIII, dans Geoffroi, p. 118.

ville tous ses paysans, et à les tenir prêts et armés pour défendre la liberté, si la cloche d'alarme venait à sonner. Les condottieri à la solde de la république avaient aussi été appelés à la ville avec tous leurs soldats, et à côté de l'armée française, qui avait pris ses logements à Florence, une autre armée s'était formée en secret, et était prête à lui résister.

Dès que le roi fut établi dans le palais des Médicis qui lui avait été assigné pour demeure, il commença à traiter avec les commissaires de la Seigneurie. Mais ses premières demandes causèrent autant de surprise que d'effroi; il déclara que puisqu'il était entré dans la ville avec la lance sur la cuisse, Florence était sa conquête, qu'il s'en réservait la souveraineté, et qu'il ne s'agissait plus que de savoir s'il y rétablirait les Médicis pour exercer cette souveraineté en son nom, ou s'il consentirait à déléguer son autorité à la Seigneurie sous l'inspection de conseillers de robe longue qu'il entendait lui adjoindre. Les Florentins répondirent, avec une respectueuse fermeté, qu'ils avaient reçu le roi comme leur hôte, qu'ils n'avaient point voulu lui prescrire un cérémonial sur l'appareil avec lequel il entrait chez eux, mais qu'ils lui avaient ouvert leurs portes par respect et non par force; et qu'ils ne renonceraient jamais, ou pour lui, ou pour aucun autre, à la moindre prérogative de leur indépendance ou de leur liberté [1].

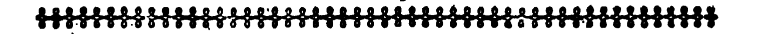
Quelque éloigné qu'on fût de s'entendre, ni l'un ni l'autre parti ne désirait en venir aux mains. Les Français, étonnés de la population inaccoutumée de Florence, de ces palais massifs qui semblaient autant de forteresses, et du courage que les citoyens avaient montré en secouant le joug des Médicis, redoutaient d'engager dans les rues un combat où ils seraient accablés de pierres du haut des toits et des fenêtres; les Flo-

[1] *Jacopo Nardi, Istor. Fior. Lib. I, p. 24.*

rentins, contents de faire bonne contenance, ne désiraient que gagner du temps et attendre le moment où il conviendrait au roi de partir. Les conférences continuaient cependant, et le roi avait réduit ses prétentions à une demande d'argent; mais elle était tellement exorbitante, qu'après que le secrétaire royal eut fait lecture de ce qu'il déclarait être l'ultimatum de son maître, Pierre Capponi, le premier des secrétaires florentins, lui arracha son papier des mains, et le déchirant, il s'écria : « Eh bien ! s'il en est ainsi, vous sonnerez vos trompettes, et « nous sonnerons nos cloches. » En même temps, il sortit de la chambre. Cette impétuosité et ce courage intimidèrent le roi et sa cour ; ils jugèrent que les Florentins avaient de grandes ressources puisqu'ils osaient parler si haut, et ils rappelèrent Pierre Capponi. Ils présentèrent alors des propositions plus modérées, et elles furent bientôt acceptées. La principale était de fixer à cent vingt mille florins le subside par lequel les Florentins devaient concourir à l'entreprise du royaume de Naples. Cette somme était payable en trois termes, dont le plus éloigné devait échoir au mois de juin suivant. D'autre part, le roi s'engageait à restituer les forteresses qui lui avaient été consignées, soit lorsqu'il se serait rendu maître de la ville de Naples, soit lorsqu'il aurait terminé cette guerre par une paix ou une trêve de deux ans, soit enfin lorsque, pour quelque raison que ce fût, il aurait quitté l'Italie. Charles VIII stipula en faveur des Pisans le pardon de leurs offenses, pourvu qu'ils rentrassent sous l'obéissance des Florentins ; en faveur des Médicis, la levée du séquestre mis sur leurs biens, et l'abolition du décret qui mettait leur tête à prix; enfin, en faveur du duc de Milan, qui réclamait au nom des Génois la propriété de Sarzane et de Piétra-Santa; il exigea que les droits respectifs sur ces villes fussent réglés par des arbitres. A ces conditions, il déclara qu'il rendrait aux Florentins et sa protection et tous les priviléges de commerce

dont ils jouissaient autrefois en France [1]. Ce traité fut publié dans la cathédrale de Florence, le 26 novembre, pendant la célébration de la messe : les parties s'engagèrent par un serment solennel à l'observer. Cependant d'Aubigny pressait le roi de mettre à profit un temps précieux ; et deux jours après la célébration de la paix, il partit avec toute son armée par la route de Poggibonzi et de Sienne, soulageant ainsi les Florentins de la plus mortelle inquiétude qu'ils eussent éprouvée depuis longtemps [2].

[1] *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* Lib. I, p. 25. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 54. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 60. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 36. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 205. — [2] *Jacopo Nardi*, *Ist.* Lib. I, p. 28. — *Scipione Ammirato.* L. XXVI, p. 206. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 61. — *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 59. — Philippe de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XI, p. 197.



CHAPITRE XIII.

Terreur et irrésolution du pape à l'approche de Charles VIII; ce monarque entre à Rome. — Abdication et fuite d'Alfonse II; dispersion de l'armée de Ferdinand II. — Le royaume de Naples se soumet à Charles VIII.

1494-1495.

1494. — Le pape Alexandre VI avait obtenu cette réputation de prudence et d'habileté que le monde accorde souvent sans réflexion à ceux qui, s'élevant au-dessus de toute considération de morale et d'honneur, ne se proposent que leur seule utilité pour but de leur politique. Le vulgaire les voit marcher vers l'accomplissement de leurs desseins avec une hardiesse qui l'étonne; il demeure persuadé que ce n'est pas sans une mûre délibération qu'ils ont osé renverser ces barrières, que lui-même s'est accoutumé à respecter. Lorsqu'il voit révoquer en doute les principes auxquels la grande masse des hommes reste soumise, et peser dans une nouvelle balance les droits divins et humains, il s'adonne à une admiration crédule pour celui dont la tête est si forte qu'elle s'élève au-

dessus de tous les préjugés. Cependant ces principes moraux que le vulgaire a adoptés comme préjugés sont pour le philosophe l'essence la plus pure de la raison humaine, le fruit le plus parfait de ses méditations. De même que la vertu est pour chaque individu le seul moyen d'atteindre le but de son existence, d'arriver à cette paix de l'âme, fruit constant du développement de nos facultés et du perfectionnement de notre être; de même la morale est pour toute société politique, et pour tout gouvernement, la vraie, la seule voie vers la prospérité publique et la conservation de l'état. La complète coïncidence de la morale avec l'intérêt bien entendu a souvent été remarquée; cependant lorsqu'il s'agit des individus seulement, cet intérêt peut être modifié de tant de manières par les circonstances, les passions ou les chances contraires, qu'on ne peut point se fier à lui comme à un guide assuré; mais son application à la conduite des nations est tout autrement certaine, parce que plus le nombre des individus qui sont dirigés d'après les principes de morale est grand, plus le calcul d'après lequel ces principes ont été établis acquiert de force; les circonstances accidentelles se compensent, les passions se neutralisent, les chances contraires se détruisent l'une l'autre, et en résultat général il demeure toujours vrai que la politique la mieux entendue est la plus conforme à la probité.

L'histoire est riche en applications de ce principe; elle a rarement mis en évidence un de ces hommes célèbres par leur immoralité, sans montrer comment ses calculs personnels l'ont égaré, et comment ses crimes ont pesé sur sa tête. Ces politiques réputés si habiles, qui ont voulu mettre leurs propres intérêts à la place des grands principes de la société humaine, une fois aux prises avec le danger, perdent tout point d'appui, toute direction sûre, toute base pour leurs combinaisons. Le scandaleux Alexandre VI devient le plus lâche et

le plus irrésolu des hommes ; le cruel et perfide Alfonse II, effrayé par sa propre conscience, se laisse tomber du trône sans attendre un choc étranger.

Il paraît qu'Alexandre VI, dans la versatilité de sa politique, avait eu quelque part aux négociations qui avaient appelé Charles VIII en Italie. Il voulait alors obtenir de meilleures conditions de la maison d'Aragon, et intimider Virginio Orsini [1]. Mais depuis, lorsqu'il eut assuré à ses bâtards le sort le plus brillant dans le royaume de Naples, il changea absolument de parti ; il déclara que ses prédécesseurs ayant accordé trois investitures à la maison d'Aragon, il se croyait obligé à ne point lui en refuser une quatrième : il protesta que le royaume de Naples étant un fief de l'Église, Charles VIII ne pouvait l'attaquer par les armes sans attaquer l'Église elle-même, et il entra avec ardeur dans la ligue destinée à le défendre. Dans ce temps, Alexandre était fort éloigné de croire aux rapides succès des Français, et il ne s'était si ouvertement compromis que d'après la persuasion qu'il ne courait aucun danger. Les négociations de Pierre de Médicis à Sarzane, et le bouleversement de la Toscane, portèrent une terreur subite dans son âme ; cette terreur s'augmenta encore lorsqu'ayant envoyé à Charles, qui était toujours à Florence, le cardinal François Piccolomini comme légat, Charles refusa de le recevoir, autant en haine de son oncle Pie II, qui avait combattu avec acharnement la maison d'Anjou, que par aversion pour le pontife qui l'envoyait [2].

Le pape avait reçu le duc de Calabre avec son armée dans les terres de l'Église ; il lui avait envoyé tout ce qu'il avait de soldats disponibles : il avait levé en hâte parmi le peuple des compagnies de fantassins ; et il avait invité, par ses brefs,

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 63. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 37.

les Romains à prendre les armes pour défendre leur patrie. Cependant sa terreur croissant avec les succès des Français, il avait bientôt témoigné le désir d'ouvrir de nouvelles conférences. Le cardinal Ascagne Sforza était alors le chef principal du parti français dans le sacré-collége. Alexandre l'invita à se rendre à Rome; mais comme Sforza pouvait ne s'y pas croire en sûreté, il lui envoya pour otage son propre fils le cardinal de Valence, qui fut gardé à Marino, entre les mains des Colonne. Cette première conférence n'eut pas de résultat. Ascagne retourna au camp français, et le cardinal de Valence auprès de son père, sans qu'il y eût rien de conclu : mais les premières paroles ayant été portées, Alexandre envoya auprès de Charles, les évêques de Concordia et de Terni, et maître Gratian, son confesseur, pour traiter en même temps en son nom et en celui du roi de Naples. Charles VIII, déterminé à ne rien entendre de la part d'Alfonse II, voulut bien cependant négocier avec le pape seul; l'excès de sa défiance s'était un peu calmé, et il envoya à Rome la Trémouille, le président de Ganuay, le cardinal Ascagne, et Prosper Colonne, sans demander d'otages pour leur sûreté. Dans ce moment l'armée napolitaine, commandée par Ferdinand, rentra à Rome; et le pape, prenant confiance à la vue de tant de soldats, ne voulut pas perdre l'occasion de se saisir de ses ennemis. Le 9 décembre, il fit arrêter le cardinal Ascagne et Prosper Colonne; il les jeta dans les prisons du château Saint-Ange, et il leur déclara qu'il ne les remettrait en liberté qu'autant qu'on lui livrerait Ostie. Les deux ambassadeurs français avaient aussi été arrêtés; mais le pape les fit aussitôt relâcher.

Charles VIII avançait toujours; il était entré à Sienne le

[1] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 62. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. II, p. 40. — Mém. de Ph. de Comines. L. VII, ch. XII, p. 203. — *Burchardi Diar. Apud Raynald.* 1494, § 23, p. 424. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 836.

2 décembre, avec le même appareil militaire qu'il avait déployé à Florence : il avait fait sortir de la ville la garde de la Seigneurie; il avait demandé qu'on lui consignât quelques forteresses dans la Maremme siennaise; et lorsqu'il était reparti de cette ville le surlendemain, il y avait laissé quelques troupes, pour maintenir dans l'obéissance une république dont il se défiait [1]. Ferdinand, duc de Calabre, abandonné successivement par les soldats de la république florentine, par Annibal Bentivoglio avec sa troupe, par Jean Sforza, seigneur de Pésaro, et par Guido de Montéfeltro, duc d'Urbin, qui tous se retiraient chez eux pour éviter de se compromettre avec les Français, avait perdu aussi presque tous ses gens de pied, qui, frappés de terreur, désertaient en foule. Il avait pris par l'Ombrie le chemin de Rome [2]. Son intention avait été d'abord de faire tête à Viterbe, parce que cette ville se trouvait au milieu des terres des Orsini, qu'il regardait comme ses plus fidèles alliés, que Rome était derrière lui, et que sa retraite sur Naples était assurée en cas de malheur [3]; mais les négociations d'Alexandre VI et ses continuelles irrésolutions ne permirent pas à Ferdinand de prendre un parti vigoureux. Charles VIII entra dans Viterbe sans coup férir, tandis que Ferdinand se repliait sur Rome; et ce dernier s'occupait à fermer les brèches des vieilles murailles de cette ville et à les mettre en état de défense au moment où le pape faisait arrêter le cardinal Ascagne et Prosper Colonne [4].

Cependant cette violation même du droit des gens n'avait pas rompu toute négociation; le 19 décembre, le pape avait retiré de prison le cardinal Frédéric de San-Sévérino, arrêté en même temps qu'Ascagne, et l'avait envoyé à Népi auprès

[1] *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* T. XXIII, p. 835. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 61. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 8. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 30. — [3] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XI, p. 197. — [4] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 62.

de Charles VIII, en lui faisant dire qu'il était prêt à séparer ses intérêts de ceux du roi de Naples [1]. Mais dans le tumulte de son âme, il ne savait se fixer à aucune résolution ; tantôt il prétendait défendre Rome, et il délibérait avec Ferdinand sur les moyens d'en relever les fortifications; tantôt il s'effrayait de la difficulté de se maintenir dans une si vaste et si faible enceinte, de celle de l'arrivage des vivres par mer tandis qu'Ostie était aux mains des ennemis, du mécontentement sourd du peuple et des factions diverses qui éclataient dans Rome. Alors, déterminé à s'enfuir, il demandait à chaque cardinal un engagement par écrit de le suivre partout; puis, le courage lui manquant encore, il revenait à des projets d'accommodement.

L'irrésolution du chef de l'état forçait chacun de ses membres à chercher séparément le moyen de pourvoir à sa propre sûreté. Les Français avaient passé le Tibre, ils parcouraient en tous sens le patrimoine de saint Pierre et la campagne de Rome, et tous les feudataires de l'Église s'efforçaient de faire avec eux leur paix particulière. Virginio Orsini lui-même, qui par tant de liens devait être attaché à la maison d'Aragon, qui était capitaine général de l'armée royale et grand connétable du royaume, qui avait fait épouser son fils à une sœur naturelle d'Alfonse II, et qui tenait de lui les plus riches fiefs dans le royaume de Naples, consentit, sans abandonner sa solde, à ce que ses fils traitassent avec le roi de France, lui accordassent un libre passage dans toutes leurs terres, et lui donnassent quelques lieux forts en gage de leur fidélité [2].

Le comte de Pitigliano et les autres membres de la famille Orsini firent aussi leur traité particulier : Ives d'Allégre et Louis de Ligny entrèrent à Ostie avec cinq cents lances et

[1] *Raynaldi Annal. eccles.* 1494, § 26, T. XIX, p. 434. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 62. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 61.

deux mille Suisses; Charles avait été reçu à Bracciano, principale forteresse des Orsini; Civita-Vecchia et Corneto avaient ouvert leurs portes; les postes français communiquaient avec ceux des Colonna, qui de l'autre côté du Tibre soulevaient toute la campagne de Rome; les prélats et la populace demandaient avec une égale ardeur une paix qui mît fin à leurs craintes. Cependant, plus le danger approchait, plus Alexandre, tremblant pour lui-même, s'embarrassait dans ses négociations. Il voyait dans le camp ennemi le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, Julien de la Rovère, son ennemi personnel; il connaissait le crédit de ce prélat à la cour de France, son impétuosité, son penchant pour les mesures extrêmes et son désir ardent de le précipiter lui-même du trône pontifical. On savait par quels moyens honteux il avait obtenu la tiare, par quels vices scandaleux, par quel étalage de son immoralité il l'avait souillée, et il craignait par-dessus tout un concile et un jugement de l'Église [1].

Mais Charles VIII, malgré les instances des cardinaux ennemis d'Alexandre, redoutait de son côté de s'engager dans une lutte avec le pape. Il était impatient d'arriver à Naples, et toute diversion lui paraissait dangereuse. D'ailleurs, au milieu même de ses succès, il avait chaque jour à surmonter des difficultés qui semblaient de nature à faire débander son armée. Comme il marchait sans magasins, il avait bientôt éprouvé, à son entrée dans l'état de Rome, les conséquences de l'extrême pauvreté du pays. Les paysans avaient été ruinés par les guerres continuelles entre les Colonne et les Orsini; les châteaux les plus faibles avaient été pillés ou volés; toutes les récoltes étaient enfermées dans les plus forts, et les soldats français ne trouvaient pas dans les champs une seule maison qu'ils pussent mettre à contribution. La place du Brac-

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 68. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40.

ciona fournit en abondance des vivres à l'armée royale ; mais celle-ci, dans les jours qui avaient précédé, avait éprouvé d'extrêmes besoins [1]. Vers le même temps, Perron de Baschi, maître d'hôtel du roi, était arrivé à Piombino avec vingt mille ducats que lui envoyait le duc de Milan ; puis la flotte qui l'avait porté, et que commandait le prince de Salerne, avait été battue par les vents, poussée en Corse et dispersée, en sorte qu'elle ne rendait plus aucun service à l'armée et n'assurait plus ses convois [2]. Enfin, Charles VIII était entouré de conseillers qui tous prétendaient obtenir de l'Église quelque gnité ou quelque bénéfice. Le surintendant des finances, Briçonnet, déjà évêque de Saint-Malo, désirait le chapeau de cardinal, et il sentait qu'il lui serait plus facile de l'obtenir d'un pape qui se croyait sur le point d'être déposé que d'une église réformée. Il engagea donc le roi à renouer les négociations.

D'après ces considérations, le maréchal de Giez, le sénéchal de Beaucaire et Jean de Gannay, premier président du parlement de Paris, furent envoyés de nouveau au pontife. Ils demandèrent que le roi fût admis sans résistance à Rome ; ils promirent que Charles respecterait l'autorité pontificale et les immunités de l'Église, et ils assurèrent que, dès sa première conférence avec le pape, toutes les difficultés qui existaient encore encore entre eux seraient levées. Alexandre trouvait bien dur de mettre sa capitale entre les mains de ses ennemis, et de renvoyer ses auxiliaires avant d'avoir arrêté aucune condition. Cependant l'armée de Charles avançait toujours, jamais il ne séjournait plus de deux jours dans une même ville ; les Collonne avaient assemblé une armée à Génazzano, le cardinal de la Rovère en avait une autre à Ostie : toute résistance paraissait impossible, et Alexandre con-

[1] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, chap. IX, p. 198.—[2] Fr. *Guicciardini*. Lib. I, p. 71.—Phil. de Comines, Mémoires. Lib. VII, chap. XII, p. 201.

sentit enfin à faire retirer de Rome le duc de Calabre avec son armée [1]. Il demanda pour lui un sauf-conduit afin que le prince napolitain sortît de l'État Ecclésiastique sans être molesté, mais Ferdinand ne voulut pas l'accepter. Seulement le cardinal Ascagne Sforza l'accompagna, pour contenir le peuple, jusqu'à la porte San-Sébastiano par laquelle il sortit de Rome, tandis qu'à la même heure, le 31 décembre 1494, le roi de France y entrait à la tête de son armée par la porte de Sainte-Marie du Peuple [2].

L'apparition de cette armée, qui pour la première fois faisait connaître aux Romains la force et la nouvelle organisation militaire des ultramontains, leur inspira un étonnement mêlé de terreur. L'avant-garde était composée des Suisses et des Allemands qui marchaient au son des tambours, par bataillons et sous leurs drapeaux. Leurs habits étaient courts et de couleurs variées, et ils étaient coupés selon la forme même du corps. Leurs chefs portaient, pour se distinguer, de hauts plumets sur leurs casques. Les soldats étaient armés de courtes épées et de lances de bois de frêne, de dix pieds de long, dont le fer était étroit et acéré. Un quart d'entre eux portait des hallebardes au lieu de lances, le fer de celles-ci ressemblait à une hache tranchante surmontée d'une pointe à quatre angles; ils les maniaient à deux mains, et frappaient également du tranchant et de la pointe. A chaque millier de soldats était attachée une compagnie de cent fusiliers. Le premier rang de chaque bataillon était armé de casques et de cuirasses qui couvraient la poitrine, c'était aussi l'armure des capitaines; les autres n'avaient point d'armes défensives.

Après les Suisses marchaient cinq mille Gascons, presque

[1] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XII, p. 202. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 63. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 40. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. V, p. 143. — *Raynaldi Annal.* 1494, § 30, p. 435. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 9.

tous arbalétriers ; la promptitude avec laquelle ils tendaient et tiraient leurs arbalètes de fer était remarquable ; du reste, la petitesse de leur taille et l'absence de tout ornement dans leur costume les faisait contraster désavantageusement avec les Suisses. La cavalerie venait ensuite, elle était composée de la fleur de la noblesse française, et elle brillait par ses manteaux de soie, ses casques et colliers dorés. On y comptait deux mille cinq cents cuirassiers et deux fois autant de cavalerie étrangère. Les premiers portaient, comme les gendarmes italiens, une lance forte, striée, ornée d'une pointe solide, et une masse d'armes de fer. Leurs chevaux étaient grands et forts, mais selon l'usage français, on leur avait coupé la queue et les oreilles. La plupart n'étaient point couverts, comme ceux des gendarmes italiens, de caparaçons de cuir bouilli qui les missent à l'abri des coups. Chaque cuirassier était suivi par trois chevaux, le premier monté par un page armé comme lui, les deux autres par des écuyers qu'on nommait les auxiliaires latéraux.

Les chevau-légers portaient de grands arcs de bois, à l'usage d'Angleterre, propres à lancer de longues flèches ; ils n'avaient pour armes défensives que le casque et la cuirasse ; quelques-uns portaient une demi-pique pour transpercer par terre ceux que la cavalerie pesante avait renversés. Leurs manteaux étaient ornés d'aiguillettes et de plaques d'argent qui dessinaient les armoiries de chacun de leurs chefs. Quatre cents archers, parmi lesquels cent Écossais, marchaient aux côtés du roi ; deux cents chevaliers français, choisis sur toute la fleur de la noblesse, l'entouraient à pied. Ils portaient sur leurs épaules des masses d'armes de fer, semblables à de pesantes haches. Les mêmes, lorsqu'ils montaient à cheval, prenaient tout l'accoutrement des gendarmes ; seulement ils étaient distingués par la beauté de leurs chevaux, l'or et la pourpre qui les couvraient. Les cardinaux Ascagne Sforza et

Julien de la Rovère marchaient à côté du roi; les cardinaux Colonne et Savelli le suivaient immédiatement. Prosper et Fabrice Colonne et tous les généraux italiens marchaient entremêlés avec les grands seigneurs de France.

Trente-six canons de bronze, attelés, étaient traînés à la suite de l'armée. Leur longueur était d'environ huit pieds, leur poids de six milliers, et leur calibre à peu près comme la tête d'un homme; les couleuvrines, de moitié plus longues, marchaient ensuite; puis les fauconneaux, dont les plus petits lançaient des boulets de la grosseur d'une grenade. Les affûts étaient formés, comme aujourd'hui, de deux pesantes pièces de bois, unies par des traverses; ils n'étaient soutenus que par deux roues : mais pour marcher on en joignait deux autres avec un avant-train qui se séparait de la pièce en la mettant en batterie. L'avant-garde avait commencé à passer la porte du Peuple à trois heures après midi; mais la marche dura jusqu'à neuf heures du soir, à la lueur des torches et des flambeaux, qui en éclairant l'armée lui donnaient quelque chose de plus lugubre et de plus imposant [1].

1495. — Cependant le pape s'était retiré dans le château Saint-Ange, avec six cardinaux seulement : presque tous les autres secondaient les instances de Julien de la Rovère et d'Ascagne Sforza, qui sollicitait le roi de délivrer l'Église d'un pape qui la couvrait de honte, et dont la conduite était aussi scandaleuse que son élection avait été simoniaque. Le nom de concile, répété par tout le parti qui reconnaissait Ascagne pour son chef, remplissait de terreur l'âme du pape [2]. Aussi, plus il tremblait pour sa propre sûreté, plus il s'obstinait à refuser de remettre au roi le château Saint-Ange, que celui-ci demandait comme un gage de la bonne foi d'Alexandre, et

[1] Toute cette description est prise de Paul Jove, qui sans doute était présent. Lib. II, p. 41. — *Voyez aussi* Mémoires de Louis de la Trémouille. Vol. XIV, p. 148. — André de La Vigne. *Apud* Godefroi. p. 122. — [2] *Pauli Jovii Hist, sui temp.* Lib. II, p. 40.

que le dernier regardait, au contraire, comme son plus sûr asile. Deux fois l'artillerie française, qui était au palais de Saint-Marc où logeait le roi, en fut tirée et braquée contre le château Saint-Ange; mais deux fois les courtisans français qui convoitaient les dignités de l'Église, réussirent à empêcher les premières hostilités [1].

Enfin les conditions de la paix furent arrêtées le 11 janvier. Le roi promit de regarder le pape comme ami et comme allié dans la paix et dans la guerre, et de respecter en tout point son autorité pontificale; mais en même temps il demanda que les citadelles de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolète lui fussent livrées, pour les tenir jusqu'à la fin de la guerre; que César Borgia, fils d'Alexandre, suivît pendant quatre mois l'armée française comme otage, encore que, par égard pour les apparences, il dût y prendre le titre de cardinal-légat; que Jem, frère de Bajazeth, fût remis aux Français, pour les seconder dans leur attaque contre la Turquie; enfin, que Briçonnet, évêque de Saint-Malo, fût admis dans le collége des cardinaux. Le pape, déterminé à n'observer d'autres traités que ceux qui lui seraient avantageux, et se regardant déjà comme délié de ses serments par la violence qu'il éprouvait, ne disputa sur aucune des conditions. Il se rendit au palais du Vatican; il admit au baisement des pieds le roi et toute sa cour, il donna de sa main le chapeau de cardinal à Briçonnet, aussi bien qu'à Philippe, évêque du Mans, de la maison de Luxembourg, et il remit entre les mains du roi le sultan Jem, après avoir fait dresser par un notaire un acte authentique de cette consignation [2].

Le malheureux fils de Mahomet II, s'approchant de Charles VIII, baisa sa main, puis son épaule; ensuite il se retourna

[1] *Franc. Guicciardini.* Lib. I, p. 64.—Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XV, p. 219. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 43. — Philippe de Comines. Lib. VII, chap. XV, p. 221.— *Raynaldus, ex Burchardi Diario*, 1495, § 2, p. 438.

vers le pape et le pria, avec noblesse et modestie en même temps, de le recommander à la protection du grand roi auquel il le confiait, et qui se préparait à la conquête de l'Orient. Il se flattait, ajouta-t-il, que le pontife n'aurait point à se repentir de lui avoir rendu la liberté, ni Charles, s'il suivait ses conseils après avoir passé en Grèce, de l'avoir pris pour compagnon de voyage. Jem avait quelque chose de noble et de royal dans son aspect; son esprit était cultivé par l'étude de la littérature arabe : il montrait dans ses discours une politesse flatteuse, et quelque chose de piquant dans son expression. La grandeur de son âme et la noblesse de sa figure répondaient à l'impression que faisait d'avance son malheur[1].

Mais tandis que Jem se livrait à l'espoir de sortir bientôt de sa captivité, et de rentrer dans sa patrie, le terme de sa vie était déjà fixé par celui qui le livrait ainsi à un nouveau gardien. Cette captivité avait valu au pape un revenu considérable; Bajazeth lui payait quarante mille ducats sous le titre de pension de son frère, mais plutôt comme récompense de ce qu'on le retenait éloigné de ses états. Lorsque le Génois George Bucciardi fut envoyé par le pape au sultan pour engager celui-ci à concourir à la défense du royaume de Naples, Bajazeth, toujours inquiet de l'existence de son frère, voulut profiter de cette négociation pour se défaire de lui. Il renvoya Bucciardi au pape, et le fit accompagner par Dauth, son propre ambassadeur. Celui-ci portait une lettre du sultan, adressée en grec à Alexandre VI. Des ménagements hypocrites pour le caractère de celui qui écrivait la lettre, et de celui à qui il l'adressait, y étaient observés. Bajazeth, disait-il, sentait une profonde commisération pour le sort de son frère; il était temps de mettre un terme à sa captivité chez les étrangers et à sa dépendance; la mort pour un sultan ottoman était mille

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 49.

fois préférable à cet état d'anxiété, et puisque ce n'était point un crime aux yeux d'un chrétien de donner la mort à un musulman, il invitait Alexandre à le défaire par le poison de cet ennemi domestique, lui promettant en récompense une somme de deux cent mille ducats [1], la relique précieuse de la tunique du Christ, et la promesse de ne point porter de toute sa vie les armes contre les chrétiens [2].

Les deux ambassadeurs, en débarquant sur le rivage près d'Ancône, furent arrêtés par Jean de la Rovère, préfet de Sinigallia, qui avait embrassé le parti de son frère le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula*, et qui avait commencé des hostilités contre le pape ; il leur enleva l'argent qu'ils portaient pour payer pendant deux années la pension de Jem. Dauth réussit cependant à s'échapper ; il se réfugia auprès de François de Gonzague, marquis de Mantoue, qui avait contracté une alliance avec le grand-seigneur, et qui le renvoya à Constantinople [3].

On ignore si Alexandre avait accepté les conditions que le sultan lui offrait, ou s'il n'eut d'autre motif pour agir que la jalousie qu'il avait conçue contre Charles VIII ; mais on assure qu'avant de livrer Jem à celui-ci, il avait fait mêler au sucre dont ce prince faisait un grand usage une poudre blanche d'un goût agréable, et dont l'effet n'était point subit, mais qui opprimait lentement les esprits vitaux, et causait sans convulsion une mort certaine. Ce fut le même poison qu'Alexandre VI employa ensuite pour se défaire de plusieurs cardinaux, et dont il fut enfin lui-même victime. Jem, arrivé à Capoue à la suite de l'armée française, y tomba dangereusement malade ; il mourut, ou dans cette ville, ou à Naples,

[1] *Lettere de' Principi*. T. I, f. 4. Dans la lettre rapportée par Burchard., on lit 300,000. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 44. — *Burchardus in Diario*. Lib. II, apud Raynald. 1494, § 28, p. 435. — [3] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 44. — *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 65.

le 26 février. Charles VIII le fit ensevelir à Gaëte. Mais, en 1497, le roi don Frédéric rendit son corps à Bajazeth II[1].

Charles demeura près d'un mois à Rome; mais, pendant ce temps même, il continuait à faire avancer ses troupes vers les frontières du royaume de Naples. Il en avait fait deux corps d'armée, dont l'un devait entrer dans le pays ennemi par les Abruzzes, l'autre par la Terre de Labour. Il donna le commandement du premier à Fabrice Colonna, à Antonello Savelli, et à Robert de Lenoncourt, bailli de Vitri. Il joignit aux compagnies des deux premiers quelques brigades de gendarmerie française, et quelques bataillons d'infanterie suisse et gasconne. Cette division s'avança par le comté de Tagliacozzo dans les Abruzzes. Ces provinces, et surtout l'Aquila leur capitale, étaient toutes pleines du souvenir des Angevins, et toutes disposées à la révolte; en sorte qu'en peu de temps elles arborèrent partout les étendards de France. Barthélemi d'Alviano avait été envoyé par Ferdinand sur les bords du lac de Celano, pour défendre les passages des montagnes et l'entrée de l'Abruzze : mais il s'était trouvé trop inférieur en forces, et il avait été obligé d'évacuer toute cette province sans livrer de combat[2].

D'autre part, Charles VIII, à la tête de la plus grande partie de son armée, se mit en route le 23 janvier[3], traversant le Latium, et s'avançant vers Naples par la route de Cépérano, Aquino, et San-Germano, qui est un peu plus éloignée de la mer que celle qu'on suit aujourd'hui pour aller de Rome à Naples. A peine était-il sorti de la première de ces deux villes, que le pontife romain, humilié de la paix qu'il venait de signer, prit ses mesures pour en rejeter le joug. Don Antonio

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47. — *Bernardi Oricellarii Comment.* p. 64. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 30. — *Cronica di Venezia anon.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 16. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 85. — *Summonte, Istorie di Napoli.* Lib. VI, c. II, p. 511. — [2] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 45. — Phil. de Comines, Mém. Liv. VII, ch. XVI, p. 226. — [3] *Allegretto Allegretti, Diari Sanesi.* p. 838.

de Fonseca, ambassadeur des rois d'Espagne, accompagnait Charles dans cette expédition : il ne pouvait voir sans douleur dépouiller la branche bâtarde d'Aragon d'un royaume conquis originairement avec les armes de l'Espagne. Il connaissait l'inquiétude du pape et la fermentation de tous les états d'Italie, alarmés par les succès rapides des Français, et il convint avec Alexandre VI de tenter quel serait l'effet d'une protestation éclatante ; se flattant que si elle n'arrêtait pas Charles VIII, du moins elle ranimerait le courage des princes de Naples. A l'arrivée du roi à Velletri, il lui demanda une audience : alors il lui représenta que lorsque Ferdinand et Isabelle s'étaient engagés, moyennant la restitution de Perpignan, à ne point passer les Pyrénées, et à ne point attaquer la France, ils avaient cru, sur la parole du roi, que celui-ci avait surtout en vue de porter la guerre contre les Turcs ; qu'avant d'attaquer le royaume de Naples par les armes, il consentirait à soumettre sa cause à un juste arbitrage ; qu'il respecterait la liberté de tout le reste de l'Italie, et surtout celle de l'Église. Mais Fonseca n'avait pu voir sans étonnement, et ses maîtres n'apprendraient pas sans douleur que Charles VIII avait décliné la jurisprudence du pape à laquelle Alfonse II était disposé à se soumettre, tandis que le royaume de Naples, qui était en litige entre eux, étant un fief de l'Église, ne pouvait être possédé légitimement par l'un ou par l'autre prétendant, sans une décision de la cour de Rome ; que Charles VIII, loin de respecter l'indépendance des autres états d'Italie, les avait tous forcés à lui fournir des subsides prodigieux, qu'il avait bouleversé leurs constitutions et mis garnison dans leurs forteresses. Lucques avait dû se racheter à prix d'argent ; les Médicis avaient été chassés de Florence ; Pise avait été encouragée à la révolte, Sienne obligée de recevoir garnison, et tous les lieux forts de ces divers états étaient entre les mains des Français. Enfin le pape, objet

de la vénération de tous les princes chrétiens, avait été forcé par la terreur à signer une paix humiliante; il avait reçu des garnisons françaises dans ses forteresses, livré en otage le cardinal de Valence, abandonné le sultan Jem à Charles VIII; et, par toutes ces concessions, il n'avait qu'avec peine sauvé Rome de l'incendie et du pillage. Puisque le roi de France ne se croyait obligé à respecter aucun traité, ni aucune des garanties du droit des gens, l'ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle était appelé à lui déclarer que ses maîtres ne souffriraient point qu'il enlevât à des princes aragonais un royaume qu'une possession de soixante ans et les décisions de plusieurs papes avaient rendu héréditaire dans leur famille [1].

A peine les gentilshommes français qui entouraient le roi permirent-ils à Fonseca d'achever son discours; ils répondirent, avec cette impétuosité et cet orgueil qu'avaient nourris des succès inespérés : que les armes ne leur avaient jamais manqué pour soutenir leurs droits; que si Ferdinand oubliait ses traités et ses engagements dont la restitution de Perpignan avait été le prix, les chevaliers français étaient bons pour l'en faire ressouvenir, et qu'ils lui feraient connaître bientôt la différence qui existait entre eux et les archers maures, qu'il était si fier d'avoir vaincus en Andalousie. Des paroles toujours plus piquantes furent alors échangées des deux côtés; et Fonseca, qui cependant était un homme grave et modéré, se laissa tellement transporter par la colère, qu'il déchira sous les yeux du roi le traité signé entre la France et l'Espagne, et qu'il signifia à deux Espagnols qui servaient dans l'armée française l'ordre d'en sortir sous trois jours, s'ils ne voulaient tomber dans le crime de haute trahison [2].

Le roi de France avait à peine reçu cette dénonciation d'une

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 46. — *Fr. Guicciardini Ist.* Lib. II, p. 87. — *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV. *Rer. Ital.* p. 545. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 149. — [2] *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 46.

guerre imminente, lorsqu'il apprit que le cardinal de Valence s'était enfui de Velletri sous un déguisement, et qu'il était retourné à Rome; que le pape refusait de remettre Spolète à ses lieutenants, comme il s'y était engagé, et qu'enfin le malheureux Jem paraissait atteint par un poison qu'il portait dans ses entrailles. Mais Charles ne se laissa point arrêter par ces preuves de la mauvaise foi d'Alexandre VI. La flotte qu'Alfonse avait chargée de défendre les côtes de la Campanie et de s'emparer de Nettuno avait été battue par la tempête et forcée de rentrer dans le port de Naples. La flotte française n'avait pas été plus heureuse, et après avoir été jetée en Corse par le même coup de vent, elle était revenue à Porto-Ercole, où presque tous ses soldats l'avaient quittée [1]. Après les avoir réunis à son armée, Charles attaqua Monte-Fortino, château de la campagne de Rome, qui appartenait à Jacob des Conti, baron romain. Celui-ci, après avoir été quelque temps au service de Charles, avait passé dans le camp des Aragonais, pour ne pas servir sous les mêmes drapeaux que les Colonna. L'artillerie française ouvrit en peu d'heures une brèche dans les murs de ce château, qu'on regardait comme très fort. Il fut pris, et tous ses habitants furent massacrés. Les Français attaquèrent ensuite, sur la frontière même du royaume, le Mont-Saint-Jean, qui appartenait au marquis de Pescaire, Alfonse d'Avalos. Ce château-fort contenait une garnison de trois cents hommes, et cinq cents paysans bien armés; il fut cependant pris en peu d'heures, sous les yeux mêmes du roi : celui-ci ordonna également qu'on massacrât tous les habitants, et ne se laissa point fléchir pendant les huit heures que dura cette boucherie. Le Mont-Saint-Jean fut ensuite brûlé. Cette férocité, dont l'Italie n'avait point encore vu d'exemple, répandit au loin la terreur du nom français : les soldats déjà découra-

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47.

gés, et les habitants qui n'avaient point d'affection pour leurs princes, perdirent dès lors toute envie de se défendre [1].

Mais la terreur du roi de Naples passait encore celle que ressentaient ses soldats ou ses sujets. Cet Alfonse II qui, dans les guerres d'Italie et dans celle des Turcs, s'était acquis une grande réputation de bravoure, que l'on croyait non moins sage que courageux, non moins ferme que prudent, ne trouva plus de force en lui-même lorsqu'il eut besoin de résister aux clameurs publiques : pendant sa toute-puissance elles avaient été supprimées ; mais lorsqu'elles assaillirent pour la première fois ses oreilles, elles réveillèrent aussi les remords de sa conscience.

Alfonse, il est vrai, n'avait pas encore régné une année ; mais depuis bien plus longtemps le royaume de Naples était soumis à son autorité. Dès l'époque où il était parvenu à l'âge d'homme, son père Ferdinand lui avait donné une part importante dans l'administration, et avait paru le plus souvent déférer à ses conseils. Tout ce qu'il y avait eu de plus perfide dans la politique du cabinet de Naples, de plus cruel dans ses vengeances, de plus vexatoire dans son système de finances, avait constamment été attribué par le peuple à Alfonse plutôt qu'à Ferdinand. Des exactions intolérables appauvrissaient la ville et les campagnes ; tous les genres d'industrie étaient soumis à des monopoles ruineux : le roi achetait l'huile, le blé, le vin, à un prix fixe, qui dédommageait à peine le cultivateur de ses avances ; et il les revendait ensuite avec un bénéfice considérable, lorsque, par une famine artificielle, il en avait augmenté démesurément le prix [2]. Aucun sujet de l'état ne pouvait se croire assuré dans la possession de ses biens ou

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 66. — *Pauli Jovii Hist.* L. II, p. 50. — *Diario Ferrarese*, p. 293. — André de La Vigne, Journal dans Godefroy. p. 129. — Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVI, p. 223. — [2] Phil. de Comines, Mémoires. Liv, VII, ch. XIII, p. 209.

de sa liberté individuelle. Le roi, par des actes arbitraires, dépouillait, arrêtait, faisait périr sans jugement les plus grands seigneurs comme les gens du peuple. Alfonse avait encore enchéri sur son père dans ces actes de vengeance et de cruauté politique. Lorsqu'il était monté sur le trône, il avait trouvé dans les prisons de Naples un grand nombre de seigneurs arrêtés sous le règne de Ferdinand. Philippe de Comines, qui, à cet égard, ne s'accorde pas avec les historiens italiens, déclare s'être assuré, par le témoignage d'un Africain employé à ces exécutions, que parmi ces prisonniers se trouvaient encore le duc de Suessa et le prince de Rossano, arrêtés en 1464, contre la foi jurée, après la guerre dans laquelle Jean d'Anjou avait disputé à Ferdinand la succession au trône, et vingt-quatre barons arrêtés en 1486, après la guerre d'Innocent VIII et des seigneurs mécontents. Il ajoute que, aussitôt qu'Alfonse fut monté sur le trône, il les fit transporter à Ischia, et les y fit tous assommer [1]. Cependant on croyait généralement que tous ces prisonniers avaient péri plus tôt, mais d'après les conseils qu'Alfonse avait donnés à son père.

Cette haine populaire que les tyrans excitent contre eux, et qu'ils ne connaissent cependant point, qu'ils ne devinent point au milieu du concert de flatteries dont leurs courtisans les entourent, n'attend pour se manifester que le moment où le trône est en danger. De toutes parts on invoquait dans le royaume de Naples les Français comme des libérateurs : on détestait la cruauté et l'avarice d'Alfonse et de son père, on maudissait le joug des Aragonais ; et les cris de la populace enhardie retentissaient jusque sous les fenêtres du palais, où Alfonse craignait à toute heure de demeurer victime d'un peuple furieux [2].

[1] Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XIII, p. 206. — *Voyez* ci-devant chap. LXXX, vol. X, p. 266 ; et chap. LXXXIX, vol. XI, p. 278. — [1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 48.

On assure qu'à ces dangers extérieurs, la conscience troublée d'Alfonse joignit bientôt des craintes superstitieuses. Il passait pour n'avoir point de croyance religieuse, et pour n'observer point les pratiques de l'Église [1]. Mais l'âme d'un tyran est toujours accessible à la superstition, parce que la fatalité lui paraît avoir une grande part à sa destinée; et l'autorité supérieure qu'il n'a point trouvée sur la terre, il la cherche avec inquiétude dans des êtres surhumains. On répandit le bruit que Jacques, premier chirurgien de la cour, était venu déclarer à Alfonse que l'ombre de Ferdinand lui avait apparu par trois fois, en trois différentes nuits; qu'elle lui avait ordonné, la première fois avec douceur, la seconde et la troisième fois avec menaces, d'aller dire à Alfonse en son nom qu'il n'espérât point de résister au roi de France, parce qu'il était arrêté dans sa destinée, que sa race, tourmentée par des maux infinis, serait privée de ce beau royaume, et bientôt après éteinte; que les cruautés dont ils s'étaient rendus coupables en étaient la cause, mais, plus que toutes, celles que lui Ferdinand avait commises à la persuasion d'Alfonse, à son retour de Pozzuolo, dans l'église de Saint-Léonard à Chiaia, près de Naples. On disait que l'ombre, ou le chirurgien qui la faisait parler, ne s'était pas expliquée davantage; mais on supposait que c'était dans ce lieu qu'Alfonse avait persuadé à son père de faire mourir les barons qu'il tenait depuis si longtemps prisonniers [2].

Cette dénonciation, qui peut-être était elle-même l'effet de la haine universelle du peuple, ajouta encore aux terreurs qui troublaient Alfonse, et aux remords de sa conscience. Dans ses songes, tantôt il croyait voir les ombres de tant de seigneurs qu'il avait fait inhumainement massacrer, tantôt il

[1] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIII, p. 210. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 66. — *Summonte Historia di Napoli,* Lib. VI, p. 502.

se figurait être lui-même entre les mains du peuple qui le livrait à d'affreux supplices. Il ne pouvait trouver un instant de repos, ni pendant les jours ni pendant les nuits. Le 23 janvier il se retira au château de l'Œuf avec un petit nombre de ses familiers. Cette fuite causa dans la ville un deuil et un effroi extrêmes. Le lendemain, le peuple se rassembla de toutes parts en armes, mais plutôt par une inquiétude vague, qu'avec un dessein déterminé ; aussi Ferdinand, duc de Calabre, qui, après avoir ramené son armée sur les frontières, était revenu à Naples, réussit-il à apaiser le tumulte en parcourant la ville à cheval, et invoquant l'aide des corporations de la noblesse, qui, au nombre de six, sous le nom de *Seggi* ou *Sedili*, exerçaient l'autorité municipale[1].

On assure que le cardinal Ascagne Sforza avait fait donner à Alfonse le conseil d'abdiquer en faveur de son fils, lui représentant que ce dernier était fils d'une sœur du duc de Milan, et que les frères Sforza, qui haïssaient leur beau-frère, étaient prêts cependant à protéger leur neveu[2]. La terreur d'Alfonse lui fit adopter ce conseil ; il signa, le 23 janvier, l'acte d'abdication, tel qu'il fut dressé par Jovianus Pontanus[3] ; il refusa à la reine, sa belle-mère, de différer au moins de deux jours cet acte de faiblesse, pour accomplir l'année de son règne. Il fit charger précipitamment tous ses effets les plus précieux sur quatre galères ; son trésor, partie en argent monnayé, partie en pierreries, montait alors à la somme de 300,000 ducats, avec laquelle il aurait pu solder un corps de troupes bien suffisant pour se défendre. Mais il ne voulut point le laisser à son fils ; et tandis qu'il le faisait emballer, il montrait une si grande terreur qu'on aurait dit qu'il était déjà entouré de Français. Au moindre bruit qu'il entendait,

[1] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 546. — [2] *Summonte Hist. di Napoli.* L. VI, c. I, p. 500. — *Bernardi Oricellarii Comm.* p. 60. — [3] *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 40.

il se retournait avec effroi, comme si le ciel et les hommes étaient également conjurés contre lui. Cependant le vent du midi retenait sa flotte dans le port ; ce ne fut que le 3 février qu'il put la faire cingler vers Mazari, petite ville de Sicile, dont Ferdinand d'Espagne lui avait donné la seigneurie [1], et là, ne s'entourant plus que de religieux olivétans, il passa le reste de ses jours uniquement occupé d'œuvres de pénitence, de jeûnes, d'abstinences et d'aumônes. Une maladie douloureuse ajouta encore à ses peines : elle l'enleva de ce monde le 19 novembre de la même année, avant qu'il eût pu accomplir le projet qu'il avait formé de revêtir l'habit religieux, et d'entrer dans un couvent à Valence en Espagne [2].

Ferdinand, précédé par l'étendard royal, entouré de toute sa noblesse et suivi par le peuple, fit le tour de la ville de Naples le 24 janvier, pour prendre possession du royaume : il se rendit ainsi à la cathédrale, où il fit sa prière à haute voix, à genoux et la tête nue ; après quoi il repartit pour l'armée [3]. Ce jeune prince n'avait point hérité de la haine qu'on portait à son père et à son aïeul. On n'avait remarqué en lui que des qualités aimables, de l'humanité, de la loyauté et du courage. Peut-être s'il était monté plus tôt sur le trône, aurait-il été défendu avec enthousiasme par tout le peuple : mais il était déjà trop tard. Dans chaque province les gentilshommes ou les citoyens les plus considérés s'étaient déjà compromis aux yeux de la maison d'Aragon, en arborant l'étendard de France, et Alfonse, en emportant son trésor avec lui, n'a-

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 66. — *Pauli Jovii.* L. II, p. 49. — [2] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XIV, p. 215. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 29.—*Fr. Belcarii Comm.* Lib. VI, p. 45. — *Summonte Hist. di Napoli.* Lib. VI, cap. I, p. 500. — *Arnold. Ferronii.* Lib. I, p. 9. — [3] *Barth. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 546. — *Allegretto Allegretti Diari Sanesi.* p. 839. — *Diario Ferrarese.* T. XXIX, p. 291. — Guicciardini diffère d'avec les autres dans son récit; il prétend que Ferdinand n'était point à Naples, et ne fut pas même consulté au moment de l'abdication de son père.

vait pas même laissé à son fils les moyens de défense dont il aurait pu disposer lui-même.

Cependant Ferdinand était venu se placer à San-Germano, à quinze milles en arrière des frontières du royaume, dans un défilé resserré entre des montagnes âpres et impraticables, et des marais qui s'étendent jusqu'au Garigliano. Ce passage, facile à défendre, était considéré comme une des clefs du royaume de Naples. Ferdinand avait eu le temps de le fortifier avec soin, d'élever des bastions à l'entrée de la route, et de fermer tous les défilés des montagnes avec des abatis d'arbres. Il avait sous ses ordres deux mille six cents gendarmes et cinq cents chevau-légers, qui ne semblaient nullement inférieurs à la cavalerie française : mais son infanterie, levée tout récemment dans le royaume, n'était point accoutumée aux armes, et ne pouvait tenir en rase campagne contre les Suisses ou les Gascons. Les Français, qui avaient appris l'abdication d'Alfonse le jour même où Charles VIII sortit de Rome [1], s'attendaient à éprouver à San-Germano une longue résistance. La saison, qui jusqu'alors leur avait été favorable d'une manière qui tenait du prodige, pouvait changer d'un moment à l'autre, et s'ils avaient été assaillis par les pluies ou les neiges de l'hiver, il leur serait devenu fort difficile de faire venir de loin des vivres et des fourrages, car Ferdinand avait détruit par avance tout ce qui se trouvait sur leur route [2].

Mais tous les calculs militaires deviennent vains lorsque les troupes ont perdu la confiance et le courage. Les massacres de Monte-Fortino et de Mont Saint-Jean avaient répandu une indicible terreur chez les soldats et les paysans ; aucune troupe n'était préparée à soutenir une guerre où elle n'attendait

[1] *Burchardi Diar. ap. Raynald. Annal.* 1494, § 5 et 6, p. 440. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 47. — *Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 67. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VI, ch. XV, p. 218. — André de la Vigne, Journal de Charles VIII, *in* Godefroy. p. 130.

point de quartier. Les séditions dans les provinces, dont on recevait à chaque heure les nouvelles, faisaient craindre aux soldats de se trouver coupés par un soulèvement; les progrès de Fabrice Colonne dans les Abruzzes pouvaient lui donner les moyens de tourner l'armée, et de descendre sur ses derrières dans la Campanie[1]. Enfin les capitaines au service de Ferdinand, regardant la lutte comme trop inégale, songeaient déjà à faire leur paix particulière, et ils évitaient tout combat, de peur d'exciter le ressentiment de Charles, ou de perdre leur importance à ses yeux, si leur compagnie était diminuée par les suites d'une action. Aussi, quelque effort que Ferdinand eût fait pour rendre du courage à ses soldats, avec quelque soin qu'il eut fortifié San-Germano et le Pas de Cancello, à six milles de distance, dès que les Napolitains virent paraître l'avant-garde française, conduite ce jour-là par le duc de Guise et par Jean, sire de Rieux, maréchal de Bretagne, ils se retirèrent en désordre, et ne s'arrêtèrent point jusqu'à Capoue[2].

Cependant il y avait, de nouveau, moyen de tenir à Capoue, et d'y arrêter l'ennemi, qui marchait sur Naples. Les diverses routes qui entrent dans le royaume, se réunissent devant cette ville; elle est couverte par le Vulturne, rivière trop profonde, et trop bien encaissée pour que l'armée pût la passer à gué: les Napolitains avaient retiré tous les bateaux sur la gauche du fleuve; et le seul pont de pierre qui communiquait de Capoue au faubourg, était facile à défendre. Mais pendant que Ferdinand songeait à s'y fortifier, il reçut de Naples un messager de son oncle Frédéric, qui lui annonçait un soulèvement de la populace. Déjà toutes les banques des Juifs avaient été pillées par ceux qui les accusaient d'usure;

[1] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 50. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 67. — *Pauli Jovii Hist.* L. II, p. 50. — Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVI, p. 224. — Le roi coucha à Saint-Germain le 13 février, André de La Vigne, Journal, p. 130.

les édits des magistrats étaient méprisés, l'autorité royale méconnue; la garde urbaine se cachait, et la dernière classe du peuple dominait seule dans la ville[1]. Quoique Ferdinand sentît combien il était dangereux pour lui d'abandonner son armée, il jugea plus dangereux encore de laisser s'étendre l'insurrection de la capitale. Il supplia les capitaines, auxquels il confia le commandement de ses troupes, de poursuivre les préparatifs de défense qu'il avait commencés, mais d'éviter tout combat jusqu'à son retour. Il promit de revenir dès le lendemain, après avoir apaisé le tumulte de Naples; et il courut vers sa capiale avec une escorte peu nombreuse. La présence de ce jeune roi si loyal, si franc, si connu pour sa bonté, de ce roi qui avait commencé son administration par remettre en liberté tous les prisonniers d'état retenus par son père[2], eut sur les séditeux un effet magique. Le peuple assemblé écouta ses discours en silence; Ferdinand promit de se dévouer à Capoue, pour la défense de ses sujets: mais il annonça aussi que s'il ne réussissait pas à arrêter au-delà du Vulturne l'ennemi barbare qui les menaçait, il n'exposerait point sa capitale au danger d'être prise d'assaut et pillée. On répondit à Ferdinand par des protestations de dévouement et d'obéissance: tout parut rentrer dans l'ordre; et le jeune prince se hâta de repartir pour son camp[3].

Mais pendant sa courte absence, les condottieri, qu'il avait livrés à eux-mêmes, avaient déjà commencé à traiter avec l'ennemi. Jean-Jacques Trivulzio, qui, jusqu'à cette époque, ne s'était point écarté des lois de l'honneur, qui depuis y demeura fidèle dans le reste de sa carrière militaire, ayant eu de Ferdinand la commission d'entamer quelques négociations avec les Français, se rendit à Calvi, ou Charles VIII était déjà; et

[1] *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 51. — [2] *Petri Bembi Hist. Veneta.* Lib. II, p. 29. — [3] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 51. — Le 19 février, selon *Summonte Istor. di Napoli.* L. VI, cap. II, p. 511.

comme il ne trouva aucune ouverture pour négocier au nom de son maître, il n'hésita pas à signer pour lui-même son traité particulier. Il s'engagea au service du roi de France, avec la même compagnie de cavalerie qu'il avait jusqu'alors tenue au service des rois aragonais, et pour la même solde [1].

Aussitôt que la nouvelle de cette honteuse défection fut parvenue à Capoue, elle y répandit un trouble égal parmi les soldats et parmi les bourgeois. Virginio Orsini et le comte de Pitigliano, se voyant trahis par Trivulzio, s'enfuirent en désordre vers Nola, avec toute leur cavalerie, laissant Naples à découvert. Les habitants de Capoue, quoiqu'ils eussent jusqu'alors paru attachés à la maison d'Aragon, abandonnèrent son parti, lorsqu'ils se virent les premiers exposés à la fureur d'une armée barbare; tandis que la noblesse envoyait des députations au roi de France, la populace commençait à piller les équipages de l'armée et ceux de Ferdinand. Sur ces entrefaites, quelques coureurs français s'avancèrent jusqu'aux portes de Capoue; deux capitaines allemands, Gaspard et Godefroi, qui avec quelques-uns de leurs compatriotes se trouvaient à la solde de Ferdinand, étaient alors de garde à la porte : ils en sortirent avec toute leur troupe, pour repousser au-delà du pont les maraudeurs français. Mais il ne furent pas plutôt hors des murs, que les habitants de Capoue fermèrent les portes après eux, et aborèrent les étendards de France. Les Allemands, de retour à la porte : furent réduits à supplier à genoux qu'on leur ouvrît, pour ne pas les exposer, au moment où ils avaient hasardé leurs vies pour dé-

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 51. — *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 68. — *Franc. Belcarii comment. Rer. Gallic.* L. VI, p. 151. — *Arnoldi Ferronii.* Lib. I, p. 10. — Le nouveau biographe de Trivulcio, Rosmini, cherche à justifier cette défection, L. V, p. 227; et il assure que Trivulzio obtint un congé de Ferdinand avant de passer au service de son nouveau maître, mais il ne nous paraît point réussir à effacer cette tache de la vie de son héros.

fendre les Capouans, à être massacrés jusqu'au dernier, par l'ennemi qu'ils venaient de provoquer. Après de longues instances, on leur permit enfin de traverser la ville, mais désarmés, et par bandes de dix hommes à la fois, en les faisant aussitôt ressortir par la porte opposée. Ces Allemands avaient fait à peine deux milles, sur le chemin d'Averse à Naples, lorsqu'ils rencontrèrent Ferdinand, qui revenait en hâte à son camp. Quelque troublé que fut ce jeune prince, des nouvelles qu'il recevait d'eux, il poursuivit sa route jusqu'aux portes de Capoue, qu'il trouva fermées. Il supplia qu'on le reçut dans la ville, que les magistrats consentissent du moins à venir conférer avec lui : mais n'obtenant aucune réponse, et ne voyant paraître aucun de ceux qu'il savait lui être dévoués, tandis que l'étendard de France flottait déjà sur les murs, il reprit tristement le chemin de Naples[1].

La nouvelle de la défection de Trivulzio, et du soulèvement de Capoue, était arrivée avant lui dans cette capitale. Averse avait déjà envoyé des députés à Charles : la populace de Naples avait de nouveau pris les armes; elle avait fermé les portes de la ville, déterminée à n'y point recevoir l'armée fugitive, et Ferdinand fut obligé de faire un détour, et de passer par Coronata, pour entrer par le château dans la ville, avec les débris de son armée. La populace qui parcourait les rues en tumulte, vint bientôt piller sous ses yeux mêmes les écuries royales. Ferdinand ne put supporter cette indignité; il sortit presque seul du château, et se jeta au milieu des pillards pour les arrêter. La majesté royale, et le respect qu'imprimait encore son caractère, les continrent pour la seconde fois; les uns jetèrent leurs armes et tombèrent à ses pieds en demandant leur pardon; d'autres s'enfuirent en abandonnant leur butin, et Ferdinand, ayant éloigné les sé-

[1] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 51. — *Guicciardini Histor.* Lib. I, p. 69.

ditieux de sa demeure, rentra dans le château. Il y avait rassemblé environ cinq cents soldats allemands, que jusqu'alors il avait trouvés fidèles ; il avait mis à leur tête Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire ; mais bientôt il eu quelque lieu de soupçonner que ces Allemands mêmes songeaient à le faire prisonnier pour le livrer aux Français : aussitôt il leur abandonna une partie des richesses qui se trouvaient dans le château ; et pendant qu'ils étaient occupés à se les partager, il fit brûler ceux des vaisseaux qu'il ne pouvait emmener : il remit en liberté tout ce qui restait de prisonniers d'état, à la réserve du fils du prince de Rossano et du comte de Popoli qu'il emmena avec lui ; puis il monta, le 21 février, avec son oncle don Frédéric, la reine-mère, veuve de son aïeul, et la princesse Jeanne, sœur de son père, sur les galères légères qu'il tenait prêtes. Environ vingt vaisseaux étaient demeurés sous ses ordres[1].

Une nouvelle trahison attendait Ferdinand à Ischia, où il vint aborder. Giusto de la Candina, Catalan, commandant de la forteresse de cette île, ne voulut point recevoir le roi fugitif. Ferdinand demanda avec instance d'être admis au moins avec un seul compagnon auprès du gouverneur. Il n'y fut pas plus tôt, que, tirant son poignard, il accabla Giusto de reproches sur son ingratitude ; il le saisit au milieu de ses gardes armés, et lui inspira tant de terreur, comme tant de respect aux soldats, qu'il fit ouvrir les portes à sa garde qui l'attendait au-dehors, et qu'il demeura seul maître de l'île et de la forteresse[2].

Cependant la soumission de Capoue, et bientôt après l'évacuation de Naples par Ferdinand, avaient fait perdre courage

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 70. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 52. — *Cronica Venez.* T. XXIV, p. 14. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 70. — *Pauli Jovii.* Lib. II, p. 52. — *Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 152. — *Summonte.* Lib. VI, c. II, p. 513.

à tous les partisans que conservait encore la maison d'Aragon. Virginio Orsini et le comte de Pitigliano, qui s'étaient retirés à Nola, avec environ quatre cents chevaux, firent demander un sauf-conduit à Charles : déjà on le leur avait promis, lorsqu'ils furent attaqués par deux cents chevaux de la compagnie de Ligny. Ils se rendirent sans résistance, et se laissèrent conduire prisonniers à la forteresse de Mondragone, tandis que tous leurs équipages furent pillés [1].

Des députés de Naples avaient été au-devant de Charles, jusqu'à Averse, et lui avaient offert les clefs de la ville. Ils avaient été accueillis avec joie : le roi s'était empressé de confirmer les priviléges de sa nouvelle capitale, et d'en accorder de nouveaux ; et il avait fixé son entrée au lendemain dimanche, 22 février [2]. Elle fut aussi brillante qu'aurait pu l'être celle d'un ancien monarque, ou d'un libérateur retournant après une longue absence dans des états où il serait chéri. Toutes les factions, même celle qui avait été dévouée à la maison d'Aragon, et qui avait reçu d'elle tant de bienfaits, semblaient se confondre en une seule, pour célébrer avec joie un événement qui aurait dû paraître si humiliant à la fierté italienne. C'était un roi étranger, accompagné de troupes étrangères, qui venait chasser du milieu de ses compatriotes un roi italien et toute sa famille, et qui s'asseyait sur son trône par droit de conquête. Mais on ne voulait voir en lui que le représentant de la maison d'Anjou, le successeur légitime des princes qui avaient illustré ce royaume. Comme le château Neuf et le château de l'Œuf étaient encore occupés par les soldats de Ferdinand, Charles, après avoir été rendre

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. I, p. 71. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. II, p. 54. — *Petri Bembi Hist. Ven.* Lib. II, p. 30. — [2] André de La Vigne, Journal de Charles VIII, p. 132. — *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 294. — *Diario Sanese Allegr. Allegretti*, p. 840. — *Raynaldi Annal.* § 7, p, 440. — *Summonte.* Lib. VI, c. II, p. 513.

grâces à la grande église, alla loger au château de Capuana, ancienne résidence des rois français [1].

Charles VIII n'avait pas dessein de laisser longtemps des garnisons étrangères dans les châteaux de sa capitale. Dès le lendemain de son arrivée, il fit dresser des batteries contre le château Neuf, dans la grande place qui est en face, et dans le jardin royal qui est derrière. Quoique les assiégés eussent de leur côté de l'artillerie, ils ne savaient point, comme les Français, en faire usage de nuit aussi bien que le jour. D'ailleurs, les boulets tombant dans une enceinte murée, faisaient voler des éclats de pierres et de muraille, et causaient beaucoup plus de ravages que dans la rase campagne. On n'avait point encore inventé les bombes, ni aucun projectile incendiaire; mais un boulet, en tirant une étincelle d'un caillou, produisit l'effet d'une grenade, dans le magasin à poudre où il était entré. Une effroyable explosion tua ou blessa un grand nombre de soldats; le magasin de la poix et de la résine, que l'on conservait pour les lancer enflammées sur les assaillans, prit feu à son tour, et remplit de flammes et de fumée toute la partie du château qui n'avait pas été détruite par la détonation. Les blessés et ceux qui s'échappaient à moitié brûlés du milieu de l'incendie, ne trouvaient aucun lieu pour se mettre en sûreté, aucun secours pour se faire panser; et leurs cris lamentables glaçaient de terreur leurs compagnons d'armes. Le même capitaine allemand, Gaspard, qui s'était distingué par sa constance à Capoue, regardant désormais la cause de Ferdinand comme perdue, exhorta ses compatriotes à se partager les restes des trésors des monarques aragonais, confiés à leur garde, et à se rendre ensuite. Ils capitulèrent, en effet, après ce honteux pillage, et ouvrirent, le 6 mars, la

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. I, p. 71. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. II, p. 5[illegible] — Phil. de Comines, Mémoires. L. VII. ch. XVI[illegible]25. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gall.* Lib. VI, p. 153. — *Arnold. Ferronii*. Lib. I[illegible].

porte du château-Neuf aux Français, tandis qu'Alfonse d'Avalos s'enfuit sur une galère légère qui était demeurée à l'ancre dans le port [1].

Le château de l'Œuf, seconde forteresse de Naples, avait été confié à la garde d'Antonello Piccioli, capitaine dévoué à la maison d'Aragon : il est bâti dans la mer, sur un rocher isolé, et séparé du continent par la main des hommes, mais dominé par un autre rocher élevé, qui porte aujourd'hui le fort Sant'Elmo, et sur lequel les Aragonais avaient bâti une simple redoute, nommée *Pizzifalcone*. Les Français eurent peu de peine à s'emparer de celle-ci ; ils y traînèrent de l'artillerie, et, foudroyant de là le château de l'Œuf, ils le contraignirent, le 15 mars, à capituler [2].

Don César d'Aragon frère naturel du roi, qui avait défendu les Abruzzes avec Barthélemi d'Alviano, et André-Mathieu d'Aquaviva, avait fait sa retraite sur le comté de Molise, avec environ cinq cents gendarmes et trois mille fantassins. Il se proposait de traverser la Pouille, pour s'arrêter à Brindes, à Otrante ou à Tarente, en attendant qu'il pût recevoir les secours de Ferdinand-le-Catholique, ceux des Turcs, et ceux des états de la haute Italie, dont on savait déjà le mécontentement. Mais Fabrice Colonne, qui poursuivait cette petite armée, ne lui laissa pas un jour de repos ; de toutes parts le pays se révoltait autour d'elle ; tous les défilés, tous les passages de fleuves étaient gardés par des paysans qui avaient déjà arboré les étendards de France. Don César, dont la troupe diminuait d'heure en heure par des désertions, arriva à Brindes avec quelques gendarmes seulement ; et il conserva cette forteresse à son frère. Tout le reste de sa compagnie se dis-

[1] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 53. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. II, p. 83. — Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 231. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 83. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 54. — *Burchardi Diarium, apud Raynald. Annal.* 1495, § 7, p. 440.

persa; et dans toutes les provinces qui bordent l'Adriatique, il ne se trouva bientôt plus un seul petit corps d'armée qui défendit le parti d'Aragon [1].

La terreur qui précédait les armées françaises, et qui accomplissait seule pour eux leurs conquêtes, s'étendit même sur l'autre rive du golfe Adriatique. Les Turcs de l'Épire et de la Macédoine, voyant partout les drapeaux français arborés sur les villes napolitaines, furent frappés d'un tel effroi, qu'ils abandonnèrent presque toutes les villes des côtes où ils étaient en garnison. Les Grecs, au contraire, se hâtèrent d'acheter des armes, des chevaux, des vivres, et de se préparer, avec une imprudente publicité, au massacre de leurs oppresseurs, qui devait commencer, disaient-ils, dès que les premiers bataillons français auraient abordé sur leurs rivages. Ces démonstrations inconsidérées amenèrent bientôt sur eux la ruine et l'écrasement [2]. Un archevêque de Durazzo, albanais de naissance, avait été chargé par Charles VIII de ses négociations en Grèce : il était secondé par Constantin Arianitès, oncle de Marie, marquise de Montferrat, chez laquelle il s'était réfugié; Constantin prétendait être héritier des royaumes de Thessalonique et de Servie [3]. Il vint avec l'archevêque, joindre à Venise Philippe de Comines : de là ils avaient étendu leurs intrigues sur toutes les côtes de l'Albanie. Mais l'archevêque de Durazzo, homme léger et vaniteux, loin de cacher ses négociations, y mit une telle ostentation, que les Vénitiens, déjà jaloux des succès des Français, le firent arrêter au moment où il partait sur un vaisseau chargé d'armes pour les côtes d'Épire. Ils envoyèrent tous ses papiers à Bajazeth; et des milliers de chrétiens grecs furent

[1] *Pauli Jovii*. Lib. II, p. 54. — Phil. de Comines, Mém. Liv. VII, ch. XVI, p. 226. — [2] *Pauli Jovii*. Lib. II, p. 55. — *Petri Bembi Hist. Ven*. Lib. II, p. 31. — [3] Marie, mère et tutrice de Guillaume-Jean de Montferrat, dernier despote de Servie. Elle fit venir à sa cour, en 1486, Constantin Arianitès, son oncle, qui acquit dès lors un crédit absolu sur son esprit. *Benvenuto de Sancto-Georgio Hist. Montisferr*. T. XXIII, p. 756.

victimes de l'imprudence française et de la politique perfide de Venise[1].

Cependant il suffisait d'observer de près l'armée française pour ne mettre plus aucune confiance dans la durée de ses succès ou de sa domination en Italie. Le pape Alexandre VI disait d'elle, qu'elle avait fait la conquête du royaume de Naples avec de la craie et des éperons de bois, parce que, comme elle ne trouvait nulle part de résistance, ses fourriers la précédaient toujours, marquant les logements avec de la craie dans les villes où elle devait arriver pour prendre ses quartiers ; et parce que, les gendarmes, pour ne point se fatiguer en portant leur pesante armure qu'ils réservaient pour le jour du combat, s'avançaient à cheval, en veste du matin, et les pieds dans des pantoufles auxquelles ils adoptaient une aiguille pointue de bois, pour leur tenir lieu d'éperons[2]. Mais cette armée, qui n'avait point encore combattu, avait cependant conçu d'elle-même une si haute opinion, et un si profond mépris pour les Italiens qui s'étaient enfuis devant elle, que son insolence devait rendre bientôt son joug insupportable.

Perron de Baschi et d'Aubigny furent envoyés en Calabre sans soldats, pour prendre possession de la province, et non pour la conquérir ; en effet, toutes les villes leur ouvrirent leurs portes, à la réserve de Tropéa et d'Amantéa, sur le golfe de Sainte-Euphémie : celles-ci même avaient arboré les étendards de France ; mais apprenant qu'elles avaient été données en fief à un baron français, comme elles voulaient ne dépendre que de la couronne, elles relevèrent les drapeaux d'Aragon[3]. Reggio, la citadelle de Scylla, celles de Bari et de Gallipoli, dans la mer d'Otrante, demeurèrent aussi fidèles à Ferdinand[4]. D'ailleurs toutes les provinces étaient soumises ; et

[1] Phil. de Comines, Mémoires. L. VII, ch. XVII, p. 232. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 86. — [2] Phil. de Comines. L. VII, ch. XIV, p. 212. — [3] *Ibid.* L. VII, ch. XVI, p. 226. — *Fr. Guicciardini Hist.* Lib. II, p. 84. — [4] *Barthol. Senaregæ de Reb. Genuens.* T. XXIV, p. 547.

tous les grands seigneurs du royaume accoururent à Naples pour faire leur cour au monarque français. Le marquis de Pescaire seulement, le comte d'Acri et le marquis de Squillace, s'étaient retirés en Sicile, tandis qu'on voyait auprès de Charles VIII le prince de Salerne qui était arrivé avec la flotte française, le prince de Bisignano son frère, et ses enfants; le duc de Melfi, le duc de Gravina, le vieux duc de Sora, le frères et les neveux du marquis de Pescaire, le comte de Montorio, les comtes de Fondi, d'Atripalda, de Célano, de Troïa, celui de Popoli que l'on trouva dans les prisons de Naples, le marquis de Venafro, tous les Caldoreschi et les comtes de Matalona et de Mérillano[1]. Mais tandis qu'ils s'empressaient tous de témoigner leur dévoûment et leur obéissance, les Français semblaient n'en trouver aucun digne de ménagement ou d'estime. Charles VIII retira à la plupart d'entre eux les fiefs ou les offices qu'ils tenaient de la couronne, pour les donner à des Français. A peine y eut-il un gentilhomme auquel le roi n'enlevât quelque chose, et qu'il ne jetât ainsi dans le parti des mécontents. Les anciens partisans de la maison d'Anjou avaient espéré être rétablis, par le triomphe de leur faction, dans la possession des biens autrefois confisqués sur eux; un pareil bouleversement de toutes les fortunes, après soixante ans de possession, aurait sans doute été aussi impolitique qu'injuste; il aurait renouvelé le mal de la première spoliation, au lieu de le réparer. Cependant il ne fallait pas, sans de grands ménagements, confondre les espérances du seul parti sur lequel la maison de France pût compter dans le royaume: la prudence, au défaut de la reconnaissance, aurait conseillé au roi de chercher tous les moyens de compenser les pertes des familles qui avaient souffert pour sa cause; il aurait dû réprimer tout pen-

[1] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XVI, p. 227.

chant à des largesses gratuites, lorsqu'il avait auparavant une dette si sacrée à payer : aussi le parti d'Anjou reçut-il avec indignation l'édit qui maintenait les nouveaux acquéreurs dans les possessions confisquées, et qui leur promettait main-forte pour les y rétablir, s'ils en avaient été chassés par la force, d'autant plus qu'il sut que le président de Gannay et le sénéchal de Beaucaire avaient rendu cet édit à prix d'argent[1].

Le roi semblait n'avoir entrepris la conquête de Naples que pour se livrer au plaisir dans sa nouvelle capitale, y célébrer des fêtes et des tournois, et associer la galanterie française au luxe et à la délicatesse des Napolitains. Ses courtisans, enflés d'orgueil après cette guerre sans combats, s'abandonnaient sans réserve à l'enivrement de toutes les jouissances. Les simples soldats eux-mêmes, Suisses, Français et Allemands, étaient énervés par la mollesse qu'inspire un climat délicieux. L'abondance et le bas prix des vins les plus exquis, la variété des fruits et des productions de cette terre fertile les acoutumaient à des jouissances jusqu'alors inconnues. Personne ne songeait plus à l'expédition de Grèce, personne ne désirait s'exposer à de nouvelles fatigues et de nouveaux combats ; et ce projet, annoncé par la chrétienté pour sanctifier la guerre d'Italie, ne semblait plus qu'un vain prétexte par lequel on avait voulu tromper tous les princes de l'Europe[2].

Charles ne songeait pas plus aux préparatifs de défense et aux moyens de se maintenir, qu'à ceux de porter plus loin ses attaques. Deux fois, il est vrai, il avait eu des conférences avec don Frédéric d'Aragon, qui était venu à lui sous la foi d'un sauf-conduit. Charles, pour engager Ferdinand à renon-

[1] Mém. de Phil. de Comines. L. VII, ch. XVII, p. 230. — [2] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 55. — *Burchardi Diar. apud Raynald.* 1495, § 10, p. 440. — *Fr. Belcarii Comment.* L. VI, p. 154.

cer à ses prétentions sur la couronne de Naples, lui offrait en dédommagement un duché dans l'intérieur de la France; mais Ferdinand voulait conserver le titre de roi et le gouvernement de Naples en offrant seulement de rendre sa couronne tributaire de celle de France, et de donner aux Français des places de sûreté. La négociation se rompit, et cependant Charles ne fit aucune tentative pour forcer son rival dans Ischia [1]. Il ne maintint point approvisionnées les places de guerre dont il s'était emparé ; il abandonna inconsidérément tous les vivres rassemblés dans le château de Naples à ceux qui les lui demandèrent en présent. Il nomma des Français pour gouverneurs de toutes les villes et forteresses du royaume, et ceux-ci, avec la même légèreté, ne songeant qu'à amasser de l'argent au moyen du rang qu'ils avaient obtenu, loin d'augmenter leurs forces et de se mettre en état de défense, vendirent au plus offrant les approvisionnements et les armes qu'ils trouvèrent dans les forteresses. C'est au milieu de cette profonde sécurité, de ces festins et de cette dissipation que le roi et l'armée française furent tout à coup éveillés par la nouvelle de l'orage qui se formait contre eux dans le nord de l'Italie, et qu'ils virent succéder à une prospérité presque miraculeuse le torrent non moins rapide de l'adversité [2].

[1] Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 228. — *Franc. Guicciardini*. Lib. II, p. 84. — *Arnoldi Ferronii*. L. I, p. 11. — [2] Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVII, p. 231. — *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 85. — Histoire de France, par un gentilhomme du duc d'Angoulême, publiée par Denys Godefroy. *Charles VIII*, p. 103.

CHAPITRE XIV.

Revolutions occasionées en Toscane par le passage de Charles VIII. — Efforts des Florentins pour reconstituer leur république, soumettre Pise, et se soustraire à la malveillance des Siennais, des Lucquois et des Génois. — Inquiétudes des Vénitiens sur les succès de Charles VIII; ligue de l'Italie pour maintenir son indépendance.

1494-1495.

1494. — Charles VIII n'avait guère passé plus d'un mois en Toscane, depuis son entrée à Sarzane jusqu'à sa sortie de l'état de Sienne; mais dans ce court espace de temps, il avait entièrement bouleversé l'organisation de cette province. Depuis plus d'un siècle, les Florentins y avaient acquis une telle prépondérance, qu'ils conservaient seuls une influence marquée sur la politique du reste de l'Italie, ou sur celle de l'Europe. Les différentes villes de leur territoire leur était si complétement soumises, qu'on n'entendait plus parler de leurs anciennes factions, et que si quelque abus de pouvoir, ou les intrigues de quelque ambitieux y faisaient naître un soulèvement, il était presque immédiatement étouffé. Sienne et

Lucques conservaient seules leur indépendance; mais ne pouvant lutter avec un état aussi puissant que celui de Florence, elles cherchaient à se faire oublier; elles demeuraient étrangères à la politique générale de l'Italie, et malgré leur secrète jalousie, elles entretenaient avec les Florentins une constante paix. Tout à coup, l'armée française qui traverse la Toscane rend à Pise une liberté dont cette ville avait été privée quatre-vingt-sept ans, renverse le gouvernement établi à Florence depuis soixante ans, répand dans tout l'état florentin des germes d'insubordination et des projets d'indépendance qui furent bientôt suivis par la révolte de Montépulciano : elle encourage les Génois à recouvrer par les armes la possession de Sarzane et de Piétra-Santa qu'ils avaient perdue dans une précédente guerre; rend aux Lucquois et aux Siennais l'audace, qu'ils avaient depuis longtemps déposée, de provoquer le ressentiment des Florentins et de faire alliance avec leurs ennemis; anéantit enfin, par cette opposition universelle d'intérêts et de passions, les forces d'une des plus puissantes régions de l'Italie, d'une région qui plus que toute autre se serait empressée de défendre l'indépendance nationale, et qui en aurait trouvé le pouvoir, si ce n'est dans l'esprit belliqueux de ses habitants, du moins dans la richesse de ses villes et l'habileté de ses gouvernements.

Florence avait perdu la plupart de ses habitudes républicaines, pendant les soixante ans durant lesquels elle avait obéi à une famille qui, pour déguiser son despotisme, s'entourait d'une étroite oligarchie. En recouvrant l'ensemble de ses droits, cette république ignorait elle-même qu'elle était leur étendue. Presque tous les Italiens désiraient la liberté : mais cette liberté n'était nullement définie; et personne ne se rendait compte avec netteté du but qu'il voulait atteindre. Quelques abus criants dans le gouvernement d'un seul, blessaient tous ceux qui les avaient éprouvés; et le nom même

de monarchie paraissait exclure toute idée de liberté. Par opposition, on nommait république le gouvernement où l'autorité de plusieurs était substituée à celle d'un seul ; et l'on regardait comme la république la mieux constituée, celle qui avait entouré son existence de plus de garanties, et qui avait réussi à repousser le plus longtemps le pouvoir monarchique. Mais l'on n'examinait jamais si dans telle ou telle république, il y avait plus ou moins de liberté, si même, les institutions qui garantissaient le mieux sa durée, n'avaient pas absolument détruit la sûreté du citoyen ; et l'on ne soumettait jamais le gouvernement à la seule épreuve qui puisse décider de sa bonté ou de ses défauts ; l'on n'examinait pas s'il rendait heureux le plus grand nombre possible parmi les citoyens qui lui étaient soumis, et s'il les perfectionnait en même temps, en développant leurs facultés.

La Providence a imprimé dans le cœur de chaque homme le désir du bonheur, et c'est le mobile de ses actions ; mais elle semble lui indiquer en même temps un but plus relevé, par les facultés qu'elle a mises en lui, par les jouissances qu'elle a attachées à leur développement, par le désir constant d'un état plus parfait, qui donne du ressort à l'esprit de l'homme. Il y a pour chaque condition, pour chaque degré de lumières, un degré de bonheur correspondant ; et il satisfait ceux qui n'en connaissent pas un plus relevé. Les peuples les plus abrutis prennent pour du bonheur, le repos, l'ivresse, et les accès de joie qui tiennent à des causes toutes physiques. On nous dit que l'esclave nègre est heureux, parce que dans les courts repos qu'on lui accorde les jours de fête, des cris de joie animent ses danses, ou bien parce qu'il s'abandonne aux plaisirs de l'ivresse ou de l'amour. Mais à mesure qu'on écarte les obstacles qui s'opposent au développement des facultés de l'homme, son bonheur se compose de jouissances plus nobles ; la pensée, le sentiment, la conscience de soi-

même, ont plus de part à ses plaisirs. Son âme devient une plus grande partie de son être; c'est elle qui demande à être satisfaite, c'est elle qui peut être blessée de mille manières, et qui s'indigne contre les entraves dont on veut encore la charger. Dans cet état perfectionné, les souffrances sont plus vives peut-être; mais les jouissances sont plus nobles; elles sont plus conformes à la nature humaine, elles remplissent mieux le but de la Providence : car celle-ci ne nous a pas donné le désir et le pouvoir de nous élever, pour que nous cherchassions le bonheur dans l'abrutissement; elle a voulu au contraire le développement de toutes les facultés dont elle a mis en nous les germes. On ne peut pas plus répondre à la question : l'homme pensant, l'homme moral, l'homme libre, est-il plus heureux que l'homme abruti, qu'on ne peut comparer le bonheur de la brute à celui d'une intelligence céleste. Mais l'on peut répondre que l'homme pensant, l'homme moral, l'homme libre, s'est conformé à sa nature; et que l'homme qui a perdu la réflexion, la liberté, et cette fierté qui repose toujours sur le sentiment de l'honneur et du devoir, que cet homme a dépravé sa nature.

Un gouvernement doit donc être estimé bon, lorsque non seulement il rend les hommes heureux, mais qu'il les rend heureux comme des hommes : il doit être estimé mauvais, s'il ne leur permet d'autre bonheur que celui des brutes. Le premier est d'autant meilleur qu'il rend, proportionnellement, plus de membres de l'état susceptibles du bonheur moral; le second est d'autant plus mauvais qu'il en réduit un plus grand nombre à ne désirer que les seules jouissances physiques.

Ceux qui ont une fois goûté de la liberté politique savent que le plus sûr moyen d'élever l'âme, de la tirer du cercle étroit des intérêts égoïstes, de l'accoutumer à des pensées plus nobles, à des idées plus générales, de la convaincre de sa

propre dignité, de lui faire désirer les connaissances, et préférer les jouissances qui viennent de la pensée ou du cœur, c'est d'élever l'homme au rang de citoyen, de lui donner un intérêt dans la chose publique et une part à la souveraineté. Ils savent encore que le moyen le plus sûr de dégrader l'âme, c'est de la tenir constamment en tutelle, de la nourrir de craintes vagues, de lui ôter toute confiance dans son bon droit, toute indépendance dans ses choix, de la soumettre enfin à une autorité arbitraire, qui remplace dans toutes les occasions de la vie la volonté de l'individu par le commandement du supérieur. Ainsi le grand but d'un bon gouvernement devant être d'élever des hommes, il y réussit d'autant mieux qu'il admet un plus grand nombre de citoyens à participer à l'autorité souveraine, et qu'il protége le mieux le libre arbitre de chaque sujet, sa sécurité et ses droits, contre tout abus du pouvoir.

Sous le nom de la liberté on confond sans cesse une faculté et une garantie qui n'ont pas de rapports très immédiats : la liberté politique des états consiste dans la participation du plus grand nombre possible à la souveraineté : la liberté individuelle des citoyens consiste dans la garantie de tous ceux de leurs droits dont il n'a pas été nécessaire de les dépouiller pour que le gouvernement pût se maintenir ; elle se compose donc de leur sûreté personnelle, du maintien de leur propriété, de l'impartialité des tribunaux, de la certitude de la justice, de l'impossibilité des vexations arbitraires. Ces deux libertés n'étaient point définies dans les républiques du moyen âge, et elles n'étaient que fort inégalement garanties. Dans aucun pays peut-être, la grande masse des sujets de l'état n'était plus qu'à Venise exclue de toute part au gouvernement. Tandis que deux ou trois mille gentilshommes composaient seuls toute la république, on comptait dans Venise même cent cinquante mille habitants; et les provinces de terre-ferme, en Italie, avec celles de Dal-

matie et de Grèce, contenaient quelques millions de sujets. Tous étaient exclus, par la plus soupçonneuse jalousie, de la connaissance de ce qu'on appelait les secrets de l'état. Toute tentative qu'ils auraient faite pour participer au gouvernement aurait été considérée comme une conspiration et punie comme un crime. Dans aucun état d'ailleurs, même dans le plus despotique, l'autorité du gouvernement ne reposait autant sur la crainte ; nulle part les tribunaux ne s'entouraient d'un plus profond secret et de formes plus redoutables ; nulle part ils ne disposaient plus arbitrairement de la propriété, de la liberté et de la vie des citoyens comme des sujets ; nulle part des coups d'état ne frappaient de punitions plus terribles, et enveloppées en même temps de plus de mystère, ceux qui avaient excité les soupçons d'une jalouse oligarchie.

Cependant alors la république de Venise avait déjà subsisté plus de mille ans : elle avait à peine été agitée par quelques guerres civiles, et depuis plusieurs siècles elle avait réprimé toutes les factions, prévenu tous les complots avant leur explosion, évité toutes les révolutions. Au dehors, sa politique, constamment heureuse, avait soumis plusieurs nouveaux états, étendu dans tous les sens sa domination autour des lagunes où elle était originairement renfermée, augmenté sa richesse, son commerce et son industrie, et imprimé à tous ses voisins de la crainte et du respect. Tous ces avantages n'étaient point dus à la vraie liberté ; car celle-ci n'était point connue à Venise, mais à la forme républicaine de son gouvernement, à la prudence de son sénat, bien supérieure à celle d'un prince, à sa constance inébranlable, à son économie, qui accumulait sans relâche les trésors que les prodigalités d'une jeune cour auraient dissipés, enfin au dévouement pour la chose publique de cette classe peu nombreuse, mais riche et ornée de grands talents, à qui la chose publique appartenait.

Mais la durée et la puissance sont les deux prérogatives qui

frappent le plus les yeux des hommes ; et Venise inspirait à toute l'Italie l'admiration et le respect qu'une république ne mérite que par une constitution juste et libre. Lorsqu'il fut question de reconstituer le gouvernement de Florence, cette admiration pour Venise fut également professée par tous les partis : ce fut le modèle que les hommes d'état se mirent réciproquement sous les yeux, celui d'après lequel chacun chercha à justifier son système propre. De même qu'on a vu de nos jours l'exemple de l'Angleterre invoqué par tous les partis, dans tous les pays qui prétendent à être libres ; de même on vit à Florence, après la chute du gouvernement des Médicis, tous les hommes d'état chercher à Venise un modèle pour la nouvelle république. Paul-Antoine Sodérini, citoyen universellement estimé, et qui désirait élargir le cercle de l'aristocratie, et faire participer à la souveraineté un plus grand nombre de Florentins, proposa Venise à ses concitoyens pour modèle ; il montra que le nombre de ses gentilshommes égalait celui des hommes qu'il invitait à reconnaître à Florence comme citoyens actifs : il regretta que d'anciennes habitudes, des préjugés enracinés dans le peuple, ne permissent pas de rendre la ressemblance des deux républiques plus parfaite, et il déclara enfin qu'à ses yeux le sort le plus heureux pour Florence serait d'arriver au même degré de stabilité et de sagesse que les Vénitiens avaient su donner à leur gouvernement [1]. On vit ensuite Guid'Antonio Vespucci, jurisconsulte fameux, et renommé surtout pour son adresse et sa forte logique, maintenir les avantages de l'aristocratie, déclamer contre l'imprudence et la versatilité du peuple, opposer la sagesse d'un sénat à l'instabilité de la multitude, en rétorquant contre son adversaire l'exemple de Venise, et en faisant voir que dans cette république, objet de l'admiration universelle, ce n'était

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 77.

point le corps des gentilshommes, mais une oligarchie resserrée entre un très petit nombre de membres des conseils supérieurs, qui exerçait en effet la souveraineté[1]. On vit le père Savonarole, mêlant l'autorité divine aux affaires d'état, s'appuyant sur ses propres révélations, et sur le droit de Jésus-Christ à être seul roi dans Florence, consulter cependant l'exemple des Vénitiens, dans la constitution qu'il voulait donner à la république[2]. On vit enfin tous les politiques spéculatifs de l'Italie, Guicciardini, Giovio, Varchi et surtout Macchiavel, s'accorder dans leur admiration pour Venise. Philippe de Comines, le plus philosophe des historiens français de ce siècle, et celui qui avait le plus réfléchi sur la constitution des gouvernements, professait les mêmes sentiments[3]. Macchiavel ne voyait que trois républiques qui, dans l'histoire du monde, méritassent d'être étudiées et imitées, savoir : Rome, Sparte et Venise. Les deux dernières lui paraissaient appartenir à une même classe : il concluait du long maintien de leur constitution que sa forme était la meilleure ; mais il ne la jugeait propre qu'à l'état stationnaire, autant qu'une cité évite le danger d'être attaquée et qu'elle résiste à la tentation de faire des conquêtes : aussi regardait-il la constitution de la république romaine, non comme la meilleure, mais comme la plus digne d'être imitée, et comme s'adaptant le mieux aux circonstances dans lesquelles entraîne la fatalité ou la force des passions humaines. Le défaut de celle de Venise à ses yeux n'était pas de méconnaître la liberté, mais d'être exposée à se corrompre lorsque des conquêtes viendraient augmenter le territoire de la république[4].

On distinguait alors, dans Florence, trois partis, entre les

[1] *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 80. — [2] *Vita del P. Savonarola*. Lib. II, cap. 17 et seq. p. 85.—*Jacopo Nardi Ist. Fior.* Lib. I, p. 29.—[3] Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XVIII, p. 243. — [4] *Macchiavelli Discorsi sopra Tito-Livio.* Libro I, capo 5, c. 6, p. 35-47.

quels se discutait la nouvelle constitution à donner à la république; et chacun cherchait à s'assurer à lui seul le pouvoir. Le premier et le plus considérable, soit par le rang et l'ancienneté des maisons qui s'y étaient attachées, soit par le nombre des citoyens plus obscurs qui se rangeaient sous leurs drapeaux, soit par le désintéressement de ses vues et la moralité dont il faisait profession, était sous l'influence immédiate du frère Jérôme Savonarole. C'étaient des citoyens qui, se proposant en même temps une réforme dans l'état et dans l'église, regardaient la liberté et la religion comme inséparables, accusaient la tyrannie des Médicis d'avoir corrompu les mœurs et ébranlé la foi, et n'espéraient le rétablissement de l'ancienne pureté qu'autant que la liberté en serait la garantie. Ceux-là désiraient un gouvernement populaire auquel la grande masse des citoyens fût intéressée; mais comme ils ne séparaient jamais leurs vœux pour une constitution plus libre, d'exhortations à la réforme et à la pénitence, on les désignait par les surnoms de *Frateschi* et de *Piagnoni*, de Monacaux ou de Pénitents. François Valori et Paul-Antoine Sodérini, étaient, après Savonarole, les chefs les plus distingués de ce parti [1].

La faction immédiatement opposée à celle-ci était composée principalement de ceux qui, ayant participé au gouvernement des Médicis, et s'étant ensuite brouillés avec les chefs de cette famille, auraient voulu conserver pour eux-mêmes l'autorité qu'ils lui avaient enlevée, et remplacer les prérogatives presque monarchiques de Pierre par celle d'une étroite oligarchie. Ils étaient secondés par la plupart des jeunes gens de famille noble, qui ne pouvaient se soumettre à la réforme des mœurs et à l'austérité monacale imposée par Savonarole. Ils soupçonnaient d'hypocrisie et de fraude ceux qui les en-

[1] *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. IV, p. 68.

tretenaient sans cesse de prophéties, de miracles et de mortifications, et ils ne voulaient point d'une liberté qui ôterait à la vie toutes ses jouissances. Ces jeunes patriciens avaient formé une société, à la tête de laquelle ils avaient placé Dolfo Spini, homme d'une famille illustre et riche, mais qui n'avait ni les talents ni le caractère d'un chef de parti. Quoique cette société fût principalement destinée au plaisir, elle acquérait par son union une assez grande influence politique. Elle donna son nom au parti des *arrabiati* ou des *compagnacci* (des enragés, ou des méchants compagnons); tandis que les oligarques plus sages, qui se servaient d'elle sans s'y associer, s'éclairaient surtout par les conseils de Guid'Antonio Vespucci[1].

Enfin il restait dans la république un troisième parti, celui des Médicis, qui, également aux prises avec les deux autres, n'osait point avouer publiquement ses vœux. Il gardait le silence dans les conseils, et ne paraissait point prendre part aux délibérations; mais quand le moment de voter était venu, l'on s'apercevait de l'influence de ses suffrages.

On distinguait les membres de ce parti par le nom de *bigi* ou *gris*, comme pour indiquer l'ombre dont ils s'enveloppaient. L'oligarchie avait voulu les proscrire, pour s'établir plus solidement, tandis que Savonarole prêchait à son parti l'oubli et la réconciliation; c'en fut assez pour que les *gris* secondassent par leurs votes la faction populaire, qui déjà sans eux avait l'avantage du nombre[2].

Charles VIII était parti de Florence le 26 novembre; et, le 2 décembre, la seigneurie assembla le peuple en parlement, sur la place publique. Quoique le parlement sanctionnât toujours toutes les révolutions, sa convocation était cependant un hommage rendu à la souveraineté du peuple On le regardait comme pouvant seul dispenser de la constitution, et

[1] *Filippo de' Nerli Comment.* Lib. IV, p. 68. — [2] *Ibid.* Lib. IV, p. 68.

établir une autorité supérieure aux lois. C'était cette autorité que la seigneurie et le collége comptaient demander, sous le nom de *balie*, afin de pouvoir reconstituer la république. Comme les prieurs voulaient cependant s'assurer des suffrages de ce peuple qu'ils semblaient consulter, ils postèrent, à toutes les ouvertures de la place, quelques jeunes gens de bonne famille, avec des fantassins armés, *pour empêcher*, disaient-ils, *que la place ne se remplît de plébéiens, ou d'ennemis du nouveau gouvernement*, lorsque le son de la cloche inviterait tous les citoyens à se ranger sans armes sous leurs gonfalons, et à se réunir par compagnies[1]. Le peuple s'étant rassemblé sans tumulte, de cette manière, la seigneurie descendit du palais, sur le balcon qui dominait la place. Elle fit lire les conditions de la balie qu'elle demandait; ensuite elle invita le peuple à déclarer s'il se trouvait sur la place les deux tiers des citoyens florentins : on répondit, par acclamation, que oui; elle demanda encore si le peuple voulait que la seigneurie et le collége fussent revêtus temporairement de toute l'autorité de la nation florentine; on répondit de nouveau, par acclamation, que oui : alors la seigneurie remonta dans le palais, et le peuple se retira[2].

Les partis n'avaient point encore suffisamment éprouvé leurs forces, et, dans cette révolution si subite, on savait à peine vers quel but tendait chaque citoyen : aussi les premières opérations de la balie furent-elles incertaines, et ne laissèrent-elles point connaître si le gouvernement pencherait vers l'aristocratie ou la démocratie : il se contenta de nommer vingt commissaires qui, sous le nom d'*accoppiatori*, devaient, pendant une année, faire seuls les élections de la seigneurie, ou, selon le langage usité à Florence, tenir les bourses à la main. Un seul de ces *accoppiatori* pouvait avoir

[1] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 206. — *Gio. Cambi*. T. XXI, p. 82. — [2] *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 206. — *Gio. Cambi*. T. XXI, p. 82.

moins de quarante ans; et cette exception fut réservée en faveur de Laurent, fils de Pierre-François de Médicis, que le parti oligarchique songeait à élever à la place que son cousin avait occupée. En même temps la balie renouvela l'office dictatorial des dix de la guerre, que l'on créait toujours dans les circonstances critiques : seulement, pour leur donner un nom de meilleur augure, on les appela cette fois les dix de la liberté et de la paix[1].

Mais les vingt *accopiatori*, auxquels le pouvoir essentiellement populaire de faire toutes les élections de la république avait été imprudemment transféré, se trouvèrent, dès leur première réunion, si peu d'accord dans leurs vues, et divisés en tant de partis, qu'il leur devint fort difficile d'exécuter l'office dont ils étaient chargés. Ne pouvant obtenir entre eux une majorité absolue pour aucune élection, et n'ayant point trouvé l'expédient de ballotter dans un second scrutin ceux qui avaient réuni le plus de suffrages au premier, ils furent obligés de se contenter d'une majorité relative; et l'on vit des gonfaloniers et des prieurs élus par trois ou quatre voix seulement[2]. Le manque d'accord entre eux les priva bientôt de toute considération dans la république; et cependant Savonarole, dans ses prédications, et les chefs du parti populaire, dans leurs discours, attaquaient hautement l'ouvrage du parlement et de la balie[3]: ils disaient que l'un et l'autre n'avaient fait que déplacer la tyrannie, au lieu de la détruire. Ils demandaient que le pouvoir des élections fût rendu au peuple, qui a bien plus d'aptitude à connaître les sujets dignes de confiance qu'à délibérer lui-même; que tous les citoyens dont les ancêtres avaient joui des honneurs de l'état fussent admis au conseil souverain, et que ce conseil donnât sa sanction à toutes les lois, tandis qu'un conseil beau-

[1] *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 83. — [2] *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 287. — [3] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 82.

coup moins nombreux, et député par lui, concourrait avec la seigneurie à l'administration publique. Savonarole invita la seigneurie et le peuple à se rendre à son église, d'où cette fois il avait exclu les femmes; et, dans un discours éloquent prononcé en chaire, il récapitula ces propositions, et les termina par l'instante prière de publier une amnistie pour tous les délits qui avaient pu être commis sous le précédent gouvernement, jusqu'à la révolution [1].

Ces propositions ne s'accordaient point avec les vues secrètes de la balie et des *accoppiatori*; surtout l'amnistie était repoussée par leur désir de vengeance et par leur espoir de s'enrichir aux dépens de ceux qu'ils proscriraient. Cependant ils commençaient à sentir la puissance de l'opinion publique; et sur chaque point successivement ils se voyaient obligés de céder. Le plus important de tous était la formation du conseil général : la seigneurie fit, le 23 décembre, aux deux anciens conseils des cent et des soixante-dix, la proposition de former un conseil souverain de tous les citoyens de Florence; et cette proposition fut adoptée. Tous ceux qui purent prouver que leur père, grand-père et arrière-grand-père, avaient joui des droits de cité, furent déclarés membres du grand conseil; et ce conseil, qui comprit jusqu'à dix-huit cents citoyens, dut être consulté sur tous les impôts et sur toutes les lois, après que la seigneurie en aurait fait la proposition à un conseil de quatre-vingts membres, qui fut choisi pour intermédiaire entre le gouvernement et le peuple. Peu après, l'amnistie proposée par Savonarole fut promulguée comme loi de l'état [2]; et au bout de quelques mois, le 1er juillet 1495, le pouvoir d'élire la seigneurie, qui avait été délégué pour une année aux vingt *accoppiatori*, leur fut retiré pour être attribué au conseil général. Ce fut la première fois qu'à Florence

[1] *Jacopo Nardi*, *Ist. Fior.* Lib. I, p. 29. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 83. — *Jacopo Nardi*, *Ist. Fior.* Lib. II, p. 34.

une élection vraiment populaire fut substituée aux deux méthodes également dangereuses d'un tirage au sort et d'un choix oligarchique [1].

Tandis que les Florentins réformaient une république corrompue par soixante années d'habitudes monarchiques, les Pisans reconstituaient la leur après plus de quatre-vingts ans d'une oppression complète. Le cours de la prospérité ne s'était point interrompu pour les premiers, en sorte que, marchant avec leur siècle, ils avaient toujours plus cultivé leur esprit, et jamais leur république n'avait eu un plus grand nombre d'écrivains distingués. Les Pisans, au contraire, repoussés de toutes les carrières qui pouvaient augmenter leurs richesses ou récompenser leurs efforts, avaient abandonné les lettres comme le commerce, en sorte qu'il n'est pas resté un seul historien de leur pays, pas même une chronique informe pour raconter les longs et généreux sacrifices par lesquels ils défendirent à outrance l'indépendance qu'ils avaient recouvrée en 1494. C'est uniquement sur la foi d'historiens étrangers, et le plus souvent de leurs ennemis, que nous devons rapporter toute cette suite d'événements.

Cependant si Pise n'avait alors ni historiens ni législateurs, si elle délibéra peu sur la constitution qu'elle devait se donner, et ne conserva point la mémoire des exploits par lesquels elle la défendit, cette ville n'en fut pas moins animée d'un vrai esprit républicain, d'un amour ardent pour la patrie que tous les ordres de l'état sentaient à l'envi, d'une détermination universelle de tout sacrifier, d'endurer jusqu'aux dernières calamités pour conserver la liberté qu'elle avait recouvrée. Avec un tel accord d'opinions, tout gouvernement paraît bon, parce qu'il devient toujours l'organe de la volonté publique.

[1] *Istorie di Gio. Cambi.* T. XXI, p. 90.

Ce n'était pas l'usage des Florentins d'abolir les magistratures municipales des villes sujettes. Ils avaient laissé subsister à Pise une seigneurie composée d'Anziani, dont le premier portait le titre de prieur, et auquel on donna ensuite, à l'imitation des Florentins, le titre de gonfalonier de justice. Cette seigneurie se renouvelait tous les deux mois; elle était secondée par d'autres corps qu'on nommait le collége, les six bons hommes et le conseil secret des douze [1]. En rejetant le joug des Florentins, il paraît que les Pisans instituèrent encore un conseil de peuple; c'était la forme antique de leur constitution, et ils n'eurent besoin d'aucune innovation pour que leurs affaires fussent bien administrées.

Les Pisans avaient commencé par chasser de chez eux tous les percepteurs de contributions et tous les fonctionnaires publics florentins; ils avaient ensuite ordonné par un édit, à tous les Florentins domiciliés dans leur ville, d'en sortir avant qu'une bougie allumée sous la porte fût entièrement consumée. Enfin, ils avaient envoyé dans tous les villages qui avaient anciennement dépendu de leur république, la croix pisane, comme bannière de leur liberté. Partout elle avait réveillé les mêmes souvenirs antiques et excité le même enthousiasme; tout le territoire pisan était rentré en peu de jours sous leur domination. Cependant les Florentins, qui d'abord avaient été uniquement occupés chez eux ou de la crainte du roi de France, ou de l'accord à établir entre leurs factions, et qui, se croyant ensuite assurés de la restitution de Pise par leur traité avec Charles VIII, ne voulaient pas se hâter de recourir aux armes de crainte d'offenser le roi [2], virent enfin la nécessité de s'opposer par la force au soulèvement de leurs

[1] On peut voir l'énumération de toutes les différentes magistratures de Pise en 1316, dans un traité de paix de la république avec Robert, roi de Naples. *Raccolta dei diplomi Pisani di Flaminio del Borgo*, nº 27, p. 237; et la comparer avec celles qui existaient encore le 6 décembre 1535. *Ibid.* p. 432. — [2] *Scipione Ammirato*, Lib. XXVI, p. 207.

provinces. 1495. — Dans cette vue, ils engagèrent à leur service Hercule Bentivoglio, Francesco Secco et Ranuccio de Marciano, avec plusieurs compagnies de gendarmes; ils nommèrent Pierre Capponi commissaire de la république auprès de cette armée, et ils le firent entrer sur le territoire de Pise au commencement de janvier 1495. Les Pisans n'avaient encore pour se défendre que des paysans mal armés : Capponi n'eut pas de peine à leur reprendre d'abord Bientina et Pontadéra; et avant la fin du mois de janvier il avait recouvré tout le territoire de Pise, à la réserve de Vico Pisano, de Cascina et de Buti[1].

De son côté, la seigneurie de Pise n'avait rien négligé pour s'assurer des secours étrangers : elle cherchait à lier Charles VIII par la reconnaissance même qu'elle professait pour lui : elle lui témoignait tant d'amour et tant de gratitude que ce jeune monarque, combattu entre les encouragements qu'il avait donnés aux Pisans, et les engagements qu'il avait pris avec les Florentins, ne savait ni comment retirer aux premiers la grâce qu'il leur avait accordée, ni comment se libérer de sa promesse avec les seconds. D'ailleurs, presque tous les seigneurs de sa cour, touchés ou des plaintes des Pisans, ou de l'accueil qu'on leur avait fait à eux-mêmes à Pise, prenaient hautement le parti de ce peuple opprimé[2]. Le sénéchal de Beaucaire, soit qu'il fût jaloux du cardinal de Saint-Malo, qui insistait seul pour l'exécution du traité conclu avec Florence, soit qu'il eût été gagné, comme on l'en accusait, par l'argent des Pisans, représentait au roi qu'il lui convenait de tenir la Toscane divisée, et que la guerre de Pise empêcherait les Florentins de s'engager dans les intrigues du nord de l'Italie[3].

Quatre orateurs choisis dans les familles les plus distin-

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 58. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* L. II, p. 33. — *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 73. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 208. — [2] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 61. — [3] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 74.

guées de Pise avaient été dépêchés pour suivre le roi au moment même où il sortait de Toscane, et pour défendre auprès de lui les intérêts de leur république [1]. Le roi voulut que ces ambassadeurs exposassent leurs griefs en présence de ceux des Florentins, se réservant ainsi en quelque sorte de prononcer entre eux un jugement. Les Pisans firent en effet le tableau de l'oppression dont ils avaient été victimes ; et se jetant à genoux, ils supplièrent le roi, avec des torrents de larmes, de ne leur point retirer la grâce qu'il leur avait accordée. François Sodérini, évêque de Volterra et ambassadeur des Florentins, s'efforça à son tour de disculper sa république ; il insista sur les droits légitimes que lui avait transmis Gabriel-Marie Visconti par un contrat de vente, et il prétendit que les Pisans, gouvernés comme tous les autres peuples soumis aux Florentins, ne se trouvaient malheureux d'un sort qui contentait les autres que parce que leur orgueil était tout à fait disproportionné à leur puissance et à leur mérite [2].

Le roi, dans cette discussion, penchait évidemment pour les Pisans. Cependant il s'offrit pour médiateur entre les deux peuples, et il leur proposa une suspension d'hostilités jusqu'à son retour de l'expédition de Naples, promettant de prononcer alors d'après la justice et les traités. Mais les Florentins, qui se défiaient de ses paroles ambiguës, le sommèrent d'exécuter sans retard une convention solennellement jurée. Comme ils n'avaient point encore payé la portion la plus considérable du subside qu'ils avaient promis, le roi, qui avait besoin d'argent, déclara qu'il enverrait Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, à Florence, pour retirer cette somme, et faire exécuter le traité.

Briçonnet se présenta le 5 février à la seigneurie de Florence ; il la persuada si bien de sa bonne foi et de son em-

[1] *Diario Sanese di Allegretto Allegretti*, p. 835. — [2] *Fr. Guicciardini. Lib.* II, p. 75.

pressement à consigner l'une des deux forteresses de Pise, toujours occupée par les Français, qu'il obtint d'elle, en retour, qu'on lui avancerait le paiement de quarante mille ducats qui n'étaient pas encore échus [1]. Après avoir touché l'argent, il partit le 17 février pour Pise; mais il en revint le 24, déclarant que les Pisans n'avaient pas voulu lui obéir, et qu'il n'avait pu employer la force, parce qu'étant homme d'église, s'il faisait verser du sang, il en serait responsable devant Dieu. La nouvelle de la prise de Naples arriva fort à propos pour lui donner un prétexte de repartir, et de rejoindre son maître en le tirant d'une situation équivoque [2].

Les Pisans avaient aussi envoyé des ambassadeurs à Sienne et à Lucques pour demander des secours à ces deux républiques, avec lesquelles ils avaient eu d'anciennes alliances, et qui étaient demeurées rivales des Florentins. Toutes deux paraissaient de nouveau disposées à les assister; mais toutes deux craignaient encore de se compromettre trop ouvertement. Cependant les Lucquois leur firent passer quelque argent et quelques centaines de sacs de blé [3]; les Siennais leur envoyèrent immédiatement quelques gendarmes qui étaient à leur solde [4]. Les Pisans croyaient pouvoir attendre une assistance plus efficace du duc de Milan, Louis-le-Maure: il avait été des premiers à les encourager à prendre les armes; il les avait protégés avec zèle à la cour de France, et il paraissait s'intéresser vivement à ce qu'ils ne retombassent pas sous le joug. En effet, si cette guerre se prolongeait, il se flattait que Pise, trop faible pour se défendre par elle-même, finirait par se donner à lui, comme elle s'était donnée autrefois à Jean Galéaz Visconti, un de ses prédécesseurs. Néanmoins,

[1] *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 208. — [2] *Fr. Guicciardini*. L. II, p. 77. — *Jacopo Nardi Istor. Fior*. Lib. II, p. 33. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 209. — [3] *Dissertazioni sopra la storia Luchese*. Diss. VIII, T. II, p. 218. — [4] *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 73.

comme il avait avec les Florentins un traité d'alliance, il ne voulut pas le violer ouvertement; il se contenta de renvoyer les ambassadeurs pisans aux Génois, qui lui avaient déféré la seigneurie de leur ville, mais qui n'en avaient pas moins conservé, par leurs capitulations, le droit de faire pour leur propre compte la paix ou la guerre[1].

Deux siècles auparavant, les Génois, après leurs anciennes victoires sur les Pisans, s'étaient flattés d'étendre leur domination sur tout le rivage de Toscane. Ils y possédaient déjà quelques châteaux; ils y acquirent même le port de Livourne, que leur doge, Thomas Frégoso, vendit ensuite aux Florentins. Dès cette époque, ils furent repoussés toujours plus loin des frontières toscanes. Ils perdirent successivement Piétra-Santa et Sarzane, et la rivière Magra fut enfin fixée pour limite entre leur territoire et celui de Florence. Les Génois, demeurés dès lors rivaux des Florentins, reçurent avec faveur les députés de Pise. Un historien génois contemporain rapporte le discours suivant, que les députés pisans prononcèrent devant le sénat de Gênes :

« Excusez-nous, pères conscrits, dirent-ils, si nous ne sa-
« vons point parler d'une manière appropriée ou à la dignité
« de ce sénat, ou à nos malheurs; attribuez-en la faute uni-
« quement à cette servitude si longue, si misérable, si cruelle,
« dans laquelle les Florentins nous ont retenus. Une longue
« interruption nous a fait oublier comment on s'adresse à des
« hommes de votre rang. Nous n'avions plus occasion de par-
« ler qu'avec nos paysans, sur les tributs que nous devions
« payer, ou sur la culture de nos champs, qu'à peine on nous
« laissait encore. Nous n'avions plus d'autres pensées que de
« fournir à ces exactions sans cesse répétées, pour éviter les
« dures prisons dont on nous menaçait. Le souvenir de cette

[1] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 73.

« abjecte servitude nous remplit encore d'effroi. Pardonnez « donc, nobles sénateurs ; car nos besoins parlent pour nous, « encore que nous ne sachions le faire. Nous respirons en « tournant nos regards vers vous. Tout à l'heure encore nous « étions dans les fers, nous sommes libres ; nous étions comme « morts, nous vivons en mettant en vous notre espérance. « Dieu, dans sa miséricorde, s'est souvenu de nous, et du ciel « il nous a envoyé la liberté. Le roi Charles nous l'a donnée ; « mais il nous a imposé l'obligation de la défendre nous-mê-« mes. Seuls nous ne sommes pas en état de le faire ; nous « sommes faibles, et à peine nous reste-t-il un souffle de vie : « toute notre espérance est en vous ; c'est par vous que nous « pourrons vivre, ou que nous devrons mourir. Ayez donc « pitié de nous. Si vous nous assistez, notre ville sera comme « à vous ; c'est à vous que nous attribuerons le bienfait de « cette liberté qu'un roi clément nous a donnée. Nous serons « vos soldats ; et nous combattrons avec zèle contre tous ceux « que vous nommerez vos ennemis. Mais si nous ne pouvons « obtenir de vous tant de grâces, nous sommes résolus à sui-« vre l'exemple des Sagontins, et à devancer sur nous-mêmes la « cruauté de nos ennemis. Nous égorgerons de nos propres « mains nos fils et nos femmes ; nous brûlerons nos maisons « et nos temples ; puis nous nous précipiterons sur ces bû-« chers, pour ne pas laisser à nos ennemis le pouvoir d'exer-« cer leurs vengeances[1]. »

Les Génois, touchés de ces instantes sollicitations et des flots de larmes par lesquels les Pisans avaient terminé leur harangue, leur firent passer des armes de toute espèce, dont les suppliants avaient le plus pressant besoin, et qu'ils eurent soin d'exposer sur la place publique, pour que chacun connût l'assistance que leur état venait de recevoir, et en conçût plus

[1] *Barthol. Senarega de rebus Genuens.* T. XXIV, p. 548. — *Agost. Giustiniani, Annali di Genova.* Lib. V, p. 250.

de confiance. En même temps, Alexandre Négroni fut envoyé à Pise; et il fut autorisé à appeler à l'aide des Pisans, toutes les fois qu'il en verrait la nécessité, les habitants limitrophes de la Ligurie. Enfin, des mesures furent prises pour entretenir au service des Pisans, mais aux frais des trois républiques de Gènes, de Lucques et de Sienne, deux cents gendarmes, deux cents chevau-légers et huit cents fantassins, que commandèrent Jacques d'Appiano, seigneur de Piombino, et Jean Savelli [1].

Les Pisans eux-mêmes avaient pris à leur solde Lucio Malvezzi, émigré bolonais, que les Bentivogli poursuivaient avec acharnement, mais que protégeait le duc de Milan [2]. Malvezzi était un bon capitaine, et il avait amené avec lui environ trois cents soldats vétérans. Il avait attaqué les Florentins comme ils étaient occupés au siége de Buti, et il les avait forcés à se renfermer dans Bientina. Il est vrai que, peu de temps après, les Florentins avaient à leur tour forcé les Pisans d'abandonner le siége de Librafratta, après avoir enterré le canon qu'ils y avaient conduit. Les Florentins s'étaient alors répandus dans la vallée du Serchio; ils avaient occupé les bains de Pise, et ils menaçaient jusqu'aux faubourgs de cette ville. Lucio Malvezzi, qui s'y était retiré, fit sonner la cloche d'alarme; et renforçant son armée de tout le corps de la milice pisane, il vint attaquer les Florentins le long du canal dérivé du Serchio, les battit, les chassa jusqu'à Librafratta, où il recouvra ses canons, et rentra dans Pise en triomphe, avec beaucoup de prisonniers et de chevaux [3].

Les Florentins avaient fait leur retraite par l'état de Lucques; Lucio Malvezzi les y poursuivit, et ayant fait occuper d'avance le pont du Serchio par un détachement, il les mit

[1] *Barthol. Senaregæ de rebus Genuens.* p. 549. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. II, p. 58. — *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 77. — [2] *Hieron. de Bursellis Annal. Bonon.* T. XXIII, p. 912. — [3] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 58. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 211.

entre deux feux. La cavalerie, guidée par Hercule Bentivoglio, s'échappa cependant en traversant le fleuve à gué; et après s'être mise en sûreté à Monte-Carlo, elle revint occuper son ancien camp à Pontad' Era; mais les gens de pied furent presque tous ou tués ou faits prisonniers [1].

Tandis que les Florentins poursuivaient la guerre contre Pise avec si peu de succès, une nouvelle révolte de leurs sujets ajouta encore à leur inquiétude. Le 26 mars 1495 la puissante bourgade de Montépulciano rejeta le joug de la seigneurie [2]. Les Florentins avaient, dans chaque bourgade de leur territoire, une citadelle qui avait toujours une porte extérieure, pour recevoir des secours. Dans chacune de ces citadelles ils n'entretenaient que quatre ou cinq soldats, qui s'enfermaient soigneusement, et faisaient une garde sévère; ces quatre hommes suffisaient pour tenir la place quarante-huit heures, en cas de révolte de la bourgade ou d'attaque imprévue; et la seigneurie de Florence n'avait pas besoin qu'ils fissent une plus longue résistance pour avoir le temps de les secourir. Mais les quatre gardes de la citadelle de Montépulciano n'avaient point eu soin de renouveler leurs provisions: d'ailleurs, observant mal leur consigne, trois d'entre eux sortaient quelquefois ensemble; et il n'en restait qu'un seul au château, pour ouvrir et fermer la porte. Les habitants de Montépulciano, mécontents du gouvernement florentin, de la pesanteur des impôts et de l'altération des monnaies, résolurent de se mettre en liberté, sous la protection de Sienne. Ils s'entendirent avec les magistrats de cette république, dont ils étaient proches voisins; puis, saisissant le moment où trois des soldats de la citadelle en étaient sortis, ils y enfermèrent le quatrième, le poussèrent dans la grande tour, l'effrayèrent, et le réduisirent à se rendre au bout d'une heure [3]. Ils se hâtè-

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 59. — [2] *Jacopo Nardi delle Istor. Florent.* L. II, p. 34. — [3] *Macchiavelli, Frammenti istorici.* T. III, p. 10.

rent de raser cette forteresse, qui ne pouvait servir qu'à les tenir dans la dépendance ; et pendant ce temps ils envoyèrent des députés aux Siennais, quoique liés avec les Florentins par de précédents traités, pour se mettre sous leur protection. Les Siennais ne firent aucune difficulté de les accueillir. Ils s'engagèrent à recevoir Montépulciano sous leur protection perpétuelle, et à en traiter les habitants comme confédérés, non comme sujets. En même temps ils envoyèrent quelques troupes à leurs secours[1].

Les Florentins, qui s'étaient attachés sincèrement à l'alliance de la France, et qui, d'après les exhortations de Savonarole, continuaient à lui être fidèles, malgré les sujets de mécontentement que le roi leur avait donnés, envoyèrent à Naples, à Charles VIII, pour lui demander de garantir leurs possessions, comme il s'y était engagé par son traité, et d'obliger les Siennais, ses alliés à leur rendre une bourgade et son territoire, dont ils s'étaient emparés injustement. Mais Charles leur répondit avec un sarcasme amer : « Que puis-je « faire pour vous, si vous traitez si mal vos sujets qu'ils se « révoltent tous contre vous[2]? »

Les actions de Charles ne démontraient pas moins que ses paroles combien il tenait peu de compte de son traité avec Florence et de l'appui que cette république pourrait lui assurer, pendant qu'un orage se formait contre lui dans le nord de l'Italie. Les ambassadeurs pisans, qui étaient à Naples, obtinrent de lui six cents soldats suisses et gascons, qui arrivèrent à Pise sur un vaisseau de transport, et qui recommencèrent au mois d'avril le siége de Librafratta, dont ils s'emparèrent. Lucio Malvezzi reprit à peu près tous les châteaux de l'état pisan qu'il avait été forcé d'abandonner[3]. La

[1] *Allegretto Allegretti Diari Sanesi*, p. 842. — *Orlando Malavolti Stor. di Siena.* P. III, L. VI, f. 100, v. — *Scipione Ammirato.* Lib, XXVI, p. 210. — [2] *Fr. Guicciardini.* Lib. II, p. 89. — [3] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 60. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* Lib. II, p. 35. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVI, p. 212.

forteresse de Verrucola était entre ses mains; celle-ci est bâtie sur la sommité la plus orientale de la montagne qui sépare le Pisan du Lucquois ; elle domine la vallée de l'Arno, et découvre toute la plaine par laquelle les Florentins pouvaient s'approcher de Pise. Cette situation donnait à Malvezzi l'avantage de connaître tous les projets de l'ennemi d'après ses mouvements, et de les prévenir. Francesco Secco, général florentin, se disposait à attaquer Verrucola ; mais Malvezzi le surprit à Buti, dissipa son armée, et lui fit un grand nombre de prisonniers. Il s'empara ensuite de San Romano et de Montopoli ; et les Florentins, voyant des drapeaux français parmi ses troupes, ne voulurent point les combattre : ils abandonnèrent Pontad' Era et tout le territoire pisan[1].

L'ancien attachement des Florentins pour la couronne de France était altéré par tant d'injures et par un manque de foi si constant. Dans ce temps même toute l'Italie s'ébranlait contre les Français, et des députés de Venise et de Milan sollicitaient les Florentins de s'unir à la cause de l'indépendance italienne[2]. Ils auraient réussi sans doute si Jérôme Savonarole n'avait pas redoublé par ses exhortations prophétiques la crainte que ressentait la seigneurie en se trouvant la première sur le passage de l'armée française à son retour. Mais depuis plusieurs années Savonarole avait annoncé qu'une invasion étrangère causerait le malheur de l'Italie. A l'apparition de Charles VIII, il avait déclaré que c'était là le monarque que Dieu avait choisi pour punir les méchants et réformer l'église[3]. Il persistait encore à dire que, quoique Charles VIII n'eût point accompli la tâche qui lui avait été imposée par la Divinité, il était toujours son envoyé, que Dieu continuerait à le conduire comme par la main, et le tirerait

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 61. — [2] *Scipione Ammirato*. L. XXVI, p. 210. — [3] *Jacopo Nardi, Ist. Fior.* Lib. II, p. 34.

de toutes les difficultés où il s'était engagé[1]. Ces prophéties, répétées avec tant d'assurance dans la chaire, étaient accueillies avec la foi la plus entière par le peuple et par les chefs de la république. Ce n'était plus par une politique humaine que Florence se conduisait, mais d'après les révélations qu'elle croyait recevoir du ciel; et le réformateur italien exerçait sur la république florentine cette même influence que cinquante ans plus tard le réformateur français exerça sur la république de Genève. Savonarole et Calvin avaient à peu près les mêmes sentiments; ils associaient de même la religion et la politique: mais Savonarole, avec l'imagination du midi et l'ardeur de son caractère, croyait recevoir immédiatement de la Divinité les inspirations qu'il ne devait qu'à ses réflexions et à ses connaissances. Cette même imagination maîtrisait trop sa raison, pour qu'il songeât à soumettre à l'examen l'ensemble de la religion. Il bornait sa réforme à l'organisation de l'église et à la purification de ses mœurs, et il n'avait jamais voulu introduire aucune variation dans sa foi.

Les autres états de l'Italie, dont la politique n'était point dirigée par des prophéties et par les prédictions d'un homme qui se croyait envoyé de Dieu, n'avaient pu voir sans la plus violente inquiétude les succès inouïs des Français, la conquête de Naples achevée sans qu'il y eût eu besoin de livrer une seule bataille, le renversement si subit de cette maison d'Aragon, qui pendant longtemps avait inspiré de l'effroi à tous les états italiens, et qui avait disparu au premier souffle de la fortune. L'arrogance des Français ajoutait à cette inquiétude: comme leur ambition mal dissimulée embrassait toute l'Italie, elle faisait trembler chacun des souverains pour sa propre existence. Le duc d'Orléans, qui avait été laissé à Asti, annonçait hautement ses prétentions sur l'état de Milan, et me-

[1] *Vita del padre Savonarola.* Lib. II, § 14, p. 31.—Mémoires de Philippe de Comines. Lib. VIII, ch. III, p. 270. — *Jacopo Nardi.* Lib. II, p. 36.

naçait Louis-le-Maure, tandis que Charles VIII, à Naples, semblait prendre à tâche d'augmenter la défiance de ce premier allié. Charles s'était attaché Jean-Jacques Trivulzio, ennemi personnel de Sforza, proscrit comme rebelle de l'état de Milan ; et il l'avait pris à sa solde avec cent lances. Il s'était aussi attaché par beaucoup de promesses le cardinal Frégoso et Ibletto de Fieschi, les deux chefs des émigrés génois, ennemis de Sforza ; enfin il avait refusé à Louis-le-Maure la principauté de Tarente, qu'il lui avait promise, déclarant n'être tenu à l'en mettre en possession qu'après que le royaume de Naples tout entier serait entré sous son obéissance[1].

Les Français occupaient toujours par des garnisons les places de Sarzane et de Piétra-Santa, qu'ils avaient promis de restituer aux Génois ; ils étaient demeurés maîtres des principales forteresses des états de Lucques, de Pise, de Florence et de Sienne, et ils donnaient ainsi la loi à toute la Toscane : ils avaient de même obligé les Orsini et les Colonna de leur livrer des châteaux-forts, pour gages de leur dévouement; enfin ils avaient réduit le pape à les mettre en possession de ses meilleures forteresses. Un projet de dominer sur toute l'Italie paraissait avoir été arrêté par la cour ambitieuse de Charles VIII, et substitué au projet de l'expédition de Grèce, qu'on ne regardait plus que comme un stratagème inventé pour désarmer les peuples chrétiens. Les souverains étrangers à l'Italie partageaient le mécontentement et l'inquiétude des habitants de la péninsule. Ferdinand et Isabelle s'affligeaient en Espagne de l'infortune de leur cousin, et de la perte d'un royaume qui ajoutait au lustre et au pouvoir de la maison d'Aragon. D'ailleurs ils craignaient pour la Sicile, qui, ayant appartenu aux Angevins, pouvait être, aussi-bien que Naples, réclamée par les Français, et qu'il deviendrait difficile

[1] *Fr. Guicciardini*. L. II, p. 86. — *Petri Bembi Hist. Ven*. L. II, p. 31. — *Pauli Jovii Hist. sui temp*. Lib. II, p. 56.

de défendre contre eux s'ils s'affermissaient de l'autre côté du phare. Maximilien, roi des Romains, conservait une amère rancune contre Charles VIII, qui, à l'occasion de son mariage, lui avait fait les deux affronts les plus sauglants qu'un père et qu'un époux pussent recevoir. Il avait fait la paix, il est vrai; mais Charles VIII, en traversant l'Italie, n'avait montré aucun respect pour les droits impériaux : il était entré en conquérant dans les terres d'empire, et il avait parlé en maître; en sorte qu'il avait donné à l'empereur-élu de nombreux motifs de se plaindre et de recommencer la guerre[1].

Philippe de Comines, seigneur d'Argenton, le politique si subtil, et l'historien qui a raconté avec tant d'intérêt le règne de Louis XI et l'expédition de Charles VIII, était alors ambassadeur de France à Venise, où il passa huit mois. Il y avait été envoyé pour engager cette puissante république à s'attacher à l'alliance de France, ou du moins à maintenir la neutralité qu'elle avait promis d'observer. Dans le premier cas il lui offrait comme récompense Brindes et Otrante, sous condition que les Vénitiens rendraient ces deux villes, si le roi, faisant plus tard la conquête de la Grèce, pouvait leur assigner un meilleur partage dans ce pays. Mais les Vénitiens, qui, loin de croire à la prompte réussite du roi, ne se figuraient même pas qu'il persistât dans ses projets, avaient refusé honnêtement ces concessions magnifiques, qui semblaient si loin de pouvoir être exécutées, et ils avaient protesté qu'ils resteraient neutres[2]. De la même manière ils avaient rebuté les ambassadeurs du roi Alfonse, et celui du sultan Bajazet, qui l'un et l'autre voulaient les engager à la défense du roi de Naples; tandis que l'ambassadeur milanais, qui était aussi à Venise, les confirmait dans cette sécurité, en assurant que

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 56. — *Guicciardini.* L. II, p. 87. — *Petri Bembi Hist. Venez.* L. II, p. 31. — [2] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIX, p. 244.

son maître saurait fort bien comment s'y prendre pour renvoyer, quand il en serait temps, le roi de France au-delà des monts[1].

Le traité de Pierre de Médicis avec Charles éveilla enfin l'inquiétude de la seigneurie; et les rapides progrès de l'armée française firent partager cette inquiétude au duc de Milan, au roi des Romains, qui craignit que Charles VIII ne reçût d'Alexandre VI la couronne impériale, et au roi d'Espagne. Ce fut à Venise que ces princes entamèrent des négociations pour la sûreté générale. On y vit arriver successivement l'évêque de Come et François-Bernardin Visconti, ambassadeur du duc de Milan; Ulrich de Frondsberg, évêque de Trente, avec trois autres ambassadeurs de Maximilien; enfin Lorenzo Suarez de Mendoça y Figueroa, ambassadeur d'Espagne[2]. Ces diplomates commencèrent par n'avoir des conférences que de nuit, soit entre eux, soit avec les secrétaires de la seigneurie. Ils se flattaient d'éviter ainsi les observations de Philippe de Comines : mais celui-ci, ayant découvert de bonne heure leurs menées, pressa avec franchise les ambassadeurs milanais de lui faire part de leurs doléances, pour y remédier à l'amiable, plutôt que de s'aliéner de la France, dont l'alliance avait été et pouvait être encore si utile à leur maître[3].

Comines essaya aussi de détourner la république de Venise de ses projets hostiles; mais il avait affaire à la ruse italienne; les ambassadeurs milanais lui avaient protesté, avec de grands serments, que tous ses soupçons étaient faux : la seigneurie l'avait assuré que la ligue qu'elle projetait, loin d'être dirigée contre le roi, devait être signée de concert avec lui, puisqu'il s'agissait de faire en commun la guerre aux

[1] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII, ch. XIX, p. 245. — [2] *Petri Bembi Hist. Ven.* Lib. II, p. 32. — *Cronica Veneziana attribuita a Marin Sanuto.* T. XXIV, p. 16. — [3] Philippe de Comines. Liv. VII, ch. XIX, p. 248.

Turcs, de forcer chacun des alliés de concourir à la dépense, et d'assurer à Charles VIII la suzeraineté du royaume de Naples, avec trois de ses meilleures places pour garantie, tout en conservant la couronne au prince aragonais, comme feudataire de la France. Comines demanda du temps pour communiquer ces propositions au roi, et insista pour que les Vénitiens ne terminassent rien avant d'avoir eu une réponse. Mais Charles, dont les succès dépassaient toutes les espérances, ne voulut entendre à aucun accommodement[1]. Cependant les ambassadeurs, voyant dès lors que leurs conférences étaient connues, ne se cachèrent plus, et s'assemblèrent tous les jours. Ils songeaient alors à ce que les Vénitiens fissent passer des troupes à Rome, pendant que Ferdinand défendait Viterbe : mais lorsqu'ils apprirent que cette ville avait été abandonnée sans coup férir; que Rome, peu après, avait été évacuée de même, leur alarme s'en augmenta avec les difficultés de leur situation[2].

« Voyant les Vénitiens tout cela abandonné, dit Philippe « de Comines, et advertis que le roi estoit dedans la ville de « Naples, ils m'envoyèrent querir et me dirent ces nouvelles, « monstrant en estre joyeux; toutesfois ils disoient que ledit « chasteau estoit bien fort garny, et voyois bien qu'ils avoient « bonne et seure espérance qu'il tint, et consentirent que « l'ambassadeur de Naples levast gens d'armes à Venise, pour « envoyer à Brandis (Brindes), et estoient sur la conclusion de « leur ligue, quand leurs ambassadeurs leur escrivirent que « le chasteau estoit rendu. Lors ils m'envoyèrent querir de- « rechef à un matin, et les trouvay en grand nombre, comme « de cinquante ou soixante, en la chambre du prince qui « estoit malade de la colique; et il me conta ces nouvelles de

[1] Phil. de Comines. Liv. VII, ch. XIX, p. 250. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1495, § 18, p. 441. — [2] Comines. Liv. VII; ch. XIX, p. 251. — *Petri Bembi Hist. Ven.* Lib. II, p. 32.

« visage joyeux, mais nul en la compagnie ne se savoit feindre « si bien comme lui. Les uns estoient assis seur un marche-« pied des bancs, et avoient la tête appuyée entre leurs mains, « les autres d'une autre sorte; tous desmontrans avoir grande « tristesse au cœur, et croy que quand les nouvelles vinrent « à Rome de la bataille perdue à Cannes contre Hannibal, les « sénateurs qui estoient demeurés, n'estoient pas plus esbahis, « ne plus espouvantés qu'ils estoient. Car un seul ne fit sem-« blant de me regarder, ni ne me dit un mot que lui. Et les « regardois à grande merveille. Le duc me demanda si le roi « leur tiendroit ce que toujours leur avoit mandé et que je « leur avois dit. Je les asseurai fort que oui, et ouvris les voies « pour demeurer en bonne paix, et m'offris fort de la faire « tenir, espérant les oster de soupçon, et puis me départis.[1] »

Malgré l'abattement des seigneurs vénitiens, Comines comprit bien que la situation du roi, dans le fond de l'Italie, pouvait devenir très dangereuse s'ils se déclaraient contre lui; et tandis que le duc de Milan faisait encore des difficultés pour signer avec eux le traité d'alliance, il pressa Charles VIII, ou de faire venir de France de nouveaux renforts, s'il voulait se maintenir lui-même dans le royaume, ou d'en ressortir au plus tôt avec son armée, avant qu'on lui barrât le chemin, et de laisser seulement des garnisons dans les places fortes. En même temps il écrivit au duc de Bourbon, resté en France comme lieutenant du royaume, et à la marquise de Montferrat, pour les engager à envoyer le plus tôt possible des renforts au duc d'Orléans, qui était resté à Asti avec sa maison seulement : car cette ville était en quelque sorte la porte ouverte au roi pour rentrer en France; et si elle était prise, son danger pouvait devenir extrême [2].

[1] Mémoires de Phil. de Comines. L. VII, ch. XX, p. 252. — [2] Mémoires de Comines. Liv. VII, ch. XX, p. 254. — On ne trouve pas moins de six lettres écrites du 14 au 20 avril, par le duc d'Orléans au duc de Bourbon, pour lui demander des secours. Elles

« La ligue fut conclue, dit Comines, un soir bien tard. » Ce fut le 31 mars 1495[1]. « Le matin me demanda la seigneu-« rie plus matin qu'ils n'avoient de coutume. Comme je fus « arrivé et assis, me dit le duc qu'en l'honneur de la Sainte-« Trinité, ils avoient conclu ligue avec notre saint père le « pape, les rois des Romains et de Castille, eux et le duc de « Milan, à trois fins; la première pour défendre la chrétienté « contre le Turk; la seconde, pour la défense de l'Italie; la « tierce, à la preservation de leurs états, et que le fisse savoir « au roi. Et estoient assemblés en grand nombre, comme de « cent ou plus, et avoient les têtes hautes, faisoient bonne « chère (mine), et n'avoient point contenances semblables à « celles qu'ils avoient le jour qu'ils me dirent la prise du « chasteau de Naples. Me dit aussi qu'ils avoient escrit à « leurs ambassadeurs qui estoient devers le roi, qu'ils s'en « vinssent, et qu'ils prissent congé. L'un avoit nom messire « Dominique Lorédan, et l'autre messire Dominique Trevisan. « J'avois le cœur serré, et estois en grand doute de la per-« sonne du roi et de toute sa compaignie, et cuidois leur cas « plus prêt qu'il n'estoit, et aussi faisoient-ils eux; et doutois « qu'ils eussent des Allemands prêts; et si cela y eût été, « jamais le roi ne fût sorti d'Italie. Je me déliberai ne dire « point trop de paroles en ce courroux; toutesfois ils me « tirèrent un peu aux champs. Je leur fis response que dès le « soir avant, je l'avois escrit au roi, et plusieurs fois, et que « lui aussi m'en avoit escrit, qu'il en estoit adverti de Rome « et de Milan. Ils me firent tout estrange visage de ce que « je disois l'avoir escrit le soir au roi, car il n'est nuls gens « au monde si soupçonneux, ne qui tiennent leurs conseils « plus secrets; et par soupçons seulement confinent souvent

sont rapportées dans Denys Godefroy. *Hist. de Charles VIII*, p. 700. — [1] *Petri Bembi Hist. Ven.* Lib. II, p. 42. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 210. — *Cronica Ven.* T. XXIV, p. 17.

« les gens; et à cette cause le leur disois-je. Outre ce je leur « dis l'avoir aussi escrit à monseigneur d'Orléans et à mon- « seigneur de Bourbon, afin qu'ils pourvussent Ast; et le « disois espérant que cela donneroit quelque délai d'aller de- « vant Ast; car s'ils eussent été aussi prêts comme ils se van- « toient et cuidoient, ils l'eussent pris sans remède; car il « estoit et fut mal pourvu de longtemps après [1]. »

Mais tandis que Philippe de Comines attache quelque vanité à montrer comme il était bien informé, Pietro Bembo, l'historien vénitien, se complaît à peindre sa surprise et son effroi. « Encore, dit-il, qu'il y eût un si grand nombre d'am- « bassadeurs, tant de citoyens appelés aux négociations, et « que le sénat eût été engagé dans de si fréquentes délibéra- « tions, telle avait été cependant la vigilance du conseil des « dix, pour supprimer tout bruit public à cet égard, que « Philippe de Comines, envoyé de Charles, quoiqu'il fré- « quentât chaque jour le palais, et qu'il traitât avec chacun « des ambassadeurs, n'en avait pas eu le moindre soupçon. « Aussi, lorsque le lendemain de la signature il fut appelé au « palais, où le prince lui communiqua la conclusion du traité « et les noms des confédérés, il en perdit presque l'entende- « ment. Cependant le doge lui avait dit que tout ce qu'on « avait fait n'avait point pour but de faire la guerre à per- « sonne, mais de se défendre si l'on était attaqué. Ayant « enfin un peu repris ses esprits : Quoi donc, dit-il, mon roi « ne pourra pas revenir en France? Il le pourra, répondit le « doge, s'il veut se retirer en ami; et nous l'aiderons de tout « notre pouvoir. Après cette réponse, Comines se retira; et « comme il sortait du palais, qu'il avait descendu le grand « escalier et qu'il traversait la place, il se tourna vers le se- « crétaire du sénat qui l'accompagnait, le priant de lui répé-

[1] Mémoires de Phil. de Comines. Liv. VII, chap. XX, p. 255. — *Arnoldi Ferroni de gestis Francor.* Lib. I, p. 12.

« ter ce que le doge lui avait dit, car il l'avait tout oublié [1]. »

Le peuple de Venise célébra cette ligue le lendemain de sa signature par des réjouissances infinies ; les fêtes recommencèrent encore le 12 avril, dimanche des Rameaux, jour où elle fut publiée en même temps dans tous les états confédérés [2]. D'après les articles qui furent arrêtés, l'alliance devait durer vingt-cinq ans, et avoir pour but de défendre la majesté du pontife romain, la dignité, la liberté, les droits de tous les confédérés, et les possessions de tous. Les puissances alliées devaient entre elles toutes mettre sur pied trente-quatre mille chevaux et vingt mille fantassins, savoir : le pape, quatre mille chevaux ; Maximilien, six ; le roi d'Espagne, la république de Venise et le duc de Milan, chacun huit. Chaque confédéré devait fournir quatre mille fantassins. Ceux dont le contingent ne serait pas prêt devaient le compenser en argent. De même, s'il était nécessaire d'employer une flotte, les puissances maritimes devaient la fournir, tandis que les frais devaient en être supportés par tous les alliés d'une manière proportionnelle [3].

Mais à ces articles qui furent publiés, les confédérés avaient joint des clauses secrètes, qui changeaient absolument la nature de l'alliance, et qui la préparaient pour une guerre offensive. Déjà Ferdinand et Isabelle avaient envoyé en Sicile une flotte de soixante galères, qui portait six cents cavaliers et cinq mille fantassins ; et ils avaient donné le commandement de ces troupes à Gonzalve de Cordoue, qui s'était illustré dans la guerre de Grenade [4]. Les alliés convinrent que cette armée seconderait Ferdinand de Naples, pour le faire remonter sur le trône, où ses sujets, désabusés de leur

[1] *Petri Bembi Hist. Venetæ.* Lib. II, p. 32. — [2] *Diario Ferrarese.* T. XXIV, p. 299. — *Raynaldi Annal. ecclesiast.* 1495, § 14, T. XIX, p. 441. — [3] *Fr. Guicciardini.* L. II, p. 88. — *Pauli Jovii.* L. II, p. 56. — *Petri Bembi Hist. Ven.* L. II, p. 32. — *Andr. Navagiero, Storia Venez.* T. XXIII, p. 1204. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* Lib. VI, p. 157. — [4] *Pauli Jovii Hist.* Lib. II, p. 56.

confiance en Charles VIII, le rappelaient déjà. Les rois d'Espagne s'étaient engagés, il est vrai, par le traité de Perpignan, à ne point empêcher le roi de France de tenter l'acquisition du royaume de Naples [1]; mais ils y avaient ajouté la clause qu'aucune condition ne serait obligatoire si elle se trouvait préjudiciable à l'église; et ils prétendaient que le royaume de Naples étant un fief ecclésiastique, ils ne pouvaient s'abstenir de le défendre, si le pape les invitait à le faire [2]. Les confédérés convinrent encore secrètement entre eux que les Vénitiens attaqueraient les établissements français sur les côtes du royaume de Naples, avec leur flotte qu'ils avaient portée à quarante galères, sous le commandement d'Antonio Grimani [3]; que le duc de Milan arrêterait les secours qui pourraient arriver de France, qu'il attaquerait Asti, et qu'il en chasserait le duc d'Orléans; que le roi des Romains et les rois d'Espagne attaqueraient pendant le même temps les frontières de France avec de puissantes armées, et qu'ils recevraient pour cette guerre des subsides des autres alliés [4].

Maximilien faisait aux états d'Italie des promesses splendides; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'apportait à l'alliance qu'un grand nom. Il ne savait mettre aucun ordre ni aucune économie dans l'administration de ses états héréditaires; et il ne pouvait obtenir de l'empire ni hommes ni argent, encore qu'il prétendît qu'il ne s'engageait dans la guerre contre la France que pour l'interêt des fiefs impériaux. La diète de Worms, en 1495, lui promit seulement cent cinquante mille

[1] C'est dans l'article 3 du traité de Perpignan que cet engagement est contenu, mais sans nommer cependant le roi de Naples. Les rois d'Espagne s'obligent seulement à préférer l'alliance de France : *Aliis quibuscumque ligis et confederationibus factis vel faciendis, cum quocumque principe vel principibus*... VICARIO CHRISTI EXCEPTO. Denys Godefroy. Hist. de Ch. VIII, p. 664. — [2] *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 87. — [3] *Pauli Jovii Hist. sui temp*. Lib. II, p. 56. — *Andrea Navagiero, Storia Venez*. T. XXIII, p. 1202. — [4] *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 88.

florins assignés sur le denier commun qu'on devait lever dans tout l'empire, et qui ne fut payé presque nulle part; en sorte qu'au lieu de six mille chevaux et quatre mille fantassins qu'il avait promis, il put à peine lever trois mille hommes [1].

Il n'y avait peut-être aucun duc d'Italie qui ne fût réellement plus puissant que l'empereur, ou du moins dont la coopération ne fût beaucoup plus efficace : aussi les puissances alliées auraient-elles fort desiré que l'Italie entière fût entrée dans la même confédération, et insistèrent-elles auprès du duc de Ferrare et des Florentins pour qu'ils se réunissent à la ligue. Le duc de Ferrare le refusa [2]; mais, pour se ménager des ressources auprès de tous les partis, il consentit à ce que son fils aîné, don Alfonse, passât au service du duc de Milan, avec le titre de lieutenant-général de ses troupes, et le commandement de cent cinquante lances [3]. Les Florentins, auxquels Louis Sforza offrait de leur envoyer une armée, pour les défendre contre Charles VIII à son retour, et de les seconder ensuite pour recouvrer Pise et toutes leurs forteresses, refusèrent constamment de se détacher d'un prince dont ils avaient cependant si fort lieu de se plaindre. Ils aimèrent mieux attendre de lui la restitution de leurs provinces que de la lui arracher de force, à l'aide d'alliés dont ils se défiaient plus encore [4].

Cependant tous les confédérés faisaient avec activité leurs préparatifs de guerre : les Vénitiens appelaient un grand nombre de Stradiotes ou de chevau-légers, de l'Épire, de la Macédoine et du Péloponèse; Louis Sforza avait envoyé beaucoup d'argent en Souabe, pour y lever des troupes mercenaires; Maximilien promettait qu'il passerait en Italie avec ces redoutables bataillons allemands, dont les Français

[1] Schmidt, Hist. des Allemands. Liv. VII, chap. XXVII, t. V, p. 369. — [2] *Diario Ferrarese*. T. XXIV, p. 298. — [3] *Ibid.* p. 302. — [4] *Fr. Guicciardini*. Lib. II, p. 89.— *Scipione Ammirato*. Lib. XXVI, p. 210.

avaient éprouvé la valeur en 1492, dans les plaines de l'Artois. Bajazet II offrait aux Vénitiens de les seconder de toutes ses forces par terre et par mer contre les Français[1]. Le sultan n'était pas compris dans l'alliance; elle semblait même, d'après le traité public, être faite contre lui : cependant son ambassadeur avait pris part à toute la négociation; et après sa mission finie, il était resté à Venise pour assister aux fêtes par lesquelles on célébra la publication de la ligue[2]. De toutes parts l'Europe prenait une apparence hostile pour les Français; et Philippe de Comines, qui depuis longtemps avertissait son maître de l'orage qui se formait, étant encore resté un mois à Venise, depuis la signature de la ligue, se mit en chemin pour aller au-devant de Charles, par les états du duc de Ferrare, de Jean Bentivoglio et des Florentins. Il fut accueilli par eux comme l'ambassadeur d'un monarque allié, tandis que son départ de Venise fut en quelque sorte le signal de la rupture de toute négociation[3].

[1] *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. II, p. 56. — [2] Phil. de Comines, Mémoires. Liv. VII ch. XX, p. 259. — [3] *Ibid.* p. 260.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME SEPTIÈME.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Conjuration des Pazzi.

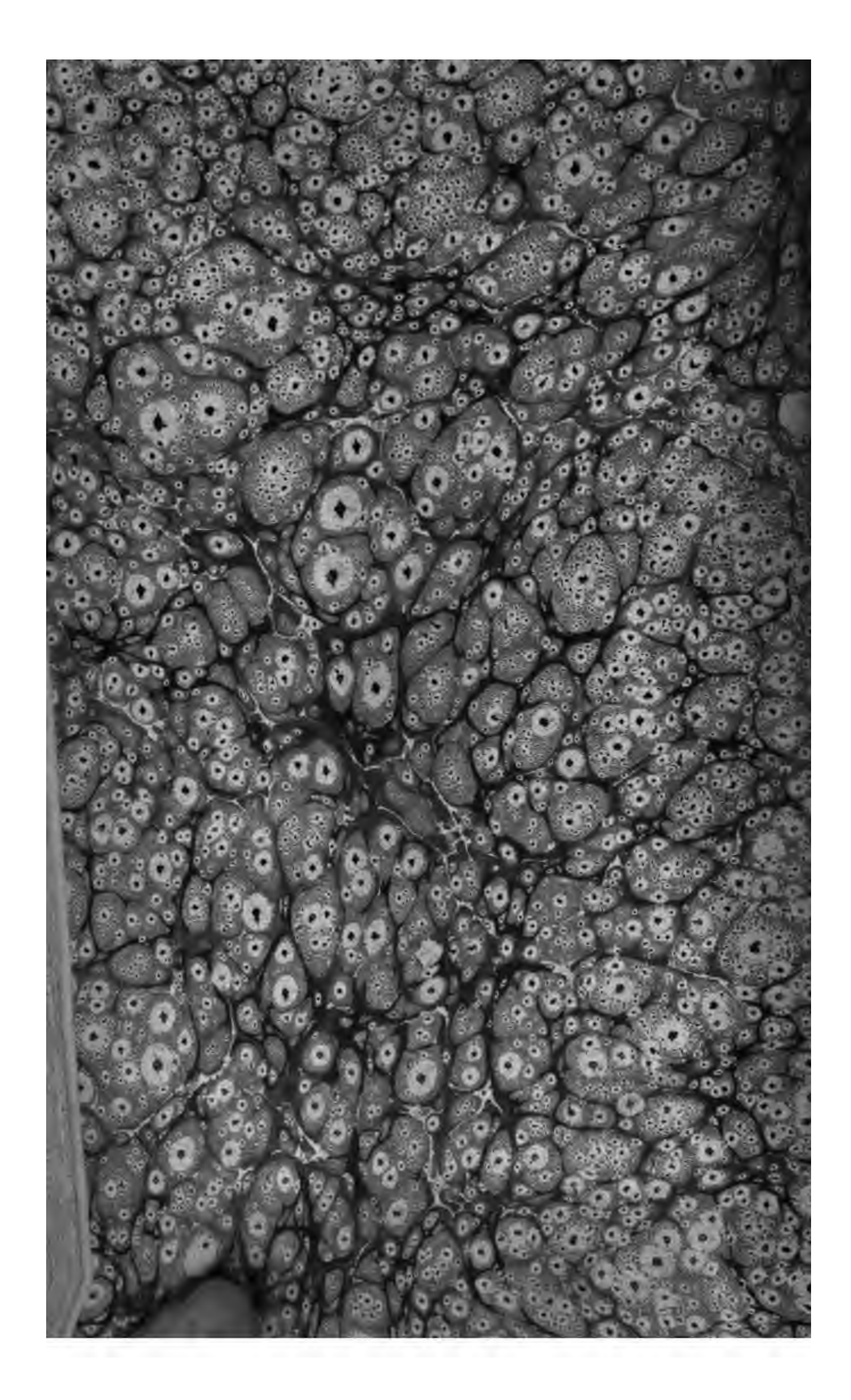
CHAPITRE X.

CHAPITRE XIV.

Révolutions occasionnées

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.

79
84 - 96
3.44 —




Stanford University Libraries
3 6105 020 102 278
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE
F/T AUG 3 1 1998

